THE ROYAL CANADIAN INSTITUTE 20.6.3

Revue anthropologique

COULOMMIERS
IMPRIMERIE PAUL BRODARD.

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS

27

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE, 1917

AVEC 225 FIGURES

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

GN
1
R48
année
27
643071
28.9.56

ASSOCIATION

POUR

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE)

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR LA LOI DU 22 MAI 1889

STATUTS

MODIFIÉS PAR DÉCRET DU 29 FÉVRIER 1916

I. — But et composition de l'Association.

ARTICLE PREMIER.

L'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, fondée en 1875 sous le titre d'*École d'Anthropologie*, a pour but de répandre la connaissance de ces sciences.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social à Paris[1].

ARTICLE 2.

Ses moyens d'action sont des cours publics, des conférences, des démonstrations, des excursions, des collections, des publications, des expositions et tous autres moyens.

ARTICLE 3.

L'Association se compose de :

Membres fondateurs,

Membres fondateurs-donateurs,

Un représentant de toute Société membre fondateur,

Membres d'honneur,

Membres élus,

Correspondants.

Pour être Membre fondateur, il faut être accepté par le Conseil, dont il sera parlé ci-après, et opérer un versement de 1 000 francs.

Les Membres fondateurs-donateurs sont ceux qui, outre leur versement de 1 000 francs, effectuent en plus d'autres versements, font des fondations ou autres libéralités quelconques.

Les versements supplémentaires et les autres dons ne modifient en rien les droits des Membres fondateurs, qui n'ont jamais qu'une voix chacun dans les réunions.

Les versements et les dons des Membres fondateurs et fondateurs-donateurs qui décèdent sont définitivement acquis à l'Association par voie d'accroissement.

Les titres de Membre élu, de Membre d'honneur et de Correspondant peuvent être décernés aux personnes qui rendent ou ont rendu à l'Association des services signalés.

Les Membres élus sont des Membres nommés par l'Assemblée générale, sur la présentation du Conseil, en remplacement des Membres décédés ou démissionnaires. Ils ne sont pas tenus à faire de versements et ils jouissent des mêmes droits que les autres Membres.

Les titres de Membre d'honneur et de Correspondant sont purement honorifiques.

---

1. 15, rue de l'École-de-Médecine. Les cours ont lieu dans le local de la Société d'Anthropologie.

ARTICLE 4.

La qualité de Membre de l'Association se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée, pour motifs graves, par l'Assemblée générale, à la majorité des deux tiers des Membres présents, sur le rapport du Conseil d'administration et le Membre intéressé dûment appelé à fournir ses explications.

II. — Administration et fonctionnement.

ARTICLE 5.

L'Association élit pour trois ans un Président et un Vice-Président pour diriger les séances générales.

Elle désigne aussi pour trois ans un Directeur et un Sous-Directeur pour ce qui concerne l'Administration de l'École d'Anthropologie.

Elle nomme enfin pour trois ans cinq délégués au Conseil.

Elle est administrée par un Conseil composé :

Du Directeur président, et, à son défaut, du Sous-Directeur ;

Des professeurs ;

De cinq délégués de l'Association ;

D'un Trésorier ;

D'un Secrétaire.

Les Membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacance dans les fonctions de Directeur, de Sous-Directeur et de délégué de l'Association, le Conseil pourvoit au remplacement, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

Le Conseil choisit dans son sein le Trésorier et le Secrétaire.

Le Secrétaire est le même pour les séances administratives et pour les Assemblées générales.

ARTICLE 6.

Le Conseil se réunit, autant que possible, tous les trois mois et toutes les fois qu'il est convoqué par le Directeur ou sur la demande du quart de ses Membres.

La présence de cinq Membres au moins du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances, sous la signature du Président et du Secrétaire.

ARTICLE 7.

Les Membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions administratives qui leur sont confiées.

ARTICLE 8.

L'Assemblée générale des Membres fondateurs, des Membres fondateurs-donateurs et des Membres élus se réunit une fois par an, et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses Membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil.

Son Bureau est composé de celui du Conseil, sous la présidence du Président général désigné à l'article 5 ou du Vice-Président général.

Elle entend le rapport sur la gestion du Conseil, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle reçoit communication des comptes de l'exercice clos, et pourvoit au renouvellement des Membres du Conseil.

Le vote par correspondance est admis pour les élections seulement.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les Membres de l'Association.

ARTICLE 9.

Les dépenses sont ordonnancées par le Président du Conseil.

Le Trésorier représente l'Association en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Le représentant doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

ARTICLE 10.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens provenant du fonds de réserve et emprunts, doivent être soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

ARTICLE 11.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation des dons et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'article 910 du Code civil et les articles 5 et 7 de la loi du 4 février 1901.

Les délibérations de l'Assemblée générale relatives aux aliénations de biens dépendant du fonds de réserve ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

ARTICLE 12.

Les Professeurs sont proposés par le Conseil d'administration et nommés par lui dans la séance qui suit celle de la présentation, après examen des titres des candidats, enquêtes et rapports écrits. La nomination ne devient définitive qu'après sa ratification par l'Assemblée générale. Le Conseil fixe les traitements des Professeurs, qui ne peuvent se faire suppléer sans son consentement et qui peuvent être révoqués, pour motifs graves, par l'Assemblée générale sur la demande du Conseil de l'Association. Tous les Professeurs doivent se faire recevoir Membres fondateurs.

La caisse de l'Association est confiée au Trésorier, qui ne peut faire de dépenses, de placements, ni contracter d'engagements sans l'approbation du Conseil. Tous les ans, après l'approbation des comptes par le Conseil, le Trésorier les communique à l'Assemblée générale.

Aucune publication ne peut être faite au nom de l'Association sans l'examen préalable et l'approbation du Bureau.

L'Association peut se diviser en différentes Commissions annuelles.

III. — Fonds de réserve et ressources annuelles.

ARTICLE 13.

Le fonds de réserve comprend :

1° La dotation, c'est-à-dire les versements des Membres fondateurs et fondateurs-donateurs;

2° Le dixième au moins du revenu net des biens de l'Association;

3° La moitié des libéralités autorisées sans emploi.

Ce fonds est inaliénable; ses revenus peuvent être appliqués aux dépenses courantes.

ARTICLE 14.

Le fonds de réserve est placé en rentes nominatives 3 p. 100 sur l'État français ou en obligations nominatives dont l'intérêt est garanti par l'État.

Il peut également être employé à l'acquisition des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association.

ARTICLE 15.

Les ressources annuelles de l'Association se composent :

1° Du revenu des dons et legs dont l'acceptation aura été autorisée par le Gouvernement;

2° Des subventions qui lui sont ou pourront être accordées;

3° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel avec l'autorisation du Gouvernement;

4° Du revenu de ses biens et valeurs de toute nature;

5° De la bibliothèque, des collections, du matériel et de tout ce que l'Association est appelée à posséder à un titre quelconque.

La gratuité de l'enseignement donné est complète.

IV. — Modification des statuts et dissolution.

ARTICLE 16.

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou du dixième des Membres dont se compose l'Assemblée générale, soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée doit se composer du quart, au moins, des Membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle; et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des Membres présents.

Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents.

ARTICLE 17.

L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet doit comprendre, au moins, la moitié plus un des Membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des Membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents.

ARTICLE 18.

En cas de dissolution volontaire, statutaire, prononcée en justice ou par décret, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations sont adressées sans délai au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Instruction publique.

ARTICLE 19.

Les délibérations de l'Assemblée générale prévues aux articles 16, 17 et 18 ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

V. — Surveillance et règlement intérieur.

ARTICLE 20.

Le Trésorier devra faire connaître dans les trois mois à la Préfecture de la Seine tous les changements survenus dans l'Administration ou la Direction.

Les registres et pièces de comptabilité de l'Association seront présentés sans déplacement, sur toute réquisition du Préfet, à lui-même ou à son délégué.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année au Préfet, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Instruction publique.

ARTICLE 21.

Le Ministre de l'Instruction publique aura le droit de faire visiter par ses délégués les établissements fondés par l'Association et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

ARTICLE 22.

Les règlements intérieurs préparés par le Conseil d'administration et approuvés par l'Assemblée générale doivent être adressés au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Instruction publique.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE)

MEMBRES D'HONNEUR

M. GOBLET D'ALVIELLA, sénateur du royaume de Belgique.

M. Bernardino MACHADO, président de la République portugaise, ancien professeur d'Anthropologie à Coimbra (Portugal).

M. SOLVAY, fondateur de l'Institut Solvay, à Bruxelles.

M. Edward Burnett TYLOR, professeur d'Anthropologie à l'Université d'Oxford (Angleterre).

MEMBRES ACTIFS

MM. ALCAN (Félix), O. ✻, éditeur (E.).

ANTHONY (Dr R.), directeur adjoint de Laboratoire à l'École des Hautes-Études, assistant au Muséum, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

AULT DU MESNIL (G. d'), vice président de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), ancien président de la Société d'Anthropologie (E.).

BIANCHI (Mme), (FD.).

BLANCHARD (Dr Raphaël), O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine (E.).

CAPITAN (Dr L.), ✻, professeur au Collège de France et à l'École d'Anthropologie, membre de l'Académie de Médecine (F.).

DRON (Dr G.), sénateur (E.).

DASTRE (Dr A.), O. ✻, professeur à la Faculté des Sciences, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine (E.).

ECHÉRAC (A. d'), ✻, ancien secrétaire général de l'Assistance Publique, ancien président de la Société d'Anthropologie (E.).

GUYOT (Yves), ancien ministre des Travaux publics, ancien président de la Société d'Anthropologie, directeur de l'École d'Anthropologie (F.).

HERVÉ (Dr Georges), homme de lettres, professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

HOVELACQUE (Mme Abel), (FD.).

HOVELACQUE (Dr André), (F.).

F, membre fondateur; FD, membre fondateur-donateur; E, membre élu.

HUGUET (Dr J.), ✻, membre de l'Institut des recherches scientifiques marocaines (F.).

LANESSAN (J.-L. de), ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, ancien ministre de la Marine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine (E.).

LEFORT (J.), I. ✪, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation (E.).

MAHOUDEAU (P.-G.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

MANOUVRIER (Dr L.), ✻, directeur du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie, secrétaire général de la Sociéié d'Anthropologie (F.).

MORTILLET (Adrien de), président d'honneur de la Société Préhistorique de France, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

PAPILLAULT (Dr G.), directeur adjoint du Laboratoire d'Anthropologie de l'École des Hautes-Études, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

POZZI (Dr S.), G.-O. ✻, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine (E.).

RATIER (Antony), sénateur, ancien ministre de la Justice (E.).

ROCHE (Jules), G.-C. ✠, député, ancien ministre du Commerce et des Colonies (E.).

RONDEAU (Dr P.), chef adjoint honoraire des travaux de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, trésorier honoraire de l'École d'Anthropologie (F.).

ROTHSCHILD (baron Edmond de), membre de l'Institut (F.).

SCHRADER (F.), O. ✻, directeur du Bureau cartographique de la librairie Hachette, ancien président de la Commission centrale de la Société de Géographie, professeur à l'École d'Anthropologie (F.).

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS (F.), représentée par M. JULIEN VINSON.

WEISGERBER (Mme Édouard), (FD.).

WEISGERBER (Dr Henri), sous-directeur de l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

WILSON (Daniel), (F.).

ZABOROWSKI (S.), professeur à l'École d'Anthropologie, ancien président de la Société d'Anthropologie (F.).

CORRESPONDANTS

BALLIOT (L.), instituteur à Jonchery (Haute-Marne).

BELLUCCI (Professeur G.), ✪, recteur de l'Université, à Pérouse (Italie).

BLIN (Charles), ✪, ethnographe, à Asnières (Seine).

BOILLEY (Émile), ✠, ✪, receveur des Finances, ancien vice-président du Conseil Général du Jura, à Arbois (Jura).

BOSSAVY, inspecteur des postes et télégraphes, à Versailles (Seine-et-Oise).

BOSTEAUX-PARIS (Pierre-Charles), I. ✪, président de la Société Archéologique champenoise, à Cernay-lès-Reims (Marne).

Breuil (Abbé Henri), professeur d'ethnographie préhistorique à l'Institut de Paléontologie humaine, à Paris.

Capart (Jean), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).

Castelfranco (Pompeo), ✠, inspecteur des fouilles et des monuments de l'arrondissement de Milan, à Milan (Italie).

Chantre (Ernest), directeur honoraire du Muséum, à Lyon (Rhône).

Collin (Émile), I. ✪, philanthrope, à Paris.

Corot (Henry), archéologue, à Savoisy (Côte-d'Or).

Costa Ferreira (A. Da), professeur d'Anthropologie à la Casa Pia, à Lisbonne (Portugal).

Courty (Georges), I. ✪, professeur de géologie à l'École spéciale des Travaux publics, à Paris.

Coutil (Léon), archéologue, à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure).

Danjou (Dr G.), ✻, vice-président du Comité départemental de l'Union des Sociétés de préparation militaire, à Nice (Alpes-Maritimes).

Delage (Franck), ✪, agrégé des lettres, professeur de Première au lycée, à Limoges (Haute-Vienne).

Delevoy (Léon), ✠, à Genval près Bruxelles (Belgique).

Devoir (A.), capitaine de frégate, à Brest (Finistère).

Dharvent (Isaïe), à Béthune (Pas-de-Calais).

Dollo (L.), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).

Dubreuil-Chambardel (Dr Louis), à Tours (Indre-et-Loire).

Dubois (Dr Eugène), docteur ès sciences, professeur de géologie et de paléontologie à l'Université d'Amsterdam, à Haarlem (Hollande).

Dubus (Albert), ✪, économe honoraire des hospices du Havre, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure).

Engerrand, professeur d'Anthropologie au Muséum de Mexico, à Popotla (Mexique).

Evans (Arthur), professeur d'Anthropologie préhistorique à l'Université d'Oxford (Angleterre).

Favraud (Alexis), I. ✪, inspecteur primaire en retraite, à Angoulême (Charente).

Fournier (Joseph), I. ✪, archiviste départemental honoraire, archiviste-bibliothécaire de la Chambre de Commerce, secrétaire de la Société de Géographie, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Fraipont (Charles), docteur en paléontologie, conservateur à l'Université, à Liége (Belgique).

Gailly de Taurine, homme de lettres, à Paris.

Giraux (Louis), palethnologue, à Saint-Mandé (Seine).

Goby (Paul), ✪, vice-président de la Société Archéologique de Provence, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Grasse (Alpes-Maritimes).

Goldschmidt (Dr), à Paris.

Goy (de), à Bourges (Cher).

HINKOVIČ (Hinko), avocat, à Zagreb (Croatie).

HOLBÉ (Dr), à Saïgon (Cochinchine).

HOUZÉ (Dr), professeur d'Anthropologie à l'Université, à Bruxelles (Belgique).

HRDLICKA (Dr Ales), sous-directeur du Laboratoire d'Anthropologie, U. S. Museum, à Washington (États-Unis).

JACQUES (Dr V.), professeur à l'Université, à Bruxelles (Belgique).

JORGE (Ricardo), professeur à la Faculté de Médecine de Lisbonne (Portugal).

KEITH (G.), conservateur au Musée du Collège des chirurgiens, à Londres (Angleterre).

KROMER (abbé H.), ancien missionnaire en Birmanie, à Grendelbruch (Alsace).

LANDOR (Henry SAVAGE), explorateur, à Londres (Angleterre).

LAVAL (Dr Edouard), I. ✪, médecin de la maison de santé de Saint-Jean-de-Dieu, à Paris.

LEBOUCQ (Dr H.), professeur d'Anatomie à l'Université, à Gand (Belgique).

LOÉ (baron Alfred de), I. ✪, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles (Belgique).

MAC CURDY (G. Grant), professeur d'Anthropologie à l'Université de Yale, à Newhaven (États-Unis).

MAGNI (Dr M. Antonio), ✠, inspecteur royal des fouilles, à Milan (Italie).

MARTIN (Dr Henri), ✻, ancien président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

MASCARAUX (Félix), receveur des Contributions indirectes, à Saint-Martin-de-Seignaux (Landes).

MERCIER (André), administrateur colonial.

MINOVICI (Nicolas), directeur adjoint de l'Institut médico-légal, à Bucarest (Roumanie).

MORTILLET (Paul de), I. ✪, correspondant de la Commission des monuments historiques de Seine-et-Oise, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

PAUW (Louis-François), ✠, I. ✪, naturaliste, conservateur général des collections de l'Université libre, à Bruxelles (Belgique).

PEYRONY (Denis), I. ✪, instituteur en congé, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, aux Eyzies (Dordogne).

PIERPONT (Edouard de), ✠, président de la Société Archéologique de Namur, au château de Rivière, par Lustin (Belgique).

PIGORINI (Louis), ✠, sénateur, professeur de palethnologie à l'Université, directeur du Musée préhistorique et ethnographique, à Rome (Italie).

PITTARD (Eugène), docteur ès sciences, professeur d'Anthropologie à l'Université, conservateur du Musée ethnographique et directeur de l'Institut suisse d'anthropologie générale, à Genève (Suisse).

POISSON (G.), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

PUYDT (Marcel de), à Liége (Belgique).

REBER (Burkhard), conservateur du Musée épigraphique, privat-docent à l'Université de Genève pour l'Archéologie préhistorique de la Suisse, à Genève (Suisse).

RIDGWAY (W.), professeur d'archéologie à l'Université, à Cambridge (Angleterre).

RIVAUD (Albert), professeur à l'Université, à Poitiers (Vienne).

ROMAIN (Georges), ✪, archéologue, le Havre (Seine-Inférieure).

RUTOT (A.), conservateur au Musée d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).

SCHMIT (Émile), I. ✪, archéologue, correspondant pour le département de la Marne de la Commission des Monuments historiques (section préhistorique), à Châlons-sur-Marne (Marne).

SERGI (Giuseppe), directeur de l'Institut anthropologique, à Rome (Italie).

SIEGLER, ingénieur en chef de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, à Paris.

SIFFRE (Dr Achille), ✱, I. ✪, directeur honoraire de l'École dentaire, vice-président de la Société d'Anthropologie, à Paris.

STOLYHWO (K.), directeur du Laboratoire d'anthropologie au Musée de l'Industrie, à Varsovie (Pologne).

TATÉ (Louis), I. ✪, archéologue, ancien vice-président de la Société Préhistorique de France, à Paris.

TESTUT (Dr Léo), ✱, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Lyon, associé national de l'Académie de Médecine, à Lyon (Rhône).

THOMSON (Arthur), professeur d'anatomie à l'Université, à Oxford (Angleterre).

TORII (R.), professeur d'anthropologie à l'Université, à Tokyo (Japon).

TRUCHET (Florimond), ✱, I. ✪, pharmacien, président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).

VAN DEN BRŒCK (Ernest), ✠, ✱, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, ancien vice-président de la Société Géologique de France, à Bruxelles (Belgique).

VOLKOV (T.), professeur d'Anthropologie, conservateur au Musée d'ethnographie Alexandre III, à Pétrograd (Russie).

COURS D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUE

Origine et mode de fabrication des principaux types d'armes et outils en pierre[1]

Par L. CAPITAN

Durant l'année 1913-14, j'ai développé devant nos auditeurs l'histoire de l'outillage préhistorique aux diverses époques, mais ce n'est qu'aujourd'hui, du fait des terribles événements actuels, que ce travail peut paraître. J'ai eu d'ailleurs peu à y ajouter. Je me suis efforcé d'analyser les diverses formes industrielles, d'en rechercher les origines, d'en étudier la technologie. Avec l'aide des données ethnographiques actuelles et au moyen de comparaisons archéologiques variées, il est possible d'interpréter beaucoup de points laissés jusqu'ici sans explications. Dans ce travail analytique, à côté de faits précis, j'ai pensé qu'on pouvait aussi ranger un certain nombre d'interprétations permettant de solutionner quelques questions échappant encore à des explications indiscutables.

C'est là un des grands avantages de l'enseignement; on peut exposer aux auditeurs un certain nombre d'hypothèses préalables, en les prévenant bien entendu, et par là réunir une série d'interprétations donnant l'état actuel de nos connaissances sur ces points. Je voudrais, dans les pages suivantes, résumer les faits de l'histoire de l'industrie humaine primitive qui m'ont paru les plus nouveaux et les explications et interprétations s'y rattachant. Certains sont indiscutables, d'autres seulement hypothétiques. J'aurai soin de l'indiquer pour chacun d'eux. En tous cas, je crois qu'il y aura toujours intérêt à tenter une explication là où jusqu'à présent il n'existait même pas un essai d'interprétation.

Dans cette étude, nous examinerons successivement une série de points différents rangés par ordre chronologique.

1. Toutes les figures accompagnant cet article ont été réunies à la suite. Elles occupent les pages 19 à 51.

*
* *

Et tout d'abord, voici un premier ordre de faits se rapportant aux périodes encore discutées dites Thenaysiennes et Puy-Courniennes. Dans les couches géologiques oligocènes (partie inférieure du tertiaire moyen) remontant à ces époques, on trouve assez fréquemment, avec les silex pseudo-taillés, des sortes de polyèdres de silex variant du volume d'une noisette à celui du poing et parfois davantage (fig. 1). Ces masses, dont la surface est soigneusement décortiquée, étaient considérées par G. de Mortillet comme le résultat d'un travail humain, le silex étant *étonné* au feu. Schweinfurth, qui en avait recueilli beaucoup dans ses stations reutéliennes d'Égypte, ne pouvait comprendre leur genèse.

En ayant bien souvent ramassé sur les plateaux de la Vienne, j'ai voulu me rendre compte de leur mécanisme producteur qu'il est très facile de reproduire expérimentalement. Il suffit de prendre une portion d'une des grandes dalles de silex si abondantes sur les confins de la Vienne et de l'Indre-et-Loire et, alors qu'elle a encore son eau de carrière, de la projeter sur un feu vif de broussailles. La dalle craque, bientôt se fendille, parfois des fragments sautent et elle se divise d'une part en sphéroïdes identiques à ceux dont il est question ici, et d'autre part en fragments lamellaires et en morceaux un peu plus considérables présentant l'empreinte des sphéroïdes qui s'en sont ainsi détachés.

Une dalle de silex et un brasier suffisent donc pour obtenir ces objets qui, par conséquent, ne sont nullement caractéristiques du travail humain, puisqu'ils peuvent être obtenus, comme je viens de l'indiquer, mais également se produire très facilement au moment d'un incendie ayant pu fort bien être allumé par la foudre et être par conséquent tout à fait naturel.

C'est une objection de même ordre que l'on peut faire d'une façon générale à toutes les variétés d'éolithes. On sait combien j'ai été partisan des théories de Rutot sur ce point, théories extrêmement séduisantes, ayant pour elles la plus grande vraisemblance, appuyées sur beaucoup de faits, d'observations et de comparaisons ethnographiques. Mais l'analyse et l'observation minutieuse de quantités innombrables de pièces de ce genre que j'ai recueillies partout où je l'ai pu, l'étude très soigneuse des séries de Rutot m'ont amené en fin de compte à ces conclusions fort décourageantes mais rigoureusement adéquates à l'observation minutieuse des faits. Lorsqu'il s'agit de simples retouches, de traces d'usage sur un silex, lors même que l'on a affaire à une lame avec bulbe, il est impossible de différencier ces diverses particularités de technique attribuables à une action intelligente, de celles identiques que les forces naturelles peuvent réaliser. Ce que je résume en quelques mots : « La nature, aussi bien que l'homme, est capable d'exécuter le même travail sur une pierre ».

Donc, isolément, un éolithe ne peut avoir aucune valeur documentaire. Ce ne sont que les conditions annexes de gisement, d'objets industriels indiscutables, autres concomitants, etc., qui peuvent permettre de le

classer, soit comme produit du travail de la nature ou au contraire comme résultat du travail d'un homme ou d'un hominien. Il s'agit là d'une constatation facile à faire si l'on dispose d'une grande série de ces pièces. Elle est, on peut m'en croire, très pénible à faire, mais... *magis amica veritas.*

Je ne peux m'étendre ici sur la démonstration de ces faits, qui est absolue. D'ailleurs les séries de Belle-Assise (Oise) (silex de l'éocène infér.), publiées par Breuil, avec celles que j'ai signalées à la Porolle près Varennes (Loiret) avec Clergeau, dans une argile à silex, celles publiées par Commont, ne laissent pas le moindre doute.

J'ajouterai que j'ai montré aux auditeurs toute une série de morceaux de verre que j'ai recueillis dans le gros gravier répandu autour de l'Arc de Triomphe de l'Étoile à Paris. Ils se trouvent là, placés entre des cailloux siliceux d'une certaine dimension et constamment écrasés sous les pieds des passants. Or ces fragments de verre portent une série d'éclatements et de retouches que l'on jurerait être le résultat d'un travail ou d'une utilisation humaine authentiques.

Voici un autre exemple pittoresque. J'ai montré aussi aux auditeurs une bouteille à bière en verre jaune, épais surtout à la base de la bouteille, que mon ami de Morgan m'a donnée. Le bas de cette bouteille, sur un tiers environ de sa circonférence, porte l'empreinte de 3 à 4 lames mesurant de 5 à 10 cm de longueur sur 3 environ de largeur, dont les simples chocs produits en posant brusquement la bouteille sur un corps dur ont déterminé l'enlèvement sur le verre épais.

Les empreintes de ces lames sont parfaitement régulières et placées très exactement l'une à côté de l'autre, comme sur le plus joli nucléus. Voilà encore une action mécanique aveugle qui a singé le travail humain le plus soigné. Il est d'ailleurs inutile d'insister sur ces points; la démonstration ne peut se faire que pièces en main. En effet, le fameux critérium théorique de la taille intentionnelle n'existe pas.

*
* *

J'ai été amené aussi à présenter aux auditeurs un certain nombre d'observations appuyées sur l'analyse de nombreuses pièces du type des pierres-figures de feu Thieullen. Je leur ai montré que l'idée même, (fig. 2) qui consiste à recueillir une pierre ayant un aspect anthropomorphique ou zoomorphique et à en faire un fétiche, soit telle quelle, soit après l'avoir améliorée par un certain travail accentuant ses caractères, se retrouve chez tous les primitifs et que l'ethnographie nous en fournit d'innombrables exemples, aussi bien chez les Indiens de l'Amérique du Nord que chez les Canaques, etc.

L'idée de Thieullen, défendue avec foi aujourd'hui encore par Dharvent et quelques autres chercheurs, est donc exacte. Mais il n'en est plus de même lorsqu'on veut reconnaître, sur les pièces roulées des graviers de rivières, des traces indiscutables d'adaptation volontaire par l'homme primitif de la pierre-figure à ses fonctions magiques. La démonstration

évidente de ce travail humain est impossible à faire. Et il faut hélas! là aussi considérer ces curieux spécimens comme des possibilités, et non des certitudes.

Heureusement que, pour démontrer le bien-fondé de cette donnée intéressante, nous avons quelques pierres-figures recueillies au milieu de foyers intacts, et où l'intention d'accentuer les traits figuratifs est très nette et se caractérise par des grattages, entailles, incisures, usures où la main de l'homme est indiscutable. Ces perfectionnements de la pièce n'ont pu être réalisés autrement, puisque l'objet se rencontre dans le foyer et n'a pu ainsi être soumis aux actions météorologiques.

C'est ainsi que nous avons, avec Peyrony, recueilli à la Ferrassie dans les foyers aurignaciens une curieuse pierre-figure à face humaine (fig. 3). Dans la grotte de Teyjat, nous avons trouvé, mes collaborateurs et moi, une plaquette calcaire adaptée par quelques retouches (fig. 5), et un galet de même genre dans la grotte des Eyzies (fig. 6). A Teyjat, dans les foyers magdaléniens, Bourrinet a découvert un galet calcaire avec nombreuses traces de grattage où l'on peut voir un phoque (fig. 4) et un morceau de stalagmite ayant l'aspect d'une tête de serpent dont la bouche et l'œil ont été gravés soigneusement.

Mais ce sont surtout les adaptations, par quelques gravures ou peintures, soigneusement faites, de stalagmites rappelant des silhouettes zoomorphiques ou anthropomorphiques, qui se présentent avec la plus indiscutable évidence. Je ne parle pas de la stalagmite de Font de Gaume figurant le train de derrière d'un cheval dont la partie antérieure du corps est tracée en noir (fig. 9). Dans l'admirable grotte ornée de Castillo, province de Santander (Espagne), Breuil et Obermaier ont relevé plusieurs masses stalagmitiques ainsi adaptées. L'une figure une tête de cheval plus grande que nature (fig. 7), l'autre un petit bison courant; quelques grattages, gravures ou peintures très nets accentuent l'aspect naturel (fig. 8). J'ai dessiné moi-même, dans la grotte voisine de la Pasiega, un bison dont la tête et les cornes sont formées par de la stalagmite naturelle tandis que le corps est indiqué par de la peinture rouge.

Ces quelques observations montrent comment se présente actuellement la question des pierres-figures, qui a donné lieu à tant d'emballements et d'autre part à tant de sarcastiques et méprisantes, tout autant qu'incompétentes négations.

*
* *

Examinons maintenant un autre point. Reconnaître les traces d'un travail volontaire sur un silex très grossièrement façonné — tels que sont les instruments dits préchelléens que Commont a recueillis sur la seconde terrasse de la vallée de la Somme — est souvent fort difficile et pour beaucoup de pièces il est impossible de se prononcer, bien que l'on soit là stratigraphiquement au quaternaire inférieur et pas plus bas. Il faut pouvoir reconnaître sur la pièce une série d'enlèvement d'éclats

étendus, de retouches régulières et systématiques adéquates au but à poursuivre, toutes choses qui n'ont d'ailleurs rien d'absolu et ne peuvent pas plus se définir que les caractères auxquels un numismatiste reconnaîtra qu'une pièce est authentique ou fausse. C'est affaire de pratique; le seul critérium est en somme le consensus de tous les spécialistes auxquels on montre la pièce du litige. C'est évidemment une preuve échappant à tout critérium rigoureux, mais franchement c'est la seule. Si quelqu'un veut bien m'en indiquer une autre meilleure et indiscutable, je serais très heureux de m'en servir et de l'enseigner.

Si l'on arrive au chelléen, il est une observation bien frappante; c'est celle de la forme des instruments, je ne dirai pas du *coup de poing* de G. de Mortillet; celui-ci est en effet loin d'être un, c'est tout un ensemble d'instruments variés dont seule la taille est univoque. Il y a seize ans que je l'ai écrit. Au début, c'est un bloc grossier adapté simplement par quelques coups tout comme au préchelléen (fig. 10).

La taille de ces instruments a naturellement fourni un grand nombre d'éclats qui ont été utilisés de bien des façons par l'homme primitif et lui ont procuré d'excellents outils d'usage, instruments de fortune de Salmon, adaptés par quelques retouches à un usage déterminé puis rejetés après un court emploi. Depuis trente ans au moins, j'ai recueilli ces pièces dans tous les niveaux et montré leur importance. Commont en a fait une rigoureuse démonstration pour le chelléen et l'acheuléen, au moyen d'un nombre considérable de pièces recueillies par lui-même dans des couches sableuses ou argilo-sableuses intercalées dans les graviers de la Somme, où les causes naturelles ne pouvaient être incriminées comme productrices des retouches et des traces d'utilisation (fig. 12).

Mais ce n'est pas de ces pièces dont je voudrais parler ici, mais bien du type coup de poing, c'est-à-dire d'un bloc de silex façonné par enlèvement à la surface d'un certain nombre d'éclats. Suivant ses besoins, l'homme chelléen l'a travaillé de manière à obtenir soit un bord tranchant, coupant ou raclant opposé directement à un dos pouvant être tenu dans la main, soit au contraire une extrémité pointue destinée à piquer, percer, perforer, aléser, etc., placée à l'extrémité de la pièce généralement renflée et pouvant être ainsi tenue solidement dans la main. Parfois l'outil semble avoir été emmanché. Les instruments sont parfaitement compris au point de vue utilitaire (fig. 10 et 11).

Mais, vers la fin du chelléen et surtout dans l'acheuléen, ces formes assez frustes se précisent. Ce n'est plus le bloc conservant encore sa forme naturelle et simplement adapté par quelques retailles à son usage industriel; une morphologie générale semble dominer le travail de l'ouvrier primitif. Il façonne des outils plats ovales pour ceux destinés à travailler par leurs bords tranchants (fig. 13, 14). Il allonge plus ou moins une des extrémités de l'ovale de manière à façonner un outil lancéolé, lorsqu'il veut fabriquer un outil destiné à percer, perforer, aléser (fig. 15, 16, 17).

Ici, il y a une intention très nette de réaliser une forme déterminée se surajoutant à celle nécessitée par le travail que doit exécuter l'outil. Il est

vrai que, pour obtenir un tranchant de plus en plus coupant, le préhistorique a été amené à enlever sur l'épaisseur du silex de plus en plus de matière et qu'ainsi il a obtenu un outil, toujours ovale mais de plus en plus plat. Son habileté technique se perfectionnant, il a pu arriver à un résultat souvent très remarquable (fig. 18).

Or, chose singulière, dans quelque partie du monde qu'on rencontre des instruments chelléens ou acheuléens, leur forme est partout et toujours la même : depuis les bords de la Tamise jusqu'au cap de Bonne-Espérance, en passant par la Tunisie, l'Égypte, Tombouctou et le pays des Somalis; depuis les bords de la Delaware entre Washington et New-York jusque dans l'Inde. Or, ces formes générales sont tellement systématiques, tellement individualisées que réellement on serait tenté, non pas de les considérer comme des créations sporadiques de l'intelligence humaine simultanément en divers points du monde, mais bien plutôt comme une tradition successivement transmise.

Dans le temps aussi, ces formes ont eu une durée, très longue certes, mais limitée. Elles ont apparu au début du chelléen, ont duré durant tout l'acheuléen, le moustérien et disparaissent définitivement à l'aurignacien moyen. Il est fort probable que cette évolution, évidente en Europe, surtout en Gaule, a dû être la même dans le monde entier. En tout cas, pas un seul fait bien établi n'a pu être relevé contre cette donnée scientifique.

L'époque moustérienne se caractérise fauniquement par l'apparition du renne — au moins dans le centre de la Gaule, comme nous l'avons établi avec Peyrony. Industriellement, on y constate un perfectionnement de l'outillage déjà en usage à l'acheuléen : des lames coupantes retouchées, variées suivant leurs usages et dont les plus typiques forment les deux familles morphologiques : 1° des racloirs, coupoirs, tranchoirs, etc. (fig. 20), larges éclats retouchés le plus souvent sur un seul bord et presque toujours seulement sur une face, que les Français appellent racloirs et qu'il serait plus rationnel de dénommer comme le font les Américains pour des pièces analogues : des *knifes*, couteaux ; 2° des pointes, dites du Moustier, pointes unifaces fabriquées au moyen d'un large éclat triangulaire retouché sur ses deux bords et muni ainsi d'une pointe (fig. 19, 20, 21).

Le perfectionnement réalisé par ces deux ordres de pièces consiste surtout en ceci. Le coup de poing acheuléen plat, ovale ou triangulaire, était destiné à couper par un de ses bords : il est en effet souvent asymétrique, l'autre bord devait être tenu dans la main, probablement enveloppé ou garni de résine ou d'un paquet de filaments végétaux (ainsi que l'ethnographie surtout américaine nous en montre de nombreux spécimens). Tout naturellement ce tranchant, pour être façonné, avait nécessité l'enlèvement à la surface de la pièce d'une série de lames et de grands éclats. Or, ce travail exigeait toujours une grande habileté et demandait un temps relativement assez long. De nombreuses expériences de fabrications de tels instruments que j'ai faites et répétées maintes fois

depuis plus de trente ans m'ont montré que, pour faire une hache acheuléenne, il faut bien, même si on est habile, de dix minutes à un quart d'heure au moins, et que cela nécessite l'enlèvement sur la pièce de plus de cent éclats. Or, tout cela pour obtenir un tranchant! Eh bien! le grand progrès qu'ont réalisé les Moustériens a été de fabriquer rapidement et sans beaucoup de travail des tranchants aussi bons que ceux des haches acheuléennes et souvent coupant mieux.

Ceci a été réalisé au moyen de larges éclats épais, simplement retouchés sur le bord par l'enlèvement de lamelles courtes, minces, restant limitées à un demi et au maximum un centimètre de ce bord. Un tel travail peut être exécuté en quelques minutes, tout compris. Il était donc très aisé pour le préhistorique de fabriquer un de ces couteaux, puis, si nécessaire, de le retoucher après un court emploi et de le rejeter au bout de peu de temps, puisqu'il était si facile d'en faire un autre.

Mais, en dehors des avantages considérables de cet outil meilleur, et fabriqué à bien moins de frais que l'ancienne hache acheuléenne, il y avait encore un progrès important réalisé, celui de l'obtention d'un véritable fil sur ces couteaux moustériens. En effet, les retouches du bord de ces racloirs sont très variables. Quelquefois, c'est le fil même du silex qui a été employé sans retouches, mais il est d'une extrême fragilité et ne dure pas. Ou bien au contraire les retouches sont épaisses, presque perpendiculaires au bord tranchant, qui est ainsi solide, résistant, et peut servir de râcloir, rape ou scie. D'autres fois, les retouches sont bien plus obliques par rapport au bord de la pièce qui coupe mieux.

Toutes ces retouches peuvent être obtenues de façons variées. Cependant, la percussion qui servait à l'enlèvement des lames sur les nucléi ne donne guère de bons résultats; la pression a dû être employée le plus souvent, soit au moyen de l'extrémité d'une pierre, soit plutôt d'un os qui, appuyé fortement sur le bord de la pièce et par-dessous, en détachait une lamelle. Parfois il a pu y avoir choc direct de la pièce d'os frappant le bord du silex ou sur laquelle on pouvait aussi frapper avec un marteau de bois en l'utilisant comme un ciseau interposé; parfois enfin la percussion avec une masse d'os ou de bois a pu être employée. Enfin les retouches ont pu être faites par contrecoup (comme faisaient les tailleurs de pierre à fusil, il y a quelque 20 ans). Le bord de la pièce était posé sur une enclume (fig. 25), un coup sec était frappé sur ce bord de haut en bas; et, par contrecoup, de bas en haut, l'éclat sautait.

Mais lorsqu'il s'agit d'obtenir des retouches presque parallèles à la surface de l'éclat, donnant par leur réunion un tranchant pouvant présenter même tous les caractères du fil, alors la méthode employée était la suivante, ainsi que j'ai pu m'en assurer expérimentalement. Tenant de la main gauche un morceau d'os et de la droite l'éclat à retoucher, la face portant le bulbe en dessous, on frappe assez fortement ce bord sur l'os maintenu immobile dans la main ou même placé sur un point d'appui solide; on détache ainsi sur le dos de la pièce, de bas en haut, un ou deux petits éclats courts. En répétant ces chocs, ce qui peut se faire

très vite, on arrive à retoucher en très peu de temps le bord de la pièce, auquel on donne en même temps, et de ce fait, un fil réel qu'on obtient même complètement en pressant fortement le bord de la pièce sur l'enclume d'os.

Il est probable que nombre de pièces osseuses présentant des entailles et des incisures (qu'Henri Martin a signalées et soigneusement décrites à la Quina et que nous connaissions depuis longtemps, sans toutefois y attacher d'importance et d'ailleurs sans les avoir publiées) n'ont pas eu une autre destination. Nous en trouvons en abondance dans tous nos gisements, moustériens surtout (fig. 21, nos 13 et 14). Cette particularité du travail du couteau moustérien est intéressante à noter. Elle n'est d'ailleurs pas la seule que les Néanderthaliens ont mis en œuvre. Car il est probable qu'ils ont employé simultanément les divers procédés dont nous avons parlé ci-dessus et peut-être même d'autres, ayant toujours pour base l'emploi de l'os comme retouchoir. En tous cas, ils ont réalisé un grand progrès dans la technique de la fabrication du tranchant.

Bien plus grand encore sera le progrès industriel général et aussi particulier qu'ont réalisé les Aurignaciens, tellement grand que l'anthropologie ne nous eût-elle pas révélé l'abîme anatomique qui sépare le Néanderthalien de l'Aurignacien, l'industrie seule nous aurait montré cet abîme qui fait que les deux civilisations moustériennes et aurignaciennes peuvent être considérées comme radicalement différentes l'une de l'autre.

Les quelques formes industrielles communes qu'on trouve encore dans l'aurignacien (racloirs, pointes, pièces acheuléennes) peuvent être considérées comme des reliquats dus à quelques subsistants égarés des époques antérieures, ou à l'influence des réminiscences moustériennes se produisant dans le milieu aurignacien. C'est là d'ailleurs une règle générale. Une civilisation et ses représentants ne peut disparaître brusquement; elle laisse dans la civilisation suivante des reliquats de tous genres qu'on y peut reconnaître souvent pendant longtemps encore.

Dans la technologie instrumentale dont nous nous occupons ici, les transformations apportées par les Aurignaciens sont radicales et portent sur deux points : la création de la technique permettant d'obtenir de longues lames étroites et minces et l'utilisation de l'os, de la corne et de l'ivoire, ignorée presque complètement des Moustériens et complètement de leurs prédécesseurs.

La fabrication des larges et épais éclats mis en œuvre par les Moustériens était en général rudimentaire. Ils les obtenaient en frappant sur un bloc de silex, là où se trouvait un plan de frappe, donc d'une façon fort irrégulière. Tout au plus les tailleurs habiles arrivaient-ils à débiter en sortes de tranches des masses de silex peu volumineuses, comme l'a montré Bourlon. Aussi les nucléi résiduels des Moustériens sont-ils informes. Cependant l'enlèvement d'un large éclat sur un bloc matrice préparé par un certain nombre d'enlèvements d'éclats est un processus que l'on trouve dès le moustérien. A Montières près Amiens surtout, il

est très net, comme l'a montré Commont. On y trouve en effet, avec les éclats dits éclats Levallois (fig. 24), des disques ordinaires dont l'usage est encore assez problématique (fig. 22), et d'autres à surface supérieure unie qui ne sont autres que les nucléi préparés par des tailles multiples et desquels on a détaché le grand éclat (fig. 23). C'est là également un type fréquent et très caractéristique du paléolithique égyptien.

Or, c'est précisément cette même technique que l'Aurignacien a mise en œuvre pour obtenir ses belles et longues lames, mais il l'a adaptée d'une façon remarquable au but nouveau qu'il voulait atteindre. Le nucléus aurignacien est en effet soigneusement préparé par une série de multiples retouches; il présente généralement une forme allongée et peu large nécessaire pour obtenir une lame. A une extrémité, un plan de frappe oblique est soigneusement ménagé (fig. 28).

Mais là où le progrès industriel réalisé est considérable, c'est dans l'enlèvement des lames sur le nucléus (fig. 26). Étant donné le peu d'épaisseur de ces lames, la largeur très faible du point percuté, il semble évident que la percussion (qui paraît bien avoir été le principal procédé mis en œuvre pour l'obtention des lames larges et éclats par les Moustériens) a été perfectionnée par une technique bien plus savante. Ou bien l'Aurignacien a employé la percussion au moyen d'un outil intermédiaire : ciseau, par exemple en corne ou en os, appliqué par une extrémité sur le bord du nucléus et percuté sur son autre extrémité au moyen d'une masse de pierre, ou mieux de bois ou de corne. Certaines pièces en os ou corne, exceptionnellement en pierre, écrasées à une extrémité et que nous retrouvons dans les gisements, ont pu servir à cet usage (fig. 38, 52).

Peut-être aussi la pression seule a-t-elle permis parfois d'obtenir ces lames. C'est par ce moyen, on le sait, que les Mexicains anciens détachaient leurs charmants couteaux d'obsidienne des nucléi soigneusement préparés, ainsi que Torquemada le raconte dans un chapitre de son livre classique (*Monarchia indiana*), malheureusement d'une façon si peu claire qu'il est impossible de restituer le procédé.

Quoi qu'il en soit, les Aurignaciens ont donc su les premiers fabriquer de longues, étroites et minces lames dont certaines ne mesurent pas moins de 15 à 20 centimètres. Ils les ont admirablement retouchées mais à ce point de vue, ils n'ont eu qu'à copier la technique déjà fort habile des Moustériens (fig. 36, 37, 39). Il y a pourtant dans leur façon de faire les retouches des différences assez fréquentes : les retouches sont souvent beaucoup moins obliques que celles des Moustériens.

A côté des lames-couteaux des Aurignaciens, on trouve dans leurs foyers une série d'outils nouveaux, les grattoirs, perçoirs, burins, totalement ignorés des Moustériens. Quelle a pu être la genèse de ces intéressants outils? C'est ce que nous allons examiner.

L'idée géniale des Aurignaciens de fabriquer des ustensiles ou même des armes en os, en corne ou en ivoire, a nécessité pour sa réalisation la constitution d'un certain nombre d'outils, adaptés à ce nouveau travail et ce sont précisément ceux que nous venons d'indiquer. La nécessité a donc

déterminé leur création. Mais leurs formes même ont-elles été imaginées de toutes pièces par les Aurignaciens? Je ne le pense pas, et l'étude dans les gisements d'un très grand nombre de pièces souvent grossières, qu'on ne recueille en général pas, me semble donner l'explication de la genèse de ces points spéciaux.

Tout d'abord le grattoir. Qu'est-ce qui a bien pu faire imaginer par l'Aurignacien la forme d'une telle pièce en arc de cercle, avec une base plus ou moins épaisse, ou au contraire façonnée sur l'extrémité d'une lame? Le nucléus nous en donne la clef. En effet, lorsque sur un nucléus une série de petites lames ont été enlevées, le bord de ce nucléus, du côté du plan de frappe courbe, forme un véritable tranchant, parfaitement apte à couper, racler, entailler, etc. (fig. 31). Ce dispositif n'est qu'un stade résiduel de la fabrication des lames; il a dû être utilisé par les Aurignaciens mais, fait ethnographique fort important, ces hommes étaient des observateurs et d'ingénieux imitateurs. Ayant reconnu que ce qu'ils avaient obtenu sans le chercher : le bord tranchant du nucléus, leur rendait service, ils l'ont copié et ainsi a pris naissance le grattoir dit Tarté, qui n'est en somme que la copie du nucléus prototype (fig. 30).

Rapidement aussi, perfectionnant cet instrument nouveau, le grattoir, les Aurignaciens ont façonné des tranchants de dimensions et de formes variables, depuis l'arc très évasé jusqu'au vrai bec, et ainsi ont été constitués toute une série d'outils rappelant les ciseaux, les gouges, les becs-d'âne, etc., des sculpteurs modernes (fig. 30, 32).

Un autre outil, nécessité aussi par le débitage et le façonnage de l'os, de la corne et de l'ivoire, comme aussi par le travail de la gravure qui apparaît aussi à cette époque, c'est le burin. La genèse de ce curieux outil (fig. 29, nos 1 et 2), formé par la rencontre de deux plans déterminant un angle dièdre, a toujours semblé singulière. Il paraît fort probable que, là encore, ce n'est qu'une copie d'une forme obtenue inconsciemment dans le cours du travail de la pierre. Or ceci, c'est encore le nucléus qui va nous le montrer.

Si on examine en effet des séries de nucléi aurignaciens, en choisissant surtout ceux qui sont allongés, on en trouve assez fréquemment dont une des extrémités, taillée comme toute la pièce, montre précisément la rencontre adventice de deux plans formant ainsi un angle dièdre (fig. 28). Il paraît évident que les Aurignaciens ont dû d'abord se servir d'un instrument si bien adapté spontanément à l'usage d'entailler ou de creuser. Puis, comme nous l'avons vu plus haut, le raisonnement est intervenu et ils auront essayé de reproduire artificiellement l'outil qu'ils avaient ainsi découvert. Le burin aurait été créé ainsi. Cette interprétation est bien entendu hypothétique, mais, comme la précédente, elle paraît vraiment rationnelle (V. aussi fig. 33.)

Parfois il arrive que l'extrémité du nucléus, au lieu de former un angle dièdre, a donné naissance, dans sa taille adventice, à un angle trièdre (fig. 27). De ce fait, se trouve constitué fortuitement un autre outil : le perçoir, ou alésoir, ou taraud. Employé tel quel, il donne de très bons

résultats; mais, après un court usage, il se produit tout autour une série d'écaillures ou d'éclatements. L'aspect est alors exactement celui du perçoir le plus classique. Il a suffi à l'Aurignacien de remarquer l'utilité et la commodité de cette pièce, puis de la copier (fig. 35). Et c'est ainsi que le seul fait d'avoir imaginé ou façonné le nucléus — à l'imitation des Moustériens (mais en l'adaptant à la fabrication des lames longues) — a amené les Aurignaciens, par l'observation et la copie de formes adventices, à créer un outillage aussi nouveau qu'intéressant et tout à fait spécial. Il est juste de dire que, pour fabriquer les burins sur lames, les Aurignaciens ont dû imaginer un procédé nouveau de choc violent donné en plein sur l'extrémité d'une lame. Ainsi part un éclat très spécial et il reste sur la lame une brisure qui constitue l'angle dièdre du burin (fig. 29).

C'est également une utilisation et une adaptation du nucleus qui a permis aux mêmes primitifs de se constituer un outillage destiné à exécuter sur les parois de leurs cavernes des gravures, voire même des sculptures.

Un exemple très net en est fourni par l'étude du gisement célèbre du cap Blanc, près des Eyzies (Dordogne). On sait, que sous cet abri, les primitifs (Aurignaciens ou très vieux Magdaléniens) ont sculpté en ronde bosse plusieurs chevaux grandeur naturelle. Or, si l'on examine le nombre considérable de nucléi assez volumineux qui ont été recueillis au pied même des sculptures, on peut facilement y reconnaître une série de formes donnant telles quelles, par suite du seul travail de préparation du nucléus puis d'enlèvement de quelques lames, d'excellents et grands grattoirs, de vrais coupoirs, des bords longs et coupants, de gros perçoirs alésoirs et de volumineux burins.

Là même, il semble que, étant donné le nombre des nucléi, il n'avait pas été nécessaire de fabriquer beaucoup d'outils autres et que ces nucléi avaient suffi, étant bien choisis, pour parfaire le travail. C'est là encore un curieux exemple d'une innovation dans l'outillage, nécessitée par les circonstances et admirablement réalisée par les Aurignaciens (fig. 33).

Ces outils de fortune ont, du reste, été reproduits volontairement par les Aurignaciens et dans plusieurs gisements (et même aussi au cap Blanc) de véritables pics ont été fabriqués par eux; ils n'ont fait que copier les nucléi dont nous parlions ci-dessus. Lalanne en a recueilli une belle série dans ses fouilles du cap Blanc. J'en ai retrouvé une série dans le gisement magdalénien de Limeuil. Plusieurs sont régulièrement triangulaires à la coupe avec une face inférieure lisse (fig. 54 et 55). Sont-ce des pics, des rabots, des ciseaux à bois? En tout cas, chose singulière, Setton Karr en a recueilli de beaux spécimens dans ses curieuses stations des environs de Thèbes. On voit que c'est un type étendu dans l'espace et le temps. Ils sont rares dans le néolithique de gaule.

Un bien singulier outillage, c'est celui qui est constitué par ce qu'on appelle très improprement « la lance solutréenne ». Il est évident que ces grandes pièces plates, extrêmement minces, employées comme pointes

de lances, se seraient brisées au moindre choc. Là encore, comme pour l'acheuléen, il y a une technique univoque qui a été employée pour fabriquer des pièces très différentes : depuis des pointes de flèches, de javelots, de lances, jusqu'à des couteaux à usages variés. On peut d'ailleurs se rendre parfaitement compte des emplois de ces curieuses pièces dans l'antiquité puisque, chose singulière, elles sont restées exactement les mêmes jusqu'à nos jours dans l'outillage de maints peuples.

On sait par exemple que le couteau à sacrifice, avec lequel les Aztèques ouvraient l'épigastre de leurs victimes humaines pour en arracher le cœur, était une lame solutréenne; que, vers le 5e ou 6e millénaire avant l'ère, les Égyptiens fabriquaient d'admirables pièces de ce genre (les plus belles connues) (fig. 79, 80), qu'au Japon, aux États-Unis, en Australie, en Afrique, ce type industriel était extrêmement répandu et qu'il est encore utilisé surtout rituellement. On en trouve dans des gisements tunisiens (fig. 77) et d'ailleurs les Néolithiques eux-mêmes, surtout dans le sud de la Gaule, en Italie, en avaient fabriqué de fort beaux spécimens (fig. 76, 78).

Or, si l'on cherche à en étudier le mode de fabrication et l'origine, on se trouve fort embarrassé. Il est fort probable que, ainsi que l'avait dit Pigorini depuis fort longtemps, le prototype qui a servi de modèle aux Solutréens est la belle hache acheuléenne ou moustérienne très fine, mince, soigneusement retouchée sur toute la surface, comme on en trouve en maints points, par ex. à Montières près d'Amiens, au Moustier même ou dans le sud de la Dordogne, etc. Les Solutréens avaient-ils recueilli dans des gisements acheuléens, abandonnés depuis des siècles, des spécimens de ces pièces? En ont-ils eu des modèles transmis par les Aurignaciens qui, vers la fin de leur évolution, ont commencé à employer ce mode de taille comme Peyrony l'a constaté au Ruth (Dordogne) (fig. 39).

Mais lorsqu'il s'est agi de réaliser la fabrication-copie de ces belles pièces acheuléennes, le Solutréen s'y est pris d'une façon autre que ne le faisait l'Acheuléen. Tandis qu'en effet celui-ci employait surtout la percussion, le Solutréen semble ne s'être servi de ce moyen que pour dégrossir le bloc de silex ou la plaquette qu'il allait utiliser pour faire son couteau. Il obtenait ainsi souvent une ébauche qui ressemble considérablement à une pièce acheuléenne, ou moustérienne; on en trouve fréquemment ainsi à Laugerie-Haute (fig. 42). Partant alors de cette ébauche et travaillant probablement, par pression (fig. 38, 51), l'artiste solutréen façonnait la pièce, l'amincissait, enlevait à sa surface de larges éclats plats, et finissait par fabriquer une de ces admirables pièces qui font la joie des collectionneurs (fig. 41, 43).

Or, ce procédé est exactement le même que celui mis en œuvre par les innombrables populations qui, dans l'antiquité et de nos jours encore, ainsi que nous le disions plus haut, ont façonné et font encore ces mêmes couteaux. Il est évident qu'il y a un tour de main tout particulier, une façon de tenir la pièce bien serrée entre les doigts en appuyant fortement sur le bord, avec le retouchoir, en os le plus souvent (fig. 51) (États-Unis et

Esquimaux par ex.) et parfois en pierre (fragments de quartz qu'emploient les Australiens du Centre pour faire de superbes pointes au moyen du verre de bouteilles ou des isolateurs en porcelaine qu'ils volent sur les poteaux télégraphiques).

En tout cas, c'est un fait d'évolution bien curieux que de voir l'industrie du couteau solutréen très limitée à l'époque solutréenne et n'ayant eu qu'une faible durée, s'être perpétuée, ainsi qu'on vient de le voir, jusqu'à nos jours, et se rencontrer en bien des points de la surface de la terre.

La taille solutréenne de la dite époque a donné naissance à des formes similaires, mais de dimensions très variées, correspondant à des usages non moins différents. Elle a pu créer ces admirables pièces de Volgu, probablement couteaux rituels (comme ceux des tombeaux égyptiens), qui mesurent jusqu'à 25 centimètres de longueur, et au contraire de minuscules pointes de flèches de 2 à 3 centimètres de longueur. Ces dernières ont un intérêt évolutif et ethnographique tout particulier. Elles démontrent tout d'abord l'existence à cette époque d'appareils à projeter des traits fort légers, de courtes sagaies. Pour des traits à armatures en pierre de 3 à 4 centimètres, on peut admettre l'existence de projecteurs. Comme on le sait, ce sont des pièces de bois, ou d'os, ou corne, munies d'un crochet à leur base et qui servaient à donner une impulsion très forte au trait qui était placé dessus. C'est un appareil très fréquent dès l'antiquité dans toute l'Amérique, et de nos jours encore surtout dans l'Amérique du sud, l'Australie et chez les Esquimaux (fig. 44).

Mais lorsqu'on est en présence de pointes en silex très petites, on doit conclure qu'il s'agit d'armatures de flèches. Or celles-ci, lorsqu'elles sont petites et légères, ne peuvent se lancer avec un projecteur, et l'on est ainsi amené à admettre l'existence de l'arc dès le solutréen.

Ces petites pointes solutréennes ont également un intérêt évolutif. Elles nous donnent la clef de l'origine du pédoncule que nous voyons très développé à l'époque néolithique. Si on peut étudier des séries nombreuses de pointes solutréennes, comme j'ai pu le faire à Laugerie-Haute, il y a bien des années déjà, on constate que très fréquemment les pièces solutréennes étaient brisées. On en retrouve à Laugerie-Haute des quantités considérables qui sont à l'état fragmentaire. Mais souvent les pièces brisées ont été réutilisées, quelquefois sous forme de grattoirs, de perçoirs et enfin on trouve parfois de ces pièces dont la base brisée a été façonnée à nouveau de manière à améliorer le prolongement pointu produit par la fracture, et à constituer une vraie soie destinée à pénétrer plus facilement dans la hampe. C'est là très vraisemblablement l'origine de cette idée de faire une soie donnant une emmanchure plus aisée. Ce que le hasard avait ainsi produit a été remarqué, puis utilisé, amélioré et enfin copié par les Solutréens.

Et c'est ainsi qu'à la fin de leur évolution, ils ont fabriqué ces jolies pointes à cran (fig. 45) où l'idée de la soie est prépondérante et où d'ailleurs le travail de la pièce se simplifie par suite d'économie de temps et de peine : c'est le même principe que celui mis en œuvre, ainsi que

nous l'avons vu plus haut, par les Moustériens simplifiant l'outillage acheuléen. En tout cas, c'est au solutréen qu'il faut chercher l'origine du pédoncule et de la morphologie de la pointe de flèche néolithique. C'est même dans la pointe à cran qu'il faut également reconnaître le prototype de la barbelure, unique dans celle-ci, double à l'époque néolithique, mais correspondant au même besoin de rendre la pointe plus meurtrière en l'empêchant d'être extraite facilement de la blessure (fig. 74, 75).

Comme dans bien des cas d'ailleurs, le processus de cette fabrication du pédoncule n'a pas été univoque. Déjà les Aurignaciens, utilisant la soie naturellement obtenue dans la fabrication de nombre de petites lames qu'ils débitaient sur leurs nucléi, avaient, toujours probablement par la même idée de copie d'un résultat adventice dans la taille de la pierre, fabriqué vers la fin de l'aurignacien supérieur une série de pointes pédonculées ayant pu aussi être en partie les ancêtres de la pointe à cran (fig. 40).

Dans l'évolution ethnographique européenne (sauf semble-t-il en Italie), au travail solutréen, là où il a existé, a succédé l'industrie magdalénienne où le travail de l'os, de la corne et de l'ivoire l'emporte considérablement sur celui de la pierre. Celle-ci ne sert plus qu'à faire de très minces et élégants couteaux et tous les outils nécessaires pour travailler l'os, la corne et l'ivoire, voire même la pierre.

Alors, en effet, se multiplie le burin avec toutes ses variétés de dimensions et de formes, depuis le minuscule burin jusqu'au gros et solide burin ayant probablement servi entre autres à graver les parois des cavernes.

C'est alors aussi qu'apparaît le bec de perroquet, ce singulier outil formé d'un éclat assez large, retaillé tout autour au moyen de retouches verticales et à l'extrémité duquel un coup très habile a détaché une lamelle du bord, déterminant ainsi un petit angle dièdre du même genre que celui des burins et pouvant, comme ces outils, servir à graver finement et à faire de petites entailles sur l'os, l'ivoire ou la corne (fig. 46).

Il faut aussi citer toute la série des petits perçoirs fins, délicats quelquefois comme une épingle, ayant servi aussi à graver, voire même à percer le chas des aiguillles en os ou en ivoire, ou à tatouer. Ils n'ont pu être fabriqués qu'au moyen de retouches par pression très délicate et avec un minuscule retouchoir. Tous ces curieux petits outils apparaissent alors au magdalénien mais ne lui subsistent pas et, tout comme le burin (apparu à l'aurignacien) ils disparaissent avec la fin des temps quaternaires (fig. 46, 47, 48).

Cet intéressant petit outillage, ainsi d'ailleurs que la quantité innombrable des lames minces, fines, étroites, variant de 1 à 15 centimètres et parfois plus de longueur, si élégantes, que les Magdaléniens fabriquaient à foison, a été certainement obtenu par pression. Les lames étaient enlevées sur un simple rognon de silex mais très souvent détachées d'un bloc-nucléus préparé par une taille soigneuse qui, fréquemment et volon-

tairement, cherchait à obtenir une surface vive du silex et par conséquent à facettes, résultant de l'enlèvement d'une série de petits éclats sur le dit nucléus. Or, pour obtenir ce résultat, il était indispensable de partir d'un bord tranchant et d'enlever en partant de ce bord la série d'éclats nécessaires. Pour ce faire, il est nécessaire, afin que le bord reste rectiligne ou à peine ondulé, d'enlever les éclats tantôt sur une face tantôt sur une autre. De ce fait, le nucléus préparé présente un aspect tout spécial (fig. 28). Or, l'éclatement qui détache le bord ainsi façonné donne naissance à une lame d'angle, type très fréquent dans tous les gisements magdaléniens (fig. 49). Le reste de la surface du nucléus préparée par la retouche préalable, puis ensuite enlevée avec la lame dont elle forme le dos, se rencontre bien plus rarement. Elle sert toujours à former des pièces de choix.

Quant à la lame d'angle, il est difficile de dire si elle avait une destination spéciale, ou si c'était simplement un reliquat de travail du nucléus. On a prétendu qu'elle avait pu servir pour racler, gratter, scier. Tout cela paraît bien théorique. A ce propos, je me permettrai de faire remarquer que ce travail du nucléus magdalénien est, en somme, identique au travail que plus tard les Néolithiques exécuteront au Grand-Pressigny pour fabriquer leurs grosses *livres de beurre*. Le bord de ces volumineux nucléi présente absolument l'aspect de celui des lames d'angle magdaléniennes, il reconnaît la même origine : nécessité du travail de façonnement de la surface du nucléus par des coups alternant sur le bord, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mais au Grand-Pressigny, ce bord (simple résultat d'un travail destiné à obtenir autre chose que ce bord lui-même) a pu être employé soit tel quel, encore adhérent au nucléus, pour râper, scier, suivant l'hypothèse de Frémont, et en tous cas a été certainement utilisé une fois enlevé, soit comme racloir, râpe, soit même comme enclume pour les retouches : c'est ce que m'avait dit il y a quelque vingt ans Du Chasteignier, et c'est aussi ce qu'a très bien indiqué mon élève Mme Barnett dans une communication faite au dernier Congrès des Sociétés savantes à Paris sur les *Outils d'usage du Grand-Pressigny*.

Ces quelques observations nous amènent à signaler plusieurs particularités de la fabrication de certaines pièces néolithiques ou même campignyennes : telles sont le pic et le tranchet.

Le pic a été considéré longtemps comme spécial au néolithique. Nous avons vu qu'il existait déjà dès l'aurignacien comme copie du nucléus, mais il a toujours été très rare dans tout le paléolithique et n'y a jamais eu exactement l'aspect du pic campignyen ou néolithique, si abondant à ces époques. Le pic néolithique est en effet assez différent du pic aurignacien dont il peut dériver, en passant par le même type, un peu mieux taillé, qu'on rencontre de temps à autre à l'époque magdalénienne.

Il est juste aussi de dire qu'il peut y avoir une autre origine de la morphologie du pic néolithique : c'est l'adaptation à ce travail particulier du rognon naturel de silex. C'est ainsi que, dans l'Yonne, on trouve assez

fréquemment des sortes de boudins de silex naturel avec leur cortex. Comme ils présentaient souvent des saillies, celles-ci ont été enlevées par quelques coups, et une extrémité a été apointée par un petit nombre de retouches (fig. 56); tels quels, ces grossiers outils peuvent rendre d'excellents services. Mais souvent le travail a été un peu plus complet, les enlèvements de matière un peu plus accentués et alors la ressemblance s'accentue avec les pics aurignaciens ou magdaléniens. Elle devient plus grande lorsque le rognon ou le bloc de silex primitif a été complètement décortiqué par les retouches, et qu'alors a été façonné le vrai pic classique (fig. 58, 61, 62). Voilà donc deux processus différents ayant servi de prototypes à un outil d'ailleurs très spécialisé comme forme mais dont les usages multiples nous échappent encore, sauf celui de pic.

Une autre forme qui apparaît à ce moment, tout à fait au début du néolithique, à l'époque campignyenne, le tranchet ou ciseau, était absolument ignoré à l'époque paléolithique. L'idée même qui a donné naissance à cet instrument était presque inconnue dans le paléolithique. Elle se résume en ceci : aménager un ustensile de façon à utiliser comme partie agissante le bord naturel coupant du silex, tandis que la partie devant être tenue à la main doit être modifiée par les retouches de façon à ne pas blesser celui qui s'en sert, ou au contraire être disposée pour être emmanchée facilement. Or, cette idée, on la retrouve, réalisée exceptionnellement, dès l'époque chelléenne : rarement chez le Moustérien qui, parfois, se servait de racloirs dont le bord coupant ne présentait aucune retouche et simplement l'arête vive du silex, l'empoignure étant formée par le cortex brut et assez épais du silex.

Chez le campignyen (fig. 57) le tranchant est tout à fait rectiligne, pas très étendu et les bords de chaque côté retouchés ou presque écrasés. Deux idées ont pu lui donner naissance : ou bien une réminiscence du racloir moustérien à tranchant vif dont on retrouve parfois les mêmes particularités aux époques postérieures, ou bien au contraire un processus très analogue à celui que nous avons vu pour le pic.

En effet, dans l'Yonne, on trouve des rognons cylindriques, façonnés comme il a été dit ci-dessus pour les pics, mais dont une des extrémités a été enlevée d'un seul coup frappé latéralement, de façon à ce que la fracture donne naissance à un bord naturel coupant, et ainsi a été constitué un vrai ciseau. Comme pour le pic encore, les bords sont souvent mieux retouchés, bien façonnés, l'instrument peut être plus court et le tranchant plus large. Il y a en un mot bien des variétés mais le principe est le même et tel que nous venons de l'indiquer (fig. 59, 60, 62, 63).

Rien n'a été plus discuté en préhistoire que l'origine de la hache polie et la description du processus qui a pu lui donner naissance. Il paraît vraisemblable que ce processus est multiple. Lorsqu'il s'agissait de roche dure, souvent recueillie à l'état de galet roulé, celui-ci était choisi fort souvent parce qu'il avait à peu près la forme de la hache polie ; quelquefois cette forme était obtenue par martelage. Puis un simple polissage

dressait le tranchant et donnait le fil. On peut voir l'origine du procédé sur des petits galets de la couche au-dessus du niveau azylien du Mas d'Azyl que Piette a signalés le premier. C'est la même idée que l'usure sur l'extrémité des galets de l'abri d'Oban (Ecosse), que j'ai pu étudier sur place et au musée d'Edimbourg; ce paraît bien être aussi le processus qui a donné naissance aux haches de pierre verte des fonds de cabane italiens et des haches en roches éruptives de nos gisements de France.

Dans l'Yonne, il existe un tout autre processus. Certaines pièces sont retouchées sur leurs deux faces avec des bords rectilignes et leur extrémité présente le biseau caractéristique du ciseau; sur d'autres le biseau a été retouché par quelques coups peu nombreux ou au contraire placés l'un à côté de l'autre, et on a alors absolument l'aspect de la hache taillée néolithique dont c'est probablement là le principal processus créateur (fig. 67). Quant au polissage, il manque totalement sur beaucoup de ces pièces et ce sont celles qui sont bien taillées et régulières (fig. 68). On le voit au contraire apparaître sur les pièces mal taillées, avec saillies disposées de telle façon qu'il était impossible de les enlever par percussion ou par pression. Alors c'est par un polissage plus ou moins étendu, plus ou moins intense, mais portant juste sur ce point, que très ingénieusement les Néolithiques de l'Yonne ont supprimé ces saillies se rencontrant sur une des faces, quelquefois même sur un des bords de la hache (fig. 69). Fréquemment le polissage n'existe en effet que sur ces points; dans d'autres, les bords sont dressés aussi par le polissage et d'autres fois le tranchant irrégulier, bossué a été à son tour régularisé par le polissage. Quelquefois la pièce est bien taillée, soigneusement même et seul le tranchant est poli. De l'examen que j'ai fait à ce point de vue d'un nombre considérable de pièces dans l'Yonne, ainsi que dans les très grandes séries réunies dans ce pays jadis par notre cher ancien directeur Salmon, et léguées par lui à notre École, il résulte que le polissage de la hache n'a été à l'origine qu'un moyen pour supprimer les malfaçons de taille ayant laissé sur la pièce des saillies disgracieuses ou gênantes, ou bien encore pour redresser ou façonner un tranchant ou des bords irréguliers. Ultérieurement et par extension, le procédé a été employé pour le plus grand nombre des pièces, surtout pour le tranchant (fig. 70) ou l'instrument tout entier (fig. 71). Cette interprétation de l'origine du polissage ressort très nettement, comme on vient de le voir, des faits ci-dessus énoncés. Comme elle me paraît assez nouvelle, j'ai tenu à la signaler à mon cours, puis ici.

Ces quelques considérations, prises dans les nombreux faits que j'ai exposés à mon cours avec les figures et explications nécessaires, ont été ici présentées d'une façon synthétique et résumée. Leur aridité nous a empêché d'abuser davantage de l'attention du lecteur qui aura pu d'ailleurs faire le départ entre les faits certains et les interprétations. Celles-ci d'ailleurs toujours données pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des hypothèses permettant de grouper les faits et de comprendre leur enchaîne-

ment, mais comme je le répète sans cesse, constamment revisables et modifiables suivant les nouvelles découvertes. Avant tout en effet, elles sont conformes à la méthode scientifique prudente et progressive, autant que modeste, que je me suis efforcé de toujours employer dans mes recherches et mon enseignement, parce que je crois que c'est la seule vraie, la seule capable d'amener à des résultats sérieux. C'est elle d'ailleurs qui a fait de notre science, la préhistoire, ce qu'elle est d'aujourd'hui. A cela, je me réjouis d'avoir contribué pour une bonne part, et je ne puis qu'engager les jeunes à s'y conformer scrupuleusement.

*
* *

Ayant pu, pour illustrer cet article, d'abord dessiner un certain nombre de figures nouvelles et ensuite faire un choix considérable parmi les clichés appartenant à l'École d'anthropologie, j'ai pensé qu'il serait préférable de les ranger hors texte en rédigeant pour chacune une légende raisonnée rendant chaque figure très compréhensible et utile à consulter.

Je n'ai pu indiquer de quel mémoire chaque figure était extraite, ce qui aurait inutilement encombré les légendes; ces clichés proviennent de plusieurs de mes mémoires avec Salmon, Breuil, Peyrony, Bourrinet, Morgan et Boudy; d'autres de ceux de d'Ault du Mesnil, de Peyrony, de Bouyssonie, de Bourlon, de Bardon.

Ainsi qu'on pourra le constater, ces figures ont été rangées chronologiquement de la façon suivante :

Nos 1 à 9 : Séries d'images se rapportant à la question des pierres-figures.

Nos 10 à 18 : Chelléen et Acheuléen.

Nos 19 à 25 : Moustérien.

Nos 26 à 40 : Aurignacien.

Nos 41 à 45 : Solutréen.

Nos 46 à 55 : Magdalénien.

Nos 56 à 66 : Campignyen.

Nos 67 à 80 : Néolithique.

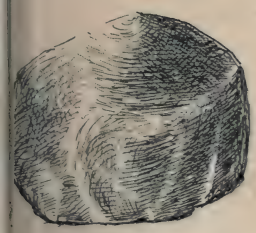

Fig. 1. — Polyèdre en silex, obtenu par des actions naturelles (chaleur et refroidissement). (Vienne.)

Fig. 2. — Rognon naturel de silex roulé dans les graviers de la Seine, avec éclatements naturels ou retouches améliorant la silhouette.

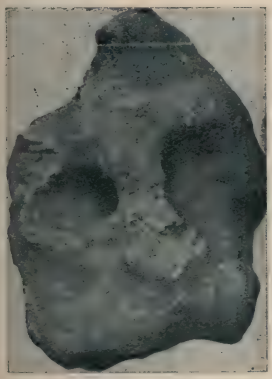

Fig. 3. — Rognon calcaire naturel rappelant grossièrement une face humaine, recueilli dans un foyer aurignacien de la Ferrassie.

Fig. 4. — Plaquette en calcaire. Silhouette de phoque avec raclages perfectionnant son aspect (Teyjat).

Fig. 5. — En bas à gauche : plaquette de calcaire à silhouette anthropomorphe. Les Magdaléniens, dans les foyers desquels elle a été trouvée, ont gravé l'œil et façonné la bouche pour accentuer la ressemblance. Les 3 autres figures sont des ébauches de gravures magdaléniennes (Grotte de Teyjat).

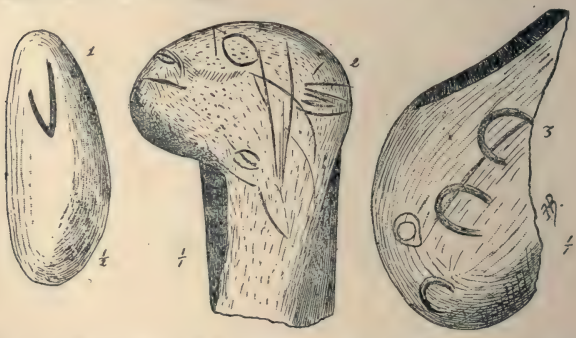

Fig. 6. — Au milieu, galet à grossière silhouette anthropomorphe dont l'œil a été gravé ainsi que la bouche et le nez. A côté, rudiments de gravures magdaléniennes (Grotte des Eyzies).

Fig. 7. — Stalactite de la grotte de Castillo (Espagne) à silhouette d'une tête de cheval. Le museau, l'œil ont été indiqués par les Magdaléniens au moyen d'assez profondes incisures (d'après Breuil).

Fig. 8. — Stalagmite (grotte de Castillo) à la surface de laquelle une saillie rappelant la silhouette d'un petit bison a été sculptée de façon à rendre l'aspect de l'animal très net (d'après Breuil).

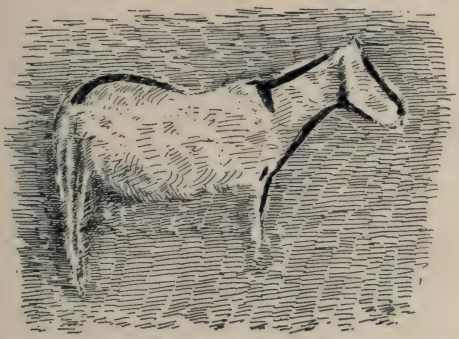

Fig. 9. — Stalactite représentant la silhouette d'un train postérieur de cheval. Le corps a été indiqué par des traits peints circonscrivant une saillie naturelle de la roche (Font de Gaume).

Fig. 10. — Instrument préchelléen (coup de poing), environs d'Amiens.

Fig. 11. — Hache chelléenne taillée à grands coups.

Fig. 12. — Outil d'usage chelléen (éclat de taille adapté en couteau ou racloir par quelques retouches) (St-Acheul).

Fig. 13. — Hache acheuléenne ovale allongée (Dordogne).

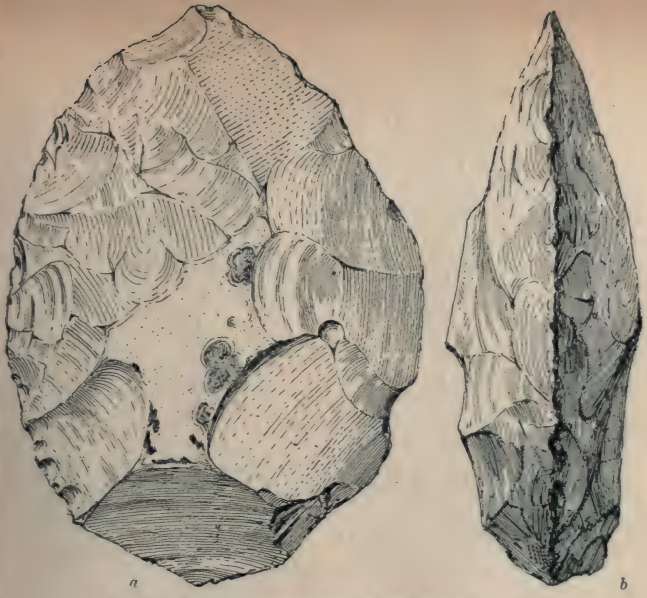

Fig. 14. — Hache acheuléenne ovale de type racloir (Tunisie).

Fig. 15. — Hache acheuléenne ovale plus allongée (Tunisie).

Fig. 16. — Hache chelléenne ou acheuléenne allongée.

Fig. 17. — Hache chelléenne ou acheuléenne lancéolée (Nord de Tombouctou).

Fig. 18. — Hache très finement travaillée, du type acheuléen, mais passée dans le moustérien.

Fig. 19. — Hache finement taillée sur les deux faces, à extrémité acérée, passant à la pointe moustérienne (Tunisie).

Fig. 20. — Pointe (à droite) et couteau (racloir) moustériens unifaces (Tunisie).

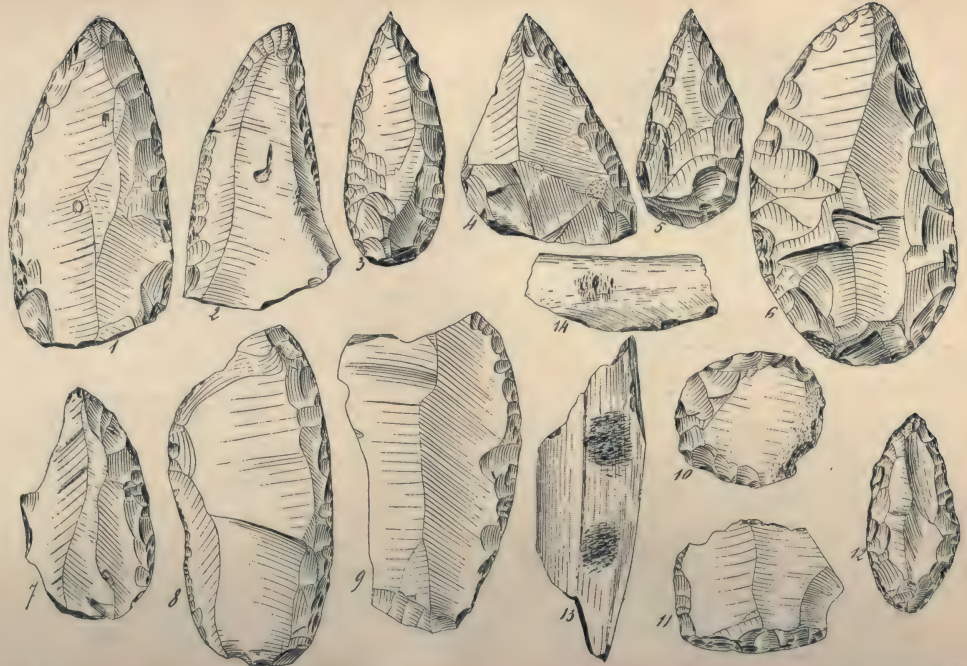

Fig. 21. — Divers types de pointes moustériennes (1 à 5); puis série de couteaux (racloirs 6 à 9); disques (10, 11) moustériens. — 13 et 14 représentent des os avec traces d'écrasement; c'étaient des retouchoirs. (Ferrassie. — Dordogne.)

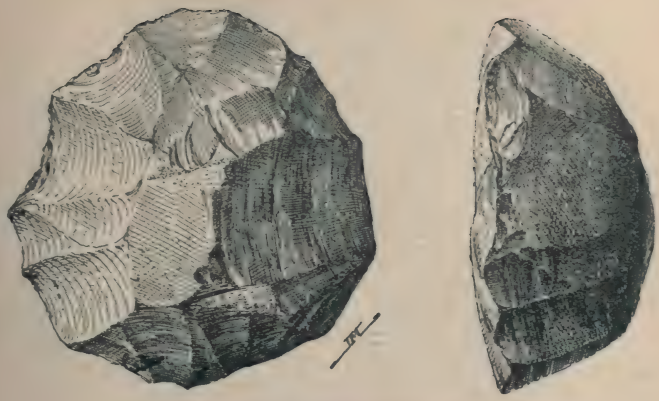

Fig. 22. — Disque moustérien typique (Tunisie).

Fig. 23. — Disque moustérien avec enlèvement de larges éclats sur la surface supérieure (Tunisie).

Fig. 24. — Un grand éclat (type Levallois-Montières) enlevé à la surface d'un large disque moustérien bien retouché (Levallois).

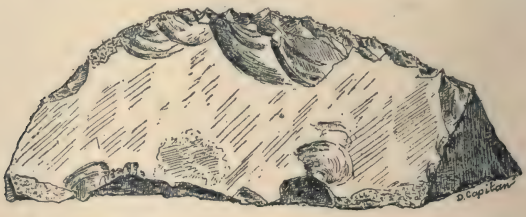

Fig. 25. — Enclume moustérienne pour retoucher les pièces (Vienne).

Fig. 26. — Nucléus aurignacien montrant le très habile débitage des lames (Tunisie).

Fig. 27. — Nucléus aurignacien montrant à son extrémité inférieure la rencontre des tailles formant par hasard un angle trièdre, constituant une sorte de taraud (Ferrassie).

Fig. 28. — Nucléus aurignacien formant par hasard à son extrémité inférieure un angle dièdre constituant un véritable burin (Vienne).

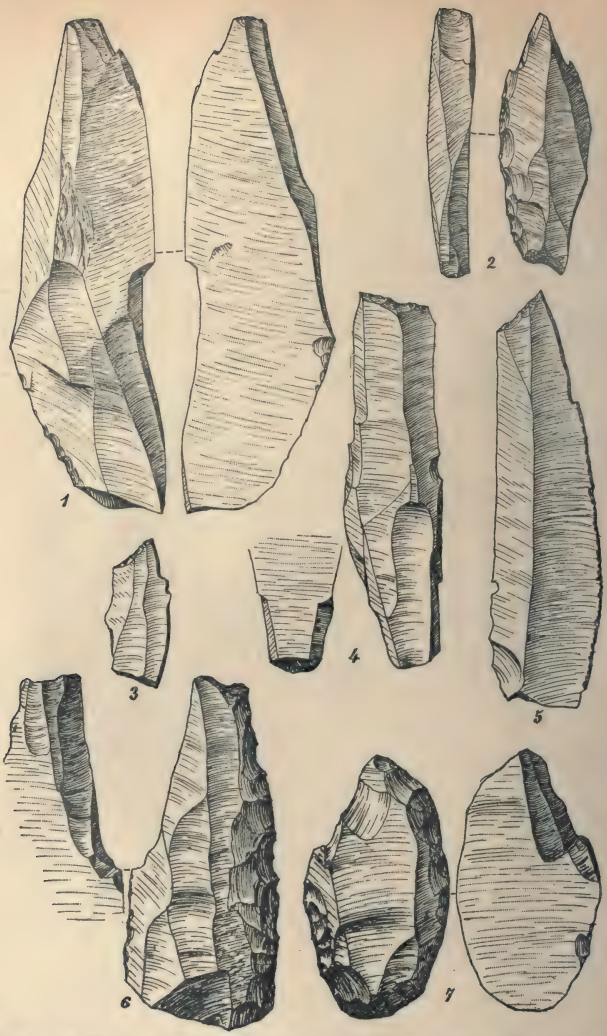

Fig. 29. — Série de figures montrant comment les préhistoriques ont obtenu volontairement un angle dièdre formant burin. C'était au moyen d'un coup brusque porté à l'extrémité d'une lame, d'un côté (1, 5, 6, 7) ou des deux côtés (2). Quelquefois un côté est retouché : 3, 5. (Grotte Lacoste, Corrèze.)

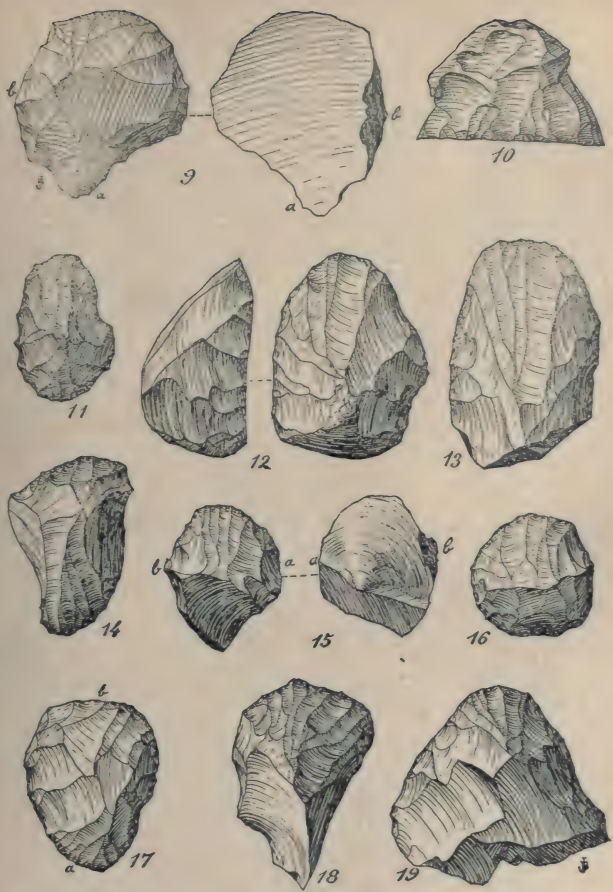

Fig. 30. — Série de pièces aurignaciennes semblant, les unes (10, 12, 13) être des nucléi pour fines petites lames, tandis que d'autres (14, 16, 17, 19) semblent plutôt être des copies de nucléus réalisant la forme en arc de cercle régulier d'un bord tranchant formé par le départ des petites lames. Ce bord porte peu de retouches. Ce sont en somme des nucleigrattoirs. (Coumba del Boultou, Corrèze.)

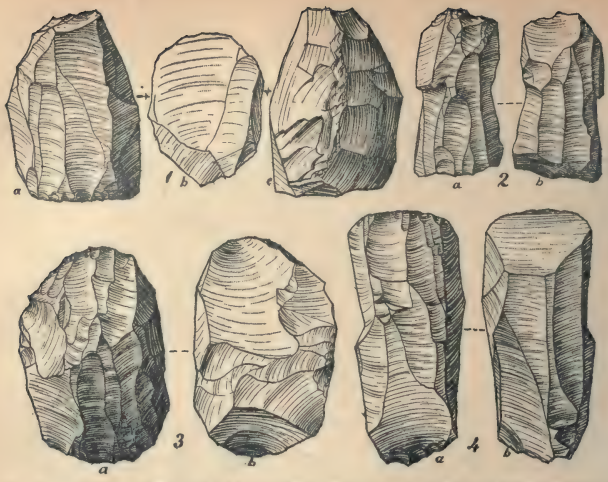

Fig. 31. — Nucléi aurignaciens sur lesquels de nombreuses lames fines ont été très habilement enlevées tout autour. Tels quels ils pouvaient constituer d'excellents grattoirs, racloirs ou rabots. (Coumba del Bouïtou, Corrèze.)

Fig. 32. — Ces copies de nucléi sont très bien retouchées sur les bords. Ce sont de vrais instruments : grattoirs nucléiformes, dits aussi grattoirs Tarté. (Coumba del Bouïtou.)

Fig. 33. — Ce gros burin-pic n'est en somme qu'un nucléus qui, débité, a présenté naturellement l'angle dièdre formant burin. Tel quel il constituait un très bon outil. (Cap Blanc, Dordogne.)

Fig. 34. — Le grattoir a été constitué ici par une série de retouches courtes en arc de cercle à l'extrémité d'une lame. C'est en somme une simplification du grattoir Tarté. C'est l'origine des grattoirs que l'on retrouvera ensuite à toutes les époques dans le monde entier. (Tunisie.)

Fig. 35. — Ce perçoir-burin a été façonné par des retouches très nombreuses. C'est en somme la reproduction voulue et perfectionnée de la pièce n° 33. (Tunisie.)

Fig. 36. — A l'époque aurignacienne apparaissent les lames fines, minces, allongées, régulières, mesurant jusqu'à 20 cm. de longueur, enlevées sur les nucléi préparés sus-indiqués (fig. 27, 28). C'est là une des caractéristiques de l'industrie de cette époque. Ces lames sont souvent très habilement retaillées sur le bord par une série de retouches régulières parfois presque verticales toujours très habiles. (Tunisie.)

Fig. 37. — Ces lames aurignaciennes sont d'une régularité parfaite et admirablement retouchées. On n'a jamais fait mieux aux époques ultérieures de l'âge de la pierre. (Tunisie.)

Fig. 38. — Dans les foyers aurignaciens on trouve aussi ces galets à surfaces piquées sur lesquelles on discute (action de pression directe pour retoucher un silex; compression sur divers objets, par exemple aiguilles d'os ou d'ivoire (Peyrony), ou encore sur un bord de nucléus; outil intermédiaire sur lequel on frappait après l'avoir appliqué sur le bord d'un silex dont on voulait ainsi détacher des éclats, etc. (Ferrassie).

Fig. 39. — Les lames aurignaciennes sont très diversement retouchées. Quelquefois (3, 4, 5) les retouches sont limitées aux bords; d'autres fois elles empiètent largement sur ce bord (6, 7); enfin elles arrivent parfois presque au centre de la pièce (8); et quelquefois même des deux côtés (9). C'est un acheminement vers l'industrie de l'époque suivante solutréenne. (Le Ruth, Dordogne.)

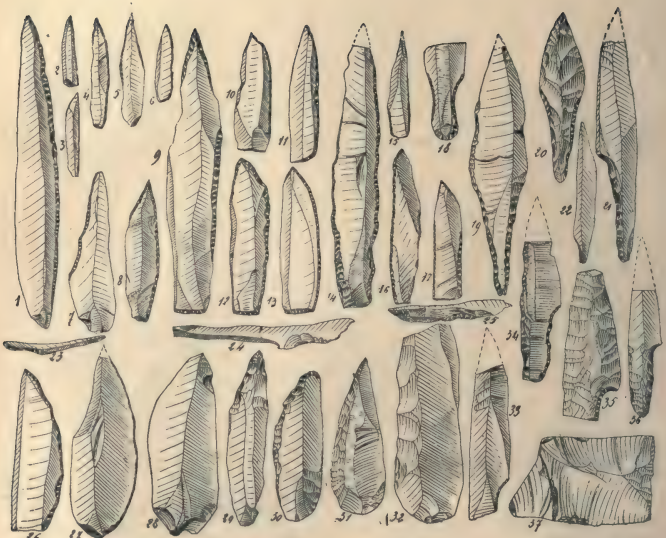

Fig. 40. — A la fin de l'aurignacien on trouve souvent de très petites et très fines lames souvent retouchées (1 à 16) : type Chatelperron, telles qu'il en existera plus tard de très nombreuses durant le magdalénien. Quelques-unes montrent déjà une véritable soie bien retouchée qui devait servir à les emmancher (19, 20, 21, 22). On voit même apparaître déjà à cette époque la pointe à cran qui deviendra si abondante à la fin du solutréen (34, 35, 36). Il semble qu'il y ait eu parfois une sorte de transition entre l'aurignacien supérieur et le solutréen. Le n° 37 figure même un fragment très net de pointe du type solutréen. (La Ferrassie, Dordogne.)

Fig. 41. — Autres types de grandes pointes-couteaux solutréennes retouchées sur les deux faces (1, 2, 3, 6). Les nos 4 et 5 sont des pointes de flèches. Cette belle taille solutréenne s'est perpétuée indéfiniment dans l'industrie lithique du monde entier. (Le Ruth. Dordogne.)

Fig. 42. — Ébauche de pointe solutréenne, taillée par percussion. Elle devait être ensuite terminée par pression. (Laugerie-Hte.)

Fig. 43. — Deux types de pointes solutréennes typiques, toutes deux extrêmement fines et minces. La figure de gauche montre que ces pièces étaient retouchées sur les deux faces. (Grotte des Eyzies.)

Fig. 44. — Projecteur australien en bois plat servant à lancer les traits. Le trait est couché sur la planchette la base contre le crochet en haut. La main saisit l'instrument à l'autre extrémité et projette le trait par un mouvement de levier qu'allonge le projecteur. (Coll^on Capitan.)

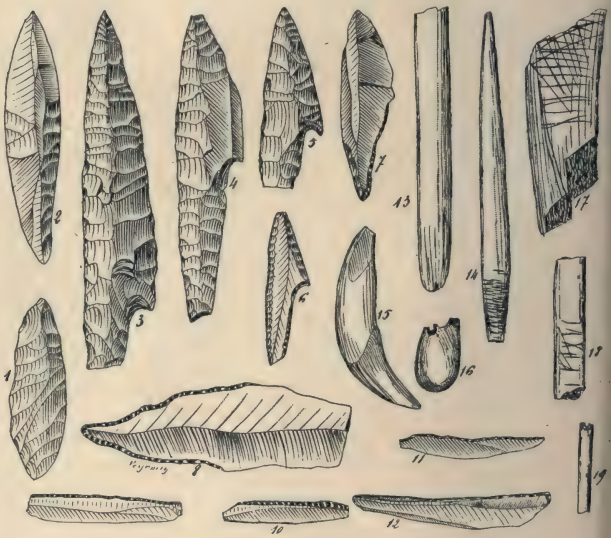

Fig. 45. — Le solutréen supérieur est caractérisé par l'abondance des pointes à cran (3 à 7) soigneusement retouchées. Elles avaient apparu à l'aurignacien. Mais leur grand développement est ici dans le solutréen supérieur. Elles disparaissent d'ailleurs ensuite. (Teyjat, Dordogne.)

Fig. 46. — Bec de perroquet magdalénien (variété de burin obtenu par un coup très fort de percuteur porté sur l'extrémité de la pièce et enlevant une lamelle déterminant l'angle dièdre du burin : nos 30, 31, 32). Cet outil était spécial aux graveurs magdaléniens. Il apparaît à cette époque et disparaît complètement ensuite. (Teyjat, Dordogne.)

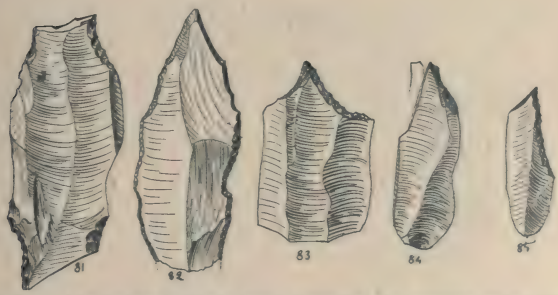

Fig. 47. — Autre variété de petits burins parfois un peu retouchés ayant servi aux Magdaléniens à exécuter leurs gravures et sculptures sur os, corne ou ivoire (Teyjat, Dordogne).

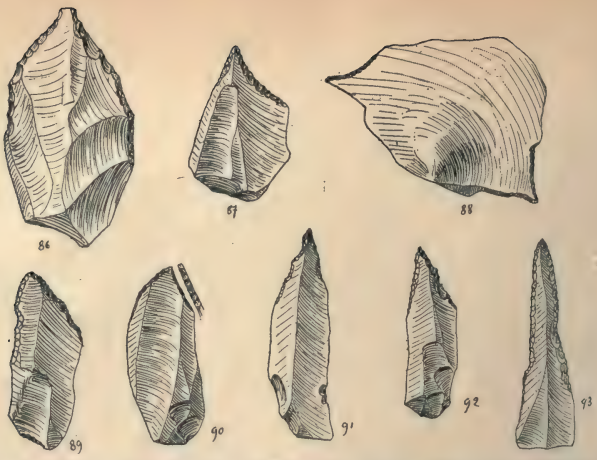

Fig. 48. — Petits burins et perçoirs très fins ayant permis aux Magdaléniens d'exécuter leurs plus fines gravures et de fabriquer des objets aussi délicats que les aiguilles en os, corne ou ivoire et leur châs. (Teyjat, Dordogne.)

Fig. 49. — Bord de nucléus retaillé finement, enlevé par percussion sur un nucléus analogue au n° 28 et formant une lame dite à dos retouché.

Fig. 50. — Grattoir sur extrémité de lame, de type magdalénien.

Fig. 51. — Retouchoir en os pour retouches fines.

Fig. 52. — Galets à cupules, pouvant avoir été des outils à appuyer ou comprimer ou au contraire de véritables objets (fétiches par ex. ou pièces de jeu) fabriqués intentionnellement ainsi. (Grotte de Menton.)

Fig. 53. — Grattoir double magdalénien.

Fig. 54. — Ce singulier outil de coupe triangulaire, sorte de pic ou de rabot, apparaît probablement à l'aurignacien, il subsiste dès lors dans le magdalénien). J'en ai recueilli plusieurs à Limeuil (Dordogne) mais il est toujours fort rare en Gaule. En Tunisie, on le trouve dans des gisements paléolithiques récents probablement (celui figuré ici en provient). Enfin dans les stations d'Égypte des environs de Thèbes, explorées par Setton Karr, il en existe des spécimens très nets et assez nombreux.

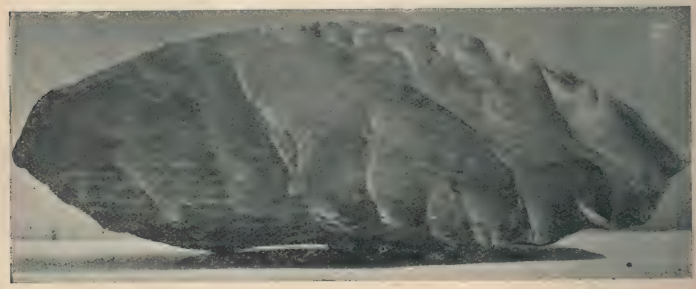

Fig. 55. — Voici un spécimen très net de ce même type d'outil triangulaire de très grande dimension, spécimen exceptionnel d'ailleurs, publié par M. Tarel et trouvé en Dordogne.

Fig. 56. — Rognon de silex adapté par quelques retailles de façon à constituer un pic. Outil caractéristique du campignyen (début du néolithique). (Yonne.)

Fig. 57. — Ciseau-tranchet, retaillé à grands coups Le tranchant est formé par le bord tranchant naturel de la pièce. Ce type apparaît au campignyen. (La Vignette, Seine-et-Marne.)

Fig. 58. — Pic pointu entièrement façonné par des retailles très nombreuses, typique du campignyen. (Somme.)

Fig. 59. — Type de tranchet avec large utilisation des bords naturels. (Somme.)

Fig. 60.— Tranchet campignyen bien retouché. Le tranchant est formé par le bord naturel habilement ménangé. (Somme.)

Fig. 61. — Pic très finement retouché, à extrémité pointue. Campignyen. (Somme.)

Fig. 62. — Très grand pic entièrement retaillé, à extrémité élargie formant un passage vers le ciseau. Campignyen. (Somme.)

Fig. 63. — Gros tranchet campignyen bien retouché. Le tranchant est formé par l'enlèvement d'une lame au moyen d'un choc latéral (porté ici à gauche), produisant une arête tranchante. (Somme.)

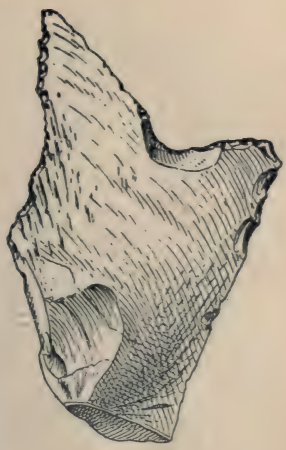

Fig. 64. — Éclat retouché de façon à constituer un racloir rectiligne et concave à la fois. (Campigny).

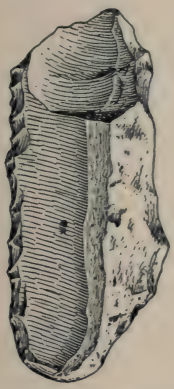

Fig. 65. — Lame retouchée finement, semblant avoir été façonnée pour servir de scie. (Campigny)

Fig. 66. — Lame à extrémité retouchée formant un grattoir de type paléolithique. (Campigny.)

Fig. 67. — Hache néolithique taillée, dite « préparée pour le polissage ». Si en effet certaines de ces haches taillées étaient ensuite polies, le plus souvent elles étaient employées telles quelles surtout lorsqu'elles étaient finement retaillées. (Somme.)

Fig. 68. — Hache ou plutôt herminette (c'est-à-dire hache plate d'un côté et à tranchant horizontal) soigneusement taillée et qui devait être employée telle quelle.

Fig. 69. — Hache néolithique taillée grossièrement. Le polissage n'a été employé que pour dresser le tranchant et abattre des saillies irrégulières de la pièce, produites par la taille et ne pouvant plus être enlevées par percussion (voir au milieu et à droite de la figure ci-dessus). (Yonne.)

Fig. 70. — Herminette en schiste compact taillée à grands coups, puis ensuite polie partiellement. (Archipel Kadiak.)

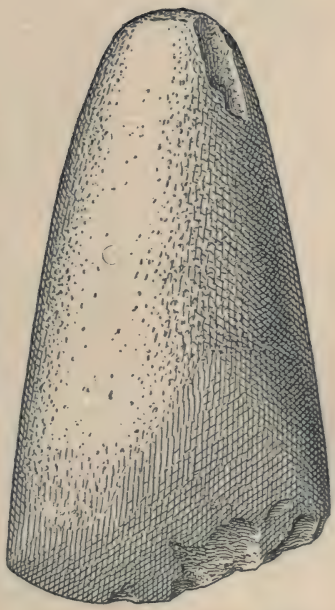

Fig. 71. — Hache néolithique dont toutes les saillies de taille ont été effacées par le frottement avec de l'eau et du sable sur une meule dormante dite polissoir : c'est le type de la hache polie. (Somme.)

Fig. 72. — Grattoir néolithique sur extrémité de lame de silex, survivance du type des grattoirs quaternaires. (Somme.)

Fig. 73. — Grattoir néolithique. Les retouches ont été faites sur une partie du bord d'un large éclat. C'est un type qui se trouve surtout et en très grande abondance durant le néolithique. (Somme.)

Fig. 74. — Pointes de flèches tunisiennes du type néolithique. Ce sont certainement des descendantes des pointes solutréennes adaptées à d'autres usages et dont la forme s'est modifiée. Le pédoncule exceptionnel chez les Solutréens est devenu la règle et les ailerons sont bilatéraux au lieu de n'exister que d'un seul côté comme à l'époque solutréenne supérieure (voir fig. 45, pointe à cran). (Tunisie.)

Fig. 75. — La pointe de flèche s'est perpétuée depuis son apparition durant le néolithique. Voici une série de charmants types égyptiens d'Abydos d'un travail parfait et de formes très élégantes. (Fouilles d'Amelineau.)

Fig. 76. — Pointe de lance du néolithique avancé, taillée suivant la technique du beau solutréen. (Grotte Nicolas, Gard.)

Fig. 77. — Poignard très habilement retouché, probablement d'époque correspondant au néolithique, descendant très probable de l'industrie solutréenne. (Tunisie.)

Fig. 78. — Pointes de lance, couteau ou poignard néolithiques, très finement retouchés suivant la technique solutréenne. (Grotte du Fournet, Drôme.)

Fig. 79. — Couteau de forme caractéristique des tombeaux égyptiens des premières dynasties pharaoniques (v^e millénaire avant l'ère). La taille est encore de type solutréen le plus habile. La forme est spéciale à l'Égypte. Elle rappelle celle de la pointe à cran de la fin du solutréen.

Fig. 80. — Couteau égyptien retaillé merveilleusement sur une face, après avoir été poli sur les deux. Ces pièces en silex, les plus belles que l'homme ait jamais taillées ne se trouvent que dans les tombeaux des premières dynasties égyptiennes (v^e millénaire avant l'ère). Cette taille procède encore de la taille solutréenne mais elle est bien plus régulière et plus fine. (Abou-Zedan.)

Superstitions de guerre

Dans notre numéro de septembre 1916, nous avons publié un article concernant des superstitions suisses sur le tir, les armes et la guerre. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici[1] le questionnaire publié à ce sujet par la Société suisse des traditions populaires (*Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde*, Bâle). En voici les premières pages :

Folk-lore militaire suisse.

QUESTIONNAIRE ACCOMPAGNÉ DE DOCUMENTS ET D'EXEMPLES.

Introduction.

Depuis des siècles, nous n'avons plus en Suisse, à proprement parler, de soldats professionnels. Il n'y a pas chez nous un métier, un « état » militaire, comme il en existe un dans les pays à armées permanentes, avec plusieurs années de service. Les quelques semaines des écoles de recrues, les cours de répétition ne suffisent pas pour créer cette catégorie sociale qu'ont connue certaines époques, d'ailleurs glorieuses, de notre histoire. Le régime des capitulations appartient heureusement au passé.

Toutefois, depuis la guerre, par suite de l'occupation prolongée de nos frontières, en vertu de la force des choses, le « métier » militaire s'est trouvé, jusqu'à un certain point, reconstitué. Sorti de notre sol, lié à nos habitudes populaires, imprégné de nos mœurs, il a pourtant pris son ton, ses manières, il a adopté son esprit particulier qui le distingue des métiers et professions de la vie civile.

Tout ceci, à la fois nouveau et ancien, est du plus haut intérêt pour la connaissance de l'âme populaire en général et de l'âme du peuple suisse en particulier. La *Société suisse des traditions populaires* a donc entrepris de recueillir et d'ordonner d'une façon systématique et aussi complète que possible tous ces faits, toutes ces manifestations qui prennent le nom générique de *folk-lore militaire suisse*.

L'idée est à la fois pratique et scientifique. Il n'est pas indifférent de pénétrer de plusieurs manières dans l'âme du soldat. Noter ce qu'il chante,

1. Nous publierons volontiers les réponses que nos aimables lecteurs voudront bien nous adresser sur le folk-lore de guerre français.

ce qu'il raille, ce qui l'amuse, ce qui lui pèse, ce qui le préoccupe, ce qui le console, c'est apprendre à connaître mieux les forces sourdes et puissantes, les instincts primaires, les sentiments naïfs, bas ou généreux, qui alimentent le fond éternel de la nature humaine. Or, savoir c'est pouvoir; c'est avoir une prise; c'est, en connaissance de cause, transformer et assagir; qui sait? agir sur les nouvelles générations.

Le soldat apporte quelque chose de son terroir, un mot, un usage, une croyance. Il en fait part à ses camarades. Ce qui eût été local et caché devient momentanément, au service, un bien commun. Quelle occasion unique de noter, de conserver cette relique autrement vouée à l'oubli! Le soldat accommode à son nouvel état des habitudes et des croyances de la vie civile, champêtre ou montagnarde. Telle superstition de chasseur, plus ou moins tombée en désuétude, reprend, au militaire, une singulière vigueur. Rien de plus curieux à étudier que ces adaptations. Le psychologue, le moraliste y puisent des idées nouvelles. Et quand le soldat crée un argot à son usage, invente spontanément une strophe, lance un bon mot, un sobriquet, une anecdote, quel intérêt pour le philologue, l'écrivain, le poète même! Quelle curiosité pour l'historien en quête des lois de la tradition orale, de son va-et-vient, de ses déformations, transformations et enrichissements!

. . . . . .

Que chacun donc, officier, sous-officier ou soldat, en service actif ou en congé, que chacun, jeune ou vieux, élite, landwehr ou landsturm, que chaque patriote armé ou non armé veuille bien prendre la peine de lire le Questionnaire de folk-lore militaire, illustré par les exemples qui suivent, tous empruntés à la Suisse romande. Et chacun, nous en sommes persuadés, trouvera et enverra quelque contribution au Bureau de la *Société suisse des traditions populaires* à Bâle. Le document le plus humble sera reçu avec la plus vive reconnaissance. De la sorte, s'élèvera un monument intéressant et durable. Chacun est invité à participer à une œuvre où, par une heureuse fortune, s'associent la drôlerie, la gaieté, le sentiment, la science, la poésie et le patriotisme.

Questionnaire de folk-lore militaire.

1. Quels sont les moyens employés pour se soustraire au service militaire (mutilation, superstition, etc.)?

2. Le recrutement comporte-t-il des usages particuliers (rubans, fleurs, libations, etc.)?

3. Connaît-on de curieux usages avant, pendant et après la bataille? (Usages symboliques lors de la déclaration de guerre, lancement de terre par-dessus les têtes : où et quand? Cris de guerre, ruses de guerre, etc., des temps anciens et plus modernes.)

4. Par quels moyens croit-on préserver sa vie? (Certaines personnes passent-elles pour invincibles?) Objets bénis : eau bénite, monnaie ou

médailles (images et inscriptions?), maximes religieuses, billets magiques, amulettes, plantes et autres objets magiques. Y a-t-il des objets qui attirent le danger (jeux de cartes)?

5. Quels remèdes populaires sont employés pour adoucir ou dissiper certains maux (par exemple des feuilles de noyer dans la poche contre le « loup »)?

6. Y a-t-il des moyens de nature inoffensive ou superstitieuse pour attraper immanquablement le but (cible ou adversaire)?

7. Quels sont les présages qui annoncent la guerre (météores, animaux)?

8. Existe-t-il parmi le peuple des prophéties relatives à la guerre, à la destruction de familles princières ou de pays, etc. (par exemple Nicolas de Flüe)?

9. Quelles légendes concernant les batailles ou les champs de bataille rencontre-t-on en Suisse (combats entre diverses vallées, batailles où ont été trouvés des armes ou des fers à cheval, luttes d'esprits dans les airs, fossés et remparts élevés par les païens, les Sarrasins, les Suédois et autres)?

10. Quels chants chante le soldat? Ici on peut récolter tout ce qui n'a pas été appris artificiellement dans des livres ou des sociétés de chant, donc, non seulement les vieilles chansons populaires, dans le sens propre du mot, mais aussi des matériaux plus récents et même tout modernes, et qui pourraient parfois paraître sans valeur; en outre des petites pièces de vers (gaudrioles) ou chansons satiriques contre certaines gens; chansons de régiments, de bataillons ou de compagnies; chansons d'armes spéciales (dragons, artilleurs, etc.). Ne pas avoir peur de récolter des crudités.

11. Inscriptions comiques sur les guérites et dans les corps de garde, etc.

12. Paroles arrangées sur des mélodies de signaux (As-tu vu la casquette...).

13. Langage des soldats (Expressions employées pour désigner certains grades : le cabot, le capistron, le marchef; certaines armes ou pièces d'équipement : le flingot, la pouilleuse, les godillots; le manger et le boire : le rata, le spatz; les villages, les paysans ou les civils; le langage secret, etc.).

Nous allons illustrer le questionnaire ci-dessus par quelques explications ou commentaires et par des échantillons d'exemples déjà recueillis.

(*A suivre.*)

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE GÉOGRAPHIE ANTHROPOLOGIQUE

Parallèle entre l'évolution planétaire et l'évolution vitale

Par F. SCHRADER

A la base de notre cours d'anthropologie géographique, nous rencontrons tout d'abord et dès son origine, cette notion fondamentale : « l'homme, au même titre que tout organisme doué de vie, a été et demeure un fait planétaire avant de devenir un fait historique ou social ».

Contre cette qualité de « fait planétaire », les partisans même les plus déterminés de la contingence des lois de la nature ne peuvent guère élever d'objection décisive, du moins en ce qui concerne le passé et les êtres vivants autres que l'homme, puisque leurs perspectives de « sublimation » de l'être humain ne s'appliquent qu'à un avenir indéterminé; pourtant, et malgré ce consentement partiel, l'affirmation de la dépendance de l'homme à l'égard de la nature est bien loin, jusqu'à présent du moins, d'entraîner les conséquences qui devraient en découler, ou d'inspirer à l'humanité les pensées de liens mutuels et d'harmonie générale qui devraient orienter logiquement son évolution.

A ce point de vue, presque tout est encore à faire, aujourd'hui comme au XVe siècle; et après les religions antiques, toutes imprégnées de mythes naturalistes, sans en excepter les anciennes traditions hébraïques, après les stoïciens tels que Marc-Aurèle, dont le sentiment sur les rapports de l'homme et de la nature anticipait sur nos connaissances actuelles, après Lucrèce, après Rabelais succédant à de longs siècles de pur sentimentalisme, après Montes-

quieu, après Herder et bien d'autres, la masse humaine oscille encore, à l'heure où nous sommes, entre une vague indifférence, à peine teintée de données fragmentaires, et une véritable incohérence à l'égard des lois générales de la nature. Elle se considère dans la pratique générale comme dominatrice des conditions extérieures, et supérieure à l'ordre de causes qui les détermine; et il semble encore à beaucoup d'esprits que l'ordre de choses humain est d'une essence plus « distinguée », pour ainsi dire, que l'ordre général de l'Univers.

Pour qui regarde les choses humaines avec la préoccupation de les comprendre avant de les juger, cet état d'esprit, manifestement fondé sur l'ignorance ou le dédain préconçu des lois naturelles, s'explique tout d'abord par la chute historique des religions de l'antiquité, puis par l'apparition très récente des notions qui devaient ou devront les remplacer. A ce double titre, cet état ne doit exciter aucun sentiment de critique ou de réprobation.

Rien en effet n'est plus naturel, jusqu'à notre époque, que l'imperfection des conceptions humaines sur les rapports entre le monde, la vie matérielle et la pensée; et il n'aurait fallu rien moins qu'un miracle pour que l'homme établît dès l'origine ces rapports sur leur base véritable et sur leur fondement scientifique.

Précisément parce que l'homme, dès le premier éveil de sa conscience, a vécu en contact *immédiat* avec la terre, il lui était plus difficile de dégager des aspects multiples du monde terrestre une idée scientifique générale, qui ne lui apparaissait nulle part au milieu de la poussière de faits particuliers, justement parce qu'elle était confondue avec tout, et indistincte au sein de ce tout.

Tandis que le soleil et la lune, par exemple, se manifestaient dès le premier regard sous un aspect circulaire qui préparait la conception sphérique, la Terre dut demeurer longtemps pour l'esprit humain indiscernable et amorphe, en raison même de son contact direct, de sa diversité et de son incommensurable énormité. A part quelques grands penseurs demeurés isolés, les cosmogonies humaines, jusqu'aux temps modernes, n'ont pas pu s'assimiler la notion de la sphère habitable suspendue dans l'espace par l'action d'un équilibre de forces. Quant à la compréhension plus ou moins nette du rôle de cette sphère dans le monde solaire et cosmique, elle date de quatre siècles à peine, c'est-à-dire d'hier. Mais, admise par la science comme vérité incontestée, elle n'a pas réussi à pénétrer dans les

profondeurs intimes de notre être moral, puisque l'homme se considère encore comme le centre et le but de la création, et que, devenu modeste pour la Terre à l'égard des autres astres, il ne l'est pas encore devenu pour lui-même à l'égard du milieu universel.

C'est à peine du reste, si, connaissant depuis quelques siècles la forme ou la situation subalterne de notre planète, nous commençons depuis cinquante ou cent ans à nous rendre compte, bien incomplètement encore, de sa surface extérieure et du jeu des forces cosmiques qui la maintiennent en action et en réaction perpétuelles. Si maintenant nous voulons pénétrer par la pensée au delà de la surface, nous devons confesser que le fonctionnement, l'état actuel et la constitution interne de notre globe maternel nous échappent encore dans leur presque totalité. Pourquoi donc nous étonnerions-nous de voir que nos ancêtres avaient imaginé pour expliquer tous ces mystères, des relations inexactes, des interférences imaginaires, et que même des esprits supérieurs en conservent et en cultivent encore l'empreinte? Admirons plutôt l'effort de pensée d'où avaient surgi leurs interprétations, mais n'allons pas jusqu'à en demeurer esclaves, alors que la base d'interprétations différentes nous apparaît de plus en plus inébranlable, et nous oblige à reviser notre conception de la terre, de la vie et de l'homme.

Nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui sur l'origine et sur la constitution primitive de notre planète, puisque ce qui nous préoccupe en ce moment, c'est la corrélation de la vie avec les phases du développement planétaire au cours desquelles cette vie a pu se manifester et se développer. Quant à ce qui a précédé, à ce qu'on appelle la phase azoïque, c'est-à-dire privée de vie ou du moins de vie apparente, cette phase a dû nécessairement obéir aux mêmes lois générales que la suite du développement de la terre, de même que les lois actuelles sont l'anticipation de celles qui, plus tard peut-être, régiront une terre où l'homme aura été remplacé, de par le déroulement ultérieur de ces mêmes lois.

C'est donc la surface du globe, en y comprenant ses deux enveloppes, l'enveloppe partielle liquide et l'enveloppe continue gazeuse, qui limitera le champ de nos réflexions d'aujourd'hui. Il nous faut cependant mentionner rétrospectivement la période (longue sans doute de millions d'années) au cours de laquelle cette surface a pu commencer à prendre une existence fixe, par la solidification ou la

liquéfaction d'une partie de la nébuleuse primitive, et par la répartition des éléments constitutifs en deux parties : la géosphère intérieure, l'atmosphère extérieure, séparées par l'enveloppe sphéroïdale.

Au cours de cette période, les matières volatilisées se sont condensées sous forme liquide ou solide, en même temps qu'elles se refroidissaient. A la formation des liquides se sont graduellement mêlées des apparitions de pellicules solides sur ces liquides ou dans leur masse ; pellicules d'abord minces et fragiles, perpétuellement remaniées et détruites, soit par la masse interne qui les résorbait, soit par les précipitations de liquides atmosphériques qui les désagrégeaient.

En passant, nous noterons que, jusqu'au moment où une surface continue et relativement stable a pu envelopper le noyau interne, gazeux, igné, liquide ou pâteux, et séparer nettement les deux domaines géosphérique et atmosphérique, aucune vie, ni animale, ni végétale, ne pouvait se constituer. Il apparaît ainsi avec évidence que l'élément « continuité », à la fois dans l'espace et dans le temps, est indispensable à la production, à la transmission et à l'évolution d'une vie quelconque, fût-ce la plus élémentaire. La fixité générale d'un milieu déjà différencié et suffisamment établi pour embrasser la durée de nombreuses vies successives, est donc une condition nécessaire pour que les vies particulières germent, évoluent et persistent.

Ce milieu apparaît dans l'histoire de la formation du globe, autant que nous pouvons nous en rendre compte, dès que les premières séries de roches archéennes, constituées à une température de fusion plus ou moins pâteuse, en mixtures de solides, de liquides et de gaz, telles que les granites par exemple, font graduellement place à d'autres séries de roches, où se montre une sédimentation plus ou moins nette. C'est en effet la sédimentation, fût-ce celle des gneiss, encore analogues aux roches éruptives par bien des côtés, qui nous démontre, par le lent empilement de plans horizontaux, l'existence d'une enveloppe planétaire continue et durable. Cet empilement ou cette superposition nous dit que les éléments solides, précipités au sein d'un milieu liquide suffisamment refroidi, ont rencontré dans ce milieu des espaces déjà assez fermes pour arrêter leur chute vers l'intérieur de la terre, pour les recevoir, les garder immobiles, de

sorte que leur classement par séries verticales de bas en haut pût se poursuivre en un étagement en feuillets superposés, souvent ébranlés, dérangés, ployés ou brisés, mais se reformant de plus en plus résistants et étendus, à mesure que le refroidissement et la différenciation chimique se prolongeaient et se confirmaient.

Il nous faut bien nettement sentir, avant d'aller plus loin, combien il serait impossible de concevoir raisonnablement l'existence d'une vie, végétale ou animale, antérieurement à la réalisation de ces conditions premières : refroidissement suffisant, combinaisons chimiques relativement stables, apparition du liquide et du solide dans le gazeux primitif.

En effet, dans la sphère de vapeurs originaires, comment la vie eût-elle pu apparaître avec les combinaisons qu'elle implique?

Essayons, pour mieux saisir et fixer notre pensée, de donner du monde vital qui nous occupe en ce moment une définition non seulement *physiologique*, comme celle de Bichat que nous prendrons pour exemple, mais en même temps *cosmique*, comme la nature et la logique de notre sujet nous y obligent. Nous serons par là même amenés à considérer la vie comme une agrégation de fonctions et d'organes, dont le lien, une fois établi en accord avec un milieu donné, tend à se préserver et à se développer en résistant aux forces perturbatrices et à l'usure fonctionnelle. Peut-être, sans avoir la prétention ridicule de remplacer la définition classique de l'illustre physiologiste, y introduirons-nous ainsi la notion nécessaire de la coordination perpétuelle de la vie avec un milieu évolutif, que son auteur y aurait vraisemblablement ajoutée lui-même, si sa vie personnelle lui en avait donné le temps.

Prenons maintenant ce milieu tel que nous pouvons hypothétiquement nous le représenter à l'aube de l'ère zoologique, c'est-à-dire au cours de la période généralement appelée primaire; période qui embrasse les temps infiniment anciens qui succèdent aux formations primitives ou archéennes, où l'on ne rencontre jusqu'à présent que de vagues et indistinctes traces de vie végétale ou animale, au voisinage des terrains primaires.

La série de ces terrains primaires commence avec le stade où le travail de sédimentation avait déjà formé d'épaisses couches de roches sur toute la surface périphérique de la terre. Ainsi, la superficie de la planète, où allait se développer la vie, était déjà

partagée en parties solides, liquides ou gazeuses, longtemps considérées, sous le nom d'éléments, comme les parties constitutives du monde. En ajoutant le feu aux trois éléments *terre*, *eau*, *air*, on obtenait le fondement traditionnel des classifications physiques ou chimiques, sur lesquelles a vécu la science pendant toute la période qui s'est écoulée entre l'antiquité et le XVIIIe siècle. Et ce fait ne suffit-il pas à nous faire comprendre la persistance d'une foule d'idées antiques si récemment transformées?

Du reste, sans défendre, bien entendu, cette vieille synthèse élémentaire, il faut convenir qu'elle avait pendant longtemps rendu compte de bien des faits, et alimenté des définitions plutôt instinctives, à une époque où la science étudiait plutôt les apparences que les éléments intimes et constitutifs des choses et des êtres.

En effet, la croûte *solide* du globe, enveloppée en partie par la sphère *liquide*, puis en totalité par la sphère *atmosphérique*, ne forme-t-elle pas la première condition de la vie terrestre, sous l'influence de l'action du soleil, dont le *feu* était le représentant à côté des trois autres éléments? Allons même plus loin : géographiquement, et comme résumé des conditions les plus générales, cette notion peut encore survivre à sa déchéance chimique ; et il nous arrivera certainement de l'employer plus d'une fois dans notre étude d'aujourd'hui, à l'état de pure indication mésologique, je n'ai pas besoin de l'ajouter.

Notre étude actuelle, bien entendu, n'est pas une leçon de paléontologie ; aussi la bornerons-nous à l'examen de quelques formes animales typiques, choisies dans les séries qui préparaient la faune actuelle, y compris l'humanité ; puis nous chercherons les rapports les plus généraux entre ces formes successives et les états contemporains des milieux où elles se développaient. Nous prendrons nos exemples parmi les faits géologiques les plus connus, ayant pour unique but de rapprocher les anciennes conditions géographiques de la vie qu'elles enveloppaient aux époques pré-humaines ; et nous serons ainsi amenés à voir si vraiment il s'est produit à l'apparition de l'homme une brisure ou un hiatus dans ces relations aussi vieilles que la planète elle-même.

Revenons aux roches sédimentaires déposées au fond des mers, et où l'on avait cru en 1863 trouver le plus ancien des fossiles, l'*Eozoon*

Canadense, dans les terrains laurentiens du Canada. C'était en apparence un foraminifère cloisonné, en réalité une illusion, reconnue depuis. Mais les plus anciens vestiges d'invertébrés marins reconnus à la base des couches cambriennes indiquent déjà, par la perfection de leur structure, l'existence d'êtres antérieurs, végétaux ou animaux, dont les traces commencent aujourd'hui à se révéler dans les couches archéennes supérieures. Ici comme dans la préhistoire, l'antiquité s'accroît avec la connaissance [1].

Au-dessus des couches archéennes, apparaissent les terrains cambriens, formés de dépôts demeurés plus longtemps en dissolution au sein des eaux, et qui par conséquent ont pu, avant de se déposer, subir des influences successives et postérieures. Ceux-là montrent des formes animales déjà différentes; des annélides, des protozoaires ou des spongiaires, des échinodermes élémentaires et des proto-oursins, des mollusques et des crustacés inférieurs, des trilobites, etc. Plusieurs de ces formes, modifiées bien entendu dans le sens de l'évolution du milieu, ont persisté jusqu'à l'époque géologique actuelle; par exemple, les trilobites, qui n'existent plus comme animal achevé, se retrouvent, à peine modifiées, dans l'embryon des limules, à une certaine phase de son développement. Mais ne peut-on pas faire des remarques semblables sur une foule d'embryons, et jusque sur le fœtus humain qui rappelle, au cours de son développement, des formes anciennes aujourd'hui disparues ou transformées?

Ces espèces cambriennes, que nous disent-elles au point de vue géographique?

Tout d'abord, par leur complexité même, elles confirment l'existence de vies antérieures; puis elles nous enseignent que la vie animale a dû prendre naissance au fond des eaux, qui recouvraient probablement à leur époque la sphère terrestre toute entière. Rien, avant cette époque, ne révèle avec certitude la terre ferme nettement émergée; nous allons la rencontrer à des périodes plus modernes. Annélides, mollusques, trilobites, évoquent l'existence de fonds de

1. Au point de vue plus spécialement paléontologique, nous engageons nos lecteurs à consulter le remarquable *Essai de Paléontologie philosophique* d'Albert Gaudry (Paris, Masson et Cie, 1896) et le petit volume si substantiel publié en 1900 par la même librairie, *Conférences de Paléontologie*, par Marcellin Boule, professeur au Muséum (Paris, 1910).

mer vaseux, sans cesse accrus par l'épaisse pluie de particules nouvelles échappant à la saturation naturellement croissante d'eaux qui se refroidissent sous une atmosphère trouble, où n'apparaît encore nul animal. Et la raison de cette solitude atmosphérique est compréhensible : la vie aérienne ne pouvait pas se développer aussi longtemps que l'animal atmosphérique, plus lourd que son milieu, ne pourrait trouver aucun appui ferme où se poser; mais nous le rencontrerons dès que la vie lui sera devenue possible par la surrection du sol au-dessus des eaux.

Passent des millions de siècles, que nous n'essaierons pas ici de chiffrer, et que la science géologique a rassemblés sous ce nom général d'ère primaire, qui embrasse étages sur étages sédimentaires, présentant un ensemble de caractères communs.

A côté de ces caractères communs, apparaissent incessamment des caractères différentiels, ceux précisément qui font l'objet principal de notre leçon présente. Au terrain cambrien, dont nous parlions à l'instant, succèdent les terrains siluriens et dévoniens : dénominations qui, tout le monde le sait, ont été empruntés à la géographie des pays où ces terrains ont été d'abord constatés.

Comme les roches cambriennes, celles de l'étage silurien chiffrent leur épaisseur par des milliers de mètres de couches superposées. A cette époque, le travail de décantage, si l'on peut dire, de la lie des océans continuait à s'opérer avec une abondance considérable. Mais les matières qui échappaient à l'état de dissolution changeaient incessamment de composition ou de nature, à mesure que la température des eaux, en décroissance continue, modifiait les conditions de saturation. L'océan terrestre, dégagé successivement des matières qu'il ne pouvait plus dissoudre en totalité, abandonnait à l'enveloppe solide les particules qui échappaient aux combinaisons primitives ou aux mélanges antérieurs, pour former des combinaisons nouvelles, adéquates au milieu transformé. Ainsi se préparaient les continents futurs, dont les premières traces se manifestent sous une forme confuse.

A la base, on trouve principalement des empreintes de céphalopodes. — Plus haut, des fossiles de poissons rudimentaires, à croûtes et à écailles osseuses. — Au sommet, apparaissent des arachnides, notamment des scorpions, déjà assez analogues aux formes actuelles; et enfin les premiers insectes volants.

Examinons un instant ces trois types de faune, pour mesurer l'abîme qui les sépare. Entre les premiers et les derniers, l'état du milieu planétaire a dû être profondément modifié à plusieurs reprises; et, du céphalopode à l'insecte, la différence est infiniment plus grande, en ce qui concerne les relations avec le milieu terrestre, qu'elle ne l'est des premiers vertébrés à l'homme.

Essayons d'analyser les conditions mésologiques générales liées à l'apparition de ces formes successives, pour bien nous convaincre de l'immense transformation nécessaire, inéluctable, osons même dire évidente, entre les premiers et les derniers temps siluriens, compris dans une seule des grandes divisions de l'échelle géologique et géographique.

Prenons les céphalopodes du début, dans leurs rapports avec le milieu terrestre. Ce sont, remarquons-le tout d'abord, des animaux marins; à ce titre, ils continuent les animaux des âges précédents. Ils vivent et se meuvent dans les eaux et sur les fonds vaseux; mais la tête, avec ses yeux, implique et indique des conditions nouvelles. La localisation du mouvement d'abord; l'indépendance du support, en outre, puisque les membres, au milieu desquels règne une tête, ne se contentent plus du mouvement rampant de l'annélide, mais se lancent dans le grand milieu, dirigés par le centre organique, guidés par des yeux déjà bien supérieurs aux yeux à courte vision du trilobite. Des yeux; c'est-à-dire la vue; donc, un milieu où s'exprime déjà la transparence, par la seule apparition de cet organe qui, sans un milieu transparent, n'aurait jamais pu surgir ni se perfectionner. Voilà donc les épaisseurs kilométriques d'accumulations rocheuses du laurentien et du cambrien qui, par le seul fait de la clarification océanique, résultat graduel de leur précipitation lente, se trouvent avoir rendu possible l'adaptation à la vie d'un organe et d'un sens nouveau.

Ainsi, à cette époque, la mer, suffisamment purifiée, a permis la visibilité, condition nécessaire à la *vision*; a créé la tête centrale et l'œil directeur du céphalopode.

Vient maintenant le poisson. Rudimentaire, écaillé ou osseux, mais poisson. Il porte la tête et les yeux en avant. Son appareil propulseur n'est compatible qu'avec l'exercice du mouvement direct, rapide et assuré. Le céphalopode se mouvait encore dans une direction vague, ses organes moteurs étaient des organes nourrisseurs aussi;

le poisson voit de plus loin, dans l'eau de plus en plus purifiée. Il peut, à grande distance, fondre exactement sur la proie; c'est donc qu'il la voit clairement de loin. Il se lance comme une radiation vivante; donc le milieu lui a préalablement offert, par sa transparence accrue, la liberté de l'espace franchissable et de la proie qu'il faut choisir, poursuivre, atteindre. Avons-nous besoin qu'une autre preuve nous démontre cette évolution croissante, liée au dépôt continu des matières solides? La voici. L'insecte, dont l'empreinte se dessine sur un feuillet de vase durcie, devenu roche, nous dit non seulement la transformation de l'atmosphère, synchronique à celle des eaux, mais l'émersion de la croûte solide, l'apparition du sol, plongé par en haut dans l'air, par en bas dans l'eau. La nageoire s'est faite aile; l'œil périscopique embrasse d'un regard la sphère enveloppante, et y cherche la proie qui le nourrira. Les pattes minces, mais nombreuses, propres à multiplier les points d'appui, trouveront, puisqu'elles ont pu s'organiser, les points solides, feuilles, pierres, dont la présence leur a permis de naître. L'animal terrestre apparaît, ou plutôt l'animal atmosphérique. Il apparaît, conditionné par le point d'appui terrestre, indispensable à l'alternance d'efforts et de repos, puisqu'il pèse, ayant quitté le milieu liquide pour le milieu gazeux.

L'animal marin ne pesait pas, ou du moins l'eau équilibrait son poids. Il chassait relativement peu, puisque l'eau contenait sa nourriture éparse. L'animal d'atmosphère arrive à la vie dans des conditions tout autres. Il va connaître la recherche, parfois la pénurie, la température instable, la fatigue de la pesanteur, le travail; et par suite la nécessité de l'appui sur le sol. L'insecte, l'arachnide, le scorpion apparaissent les premiers; les mammifères et l'homme suivront, à travers des séries que rien encore ne semble préparer à l'époque dont nous parlons, mais que le milieu géographique graduellement éveillera et suscitera, possibilité après possibilité, essai après essai, fonction après fonction, organe après organe.

Dès l'apparition nette des trois formes de surface, des trois éléments traditionnels de la chimie antique, la terre ferme, les eaux et l'atmosphère, la différenciation entre la vie maritime et la vie émergée s'affirme de plus en plus distincte, mais non pas absolue. L'insecte participe des deux milieux; il vit sur terre, et par consé-

quent dans l'air à l'état parfait, mais cet état alterne avec une vie larvaire qui, fréquemment, jusqu'à l'époque actuelle, demeure aquatique.

Si maintenant nous continuons à suivre la série des terrains primaires, nous rencontrons l'étage carbonifère, au sein duquel apparaissent les mollusque terrestres pourvus des premiers rudiments d'un appareil respiratoire aérien, remplaçant l'appareil des mollusques aquatiques. Puis des reptiles vertébrés rudimentaires, à vertèbres cartilagineuses et semi-osseuses. Cette apparition du squelette vertébré terrestre, dérivant des premiers vertébrés poissons des couches antérieures, nous démontre, par la corrélation de la paléontologie et de la géographie, l'extension de plus en plus grande des terres émergées, formant des continents étendus. La géographie carbonifère prend ainsi un caractère particulièrement terrien, encore confirmé avec plus de force et de certitude par les accumulations de débris végétaux, qui ont valu son nom à cet étage géologique.

Cette végétation fougueuse, à laquelle notre siècle emprunte aujourd'hui sa houille, aliment de l'industrie moderne, implique comme condition nécessaire une atmosphère encore chargée de vapeurs et d'humidité, un sol arrosé de pluies tièdes et abondantes, apte à nourrir les troncs gonflés et les feuillages épais, que les tempêtes atmosphériques arrachaient périodiquement du sol boueux et que les eaux courantes entassaient dans les dépressions où se recueillent aujourd'hui leurs restes carbonifiés, en couches séparées par des intervalles rocheux privés de fossiles végétaux.

Les îles flottantes des fleuves actuels d'Amérique, où descendent les forêts arrachées du flanc des montagnes par les torrents et les avalanches, nous permettent de nous représenter, sur une échelle bien diminuée, le fonctionnement de l'atmosphère, du sol et de la végétation à l'époque carbonifère.

La flore, composée surtout de cryptogames, avec quelques phanérogames (conifères), indique pour les temps carbonifères une grande uniformité de conditions atmosphériques, causée sans doute par d'épaisses couches de nuages interposées entre le soleil et le sol. Le climat, ainsi uniformisé, égalisait pour ainsi dire l'effet des saisons et diminuait celui des latitudes. Les arbres fossiles de ces terrains, au bois mou et spongieux, présentent peu de traces des

anneaux de croissance produits par l'alternance des saisons chaudes et froides. Tiédeur, humidité, monotonie, voilà le climat carbonifère tel que nous le lisons dans le livre ouvert de la végétation houillère.

Quant à la vie animale de cette époque, elle paraît accentuer de plus en plus la distinction des deux faunes terrestres et marine, et, comme corollaire, nous conduit à admettre la démarcation de plus en plus nette des terres et des eaux : arachnides, insectes nombreux et parfois monstrueux, tels que le *Meganeura Monyi* dont l'envergure pouvait atteindre 70 centimètres. Certains possèdent trois paires d'ailes, dont la coloration brillante se distingue encore parfois dans leurs empreintes, indiquant une atmosphère plus pénétrable aux rayons solaires.

Après l'époque carbonifère et les terrains permiens qui lui font suite, apparaissent dans l'ordre vertical les terrains appelés secondaires par les géologues. Aux mollusques, aux reptiles, s'ajoutent les oiseaux primitifs et quelques mammifères, qui représentent une des plus grandes transformations évolutives du monde planétaire. Mammifères inférieurs, à vrai dire; mais, en dépit de cette infériorité, ils introduisent dans la nature terrestre des fonctions et des organes jusque là irréalisés, et dont les caractères peuvent nous conduire à de nouvelles constatations dans le milieu géographique.

La première remarque qui s'impose, à nous, dès l'apparition de ce prolongement de gestation qui tire du corps même du procréateur l'aliment de nutrition de l'être procréé, c'est que le milieu dont l'évolution correspond à cette modification fonctionnelle s'est nécessairement précisé, spécialisé et affiné. Il supporte et enveloppe l'être vivant de manière moins générale et moins continue; c'est dès lors chez cet être vivant lui-même que va se développer pour la conservation de son espèce une aide nouvelle, spéciale, extraite de son être propre, plus prolongée et plus spécialisée que l'aide diffuse ou que l'enveloppement universel des périodes antérieures.

Par l'affinement du milieu, la matière assimilable aux vies végétales ou animales cesse d'être omniprésente. La vie, et surtout la vie des espèces supérieures, pour persister, devra concentrer en des organes nouveaux, par une sorte de spécialisation organique, de division du travail, des moyens nouveaux de transfusion de la force vitale, de l'être créateur à l'être créé.

L'animal marin pouvait dès l'origine trouver l'alimentation nécessaire dans le milieu même qui le portait. Mêlé à ce milieu général, il n'avait qu'à en recevoir, après l'impulsion de la vie, la nutrition de cette vie même, répandue dans la masse du milieu. Ne peut-on pas dire que la génération élémentaire, la croissance et la scissiparité de la cellule, correspond presque symboliquement à la vie jetée et abandonnée dans un milieu géographique dont toutes les parties sont plus ou moins aptes à la recevoir et à la soutenir, ou, à défaut de cette aptitude, demeurent indifférentes à sa disparition. Il y a dans un tel milieu comme une absence de sollicitude conservatrice, ou comme un excès de puissance créatrice, correspondant à la prodigalité de la vie et à l'indifférence de la mort. L'animal ainsi porté par son milieu vit ou meurt, mais sa survivance est assez nombreuse pour que l'espèce se conserve sans que la nature s'en préoccupe. L'organisation planétaire ou géographique des premiers âges dont nous avons parlé en commençant correspond à cet état de choses.

Comparons-y maintenant le milieu terre-ferme et atmosphère, d'une part, et d'autre part l'animal préparé par l'évolution de ce milieu et s'organisant graduellement pour y vivre : plus lourd que l'ambiance, non porté par elle ; contraint, pour s'y déplacer, à exercer des efforts continuels sur des points d'appui, à chercher sa nourriture en des points plus ou moins spéciaux, au lieu de la voir venir à lui. La passivité de la vie marine aboutirait dans ces conditions à la mort de l'individu et de l'espèce, si des organes nouveaux et des fonctions nouvelles ne suppléaient aux conditions désormais absentes. Tout cela découlera précisément des conditions nouvelles de la géographie terrestre, favorisant les développements nouveaux ou pour mieux dire coïncidant avec ces développements nouveaux par la surrection d'un sol émergé en pleine atmosphère, desséché, ensoleillé, arrosé, réchauffé ou rafraîchi, frôlé par les vents élastiques du ciel, et non plus par les ondes incompressibles d'un liquide ; vivifié par les radiations calorifiques, lumineuses, électriques, infiniment entremêlées et variées, que lui envoie l'espace illimité.

Essayons même d'aller un peu plus loin dans l'interprétation des efforts évolutifs de l'être, provoqués par l'évolution continue du milieu.

Nécessités par une complexité plus grande dans un monde plus élaboré, ces efforts vont entraîner, avec l'apparition de fonctions nouvelles, un développement croissant de l'élément intellectuel, actif, coordinateur. Dans la vie végétale comme dans la vie animale, le rôle de la prévoyance, consciente ou inconsciente, ne cessera de grandir. Avec la différenciation progressive des fonctions, l'intensité de chaque fonction spécialisée tendra nécessairement à s'accroître, tout en conservant sa part dans l'activité du lien vital. La solidarité provoquée par ce lien fonctionnait à peine chez l'animal des mers primitives, ou même chez les poissons à progéniture abandonnée et inconnue du procréateur. Mesurons la différence en songeant aux insectes soigneux de leur larves, mais, bien plus encore, voyons naître et grandir l'élément moral, par la nécessité où l'évolution du milieu terrestre et atmosphérique place graduellement les plantes ou les animaux dégagés de l'enveloppe liquide, spécialement les oiseaux et les mammifères.

La sollicitude consciente ou inconsciente de l'individu vivant pour la conservation de la forme de vie réalisée en lui se prolonge dans celui qui, né de lui, attend aussi de lui la possibilité de vivre et de transmettre la vie à son tour. Dès lors, solidarité, famille, société, nous apparaissent comme conditionnées de façon inéluctable par le milieu lié au sol graduellement affermi, à l'eau purgée des sels déposés en couches rocheuses, et à l'atmosphère purifiée. Aujourd'hui encore, l'élément moral demeure faible dans la faune marine, où les sociétés ne consistent guère qu'en bandes dont l'existence est liée à la présence des traînées de milieu favorisé, de plankton, de pâture errante.

Mais les mammifères marins, apparentés à la faune terrestre, échappent en grande partie à ces conditions médiocres de développement. Sous leur apparence aquatique, certains d'entre eux forment non plus des bandes, mais déjà des sociétés. Exceptions dans la faune océanique, ils participent à l'intellectualité terrestre. Telle est la dépendance étroite de la vie et du milieu vital jusque dans les manifestations les plus profondes de l'existence, dans la moralité familiale et sociale, visiblement dépendantes de la constitution même de la planète.

Cessons d'anticiper, nous irions et nous allons déjà trop vite. Revenons à la continuation de la série évolutive du globe dont ces

considérations nous ont un moment éloignés, mais pour nous y ramener avec plus de force. Il s'agira, dans le chapitre de la vie planétaire que nous allons maintenant rencontrer, de la phase du développement terrestre que préparaient les débuts de l'ère secondaire, c'est-à-dire de la remarquable époque jurassique. Ici, nous sommes encore loin de l'époque humaine, géologiquement et géographiquement, mais la continuité des transformations ne cesse pas de se développer, à travers d'innombrables millénaires et d'innombrables oscillations, suivant les mêmes lignes et les mêmes lois générales.

La mer jurassique, encore répandue sur la plus grande partie du globe, s'est déjà refroidie au point de recevoir la presque totalité des influences calorifiques par l'extérieur de la terre, c'est-à-dire par l'atmosphère, qui filtre les rayons solaires et les emprisonne sous un manteau de vapeurs encore abondantes. Pluies fréquentes, faisant suite à l'humidité de la période carbonifère, et que révèlent la végétation gonflée, les profondes empreintes de pas conservées dans la vase molle, ou les dimensions gigantesques des sauriens marins ou terrestres de cette période : ichthyosaures aux yeux à charnières, plésiosaures, diplodocus à la tête minuscule, etc., dont la collection s'est infiniment enrichie au cours du xxe siècle par les découvertes faites en Amérique du nord; chéloniens aux vastes carapaces, poissons osseux, reptiles aériens ou sortes de chauves-souris d'un mètre de long (ptérodactyles); oiseaux à dents (archæopterix). Essais parfois sans lendemain géologique, arrêtés, mis pour ainsi dire en échec par la diminution graduelle de l'humidité au cours de cette période, par l'insuffisance croissante de la végétation, qui n'arrive plus à nourrir les corps monstrueux, imprudemment essayés par la nature à la suite et comme par l'habitude acquise des millénaires de végétation débordante. « Le Diplodocus », disait un jour le professeur Marcellin Boule, devant le squelette du monstre, « n'a plus pu, avec cette petite bouche, nourrir son corps démesuré; il n'a plus eu qu'à disparaître ». Cette remarque, si profonde sous sa forme simple, résume en termes saisissants une tentative avortée de l'histoire planétaire; un vouloir évolutif qui n'a pas correspondu au pouvoir réalisateur de la planète, et qui nous rend tangible, avec une force de persuasion irrésistible, le mécanisme de la disparition des grands sauriens jurassiques. Avec eux,

ont disparu par cette sorte de malentendu entre l'évolution générale et les évolutions partielles de la vie, les essais à peine ébauchés d'accouplements de formes fragmentaires et disparates, qui devaient dans les périodes suivantes se séparer pour se développer à nouveau. D'autres essais d'organes devaient s'atrophier ou devenir sans emploi. Les dents des oiseaux, par exemple, ont disparu pour se résumer dans le bec.

Avec les terrains crétacés, qui succèdent aux jurassiques et qui closent la période dite secondaire, les grands sauriens, isolés des conditions qui les avaient préparés et modelés, incapables de se prêter à des conditions nouvelles, achèvent de s'éteindre. Ceux des mers, mieux protégés par des conditions moins changeantes, semblent avoir persisté plus longtemps que ceux de la terre ferme; les grands cétacés en rappellent encore aujourd'hui les dimensions.

Enfin, plus proches encore de l'ère humaine, les terrains de l'époque tertiaire s'entassent sur les étages précédents. Leur grand intérêt, au point de vue spécial qui nous occupe aujourd'hui, est dans l'extension et les progrès d'organisation des mammifères. Les espèces supérieures apparaissent avec le placenta, qui indique un nouvel accroissement de sollicitude organisatrice entre l'animal créateur et sa descendance. Les formes géographiques, la végétation, les animaux, se rapprochent de l'état qui rendra possible l'apparition de l'homme, à la fin des temps tertiaires ou au début des temps quaternaires qui leur succèdent. La botanique et la paléontologie nous donnent déjà, à l'approche de cette époque, plusieurs des échelons évoluant vers la forme humaine. Les grands singes, qui peut-être constituent simplement un rameau voisin; puis d'autres espèces plus proches, le pithecanthropus erectus, réalisant une prévision de Gabriel de Mortillet, et enfin les variétés humaines ou préhumaines, dont les crânes et les ossements nous livrent chaque jour une trace du passage graduel de formes préparatoires à celle que tant de générations ont jugé être définitive, à l'espèce qui s'intitule «homo sapiens », et que tant de ses représentants déclarent avec assurance être l'objet final de la création terrestre, le centre et le motif de l'Univers.

Les quelques points auxquels nous venons de toucher avec la discrétion que doit s'imposer un géographe qui parle de paléontologie,

nous paraissent tout au moins démontrer que l'étude de la géographie anthropologique doit plonger ses racines plus loin et plus profond que l'homme, de même que les annales humaines ne peuvent plus désormais commencer avec le début de l'histoire consciente ni même semi-consciente : l'une et l'autre doivent chercher leurs origines dans les premières manifestations de la vie cosmique, qui conditionnent encore leur déroulement actuel par des liens complexes dont la certitude s'impose à notre esprit, quoique la majeure partie nous en échappe encore. Le peu que nous savons et ce que nous pressentons des rapports mésologiques entre la planète et l'homme est de découverte bien récente ; des lacunes énormes, dont certaines sont destinées à ne jamais se combler, en interrompent la continuité et en rendront l'étude incomplète, aussi longtemps que les océans recouvriront la majeure partie des formations géologiques qui sont les seuls témoins du passé de la Terre. Mais cette paléogéographie, née depuis un siècle à peine, ces rapports entre l'évolution de la terre et de la vie, qui commencent à nous apparaître, nous obligent dès à présent à reviser jusqu'aux premières assises de nos conceptions, et nous amènent à cette conclusion impérieuse : que la préparation de l'humanité future sera de plus en plus obligée de chercher ses lignes directrices normales dans les rapports justes qui, suivant l'expression définitive de Montesquieu, « dérivent nécessairement de la nature des choses. »

Au Congo Belge

Quelques notes sur la vie des indigènes

Par H. DE LANGHE
Agent territorial de la Colonie.

Dans les pages qui suivent, il est question de peuplades appartenant au District du Lac Léopool II, et principalement de celles qui sont établies dans le Territoire de Bumbuli, où j'ai exercé pendant plus de trois ans des fonctions territoriales.

Bumbuli est un poste de la Lukenie, qui s'étend du nord au sud depuis la Lokoro jusqu'au Kasai-Sankuru, et de l'ouest à l'est entre les territoires d'Oshwe et de Dekese, englobant ainsi environ 10 000 kilomètres carrés, pour une population d'à peu près 7 000 âmes.

Presque tout le territoire est occupé par les Bankutu, qui sont des naturels extrêmement primitifs; ils vivent en général en forêt, et sont d'un caractère fort farouche, sanguinaire et cruel; comme il n'ont guère de besoins, ils se montrent très réfractaires à l'action européenne, dont ils ne peuvent concevoir les bienfaits.

Dans le sud de la région, et dans les parages immédiatement proches du Kasai, on rencontre quelques villages Bashilele. Ceux-ci sont immigrés. Le berceau de la race se trouve sur les rives sud de la rivière, dans le territoire de Basongo. Il doit y avoir une quarantaine d'années environ que le mouvement a eu lieu : les vieillards disent qu'ils sont nés de l'autre côté de l'eau, mais qu'ils étaient très jeunes quand leurs parents sont venus s'établir par ici. La cause de ce déplacement est d'ordre purement économique : ces indigènes étant en relations suivies avec les Basongo Meno, ainsi qu'ils appellent les Bankutu — auxquels ils achètent des grandes quantités de n'gula (bois rouge dont ils tirent une poudre pour s'enduire le corps), ont trouvé plus pratique, pour éviter les trop longs voyages, de créer quelques centres commerciaux intermédiaires au nord du Kasai.

Ces Bashilele[1] sont des noirs intelligents, d'une nature pacifique et douce. Le blanc est, généralement, bien accueilli par eux; malheureusement, ils sont très paresseux, ce qui rend la tâche de l'Européen, tant agent de l'État que commerçant, tout à fait pénible chez eux.

1. Les photographies rapportées par l'auteur sont restées en Belgique envahie.

I. — La Chasse.

Les Bashilele, du moins ceux de la région de Bumbuli, ne sont pas chasseurs. Établis le long du Kasai, rivière où le poisson abonde, la pêche, avant tout, est pour eux un moyen profitable d'existence. Ils raffolent pourtant de la viande ; aussi recourront-ils aux pièges pour parvenir à s'en procurer. Ils creusent en forêt, et de préférence dans les sentiers suivis par le gibier, des fosses étroites et profondes où, assez fréquemment, des bêtes se font prendre.

La chasse individuelle est peu pratiquée. L'indigène ne s'armera pas de son arc et de ses flèches dans le but de courir la forêt et d'y chercher sa proie. Mais, dans ses déplacements, relève-t-il la piste fraîche d'une antilope ou d'un cochon, il profitera de l'aubaine et tâchera de découvrir et d'abattre l'animal. La ruse et l'agilité du noir sont étonnantes; il rampera avec une telle souplesse et une telle circonspection qu'il parviendra, sans exciter la méfiance du gibier toujours en éveil, à l'approcher de si près, que rarement la flèche manque son but.

Les noirs se montrent friands de la viande de singe — du « Makako », comme ils disent; et plusieurs blancs m'ont affirmé qu'elle est très bonne à manger et que son goût ressemble fort à celui du lapin. Quant à moi, je ne suis jamais parvenu à vaincre ma répulsion pour ce genre de plat; plusieurs fois, j'en ai fait accommoder et le fumet qui s'en dégageait était, je dois bien en convenir, tout à fait exquis. Mais la vue de ces bras, de ces jambes, de ces pieds, de ces mains et de cette tête qui ont tout d'un être humain, excitait mon dégoût à un point que je ne saurais dire ; mon cuisinier lui, n'avait pas de ces écœurements et avait vite fait de dévorer à belles dents sa ration de singe.

Pour chasser le macaque, les noirs emploient une petite flèche tout à fait spéciale; c'est une simple tige de bois très léger et très fin, sans ailettes de plumes ou pointe en fer. Pour lui donner de la direction, on en fendille une extrémité et l'on pique, dans cette fente, un morceau de feuille. L'autre bout est taillé en pointe et pourvu de quelques incisures qui en rendront l'effet plus dangereux; on le trempe dans un poison qu'on obtient en faisant bouillir le suc de certaines plantes. Il paraît que le pouvoir de cette mixture est très meurtrier : le singe, à peine touché et atteint ne fût-ce que d'une éraflure, tombe mort du coup. Ce poison ne peut pas être employé trop frais et au bout de peu de temps il perd sa puissance nocive. — « Même pour un homme », me disaient mes soldats, « la blessure de ces flèches peut être mortelle. » Je n'ai jamais eu l'occasion de vérifier jusqu'à quel point les vertus de ce poison sont redoutables; mais il est un fait : c'est que sur le singe il exerce un effet foudroyant. Il n'y a aucun danger à manger d'une bête abattue de cette manière.

Il m'a été donné de rencontrer une sorte de flèche particulièrement curieuse et se distinguant des autres par sa forme plus massive et son fer

plus solide et plus lourd. Ce fer est détachable de la tige, mais il y est relié au moyen d'une cordelette bien résistante. — Ces flèches-là s'emploient pour la chasse au cochon sauvage que sa force et sa vigueur exceptionnelles rendent difficile à abattre. Quand la bête n'est pas tuée du coup et qu'elle parvient à fuir, le mouvement de sa course fait que le bois du trait se détache du fer; ce bois forme alors crochet avec la cordelette et ne tarde pas à agripper un arbuste au passage; de cette façon l'animal est arrêté dans sa fuite.

Ce cochon sauvage ne ressemble que fort peu à notre sanglier. Quoiqu'il soit déjà d'une taille assez respectable (il peut peser 60 à 75 kilos), il est beaucoup plus petit que son congénère d'Europe, dont il n'a pas, non plus, la puissance. Pourtant, c'est un animal fort redoutable qui, blessé, ne craint pas d'attaquer l'homme; et il n'est pas rare que des chasseurs soient tués par lui; car ses défenses lui constituent une arme terrible. Les noirs en ont peur; ils prétendent que la femelle peut facilement résister au léopard (et, en effet, on m'a souvent apporté des bêtes qui portaient des traces de cicatrices laissées par la griffe du félin); le mâle, pourtant plus vigoureux, a un point faible qui le met en mauvaise posture devant son adversaire : celui-ci lui plante les griffes dans les testicules et, de cette façon, en vient facilement à bout. — Une particularité intéressante du cochon sauvage, c'est que les vieux mâles portent, immédiatement sous l'os pariétal et sur la pellicule qui recouvre le cerveau, des quantités considérables de grands vers blancs, semblables à de gros asticots : c'est le cas de dire que les vers leur trottent en tête.

Les populations kasayennes cherchent, depuis l'occupation européenne, à se munir de fusils à piston ou à silex[1]. Les Bashilele n'en sont pas encore là et préfèrent s'en tenir à la tradition; rares sont ceux qui adoptent le fusil : seuls les capitas qui ont avec le blanc des relations quelque peu suivies se munissent d'une arme à feu; ils l'emploient rarement et encore seulement par orgueil; ils la bourrent d'une telle charge de poudre que souvent le fusil éclate. En somme, entre des mains pareilles, l'arme est surtout dangereuse pour celui qui la manipule. L'indigène la tient à bout de bras et n'a garde d'épauler : le recul serait capable de jeter l'imprudent par terre! Quant à viser, il n'y songe guère et préfère détourner la tête, en fermant les yeux, pour faire partir le coup.

La chasse collective, au filet, est totalement inconnue. Pourtant, le pays est giboyeux; le cochon sauvage et le buffle y pullulent; l'antilope, aussi, y est en nombre. Mais nous connaissons la paresse proverbiale du Bashilele; la chasse exigerait de lui un effort vraiment trop grand. Aussi, préfère-t-il faire de la pêche son ordinaire, pour la bonne raison que, dans ce travail, il peut se faire remplacer par ses femmes. Et c'est aussi ce qui arrive presque toujours.

J'ai eu maintes fois l'occasion, chez les Bankutu, d'assister au « litu

1. L'Administration défend la vente des premiers; mais l'habileté des forgerons indigènes a tôt fait de transformer un fusil à silex en fusil à piston.

na matey » (chasse au filet). De bon matin, et avant le lever du soleil, le capita de l'endroit parcourt le village en criant aux hommes de se préparer. Après un repas sommaire, le chasseur sort de sa hutte, portant sur l'épaule le filet, dans les mains son arc et ses flèches. Il siffle son ou ses chiens et se hâte vers la partie de la forêt que, de commun accord, on a, la veille, convenu de battre. Cet emplacement varie chaque fois et peut se trouver assez loin du village, parfois même à plusieurs heures de marche. Arrivés au lieu indiqué, les chasseurs se hâtent de tendre leurs filets, les uns à la suite des autres, et en les attachant solidement à des bâtons fichés en terre ou, mieux encore, à des arbres. Comme chaque filet est assez long (de 15 à 20 mètres), on parvient à établir ainsi des barrières d'une assez grande étendue. Ceci fait, la troupe se sépare en deux clans : les uns resteront près des filets où ils monteront la garde, les autres s'enfoncent, avec les chiens, loin dans la forêt. Ils s'y déploient en un ample arc de cercle, puis avancent tous ensemble en poussant d'épouvantables hurlements, et, aidés des chiens, rabattent ainsi le gibier vers les filets où les pauvres bêtes se font impitoyablement, au milieu des cris de joie et de triomphe, massacrer par les indigènes qui sont de faction. Ceux-ci s'acharnent sur leur proie et s'amusent à la larder de coups de lances et de flèches. La bête n'est pas saignée, ce qui, joint à la chaleur, empêche la viande de se conserver longtemps fraîche.

Les Bankutu ont, en vue de la chasse, une coutume curieuse qu'ils nomment le « ganga ». « Le ganga, prétendent-ils, aiguise le flair du chasseur, rend sa flèche plus sûre, augmente sa chance dans la poursuite du gibier. » Pour que ces vertus demeurent en lui, il faudra que l'initié prenne la décision de s'abstenir, dorénavant, de certaines viandes, telles que celles de la boloko (antilope naine) et de la pambi (antilope de plaine). Sinon, tous les bienfaits de l'épreuve cesseraient d'exercer leurs effets.

Voici en quoi consiste cette cérémonie du ganga. Vers l'époque de la puberté, les jeunes hommes font, dans des cases spécialement affectées à cet usage, une retraite de deux lunes et pendant cette période préparatoire à leur initiation, il leur est interdit de sortir avant le coucher du soleil. Pendant toute cette durée, ils se tiennent donc dans leur cabane, et n'ont garde de se montrer au dehors avant six heures du soir, surtout en temps de pluie ; car il est admis qu'un ganga touché ne fût-ce que par une goutte d'eau, doit s'attendre à mourir dans un bref délai. Ceux qui se décident à subir les exigences de cette coutume — dont l'observance, notons-le en passant, est facultative et laissée à l'appréciation de chaque individu — doivent, pendant qu'elle s'accomplit, s'enduire tout le corps, et jusqu'au visage, d'une couleur blanche qu'on zèbre de stries rouges, de façon à faire, de celui qui en est couvert, un véritable épouvantail. Sur la tête, ils se mettent des couronnes de plumes ; autour des reins, ils ceignent des ceintures bouffantes à couleurs variées. Le soir, ils font, dans cet appareil, les danses du ganga. — Quand le délai de deux mois prépa-

ratoires est écoulé, le sorcier vient, en grande pompe, chercher les intéressés et les conduit en forêt où, après des incantations mystérieuses, il leur administre un stupéfiant qui les fait dormir pendant de longues heures. Quand le patient se réveille, il a subi l'épreuve, et n'a plus qu'à rentrer au village pour y participer aux réjouissances données en son honneur.

Le produit de la chasse collective appartient à la communauté. Toutefois, celui qui a tué la bête prélève pour lui certains morceaux de choix tels que les intestins, le cœur, le foie, l'estomac, la langue, les contrefilets. Quand les chasseurs rapportent un cochon, il en revient de droit un jambon aux « longomo » (chefs) et une épaule à l' « isako » du village. Le reste de la bête est réparti entre les chasseurs. Ce partage ne va pas sans difficultés; tout le monde crie, gesticule, s'agite; ce sont des disputes à n'en pas finir; un tel veut ceci, un autre ne veut pas cela; et ce n'est qu'après des discussions interminables qu'on se décide à enlever sa part et que chacun se retire, les uns contents, les autres fâchés.

Les Bashilele aussi, quand ils parviennent à se procurer une pièce de gibier, en font le partage. Le propriétaire de la bête prend pour lui une cuisse et le dos; du reste, il fera des rations que, contre paiement en cories (coquillages qui servent de monnaie), il remettra à ses camarades.

Le chien congolais mérite une mention spéciale. Sa valeur indigène est grande. C'est une espèce de fox, haut sur pattes, au poil ras, presque toujours fauve. Il a un flair surprenant, mais n'aboie pas : il hurle. Comme son propriétaire n'en prend aucun soin, il est souvent affreux : infesté de vermine, couvert de pustules et de plaies — car les chiens sont aussi sauvages que leurs maîtres et aiment de se battre entre eux, — il n'est vraiment pas à prendre sur les genoux. Les Bashilele en ont également et je dois dire que les chiens que j'ai vus dans leurs villages étaient, en général, propres et bien soignés.

Pour la chasse au gros gibier, tel que l'hippopotame et l'éléphant, les noirs se servent de pièges spéciaux dont l'édification nécessite tout un travail. Pour les éléphants, la chose se fait encore assez facilement : dans le sentier suivi d'habitude par l'animal, on relie deux arbres par de solides traverses auxquelles on attache une forte lance rendue pesante par un renforcement de grosses bûches; quand la bête passe, elle heurte une liane qui fait manœuvrer un déclic dont le déclenchement fait s'abattre l'arme. La blessure produite ainsi est affreuse; j'ai eu l'occasion de voir un indigène qui, par son imprudence, avait été victime du piège : il était transpercé de part en part. On m'a aussi cité le cas d'un blanc qui, s'étant écarté de la route, avait été buter contre la fatale machine et avait été tué sur le coup. L'éléphant tombe rarement sur place; presque toujours, il va mourir loin de l'endroit où il a reçu sa blessure et le chasseur qui ne parvient pas à retrouver sa proie en est pour ses frais.

Les indigènes qui établissent ces sortes de pièges sont rares; je ne crois pas qu'il y en ait chez les Bashilele; mais certains Bankutu ont recours à ce moyen pour chasser l'éléphant. Pour pouvoir espérer des résultats

favorables de sa ruse, il faut déjà que le noir ait une connaissance approfondie des mœurs et des habitudes de l'éléphant; aussi se demande-t-il d'abord consciencieusement dans quel endroit il conviendra le mieux d'établir le piège. Pour augmenter ses chances de succès, il prendra la précaution de recourir à la science d'un sorcier, auquel il demandera de lui faire un n'kishi (philtre) favorable. Certains sorciers ont une renommée considérable : ils se font une spécialité de ces sortes de n'kishi et se les font, parfois, payer fort cher : l'intéressé remet un paiement en cuivre au comptant et sur les premières bêtes abattues, il devra encore, chaque fois, une pointe d'ivoire au sorcier. Comme, d'un autre côté, il devra aussi remettre, en tribut, une défense au chef de la terre où la bête a été trouvée, ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'il pourra espérer retenir de l'ivoire pour lui. Il est vrai que la vente de la viande lui donnera déjà de jolis bénéfices.

Puisque je viens de parler des sorciers, j'ajouterai que dans le cas où les chasses collectives sont improductives, on aura également recours à leur puissante intervention. Le matin, avant de gagner la forêt, et déjà tout équipés, les chasseurs se rangeront en cercle autour du magicien qui, pour la circonstance, aura revêtu ses plus somptueux oripeaux; au préalable, il aura, dans le mystère de sa retraite, confectionné le philtre approprié; après force grimaces, gesticulations et kss... kss... répétés, il jettera, sur l'arc et les flèches de chaque chasseur, un peu de la poudre magique, en ayant soin d'en conserver une petite quantité qu'il déposera dans le chemin conduisant à la forêt; les hommes, alors, n'ont plus qu'à se mettre en route, en passant au-dessus du produit enchanteur, et l'incantation est terminée.

Les éléphants sont nombreux dans la région de Bumbuli, surtout dans l'entre-Lukenie-Lokoro. Dans les parages du Kasai, moins boisés, les troupeaux se font plus rares; nous ne sommes plus ici dans la grande sylve équatoriale, qui s'arrête à peu près vers la ligne de faîte Lukenie-Kasai-Sankuru, mais bien dans une région de plaines, entrecoupées de forêts, à peu près dans une égale proportion. Les troupeaux d'éléphants se montent souvent à un nombre considérable de têtes.

Je fus surpris de voir un jour, aux environs d'Ekotelongo, que le sentier, jusqu'alors fort mauvais, s'élargissait d'une façon insolite; peu à peu la route devint meilleure et s'ouvrit, enfin, en une large avenue, magnifiquement nettoyée, où débouchaient, en tous sens, des allées adjacentes, spacieuses et propres. Je m'émerveillais déjà du génie peu commun des populations de la région quand, près d'un marais que longeait ma route, j'eus l'explication de la chose : ces superbes chemins, dignes de nos forêts d'Europe, étaient tout simplement tracés par les éléphants. « Toutes les nuits, me dit un soldat, de tous les côtés de la forêt, ils viennent ici par centaines, pour s'ébattre dans l'eau et se laver. Ils pompent du liquide au moyen de leur trompe et s'en aspergent voluptueusement tout le corps. Quand leur toilette est faite, ils vont se frotter contre les arbres proches pour se débarrasser de la boue qui colle à leur peau. »

L'éléphant, tout comme le buffle, n'est pas dangereux quand on le rencontre en bande. A la moindre alerte, le troupeau s'enfuit. Ces troupeaux sont gardés par des sentinelles qui, pendant que le reste de la troupe broute ou se repose paisiblement, surveillent les alentours, prêts à donner l'alarme. Les bêtes adultes, alors, se placent derrière les jeunes pour assurer leur retraite.

Mais à côté du buffle ou de l'éléphant qui vit en société, il y a ce qu'on appelle les solitaires. Le même cas se rencontre chez les hippopotames. Les noirs m'expliquent que les vieux mâles, devenant trop hargneux, sont exclus du troupeau. Il paraît que, « pour vivre seul, il faut être une bête ou un dieu »; il faut croire que, même aux animaux, ce genre d'existence ne réussit pas. L'éléphant, le buffle ou l'hippo qui vit en solitaire, devient terriblement méchant; il foncera sur l'homme sans, au préalable, avoir été attaqué par lui.

Certaines populations du Lac Léopold II rattachent, à la vie de l'éléphant ou de l'hippopotame, des croyances curieuses qui méritent d'être rapportées. Ainsi, les Kundu s'imaginent qu'en même temps qu'un enfant mâle naît dans la tribu, il vient au monde un bébé éléphant dont l'existence sera, dorénavant, indissolublement liée à celle du petit noir : que l'un des deux meure, et l'autre ne pourra pas lui survivre. Cette superstition entraîne des conséquences imprévues dans le genre de celle-ci : un indigène constate que ses cultures sont régulièrement visitées et dévastées par un éléphant; la chose ne lui paraissant pas normale, il se demandera à quelles causes surnaturelles on pourrait bien attribuer ces malheurs répétés. Après de consciencieuses réflexions, la lumière se fait dans son cerveau : « Pas de doute! Ce ne peut être que le fait d'un tel, dont j'ai un jour pris la femme, et qui maintenant, pour se venger, incite son double à venir détruire mes plantations ». — Dare-dare, il va trouver l'individu soupçonné, lui explique ce dont il s'agit, confesse ses torts et finit ainsi son petit discours : « Je veux bien t'indemniser pour le mal que je t'ai fait; si tu n'acceptes pas le paiement que je t'offre, je te préviens que je vais placer la lance de façon à tuer ton camarade à quatre pattes, et tu n'auras plus qu'à t'attendre à mourir aussi ». Ce raisonnement obtient toujours le résultat désiré, et les choses s'arrangent à l'amiable.

Les Basakata, eux, croient à la métempsychose : après sa mort, l'âme de l'indigène revient dans un hippo; tous les hippos ne véhiculent pas les mânes d'indigènes décédés; d'autres sont tout simplement de braves hippopotames qui n'ont rien de commun avec les esprits. Ceux-ci seuls peuvent être tués à la chasse, car les premiers sont absolument invulnérables. Mais comment les distinguer les uns des autres? C'est le secret des chefs et des sorciers de la tribu. Envoyez vos soldats à la chasse du pachyderme; ils iront trouver ces lumières compétentes et leur demanderont de leur accorder autant de bêtes. Si les indigènes sollicités consentent, ils accompagneront le chasseur et lui désigneront eux-mêmes

les hippos à tirer; le soldat n'aura garde d'en viser d'autres, car il croit dur comme fer que sur ceux-là il userait en vain ses munitions.

Les Bankutu riverains de la Lukenie ne connaissent pas le piège à hippopotame, le pachyderme étant extrêmement rare dans cette rivière. Mais, dans le Kasai, ces engins se voient souvent. C'est le même principe que pour le piège à éléphant, mais comme il est nécessaire de les établir sur les bancs de sable ou dans les herbes des rives, il faut, pour attacher la lance, dresser de véritables échafauds. C'est un travail qui doit être solide et dont l'exécution entraîne de sérieuses difficultés.

Pendant la journée, l'hippo se tient dans l'eau; il plonge puis, quand il revient à flot, renâcle bruyamment, rappelant tout à fait le bruit du cheval [1], puis, vers les heures chaudes de la journée, il se laisse tranquillement flotter et s'endort. Au coucher du soleil, il gagne la terre ferme et passe une partie de la nuit à brouter l'herbe haute de la prairie. C'est un animal peu méfiant; il se laisse approcher de très près et est facile à chasser au fusil. Il vaut mieux ne pas le tirer quand il est dans l'eau, car la bête, qui coule à fond quand elle est morte, est entraînée par le courant et ne revient à la surface que loin de l'endroit où elle a été tuée. Pourtant, quand l'eau est peu profonde, on peut risquer son coup de fusil : l'animal coule bien à fond, mais reste en place. Quelques heures après, le corps revient au-dessus de l'eau et il n'y a plus qu'à le faire remorquer jusqu'aux rives.

Le buffle (n'gombo) devient terrible quand il est blessé. Rendu furieux par la douleur, il se défendra avec acharnement. Malheur, alors, au téméraire qui a osé l'attaquer! En un rien de temps, il sera soulevé par les puissantes cornes de son adversaire, projeté en l'air, piétiné, broyé, mis en pièces. La rage de l'animal ne finira que lorsque, fou de colère, mais épuisé par le sang perdu, il s'abattra à son tour, auprès de sa victime. Aussi, même les Bankutu, qui sont pourtant chasseurs dans l'âme, se risqueront-ils rarement à l'attaquer.

Un autre animal dont l'indigène a fort peur, c'est le léopard (n'koy). A vrai dire, la chasse au redoutable félin a trop de danger pour que, de sang-froid, le naturel ose s'y résoudre. S'il arrive à en tuer un, tout le village se livrera à des réjouissances et on fera des danses à l'occasion de la mort de l' « ennemi ».

Le léopard attaque rarement l'homme, à moins d'être poussé par la faim; on m'a, pourtant, cité le cas de femmes et d'enfants enlevés par lui. Ce n'est qu'alors que les indigènes se décideront à le chasser. — Quant au Bashilele, jamais il n'oserait s'y hasarder; il a du léopard une crainte superstitieuse qui le lui fait considérer comme un adversaire invincible. Voir un léopard et être mangé par lui, sont deux idées qui, dans sa tête, sont absolument inséparables.

1. Je me demande si ce n'est pas pour cette raison qu'on l'appelle « hippopotame » : les indigènes, qui ne connaissent pas le cheval, le comparent plutôt au porc, puisque parfois ils le nomment « gulube na may » cochon d'eau.

Il me reste à parler de la chasse au gibier de plume. Elle est peu pratiquée. Pourtant, l'indigène est assez fin tireur pour pouvoir, d'un coup de flèche, abattre une pintade perchée sur un arbre, car c'est un oiseau très bête qui se laisse facilement approcher. Sa chair, comme celle du perdreau, est loin de valoir celle des oiseaux équivalents d'Europe, mais c'est déjà un morceau de choix que le noir appréciera à son juste prix. Aussi connaît-il un système de lacets et de pièges à appât qui lui permettra de varier, au moyen des succulents volatiles, l'ordinaire, quelque peu fade de sa « table ».

Chez les Dengese, il m'a été donné de voir un mode de chasse aux petits oiseaux qui ne manque pas d'originalité : la chasse au fouet. Parfaitement ! Des jeunes gens s'arment d'une haute perche au sommet de laquelle ils ont attaché une longue ficelle. Ils élèvent cette perche dans l'air et, de suite, des quantités d'hirondelles viennent voltiger autour. Il n'y a plus, alors qu'à fouetter, au hasard, dans le tas et, avec beaucoup de chance, de temps et d'obstination, ils parviennent à abattre quelques-unes des pauvres bestioles.

Étude préliminaire sur les Ornements de coquilles des anciens Mexicains[1]

Par G. ENGERRAND
Correspondant de l'École d'Anthropologie.

En 1912, C. A. Robelo, qui était alors directeur du Musée National, m'avait prié d'entreprendre l'étude de tous les objets employés comme ornements personnels par les anciens Mexicains, qui se trouvaient dans les riches collections confiées à sa garde. Je commençai par ceux faits de coquilles, lesquels étaient au nombre de plusieurs centaines, car je pouvais trouver toutes les références nécessaires à la partie malacologique dans la section de l'Institut Géologique dont j'étais alors le chef. La monographie complète que je suis en train de rédiger ne pouvant être publiée que plus tard, je me contente ici de faire connaître un ou deux faits curieux pour tous ceux qu'intéressent les choses anciennes relatives à l'homme. La bibliographie de la question, qui est relativement considérable, n'apparaîtra que dans le mémoire définitif.

Je dois faire observer, en premier lieu, que les collections d'objets, faits de coquilles, du Musée National, ont un grave défaut. Un bon nombre des pièces conservées n'ont pas d'indications relatives à leur origine, ce qui s'explique si on prend en considération le peu d'importance que les anciens archéologues attachaient à des renseignements de ce genre. Ceci est évidemment grave mais, comme toutes ces pièces sont indubitablement mexicaines, il n'en est pas moins utile de les publier de façon à permettre des comparaisons avec celles des autres pays et, en particulier, avec celles des États-Unis si bien étudiées par Holmes.

La détermination malacologique n'avait jamais été faite, sauf dans quelques cas, et les essais de ce genre prouvent combien il est heureux que ce travail n'ait pas été continué autrefois.

1. La présente note avait été lue au *Congreso Cientifico Mexicano*, lors de sa première session, qui eut lieu en décembre 1912. Les événements actuels empêchant, pour le moment, la publication du volume du congrès, j'ai pensé qu'il valait mieux demander l'hospitalité de la *Revue Anthropologique* pour ces quelques pages.

L'homme a toujours recherché les objets qui attiraient son attention, par leur forme ou par leur couleur, pour s'en orner, et les coquilles ont toujours été appréciées à ce point de vue. Il n'y a pas un travail d'ethnographie ou une relation de voyage qui ne cite des cas d'utilisation de coquilles comme ornements et nos sociétés elles mêmes nous prouvent qu'à ce point de vue les goûts sont souvent restés les mêmes.

Les Mexicains eux aussi, dans leur vie antérieure à la conquête, ont utilisé les coquilles, soit pour en faire des bijoux, soit aussi pour des usages différents, comme on le verra dans la monographie que nous préparons.

Comme il est naturel, il y a une très grande analogie entre ces objets et ceux que l'on trouve dans les *mounds* américains. Cette analogie est quelquefois extraordinaire, lorsqu'il s'agit, par exemple, des pièces que les Américains appellent *gorgets* et les Mexicains *gargantillas*, dont des exemplaires nouveaux ont été décrits il y a quelque temps (F. Starr) et récemment (G. Crant Mac Curdy) ou le seront par moi. C'est d'ailleurs un fait connu et si insignifiantes que ces gorgerettes paraissent, à première vue, c'est peut-être par elles que l'on peut voir l'analogie de culture la plus claire entre certaines peuplades américaines et mexicaines.

Les nombreux exemplaires que j'ai pu examiner appartiennent à 71 espèces naturelles mais je dois faire observer que quelques-unes d'entre elles n'ont pas pu être déterminées, à cause de leur mauvais état de conservation, car certaines pièces sont devenues friables par suite d'un long séjour dans la terre. De ces espèces, il y a en 37 qui vivent dans l'Océan Pacifique, 22 dans l'Océan Atlantique et une qui est lacustre.

Les espèces qui vivent dans l'Océan Pacifique sont :

1. *Conus Fergusoni*, Sow.
2. *Conus puncticulatus*, Hvass.
3. *Conus miliarir*, Hvass.
4. *Oliva* (*Lampodoma*) *volutella*, Lk.
5. *Oliva* (*Algaronia*) *hiatula*, Gm.
6. *Oliva porphyria*, L.
7. *Oliva splendidula*, Sow.
8. *Terebra strigillata*, L.
9. *Murex princeps*, Brod.
10. *Murex* (*Phyllonotus*) *regius*, Wood.
11. *Purpura triserialis*, Bl.
12. *Purpura aperta*, Bl.
13. *Dolium* (*Malea*) *ringens*, Sow.
14. *Strombus costatus*, Gm.
15. *Cypræa cervus*, L.
16. *Trivia radians*, Lk.
17. *Nassa complanata*.
18. *Cerithium sacrata*, Gould.
19. *Vermetus* (*Aletus*) *centiquadrus*, Val.
20. *Turritella tigrina*, Keener.
21. *Turitella Cooperi*, Carp.
22. *Natica glauca*, Humb.
23. *Natica ravida*, Soul.
24. *Fissurella volcano*, Reeve.
25. *Crucibulum scutellatum*, Gray.
26. *Hipponyx barbatus*, Sow.
27. *Hipponyx craniodes*, Carp.
28. *Crepidula onyx*, Sow.
29. *Patella mexicana*, Br. y Sow.
30. *Livonia pica*, L.
31. *Phasianella compta*, Gould.
32. *Haliotis* (*Haliotis*) *fulgeris*, Phil.
33. *Pecten subnodosus*, Sow.
34. *Pecten* (*Plagioctenium*) *circularis*, Sow.
35. *Venus cypria*, Sow.
36. *Phacoides* (*Cavilucina*) *lingualis*, Carp.
37. *Corbula ovulata*, Sow.

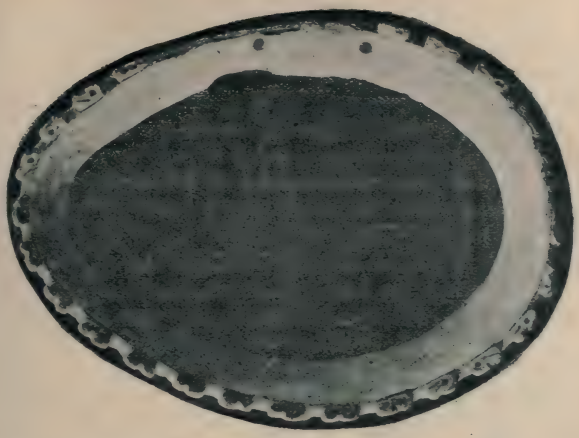

Fig. 1. — Grand anneau fait avec *Patella mexicana* Br. et Sow. — Vue intérieure. — Deux trous de suspension et bords découpés dont les dents représentent peut-être une tête de crocodile (?). — (1/2 gr. nat.).

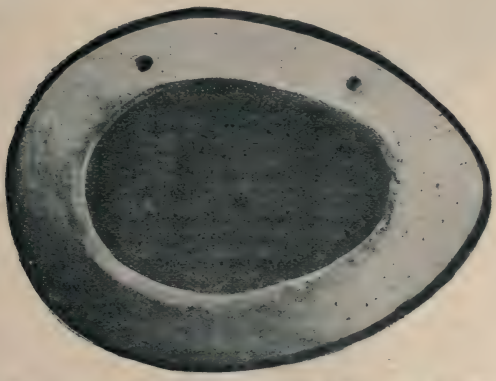

Fig. 2. — Grand anneau fait avec *Patella mexicana* Br. et Sow. — Vue de la face externe. Deux trous de suspension. - (1/2 gr. nat.).

Celles qui vivent dans l'Océan Atlantique sont :

1. *Bulla occidentalis*, A. Ad.
2. *Conus proteus*, Hvass.
3. *Oliva litterata*, Lk.
4. *Turbinella scolimus*, Gm.
5. *Marginella apicina* Menke.
6. *Mitra Barbadensis*, Gm.
7. *Mitra* aff *reticulata*, Poax.
8. *Columbella rustica* L.
9. *Purpura haemostoma*, L.
10. *Trivia pediculus*, L.
11. *Triton tritonis* L. var. *nobilis* Conr.
12. *Strombus gigas*, L.
13. *Fusus* (*Lycotypus*) *pyrum*, Dilliw.
14. *Fusus gradatus*, Reeve.
15. *Fasciolaria gigantea* Kiener.
16. *Turritella variegata*, L.
17. *Neritina reclivata*, San.
18. *Crepidula fornicata*, L.
19. *Fissurella Barbadensis*, Gm.
20. *Astralium Olfersi*, Phil.
21. *Lucapina cancellata*, Sow.
22. *Venus cancellata*, Lk.

L'espèce lacustre est *Planorbis tenuis* Phil.

Les usages auxquels ces coquilles ont servi sont divers. Quelquefois, elles étaient conservées entières et employées comme gorgerettes, bracelets, boucles d'oreilles, etc., tandis que, dans d'autres cas, on les divisait en fragments qui servaient de perles pour les colliers. J'en parlerai en détail dans ma monographie.

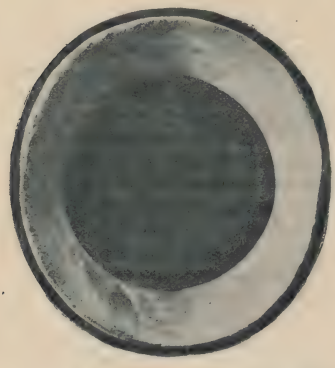

Fig. 3. — Grand anneau fait avec *Patella mexicana* Br. et Sow. — Vue de la face interne. Pas d'anneaux de suspension. — (1/2 gr. nat.).

Parmi les pièces les plus belles que j'ai pu observer, je citerai les grands anneaux faits avec la magnifique *Patella mexicana* Br. et Sow. (Fig. 1, 2 et 3). Un exemplaire mesure 154 millimètres de long sur 111 de large; un autre 165 sur 122; un troisième 185 sur 138; un quatrième 178 sur 127, etc. Un d'eux, celui de la fig. 1, est entaillé sur tout son pourtour.

Il est évident que l'on découpait d'abord la partie que l'on voulait retrancher, grâce à des incisions faites avec un objet dur, et que l'on usait l'anneau obtenu sur une pierre jusqu'à lui donner l'aspect et la régularité désirés.

Je suis convaincu que ces anneaux n'ont jamais servi comme armes, à l'instar de ceux qui étaient employés dans ce but aux Indes [1], même au temps où ils étaient durs.

Leur forme et les trous dont ils sont percés indiquent qu'ils ont été utilisés comme parure ou comme ornement sacré pour la poitrine. Nous

1. Cartailhac (E.), Les anneaux disques préhistoriques, *L'Anthropologie*, 1904, p. 359-368.

savons d'ailleurs que diverses divinités mexicaines portaient des anneaux de poitrine quoique ceux qui ont été décrits ne soient pas en coquille [1].

Un des exemplaires du Musée porte un très intéressant dessin gravé qui sera décrit plus en détail lorsque j'aurai pu l'interpréter d'une façon complète. Il est utile de rappeler ici que la *Patella mexicana* a été également utilisée en dehors du Mexique, par exemple à Tunja (Colombie), pour la fabrication d'objets d'ornements [2].

Un autre fait très curieux que j'ai observé est l'imitation en os de certaines coquilles qui étaient probablement rares. L'espèce imitée est *Oliva litterata* L. Il y a dans les collections du Musée un exemplaire de 25 millimètres de haut (fig. 4) entièrement fait d'os et poli, qui porte deux trous de suspension, dont un transversal, à la partie supérieure et un autre qui se prolonge en canal parcourant la pseudo-coquille, parallèlement à son axe, dans la partie inférieure. Sur ce morceau d'os on a eu soin de graver deux sillons parallèles, dans le but d'imiter les tours de spire de la vraie coquille.

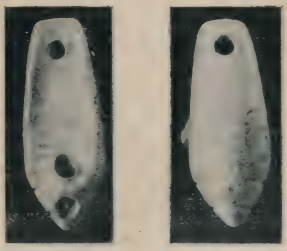

Fig. 4. — Imitation en os de la coquille de *Oliva litterata* L. — Vue des deux faces. (2 gr. nat.).

Dans la même collection on peut voir un collier, comprenant vingt exemplaires imités et un seul vrai de la même *Oliva litterata* L. Les imitations sont aussi en os et toutes ont deux trous en haut et deux en bas communiquant entre eux au travers de la pseudo-coquille. Leurs dimensions moyennes sont approximativemetn de 22 millimètres sur 11.

Il y a d'autres cas connus d'imitations semblables, comme par exemple les fausses molaires de renne du paléolithique de Pologne et, en Amérique même, les imitations de dents du Pérou, celle de la coquille de *Mytilus decussatus*, reproduite avec des feuilles d'or ou de cuivre, celle de la coquille de *Spondylus pictorum*, des tombes de Chimou-Capac et d'Ancon, modelées avec de l'argile, celles de *Conus purpurescens* Brod. et de *Oythalicus regina* Shut., toujours de la même région [3], etc.

Cette note préliminaire donnera peut-être une idée de l'intérêt qu'il y a à étudier un sujet en somme encore très peu connu.

1. Capitan (L), Les grands anneaux de poitrine des anciens Mexicains. Comparaison avec les anneaux similaires japonais, océaniens et préhistoriques de la Gaule, *Int. Amerik. Kongress*. Sechzehnte Tagung, Wien, 1908, Erste Hälfte, p. 103-106.

2. Rochebrune (A. T. de), De l'emploi des mollusques chez les peuples anciens et modernes, *Revue d'Ethnographie*, t. I, 1882, p. 463-482, et t. II, 1883, p. 319.

3. Rochebrune (A. T. de), *loc. cit.*, t. I, p. 477, 479 et 480.

Une Hache en bronze de la Collection Tellot

Par A. DE MORTILLET

Le 14 juillet 1906, s'éteignait à Dreux, dans sa quatre-vingt-dixième année, un vénérable et passionné collectionneur, Henry Tellot. D'intelligence éveillée, il fut un des premiers à s'intéresser aux découvertes préhistoriques faites dans la région. Durant sa longue existence, il avait patiemment recueilli, les sauvant de la destruction ou de l'oubli, une quantité de pièces importantes pour l'histoire locale. Si bien que sa demeure de la rue Parisis avait fini par devenir un véritable musée que les archéologues allaient toujours visiter avec plaisir. On y voyait entre autres choses remarquables de belles et nombreuses séries d'objets des âges de la pierre et du bronze.

A sa mort, Henry Tellot confia ces précieuses collections à un de ses compatriotes, Georges Champagne, bibliothécaire de la ville de Dreux et conservateur du musée en formation à l'ancien Hôtel de Ville, dans l'espoir qu'elles seraient conservées intactes et qu'elles reviendraient un jour à sa ville natale.

Mais, hélas! il y a loin de la coupe aux lèvres. Son désir ne devait pas se réaliser.

Presque au début de l'effroyable guerre dont nous pouvons enfin entrevoir aujourd'hui l'issue heureuse, vers le milieu du mois de septembre 1914, Georges Champagne fut tué, à la tombée de la nuit, par la balle d'un G. V. C. fidèle à la consigne, aux cris duquel l'automobile qui le ramenait à Dreux ne s'était pas arrêtée.

A la suite de ce triste événement, la collection Tellot passa en la possession de la veuve de Georges Champagne. Et nous avons appris, avec le plus vif regret, au commencement de septembre 1916, que toute la partie préhistorique de cette intéressante collection avait été vendue à un marchand d'antiquités de Saint-Germain et que le catalogue qu'en avait dressé Tellot était détruit.

Plusieurs de nos collègues de la Société Préhistorique Française ont profité de l'occasion pour accroître leurs collections. Nombre de pièces parmi les meilleures ont été achetées par eux aux divers marchands de Paris auxquels les avait revendues le premier acquéreur. Une d'elles,

actuellement entre les mains de notre excellent ami J. Soulingeas, qui a bien voulu nous la communiquer, mérite surtout d'être signalée.

C'est une hache en bronze, que l'on peut ranger dans la catégorie des haches du type à talons, si communes en France, mais elle se distingue de toutes celles qui nous sont connues par sa beauté, sa forme et ses dimensions. Elle nous révèle en outre, ainsi que nous le verrons plus loin, un curieux détail de technique.

Sa provenance serait, d'après l'étiquette qu'elle porte : *Châteauneuf-sur-Loire*, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Orléans (Loiret), localité fort ancienne située à 26 kilomètres en amont d'Orléans. Il se pourrait très bien qu'elle ait été retirée de la Loire même, comme semblerait l'indiquer sa patine. On sait, en effet, que ce sont en général les cours d'eau, particulièrement aux points où existaient des gués, qui donnent les plus beaux objets.

Elle mesure : 22 centimètres de longueur, 45 millimètres de largeur au talon, 92 millimètres de largeur au coupant et 24 millimètres de plus grande épaisseur. Sa taille est donc sensiblement supérieure à celle qu'atteignent d'ordinaire les haches à talons, dont les plus longues ne dépassent guère 18 centimètres.

Par sa forme, elle diffère tellement des modèles que l'on rencontre d'habitude que son anthenticité a été mise en doute par les marchands mêmes qui l'ont successivement possédée. Un simple examen suffit pourtant à convaincre qu'elle est absolument authentique. Sa patine, quoique peu profonde, a bonne apparence. De plus, la pièce est beaucoup trop habilement faite pour être l'œuvre d'un faussaire. Il n'a jamais existé de faussaire capable de concevoir et de fabriquer un objet d'un modèle aussi pratiquement compris et d'une exécution aussi parfaite.

Le dessin en est à la fois régulier et élégant. La partie réservée à l'emmanchure se détache nettement de celle qui constitue la lame. Ces deux éléments sont agencés de la façon la plus heureuse, le second paraissant encastré dans le premier. Le tranchant s'épanouit en un large arc de cercle, dont les extrémités se relient par des courbes gracieuses aux côtés latéraux de la hache et à la pointe du talon. Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte, le métal a été économisé autant qu'il a été possible de le faire sans nuire à la solidité de l'instrument, qui, tout en n'étant nullement massif, n'en est pas moins robuste, malgré son poids relativement faible : 625 grammes.

Dans la moitié supérieure de sa longueur, la hache de Châteauneuf est garnie, sur chacune de ses faces, de rebords assez élevés, laissant entre eux une sorte de canal, ou plutôt de mortaise, parfaitement équarrie et légèrement plus étroite à sa naissance qu'à l'extrémité opposée, où elle se termine en pointe par la réunion des rebords latéraux. Ces rainures sont destinées à recevoir et à maintenir solidement en place les lèvres du manche en bois auquel était fixée la hache. Leurs extrémités en forme de V, contre lesquelles venait butter le bout des deux lèvres du bois afin de soulager le fond de l'entaille qui les séparait, constituent de véritables

talons, mais ces talons sont d'un type tout à fait spécial. Tandis que dans les haches d'origine française, les talons sont toujours ou rectangulaires ou arqués, ils décrivent ici un angle assez aigu.

Pour trouver des haches en bronze avec talons anguleux, il faut aller

Fig. 1. — Hache en bronze à talons. Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). — 1/2 grandeur.

dans le bassin du Danube. Elles sont surtout abondantes en Hongrie, où elles marquent une transition entre les haches à bords droits et les haches à douille. Les talons, composés de deux ailerons se réunissant à leur base, forment sur chacune des faces comme un commencement de douille. D'autre part, les haches à douille des mêmes contrées présentent très souvent, sur leurs faces, à titre de survivance, une ornementation de forme anguleuse, qui rappelle les talons caractéristiques des pièces dont on faisait antérieurement usage.

Mais revenons à notre hache de l'Orléanais. En dehors de ses talons pointus, elle n'a, en somme, que des rapports assez éloignés avec les spécimens de provenance hongroise que nous venons de mentionner C'est, pourtant, également une forme de passage, intermédiaire entre le type à bords droits et le véritable type à talons de nos contrées. Tout semble indiquer que l'on est en présence d'un essai, peut-être isolé, mais à coup sûr fort réussi, obtenu par le rapprochement des rebords latéraux, qui sont plus ou moins séparés dans les haches à bords droits. Ces rebords n'ont gardé un certain relief que dans la partie où ils ont une utilité pratique. Au-dessous des talons, deux légers renforcements latéraux encadrant le haut de la lame en conservent seuls le souvenir.

La hache de Châteauneuf appartient sans aucun doute à la période pendant laquelle les hommes de l'âge du bronze se sont ingéniés à remédier, par des moyens divers, aux inconvénients que présentaient les haches à bords droits. Elle date donc du milieu de l'époque morgienne.

Un dernier point reste à examiner. Sur les plats de la lame, on observe des rides, les unes concentriques, les autres parallèles, qui sont à peine perceptibles au toucher, mais parfaitement visibles à l'œil. Nous nous sommes tout d'abord demandé si ces curieuses stries, qui ne sont certainement pas une ornementation voulue, n'étaient pas dues à la structure schisteuse ou foliacée de la roche dont aurait été fait le moule ayant servi à couler la hache. Mais nous avons vite renoncé à cette explication, qui ne nous a guère paru satisfaisante, car les traces en question ressemblent beaucoup plus aux veines que l'on remarque sur certains bois lorsqu'ils sont coupés de biais, qu'aux raies que présentent les pierres feuilletées. Mais, s'il s'agit, ainsi que nous le croyons, d'empreintes de veines de bois, comme il est, sinon absolument impossible, tout au moins extrêmement difficile de couler du bronze dans un moule en bois, on a dû opérer autrement.

Il est d'ailleurs facile de s'expliquer comment les choses ont pu se passer. Un modèle en bois de la hache que l'on désirait obtenir a été d'abord confectionné, et il est aisé de reconnaître, sur la pièce en bronze, que ce modèle a été taillé d'une main sûre, avec un outil très coupant, dans une matière d'une faible dureté, puis rabotté et poli avec grand soin.

Ce modèle a ensuite servi à établir un moule en argile, qui après cuisson a pu être employé au coulage de la pièce en métal.

On sait que les zones concentriques du bois sont très fréquemment composées de deux parties distinctes, dont une est plus compacte et plus dure que l'autre. La portion la plus tendre pouvant plus facilement se contracter ou se dilater sous l'influence de la sécheresse ou de l'humidité, il en résulte des inégalités de niveau, qui sont non seulement visibles à l'œil mais aussi sensibles au toucher. Le relief plus ou moins accentué de certaines couches du bois peut fort bien être assez prononcé pour laisser son empreinte sur le moule en terre cuite, et par suite sur les pièces coulées dans ce moule.

C'est évidemment ce qui a eu lieu pour la belle hache de l'ancienne

collection Tellot sur laquelle nous venons d'attirer l'attention des préhistoriens.

Le procédé indiqué ci-dessus est forcément celui qui a dû être employé pour la fabrication des moules e terre cuite recueillis dans un certain nombre de gisements de l'âge du bronze. La pièce de Châteauneuf nous apporte la preuve que les dits creux étaient parfois obtenus à l'aide de modèles en bois, ainsi que cela se pratique du reste encore actuellement.

Nécrologies

E. B. TYLOR

L'Angleterre et la science viennent de faire une grande perte en la personne d'Edward Burnett Tylor, l'illustre ethnographe, né à Camberwell, le 2 octobre 1832, décédé le 4 du mois dernier, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Comme Henri Thulié, son contemporain, E. B. Tylor n'aura pas vu la fin de la guerre gigantesque qui ravage l'Europe : lutte immense où le sort des plus grands peuples se joue, duel dans lequel l'avenir de l'humanité est en cause, puisque de son issue vont dépendre les principes mêmes qui demain règleront, et sans doute pour longtemps, la marche de la civilisation.

On est fondé à croire, lorsqu'on a lu les livres de Tylor, que l'ouverture de la crise ne dut pas le surprendre. « Nous avons, écrivait-il jadis, le bonheur de vivre pendant une de ces périodes remarquables de l'histoire morale et intellectuelle du monde où les portes, si souvent fermées, des découvertes et des réformes sont toutes grandes ouvertes. Combien de temps durera cette heureuse période? Nous ne le saurions dire; mais, si l'histoire doit se répéter, comme l'indiquent tous les précédents, nous devons prévoir une époque plus sombre.... »

Cette époque est venue, la prédiction s'est réalisée. L'Angleterre a fait face au péril. Nation commerçante et pacifique entre toutes, elle est devenue guerrière, sous l'empire de la nécessité. A son merveilleux effort défensif aura certainement applaudi, avant de s'éteindre, le sociologue qui reconnaissait, dans l'organisation du système militaire chez les anciens, la base fondamentale de la formation des États ou puissances politiques, et y rattachait les progrès, tant matériels qu'intellectuels, réalisés dans la suite. L'État moderne, l'État libre, issu de l'État despotique, s'est élevé sur les assises qui avaient supporté celui-ci. N'en ressort-il point que, pas plus que la tyrannie antique, l'État moderne ne saurait échapper à l'absolue nécessité de recourir à la guerre pour maintenir son existence, pour assurer la sécurité de ses membres menacés par un agresseur? Les armes comme moyen de défense, la liberté et le droit efficacement garantis, la force, mais au service de la paix et de la justice, voilà, à n'en pas douter, la pensée de Tylor. (*Introd. à l'Étude de l'Anthrop.*, chap. XVI.)

L'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques était

fière de compter un tel homme parmi ses membres d'honneur. En tout temps, elle eût éprouvé à le voir disparaître un profond regret; le regret est plus vif encore à cette heure, où les liens d'amitié qui nous unissent à nos voisins, liens créés par les affinités morales et intellectuelles, se sont resserrés jusqu'à former une fraternelle et entière communauté de vues et d'espérances, riche de promesses d'avenir

Nous adressons dans cet esprit à nos confrères, les honorables membres de l'Institut royal anthropologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, ainsi qu'à MM. les professeurs de l'Université d'Oxford, l'expression de notre sympathie la plus cordiale et de nos bien sincères condoléances.

G. Hervé.

Voici, puisés à bonne source, les renseignements que nous avons pu recueillir sur la carrière scientifique de l'auteur de la *Civilisation primitive*.

Né à Camberwell, le 2 octobre 1832, E. B. Tylor suivit les cours de Grove House, école dépendant de la Société des Amis, dont ses parents étaient membres. Il se destinait au commerce et, à l'âge de seize ans, entra dans la fonderie de cuivre qui appartenait à son père. Au bout de quelques années, comme il présentait des symptômes de consomption, il dut voyager pour se soigner. Il passa ainsi la plus grande partie de l'année 1855 en Amérique et, l'année suivante, visitant Cuba, il rencontra par hasard l'ethnographe Henry Christy dans un omnibus de la Havane.

A la suite de cette rencontre, il accompagna Christy dans une expédition à Mexico. En 1861, il publia le récit de ce voyage et les observations des deux amis sous le titre *Anahuac ou Mexico et Mexicains anciens et modernes*; en 1865, année de la mort de Christy, il établit sa réputation d'anthropologiste par l'ouvrage intitulé *Researches into the early history of Mankind.*

Six ans plus tard, sous le titre *Primitive culture; researches into the development of mythology, philosophy, religion, language, art and custom*, il publia le plus important et le plus étudié de ses ouvrages. Ce livre fit rapidement école; il fut traduit en allemand et en russe, tandis que les éditions anglaises se succédaient rapidement.

En 1871, le mérite de Tylor fut consacré par son élection à la Société royale; en 1875, Oxford lui accorda le grade honoraire de D. C. L.; Cambridge suivit avec le titre de Docteur ès sciences honoraire. En 1883, il fut désigné comme conservateur du Musée de l'Université et, en 1884, comme lecteur d'anthropologie à Oxford. Enfin, en 1895, il fut nommé premier titulaire de la chaire d'anthropologie de cette Université, charge qu'il occupa jusqu'à la fin de 1909. Il était également membre honoraire de la Société Balliol. Un autre honneur lui fut conféré par l'élection comme premier lecteur du Gifford Trust à l'Université d'Aberdeen où, de 1889 à 1891, il fit un cours sur la religion naturelle. En 1879, il fut nommé *chairman* du département anthropologique au congrès de la British

EDWARD BURNETT TYLOR

Association à Sheffield et, en 1884, il présida la section anthropologique.

Cette dernière réunion eut lieu à Montréal; ce fut la première en dehors des îles Britanniques, et l'anthropologie, qui jusqu'alors était considérée comme une dépendance de la biologie, y devint une section spéciale. Le discours de Tylor fut une revue du problème anthropologique au Dominion, dans le but d'attirer l'attention du Canada sur cette branche des sciences.

La *Société d'anthropologie* de Londres le nomma président en 1891, et lui décerna, en 1907, la médaille Huxley; cette même année, à l'occasion de ses soixante-quinze ans, lui fut dédié le volume *Anthropological Essays*, dû à la collaboration des anthropologistes britanniques, et, en 1912, il fut fait chevalier.

On trouvera une liste très complète des travaux de Tylor dans le volume *Anthropological Essays, presented to Edward Burnett Tylor in Honour of his 75 th. Birthday*, 2 octobre 1907, publié à Oxford en 1907 par André Long, M. A. LL. D. Cette liste prend 35 pages du volume. C'est dire l'importance des travaux du regretté savant.

LÉOPOLD CHIRON

Léopold Chiron, instituteur en retraite, est décédé le 30 septembre 1916, à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard).

Par ses recherches dans les grottes ou les abris sous roche des bords de l'Ardèche, et surtout par sa découverte, en 1878, de gravures contre les parois de la *Grotte Chabot*, Léopold Chiron était bien connu des anthropologistes. Il a publié diverses notes d'anthropologie préhistorique dans la *Revue historique et archéologique du Vivarais*, ainsi que dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*. De plus, ce savant préhistorien a su constituer, à Saint Julien de-Peyrolas, une superbe collection d'objets en pierre taillée ou polie et de documents de toute nature provenant de ses fouilles dans les nombreux monuments mégalithiques de la région du Vivarais.

L. Chiron était un homme actif, aimable, et un guide très obligeant pour tous les préhistoriens qui s'occupaient des grottes et dolmens des bords de l'Ardèche. Il sera vivement regretté de tous ceux qui ont eu la bonne fortune de le connaître. Il était officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé

Le Gérant
Félix Alcan

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

RÉSUMÉ DU COURS D'ANTHROPOLOGIE ANATOMIQUE (1911-1912)

La Morphologie du cerveau chez les Singes et chez l'Homme

Par R. ANTHONY, professeur.

PRÉAMBULE.

Le but du cours de l'année 1911-1912 n'a pas été d'exposer les rapports morphologiques étroits qui existent entre le cerveau ou télencéphale des Singes et celui de l'Homme; ces rapports ressortent nettement des travaux de Gratiolet, de Broca et de leurs nombreux successeurs; et, si, en ce qui concerne cette question, beaucoup de points restent encore à éclaircir, les données fondamentales au moins en paraissent définitivement acquises.

Se basant sur les résultats d'investigations récentes et encore trop peu connues dans les milieux anatomiques, le professeur s'est surtout attaché à mettre en évidence *les liens qui rattachent la morphologie cérébrale ou télencéphalique (plus particulièrement celle du neopallium) des Primates en général à celle des autres Mammifères.*

A cette observation préliminaire destinée à poser dès l'abord l'idée directrice du cours, il convient d'ajouter les remarques suivantes qui visent à répondre par avance à quelques questions que peut-être le lecteur se posera :

1) Bien que certains auteurs excluent, non peut-être sans raisons, les Lémuriens du groupe des Primates, n'y comprenant que l'Homme et les Singes, il ne paraît point possible, lorsqu'on se place au point de vue exclusif et particulier de la morphologie du cerveau, de maintenir cette séparation.

Le télencéphale des Lémuriens représente en effet et d'une façon indis-

cutable (bien que cela n'implique point *a priori* l'existence d'une relation phylétique réelle et bien aussi que l'on ait des raisons de croire que la simplicité relative du télencéphale des Lémuriens soit plutôt secondaire que primitive) une transition morphologique entre celui des non Primates et celui des Singes. Il n'a donc pas paru possible de le négliger.

2) Étant donnée l'insuffisance, nous pouvons même dire la très grande pénurie des documents embryogéniques existant alors, on n'aurait su vouloir entreprendre de traiter en 1911, sous la forme didactique, la question du développement comparé du rhinencéphale et du neopallium chez les Primates et les non Primates.

Le côté embryogénique du sujet a donc été négligé d'une façon presque absolue au moins au point de vue des détails.

Mais le cours de 1916-1917 doit porter précisément sur le développement comparé du neopallium chez l'Homme et chez les Singes. L'exposé de cette question importante au premier chef, et qui n'avait jusqu'ici pu faire l'objet d'aucune étude d'ensemble, y sera donné d'après les résultats des recherches personnelles et encore inédites du Professeur.

3) Ce résumé devant être considéré tout à la fois comme un rappel s'adressant à la mémoire de ceux qui ont assisté au cours de 1911-1912, et comme un guide proposé d'une façon générale pour l'étude de la question de la morphologie du cerveau chez les Primates, il a paru indiqué de mettre son texte au courant des principales recherches publiées sur le sujet entre 1911 et 1916, époque à laquelle seulement il se trouve pouvoir être remis à l'imprimerie.

RÉSUMÉ SYNTHÉTIQUE

Généralités sur le Système nerveux (Introduction à l'étude de la question)		Leçons I, II, III, IV
Généralités sur le télencéphale chez les Mammifères		— V, VI
Le Rhinencéphale		— VII, VIII
Le Neopallium	Généralités sur le Neopallium	— IX, X
	Le Neopallium chez les non Primates	— XI, XII
	Le Neopallium chez les Primates	— XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX
Le cerveau des Primates fossiles (Appendice)		— XX

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

LEÇON I

Généralités sur le système nerveux.

I. — *La signification et le rôle du Système nerveux.*

Il établit les relations entre l'organisme et le monde extérieur.

Sa comparaison avec un réseau télégraphique.

II. — *Vues d'ensemble sur la Constitution et la Physiologie élémentaires du Système nerveux des Vertébrés.*

α. Le Neurone.

La cellule nerveuse : ses prolongements dendritiques ou protoplasmiques : son prolongement cylindre-axile.

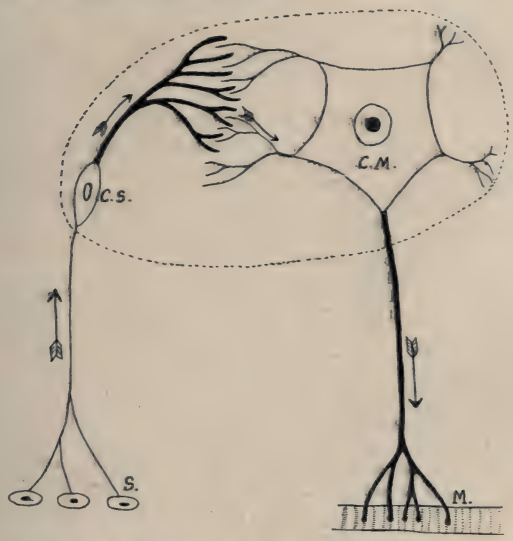

Fig. 1. — Schéma d'un circuit nerveux. A gauche le neurone sensitif ; à droite le neurone moteur. — C. S. cellule sensitive. — C. M. cellule motrice. — Les prolongements cylindre-axiles sont représentés par un gros trait ; les prolongements protoplasmiques sont représentés par un trait fin. — S. cellules sensorielles. — M. Fibre musculaire. — La ligne pointillée circonscrit la région des centres.

β. Le circuit nerveux (neurones sensitifs et neurones moteurs). (Voir fig. 1.)

Voies de conduction centripètes (prolongements dendritiques).

Centres.

Voies de conduction centrifuges (prolongement cylindre-axile).

III. — *Aperçu de la Morphologie générale du Système nerveux spécialement envisagée chez les Vertébrés* (type de description : l'Homme).

Exposé de notions succinctes anatomiques générales.

IV. — *Aperçu de la Physiologie générale du Système nerveux spécialement envisagée chez les Vertébrés.*

Étude préalable de la distinction des phénomènes de la vie organique et des phénomènes de la vie animale (Les anciens : Aristote. Les modernes : Hobbes, Buffon, Grimaud, Bichat). Discussion sur la valeur de cette distinction.

La subdivision du Système nerveux en système nerveux de la vie organique et système nerveux de la vie animale; critiques que peut soulever cette subdivision en dépit de sa commodité didactique incontestable.

Principaux ouvrages à consulter.

Les traités classiques de Physiologie d'une façon générale et, notamment :

Gley, *Traité élémentaire de Physiologie*, Paris, J.-B. Baillière, 1913.

E. Hédon, *Précis de Physiologie*, Paris, O. Doin, 1904.

J.-P. Morat et M. Doyon, *Traité de Physiologie* (J.-P. Morat, *Fonctions d'innervation*, t. II), Paris, Masson, 1902.

H. Winterstein, *Handbuch der Vergleichenden Physiologie*, Jena, 1912.

A propos de la division des fonctions de la vie :

R. Anthony, La division des fonctions de la vie dans Hobbes et dans Bichat. *Revue anthrop.*, mai 1916. Cet article contient l'indication des principales références relatives à cette question.

LEÇON II

GÉNÉRALITÉS SUR LE SYSTÈME NERVEUX (*Suite*).

IV. — *Aperçu de la Physiologie générale du Système nerveux spécialement envisagée chez les Vertébrés* (*Suite*).

α. Le réflexe.

β. Phénomènes d'excitation.

Excitations des organes de la vie organique, leur caractère particulier.

Excitations des organes sensoriels (vie animale), leur caractère : *sensations*.

γ. Phénomènes de réception.

La réception dans les centres encéphalo-médullaires. La substance grise et son rôle. Le rôle particulier de l'écorce cérébrale. Les phénomènes d'association et le psychisme; l'intellectualité; sa prééminence chez l'Homme. Perception. Entendement. Mémoire. Imagination (Délibération et volonté). Passions.

La théorie des Passions dans Descartes, Hobbes, Maudsley, etc. Exposé des théories contraires à celles des auteurs précités (Lange, William James, Sergi) et des objections qu'elles soulèvent.

Associations des Idées.

La question de la réception dans les ganglions du Sympathique.

Partage des opinions à cet égard. Recherches de Cl. Bernard, François Franck, Vulpian, Dogiel.

δ. Phénomènes de réaction.

Réaction des organes de la vie organique (Nutrilité ou Trophisme. Sécrétions, Motricité). L'influence des phénomènes intellectuels, notamment les Passions, sur les phénomènes de réaction de la vie organique. Discussion de la question (l'opinion déjà vue de Lange, William James et Sergi sur la nature des émotions).

Réaction des organes de la vie animale. La motricité réflexe, la motricité volontaire; l'automatisme secondaire.

Principaux ouvrages à consulter.

Au sujet des questions considérées comme purement physiologiques, les traités classiques de Physiologie déjà cités. (Voir leçon I.)

LEÇON III

GÉNÉRALITÉS SUR LE SYSTÈME NERVEUX (*Suite*).

V. — *Le Système nerveux dans la série animale.*

α. Évolution morphologique.

Excitabilité et faculté de réaction du protoplasma dans son ensemble chez les Protistes considérés comme les plus primitifs.

Organites de relation (cils sensoriels et vibratiles, taches pigmentaires, etc.) chez les Protistes considérés comme supérieurs et aussi chez certaines plantes.

Le système nerveux des Métazoaires. Cellules neuro-musculaires des Hydres d'eau douce. — Le passage théorique de la cellule neuro-musculaire au circuit nerveux (voir fig. 2).

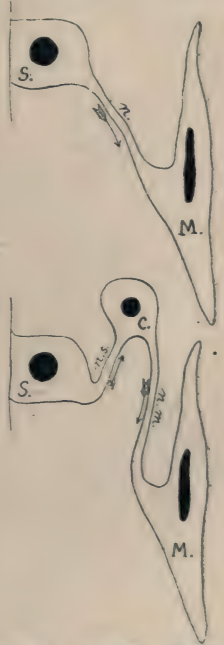

Fig. 2. — Schémas destinés à faire comprendre le passage de la cellule neuro-musculaire au circuit nerveux primitif.
S. cellule ectodermique sensible. — M. cellule musculaire. — C. cellule nerveuse. — n. nerf primitif. — n. s. nerf centripète ou sensitif. — n. m. nerf centrifuge ou moteur.

Le système nerveux différencié :

La dispersion ganglionnaire. Exemples chez divers Invertébrés.

La concentration ganglionnaire des Vertébrés.

β. Évolution physiologique :

Les phénomènes d'excitation, de réception et de réaction dans la série animale.

L'accessibilité à nos investigations des phénomènes d'excitation et de réaction chez les animaux. Les efforts récemment accomplis en vue de l'analyse de l'activité des divers organismes (Étude des phénomènes appelés trophismes, sensibilité différentielle, etc.).

Les actes de tous les animaux, quels qu'ils soient, n'étant que des modalités diverses de ce que Spinoza appelait la *tendance essentielle à tout être à persévérer en soi*, et qui n'est qu'une conséquence du *principe d'inertie*, le problème consiste à étudier les divers mécanismes de réalisation de cette tendance.

L'inaccessibilité presque absolue à nos investigations des phénomènes de réception chez les animaux. Psychologie humaine et Psychologie animale. Danger presque inévitable des explications anthropomorphiques. Il ne saurait y avoir plus de discontinuité entre les différents organismes au point de vue de leur Psychologie qu'à celui de leur Morphologie. Le développement de l'intellectualité. Origine et histoire du mot *instinct*. Inutilité de son emploi. Raisons pour lesquelles on a cru devoir opposer jadis l'instinct des animaux à l'intelligence des hommes.

Principaux ouvrages à consulter.

Sur l'activité des animaux, voir notamment :

J. Lœb, La dynamique des phénomènes de la vie, trad. Daudin et Schœffer. *Bibl. scientif. intern.*, Paris, F. Alcan.

Jennings, Behavior of the lower organisms. New-York, 1906.

G. Bohn, La naissance de l'intelligence. *Bibliothèque de Philosophie scientifique*, Paris, 1909.

G. Bohn, La nouvelle Psychologie animale. *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, Paris, F. Alcan, 1911.

LEÇON IV

Généralités sur le système nerveux (*Suite et fin*).

V. — *Généralités sur l'ontogénie du Système nerveux chez les Vertébrés.*

α. Origine ectodermique du système nerveux.

β. Processus de développement :

Type de l'Amphioxus;

Type des Amphibiens et des Amniotes;

Type des Téléostéens, du Lépidostée et des Cyclostomes.

γ. Développement du système nerveux chez les Mammifères.

Constitution de la gouttière nerveuse et du tube médullaire (genèse du spina bifida et de l'anencéphalie).

Neuropores antérieur et postérieur; leur fermeture (*lamina terminalis*).

Constitution des vésicules encéphaliques (voir fig. 3) et leur destination.

Formation des courbures encéphaliques (voir fig. 4).

Accroissement des vésicules encéphaliques.

δ. L'ensemble du système nerveux chez un Vertébré.

ε. Les proportions relatives des segments encéphaliques chez les différents Vertébrés.

Principaux ouvrages à consulter.

Les traités classiques d'Embryogénie, notamment :

O. Hertwig, Handbuch der vergleichenden und experimentellen Entwicke-

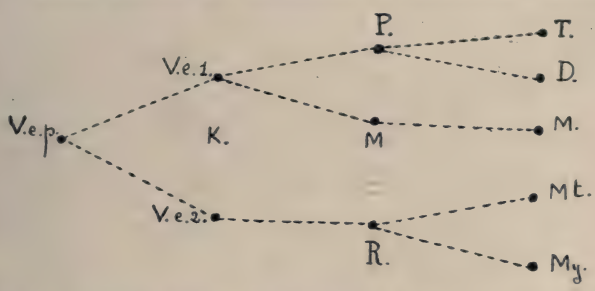

Fig. 3. — Dérivation des vésicules encéphaliques. — V. e. p. vésicule encéphalique primitive. — K. Pli de Kuppfer. — V. e. 1. vésicule secondaire 1. — V. e. 2. vésicule secondaire 2. — P. Prosencéphale. — M. Mésencéphale. — R. Rhombencéphale. — T. Télencéphale. — D. Diencéphale. — M. t. Métencéphale. — My. Myélencéphale.

lungslehre der Wirbeltiere. Iéna, 1905, Bd. II, t. III. (K. v. Kupffer. Th. Ziehen)

A. Prenant, *Éléments d'Embryologie de l'Homme et des Vertébrés*, Paris, 1891

Voir aussi :

L. Vialleton, Éléments de Morphologie des Vertébrés. Paris, O. Doin, 1911.

LEÇON V

Généralités sur le télencéphale chez les Mammifères.

I. — *Description morphologique sommaire des parties dérivées de la vésicule télencéphalique* (type de description : l'Homme).

Parois
- Pallium { Neopallium, Rhinencéphale } Indications très sommaires.
- Epithelium des plexus choroïdes des ventricules latéraux.
- Ganglion basal { Corps striés, Avant-mur (discussion sur sa signification).
- Septum lucidum, partie intégrante de la paroi (ventricule septal ou 5e ventricule).

Commissures { Corps calleux.
Commissure antérieure.
Fornix (la signification du trigone .
Commissure postérieure.

Les Ventricules.

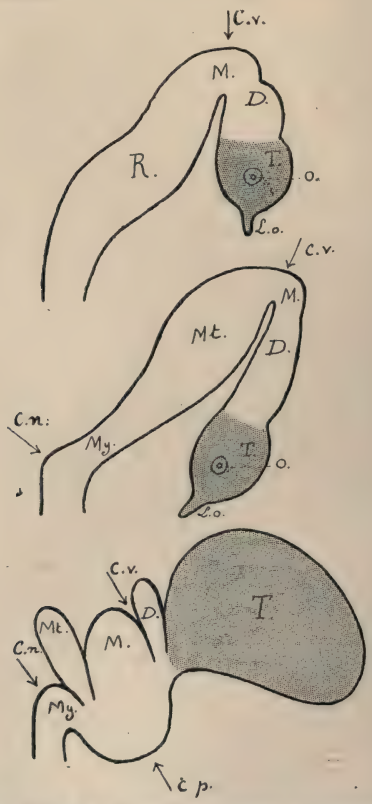

Fig. 4. — Schémas indiquant la formation des courbures encéphaliques. — L.o. Lobe olfactif. — o. œil. — T. Télencéphale (indiqué en grisé). — D. Diencéphale. — M. Mésencéphale. — Mt. Métencéphale. — My. Myélencéphale. — R. Rhombencéphale. — C. v. courbure verticale. — C. n. courbure nuchale. — C. p. courbure pontique.

II. — *Exposé sommaire de l'évolution ontogénique de ces différentes parties,* (type de description : l'Homme).

Principaux ouvrages à consulter.

Pour la partie anatomique, les traités classiques d'Anatomie humaine, dont beaucoup cependant, sur bien des points, ne sont pas suffisamment au courant des recherches nouvelles. Voir particulièrement :

L. Testut, *Traité d'Anatomie humaine*, Paris, O. Doin, la plus récente édition.

Poirier et A. Charpy, *Traité d'Anatomie humaine* (A. Charpy), Paris, Masson, la plus récente édition.

Quain's Anatomy, la plus récente édition.

J. Déjerine et Mme Déjerine, *Anatomie des centres nerveux*, Paris, 1895.

A propos du Fornix, lire surtout :

G. Elliot Smith, The fornix superior. *Journal of Anatomy and Physiology*, vol. XXXI.

G. Elliot Smith, The relation of the Fornix to the margin of the cerebral cortex. *Journal of Anatomy and Physiology*, vol. XXXII.

Pour la partie embryogénique, les traités classiques d'Embryogénie précédemment cités (Voir leçon IV).

LEÇON VI

Généralités sur le Télencéphale chez les Mammifères (*Suite et fin*).

III. — *Exposé sommaire de l'évolution phylogénique du Télencéphale envisagé dans son ensemble.*

α. La forme générale du Télencéphale chez les Mammifères.

β. L'accroissement du Neopallium (et plus particulièrement de sa région antérieure) en rapport avec le développement des facultés intellectuelles. Exposé sommaire de la question du poids de l'encéphale et du cerveau : la période antérieure à Manouvrier (poids absolu et poids relatif); les recherches de Manouvrier, d'Eugène Dubois, de L. Lapicque (le coefficient de céphalisation). Indication de recherches à effectuer : 1° le poids du cerveau chez les Mammifères fossiles; possibilité de cette étude et moyens à employer pour la réaliser. — 2° La participation respective des différentes parties de l'encéphale et du cerveau dans la céphalisation (recherches de Manouvrier sur ce sujet).

γ. Le mode d'accroissement du cerveau : tendance vers la forme sphérique. Exemples : Cétacés, Homme. Le mécanisme de l'acquisition de la forme sphérique par le cerveau : *Flexion télencéphalique*; sa production en arrière des corps striés; son mécanisme (voir fig. 5).

δ. La régression du Rhinencéphale consécutive à l'accroissement du Neopallium. Exemples : Pinnipèdes, Cétacés, Singes et Homme.

ε. L'évolution des commissures chez les Marsupiaux et chez les Euthériens.

Principaux ouvrages à consulter.

Pour la question du poids du cerveau, voir :

L. Manouvrier, Sur le développement quantitatif comparé de l'encéphale et de diverses parties du squelette. *Bull. Soc. Zool. de France*, 1882.

L. Manouvrier, Mémoire sur l'interprétation de la quantité dans l'encéphale. *Mém. Soc. Anthrop. Paris*, 1883.

L. Manouvrier, § II de l'article Cerveau. *Dictionnaire de Physiologie de Ch. Richet*, Paris, Alcan.

L. Manouvrier, Les variations du poids absolu et relatif du cervelet, de la protubérance et du bulbe et leur interprétation. *C. R. Association française*, 1893.

L. Manouvrier, Discussion avec L. Lapicque. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop., Paris*, 2 mai 1907.

Eug. Dubois, Sur le rapport du poids de l'encéphale avec la grandeur du corps. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop. Paris*, 1er juillet 1897.

L. Lapicque, Tableau général des poids somatiques et encéphaliques dans les espèces animales. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop. Paris*, 2 mai 1907.

L. Lapicque, Le poids encéphalique en fonction du poids corporel entre individus d'une même espèce. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop. Paris*, 6 juin 1907.

A propos de l'évolution des commissures, voir :

G. Elliot Smith, A preliminary communication upon the cerebral

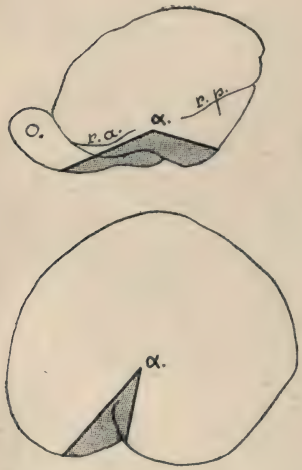

Fig. 5. — Schéma destiné à montrer l'accentuation de la flexion télencéphalique à mesure que le cerveau se rapproche de la forme sphérique. — En haut, silhouette d'un cerveau de Tapir (o. lobe olfactif, r. a. scissure rhinale antérieure. — r. p. scissure rhinale postérieure). — En bas, silhouette d'un cerveau de Cétacé. — α. sommet de l'angle de flexion. L'espace compris entre les deux côtés de l'angle α est indiqué en grisé.

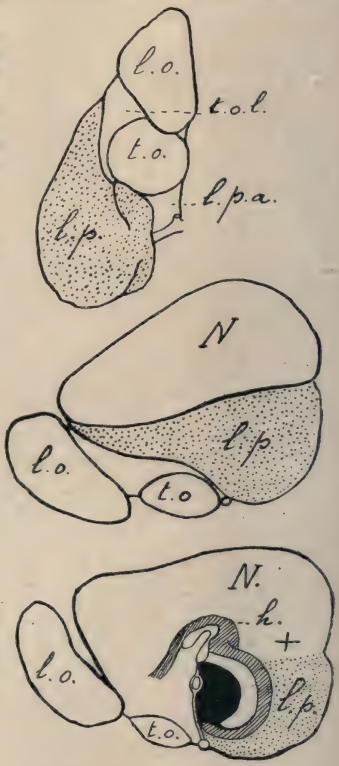

Fig. 6. — Le rhinencéphale du Hérisson. En haut, face inférieure. — Au milieu face latérale externe gauche. — En bas face latérale interne droite. — l. o. lobe olfactif. — t. ol. tractus olfactarius lateralis. — t. o. tubercule olfactif. — l. p. a. locus perforatus anticus. — l. p. Lobe piriforme (en grisé). — h. hippocampe. — +. Pli de passage néo-basal. — N. Neopallium. Imitée d'Elliot Smith.

commissures of the Mammalia with special reference to the Monotremata and Marsupialia. *Proceed. Linn. Soc. of New South Wales*, vol. IX, 31 oct. 1894.

G. Elliot Smith, Notes upon the Morphology of the cerebrum and its commissures in the Vertebrate series. *Anat. Anz.* XI Bd. 1895.

G. Elliot Smith, The origin of the corpus callosum. *Trans. Linn. Soc. of London*, 1897.

G. Elliot Smith, On a peculiarity of the cerebral Commissures in certain Marsupialia not hitherto recognised as a distinctive feature of the Diprotodontia, *Zool. Anz.* XXV Bd., 1902, et *Proceed. of the Royal Soc.*, vol. LXX.

G. Elliot Smith, Cat. of the Royal College of Surgeons, vol. I, 2e édit., 1902.

G. Elliot Smith. Zuckerkandl on the Phylogeny of the Corpus callosum. *Anat. Anz.*, XXIII. Bd., 1903.

G. Elliot Smith. On the Morphology of the cerebral commissures in the Vertebrata. *Trans. Linnean Soc. of London*, 1903.

G. Elliot Smith, The Arris und Gale Lectures on some problems relating to the evol. of the Brain. *The Lancet*, 1, 15, 22 January 1910.

Voir en outre les deux mémoires du même auteur cités à la fin de la leçon V, à propos du fornix.

LEÇON VII

Le Rhinencéphale.

I. — *Parties constitutives du Rhinencéphale des Mammifères* (type de description : le Hérisson. (*Erinaceus europæus*). (Voir fig. 6.)

- **Pars basalis**
  - 1) Bulbe olfactif et les nerfs qui en émergent.
  - 2) Pédoncule olfactif.
  - 3) Tubercule olfactif (ses rapports avec le Corps strié).
  - 4) Lobe piriforme
    - Gyrus olfactorius lateralis (incisura olfactoria et vallecula Sylvii).
    - Tractus olfactorius lateralis (scissure endorhinale).
    - Gyrus olfactorius medius.
    - Gyrus intermedius ou tubercule du tractus olfactorius.

    (Ses rapports avec le Corps strié.)
  - 5) Corps paraterminal : ses dérivés (le septum lucidum et la formation du 5e ventricule ou pseudo-ventricule septal).
  - 6) Espace perforé antérieur.
- **Pars marginalis**
  - 7) Hippocampe.
    - Hippocampe péricalleux (réduit à l'état de vestige chez les Mammifères euthériens : tractus de Lancisius et indusium du corps calleux).
    - Hippocampe nu.

Pars marginalis (*suite*).	7) Hippocampe (*suite*).	Fascia dentata (bandelette de Giacomini); ses rapports avec le Fornix et la Fimbria. L'uncus : la signification de ses différentes parties; la portion exposée du noyau amygdalien.

II. — *Les limites du Rhinencéphale et du Neopallium chez les Mammifères.*

Scissures rhinales { antérieure. / postérieure.

Scissure de l'hippocampe : la précocité de son apparition dans l'ontogénie et sa constance sur les cerveaux même les plus dépourvus de plissements.

Pli de passage neopalleo-rhinencéphalique (ou neo-basal).

III. — *L'ancienne conception de Broca en ce qui concerne le rhinencéphale.*

Principaux ouvrages à consulter.

G. Elliot Smith, The morphology of Smell-centre, *Anat. Anz*, XI Bd., 1895.
G. Elliot Smith, The fascia dentata. *Anat. Anz.*, XII Bd., 1896.
G. Elliot Smith, Notes on the olfactory centre. *Proceed. of the intercolonial medical Congress of Australasia*, 1897.
G. Elliot Smith, Notes upon the natural subdivision of the cerebral hemisphère. *Journ. of Anat. and Physiology*, vol. XXXV, 1901. (Ouvrage d'une importance capitale.)
G. Elliot Smith, Catal of the Roy. Coll. of Surgeons, vol. II. 2e édit. 1902.
G. Elliot Smith, On the so called gyrus hippocampi. *Journ. of Anatomy and. Physiology*, vol. XXXVII, 1903.
G. Elliot Smith, The tuberculum olfactorium. *Anat. Anz.*, XXXIV Bd., 1903.
G. Elliot Smith, The Arris and Gale lectures on some problems relating to the Evolution of the Brain. *The Lancet*, 1, 15, 22 January 1910.
G. Retzius, Zur aüssern Morphologie des Riechhirns der Saügetiere und des Menschen. *Biologische Untersuchungen*, Bd. VIII, 1898.
P. Broca, Anatomie comparée des circonvolutions cérébrales. Le grand lobe limbique et la scissure limbique dans la série des Mammifères. *Revue d'Anthropologie*, série III, t. I, 1878.

LEÇON VIII

Le Rhinencéphale (*suite et fin*).

III. — *Indications sommaires sur les proportions du Rhinencéphale et du Neopallium dans la série des Vertébrés.*

IV. — *La régression du Rhinencéphale chez les Mammifères.*

1° Chez les Mammifères marins.

α. Chez les Pinnipèdes.

β. Chez les Cétacés. (Disparition chez les Delphinidæ du lobe olfactif existant encore chez les Mysticètes et parmi les Odontocètes chez les Physeteridæ et les Ziphindæ.)

2° Chez les Primates. (Description du rhinencéphale du Cheiromys

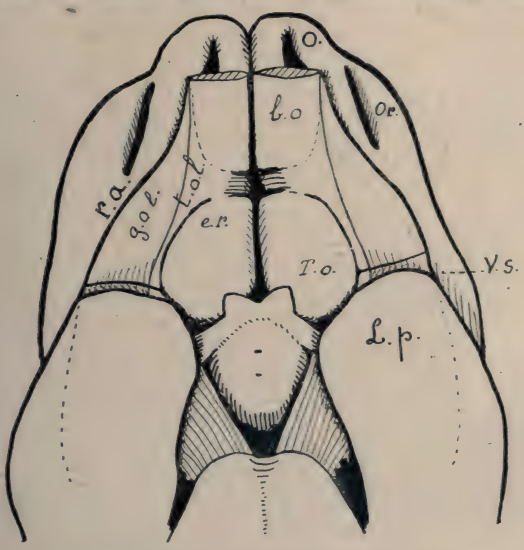

Fig. 7. — Vue inférieure de la région antérieure du rhinencéphale d'un *Cheiromys madagascarensis* (Don de M. Rothschild). Dessin schématique. — b. o. bulbe olfactif. — r.a. rhinale antérieure (la rhinale postérieure dont la place est marquée par une ligne pointillée n'est point indiquée sur le cerveau). — G. ol. gyrus olfactorius lateralis. — e. r. scissure endorhinale. — t. o. l. tractus olfactorius lateralis. — t. o. tubercule olfactif. Entre le tubercule olfactif et le bulbe olfactif est le gyrus olfactorius medius. — V. S. vallecula Sylvii. — O. sillon olfactif. — Or. sillon orbitaire × 2 2/3.

(voir fig. 7), des autres Lémuriens (voir fig. 8), des Singes et de l'Homme (voir fig. 9).

V. — *État actuel de nos connaissances sur les voies olfactives.*

Principaux ouvrages à consulter.

Sur le Rhinencéphale des Primates :

G. Elliot Smith, ouvrages cités à propos du rhinencéphale. Leçon VII.

G. Retzius, Das Affenhirn, Stockholm, 1906.

G. Retzius, Das Menschenhirn, Stockholm, 1896.

G. Retzius, ouvrage cité à propos du rhinencéphale. Leçon VII.

R. Anthony et A. S. de Santa Maria, Recherches sur la Morphologie télencéphalique du Lepilemur à l'état adulte et au cours du développement ontogénique. *Nouvelles Archives du Museum*, 1913.

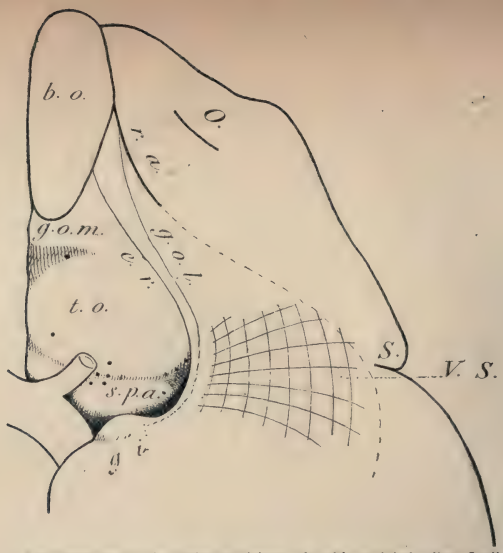

Fig. 8. — Vue inférieure de la région antérieure du rhinencéphale d'un *Lepilemur* sp? (Mus. Hist. nat. Anat. Comp., nº 1902-601). — Côté gauche. Demi-schématique. — b. o. bulbe olfactif. — r. a. rhinale antérieure indiquée en avant seulement. — g. o. m. gyrus olfactorius lateralis. — c. r. scissure endorhinale, en dehors de laquelle est le tractus olfactorius lateralis. — t. o. tubercule olfactif. — s. p. a. espace perforé antérieur. — g. i. gyrus intermedius. — V. S. vallecula Sylvii. — S. complexe sylvien. — O. Orbitaire.
Cliché des Nouvelles Archives du Muséum, 1913 (R. Anthony et A. S. de Santa Maria).

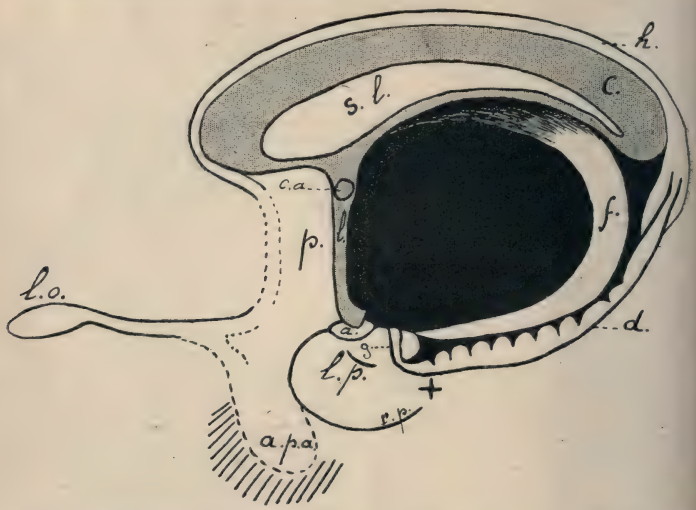

Fig. 9. — Schéma du rhinencéphale de l'Homme. — C. corps calleux. — c. a. commissure antérieure. — l. lamina terminalis. — s. l. septum lucidum. — f. fornix. — l. o. lobe olfactif. — h. hippocampe. — d. fascia dentata. — g. bandelette de Giacomini. — l. p. lobe piriforme. — a. p. a. area piriformis anterior. — r. p. rhinale postérieure (supposée sur le même plan). Les hachures situées au-dessous de cette area indiquent la place de l'insula). — a. portion exposée du noyau amygdalien.

LEÇON IX

Le Neopallium.

Généralités sur le Neopallium.

I. — *Les plissements neopalléaux et leur déterminisme.*

Lissencéphalie et Gyrencéphalie.

Le passage des vaisseaux (cause à rejeter, car les vaisseaux ne concordent pas avec les plissements).

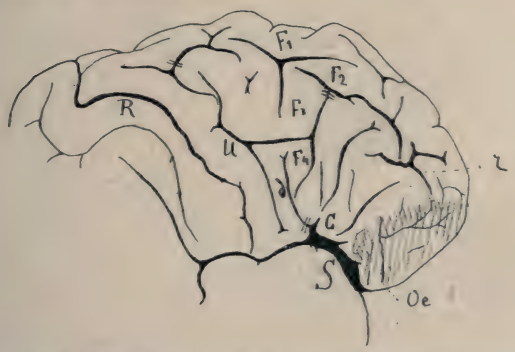

Fig. 10. — Lobe frontal d'un homme acrocéphale, pour montrer la prédominance des sillons radiaires. (Figure reproduite de G. Papillault, *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1903, p. 197.)

L'inégalité de développement du cerveau et du crâne (R. Anthony, G. Schwalbe). Cause paraissant agir dans certains cas.

L'accroissement de volume du cerveau : Loi de Baillarger (Différence entre le rapport des volumes et des surfaces). C'est là la cause principale. Dans tout groupe homogène le cerveau est d'autant plus circonvolutionné qu'il est plus gros, et, comme d'autre part, toutes choses égales relativement aux coefficients de céphalisation qui peuvent être différents, le volume du cerveau est dans tout groupe homogène proportionnel à celui du corps, il s'ensuit que les espèces de grande taille ont un cerveau plus plissé que les espèces de petite taille. Exemple : Cerveau de la Souris (*Mus musculus*) et cerveau du Cabiaï (*Hydrochœrus capybara*). Cerveau du Ouistiti (*Hapale Jacchus*) et cerveau de l'Homme.

(Exposé de l'opinion particulière de Jelgersma.)

II. — *Les causes de la localisation et de la direction des plissements* :

Forme générale de l'encéphale.

Les plissements ont une orientation générale d'avant en arrière chez les animaux à cerveaux allongés. Les sillons radiaires surajoutés dans les cerveaux globuleux (sillons de l'insula, de Rolando, pré- et post- centraux, lunatus, etc., chez les Primates).

Développement exagéré des plissements radiaires ou verticaux dans le cas d'absence du corps calleux chez l'Homme, d'acrocéphalie (Papillault), etc. (voir fig. 10).

Localisation des plissements au niveau des changements d'épaisseur de la paroi (R. Anthony et A. S. de Santa Maria) (voir fig. 11).

Sillons de compensation et sillons axiaux.

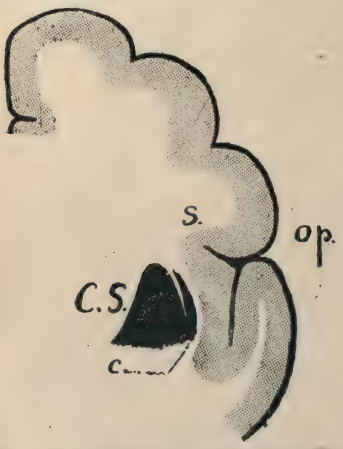

Fig. 11. — Schéma de la coupe coronale de l'hémisphère droit d'un *Lemur mongos* L, immédiatement en arrière du chiasma des nerfs optiques, pour montrer la formation de plissements au niveau du changement d'épaisseur de la paroi (bords des noyaux gris centraux); *S.*, supra-sylvia; *C. S.*, corpus striatum ; *C.*, claustrum ; *op.*, opercule supra sylvien.
(Cliché des *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1912. R. Anthony et Santa Maria.)

III. — *Plissements et circonvolutions.*

Autrefois avec Leuret, Gratiolet et Broca, on décrivait les circonvolutions; mieux vaut décrire les sillons et ne donner qu'exceptionnellement des noms aux champs qu'ils circonscrivent (*gyrus fornicatus*, *gyrus reuniens*, *gyrus sigmoïdes*, *gyrus cunei*, etc.).

IV. — *Erreurs à éviter dans l'étude des plissements.*

Les traces des vaisseaux.

Les plissements post- mortem, leur mécanisme de formation (G. Elliot Smith).

L'histoire des plissements temporaires du cerveau de l'embryon.

Principaux ouvrages à consulter.

§ 1. — R. Anthony, Introduction à l'étude expérimentale de la Morphogénie. Modifications craniennes consécutives à l'ablation d'un crotaphyte chez le Chien et considérations sur le rôle morphogénique de ce muscle. *Bull. et Mém. Soc.*

Anthrop. Paris, 1903. *Journal de Physiologie et de Pathologie générale*, 1903.

R. Anthony, Le développement de l'encéphale chez les Carnassiers et les Primates et l'évolution de la forme humaine. *Revue des Idées*, 15 sept. 1906.

G. Schwalbe, Uber das Gehirnrelief des Schädels bei Saügetieren. *Zeitschr. f. Morphologie und Anthropologie*, Bd. VII, 1904.

Baillarger, De l'étendue de la surface du cerveau et de ses rapports avec l'intelligence. *Académie de Médecine*, 15 août 1845.

Voir en outre les traités classiques d'Anatomie cités à la leçon IV et aussi :

Ariëns Kappers, La signification des fissures du cerveau en général et leur rapport avec les localisations cérébrales intrinsèques dans la région insulaire et dans le lobe frontal. *Le Névraxe*. Livre jubilaire dédié à M. A. Van Gehuchten, Louvain, 1913.

Ariëns Kappers, Cerebral localizations and the significance of sulci. *XVIIth Intern. Congress of Médicine*. London, 1913, sect. I. Anatomy and Embryology.

§ II. — G. Papillault, Les sillons du lobe frontal et leurs homologies. *Revue de l'École d'Anthropologie*, juin 1903 (voir fig. 60, reproduite fig. 10, et représentant la partie externe du lobe frontal droit d'un acrocéphale).

R. Anthony et A. S. de Santa Maria. Le territoire périphérique du Neopallium chez les Primates. Le système operculaire supérieur du complexe sylvien chez les Lémuriens, les Singes et l'Homme. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop. de Paris*, 17 octobre 1912.

§ III. — G. Elliot Smith, Note on the so called transitory fissures of the human brain, with special reference to Bischoff's fissura perpendicularis externa. *Anat. Anz.*, XXIV Bd., 1903.

O. Hertwig, Handbuch der vergleichenden und experimentellen Entwickelungslehre der Wirbeltiere. Iena, 1906, Bd. II, T. 3.

J. Déjerine et Mme Déjerine, Anatomie des centres nerveux, Paris, 1895.

LEÇON X

LE NEOPALLIUM (*Suite*).

GÉNÉRALITÉS SUR LE NEOPALLIUM (*Suite et fin*).

V. — *Les champs histologiques cérébraux.*

Les rapports de leurs limites avec les plissements.

VI. — *Intérêt des études de Morphologie cérébrale.*

S'il est indéniable que l'étude des champs histologiques cérébraux a, au point de vue des conséquences qu'on peut en tirer en ce qui concerne la physiologie une très grande importance, il est certain d'autre part que l'étude des plissements est la plus importante de toutes au point de vue de notre connaissance de l'évolution morphologique du cerveau.

Principaux ouvrages à consulter.

Sur les champs histologiques cérébraux :

G. Elliot Smith, A new topographical Survey of the human cortex. *Journ. of Anatomy and Physiology*, vol. XLI, 1907.

Et surtout les travaux de Brodmann ainsi que de O. et Mme O. Vogt cités dans Ariëns Kappers, *XVIIth Intern. Congress. of Medicine*, London, 1913.

Sur l'intérêt des études de morphologie cérébrale : l'ensemble des travaux d'Elliot Smith, de R. Anthony et A. S. de Santa Maria cités aux leçons consa-

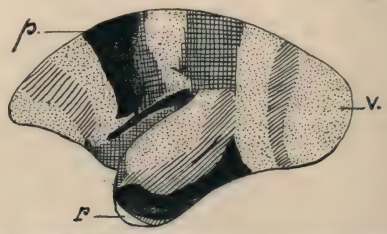

Fig. 12. — Champs histologiques de la face externe de l'hémisphère gauche du cerveau du Ouistiti (*Hapale jacchus*). — p. zone pyramidale. — v. zone visuelle. — r. partie rhinencéphalique. D'après Brodmann.

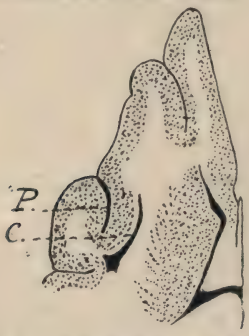

Fig. 13. — Coupe horizontale de l'extrémité antérieure d'un hémisphère gauche de chien, pour montrer les rapports de l'avant-mur (C.) avec la presylvia (P).

Fig. 14. — Les rapports de la zone striée avec la calcarine (C.) chez le *Cercoleptes caudivolvulus* (d'après Brodmann). En noir : la zone striée ; — en hachures, la coupe du corps calleux.

crées à l'étude particulière du neopallium, ainsi que ceux d'Ariëns Kappers cités à la leçon IX.

(*A suivre.*)

Les Mœurs du Pongo d'après André Battell

Par PIERRE-G. MAHOUDEAU

Si l'étude de l'anatomie comparée des Primates, principalement celle des Anthropoïdes, est absolument indispensable pour élucider la question de notre origine zoologique, la connaissance de leurs manifestations intellectuelles n'est pas moins nécessaire pour arriver à posséder quelques notions certaines sur les primordiales phases de l'évolution mentale de l'Homme.

Toutes les manifestations de l'activité humaine ont, en effet, leur point de départ dans les actions des autres formes primatiennes. Car l'Homme n'est, dans le monde animal, ni un isolé, ni un privilégié, c'est simplement un parvenu; c'est une forme zoologique qui dut à une tendance précoce au développement cérébral — conséquence naturelle d'une spécialisation locomotrice particulière, celle de la marche bipède redressée et de la station de plus en plus verticale — de se trouver, par suite de cette évolution, dans des conditions favorables pour devenir le plus industriel des êtres vivants. Il est, dès lors, du plus haut intérêt d'observer avec soin les mœurs et les coutumes des descendants arriérés de nos anciens congénères, parce qu'il est assurément possible de retrouver chez eux la survivance d'actions qui nous permettront de posséder quelques indications précises sur l'état du développement mental de très lointains ancêtres.

Des observations recueillies sur les Anthropoïdes vivant en pleine liberté dans leurs forêts constituent par conséquent les plus précieux documents que l'Anthropologie puisse se procurer pour reconstituer d'une façon aussi certaine, aussi exacte que possible, les véritables débuts de la mentalité humaine. Car, à l'idée que peut s'en faire chacun de nous, sans aucune donnée sérieuse, on substitue des faits qui seront d'autant plus semblables à ceux des primitifs ancêtres de l'humanité que les formes primatiennes qui les reproduisent se trouvent moins différer de la morphologie hominienne. Toutes les hypothèses, même les plus vraisemblables en apparence, imaginées sans tenir compte d'observations

faites directement sur des Primates, sur des Anthropoïdes, sont condamnées à manquer absolument de certitude et à tomber d'elles-mêmes. Il est en effet impossible de concevoir les très archaïques phases par lesquelles passa la mentalité des précurseurs de l'homme, durant les longues périodes évolutives qui virent leur morphologie se dégager graduellement de celle des types anthropomorphiques pour aboutir à la forme humaine.

Il est donc tout indiqué de rechercher particulièrement des renseignements à ce sujet chez les représentants actuels des Primates dont le développement cérébral, quoique demeuré très loin en arrière du nôtre, est encore celui qui peut le mieux reproduire certains stades de l'antique mentalité de nos prédécesseurs morphologiques, de la même façon que l'évolution embryologique retrace les principaux traits de notre passé ancestral.

Malheureusement des observations véritablement bonnes, c'est-à-dire prises sur des Anthropoïdes vivants en pleine liberté et, surtout, n'ayant point encore été obligés, sous l'influence de l'homme civilisé, de modifier leurs mœurs, de changer leur antique manière de vivre, sont excessivement rares. Les populations sauvages qui vivent dans les régions habitées par les grands Anthropoïdes ne se donnent guère la peine d'observer, et du reste ne sont pas capables de le faire d'une façon convenable ; ce sont des choses complètement dépourvues d'intérêt pour elles et c'est pourquoi les renseignements qu'on peut en obtenir, même lorsqu'ils sont exacts, sont toujours très vagues et incomplets. De cela, il résulte que les meilleurs documents que nous possédons sur le genre d'existence et sur la façon d'agir du plus hominien des grands Anthropoïdes, le Gorille, sont encore ceux qui proviennent des notes laissées jadis par André Battell [1]. Ce vieux marin dut aux circonstances qui le contraignirent, vers la fin du XVIe siècle, à se réfugier dans les forêts équatoriales et à y vivre pendant plusieurs mois, de pouvoir observer de très près et dans les meilleures conditions possibles les mœurs du Pongo, qu'il qualifie, avec perspicacité, de grand monstre à face humaine. A cette époque le Pongo ou Gorille était très abondant dans les forêts voisines du Gabon, car les côtes seules étaient occupées, de loin en loin seulement, par les Européens, qui n'avaient point pénétré dans l'intérieur du pays.

Depuis lors, le Pongo d'André Battell, obligé sans cesse de reculer, a vu l'aire de son habitat se resteindre chaque jour davantage ; ses mœurs ont dû assurément se modifier d'une façon profonde, et tendre dès lors à ressembler de moins en moins à celles des primitives formes humaines, tandis qu'au XVIe siècle rien n'était venu encore troubler des façons d'agir probablement bien des fois millénaires. Ainsi disparaissent, sans retour, des documents bien plus précieux que tous les plus antiques manuscrits,

1. *Revue anthropologique*, Le Pongo d'après le récit d'André Battell, 1915, p. 165.

car il s'agit des primordiales manifestations de la mentalité humaine.

Or désormais l'extermination finale du Gorille ne saurait tarder; c'est pour le colon un voisin gênant, dangereux même et nulle protection efficace et scientifique ne viendra s'opposer à la disparition de ce cousin malchanceux du plus féroce animal que la Terre ait jusqu'à présent vu naître.

Nous rappellerons que dans le précédent article publié dans cette Revue sur le Pongo d'André Battell, nous signalions, d'après ce vieux marin, combien grande était la ressemblance du Gorille avec le type hominien. Le Pongo, disait Battell « ne diffère d'un homme que par les jambes qui n'ont point de mollets »; il a, ajoutait-il, « une face humaine » et « va toujours sur ses jambes, portant ses mains enlacées sur la nuque lorsqu'il marche sur le sol ». Enfin Battell remarquait, avec juste raison, que le Pongo « est dans toutes ses proportions pareil à un homme, mais que sa stature est plutôt celle d'un géant que celle d'un homme, car il est très grand ».

Or ce géant, à face humaine, aux yeux caves, aux longs poils situés au-dessus des sourcils, dont l'aspect rappelle d'une façon si remarquable l'homme qui vivait en Europe dans les premiers temps de l'époque pléistocène, connu sous le nom de type du Néanderthal, ne possède aucune industrie, même la plus rudimentaire. Quoique, au dire de Battell, il lui soit possible de marcher debout redressé, il ne se livre à aucun travail véritable, les outils éolithiques lui sont inconnus; il ne sait pas préparer sa nourriture d'une façon quelconque, il la prend telle qu'elle se présente, c'est-à-dire que ses aliments consistent uniquement dans les fruits et les noix que les forêts lui fournissent en abondance, car, ainsi que le constate Battell, « il ne mange aucune espèce de chair ». C'est bien un frugivore tel que l'indique sa denture, son énorme canine étant simplement un organe de défense. Ainsi, malgré la réelle similitude que présente la face du Gorille avec celles des Hominiens les plus archaïques actuellement connus, malgré cet aspect si humain qui avait frappé un marin tel qu'André Battell, le Pongo ne saurait être assimilé complètement à un type primatien correspondant à la primitive morphologie des Hominiens; il est le survivant, certainement modifié, d'une série collatérale à celle de l'Homme, mais déjà différenciée à une époque antérieure à celle à laquelle nos ascendants commencèrent à acquérir les formes dont sont sorties les races humaines actuelles. Aussi y aura-t-il lieu, pour que les documents fournis par André Battell possèdent toute leur valeur, de faire abstraction des caractères spéciaux que le Gorille, ainsi du reste que les autres Anthropoïdes, doit à l'adaptation arboricole.

Dans notre précédent article sur le Pongo nous terminions en citant le passage où André Battell ayant remarqué, fait important, que les Gorilles ne possédaient pas de langage proprement dit, capable de leur permettre de communiquer entre eux leurs pensées, conclut, trop hypothétiquement, que les grands monstres des forêts équatoriales n'avaient

pas plus d'intelligence « qu'une bête », ce qui signifiait pour lui : que tout autre animal. Il y a là une erreur d'appréciation à laquelle le rude marin, n'étant ni naturaliste, ni philosophe, ne pouvait guère échapper. L'absence de la parole articulée ne prouvant point l'absence de l'intelligence, mais indiquant que cette faculté est encore à une phase évolutive très rudimentaire, antérieure au grand développement que seul l'articulation véritable peut lui permettre d'acquérir.

André Battell croit trouver une preuve de l'inintelligence des Pongos dans le fait qu'il ne leur vient pas à l'idée de rapprocher les tisons dans les foyers abandonnés par les habitants du pays, quoique, après leur départ, les Gorilles sentant les bons effets de la chaleur « viennent s'asseoir autour du feu jusqu'à ce qu'il s'éteigne ».

Mais parler en faisant usage du langage articulé, car c'est de celui-là seul qu'il s'agit pour André Battell, celui où la parole a plus d'importance que la mimique et avoir l'idée d'entretenir le feu, ce qui est, sans doute, la primitive manière dont nos ancêtres arrivèrent à se procurer le feu, sont des manifestations intellectuelles qui ne durent, probablement, pas appartenir même à la toute primordiale humanité et qui, par conséquent, ne peuvent se rencontrer chez les Anthropoïdes desquels le stade évolutif est inférieur à celui qui marque le début de la différenciation humaine. En outre, il est possible, probable même, qu'en se spécialisant comme Arboricoles, les Anthropoïdes ont dû subir une évolution rétrograde, c'est-à-dire perdre certaines aptitudes, certaines tendances progressives, acquises par les ancêtres de la souche commune.

Il est assez curieux de constater qu'un simple marin, peu instruit, comme l'était André Battell, ait été suffisamment bon observateur pour indiquer, d'une façon si précise, les deux points principaux qui séparent les manifestations humaines des manifestations animales. Il le doit sans doute à ce qu'ayant vu beaucoup de Pongos la comparaison s'est faite naturellement dans son esprit.

Il est certain qu'un Anthropoïde qui ferait usage d'un langage articulé et qui, sans l'avoir appris au contact des hommes, saurait faire ou simplement entretenir du feu, aurait déjà acquis une intelligence telle que même si ses caractères anatomiques le rangeaient exclusivement parmi les Primates Arboricoles, il serait impossible cependant de ne pas le classer parmi les Hominiens.

Le fait d'avoir reconnu que l'intelligence de ce « grand monstre » à face humaine, ne différant « d'un homme que parce qu'il n'avait pas de mollets », ne devait pas être supérieure à celle d'une bête puisqu'il ne parle pas et ne sait pas entretenir le feu, donne une bonne idée du jugement d'André Battell qui, consciencieux observateur, a dû seulement raconter ce qu'il avait vu et vérifié par lui-même, en un mot, ce dont il était certain. Assurément on n'élève aucune contestation sur le plus grand nombre des renseignements fournis par A. Battell, car ils ont pu être facilement vérifiés, mais il en est cependant quelques-uns qui, non constatés à notre époque, ont été déclarés douteux, inadmissibles même,

parce qu'ils ne répondaient pas à nos conceptions sur la mentalité des Anthropoïdes. Nous y reviendrons, mais en attendant nous rappellerons que naguère encore on refusait de croire que le Gorille, pour dormir sur les arbres, savait s'y confectionner une sorte de lit : ainsi que l'avait dit André Battel, cependant le fait a été depuis reconnu parfaitement exact. D'autre part, je pense qu'il y a lieu de s'en rapporter à André Battell racontant que le Pongo « se nourrit de fruits et de noix et ne mange aucune espèce de chair » plutôt qu'au dire d'Hartmann, d'après lequel le Gorille « dévore des animaux auxquels il fait la chasse et qu'il tue, ainsi que des cadavres humains ». Hartmann ajoute que cela « n'a rien de bien invraisemblable » : pour un Allemand peut-être, pour un Français c'est plus que douteux. Car si les Gorilles savent se battre, se défendre, peut-être même dans certains cas attaquer, rien ne prouve qu'ils soient des chasseurs carnivores.

André Battell rapporte que les Pongos « vont de compagnie »; on sait, en effet, qu'à l'exception de quelques vieux mâles, on les rencontre rarement isolés, mais toujours en petites troupes, comprenant rarement plus de quelques individus : il semble que ce sont les membres d'une même famille qui constituent, par leur réunion, une sorte de clan primitif. D'après le texte, très succinct, d'André Battell, les Pongos marchant ensemble, tueraient « souvent les nègres qui voyagent dans les bois ». Il serait important de savoir dans quelles conditions : s'ils attaquent sans motif ou s'ils se défendent; car si dans la suite du récit nous voyons les Pongos se battre avec les Éléphants, il y a à cela une cause de premier ordre : la question alimentaire.

« Quelquefois, raconte A. Battell, les Pongos tombent sur les Éléphants, qui viennent chercher leur nourriture auprès du lieu où ils sont réunis; ils les battent à coups de poings et les frappent avec des morceaux de bois, de sorte que ceux-ci s'enfuient en gémissant. »

C'est là l'origine de la défense du sol qui nourrit, la revendication de la propriété par le premier occupant. Les Éléphants sont des envahisseurs venant avec l'intention de s'emparer des aliments qui font vivre les Gorilles, ceux-ci combattent pour repousser l'ennemi hors de leur territoire; c'est la défense légitime de la primitive patrie. Les Gorilles ont, dans ce cas, le bon droit pour eux. L'art de la guerre, si tristement perfectionné par l'homme, n'est donc point une invention humaine : nos cousins les Pongos, en frappant les Éléphants avec des morceaux de bois, avaient déjà inventé le bâton, la massue.

Si gigantesque et si puissant que soit l'Éléphant, il trouve dans le Gorille le plus redoutable de ses adversaires, en dehors de l'homme. Les grands carnassiers évitent l'Éléphant; le Gorille, loin de craindre l'attaque, le combat victorieusement. Ce fait, si formellement raconté par André Battell, a été, de nos jours, traité de fable absurde, extravagante. On a prétendu impossible tout combat entre le Gorille et l'Éléphant, on a nié la victoire du Pongo, parce que nul Européen n'aurait été témoin

d'une bataille de ce genre. Cela ne suffit pas pour infirmer le témoignage d'A. Battell, d'autant plus que les nègres, au contraire, en affirment, encore de nos jours, la réalité. D'abord il convient de remarquer qu'A. Battell n'indique pas le fait comme journalier, ni même comme fréquent; il se sert, et c'est même la seule fois dans son récit, d'un restrictif, il dit « quelquefois » et non pas souvent, les Pongos tombent sur les Éléphants, qui viennent chercher leur nourriture auprès du lieu ou ils sont réunis. D'après cela ce genre de combat devait être plutôt rare au XVIe siècle, époque où les Gorilles et les Éléphants étaient cependant beaucoup plus nombreux que de nos jours. Il n'est donc pas surprenant que les Européens n'aient pas eu l'occasion d'en être témoins. Mais ce défaut de contrôle ne suffit pas pour faire douter de la véracité du récit d'A. Battell. La façon dont il narre le fait montre en outre que les Gorilles ne font pas la chasse à l'Eléphant, mais seulement qu'ils le repoussent hors des territoires sur lesquels ils trouvent leur nourriture, car c'est pour eux une question vitale.

On doit aux nègres un détail, non mentionné par A. Battell : à savoir que les Gorilles frappent les Eléphants à la trompe, c'est-à-dire sur l'organe qui, lui servant de moyen de préhension et d'arme, est en même temps l'endroit le plus vulnérable. Cela témoigne, de la part du Gorille, d'un esprit d'observation dénotant plus d'intelligence que ne pensait devoir lui en accorder A. Battell. Du reste quel motif sérieux aurait-on de douter de la possibilité de combats entre les Gorilles et les Eléphants? Le Gorille est un Anthropoïde très fort, très redoutable et ce qu'A. Battell raconte à ce sujet a toujours été confirmé depuis par les voyageurs.

« Les Pongos, dit A. Battell, ne sont jamais pris vivants car ils sont si vigoureux que dix hommes ne peuvent en maintenir un seul, mais on en prend souvent de jeunes en tuant leurs mères avec des flèches empoisonnées. Le jeune Pongo se suspend au sein de sa mère, ses mains serrées autour d'elle, de sorte que lorsque les gens du pays tuent une femelle, ils s'emparent du petit toujours appendu à sa mère. »

L'Anthropoïde que dix hommes ne peuvent maintenir est donc capable d'affronter l'Eléphant, de le battre, de le faire fuir surtout lorsque, à la force de ses formidables poings, il ajoute, moyen précurseur de l'industrie, comme arme artificielle, l'usage de morceaux de bois. Il faut retenir cet emploi de branches de bois par le Gorille, nous le verrons cité à nouveau dans un passage très contesté du texte d'A. Battell, où cependant son usage ne sera pas plus surprenant que dans le cas présent.

Actuellement on constate que, le plus souvent, le Gorille se retire devant l'homme, depuis qu'il a appris à connaître les effets terribles des armes à feu. Jadis il ne semble pas en avoir été ainsi; les flèches et les lances des nègres lui causaient, sans doute, bien peu d'alarmes, aussi, en 1847, le Gorille fût-il représenté à Savage comme un animal très dangereux. En 1905 on a tué, au Cameroun, un Gorille gigantesque haut de 2 m. 30 faisant partie, dit-on, d'une petite bande de trois individus, accusés, aussi bien par les employés allemands que par les Français,

d'attaquer les caravanes. On doit en conclure que les Gorilles de grande taille craignent assez peu l'homme pour oser l'attaquer; pourquoi dès lors mettre en doute les combats des Gorilles et des Éléphants?

Il est exact qu'on ne prend jamais vivant un Gorille adulte; on peut seulement s'emparer des jeunes en tuant la mère, le petit restant fortement accroché aux poils de sa nourrice, car il en est de même aujourd'hui que du temps d'André Battell. Comme A. Battell dit qu'on prend souvent de cette façon des jeunes Pongos, on est étonné que le Gorille n'ait pas été connu en Europe avant le milieu du XIXe siècle. Il est vrai que l'Okapi était chassé et mangé par les officiers belges au Congo, vingt ans, peut-être, avant d'avoir été découvert scientifiquement.

D'après les nègres, les Gorilles seraient donc redoutables, très féroces; ils prendraient l'offensive contre l'Homme sinon contre l'Éléphant; aussi les indigènes, sous le coup de la terreur, ne les combattaient jamais, sauf pour se défendre. On signale cependant des cas où les Gorilles auraient enlevé des enfants nègres et ne leur auraient fait aucun mal. Ces rapts ont été alternativement niés ou affirmés; des voyageurs les ont racontés d'après le dire des nègres, seuls témoins et victimes des faits de ce genre. Tout en tenant compte des exagérations que doivent comporter de semblables récits, il semble qu'il y a lieu de ne pas déclarer ces enlèvements impossibles. Purchas, auquel on doit la publication du texte d'André Battell, y ajouta la note suivante : « Battell me dit, dans une conversation, que l'un de ces Pongos prit un de ces petits nègres, qui passa un mois avec lui, car ils ne font aucun mal à ceux qu'ils suprennent à l'improviste quand ceux-ci ne les regardent pas, ce que le nègre avait évité », et Purchas ajoute mais sans aucun détail : « J'ai vu ce jeune homme ». Sans chercher à expliquer, autrement que par l'absence de tout acte de défense, pourquoi les Pongos ne font aucun mal à ceux qui évitent de les regarder, on peut parfaitement admettre comme exact qu'un petit nègre, donc un jeune enfant, puisse être enlevé par un Gorille, lequel le nourrit et ne lui fait aucun mal. Livingstone raconte l'enlèvement d'un enfant par un Chimpanzé Soko, le fait ne semble donc pas contestable. Le Gorille paraît traiter son prisonnier comme un membre de sa famille, il partage avec lui ses aliments; pourquoi maltraiterait-il de petits êtres inoffensifs qu'il considère, peut-être, vu les similitudes, comme des enfants de son espèce? Rien ne s'oppose donc, logiquement, à la véracité du récit d'André Battell, confirmé par Purchas qui assure avoir vu ce jeune nègre. Le ton de simplicité qui se constate dans tout ce que raconte A. Battell, qui lui-même n'a rien publié, indique bien qu'il n'a pas l'intention d'en imposer à qui que ce soit et qu'il ne parle que de ce qu'il a vu, que de ce dont il est certain.

Aussi devons-nous considérer comme exacte la mention suivante qui termine les indications d'André Battell recueillies et publiées par Purchas : « Quand l'un meurt parmi eux, ils (les Pongos) couvrent le mort d'un grand tas de branches et de bois que l'on trouve facilement dans la

forêt. » — De nos jours les explorateurs, toujours pressés, les chasseurs plutôt destructeurs qu'observateurs, ne paraissent pas avoir constaté ce fait; aussi est-il souvent mis en doute, ou même nié.

Il aurait cependant, peut-être, été observé par quelques voyageurs anciens; car on trouve dans une note de Charles Ponjens, insérée à la suite de son « Jocko » que, d'après le Dictionnaire encyclopédique de Jaucourt « au rapport d'André Battell et de quelques autres voyageurs, les Pongos couvrent leurs morts de feuilles et de branches, ce que les nègres regardent comme une espèce de sépulture ». Ainsi, il se pourrait que le fait relaté par A. Battell ait été, autrefois, vu, ou connu, par d'autres voyageurs. Dans ces conditions le déclarer inexact, erroné parce qu'il ne répondrait pas aux idées que nous pouvons nous faire sur la mentalité des Gorilles, ne semble pas un procédé scientifique; car il est certain qu'un tel fait est assurément bien plus simple ou demande moins de dépenses intellectuelles que la construction d'un barrage ayant pour but de maintenir un cours d'eau toujours au même niveau, œuvre cependant réalisée par les Castors, dont le développement cérébral est beaucoup au-dessous de celui des Anthropoïdes. Le Gorille n'est pas le premier Mammifère venu, ce n'est pas un pauvre rongeur à cerveau très inférieur, comme le Castor, c'est au contraire, de tous les êtres vivants, celui duquel la morphologie des centres nerveux se rapproche le plus de celle de l'Homme; pourquoi dès lors lui refuser d'avoir eu l'idée, au fond très simple, de mettre le corps des siens à l'abri de la dent de ses ennemis, les Carnivores?

Parce que, dira-t-on, on ne l'aurait jamais observé à notre époque; ce n'est pas une raison suffisante. Actuellement pourchassé, fuyant devant l'envahissement continuel de ses anciens domaines par l'Européen, le Gorille peut très bien avoir changé ses habitudes, modifié ses mœurs. On peut encore objecter qu'il serait bien étonnant que des Anthropoïdes eussent pris soin de leurs morts quand nombre de peuplades humaines sauvages ne le faisaient pas lorsque les Européens entrèrent en contact avec elles. Sans doute, mais le caractère de profonde véracité dont témoigne tout le récit d'André Battell ne permet guère de douter de ce fait plutôt que des autres. Il faut se rappeler qu'André Battell se trouva, à la fin du XVIe siècle, dans les meilleures conditions possibles pour connaître avec exactitude les mœurs du Pongo. Déserteur, obligé de se cacher, errant pendant huit ou neuf mois dans les forêts du Congo, il fut contraint de mener pendant tout ce temps le même genre d'existence que les Anthropoïdes. Bien souvent, sans doute, terrifié à la vue de ces gigantesques monstres à face humaine, forcé de demeurer immobile, il dut assister, spectateur involontaire, mais admirablement placé pour tout voir, aux actes qu'ils accomplissaient. André Battell a donc dû être témoin de faits que nul Européen n'a pu observer, et peut-être même n'observera jamais maintenant. Je pense donc que rien de sérieux ne s'oppose à ce que nous considérions le fait de l'ensevelissement de ses morts par le Gorille comme dénué d'exactitude.

Si on veut bien se donner la peine de réfléchir, sans aucun parti pris, il tombe sous le sens commun que le fait de donner quelques soins aux morts, tel celui de couvrir leur corps de morceaux de bois pour empêcher les carnassiers de le dévorer, est tout simplement une manifestation des sentiments d'affection que l'on a pour les siens. Or, on sait combien est vive l'affection que les Singes et surtout les Anthropoïdes témoignent aux membres de leur famille. De cette affection, de nombreux traits de dévouement et même d'héroïsme le plus sublime fournissent la preuve la plus touchante; cependant personne ne les déclare point erronés.

Y a-t-il si loin de ces admirables témoignages d'affection à l'idée de jeter sur l'être aimé, mais ne remuant plus, incapable de se défendre, quelques branches et morceaux de bois destinés à le protéger? La mentalité qui engendre les dévouements est-elle si différente de celle qui essaie de sauvegarder le corps inerte pour qu'on puisse admettre l'une et nier l'autre?

Nous ne le pensons pas. Aussi, le fait relaté par A. Battell, si étonnant qu'il puisse sembler de prime abord, n'a-t-il rien d'impossible, rien d'invraisemblable. Le Gorille, lorsqu'il régnait en maître dans les forêts équatoriales, a donc pu avoir acquis l'habitude de couvrir ses morts d'un grand tas de bois. L'étude, qu'on commence à faire de nos jours, avec plus de persévérance et de soins, des mœurs des animaux, permet de constater que leur intelligence est infiniment plus vaste, plus variée, plus apte à modifier sans cesse leurs coutumes et les procédés dont ils se servent, qu'on ne l'admettait naguère encore. Il est certain que si l'on observait avec un soin méticuleux les mœurs des animaux vivant à l'état sauvage, et principalement les actions des Primates les plus élevés, tels que les Anthropoïdes, on y retrouverait les formes rudimentaires de toutes les manifestations humaines. Aussi, peut-être, dans un temps probablement peu éloigné, l'homme sera-t-il forcé de reconnaître que beaucoup d'idées, même parmi les plus ingénieuses, ne sont pas nées uniquement dans le cerveau humain.

Et alors on ne s'étonnera plus que la primitive conception qui fit couvrir le mort d'un grand tas de bois (prototype des tumulus en terre et en pierre des temps préhistoriques, et d'où sont sorties les pyramides d'Égypte, aussi bien que tous les plus fastueux mausolées), remonte si loin dans le passé évolutif des types anthropomorphiques; et qu'elle ait pour première origine des actes qui, accomplis encore au XVIe siècle par le plus grand des Anthropoïdes d'Afrique, en étaient une ultime survivance.

Une curieuse confirmation de cette donnée paraît être la suivante : nombre de préhistoriens se montrent très disposés à admettre que l'Homme de la Chapelle-aux-Saints a été enseveli. Or, par son crâne, aussi bien que par la plupart des caractères de son squelette, cet Homme du pléistocène inférieur rappelle, d'une façon incontestable, la morphologie des Anthropoïdes; la survivance anatomique est évidente, elle n'est du reste que logique.

Dès lors pourquoi ne pas admettre que le plus hominien des grands

Anthropoïdes ait pu, lui aussi, tout comme son collatéral l'Homme des temps moustériens, avoir eu l'idée de protéger ses morts, de les couvrir d'une façon rudimentaire? Le récit d'André Battell, nous venons de le voir, ne saurait être suspect à aucun point de vue, car tout ce qu'il raconte, à l'exception de l'ensevelissement des Pongos, a été successivement reconnu véridique.

La seule considération qui fasse hésiter sur la véracité de ce dernier renseignement est d'ordre bien plus métaphysique que scientifique. Il répugne à certaines personnes trop habituées, assurément, à accepter toutes faites des idées anciennes, d'admettre que le Gorille ait enseveli ses morts parce qu'on considère, trop généralement, le soin donné aux cadavres comme le témoignage de la croyance en une autre vie. Il faut avouer que la découverte de l'Homme de la Chapelle-aux-Saints a été fortement exploitée dans ce sens par les gens intéressés au maintien de cette croyance. L'anthropologiste, qui lui ne doit avoir d'autre souci que la recherche de la vérité en dehors de toute conception mythologique et surnaturelle, doit se dégager de cette préoccupation; il ne peut constater qu'un fait : le Pongo, ensevelissait, du mieux qu'il pouvait, ses morts. Est-ce parce qu'il croyait en l'immortalité de l'âme? De cela nous ne pouvons rien savoir; mais il est impossible de ne pas reconnaître que, du moment où l'on admet pour l'Homme, simple forme animale du groupe des Primates, l'existence d'une certaine chose indéfinissable appelée âme, il est bien difficile de refuser au Gorille, si proche parent anatomique de l'Homme, la possession de cette même chose, et de lui retirer les bénéfices ultra-terrestres que doit procurer la propriété de cette entité immatérielle.

La main-d'œuvre nord-africaine, indo-chinoise et chinoise

Valeur, danger et avantages[1]

Par B. TARRIDE

L'armée industrielle ne doit pas être seulement une armée de Français et de Françaises : il lui faut, si je puis ainsi dire, « sa légion étrangère ». D'ores et déjà, cette légion existe. Elle se compose de manœuvres italiens et espagnols qui, depuis de longues années, avaient pris l'habitude de venir chercher du travail en France.

L'entrée des premiers dans le conflit laisse peu d'espoir de voir grossir le nombre de ces bons travailleurs dont les patrons se montrent satisfaits. Les seconds offrent une ressource minime et de moindre qualité. Il paraît néamoins certain qu'un meilleur recrutement, préparé par une intelligente propagande, serait susceptible d'améliorer un appoint qui est loin d'être à dédaigner.

Mais ces diverses solutions ne parvenaient pas à combler l'écart toujours grandissant entre le nombre des travailleurs et l'accroissement des besoins : on dut alors faire appel aux ouvriers coloniaux.

Cette mesure, que la mobilisation de toutes les forces allemandes nous obligera sans doute à étendre, ne va pas sans inconvénient : les immigrations d'hommes de couleur, dont la plupart ne représentent pas la partie la plus saine de leur race, ne constituant pas des éléments de moralisation, il y a intérêt à ce que la proportion en soit strictement limitée au chiffre exigé par les besoins du moment.

C'est ce qui a été fait, c'est ce qui sera fait dans la mesure du possible.

De plus, les autorités compétentes ont décidé que les coloniaux, ainsi que les étrangers, seraient presque exclusivement utilisés dans nos usines de guerre pour les travaux les moins rétribués, tels que ceux qui incombent aux manœuvres. On évitera également de leur confier des emplois d'ouvriers d'art, de contremaîtres, leur permettant d'emporter chez eux des sommes plus considérables, parfois nos procédés de fabri-

1. Ces renseignements, de nature à intéresser directement nos lecteurs, sont extraits d'une série d'articles sur la main-d'œuvre dans nos usines de munitions, publiés par l'*Écho de Paris* des 5, 10 et 11 janvier 1917.

cation, et de procurer, aux peuples voisins, une main-d'œuvre exercée, habile, qui servirait à nous mieux concurrencer.

J'ai vu les travailleurs coloniaux à l'œuvre, je les ai entendus juger par ceux qui les emploient, et j'ai la conviction que, moyennant une surveillance continue et une discipline ferme, ils pourront devenir une sérieuse ressource pour notre fabrication.

Il convient donc de bien connaître la nature du concours que nous sommes fondés à en attendre.

Main-d'œuvre nord-africaine.

On n'a pas demandé de travailleurs à nos possessions d'Afrique occidentale et équatoriale, le nombre de combattants que ces colonies ont fourni étant relativement élevé (environ 190 000). D'ailleurs, sauf exception, les nègres ne sont guère utilisables que pour les travaux de force et comme chauffeurs. Ils s'acclimatent difficilement en France, sont sensibles au froid et faibles de poumons. Ce serait une faute d'en faire venir dans nos climats du nord, notamment en hiver.

Les Malgaches qu'on a appelés à coopérer à la défense nationale sont doux, ils travaillent avec zèle et conscience, mais ils craignent beaucoup le froid; il semble, du reste, peu logique de tirer de la main-d'œuvre de Madagascar, où la densité de la population est des plus faibles (3 millions pour un pays plus grand que la France). Aussi est-il peu probable qu'on renouvelle l'expérience.

Quant aux Marocains, les avis sont très partagés à leur sujet. Certains industriels s'en plaignent amèrement, alors que d'autres affirment qu'ils ont donné pleine satisfaction. La vérité est entre ces deux extrêmes.

Le Marocain est robuste, sobre, travailleur, économe. Placé dans une bonne ambiance morale, dirigé avec fermeté, il conserve ses qualités de race; mis en contact avec des gens de moralité douteuse, il prend immédiatement tous les vices du milieu. On s'appliquera, en conséquence, à le bien entourer.

Les Marocains émigrent aisément et l'appât du gain exerce sur eux, comme sur tous les Nord-Africains, une action irrésistible. Ils sont chicaniers et pointilleux; il est donc indispensable, afin d'éviter toutes complications ultérieures, de leur dire, au départ, où ils vont et ce qu'ils auront à faire.

Ceux que l'administration de la guerre recrute pour les exigences de la défense nationale perçoivent une prime d'engagement, touchée au pays d'origine. Ils ont droit, en outre, à des vêtements et au logement; leur salaire est, au total, sensiblement équivalent à celui de l'ouvrier français.

Les travailleurs tunisiens présentent les mêmes caractéristiques que les marocains. L'emploi de cette main-d'œuvre a des avantages, car le Tunisien est très doux. Il a le respect de la force, le culte de l'autorité; il

faut faire preuve, à son égard, de fermeté et de justice : une punition sévère, mais méritée, le laissera sans rancune.

Ce que nous avons dit des Marocains, quant aux dangers de l'ambiance et à la nécessité d'une forte tutelle, est également vrai pour les Tunisiens. Des expériences faites, il résulte qu'ils supportent assez bien notre climat, quoique sensibles au froid et préférant les pays chauds. Ces ouvriers bien traités, bien encadrés, rendront de bons services. Comme manœuvres ils peuvent même s'élever, se perfectionner, s'instruire. On les groupera par race, afin d'éviter les inconvénients résultant généralement du choc de mœurs ou coutumes différentes.

Le Tunisien va chercher individuellement fortune au loin ; il se laisse également entraîner avec facilité par les courants d'émigration. Ce fait montre combien l'action gouvernementale devra être vigilante si l'on veut que la main-d'œuvre tunisienne, à tout prendre enviable, vienne accroître notre production.

La meilleure propagande sera faite à notre avis par les équipes à fin de contrat. Si nos coloniaux ont été contents de leur séjour parmi nous, ils le diront dans leur pays et il y a tout lieu de croire que les engagements se multiplieront.

Les travailleurs algériens comprennent deux éléments bien distincts : les Arabes et les Kabyles.

Les Arabes s'expatrient peu. Ceux qui se sont enrôlés dans nos établissements de guerre n'ont pas donné complète satisfaction : il s'est produit, parmi eux, de nombreux cas d'insubordination, de refus de travail, causés le plus souvent par l'action des meneurs qu'on a dû rapatrier d'office.

L'attitude de ces ouvriers a conduit le service des travailleurs coloniaux à les soumettre, quoique recrutés au titre civil, à des règles strictes se rapprochant de la discipline militaire ; on les a encadrés avec des officiers et des gradés envers qui ils se montrent plus déférents qu'à l'égard des surveillants.

Les Kabyles d'Algérie, ou Berbères, sont généralement appréciés. Très à l'étroit dans les montagnes de la Kabylie, sur un sol ingrat, ils sont naturellement nomades et portés à rechercher des conditions d'existence moins précaires. Ceci, joint au goût des voyages, inhérent à la race, explique comment il se trouvait en France, avant la guerre, plusieurs milliers de Kabyles (15 000 environ) employés à divers travaux, pour lesquels ils n'ont pas tardé à acquérir les aptitudes voulues.

Les Kabyles sont robustes, sobres, énergiques, faciles à conduire quand on connaît la manière dont ils doivent être traités. Ils se plient sans difficulté aux exigences du travail, mais ils sont âpres au gain. Les plus sérieux n'ont qu'un rêve : devenir propriétaires dans leur pays. C'est certainement parmi les Kabyles qu'on trouvera la meilleure main-d'œuvre de l'Algérie. Ils pourront venir en France dans n'importe quelle saison, car s'ils sont suffisamment vêtus, ils résisteront au froid, ayant l'habitude de vivre durant une partie de l'hiver, au milieu de leurs montagnes, souvent couvertes de neige.

Tous les travailleurs de l'Afrique du Nord sont actuellement traités sur le même pied et rétribués comme il a été dit précédemment pour les Marocains. Cette manière de faire a eu surtout pour but de supprimer — en assurant des avantages uniformes — toute jalousie entre les différentes races.

D'après les évaluations officielles, le nombre d'émigrants que pourrait fournir l'Algérie semble devoir être fixé aux environs de 50 000 sans que l'exode de ces ouvriers apporte un trouble quelconque à la colonisation.

Main-d'œuvre indochinoise.

Nos possessions asiatiques paraissent, à première vue, constituer une importante ressource. Malheureusement, les Indochinois, qui comprennent les *Cambodgiens*, *Cochinchinois*, *Annamites et Tonkinois*, sont apathiques et partisans du moindre effort — ce en quoi beaucoup d'Européens leur ressemblent. Pour en obtenir un travail sérieux et suivi, il faut les surveiller de près, et les intéresser autant que possible à leur besogne en les mettant à la tâche. De petite taille, peu robustes, ils sont aptes aux travaux qui n'exigent ni force ni fatigue, mais de l'adresse et de la patience.

Leur rendement qui, en moyenne, représente environ les deux tiers — quelquefois plus — de celui d'un ouvrier français, est assimilable au rendement du travail féminin. On doit ajouter que les Indochinois s'acclimatent difficilement en France : on les emploiera avec fruit dans les régions du Midi, et encore y sont-ils souvent indisponibles.

Alors que la Cochinchine et l'Annam, insuffisamment peuplés, se suffisent à eux-mêmes, la surpopulation du Tonkin crée pour beaucoup d'habitants de réelles difficultés d'existence engageant les plus pauvres à aller chercher du travail ailleurs. Il serait sage d'apporter tous ses soins à orienter vers la France ce courant naturel d'émigration.

Les ouvriers indochinois, demandés pour la Défense nationale, ont souscrit des engagements volontaires pour la durée de la guerre. Grâce aux règlements militaires auxquels ils sont astreints, ils remplissent généralement bien leur mission, et la fiction d'un service militaire à accomplir fait, de cette catégorie de travailleurs, des ouvriers disciplinés et assidus au travail.

Les conditions de contrat des Annamites et Tonkinois comportent, comme pour les Africains, une prime d'engagement, plus un droit de logement et de nourriture qui représente en moyenne 2 francs par jour. Il leur est donc alloué un salaire correspondant à leur rendement.

Ces petits hommes à l'aspect paisible, à la voix douce et féminine, sont terriblement batailleurs. Il existe, entre Cambodgiens, Annamites, Cochinchinois, Tonkinois, des rivalités, des jalousies qui rendent difficile leur emploi dans un même établissement sans s'exposer à des rixes fréquentes souvent avec effusion de sang. Et il a fallu maintes fois appeler la maréchaussée pour mettre ces frères ennemis d'accord.

MAIN-D'ŒUVRE CHINOISE.

En établissant la valeur comparative des différentes mains-d'œuvre nord-africaine et indochinoise; en tenant compte des dépenses occasionnées par le recrutement de cette main-d'œuvre et de la perte résultant des nombreux jours d'indisponibilité, on est amené à constater que, pour les Indochinois surtout, le rendement n'est pas toujours en rapport avec le prix de revient. Dans des circonstances analogues, des nations européennes, de même que certains États américains, ont eu recours à la main-d'œuvre chinoise. D'ailleurs la Chine, immense réunion d'hommes, a fourni depuis un demi-siècle des armées de travailleurs aux pays qui manquaient de bras.

Les Chinois en général, grands, vigoureux, supportent également bien le froid et la chaleur. Ils se montrent le plus souvent sobres et laborieux. On leur reconnaît des facultés particulières d'assimilation et d'imitation leur permettant de se perfectionner rapidement dans leur métier.

De tout temps, les Chinois, très prolifiques, ont vécu à l'étroit sur leur territoire. Il est donc inévitable que beaucoup d'entre eux aillent chercher des moyens d'existence au loin. Toutefois, par atavisme, par leurs mœurs et coutumes, ils sont profondément attachés au sol natal. Le Chinois ne songe qu'à revenir dans son village, attiré par le besoin de revoir la sépulture des ancêtres — auxquels il doit rendre les honneurs posthumes. Il a donc toujours l'idée fixe de retourner, à un moment donné, dans sa patrie.

Doués d'un rare génie de négoce, les Chinois font, à l'ordinaire, d'excellentes affaires au pays d'émigration. On les y verra s'installer, prendre femme et ne pas hésiter même à adopter la religion de celle-ci, si la chose est utile. Ils ont d'autant moins de peine à exécuter cette volte-face qu'ils sont le plus souvent areligieux, n'ayant qu'un culte profond, celui des tombeaux. Quand ils ont économisé la somme qu'ils se sont fixée, ils repartent brusquement pour le pays des ancêtres, abandonnant, sans esprit de retour comme sans scrupule, femme, enfants, religion. Et ils sont remplacés par d'autres compatriotes et ils remplacent allégrement ces liens par d'autres liens, les derniers de leur vie terrestre.

Soumis à l'autorité, ils occasionnent rarement des désordres. Ils vivent presque toujours entre eux, ne se livrent pas à de grandes dépenses. Peu à peu, cette population chinoise anonyme se renouvelant perpétuellement, s'enfle, grandit, accapare quantité d'emplois et remporte chez elle la plus grande partie des bénéfices qui en résultent. Bientôt, c'est une force sérieuse, presque indéracinable, avec laquelle il faut compter.

L'émigration chinoise s'est établie assez facilement partout où l'arrivée des « Jaunes » a pu laisser momentanément indifférente la population ouvrière locale.

Par contre, des difficultés ont vite surgi dans divers pays et l'administration des travailleurs coloniaux, se basant sur l'exemple des États-Unis

notamment, a pris toutes mesures utiles afin de préserver les intérêts de nos travailleurs. Aucune inquiétude ne doit donc subsister pour le cas où nous aurions intérêt à ce que de gros contingents chinois arrivassent en France.

Les ouvriers chinois reçoivent une prime versée à la famille, plus le logement, la nourriture et un salaire fixé d'après leurs capacités.

Les dépenses occasionnées par ce recrutement ont paru élevées, mais elles sont en partie justifiées par les résultats déjà obtenus. On a pu, néanmoins, modifier certaines clauses de l'ancien contrat pour les dernières équipes, de même que pour celles attendues incessamment. D'après un projet élaboré par la commission interministérielle de la main-d'œuvre au ministère du Travail, les artisans chinois seront doré navant traités sur le pied d'égalité avec les ouvriers français de la même catégorie, travaillant dans la même usine. Ils devront faire face, comme eux, à toutes leurs dépenses d'entretien.

Cette perspective de liberté, et de gain proportionné à la valeur professionnelle, est tentante. Elle paraît, en tout cas, devoir contre-balancer l'influence allemande qui déjà s'exerce, avec ses moyens habituels, autour de nos centres de recrutement.

En résumé :

La main-d'œuvre de Madagascar, de même celle de l'Afrique orientale et occidentale, paraît devoir être écartée ou n'être utilisée qu'à défaut de toute autre.

La main-d'œuvre nord-africaine fournira, par la perspective d'un salaire avantageux, des ouvriers saisonniers en assez grand nombre. Cette main-d'œuvre devra être recrutée, autant que possible, avec le concours des autorités locales et à des conditions qu'il sera sage de débattre pour éviter une élévation non motivée des salaires.

Quant à la main-d'œuvre chinoise, appréciée, en général, par les industriels, elle pourrait être largement employée. Mais, indépendamment des charges résultant d'un recrutement aussi lointain, il importe — avant d'admettre le dernier mode d'embauchage développé plus haut — d'envisager très sérieusement les conséquences que pourraient avoir l'introduction et le maintien en France d'un trop grand nombre de représentants de la race jaune. Il sera prudent, en tout cas, de suivre avec la plus grande attention l'expérience qui se fait en ce moment sur les équipes fournies par les premiers recrutements.

Le Service des travailleurs coloniaux, qui a très heureusement résolu bien d'autres problèmes, ne manquera pas d'approfondir cette délicate question. Il y aurait cependant intérêt à ce que, dès maintenant, il ne consentît pas des contrats de trop longue durée.

Superstitions de guerre

Folk-lore militaire Suisse

(*Suite*[1].)

I. — Présages et prophéties.

Les questions 7 et 8 se rapportent à des phénomènes psychologiques qui reviennent constamment au cours de l'histoire. Au début de la présente guerre, comme de toute autre, ont circulé quantité de prophéties qui en annonçaient la signification, la portée et l'issue en termes ambigus et douteux où chacun, bien entendu, peut lire ce qu'il veut. Ces paroles sont pour la plupart d'anciennes redites plus ou moins mises à la mode du jour. Salutaire leçon pour s'épargner de vaines conjectures et pour préserver de la superstition bien des têtes vacillantes! Bon nombre de ces prophéties s'appuient sur une soi-disant prédiction de Nicolas de Flüe qui reparaît à chaque guerre et qui, naturellement, a annoncé la grande guerre européenne et mondiale.

Dans le Haut-Valais on est convaincu que la prédiction de Nicolas de Flüe s'accomplira :

« Lorsque le serpent de fer (le chemin de fer) traversera le Valais, il y aura une grande guerre qui se terminera sur le sol suisse, et dans laquelle il y aura tant de sang répandu que les chevaux en auront jusqu'aux jarrets. »

Voici du plus moderne :

En 1913, les jeunes filles de l'école de Lörrach, non loin de Bâle, avaient à faire un devoir de composition. L'une d'elles écrivit qu'en 1914 éclaterait une guerre affreuse. Le maître lui demanda comment elle osait s'exprimer de la sorte. Elle répondit qu'elle avait vu la nuit une apparition qui lui avait conté tout cela. « L'apparition, demanda le maître, t'a-t-elle dit aussi quand finira ce fléau? » — « Mais oui, répondit-elle, six semaines après ma mort. » La fillette est morte le jour des Rameaux, le 28 mars 1915. Ainsi la guerre aurait dû prendre fin le 9 mai 1915... Chose curieuse, la même histoire a été située dans une école d'Annemasse, sur territoire français, à quelque distance de Genève!

Le folk-lore est une source précieuse de renseignements pour la psychologie et la critique des témoignages.

1. Voir *Revue* de janvier 1917.

II. — Recrutement.

A part de bien rares exceptions, le Suisse ne rechigne pas devant le service militaire. Il est fier d'être soldat. Il n'emploiera donc guère, pour être exempté, les classiques simulations, les anciens trucs consistant à fumer de la paille, à manger de la craie, sans parler des moyens superstitieux ou même des mutilations. Qu'on les fasse connaître cependant si l'on en sait du bon vieux temps ou du temps d'aujourd'hui.

Le recrutement est bien plutôt jour de fête. Qu'y fait-on?

Dans le canton de Vaud, les jeunes recrues s'ornent volontiers de rubans en forme de nœuds (ces derniers temps accompagnés d'une médaille de carton plus ou moins dorée); ces objets, qui sont de la plus pure camelotte, se vendent très cher aux nombreuses recrues assez bêtes pour les acheter. Les officiers recruteurs, dans la première division, ont fait l'impossible pour chasser ces marchands de décorations, mais n'ont pu que leur interdire l'accès des locaux de recrutement. La liberté de commerce étant garantie, ces industriels se tiennent aux portes d'entrée. — En Bas-Valais, les classes de recrues font confectionner un drapeau (généralement en laine), plus ou moins richement brodé. Quelquefois ces drapeaux sont énormes. On met alors la charge de porte-drapeau au plus offrant, et cet argent sert à payer une course en chars, avec libations, aux recrues de l'année.

III. — Remèdes.

Pour des bobos ou de plus grands maux, le soldat, surtout celui qui vient de la campagne, a souvent recours à des remèdes de bonne femme. Il les tient d'un camarade et aussi de sa famille, de son village. Et quelquefois ces remèdes empiriques ne sont pas si mauvais. C'est en tous cas une contribution intéressante au chapitre important de la médecine populaire. Il y a là de quoi intéresser les troupes sanitaires qui sépareront la paille du bon grain, et auront l'occasion de redresser des erreurs ou d'être fières des progrès accomplis.

Suffit-il, pour prévenir le rhumatisme, de porter un morceau de cire à cacheter dans la poche? — Et qu'on juge de cette pratique du XVIIIe siècle :

« Pour artirer les balles de plomb des mousquets lesquelles sont demeurées au corps : ces petits globules que les escargots font en été servent grandement pourvu qu'elles soient appliquées sur l'entrée de la balle de plomb. » (*Copié sur un cahier de 174.*; *Moudon.*)

IV. — Magie.

Ce terme surprendra peut-être les personnes peu au courant des études de traditions populaires. Quoi! en Suisse, au XXe siècle!... Mais si, en temps de paix, des pratiques magiques demeurent tapies et sournoises, dans les villes aussi bien qu'à la campagne, comment, à l'heure grave du

danger, ne se réveilleraient-elles pas, nombreuses et soudaines? La guerre, étant une sorte de régression de l'humanité, doit ramener aussi avec elle d'anciens états d'âme qu'on croyait disparus. De là des préservatifs, des scapulaires, des formules pour garantir sa vie ou pour nuire à l'ennemi, pour donner la vertu à l'arme qu'on manie ou pour émousser celle de l'adversaire.

Il est évidemment difficile de savoir jusqu'à quel point le soldat est convaincu de ces choses. On peut porter une amulette parce que, mon Dieu, si cela ne fait pas de bien, cela ne fait pas de mal non plus. Il faut être prêt à toute éventualité. Peu importe, au reste. Recueillir des superstitions n'est pas faire une collection de niaiseries, de puérilités. C'est conserver des débris de croyances qui furent vivantes et souvent profondes. C'est aider dans leur tâche le philosophe et l'historien des religions. — Quelques exemples parmi beaucoup :

Secret pour se préserver des bales. — Il faut cueillir de la racine à neuf chemises le jour de la Saint-Jean avant que le soleil soit levé étant tout nu et la mettre entre la doublure de sa veste (Extrait d'un volume en tête duquel on lit : « Ce livre est à moi qui suis Abraham Léon Drapel, bourgeois d'Aigle, fait le 10 mai 1794. »)

Secret pour cueillir l'herbe revire-canon. — Vous prendrez trois racines chardon à corde qui n'aye point son sommet comme celui d'une brossette avec lequel on nétoye les pots d'étain, et vous la prendrez la veille de la Saint-Jean-Baptiste, comme le soleil couche, qu'en vous n'en verrez plus rien vous la cueillerez dans l'instant même en disant : « Je te prends pour toute vertu que tu peux avoir. que aye la force par la vertu que Dieu t'a donnée de me défendre contre les épées, contre les balles, contre toutes sortes d'armes à feu au nom du P., du F., du St-Esprit amen. » Vous pouvez l'envelopper dans un morceau de drap noir ou gris qui soit encore neuf, qui n'aye jamais servi ou non plus été teint, et puis dès que vous aurez des racines sur vous, vous ne serez jamais touché ou blessé d'aucune arme soit que vous soyez en bataille ou autre avec l'aide de Dieu et la vertu de cette racine vous êtes sûr de tout danger. (Extrait du livre d'Abraham Gédéon Drapel, d'Aigle, 1774.)

Pour marcher sans se lasser. — Écrivé sur trois billets Gaspard, Melchior, Balthazard (Copié sur un cahier de 174.; Moudon.)

Prière pour se conjurer d'un ennemi. — Si je trouvé gens de croix que tor ne veuille faire. Je conjure en conjurant je romps toute force et savoir et pouvoir entendement, par foix, par loix et par St Jean Baptême et par les quatre colonnes qui soutiennent la terre qu'il ne puisse nuire à mon corps, ni avec plomb, ni avec fer, ni avec acier, ni avec pierre, ni avec bois copâ, ni avec bois rompus et qu'il n'y ait ni si vite, ni si abile que de mon corps puisse avoir une goutte de sang. A Dieu ne playse. Je me sine (signe) au nom de mon seigneur saint Jean, au nom de mon seigneur saint Pierre, au nom de mon seigneur saint Josés et je fais la croix sur mon corps et sur mon âme que le bon Dieu en soit bonne garde. Au nom du P., du F., du saint E. (Copié sur un cahier de 174.; Moudon.)

Prière pour se garder de l'ennemi. — Au nom du Père, du Fils, du S. Esprit. O Dieu reveille toi parle et te montre en cette endroit que dèsormais mes ennemis ont contre moy et à grand tor résolu de ma craser (m'écraser). Mais j'ai en Dieu confiance qui a plus de force que tout arque (arc) de gaire (guerre) balle et bombe boule epée bayonnette maese (?) et que tous les esoers de la gaire me faire pas plus peur que le roi David contre le filistin. Il prie Dieu du Paradis qu'il n'aye plus de force ni de puissance contre moi que la rosée na alan contre le soleil aux grands jours de la St Jean quand le tems en chr (?) la racine que j'ai sur mon corps au nom du Père, du Fils, du St Esprit Amen.

Sa faut dire trois foits et trois foits « notre père... » (Copié sur un cahier de 174., Moudon.)

J'ai entendu raconter par le professeur de théologie Favrod-Coune de Lausanne (bourgeois du Château-d'Oex) qui s'occupait beaucoup d'histoire, qu'au combat de la Croix-d'Arpille, passage alpestre qui fait communiquer la vallée des Ormonts avec la vallée de la Gryonne, le 5 mars 1798, les gens des Ormonts et les Bernois se défendirent vigoureusement contre les troupes françaises et vaudoises. Une partie de ces dernières était commandée par le major Forneret. Cet homme courageux et téméraire avait longtemps échappé aux balles des excellents tireurs des Ormonts et ceux-ci crurent Forneret « charmé » ou ensorcelé. Or, une tradition populaire prétendait que le plomb ne pouvait tuer cette catégorie de gens, qu'il fallait du fer ou de l'acier. Un tireur cassa l'extrémité d'une pioche, l'utilisa comme balle et atteignit à la poitrine le major Forneret qui tomba mortellement blessé.

Pour savoir bien tirer à l'oiseau (papegai). — Il faut prendre des rattes volantes et les brûler, faire les balles le jour de Noël et mettre les cendres dedans. (Cahier de 174., Moudon.)

Secret pour tirer à la cibe. — Faites faire vos bâles par une fille pucelle qui ait les fleurs à l'aube du jour quand elle les aura faites qu'elle les enveloppe dans son naturel. Prenez toutes les dents d'un serpent et les mettez sur la chemise les autres sous le bras droit. (Extrait d'un volume en tête duquel on lit : Ce livre est à moi qui suis Abraham Gédéon Drapel, bourgeois d'Aigle, fais le 10 mai 1794).

Secret pour tirer á la cibe. — Prenez l'os du bras gauche de derrière le coude d'un pendu, plantez-le par le milieu d'un crapaud, l'y laisser une année et après, passé votre plomb par le trou et ferez les balles. (A. G. Drapel, 1794.)

Secret assuré pour tirer à la cibe. — Il faut se tirer du sang au bras gauche et écrire avec le dit sang les paroles ci-dessous écrites et autant de coup que vous voudrez tirer il faut autant de billets sur la poudre dessous la balle. Voici les paroles qu'il faut écrire avec le dit sang : « grand Tabal et Lucifer faites-moi avoir un coup dans ce tirage et je vous rendrai homage. (Cahier de 174., Moudon.)

Secret pour faire mal tirer. — Dites : Manati, Manatan, Manatidor en se croisant la jambe gauche sur la droite (A. G. Drapel, 1794.)

Pour empêcher un fusil de tirer droit. — Frotter le bout du fusil avec un oignon. (Cahier de 174., Moudon.)

Secret pour décharmé un fusil. — Il vous faut charger votre fusil et au lieu de bourré vous mettrez de la rotas (?) et vous lacheré le coup en secret (A. G. Drapel, 1794).

V. — Littérature et argot

La partie « littéraire » du questionnaire de folk-lore militaire est sans doute celle qui est appelée à provoquer le plus de réponses. C'est la plus vivante, la plus actuelle. Et tout d'abord :

A) *Les sobriquets.* — De tout temps les hommes ont aimé à médire du prochain, à lui donner des surnoms. Déjà les écoliers se blasonnent entre eux; ils blasonnent leurs maîtres. Au militaire, pour des raisons variées, un tel se fera « charrier » souvent de magistrale façon. On l'appellera tantôt *Ali-Baba*, tantôt *Fine-Portion*, tantôt *Cacahuète*. Un sous-officier qui porte toute la barbe recevra le surnom de *Barbe en tôle*, à moins que ce soit *Boc en tôle*. Un soldat sera dit *soudure*, un autre *vinaigre*, un troisième *la grande robe* vu son immense capote, trop grande pour lui, et dans laquelle il se perd comme dans les draps d'un lit. Deux officiers supérieurs de l'armée suisse se disputent l'honneur de porter le même surnom de *Trompe la Mort*; on ne sait trop auquel de ces deux officiers ce sobriquet revient de droit.

Ainsi la troupe manifeste sa causticité, sans doute, mais aussi sa gaieté, son humour bon enfant, au cours de son rude travail.

B) *La chanson.* — Transcrivons ici quelques pages dues à M. Granger (Lausanne) et parues dans le Bulletin mensuel de la Société suisse des traditions populaires (nº 1-2, 1916).

« La chanson, au service militaire, joue un rôle énorme. C'est elle, en effet, qui contribue pour une large part à maintenir le niveau moral des soldats. Mais si, au point de vue de la chanson légère, grivoise, parfois passablement « rosse », le bagage des troupes est suffisamment respectable, sous le rapport artistique et patriotique, il y aurait certainement encore de grands progrès à accomplir. En ce qui concerne le bataillon dont je faisais partie, il possédait autrefois une chorale qui, avec le temps, s'est désorganisée, ce qui est un grand tort; et il était rare de voir les hommes assemblés, le soir, dans un local spacieux, ou en plein air sous la beauté des étoiles, entonner des chants du pays. Quoi de plus beau pourtant, quoi de plus propre à maintenir et à intensifier la flamme du patriotisme!

Au cours des marches le long des routes poudreuses, on entonne bien parfois le « Roulez tambours » d'Amiel, « La chanson du chamois » ou tout autre chant patriotique; mais le plus souvent, ce sont des gaudrioles, des chansons rosses de café-concert, qui sortent de la bouche des

soldats et viennent réveiller leur ardeur et stimuler leur énergie! D'ailleurs nous n'y voyons aucun mal lorsque, comme c'est malheureusement parfois le cas, le degré de grossièreté ou d'immoralité n'est pas de nature à faire rougir un chimpanzé.

Que de fois, le long des interminables routes du canton de Berne, n'avons-nous pas entendu ces couplets ou refrains joyeux, parfois dépourvus de sens, comme

Bagatelle, sans chandelle,
Amour, Amour, allez vous balader.

mais non de drôlerie, et sous l'heureuse influence desquels nous avons senti le sac devenir moins lourd et l'étape moins longue. Une autre chanson très connue a pour refrain :

Sans le bouc à l'oncle Henri,
Tout le village (*bis*)
Sans le bouc à l'oncle Henri
Tout le village s'rait sans cabri.

C'est l'air, c'est aussi l'absence de tout sens rationnel du texte qui donne à ce couplet toute sa drôlerie et le fait affectionner des troupiers. Évidemment il y a des chansons plus raffinées et mieux comprises, mais peut-être ne répondraient-elles pas si bien aux besoins d'oubli et d'hilarité dont les soldats éprouvent l'impérieuse nécessité psychologique. Tous ces jeunes hommes exultent, sont dans l'allégresse quand ils lancent aux quatre vents des paroles absolument dépourvues de sens comme celles qui suivent (un refrain qui a fait fureur au cours de la mobilisation d'août 1914) :

Ils étaient noirs (*bis*)
Comme du cirage (*bis*)
Depuis la tête (*bis*)
Jusqu'au nombril.

Refrain : Je cherche fortune
Autour du Chat noir
Au clair de la lune
A Montmartre le soir.

Aucun rapport n'existe, soit au point de vue du sens, soit au point de vue musical, entre les couplets et le refrain; néanmoins l'effet produit est très curieux et les jeunes soldats en sont ravis.

(*à suivre.*)

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Flamands et Wallons[1]

Par O. DE WAELE

Industriel à Bruxelles.

Mesdames, Messieurs,

L'exposé que je compte faire de la question des Flamands et Wallons est en réalité une énonciation de faits vécus puisés dans la vie de ces deux races, qui se complètent et sont faites pour s'entendre.

Au cours de cette causerie je ne vous dirai rien de la Belgique de demain, car il serait prétentieux de ma part de vouloir vous prédire l'avenir de la Belgique nouvelle.

Aucun cerveau humain, si bien équilibré fût-il, ne serait d'ailleurs capable, à l'heure qu'il est, d'établir les statuts qui régleront demain la vie des peuples d'Europe, la plupart des facteurs directeurs faisant encore défaut ou tout au moins ne pouvant être valablement mis en action ou même en lumière.

La Belgique nouvelle! Je dis nouvelle, non pas parce que, géographiquement parlant, elle se trouvera notablement agrandie ou modifiée, mais parce que son peuple, sous l'influence des événements dramatiques qu'il a vécus, sortira virilement retrempé de cette période de guerre et de souffrances. Parmi tous les peuples qui ont souffert de cette guerre, il sera l'un de ceux qui évolueront le plus rapidement et le plus visiblement vers une organisation moderne, nouvelle, dégagée de l'étreinte d'un individualisme trop égoïste ou intéressé et visant un esprit de cohésion, d'association, d'union non seulement indispensable à l'existence et au maintien de

1. Conférence faite à l'École d'anthropologie le 8 février 1917.

la vie nationale, mais surtout nécessaire à son développement au dehors comme nation libre, petite peut-être par son étendue, mais grande par son activité inlassable reposant sur un esprit positif sans pareil et une surpopulation dépassant celle de n'importe quelle autre nation du monde.

Ici, nous touchons à une question vitale qui se posera, pour nous Belges. Demain, quelle sera la politique de cette Belgique nouvelle, tant pour ce qui regarde sa vie intérieure que sa vie extérieure, nul ne saurait le dire aujourd'hui. Mais tenant compte de son passé on peut avoir foi dans son avenir. La Belgique saura sans doute, au moment voulu, diriger son faible esquif au milieu de la bourrasque économique en évitant les écueils dangereux.

Il y a là tout un facteur de questions intéressantes dont les solutions dépendent de la fin de la guerre elle-même, et qui exigeront de la part du peuple belge, et de ses dirigeants de demain, un esprit de prévoyance raisonnée et une certaine audace de conception.

Je ne vous dirai rien non plus de la Belgique d'aujourd'hui.

Celle qui se trouve de ce côté-ci des lignes vit exilée en France et en Angleterre, isolée, repliée sur elle-même, attendant patiemment des jours meilleurs, animée d'une confiance constante dans l'œuvre de résurrection finale qui lui a été promise par ses généreux alliés, et caressant ainsi en pensée des projets nouveaux de réalisation immédiate et facile.

Peut-être peut-on faire un reproche mérité à cette Belgique exilée; celui d'être restée trop indifférente à l'étude des vastes problèmes économiques qui se poseront pour elle demain et qui seront tous différents de ceux qui se poseront pour ses alliés.

Mais, peut-être soucieuse de respecter une hospitalité généreusement offerte à son peuple par les pays amis et alliés, cette Belgique a-t-elle craint de troubler cette douce atmosphère hospitalière par une pétulance exagérée qui eût pu être qualifiée d'encombrante; et pour cette raison, l'a-t-elle cristallisée ou bien, ne disposant pas de ses énergies dirigeantes, a-t-elle craint de se tromper de route?

De la Belgique occupée, celle qui depuis de longs mois vit sous le joug de l'ennemi, nous ne savons rien; ou plutôt si, nous savons : elle souffre, elle souffre profondément, courageusement, en serrant les lèvres de peur qu'un cri d'angoisse ou de détresse ne lui échappe et retentisse agréablement à l'oreille de l'ennemi qui la guette et

espère ainsi lui faire demander grâce et obtenir pour lui et non pour elle une paix calculée sur l'épuisement des pays envahis. Mais là l'ennemi se trompe, ce cri, il ne l'entendra pas.

De même on redoute, là-bas, qu'un simple cri de souffrance aiguë, même momentanée, ne soit interprété comme un effort dernier de résistance supportable et qu'il puisse, en frappant nos oreilles, amollir le courage de ceux de nos enfants et de nos alliés en armes, prêts à se sacrifier à la libération des populations qui endurent, aujourd'hui, un martyre tel que toutes les limites de la barbarie pratiquée aux époques guerrières des temps jadis s'en trouvent fortement reculées.

Je me trouve donc réduit à vous parler de la Belgique d'hier et d'avant-hier, de celle que l'on ignorait, de celle dont on doutait même, de celle dont nous-mêmes, Belges, nous nous gaussions à l'occasion, lorsque l'un de nous, s'érigeant en apologiste, essayait en vain de nous faire admettre l'existence d'un caractère ou d'une idée nationale d'essence réellement belge!

Il a fallu la guerre, avec tout son cortège de plaies et de misères, pour que cette Belgique que nous ignorions, que seuls quelques-uns d'entre nous osèrent deviner, se révélât lumineusement aux masses et les rendissent conscientes du péril au-devant duquel elles marchaient aveuglément.

Ainsi se posent les questions : y a-t-il une race belge? y a-t-il un idéal belge? Les événements ont répondu, mais il s'agit de définir aujourd'hui, pour l'avenir de la Belgique ressuscitée, quelle est cette race et de quoi se compose son idéal, à la réalisation duquel les générations à venir auront à consacrer toute leur activité, tant intellectuelle qu'économique.

Il faudrait évidemment exposer l'histoire ancienne, contemporaine et moderne de toute l'Europe, pour établir celle du peuple belge, car il fut de tous temps mêlé à toutes les guerres et soumis à toutes les dominations.

Rappelons-nous seulement ce que disent les historiens de l'arrivée en Gaule des premiers Belges connus, ce que Jullian dit dans son Histoire de la Gaule — relatant lui-même à ce sujet des récits faits par Pausanias et Justin (historiens grecs et latins vivant au IIe siècle) :

Les Celtes venus de l'Europe du Nord avaient conquis la Gaule, laissant là-bas à l'est du Rhin des peuplades semblables à eux-mêmes, frères de sang et de langue, d'essence celtique.

Séparées depuis deux ou trois siècles, ces peuplades, restées dans leurs plaines, devinrent jalouses des succès remportés par les Celtes en Gaule où ceux-ci avaient trouvé des pays plus riches, plus fertiles, plus faciles à cultiver et d'un climat plus doux.

Le désir qui avait poussé les Celtes vers la Gaule gagna naturellement leurs plus proches voisins; des bandes de Transrhénans accoururent à leur tour pour prendre part à la curée, et les Celtes se retournèrent contre elles, pour défendre leur proie.

Les Transrhénans furent les plus forts, et quelques dizaines de leurs tribus, associées sous le nom de Belges, parvinrent à franchir le Rhin et à pénétrer dans les vallées de la Gaule du Nord.

Les Belges en question habitaient au delà de l'Elbe, dans la Frise du Nord et le Jutland, héritiers du domaine des anciens Celtes et ancêtres des Cimbres et des Teutons.

Les Belges, dit l'historien Pythéas, célèbre navigateur vivant au IVe siècle avant J.-C., qui explora les mers de l'Europe du Nord, sont des Scythes et leur rivage fait face à la Norvège.

Le nom de Belges, dit Justin, leur vint du nom du chef Belgius, ou Belgios, qui dirigea leurs entreprises.

Il y avait dans la Gaule du Nord et notamment au delà des Ardennes, le long de l'Aisne et de l'Oise, des champs admirables que ces Belges convoitaient. Les Celtes qui les détenaient furent vaincus, dépossédés et chassés.

Les nouveaux venus les refoulèrent vers le sud et peut-être ces peuplades fugitives d'alors, à la recherche de terres nouvelles, allèrent-elles s'installer en Normandie, dans le Soissonnais et en Champagne vers l'an 300.

Les vainqueurs, eux, occupèrent toutes les vallées du nord, des deux côtés des Ardennes; ils eurent notamment celles de la Somme, de l'Oise, de la Moselle qui étaient les plus fertiles, mais ils s'arrêtèrent à quelque distance de la Seine, dont le cours moyen et supérieur resta aux mains des Celtes.

Les Belges, par la trouée de Belfort, les cols du Jura, et la ligne des lacs suisses, se déversèrent dans les vallées du Doubs, de la Saône et le long des lacs de Neuchâtel et de Genève.

Leurs tribus avancées s'installèrent même dans le Valais, ardentes et abondantes en hommes, et campées aux portes de l'Italie, dont elles rêvaient déjà la conquête.

Deux groupes de peuples séparés par les forêts qui bordent la rive droite de la Seine, qui couronnent les Faucilles et le Jura, se partageront donc la Gaule à dater de ce moment; — ceux du Nord formeront le Belgium ou « Belgique », ceux du centre donneront à leurs terres le nom de « Celtique ».

Détachés du sol transrhénan, les Belges, nouveaux immigrants, vont se différencier à leur tour des peuples dont ils sont sortis; rapprochés des Celtes par les liens du voisinage et du commerce, soumis à de communes influences de climat, parlant un idiome analogue, tributaires d'un sol semblable et usant des mêmes routes, ils finiront par fraterniser.

Les Celtes, unis aux Belges, entreprirent ensuite la conquête des pays du Midi, faisant courir d'autres dangers aux riverains de la Méditerranée.

Beaucoup d'aventuriers accoururent ensuite de l'Océan Belge pour grossir l'armée qui se préparait à marcher contre Delphes, la capitale grecque de l'époque; d'autres rejoignirent les Celtes établis en Asie; plus tard on vit encore de ces aventuriers errant dans le Bas-Danube et les Balkans à la recherche de terres à cultiver ou de rois à servir.

Les peuples d'Italie appelèrent ensuite leurs voisins des Alpes et du Nord à la lutte contre Rome.

Ces deux espèces d'hommes étaient bien différentes des autres. On les distinguait facilement sur les champs de bataille, à côté des Italiens plus calmes, mieux armés et mieux vêtus, déjà habitués à une ordonnance régulière; leurs auxiliaires du Nord, que l'on appelait « Gésates » signifiant « salaire », ce qui ferait croire qu'ils n'étaient à cette époque que des coureurs d'aventures à solde, faisaient l'effet de purs sauvages, aimant à combattre au premier rang, complètement nus, comme s'ils attendaient la victoire de quelque force magique.

Mais Grecs et Romains ne discernèrent pas entre ces deux sortes d'ennemis, ils les considéraient comme les frères des Celtes, attardés dans la vie et le pays barbares.

Chez tous ces peuples, Belges, Celtes, Gésates, Transrhénans,

riverains de la mer du Nord, circulait un nom particulier qui désignait proprement ces nouveaux arrivés des terres lointaines, ces aventuriers; c'était le nom de « Galates » dont les Romains firent « Galli », les Gaulois.

Ce nom, qui n'avait peut-être été qu'un sobriquet, ou le nom d'un chef transmis à ses hommes, avait pris naissance au bord du Rhin ou de l'Elbe, sans doute chez les Belges.

Les Belges, travaillés par le désir de conquêtes et par la pression des peuples nouveaux qui se présentaient sans cesse sur les bords du Rhin, les routes du Sud étant fermées et bien gardées, furent obligés de regarder vers le Nord et l'Ouest.

Ils voyaient de ce côté de grands espaces libres — par nécessité et par goût les Belges riverains de l'Océan eurent toujours une flotte de guerre ou de commerce — et ils furent ainsi les conquérants des terres de la Manche et de la Mer du Nord.

Albion, la plus grande des Iles britanniques, était habitée par une population très ancienne, fort paisible, consacrant son temps aux travaux des champs et aux pratiques d'une religion absorbante.

A l'exception de marins hardis et des mineurs de Cornouailles, que visitaient les acheteurs d'étain, ces indigènes étaient de simples sauvages, divisés en un grand nombre de petites tribus, mal armés et mal commandés — au surplus d'humeur bienveillante à l'égard des étrangers. Il ne fut point difficile aux Belges de mettre le pied dans le pays et d'y rester (200 av. J.-C.).

Cette conquête ne se fit pas en une seule fois; les Belges y envoyèrent des colonies qui occupèrent d'abord la rive d'en face et ainsi, la Manche, sur ses deux lignes de côtes, présenta une série de peuples de même nom et de même langue; les Belges occupèrent ainsi le pays de Kent et l'île de Wight.

Au delà, ils prirent ce qu'il y avait de mieux dans l'intérieur, la grande route commerciale qui unit les deux estuaires de la Severn et de la Tamise, la voie souveraine de l'Angleterre du Midi; sur cette route ils trouvèrent les eaux chaudes de Bath, les plus beaux troupeaux de l'Europe septentrionale et le carrefour prédestiné de Londres. Les Belges restèrent quelque temps sans s'étendre au delà de cette ligne, derrière laquelle on ne trouvait plus que des indigènes réfugiés dans les bois et les montagnes.

Les Belges se sont également établis en même temps en Normandie

et en Bretagne, imposant ainsi aux terres qu'ils occupaient, comme les Celtes, leurs frères, l'avaient fait, leur religion et leur langue de Gaulois.

Les Belges collaboraient ainsi avec les Celtes à une même œuvre; — descendus dans l'île de Bretagne ils y transformèrent la vie politique; la vallée de la Tamise et le long des rives de la Manche se formèrent de puissantes peuplades, gages d'une civilisation plus active pour toute la grande île. Du temps de l'invasion belge datent les premières traces de vie de ces comtés de Suffolk et d'Essex, non loin desquels Londres s'épanouira un jour.

Les Gaulois ont ainsi créé des nations nouvelles et durables, groupant autour d'elles les matériaux humains que les conquêtes leur procuraient.

Voilà ce que nous dit l'histoire au sujet de la race belge; elle est donc bien identifiée et bien reconnue dans ses limites géographiques.

*
* *

Mais tout cela ne suffit pas à prouver qu'aujourd'hui les habitants de cette partie de l'Europe septentrionale représentent les véritables héritiers de ces races anciennes, descendantes elles-mêmes des races préhistoriques.

Il serait osé de soutenir par exemple que ces peuples du Nord et de l'Est de la France sont encore de purs descendants des Celtes et des Gaulois — car depuis cette invasion on en a subi deux autres qui se sont suivies, d'abord celle des Romains et ensuite celle des Francs. Il faut croire que ni l'une ni l'autre n'ont pu absorber la race des Gaulois; sous la domination romaine, l'histoire nous enseigne que tous les hommes dirigeants de l'époque, en Gaule, étaient des Gallo-Romains et non pas des Romains.

Quant à la dénomination des Francs, véritables Germains ceux-là, qui succédèrent aux Romains en Gaule, leur pénétration n'apparaît pas comme ayant été suffisamment profonde pour qu'ils aient pu absorber ou modifier la race gauloise; cette pénétration semble d'ailleurs s'être produite surtout en Flandre, dans le pays de Liége et tout le long de la rive gauche du Rhin jusqu'à la Moselle; — et si l'on tient compte qu'en 885 après J.-C. l'invasion des Normands fit refluer les conquérants francs vers le Nord, il y a lieu de se

demander si cette race a réellement résisté à l'action des siècles, et si les anciens Celtes ont complètement disparu.

Ce n'est donc pas par les recherches dans le domaine historique que cette affirmation pourrait se produire et il faudrait pousser les recherches et les investigations dans le domaine de l'anatomie et de l'anthropologie.

Tout cela serait fort long et fort complexe et sortirait du cadre de ce que je veux vous dire. Cependant, pour identifier les véritables habitants de la Belgique actuelle, afin de rechercher leur parenté possible avec l'une ou l'autre des races conquérantes de jadis, c'est par ce mode d'investigation que l'on pourrait le mieux obtenir des résultats plus ou moins probants.

On sait que l'Europe actuelle est habitée par trois races principales dont les caractères physiques dominants sont : le crâne, la coloration de l'épiderme, des cheveux et des yeux, et la taille.

La forme du crâne est, certes, celle qui malgré les siècles a dû survivre et le moins subir l'effet des dégénérescences qui ont atteint le règne humain; dans certaines contrées où il n'y a pas eu trop de mélanges, devons-nous la trouver même intacte.

On sait que les crânes dolichocéphales indiquent les peuples du Nord, de la Grande-Bretagne, de la Scandinavie, de la Prusse Baltique et ensuite les populations de toute l'Espagne, le Portugal, le Nord de l'Afrique, la côte de la Méditerranée et l'Italie du Sud.

Cela représente cependant deux races qui se distinguent l'une de l'autre par la taille et la coloration : la race Teutonique et la race Ibérienne.

La race Teutonique est de taille élevée, avec peau blanche, cheveux blonds, yeux bleus; tandis que la race Ibérienne est de petite taille, avec coloration foncée de la peau, des yeux et des cheveux. La race Celtique est brachycéphale, de formes trapues et d'une coloration intermédiaire entre le blond du Nord et le brun du Midi.

Mais tout cela est encore un peu du domaine des hypothèses, au point de vue des résultats, car il faut tenir compte des migrations, des exterminations, des mélanges et des disparitions.

Le premier homme, celui connu en Europe sous le nom d'homme des cavernes et de la pierre polie, avait cependant le crâne étroit et long. On en voit encore quelques spécimens (véritables descendants de cette race préhistorique disparue en Belgique) en pays

de Waes. Ils ont l'épiderme coloré, les yeux noirs, les cheveux et la barbe épais et d'un noir tirant sur le bleu; on les reconnait facilement.

Des Celtes purs vivent encore en Belgique le long de la côte en Flandre, et en Zélande le long de la rive gauche de l'Escaut; ils ont la tête forte, très ronde, les cheveux d'un blond ardent foncé et les yeux bleus; ce sont des restes de l'ancienne population celte refoulée par les Belges vers le Nord, la mer et le fleuve leur ont barré la route.

A part cela, en Belgique, la race se trouve très mélangée, mais néanmoins on distingue aisément du Wallon le véritable Flamand de race.

Le Flamand est généralement de haute taille, lourd dans la démarche, de couleur blonde tant comme cheveux que comme épiderme, dolichocéphale (il a certes de ce côté des relations étroites avec la race teutonique), il a le geste aussi bref que la parole. Le Wallon, lui, est de taille moins élevée, de couleur de cheveux et d'épiderme plus sombre, brachycéphale; il est certes descendant des Celtes de la deuxième période d'invasion, au cours de laquelle le Belge s'est fait connaître à l'histoire.

Le grand peuple de jadis, dont nous sommes seuls à porter aujourd'hui le nom historique, comprenait à peu près, donc, les habitants de toute la zone envahie aujourd'hui; ce peuple avait des qualités ataviques dont nous parlerons tout à l'heure, mais il disposait également de certains dons naturels, qui ont survécu aux siècles et qui ont été mystérieusement transmis de générations en générations jusqu'à nos jours, sans que le temps ait pu seulement en atrophier la vigueur; et même, au contraire, au contact des civilisations successives, on a pu constater que ces dons se sont développés jusqu'à atteindre le plus haut degré auquel puissent arriver les facultés humaines.

Tous ces peuples étaient des guerriers intrépides, mais aussi des industriels dans l'âme, et ils le sont restés.

Pour combattre, il fallait des armes diverses et nombreuses, des équipements, des harnachements, du transport; et quoique au début et jusqu'au IIe siècle les Gaulois regardassent encore comme un devoir de se présenter au combat sans arme défensive et le torse nu, ils avaient cependant déjà l'épée, large, plate, à double tran-

chant, à l'aide de laquelle leurs cavaliers pouvaient abattre un adversaire.

Ils tenaient à cette arme, ils s'en forgèrent des quantités énormes, et sans doute est-ce pour cela qu'ils occupèrent en Europe les gisements de fer et qu'ils devinrent les principaux propagateurs du nouveau métal.

Les Romains et les Grecs lui opposèrent une cuirasse renforcée, un casque et un bouclier. L'épée gauloise mal trempée s'émoussa et se faussa, on reprit la lance et la pique; enfin, de période en période, on en arriva à l'organisation de la guerre par l'emploi de procédés plus scientifiques, exigeant la création de véritables industries qui, en temps de paix, aideront à produire des objets utiles ou nécessaires à la vie.

Tout à l'heure, lorsque nous vous indiquions l'arrivée des Belges en Gaule, s'étendant de la mer du Nord en longeant la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, de la Meuse aux Ardennes et le long du Doubs et de la Saône pour rentrer ensuite en Suisse par les rives des lacs, nous voulions vous demander et vous dire : N'est-ce pas là, aujourd'hui, toute la riche zone de l'Europe occidentale où s'exerce encore le génie industriel et, avec l'Angleterre, ne représente-t-elle pas la preuve que ces peuples avaient le don naturel de l'industrie créatrice? Et aujourd'hui, les agissements de ce nouvel ennemi venant de l'Est comme jadis, s'arrêtant précisément sur les mêmes limites au delà desquelles depuis vingt-deux siècles le génie industriel ne s'est pas exprimé avec plus de manifestations, tout cela n'est-il pas suffisamment éloquent pour démontrer que le conquérant d'aujourd'hui connaît son histoire et sa géographie économique sur le bout des ongles? Et n'est-ce pas admirable de pouvoir constater que l'industrie de l'Europe occidentale a trouvé son berceau dans la guerre et que, malgré les siècles et les guerres, nous retrouvions aujourd'hui ces mêmes zones ayant conservé intacte cette activité séculaire?

Quand on nous parle de la race belge, il ne faut donc pas songer uniquement au peuple de ce petit pays isolé, qui porte un nom historique dont il est resté très fier, mais il faut comprendre tous les peuples du Nord et de l'Est français et même celui de l'Angleterre du Sud ainsi que celui de la Suisse Romande dont il diffère si peu, tant au point de vue des mœurs qu'au point de vue des qualités

du cœur et de l'esprit. N'est-il pas touchant de retrouver en ce moment tous ces Belges de jadis unis de nouveau aux Celtes et aux Romains modernes dans un effort commun pour la défense d'un territoire qu'ils occupent depuis plus de vingt-deux siècles?

En analysant le caractère de ces peuples, nous les trouverons assez semblables pour qu'il nous soit très difficile de les différencier les uns des autres; si leur langage nous aide à distinguer rapidement l'Anglais du Belge, et le Belge des Flandres du Belge de la Wallonie, il nous est néanmoins difficile de distinguer le Wallon belge du Français du Nord. De même une simple dissonance, une simple intonation dans la terminaison des mots, fait seule distinguer le paysan de la Flandre belge et le paysan de la Flandre française comprenant le département du Nord.

Quant au contraire on parle de la Belgique actuelle, il ne faut plus avoir devant les yeux que ce découpage irrationnel fait dans cette grande Belgique de jadis, résultat malencontreux des guerres successives qui ont bouleversé l'Europe et qui, faisant de la Belgique le champ de bataille européen, ont mis celle-ci en coupe règlée, permettant ainsi aux belligérants de satisfaire momentanément leurs appétits de conquérants jamais assouvis.

Partant ainsi de la domination romaine et passant sous la domination franque, puis sous celle de l'époque carolingienne et celle des rois Francs pour la rive gauche de l'Escaut et celle des rois Allemands pour la rive droite, nous finissons par nous retrouver morcelés au cours du XIIe siècle sous forme de nombreuses principautés, duchés et comtés, subissant les influences bonnes ou mauvaises de nombreuses petites dynasties rivales au milieu desquelles le clergé joue souvent un rôle important et pas des moins intéressés.

Subissant ensuite les dominations des ducs de Bourgogne et de Charles-Quint, 1344-1555, celle des Espagnols, 1555 à 1585, puis celle de l'Autriche, ensuite celle des rois de France, nous nous trouvons à la chute de l'Empire, en 1814, l'objet d'un marchandage des puissances européennes, qui nous placent sous la domination des rois de Nassau, nous préparant à devoir jouer ce rôle obscur de pion avancé de l'échiquier européen.

Secouant ce joug insupportable, nous fûmes, en 1830, érigé en état indépendant neutre, avec des frontières marquant que la fantaisie

la plus évidente avait présidé à notre délimitation, ne tenant aucun compte des accidents géographiques; cela n'avait à cette époque aucune importance, car notre état de neutralité confirmé par un traité nous mettait à l'abri de toute surprise possible de la part de nos voisins en guerre.

La guerre de 1870 nous mit à l'épreuve et ajouta une certaine valeur à ce traité, qui heureusement pour nous, avait été respecté par l'Allemagne; il n'en fut hélas! pas de même en 1914.

Notre histoire nationale belge ne date apparemment que de 1830, depuis le moment où nous vivions en État indépendant; mais en réalité notre caractère historique, qui est une forme par laquelle s'exprime la nature de la volonté d'un peuple, qui elle-même réflète ses qualités et ses tares ataviques, ce caractère existe de tous temps et nous le retrouvons à travers l'histoire depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours.

Jullian nous dit :

Le Gaulois, depuis les deux ou trois siècles qu'il était connu, n'avait dans l'ensemble rien perdu de son courage; c'étaient les mêmes bravades vis-à-vis de l'ennemi, le même mépris de la mort, la même folie du suicide. Dès que l'on approche des terres plus âpres du Nord et des populations belges, on retrouve des hommes plus franchement et plus complètement courageux. C'est chez ces peuples que se sont passés les plus admirables faits d'armes, ce sont les foules elles-mêmes qui ont voulu lutter et mourir.

Le calme est exclu de leur esprit comme de leur langue — les anciens ne virent jamais des hommes plus excitables; la voix, la pensée, la main et l'épée y sont également promptes et immodérées. Il y gronde sans cesse des colères d'hommes et de peuples.

Ce sont de belles forces naturelles à demi aveugles, brusques, mais instinctives.

La Gaule a eu des hommes sages et réfléchis, à la décision froide et tenace, à la résolution constante. Son histoire au temps de la lutte pour la liberté offre des exemples de courage méthodique et de noble entêtement.

Tout cela encore résume le caractère historique de la race des Belges. Quand on relit cette histoire de la Belgique si souvent dominée, mais jamais détruite, on retrouve au milieu de ces guerres,

malgré ces dominations excédentes, parfois même cruelles, comme celle du duc d'Albe sous Philippe II, de belles périodes d'activité sociale, créant de la résistance, faisant sortir de l'ombre des hommes, souvent de simples artisans ou bourgeois, qui, avec l'appui des villes, représentées par leurs échevins et les chefs des corporations et des métiers, organisaient de véritables révolutions démocratiques.

Bruges, Gand, Ypres, furent en Flandre les citadelles de la résistance, parce qu'elles trouvaient, en Flandre, un nombre d'artisans tel qu'une révolution pouvait être virilement et économiquement soutenue.

Les villes liégeoises et brabançonnes, moins riches et moins habitées, ne prirent pas une part aussi grande aux dits mouvements.

Il est certain que le siècle des Deconinck et des Van Artevelde fut la période héroïque de nos communes; ce fut à ce moment que se révéla, en Belgique, la puissance du sentiment de la solidarité communale : chaque ville devint une espèce de petite patrie, les grandes dominant parfois les petites et les entraînant quelquefois à faire la guerre contre les Maisons Régnantes.

Et alors, à ces noms des comtes d'Egmont et de Hornes, ceux de Anneessens, de Jean de Marnix et de bien d'autres, nous pourrions ajouter aujourd'hui ceux des nôtres qui là-bas, sous le joug, depuis trois ans maintiennent nos populations dans le calme éloquent d'un mépris sans bornes vis-à-vis de l'ennemi.

Tout cela démontre d'une manière concise que la race belge n'a rien perdu de ses qualités ataviques.

Mais ces dons et ces qualités ataviques se sont exprimés de tous temps malgré les guerres et les dominations destructives sous la forme d'une volonté presque surnaturelle, imposant au peuple, malgré ses déboires et ses souffrances, la nécessité de rester industrieux et de développer son instinct de producteur malgré la pauvreté de son sol et de son sous-sol.

Aussi, dans toute cette Belgique d'avant guerre, voyions-nous régner une activité débordante; et, malgré un régime du libre échangisme le plus évident, sans organisation ou préparation spéciale, notre pays gardait-il, malgré la concurrence allemande, la meilleure place sur les marchés extérieurs.

Il y a donc eu là une manifestation indiscutable du domaine de l'aptitude innée, renforcée par des nécessités impérieuses du domaine vital!

*
* *

En Belgique, malheureusement, les problèmes politiques ont pris une acuité particulière sous l'influence d'abord de l'opposition de deux races et ensuite sous celui du langage, le tout compliqué d'une question religieuse.

Le différend né du langage a obscurci dans ces dernières années les problèmes politiques d'une manière exagérée, refoulant ainsi à l'arrière-plan des préoccupations la sauvegarde des intérêts les plus élevés et les plus indiscutables de la Nation elle-même.

; tous ont été incapables de se détacher de l'idée étroite d'un parti politique et de se consacrer exclusivement au culte et à la défense d'un programme de réformes ayant comme objectif principal le bonheur des citoyens à quelque niveau qu'ils appartiennent.

Des raisons, du domaine géographique d'abord et du domaine politique ensuite, s'opposaient en principal au développement de toute idée essentiellement nationale ralliant toutes les énergies et tous les enthousiasmes, devant ainsi amener une unité nationale, née dans l'action de tous vers un but commun.

La première raison réside dans le fait que la Belgique, quoique traversée par deux fleuves importants, l'Escaut et la Meuse, ne possédait les embouchures ni de l'un de l'autre; bien qu'Anvers fût devenu l'un des plus grands ports de l'Europe occidentale, aucun enthousiasme national ne s'y rattachait, parce que l'on craignait toujours que cet amour-propre national fût un jour mis à une épreuve trop rude et que ce fût en pure perte.

Quant à la Meuse, dans l'esprit de la masse, elle représentait malgré tout la barrière naturelle que l'on eût opposée aux conquérants venant de l'Est; ce sentiment, que chacun éprouvait de façon instinctive, était d'ailleurs renforcé par les importants travaux de défense militaire, incomplets peut-être, dont on avait garni les rives.

Le peuple belge ne se voyait pas ainsi en pleine possession et puissance d'un outil national de première valeur et il s'en désintéressait. Aussi, Anvers était la métropole commerciale de l'Europe

occidentale, et pas du tout la métropole du commerce belge. D'ailleurs, le grand commerce d'Anvers était aux mains des étrangers, parce que les Belges n'avaient pas de flotte; pourquoi en auraient-ils eu une, puisque leur propre port national pouvait leur être interdit?

Ni l'Escaut ni la Meuse n'ont pu, comme le Rhin ou la Seine, devenir en Belgique les artères d'un intérêt économique bien calculé et solidement étayé vers lesquelles auraient obliqué toutes les préoccupations et tous les intérêts; la preuve en est qu'au delà de la Meuse sur sa rive droite, à part les environs de Liége qui se trouvaient sous la portée et la défense de ses canons, l'industrie est absente.

Le long de l'Escaut, près d'Anvers pour sa rive droite, et sur sa rive gauche depuis Rupelmonde jusqu'à la frontière, rien ou presque rien n'éveille l'idée que l'activité belge s'est intéressée au fleuve.

Une cristallisation s'était produite dans ce domaine et rien ne pouvait nous en faire sortir. Zeebrugge, conçu sous l'inspiration du roi Léopold II, dans un but bien compréhensible aujourd'hui, nous laissa indifférents!

La seconde raison se trouvait dans le fait que notre malheureux état de petite puissance neutre, nous enlevant toute énergie virile en matière de politique internationale, nous relégua dans le clan des nations inutiles ou non intéressantes jusqu'au moment où la guerre de 1914 révéla au monde notre utile intervention comme défenseur irréductible de notre neutralité et, conséquemment, des libertés des peuples en nous opposant, comme sentinelle avancée de la civilisation, à la marche des barbares.

*
* *

En Belgique, cette neutralité, exploitée par les uns quoique lumineusement expliquée et éclairée par d'autres, ne fut pas comprise par tous

Cependant ce Flamand,

, avait cependant toujours été bon soldat et, sous les dominations autrichiennes et françaises, ses milices s'étaient toujours fait remarquer par leur héroïsme.

Quelle bienfaisante surprise réconforta tous nos cœurs en constatant, en août 1914, que cette politique n'avait pas réussi à éteindre la flamme du patriotisme et de l'héroïsme très purs du Flamand; on vit celui-ci lutter comme son frère wallon, avec le même enthousiasme, pour la défense du sol national, et de Liége à l'Yser ce fut une épopée nouvelle où le sang wallon se mêla au sang flamand, mettant fin à ce premier malentendu.

La langue pratiquée respectivement par chacune des races flamandes et wallonnes en Belgique est une autre cause de malentendu, qui du moins, bien expliquée, pourra peut-être disparaître. En effet le dialecte flamand est dérivé du bas-allemand, tout en étant apparenté au néerlandais. Cela permettait au Flamand d'entrer en communication facile avec l'Allemand quoiqu'il en soit séparé par la Wallonie.

Néanmoins, notre nationalité de Belges, bien affirmée depuis 1830, a transformé nos frontières irrationnelles en frontières réelles.

Les Wallons, parlant outre le français un dialecte provenant du latin et du roman, très voisin du français, étaient donc très éloignés de l'Allemand par la langue, tout en étant voisins immédiats de frontières.

Les Wallons croyaient que les Flamands étaient prêts à se laisser germaniser et les Flamands, eux, accusaient ceux-là de trop se soumettre à l'influence française.

Or le Flamand, descendant du Teuton, est moins germain que le Wallon qui est un descendant des Celtes et absolument identique comme race aux peuples qui habitent tout le Sud de l'Allemagne actuelle; tous deux en diffèrent essentiellement comme mentalité et comme caractère parce qu'ils n'ont pas subi la déformation du milieu ambiant.

En réalité, cette animosité récente entre Flamands et Wallons provenait surtout d'une action de pure politique intérieure, manifestant particulièrement les impatiences d'un peuple intelligent,

las d'une politique sans horizon et mécontent de l'étroitesse ou de l'absence d'un idéal national bien compris.

Au fond, pour qui connaît bien le peuple belge (et il faut entendre par là la classe des laborieux, qui vivent de la vie simple, les ouvriers et les paysans), on est assez étonné de constater

Faut-il voir là le résultat d'une nouvelle manœuvre politique? est-ce dû surtout à notre état de désœuvrement, d'abandon et d'isolement, favorisant l'éclosion de certains rêves du domaine des chimères que caressent quelques idéologues?

Espérons que la sagesse du Belge éclairé ramènera tout ce différend à ses justes proportions et qu'une nouvelle période de troubles et d'incertitude nous sera évitée; tous ces sophismes retomberont définitivement dans le néant dès que d'autres préoccupations, d'un niveau beaucoup plus élevé, nous obligeront à remettre à des temps meilleurs l'étude certes intéressante de ces questions de races et de langues, qui divisent quelques milliers de Belges mais qui ne peuvent arrêter et troubler le labeur de tout un peuple.

Jusqu'au moment de la guerre, la haine et la mésestime ne trouvaient pas à s'alimenter chez le peuple et aucune manifestation de discorde entre nos deux races ne s'exprimait de façon visible ou définitive. Toute la vie du peuple lui-même le prouve :

les nombreux mariages entre Flamands et Wallons, l'adoption d'enfants orphelins flamands par des ménages wallons;

l'immigration du petit industriel ou du commerçant wallon en Flandre où il trouvait toujours une clientèle nombreuse à servir;

l'immigration de l'ouvrier flamand dans les charbonnages et usines de Wallonie, réception cordiale que le Wallon lui accordait;

main secourable toujours tendue vers le Flamand malheureux;

relations cordiales entre ouvriers flamands et wallons dans les chantiers et les usines;

bonne entente entre fonctionnaires flamands et wallons, dans tous les services publics;

relations amicales nombreuses et constantes dans les domaines du commerce et de l'industrie entre les deux éléments de tous les coins du pays.

Si le Flamand est un travailleur silencieux, opiniâtre, de race virile dont l'âme, taciturne peut-être, répond à la vigueur du corps,

le Wallon ne lui cède en rien comme qualités : il a l'air martial, l'œil vif, le visage ouvert, l'esprit très prompt. Il est plus gai que le Flamand, peut-être moins sérieux, mais aussi moins âpre; s'il est moins appliqué au travail il est aussi d'une action plus vive. Si le Wallon est moins volontaire ou moins entêté que le Flamand, il est aussi plus mauvaise tête, plus frondeur. Mais l'un comme l'autre sont honnêtes et loyaux et tous deux fort scrupuleux tant dans le travail que dans l'industrie et le commerce.

C'est dans l'ensemble un peuple honnête dont le passé historique ne connaît pas de trahison; la guerre actuelle en a donné la confirmation la plus éloquente.

Mais en réalité de quoi se compose cette rivalité entre Flamands et Wallons et par quoi et comment s'exprime-t-elle?

Il faut admettre en premier lieu que les Flamands, jadis plus nombreux, habitant des contrées plus riches, plus faciles à cultiver, ayant front à un littoral donnant accès immédiat à la mer, ont attiré de tous temps vers eux les peuples riches, marchands cosmopolites toujours à la recherche de relations nouvelles dans le domaine du commerce.

Le Flamand, meilleur producteur, plus patient, plus inventif, a donc, par sa richesse due au travail et au contact des autres peuples, pu donner aux arts industriels d'abord, ensuite aux sciences, à la littérature et à toutes les manifestations artistiques, un plus grand essor que le Wallon moins favorisé et resté plus à l'écart de ces manifestations du génie humain.

Mais tout cela est de date ancienne. Soutenir aujourd'hui que la race flamande est encore seule la race d'élite en Belgique, c'est commettre une grossière erreur, voulue peut-être, mais rien de plus; car le Wallon, par son esprit très prompt et une action très vive, a racheté sérieusement son passé — nous le voyons aujourd'hui en Belgique à la tête des industries les plus délicates, travaillant les matières brutes.

En réalité, ces deux races que l'on essaie de mettre en vain en opposition se complètent et s'assistent dans l'industrie comme elles l'ont fait dans l'histoire, l'une préparant ce que l'autre achève.

Mais en plus de cela, il y a actuellement une race issue des deux autres; bien mieux, il y a des Flamands purs, admirateurs de

l'épopée flamande, issus de Flamands, qui ont beau se marteler la tête, ils ne peuvent s'imaginer qu'au xxe siècle on puisse encore prétendre que la science, car tout est science aujourd'hui, soit le monopole exclusif d'une race. Ce serait admettre la thèse de la supériorité du Germain sur nous, parce que Germain!

Or, la science appartient à tous ceux qui veulent l'apprendre; importe peu la langue dans laquelle elle a été enseignée. Soutenir que le peuple flamand appartient à une race qui, comme toutes les races, en plus de son tempérament spécial possède un génie particulier, c'est commettre une injustice vis-à-vis des autres peuples qui peuvent avoir le même génie.

Dire que la langue que le Flamand parle et que nul autre ne parle, parce que c'est sa langue à lui, est le reflet véritable de l'âme flamande, cela n'implique pas la nécessité d'admettre que les Wallons ou autres n'ont pas une âme identique ou équivalente.

Partir de là pour arriver à dire qu'avant d'être Belge il faut être Flamand, il n'y a plus qu'un pas à franchir; on croit que toute cette histoire de la Belgique, qui se trouve contenue dans l'épopée flamande et qui s'est imposée à l'admiration du monde, n'était en réalité éclatante que parce qu'elle se trouvait en opposition constante avec des événements de moindre valeur; et rien ne prouve qu'aujourd'hui, ces mêmes Flamands pourraient être au ssi brillants. Autres temps, autres gens!

Que le Flamand admire son passé, c'est compréhensible.

Que le Flamand aime sa langue, on peut l'aimer comme lui.

Que le Flamand cultive les arts et la littérature qui lui sont familiers et qui reflètent son âme, tout cela est beau, juste et raisonnable, et on l'approuve.

Ce serait d'ailleurs aussi impossible que si les Normands et les Bretons voulaient aujourd'hui obtenir ce même ascendant sur le reste de la France.

Le Flamand, en voulant imposer sa *seule* langue, parlée par lui

seul, que *seul* avec quelques millions de Néerlandais il comprend, arriverait à s'isoler du reste du monde; il ferait de la Belgique, aujourd'hui plus que jamais, un peuple que ses plus proches voisins et alliés français et anglais ne pourraient comprendre, parce que les grands peuples n'essaieraient pas d'apprendre une langue parlée par un petit peuple seul ou tout au moins par une quantité infime de population.

On répond à cela : Voyez le Hollandais, il est mondial; oui, c'est entendu, mais le Hollandais qui voyage, qui navigue, sitôt hors de chez lui parle l'anglais et le français et abandonne le hollandais que l'on ne comprend que chez lui, dans les îles Bataves et l'Afrique du Sud.

Aujourd'hui, dans certain milieu qui n'est pas essentiellement composé de Flamands, on semble vouloir faire croire que le mouvement flamand tend, dans son action pratique, au relèvement économique, intellectuel et moral du peuple flamand, par le seul moyen possible : *la langue maternelle.*

Mais, encore une fois, quelle objection ferait-on si ce mouvement restait une parallèle à l'action de toutes les énergies belges qui depuis 1830, époque à laquelle nous nous sommes soustraits à la domination néerlandaise, se sont manifestées pour obtenir le même résultat pour tous les Belges, sans se préoccuper de savoir à l'aide de quelle langue ce travail a été organisé et pour lequel on n'a d'ailleurs pas attendu que le mouvement flamand s'exprimât?

on semble vouloir dire que, faute d'écoles professionnelles, ce peuple d'ouvriers flamands s'est laissé dépasser par d'autres et que, notamment, de nombreux ouvriers techniciens allemands ont ainsi pu prendre sa place, en obtenant les meilleurs salaires et en obligeant le Flamand à travailler péniblement pour un salaire très inférieur.

Tout cela est inexact. Les ouvriers flamands ont toujours été et sont restés, par atavisme, comme je l'ai montré précédemment, depuis des siècles, des artisans de toute première valeur.

Leurs travaux sont aujourd'hui aussi parfaits, sinon supérieurs à ceux des autres peuples; si les écoles professionnelles officielles

régentées par l'État, ce qui n'est pas toujours une garantie de valeur, ont fait défaut, par contre le Flamand a pratiqué comme par le passé son apprentissage en travaillant comme apprenti, soit à l'usine, soit dans la maison de ses parents. Le travail à domicile existe encore chez beaucoup de Flamands et nous savons que les meilleurs ouvriers à l'usine pour la conduite des machines perfectionnées sont ceux qui ont la pratique.

Dire que l'ouvrier technicien allemand avait pris la place du Flamand et que pour cette raison celui-ci travaillait à bas salaire, alors que l'autre se faisait bien payer, cela est inexact ou tout au moins il s'agissait de cas isolés.

Soutenir que le mouvement flamand a pour but civilisateur de sauver l'existence propre du peuple, et pour but social de sauver aussi son existence économique, ce serait faire croire qu'en Belgique rien n'a été fait pour le peuple, alors que tout prouve le contraire; c'est chercher bien loin les raisons justifiant une politique susceptible de troubler profondément la paix intérieure.

Aucun Belge ne conteste la nécessité d'imposer à toute la nation l'instruction obligatoire, de créer des écoles d'apprentissage, professionnelles et de perfectionnement; mais il faut que cela se fasse partout, dans tous les grands centres flamands et wallons, à valeur égale; rien n'empêche d'instruire et d'éduquer en flamand en pays essentiellement flamand, et en français partout ailleurs.

Demain, supposons la Belgique réorganisée et les écoles en question créées: elles procureront d'ici quatre ou cinq ans les premiers éléments de combat pour la lutte économique.

Que va-t-il se produire? les meilleurs éléments s'expatrieront et offriront leur concours aux peuples amis et alliés qui auront besoin d'être aidés; tout aussitôt la nécessité d'une langue étrangère s'imposera et de même on trouvera que l'instruction exclusivement flamande, tout en étant utile pour les débuts de l'apprenti à l'école, constitue un frein pour l'expansion au dehors de l'ouvrier perfectionné.

Le bon sens flamand reprendra le dessus; le paysan flamand que nous connaissons et qui aujourd'hui, interpellé en flamand, vous répond finement en français pour vous faire comprendre qu'il n'est ni arriéré ni illettré, fera de même. Il trouvera sa voie et, se détachant des méandres compliqués d'une politique trop intéressée, il

ira par la voie la plus courte au but qu'il s'est choisi. Il est certain que les écoles où l'on donnera l'instruction et l'éducation en français seront toujours les plus suivies.

En réalité, l'existence du peuple flamand et son développement économique n'ont jamais été en péril, personne en Belgique ne sous-évalue le peuple flamand.

*
* *

A vrai dire, la division actuelle entre Flamands et Wallons peut se résumer ainsi :

Avant la guerre, le Wallon était plus mécontent que le Flamand du régime politique de la Belgique intérieure, qui semblait favoriser surtout les régions flamandes et les grandes villes flamandes plus peuplées, au détriment de la Wallonie moins peuplée; le système électoral avec la pluralité des suffrages en était la cause.

Le Wallon, géographiquement moins favorisé, savait qu'en cas de guerre et d'invasion par l'Est il aurait plus à souffrir que le Flamand;

Sous ces influences pessimistes

le Wallon a subi les influences d'une réaction le portant vers la France; de là est né le premier malentendu sur lequel d'autres sont venus se greffer.

La guerre, en août 1914, a ramené les choses au point. Flamands et Wallons ont compris en ce jour mémorable du 3 août qu'ils sont tous deux et avant tout des Belges; ils ont souffert tous deux le martyre de la Belgique unie, violée par l'ennemi.

Dire aujourd'hui, admettre et surtout répandre que, sur le terrain intellectuel et moral, le mouvement flamand est, par ses principes, essentiellement national, constitue une faute à l'égard de tout Belge

non flamand. Mais il y a un autre danger, d'une gravité exceptionnelle, celui-là conséquence directe de la guerre.

Celle-ci nous enseigne, je dirai même plus, a consacré d'une façon indiscutable, à la face du monde, la redoutable puissance d'organisation tant militaire que sociale des empires du centre, sous la direction initiale de l'Allemagne. Durant cette guerre, l'Allemagne, pour ne plus parler que d'elle, a préparé pour l'avenir la guerre économique d'une façon tout aussi complète; quoique battue et détruite dans le domaine militaire, elle nous surprendra encore sur le terrain économique.

Au début tout au moins de la période de paix, nous ne pourrons pas toujours rivaliser avec ses vastes organisations commerciales, industrielles et sociales, conçues toutes d'après un programme de centralisation des efforts, unifiant les moyens d'action de façon à en développer la puissance et en amplifier les résultats.

Or, l'Allemagne, en créant le Mittel Europa, en réunissant sous son ascendant les trois nations qui lui sont alliées, mais en réalité vassales, a créé là un bloc commercial de toute première valeur, non seulement par la richesse du sol des pays qui le constitue, mais aussi par la densité élevée de la population très prolifique de chacun d'eux.

Elle a en vue d'unifier tous les moyens d'action en créant des syndicats énormes, visant l'achat et la vente en commun de tous les produits naturels ou fabriqués. Il y aura ainsi le syndicat du charbon, du fer et de l'acier, celui des céréales, etc. Elle unifiera tous les moyens de communication en créant de plus des barrêmes spéciaux pour ces syndicats, tant par mer que par fer; elle agira de même pour les postes, télégraphes, téléphones, etc.

Mais, pour que tout cela réussisse, il faut imposer une langue unique permettant aux Turcs, aux Bulgares, aux Autrichiens-Hongrois et autres, de converser facilement et d'échanger rapidement les impressions ou prétentions qui naissent à chaque instant dans le domaine des affaires et qui doivent permettre la rapide conclusion des marchés; dans l'avenir, c'est à celui qui mettra le plus de célérité et de précision qu'iront les chances de succès. Cette langue officielle sera l'allemand.

Chez nous, les Alliés, on songe à détruire ce redoutable Mittel-Europa; nous y pensons souvent et maintes fois nous nous sommes

demandé quelle sera la première arme que nous aurons à fourbir pour l'attaque.

Malgré tout, nous en arrivons à trouver que le point faible initial de notre entente réside dans l'absence d'une langue commune, facile à étudier et susceptible d'être comprise partout. Pour l'après-guerre il faut y remédier; cette langue sera, à notre sens, le français pour le continent, l'anglais pour les pays d'Outre-Mer.

Notre avenir de Belges, que nous soyons Flamands ou Wallons, réside dans l'adoption d'un programme de réformes utiles à tout le pays, visant l'intérêt général et national, à l'exclusion de toute idée de race ou de langue, et pouvant seul amener la Belgique à récupérer ses forces et ses richesses perdues.

A un tel programme, sain et dégagé de toute arrière-pensée, toutes les énergies conscientes seraient acquises, parce que nous savons aujourd'hui combien nos cruelles souffrances sont nées de notre insouciance et de l'absence d'un idéal national bien compris.

ECOLE D'ANTHROPOLOGIE

RÉSUMÉ DU COURS D'ANTHROPOLOGIE ANATOMIQUE (1911-1912)

La Morphologie du cerveau chez les Singes et chez l'Homme

Par R. ANTHONY, professeur.

(Suite [1].)

LEÇON XI

LE NEOPALLIUM (*Suite*).
LE NEOPALLIUM CHEZ LES NON PRIMATES.

I. — *Les plissements de première importance.*

1. Suprasylvia. — Ses rapports avec le bord supérieur du corps strié.
2. Presylvia. — Ses rapports avec l'extrémité antérieure du corps strié et de l'avant-mur (voy. fig. 13).
3. Calcarine. — Ses rapports avec la zone striée (voy. fig. 14).
4. Olfactif. — Dépression du neopallium où se loge l'extrémité antérieure du rhinencéphale.

Ces plissements sont d'une part ceux qui se développent les premiers au cours de l'ontogénie (voy. fig. 15); ce sont, d'autre part, les seuls dont on constate la présence, lorsque le cerveau se trouve être d'une taille compatible avec une gyrencéphalie peu accusée (voy. fig. 16), et cela s'observe aussi bien dans les cas où le cerveau évolue vers la gyrencéphalie que dans ceux où, au contraire, il régresse sous ce rapport.

1. Voir *Revue* de mars 1917.

II. — *Les plissements de seconde importance.*

1. Postsylvia. — Ses connexions avec la suprasylvia.
2. Ectosylvia.
3. Pseudosylvia. — Sillon axial de l'ectosylvia (on voit souvent aussi un

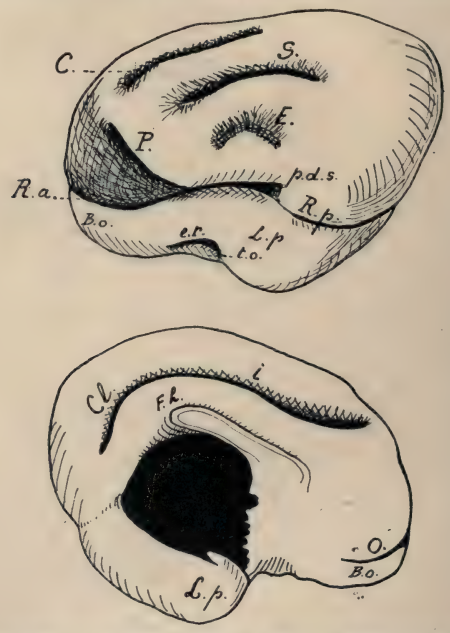

Fig. 15. — Les sillons d'un cerveau de fœtus de Chacal (*Canis aureus*) (Mus. Hist. nat. Anat. Comp. n° 1913-85). — Hémisphère gauche : en haut, face externe ; en bas, face interne. — S. suprasylvia. — E. Ectosylvia. — P. Presylvia. — C. Coronal. — p. d. s. pseudosylvia. — R. a. rhinale antérieure. — R. p. rhinale postérieure. — e. r. endorhinale. — B. o. Bulbe olfactif. — L. p. Lobe piriforme. — t. o. tubercule olfactif. — Cl. calcarine. — i. intercalaire. — o. olfactif. — F. h. Fissura hippocampi. — × 2.

sillon axial de la suprasylvia partant de l'ectosylvia ; et de même un sillon axial du corono-latéral partant de la suprasylvia (voir figure 16).

4. Latéral } leurs rapports (le corono-latéral).
5. Coronal }

6. Intercalaire. — Sa combinaison fréquente avec la calcarine, signification du splénial, du crucial, du génual et du rostral.

7. Diagonal.

III. — *Les grandes divisions du neopallium et leurs limites.*

Territoire central { Gyrus reuniens.
Circonvolution I de Leuret.
Circonvolution II de Leuret.

Territoire périphérique. — En raison de ses rapports constants avec la

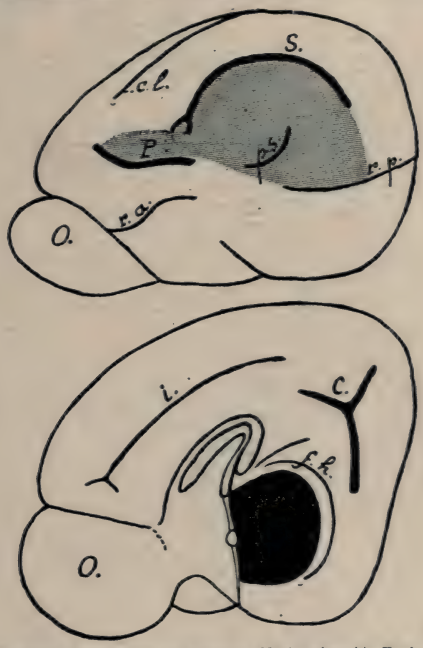

Fig. 16. — Les sillons d'un cerveau de Pangolin (*Manis tricuspis*). En haut, hémisphère gauche, face externe. En bas, hémisphère droit, face interne. — S. suprasylvia. — P. Presylvia. — C. l. Corono-latéral. — p. s. pseudosylvia. — r. a. rhinale antérieure. — r. p. rhinale postérieure. — o. Bulbe olfactif. — C. calcarine. — i. intercalaire. — f. h. fissura hippocampi. (D'après Elliot Smith.)

calcarine, la zone striée peut être considérée comme un département morphologique spécial à son intérieur.

IV. — *Description du cerveau schématique du Chien* (voy. fig. 17).

Principaux ouvrages à consulter.

Flatau et Jacobsohn, Handbuch der Anatomie und vergleichenden Anatomie

des central nervensystems der Saugetiere. Berlin, 1899. (Livre dont il faut plutôt examiner les figures que s'attacher au texte.)

G. Elliot Smith, Catalogue of the Royal College of Surgeons, vol. 2, 2e édition, 1902.

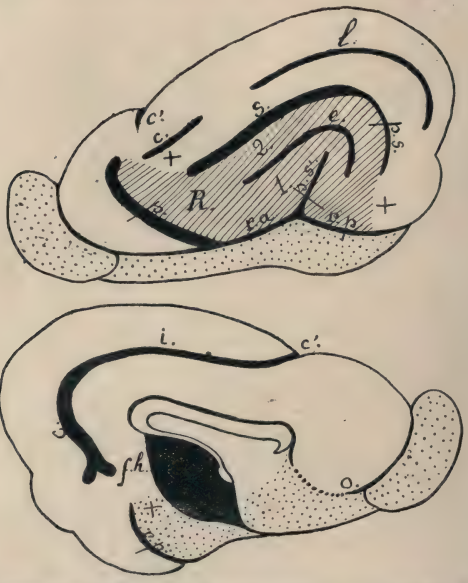

Fig. 17. — Cerveau schématique du Chien. Le rhinencéphale est en pointillé ; le territoire central du neopallium en hachures ; le territoire périphérique du neopallium est laissé en blanc. — Les sillons de première importance du neopallium (S. suprasylvia. — P. Presylvia. — C. calcarine) sont en très gros traits ; les autres sillons (r. a. rhinale antérieure. — r. p. rhinale postérieure. — p. s. post-sylvia. — e. ectosylvia. — p. s'. pseudosylvia. — C. coronal. — l. latéral. — i. intercalaire. — c'. crucial) sont en traits plus fins. — o. olfactif. — f. h. fissura hippocampi. — I, circonvolution I de Leuret. — 2, circonvolution II de Leuret. — R. gyrus reuniens. — + Plis de passage.

LEÇON XII.

Le neopallium (*Suite*).
Le neopallium chez les non Primates (*Suite et fin*).

V. — *Les plissements de troisième importance et les complications du neopallium en rapport :*

1° *avec la taille* (Comparaison du cerveau du Chat domestique et du cerveau du Tigre (voy. fig. 18). Comparaison du cerveau d'un chien de petite taille et du cerveau d'un chien de grande taille).

Fig. 18. — Comparaison des plissements chez un félin de grande taille, Tigre (Mus. Hist. nat. Anat. comp., n° 1910-414) et un félin de petite taille, Chat domestique (Mus. Hist. nat. Anat. comp., n° 1912-577). Hémisphere droit, face latérale externe. — R. Rhinencéphale. — r. a. rhinale antérieure. — r. p. rhinale postérieure. — o. olfactif. — S. suprasylvia. — P. presylvia. — p. s. post-sylvia. — e. a. ectosylvia antérieure. — e. p. ectosylvia postérieure. — p. d. s. pseudosylvia. — f. gyrus felinus. — C. coronal. — L. latéral. — C. crucial. — d. diagonal. — × 1 1 8.

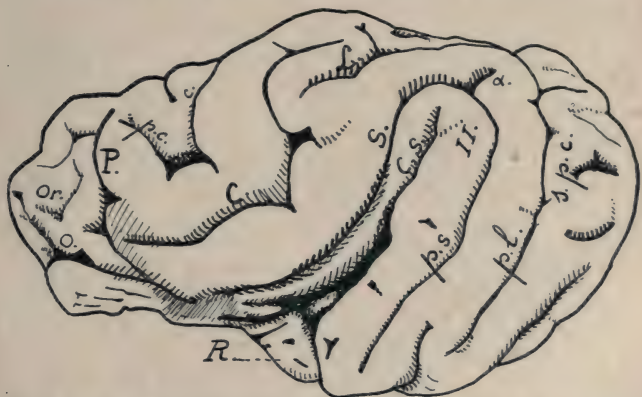

Fig. 19. — Face latérale externe gauche d'un cerveau d'Ours noir (Mus. Hist. nat. comp., n° 1913-421) pour montrer l'invagination de la circonvolution I de Leuret. — R. Rhinencéphale. — o. olfactif. — P. Presylvia. — S. suprasylvia. — C. S. complexe sylvien. — p. s. postsylvia. — α. sillon axial du corono-latéral. — C. coronal. — L. latéral. — c. crucial. — p. c. précrucial. — or. orbitaire. — s. p. c. sillons paracaudaux. — II. Circonvolution II de Leuret. — × 1 1 8.

2° *avec la forme même de l'encéphale* :

α. L'invagination du territoire central se produisant surtout et atteignant son maximum chez les animaux à encéphale sphérique. Étude de l'invagination du territoire central chez les Mustelidés, les Viverridés, les Ursidés (voy. fig. 19), les Pinnipèdes et les Cétacés.

β. La formation de sillons radiaires chez les non Primates à cerveau sphérique; exemple : les Cétacés et l'Éléphant. L'histoire de l'Ansatus.

Principaux ouvrages à consulter.

Ceux cités à la leçon XI, et, en outre, à propos de l'invagination du territoire central chez les non Primates, le mémoire fondamental qui suit :

Sir William Turner, The convolutions of the Brain, a study in Comparative Anatomy. *Verhandl d. X Intern. med. Congr.* Berlin, 1891.

Ainsi que les mémoires de Holl qui, d'une lecture très compliquée, contiennent cependant l'exposé d'intéressantes conceptions :

Holl, Ueber die Insel des Carnivorengehirns. *Arch. f. Anatomie und Physiologie*, 1899.

Holl, Ueber die Insel des Ungulatengehirns. *Arch. f. Anatomie und Physiologie*, 1900.

LEÇON XIII

Le neopallium (*Suite*)

Le neopallium chez les primates

I. — *Les caractères généraux du Neopallium des Primates.*

α. Grand volume, concordant avec une régression marquée du Rhinencéphale; difficulté d'établir entre ces deux phénomènes (augmentation de volume du neopallium et régression du rhinencéphale) une relation de cause à effet.

β. Invagination du territoire central dans sa presque totalité, ce caractère n'étant qu'une conséquence de l'augmentation de volume du neopallium : le neopallium du territoire central ne pouvant guère se développer en surface en raison de ses connexions intimes avec les noyaux gris centraux, celui du territoire périphérique le déborde.

γ. Forme globuleuse : La forme globuleuse est nécessairement celle que tend naturellement à prendre le cerveau lorsqu'il augmente de volume, si rien ne dirige son accroissement dans un sens particulier.

δ. Accentuation considérable de la flexion télencéphalique, processus suivant lequel le cerveau acquiert sa forme globuleuse.

ε. Présence d'un système de sillons rayonnants (central, précentral, postcentral, divers sillons de l'insula, etc.), ce caractère n'étant qu'une conséquence de la forme globuleuse du cerveau réalisée par l'accentuation de la flexion télencéphalique.

Il ressort de cette énumération que tout ce par quoi se distingue un neopallium de Primate n'est que conséquence de son augmentation de

volume. A mesure que le volume augmente des Lémuriens à l'Homme en passant par les Singes (ceci dit sans vouloir prétendre en aucune manière établir entre les Lémuriens d'une part, les Singes et l'Homme de l'autre des relations phylétiques réelles), ces caractères (β. γ. δ. ε.) s'accentuent : comparaison sommaire sous ce rapport d'un cerveau de Macaque, d'un cerveau d'Anthropoïde et d'un cerveau humain (voir fig. 20).

Notons en outre que les mêmes caractères généraux du neopallium

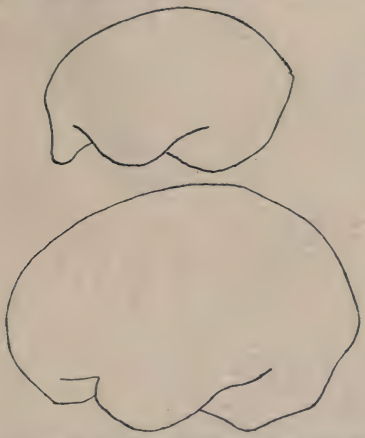

Fig. 20. — Profils comparés des encéphales (norma lateralis gauche) d'un Gorille en haut, et d'un Homme (Bellovaque) en bas; d'après les moulages endocraniens; pour montrer le rapport de la sphéricité et du volume. 1/3 gr. nat. : d'après M. Boule et R. Anthony. *L'Anthropologie*, Mars-Avril 1911.

(β. γ. δ. ε.) s'observent chez les Mammifères non Primates dont le cerveau devient très volumineux. Ex. : Pinnipèdes, Cétacés, Éléphant. Nous sommes en présence d'un remarquable cas de convergence, les mêmes causes produisant les mêmes effets (voir fig. 21 et fig. 5); cette dernière permettant de comparer la forme générale du cerveau et l'angle de flexion télencéphalique chez un Cétacé et chez un Tapir.

II. — *Un cas exceptionnel : Description du neopallium du Cheiromys* (Lémurien).

Sa ressemblance avec un neopallium de Carnassier (Canidé ou Félidé) par le fait de la non-operculisation du territoire central. Cette exposition du territoire central constitue-t-elle un caractère primitif ou au contraire un caractère secondaire? Notre impossibilité de résoudre actuellement cette question (probabilité en faveur de l'hypothèse que l'exposition du

territoire central serait chez le Cheiromys un caractère secondaire). (Voir fig. 22 et 23).

Importance qu'aurait l'étude du développement du neopallium chez le Cheiromys.

Principaux ouvrages à consulter.

Sur le neopallium du Cheiromys :

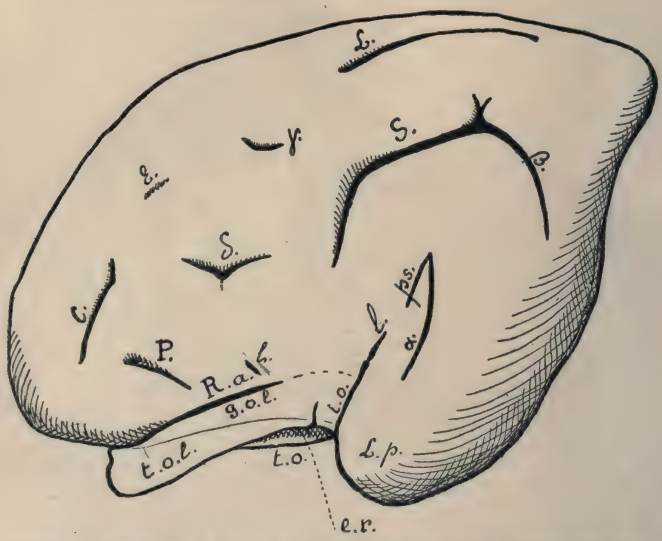

Fig. 22. — Norma lateralis gauche d'un cerveau de *Cheiromys madagascariensis*. (Exemplaire des collections de M. M. de Rotschild). — t. o. l. tractus olfactorius lateralis. — g. o. l. gyrus olfactorius lateralis. — t. o. tuberculum olfactorium. — R. a. Rhinale antérieure. — e. r. endorhinale. — L. p. Lobe piriforme. — i. o. incisura olfactoria. — l. longitudinal de l'insula. — p. s. pseudosylvia (circulaire postérieur de Reil). — S. Suprasylvia. — P. Presylvia. — C. Coronal. — L. Latéral. — α. β. γ. δ. ε. ζ. sillons de détermination incertaine. — × 1 1/2.

Oudemans, Beitrage z. kentniss des Chiromys madagascariensis. *Kon. Akademie von Wetenschappen te Amsterdam*, 1888.

Chudzinsky, *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1896.

G. Elliot Smith, Catal. of the Physiological series Royal Coll. of Surgeons, . II. 2e éd., 1902, p. 359 à 366.

R. Anthony et A. S. de Santa Maria, Le territoire périphérique du neopallium chez les Primates. I. Le système operculaire supérieur du complexe sylvien chez les Lémuriens, les Singes et l'Homme. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop.*, Paris, 17 oct. 1912, p. 300 et 301 (fig. 4).

Fig. 21. — Les plissements radiaires de la région operculisée assimilée à l'insula de l'Homme chez un *Grampus griseus*. Hémisph. droit. La surface de section est indiquée par des traits obliques.

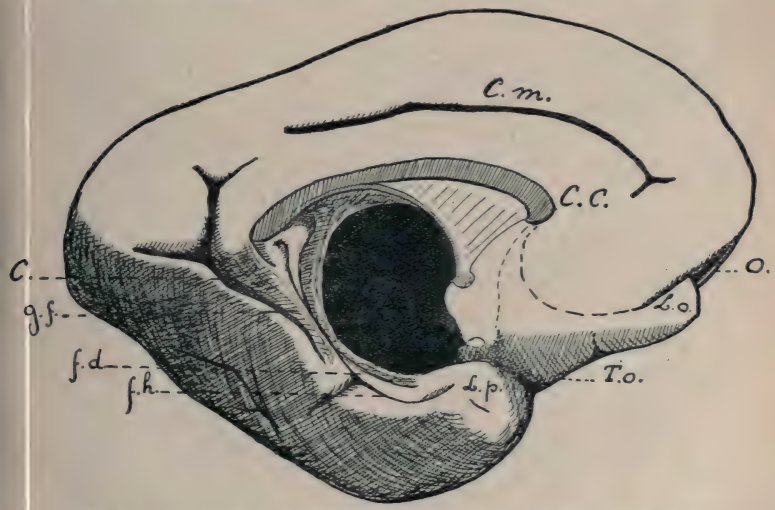

Fig. 23. — Face interne de l'hémisphère gauche d'un *Cheiromys madagascariensis* (Exemplaire des collections de M. M. de Rothschild). — L. o. Lobe olfactif. — T. o. Tubercule olfactorium. — L. p. Lobe piriforme. — f. d. fascia dentata. — f. h. fissura hippocampi. — g. f. gyrus fornicatus. — C. calcarine, se terminant en arrière par une rétrocalcarine et se continuant en haut probablement par une paracalcarine. — C. M. Calloso marginal. — O. olfactif. — C. C. Corps calleux. — × 1 1/2.

(*A suivre.*)

Superstitions de guerre

Folk-lore militaire Suisse.

(*Suite* [1]).

V. — Littérature et argot (*Suite*).

Certaines chansons populaires (scies) sont aussi passablement en faveur au sein de l'armée, et il n'est pas rare d'entendre une voix bien timbrée ébranler les airs de paroles comme :

Je connais une blonde....

ou l'air fameux de la « Rivierra » :

Tout le long (le long) du Missouri....

ou encore :

Valse des ombres de minuit....

Certains soldats ont dans leur répertoire des chansons qui dépassent les limites de la crudité. Impossible de raconter ici l'histoire d'un navet qui tombe dans le corsage d'une femme. Signalons seulement le refrain :

Ah! ah!.... Mesdames, voilà le navet!

Ces syllabes, lancées harmonieusement par cent voix masculines, produisent, en dépit des paroles, le plus singulier et pittoresque effet.

Quelquefois, il y a un boute-en-train dans une section, et qui égaie la troupe. Dans la nôtre, il y avait un loustic, ex-artiste de casino, qui nous a copieusement fournis en chansons grivoises ou humoristiques. L'une d'elles, si je me souviens bien, débutait ainsi :

Non, tu n'es pas jolie....

et mettait en joie l'assistance.

Une autre commençait par ces mots :

Sur ton balcon, zim, zim....

et racontait toutes sortes de cocasseries où entraient des mots ou des allusions des plus bizarres, et non du sel le plus fin. Bon gré mal gré, toute la section, voire la compagnie, devait ingurgiter chaque jour ces

1. Voir *Revue* de janvier et mars 1917.

obsédantes litanies qui, trop rarement hélas! alternaient avec le « Roulez tambours » ou le « Cantique suisse ».

Une chanson très en vogue à cette heure, quoique d'un goût passablement douteux, est celle dont le refrain est :

Ah! j'sais pas c'que j'ai mais j'suis vaseux....

Comme on peut le voir par les exemples qui précèdent, la chanson telle qu'elle est pratiquée au service militaire, si elle remplit en partie son but, est loin cependant encore de l'atteindre. Outre qu'il conviendrait de réagir contre la tendance à chanter des choses par trop ordurières ou inconvenantes, il faudrait d'autre part développer et encourager le chant patriotique, mettre en honneur les compositions dont le texte est susceptible d'élever le moral de la troupe, tout en la divertissant et en l'aidant à surmonter les fatigues qui lui sont largement imposées. La question vaut qu'on s'en occupe. Sachons nous opposer avec douceur, mais fermeté, à l'introduction des couplets à scandale; développons l'amour du chant honnête chez les jeunes soldats, et rétablissons partout les chorales là où elles font défaut. Le chant, plus encore que la discipline, peut être un facteur puissant de courage et d'énergie, comme aussi de joie, dans l'accomplissement du devoir militaire. Favorisons-le donc par tous les moyens, élevons-le à la hauteur désirée, et nos soldats eux-mêmes se ressentiront des heureux effets de l'impulsion nouvelle que nous lui aurons donnée. »

. . . . . .

C) *La langue.* — Sur ce dernier point, nous laissons encore la plume à M. Granger qui, dans le numéro cité plus haut, écrit :

« La guerre et la mobilisation suisse qui s'en est suivie ont attiré l'attention particulière du public sur les choses militaires et surtout sur les mœurs des soldats. Ceux-ci, en effet, se comportent, on le sait, bien différemment au service que dans la vie civile et si, à certains égards, la conduite des militaires semble moins digne, moins distinguée, au point de vue moral elle apparaît d'autre part, plus franche, plus naturelle, plus féconde en résultats aussi. Une des principales modifications qui interviennent dans la vie du soldat est l'habitude de celui-ci de parler l'argot. L'argot est au service le langage courant, favori, celui qui seul exprime véritablement les états de l'âme, donne aux objets divers une nuance, une teinte, une valeur exceptionnelles. D'une façon générale, l'argot est considéré comme un mode de langage inférieur et grossier, employé tout au plus par les va-nu-pieds et les apaches. Il conviendrait cependant de faire une étude plus approfondie de cet idiome et de voir si, sous les apparences, il n'y a pas des raisons psychologiques profondes, plausibles, qui en légitiment l'emploi. Dans un article paru dans la *Feuille d'avis de Lausanne*, numéro du 10 juillet 1915, j'ai exposé cette idée dans ses grandes lignes; je vais essayer de la reprendre ici plus complètement.

Arrivé au service, le soldat prend une attitude toute nouvelle, il est « lui-même », avec toutes ses qualités, mais aussi avec tous ses défauts. La vie physique, naturelle, reprenant tous ses droits, les conventions étant tout d'un coup bannies, la camaraderie étant érigée en dogme, il se montre tel qu'il est, mais avec une disposition cependant à dissimuler l'ennui profond qu'il éprouve à faire le service. Car, à part quelques exceptions, ce dernier apparaît à tous comme une corvée pénible, qu'il faut bon gré mal gré accomplir. Pour donner le change, la plupart alors prennent les choses « à la blague ». Tel qui aurait envie de pleurer prend des airs de rodomont et lance des galéjades à rendre jaloux un Tarasconnais! Tout étant ainsi pris du bon côté, si l'on peut appeler bonne une attitude en elle-même assez factice et superficielle, on conçoit que l'emploi des mots ordinaires du vocabulaire ne saurait suffire à nos troupiers. Ceux-ci apportent avec eux toute la provision de mots d'argot qu'ils connaissent et emploient dans la vie civile, et ils y ajoutent ceux qui sont proprement d'origine militaire. Certains soldats aussi, venus de France, anciens légionnaires pour la plupart, importent dans notre armée quantité de mots d'argot qui, ensuite, passent dans l'usage familier. La vie des mots d'argot est très curieuse, leur formation également. Il y a des mots qui ont une vogue durable, d'autres beaucoup plus éphémère. Plusieurs vocables expriment parfois la même idée; par exemple le mot « tête » peut se dire de dix à douze manières, mais chaque terme employé a une nuance particulière. Au point de vue étymologique, il est difficile d'expliquer la provenance de tous ces mots, souvent même celle-ci est complètement ignorée. En France même, l'absurde formule « merci pour la langouste », dont la fortune fut d'ailleurs d'assez courte durée, eut-elle jamais son explication logique? je ne le crois pas. Émile Faguet seul a, dans les *Annales*, tenté une explication qui n'avait d'autre valeur que celle d'une hypothèse.

Ainsi donc, suivant les circonstances, suivant aussi leur humeur et les idées qu'ils veulent exprimer, les soldats choisissent dans l'arsenal formidable du vocabulaire argotique le mot qui leur paraît le plus adéquat à la situation. On pourrait aussi faire des remarques sur certains procédés employés dans l'élaboration des mots d'argot, mais une étude systématique et approfondie de la question nécessiterait de longues recherches, de sorte que nous nous bornerons plutôt, ici, à des constatations assez générales.

Nous ne pouvons songer à établir une liste complète des mots d'argot[1] employés dans l'armée; il faudrait pour cela poursuivre une enquête dans chaque bataillon, car chacun d'eux a « ses spécialités ». Ayant fait partie d'un bataillon genevois d'élite, puis de landwehr, j'ai recueilli un certain nombre d'expressions qui m'ont paru assez caractéristiques et dont l'énumération pourra prêter à quelques remarques. Certains mots, employés dans la vie civile, ne trouvent dans les camps qu'un emploi

1. Il est uniquement question ici de la Suisse romande.

plus étendu et plus fréquent ; d'autres, cependant, ne doivent l'existence qu'au régime militaire lui-même, dont ils dérivent.

Comme on le verra, une nuance d'ironie, de mépris ou de moquerie caractérise la plupart des mots d'argot employés au service. Quelques-uns, tel que le « cafard » (l'ennui), quoique d'intention humoristique, expriment quelque chose d'infiniment triste et sérieux. Combien de soldats en proie au cafard n'ont-ils pas brisé avec la vie, oubliant les sages conseils de Rousseau qui disait qu'avant de se suicider, tout homme devrait se demander s'il ne pourrait pas accomplir encore une bonne action.

La psychologie du soldat est très curieuse ; il y a des livres[1] qui ont essayé ces derniers temps de l'exprimer ; mais c'est un symptôme remarquable de voir celui-ci « blaguer » tout ce qui l'entoure, pour se cacher à lui-même l'indicible mélancolie qui l'étreint et dont il ne veut à aucun prix être la victime. Le fait est qu'il trouve dans cette « blague » un précieux stimulant qui lui permet de rendre moins pénibles les fatigues de la marche ou l'accomplissement du service.

Voyons maintenant quelques-uns des mots employés. Nous avons déjà indiqué le « cafard » qui veut dire l'ennui ; l'emploi de ce mot si caractéristique tend à disparaître, car la chose en elle-même a fortement diminué depuis le début de la mobilisation ; on s'habitue à tout, même à ce qui apparaît comme le plus pénible.

Un des mots qui comportent le plus grand nombre de synonymes est celui de « tête ». On dira communément « poire, citron, citrouille, ciboulot, boule, tronche, capsule, cafetière, caillou, caboche » ; mais les termes les plus en honneur à l'heure actuelle sont « bouillotte, bougie, noix ». Voilà les épithètes caractéristiques, celles qui comptent, dont le pouvoir évocateur et humoristique est encore intact. Quand on voudra se moquer d'un camarade, on lui dira : « Vieille bouillotte, sale bougie », ou « Vieille noix » ! Aucune expression ne semble plus forte que cette dernière, sans doute à canse de sa nouveauté ; impossible aussi d'en trouver une dont l'effet soit plus drôle.

Pour désigner le sac militaire, on a relativement peu de termes ; ceux-ci sont d'ailleurs peu employés. Ce sont : une « maison », une « villa », un « as de carreau », une « armoire », un « modzon « (ce dernier qualificatif est du patois valaisan). La villa, la maison, l'armoire, donnent une idée de la lourdeur du sac, l'as de carreau en définit curieusement la forme.

Voyons maintenant quelques mots désignant des effets d'équipement, d'armement, la nourriture. Les souliers s'appellent des « grollons », des « godillots », des « grolles », des « ramequins », des « croquenots », mais le terme le plus récent et le plus spécifiquement militaire est « godasses ». Tout fantassin qui se respecte dira qu'il met ou qu'il cherche

1. R. de Traz, *L'homme dans le rang* ; Ch. Gos, *Sous le drapeau* ; H. Chardon, *L'arme au pied*, etc.

ses « godasses ». Une « arbalète », un « flingot », une « seringue » sont autant de mots par lesquels on désigne le fusil.

Le képi n'ayant pas de qualificatif, on a imaginé une périphrase : « chapeau de guerre », ou une déformation : « le kapi ». L'expression « chapeau de guerre » ne manque pas d'un certain pittoresque.

Le « coupe-choux », mot peu employé, veut dire la baïonnette (yatagan), d'où « entrer dans le chou », transpercer quelqu'un d'un coup de baïonnette.

Certains objets sont restés à l'abri des invectives militaires; ainsi « couteau » qui, assez rarement, est appelé « goinsif » ou « goinze » comme dans le civil.

Le « brichton », le « brignol », plus rarement le « brutal », signifient le pain. Ces termes, à part le dernier, un peu trop cynique, sont très employés.

Autres termes concernant l'alimentation : « jaffe » pour soupe, « bidoche » pour viande, (le « singe » est la viande de conserve), « becqueter » pour manger, terme le plus récent (autres expressions : « bouffer, boulotter, briffer »), « becquetance » pour repas militaire, le « rata ».

Le « cani », c'est le café, mais ce mot qui a fait florès durant ces dix dernières années, a été supplanté par celui de « tapis ». Pour boire un verre on se rend au « tapis », sans doute aussi pour y jouer aux cartes. Plus rarement on dit le « bouchon ». Plusieurs expressions ont été inventées pour dire : se sauver, s'enfuir, s'esquiver; il faut croire que cette opération revêt parfois, au service, une extrême importance, surtout lorsqu'on est pris en quelque faute. Ce sont « décaniller » (formé sans doute du mot « cani », ce qui veut dire quitter le café, et par extension déguerpir), « démerder », terme un peu cru, mais qui a pour lui l'avantage de l'énergie, enfin « mettre les tubes », ou « mettre les voiles », très en faveur en ce moment; « déhotter », terme très pittoresque, veut dire : débarrasser le pavé quand on gêne quelqu'un, ou se sauver (partir sans prendre sa hotte); cette expression n'est d'ailleurs employée que par de rares initiés.

Faiblir au cours d'une marche, lâcher la troupe, cela s'appelle « canner »; celui qui « canne » s'expose au mépris de ses camarades. On dit aussi qu'il « flanche », qu'il « tire au flanc » ou « au renard », s'il fait preuve d'une indubitable infériorité. Un bon soldat ne « canne » jamais, mais souvent il souffre affreusement au cours des marches, il se sent las, épuisé; on dit alors qu'il a « la pile ». « La piler », c'est être absolument exténué, harassé de fatigue, mais faire tout de même des efforts désespérés pour suivre.

Voici maintenant une liste de mots d'argot caractéristiques, et présentant, à des degrés divers, une certaine dose de malice ou d'ironie souriante. Ce sont : « rouspéter » (grogner, maugréer), « une rôdeuse, une Louise » (un vent), « loufer » (commettre une incongruité), « la ron-

flante » (la musique), un « grollu, un morticole » (un officier supérieur), « louftingue (imbécile, stupide), « avoir les bleus », ou « les moineaux » (être timbré), « la pouilleuse » (la barbe), « mettre en canelle » (déranger), un « litron », un « kilo » (un litre de vin), un « glops » (un pou), une « gnotte » (un abri), « roupiller » (dormir), « une combine » (un truc, un stratagème), une « maillée » (état de forte ébriété), une « toquante » (une montre), « z'yeuter » (regarder), « couper dans le pont » (croire naïvement, gober), « tailler une bavette » (causer), un « patelin » (un village, un bourg, une ville), « faire du foin » ou « faire du rame-dame » (se fâcher dru), se faire « glotter » (se faire prendre, se faire pincer), « prendre quelque chose pour son rhume » (être sévèrement puni), « s'appuyer quelque chose » (assumer une tâche très lourde), le « pèze » (l'argent), le « capiston » (le capitaine), le « cabot » (le caporal), « se mettre une ceinture » (se priver de repas), la « lance » ou la « flotte » (la pluie, l'eau potable), la « piaule » (la chambre), la « bourgeoise » (l'épouse), « dévisser » (déguerpir), un « pic » (un cheval), un « tuyau » (une nouvelle), etc.

Cette énumération, bien qu'imposante, est loin d'être complète. Elle ne donne qu'une faible idée de la multitude des mots d'argot en usage au service, et dans lesquels on se noie littéralement comme dans un bain. Tout forcé qu'il est, celui-ci n'a, après tout, rien de désagréable.

Certains de ces mots revêtent une signification d'une puissance parfois extraordinaire. Ainsi pour « crosser » qui veut dire « rager, crisper ». Dire à un camarade qu'il « crosse », c'est le mettre infailliblement hors des gonds.

Un procédé assez fréquent pour forger des mots d'argot consiste à abréger les mots et à leur donner une terminaison en *o*. On a ainsi le « fromlo » (le fromage), le « servio » (le service militaire), le « prolo » (le prolétaire), « Lozno » (Lausanne), « de travio » (de travers). Par ce moyen, on arrive à enrichir facilement et sans grande imagination son vocabulaire argotique.

Un certain nombre de mots, en usage dans l'armée française à l'heure actuelle, ont peu à peu franchi le seuil de notre frontière. C'est ainsi que l'on dit déjà dans certains bataillons : le « jus » pour le café ou le chocolat du matin, le « cuistot » pour le cuisinier, le « docteur » pour le chemin de fer (qui reconduit la troupe dans ses foyers), « becqueter des clarinettes » (se passer de nourriture), etc. Il est à remarquer toutefois que les mots « poilu », « boche », « embusqué », si en faveur de l'autre côté du Jura, n'ont pas rencontré beaucoup de succès en Suisse romande, du moins pas à notre connaissance. Les Allemands sont qualifiés par les troupes genevoises de « Schnoks » ; quant aux embusqués, en Suisse il n'en est pas question, et les « poilus » s'il y en a, n'ont pas eu l'occasion de déployer toute leur bravoure. D'où la relégation dans l'ombre, pour l'instant, de ces trois vocables caractéristiques.

Ce n'est pas sans raison que l'argot a été inventé, qu'il est en honneur au service où les soldats l'affectionnent. Il est une résultante du besoin

d'expansion, de camaraderie qui anime les hommes appelés à vivre un certain temps ensemble dans des conditions particulièrement pénibles. Il est un lien d'amitié, permettant de dire des choses en y mettant une certaine dose de sentiment, même lorsque ce sentiment implique quelque moquerie. Le soldat est volontiers moqueur, roublard, ironique, mais il n'est pas méchant, et dans sa « blague » il mêle une bonhomie, une bonté qui font accepter son langage sans sourciller. C'est presque un honneur que de s'entendre traiter de « vieille noix »; et avec quel accent de mystérieuse frayeur un loustic ne raconte-t-il pas qu'apercevant soudain un officier en tournée, il a « mis les tubes », il a « décanillé » ou « déhotté », suivant les circonstances.

Une réelle part de philosophie de résignation et de joyeux optimisme entre dans l'emploi de l'argot, au service militaire. Étudions donc avec intérêt et sympathie cet idiome spécial de nos troupiers. Il nous les fera mieux connaître et mieux apprécier en nous dévoilant davantage leur caractère. Parler argot, ce n'est pas synonyme de parler mal, parler grossièrement, c'est parler une langue plus expressive, plus adéquate aux circonstances extérieures, plus conformes aux besoins et aux aspirations de ceux qui sont appelés momentanément à en faire usage; ce n'est pas manquer de cœur, mais parfois mettre tout son cœur dans ce qu'on dit, imprégner les mots d'une sympathie effective et vigoureuse où l'on reconnaît la vraie camaraderie; c'est faire parfois venir une larme sur le bord des paupières de celui auquel on adresse la parole. Le service militaire sans l'argot ne serait plus le service. Il lui manquerait quelque chose : une certaine poésie tout d'abord, et puis ce don d'oublier les fatigues et de tout accepter joyeusement parce qu'on prend les choses « à la blague », c'est-à dire du bon côté. Le rire, a dit Rabelais, est le propre de l'homme. Au service, plus encore que dans la vie civile, le rire reprend ses droits grâce en grande partie à l'argot, le rire qui repose des fatigues et qui efface les soucis, le rire qui rend confiance et espoir au soldat éprouvé. Ne méprisons donc pas l'argot, l'argot militaire; étudions-le et sachons découvrir sous ses manifestations diverses, tout ce qu'il cache de profondément touchant, de profondément utile, de profondément humain. Nous ferons ainsi œuvre de bons citoyens et nous contribuerons au bien et au bonheur de la patrie. »

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé

Le Gérant
Félix Alcan

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD

La question tchécoslovaque[1]

Par M. Léon SYCHRAVA

Mesdames, Messieurs,

Nous allons nous occuper des Tchécoslovaques, d'un de ces peuples de l'Europe centrale dont la libération figure désormais en toutes lettres dans le programme des Alliés.

La note du 10 janvier, envoyée par l'Entente au président des États-Unis, a apporté aux Tchécoslovaques la grande promesse de libération, et a causé une immense joie dans les pays tchèques. Elle a été aussi saluée avec la plus grande satisfaction par tous les esprits qui se sont rendu compte de la nécessité d'une solution radicale du problème de l'Europe Centrale; mais il y eut pourtant des objections soulevées, des doutes formulés.

« C'est une nouvelle complication qui s'ajoute au problème si compliqué déjà de la guerre, disaient certains publicistes et diplomates de l'Entente; c'est une politique de sentiment que les moments actuels ne nous permettent pas de suivre; nous luttons pour l'existence, vivons d'abord, nous ferons de l'idéalisme ensuite. Comment peut-on demander à nos soldats des sacrifices pour l'indépendance d'un peuple qui au fond nous est indifférent? »

D'autres se demandaient : « Est-il vraiment pratique et raisonnable de vouloir créer au milieu de l'Europe une série de nouveaux états qui ne seront peut-être que des nouveaux foyers dangereux et inquiétants? Seront-ils assez forts pour maintenir leur existence et pour augmenter, comme on le dit, les garanties de notre sécurité? »

Je comprend ces questions et je les approuve.

Les peuples engagés dans une lutte sans merci ont le droit d'exiger que l'on ne prolonge pas leurs souffrances au delà du nécessaire et

1. Conférence faite à l'École d'anthropologie le 8 mars 1917.

qu'on prouve qu'ils ne les subissent que pour leur défense et pour leur sécurité dans l'avenir.

Il n'y a pas de doute que la théorie de l'égoïsme sacré est parfois très dangereuse, puisqu'on finit toujours par s'apercevoir que la politique vraiment féconde et utile est celle qui s'applique à sauvegarder la justice et l'humanité.

Mais, d'autre part, l'exemple des pacifistes d'avant la guerre ne nous a-t-il pas montré que l'idéologie aveugle et obstinée n'est pas moins dangereuse que l'égoïsme le plus brutal? Et nous retomberions aujourd'hui dans une faute pareille si, méconnaissant les réalités, nous voulions lutter pour la réalisation intégrale de telle ou telle théorie en perdant de vue le but unique et seul admissible de cette guerre : la sécurité et le libre développement de l'Europe future.

C'est à ce point de vue que je me propose d'examiner la question tchécoslovaque en relevant les objections que l'on oppose à la solution que les Alliés ont adoptée pour ce problème.

Je pourrai démontrer sans beaucoup de peine que le programme de l'indépendance tchécoslovaque n'est pas du tout une revendication purement idéaliste, mais que c'est la solution non seulement la plus juste, mais aussi la plus pratique du problème de l'Europe centrale. En proclamant la nécessité de notre libération, les Alliés n'ont pas compliqué le problème de la guerre : ils n'ont fait que l'éclaircir. Ils n'ont pas créé une nouvelle question politique : ils ont seulement repris et développé un des plus anciens problèmes européens, un de ceux qui se posent depuis des siècles, et qui exigent aujourd'hui impérieusement une solution internationale. Les Tchécoslovaques ne sont pas de nouveaux venus dans l'histoire. Ils ont vécu librement pendant de longs siècles sous le règne d'une dynastie nationale.

Ils sont les ennemis séculaires du germanisme; ils ont pris une part active dans la guerre actuelle à côté des Alliés et ils ne cesseront pas de combattre à l'avenir quels que soient les résultats de la crise.

La question se pose pour les Alliés de les soutenir ou de se désintéresser de leur sort. Les principes de stratégie, aussi bien militaire que politique, exigent parfois l'abandon d'une position qu'on ne peut tenir ou qui reste sans importance. Nous allons étudier si une semblable résolution serait rationnelle pour la question de la Bohême.

I

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte ethnographique [1] pour se rendre compte de la grande importance de ce fait historique : les Tchécoslovaques ont su défendre à travers de longs siècles de luttes continuelles leur existence nationale contre les Germains et les Magyars qui les entourent de trois côtés (fig. 1, p. 182-183).

Vaincus et presque exterminés par les Habsbourg au XVIIe siècle,

1. Lors du recensement officiel, en 1910, on a constaté en Autriche-Hongrie 8 455 624 personnes parlant la langue tchécoslovaque, réparties de la façon suivante :

	Tchèques.	Allemands.
Bohême	4 241 918	2 467 724
Moravie	1 868 971	719 435
Silésie	180 348	325 523
Basse-Autriche	122 329	
Hongrie-Croatie	2 019 641	
Autres provinces autrichiennes	112 417	
En tout	8 455 624	3 512 682

Il faut remarquer que les statistiques austro-hongroises ne constatent pas la nationalité, c'est-à-dire la langue maternelle, mais seulement la langue parlée (Umgangsprache). Dans les régions mixtes, tous les ouvriers ou paysans tchécoslovaques qui parlent ou comprennent l'allemand ou le magyar sont classés comme Allemands ou Magyars sans pouvoir réclamer. On évalue à environ 1 300 000 le nombre des Tchécoslovaques classés comme Allemands ou Magyars, de sorte que le chiffre réel des Tchécoslovaques en Autriche-Hongrie s'élève à environ 9 800 000. Le nombre des Allemands dans les Pays tchèques (Bohême, Moravie et Silésie) est d'autre part beaucoup inférieur au chiffre porté dans les statistiques; il y en a au plus 2 700 000 au lieu de 3 512 000 comme on le prétend officiellement.

La fausseté des statistiques officielles en Hongrie est encore plus frappante. Le savant tchèque Lubor Niederle a constaté que, d'après les statistiques du gouvernement de Budapest, la proportion des Slaves en Hongrie va toujours en diminuant, quoique les Slaves soient plus prolifiques que les Magyars. On a constaté, par exemple, en Hongrie-Croatie :

	en 1851	en 1900	
Magyars	36,5 p. 100	45,4 p. 100	du nombre total de la population.
Slovaques	13,2 —	10,5 —	— —
Serbocroates	16,1 —	14,3 —	— —

La valeur scientifique des statistiques magyares ressort encore très-bien de ce fait curieux que l'on a constaté encore en 1905 2 076 520 Tchécoslovaques en Hongrie-Croatie; en 1910 on en a compté seulement 1 946 165 et en 1915 on en a de nouveau constaté 2 019 641. En réalité il y en a presque 3 millions.

Il est donc évident que dans les Pays tchèques libérés la proportion des races apparaitrait tout de suite clairement. On compte que l'état tchèque futur n'aurait, parmi ses 12-13 millions d'habitants, que 2-3 millions d'Allemands et des Magyars, qui obtiendraient naturellement tous les droits compatibles avec la sécurité et le libre développement de l'état et de sa population autochtone.

ils se sont de nouveau relevés après deux siècles de sommeil. Ce fut un événement décisif pour l'évolution ultérieure de l'Europe centrale et il est difficile d'imaginer les conséquences incalculables qu'aurait eues pour l'humanité européenne la disparition de l'îlot tchécoslovaque dans la mer germanique.

Nous allons suivre rapidement les péripéties de cette lutte unique dans l'histoire, et pleine d'enseignements :

Vers 624, le prince Samo réussit le premier à constituer un état tchèque puissant qui s'étendait jusqu'au sud du Danube et résistait victorieusement aux attaques des Francs ; malheureusement le royaume ne put survivre à son fondateur.

Deux siècles plus tard, les princes des tribus tchèques de Moravie parviennent de nouveau à former un puissant empire, *La Grande Moravie*, qui, englobant la Bohême, la Moravie et la Slovaquie actuelles, réunit pour la première fois toute la race tchécoslovaque. Cet empire embrassa aussi la majeure partie de la Panonie avec les Slaves Carinthiens connus plus tard sous le nom de Slovènes. Grâce à la propagande des apôtres slaves Constantin et Méthode, appelés de Salonique par le prince Rostislav, les Tchécoslovaques se trouvaient à cette époque réunis avec les Yougoslaves, non seulement politiquement, mais aussi par la religion. Ils ont résisté victorieusement à toutes les attaques de l'empire allemand fondé depuis 843 et leur Grande Moravie aurait pu sans doute assurer un développement magnifique aux Slaves de l'Europe Centrale si un événement fatal n'avait pas détruit toutes ces espérances.

Une tribu d'origine touranienne, les Magyars, vint occuper au commencement du xe siècle la Hongrie actuelle, séparant ainsi les Tchécoslovaques des Slaves du sud et s'emparant de la Slovaquie actuelle qui appartenait jusqu'alors à la Grande Moravie.

Les Magyars ont même menacé à un certain moment les Allemands mais, rejetés définitivement de la Bavière en 955, ils deviennent bientôt leurs alliés les plus fidèles contre les Tchèques.

Il est intéressant de remarquer que, malgré les menaces continuelles de l'ouest et du sud, les Tchèques ont non seulement conservé jusqu'en 1526 l'indépendance complète de leur état sous une dynastie nationale, mais qu'ils ont même réussi, à deux reprises, à constituer un empire qui dépassait de beaucoup leurs frontières ethnographiques et qui était sur le point de dominer toute l'Europe centrale ;

il faut dire tout de suite que cette politique d'expansion n'a jamais apporté de bonheur à la Bohême.

Nous le constatons tout d'abord dans l'histoire tragique du célèbre roi tchèque Přemysl Otokar II, qui réunit sous son sceptre vers 1250 la Bohême, la Moravie, les deux Autriches, la Styrie et la Carinthie. Il pense même à conquérir la Pologne et la Lithuanie et organise deux expéditions jusque dans la Prusse Orientale. Otokar aspire aussi à la couronne d'Allemagne mais, en 1278, il est battu et tué à la bataille de Durnkrutt par les Allemands et les Magyars coalisés sous les ordres du roi Rudolf de Habsbourg. Certains chroniqueurs attribuent cette défaite tragique à la trahison des colons allemands introduits par Otokar et par ses prédécesseurs en Bohême et en Moravie.

Mais l'empire tchèque se rétablit vite de cet échec et, un siècle plus tard, le roi Charles, fils du roi Jean Aveugle qui mourut glorieusement à Crécy pour la France, réalise enfin le rêve de Přemysl Otokar II. Il devient en 1346 empereur du Saint-Empire romain et Prague, sa résidence, devient le centre politique et intellectuel de l'Europe. Ce fut l'époque la plus glorieuse de l'histoire tchèque; mais cette magnificence cachait aussi de grands dangers pour la Bohême. Malgré les sentiments patriotiques de l'empereur qui était Tchèque par sa mère, l'état national tchèque fut menacé d'être englouti par l'empire allemand, dont il était devenu le centre. Le peuple sentait instinctivement ce danger; peu après la mort de Charles IV éclata la fameuse révolte hussite qui ne fut pas seulement un combat pour la réforme des mœurs et pour la liberté de conscience contre le despotisme de l'Église corrompue, mais aussi une lutte pour l'indépendance de l'état national tchèque et pour sa libération de la tyrannie de plus en plus insupportable des immigrés allemands.

Pour comprendre le caractère politique et national des guerres hussites, il suffit de regarder de près la composition des armées impériales vaincues par les Hussites sous la montagne de Žižkov en 1420. A côté des mercenaires impériaux, nous y trouvons les Magyars, les troupes du prince Friedrich de Hohenzollern et du duc d'Autriche, Albert de Habsbourg. Ainsi, déjà à ce moment, s'était formée la même coalition qui menace aujourd'hui d'engloutir les Pays tchèques et de faire de Prague le centre d'une grande *Mitteleuropa* germanique, comme M. Naumann le propose.

On sait que les Tchèques sortirent victorieux de cette lutte gigantesque. Mais il semble bien que, déjà, les chefs glorieux des Hussites se sont rendu bien compte de l'extrême difficulté de la position tchèque au milieu de l'Europe. Ils ont cherché des alliés du côté de l'Orient et de l'Occident, préoccupés qu'ils étaient de l'avenir de la Bohême. Žižka cherche à s'allier avec le prince polonais Korybut auquel il pensait offrir la couronne de Bohême. Plus tard, le roi Georges de Poděbrad, inquiété de la menace continuelle de l'empire germanique, envoie en Europe occidentale une mission diplomatique pour tâcher de constituer une ligue internationale capable de maintenir la paix et de libérer l'Europe du despotisme des empereurs allemands, et de la menace turque qui commençait à préoccuper sérieusement les peuples européens. Ce plan ayant échoué, Georges de Poděbrad a cherché une autre combinaison pour consolider la position de la Bohême : avant de mourir, il a offert sa couronne à la dynastie polonaise des Yaguéllons.

Mais cette prudence de Georges de Poděbrad n'a pas préservé la Bohême du danger germanique qui la menaçait. Après l'extinction de la dynastie des Yaguéllons, en 1526, le trône de Bohême fut offert à Ferdinand de Habsbourg et ce fut le commencement de nos malheurs.

Peu à peu les Habsbourg ont réussi à transformer en union réelle le lien purement personnel entre leurs provinces héréditaires et la Bohême, grâce surtout aux guerres interminables avec les Turcs qui ont favorisé la centralisation des pouvoirs. Les successeurs de Ferdinand ont entrepris aussi une lutte systématique contre l'indépendance religieuse de la Bohême, se rendant bien compte de son importance politique.

On sait que les Tchèques se sont révoltés pour sauvegarder leur religion nationale et l'indépendance de leur pays. Ce sont eux qui commencèrent la Guerre de Trente ans contre les Habsbourg, pour être enfin vaincus en 1620 à la bataille de la Montagne Blanche. Ce fut la victoire de la contre-réforme catholique, mais aussi une grande victoire du germanisme.

Le désastre de la Bohême fut complet. Plus des trois quarts du territoire de l'État furent confisqués pour servir de récompense à la noblesse étrangère qui soutenait l'empereur. Plus de 30 000 familles tchèques émigrèrent. Les chefs de la noblesse furent exécutés ou

chassés du pays. Les Tchèques cessèrent de compter parmi les nations vivantes.

Mais cela n'a été qu'une apparence. Le paysan tchèque a conservé la langue et les traditions du passé et, dès la moitié du XVIIIe siècle, un petit groupe de prêtres, de poètes et de savants, encouragés moralement par les idées de la grande Révolution, réussit à déclancher un mouvement qui aboutit enfin à la merveilleuse renaissance du peuple tchécoslovaque.

Dès 1848, le problème national et politique de la Bohême se pose déjà dans toute sa plénitude. Le peuple tchécoslovaque ressuscité se dresse de nouveau contre son ennemi héréditaire en réclamant la reconstitution de son état national.

La situation politique dans l'Europe centrale avait en ce moment beaucoup d'analogie avec la situation actuelle. Les Allemands, rétablis déjà des coups portés par Napoléon, aspiraient à fonder une Grande Allemagne embrassant non seulement les pays héréditaires des Habsbourg, mais aussi les pays de la couronne tchèque que l'on classait parmi les provinces allemandes.

Les Habsbourg acceptaient en principe ce plan pangermanique, mais à une condition : ils voulaient être à la tête de la nouvelle Confédération germanique et s'opposaient énergiquement au programme de la majorité du Parlement de Francfort qui ne voulait admettre dans la Confédération que la moitié occidentale de la monarchie habsbourgeoise et entendait offrir la couronne impériale au roi de Prusse.

Les Tchèques avaient à choisir entre les deux impérialismes allemands. Trop faibles pour entreprendre une lutte ouverte, ils optèrent pour les Habsbourg qui leur paraissaient moins dangereux au point de vue national. Leur chef, le grand historien Palacký, craignait avant tout la Prusse et il espérait, d'autre part, que l'amour-propre et les intérêts bien compris des Habsbourg pourraient être exploités par les Slaves contre le danger du militarisme prussien.

Cette pensée lui inspira son fameux programme d'une Autriche fédéraliste, indépendante de l'Allemagne. Il admettait encore la possibilité que les Habsbourg finiront par renoncer à l'hégémonie allemande et se mettront à la tête d'une libre fédération des petits peuples de l'Europe centrale pour les protéger contre le pangermanisme.

Fig. 1. — Carte ethnographique de l'Au

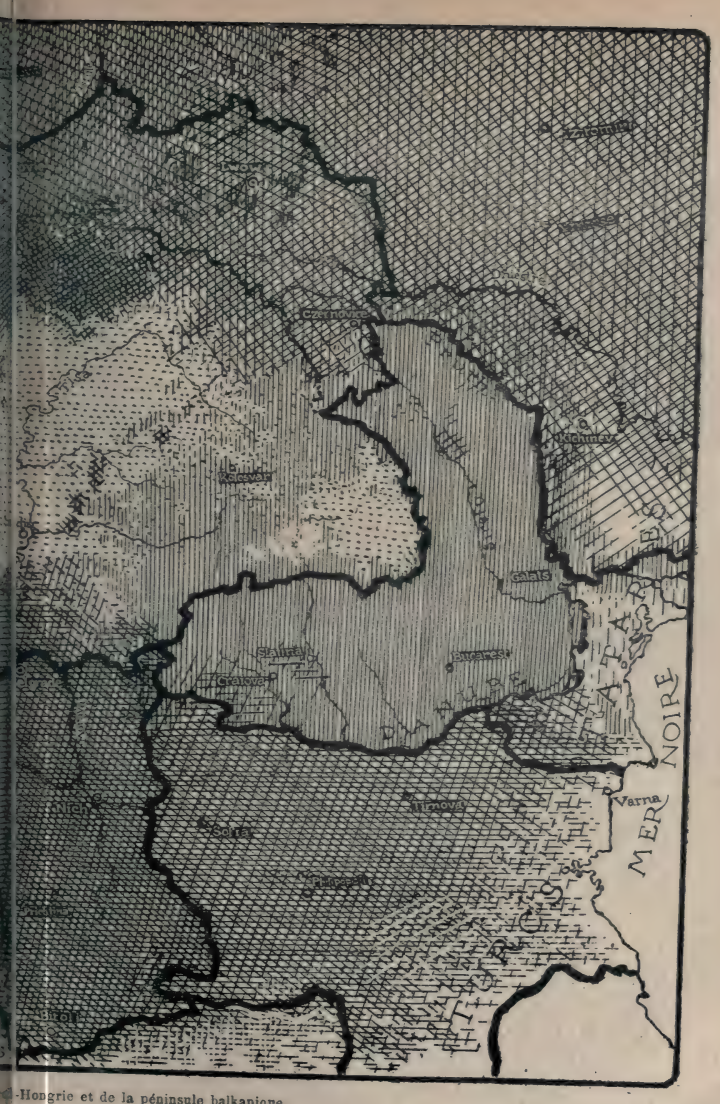

-Hongrie et de la péninsule balkanique.

C'était une illusion néfaste et naïve que Palacký lui-même a plus tard amèrement regrettée. Ni la cour de Vienne, ni les Allemands d'Autriche n'ont jamais adopté le programme d'une Autriche juste et indépendante. Un certain Shilling, député de Salzbourg, où s'était formé déjà à ce moment un foyer très actif de pangermanisme, repoussa avec dédain les idées de Palacký et déclara que l'Autriche était appelée à disparaître si elle ne devenait pas allemande. Le jeune François-Joseph n'arrivera que pour décevoir les espérances que les Slaves d'Autriche avaient placées sur lui lors de son avènement. Après avoir chassé à coups de baïonnette le parlement de Kremsier, après avoir étouffé dans le sang la révolution de Prague, il poursuivit son plan de la domination en Allemagne. Soutenu par la diplomatie peu perspicace de la Russie, il empêcha en 1850 la formation de l'Allemagne. Ce n'est qu'en 1866 qu'il fut obligé de renoncer à ses desseins d'hégémonie et dut céder le pas au jeune royaume de Prusse conduit par la main du chancelier de fer.

La défaite de Sadowa aurait pu être le commencement d'une Autriche juste et indépendante comme les Tchèques la souhaitaient en 1848. Mais il n'en fut rien. Vaincu par les Hohenzollern, François-Joseph n'en resta pas moins un prince allemand. Suivant le conseil de Bismarck, il donna satisfaction aux Magyars en leur sacrifiant les Slovaques, les Serbes, les Croates, les Ruthènes et les Roumains. Il livra en même temps la Cisleithanie avec les pays tchèques et les Slovènes à la minorité allemande par l'octroi de la fameuse constitution dualiste de 1867. C'était, comme les Allemands le disent à présent, la petite solution de la question allemande. Le dualisme austro-hongrois n'était que le premier pas vers sa grande et définitive solution, c'est-à-dire l'incorporation de la Cisleithanie à l'empire germanique, comme le parlement de Francfort le désirait en 1848 et comme le réclament les pangermanistes d'aujourd'hui.

Menacés dans leur existence, les Tchèques engagent une lutte désespérée contre l'Autriche. Ils protestent contre le dualisme en lui opposant l'ancien droit d'état tchèque, confirmé par les déclarations réitérées des Habsbourg eux-mêmes. Palacký rejette son programme de 1848 et va à Paris et à Moscou pour y nouer des relations politiques. Pendant seize ans les députés tchèques refusent de siéger au Reichsrath de Vienne.

Il sembla à un certain moment que François-Joseph était disposé

à concéder à la Bohême une certaine autonomie, pareille à celle de la Hongrie. C'était en 1870, quand le conflit franco-allemand restait encore sans résultat. Mais après Sedan, le Habsbourg retira vite sa parole et congédia le ministre fédéraliste de Hohenwart. C'est alors que Palacký prévoit déjà le partage de l'Autriche et la guerre mondiale à laquelle nous assistons. Il écrit dans ses mémoires ces paroles prophétiques : « Les Slaves ne déchaîneront pas cette lutte eux-mêmes. Mais quand les Allemands provoqueront enfin le conflit, même si la victoire reste indécise pendant un certain temps, j'en suis sûr, ils seront tout de même vaincus en fin de compte par la supériorité de forces ennemies à l'est et à l'ouest. Et le temps arrivera, je l'espère, où ils maudiront la mémoire de l'homme aux cinq milliards, dont ils vénèrent le génie. Ce sera le jour où ils seront obligés de rendre les cinq milliards avec les intérêts ».

Mais la situation ne se prêtait pas encore à ce règlement définitif des comptes. En 1879, François-Joseph signe le traité d'alliance avec l'Allemagne et inaugure sa déplorable politique orientale suggérée par Bismarck. Les Tchèques, voyant leur isolement et l'humiliation de la Russie au congrès de Berlin, se décident après la mort de Palacký à une politique de travail et d'attente. Mais cette période de calme relatif n'a pas duré longtemps. En 1890, les Vieux Tchèques qui allèrent trop loin dans leur opportunisme et leur modération timide, furent balayés dans une seule campagne électorale par le parti libéral des Jeunes-Tchèques, qui s'émancipèrent de l'alliance avec la noblesse fidèle à l'empereur-roi et réclamèrent énergiquement le rétablissement pur et simple de l'état tchèque.

Ce revirement, qui fut suivi d'une longue période de troubles dans toute la monarchie, répondait à une profonde transformation de la constitution sociale et économique du peuple tchèque. Le système d'un seul parti national dirigé par quelques chefs vénérés, mais doctrinaires, avait fait son temps. Une jeune bourgeoisie, dans les villes et à la campagne, réclamait une politique plus énergique et plus libérale. Grâce au développement miraculeux de la jeune industrie tchèque, une puissante classe ouvrière s'organisait, impatiente d'obtenir des droits politiques. De l'Université de Prague sortaient des nouvelles générations qui désiraient ardemment conquérir pour le peuple tchèque la place qu'il méritait parmi les nations civilisées.

Aussi l'alliance de la France avec la Russie vint-elle apporter de nouvelles espérances.

Les Allemands, d'autre part, au lieu de faire des concessions, formulèrent eux aussi les revendications de plus en plus radicales. Ils ont élaboré et proclamé dès 1899 leur nouveau programme pangermaniste, défendu à présent par tous les partis austro-allemands sans aucune exception : l'abolition complète de l'ancienne autonomie de la Bohême, la création d'un état autrichien centralisé avec la langue allemande officielle et l'union douanière et politique de cet état avec l'Allemagne.

Il est intéressant de constater que les partis allemands revendiquaient dès ce moment-là une situation particulière pour la Galicie dont les représentants les avaient gênés au Reichrath de Vienne lors du ministère Badéni.

Il n'est que trop naturel que toutes les tentatives des cabinets différents en vue d'un compromis quelconque entre ce programme pangermanique et les revendications des Tchèques aient piteusement échoué. La crise intérieure allait toujours en s'aggravant, grâce surtout à la néfaste politique étrangère de Ballplatz, qui ne cessait pas de provoquer en Bohême des tempêtes de protestations. Surtout après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine eurent lieu à Prague des bagarres sanglantes au cours desquelles le drapeau impérial fut déchiré et foulé aux pieds.

Les guerres balkaniques ne firent qu'aggraver la situation. Les Tchèques se rangèrent ouvertement du côté des Slaves, les victoires des Serbes et des Bulgares soulevèrent un enthousiasme énorme. On peut dire que, comme déjà en 1878, la Bohême dirige aussi en 1912 sa propre politique étrangère. Les députés tchèques Masarik, Kramař et Klofač prononcent à plusieurs reprises dans les Délégations de fulminants discours contre la politique du comte Aehrenthal.

Lors de la mobilisation autrichienne en 1912, il y eut déjà de nombreuses défections et même des révoltes parmi les soldats tchèques.

La crise avait atteint son comble en 1913, quand les négociations entamées à Prague par le prince Thun en vue d'un compromis avec les Tchèques ont définitivement échoué, et quand le gouvernement a aboli la Constitution de Bohême, dissous la Diète de Prague et chargé une Commission impériale des affaires autonomes de la Bohême.

C'étaient déjà les préparatifs de la guerre par laquelle, comme les Allemands l'avaient très sincèrement avoué, devaient être écrasées, non seulement la Serbie, mais encore la Bohême.

Quand on étudiera plus tard les causes profondes de la guerre, on sera obligé de constater ce fait : les inquiétudes des des Allemands qui voyaient chaque jour plus incertaine et plus chancelante la position privilégiée conquise au cours des siècles passés en Bohême, ont beaucoup contribué au développement de cet état d'esprit nerveux et belliqueux qui a poussé les empires centraux dans la terrible aventure. Les Allemands d'Autriche, aussi bien que ceux d'Allemagne, suivaient anxieusement l'essor miraculeux de la nation tchèque qui, grâce à un travail assidu et persévérant, avait fini par occuper dans plusieurs domaines de la vie publique la première place parmi les peuples autrichiens, avant même les Allemands.

A Vienne et à Berlin, on se rendait bien compte que, pacifiquement même, avec les célèbres méthodes de pénétration économique, on ne parviendrait plus jamais à germaniser la Bohême et à l'arrêter sur le chemin de l'émancipation politique. Mais les Allemands n'ont pas oublié non plus le célèbre mot de leur chancelier de fer : « Celui qui est maître de la Bohême sera maître de l'Europe ». Il y a sans doute une grande part de vérité dans ces paroles puisque, en effet, on ne peut imaginer aucune hégémonie sur l'Europe tant que subsisterait au milieu d'elle un état tchécoslovaque libre et indépendant. Les Allemands le comprennent mieux que personne et c'est pour cela qu'ils proclamèrent parmi les buts principaux de la guerre la réorganisation de l'Autriche-Hongrie en province de la grande Mitteleuropa germanique, où seraient à jamais étouffés tous les désirs d'indépendance de la Bohême.

On parle souvent de l'emprise de l'Allemagne sur l'Autriche-Hongrie. Il ne faut pas oublier que c'est une emprise que les Allemands ne subissent pas : ils la souhaitent, l'appellent, ils en ont besoin pour s'en servir contre le soi-disant danger slave à l'intérieur.

Toute illusion sur ce sujet nous serait fatale : l'Autriche allemande n'a jamais été plus complètement gagnée à l'idée de l'unité allemande qu'à l'heure actuelle. Les catholiques, les libéraux, les socialistes, tous sont unanimes à réclamer l'union économique et politique des deux empires centraux. Ils la réclament quelquefois plus énergique-

ment que les Allemands de l'Empire. On pourrait citer de nombreux textes d'une abondante littérature à l'appui de cette affirmation.

Tout récemment encore, l'Union des députés allemands au Reichsrath de Vienne a voté un programme demandant l'introduction de l'allemand comme langue officielle en Autriche, et l'union politique et économique avec l'Allemagne.

En Occident, certains austrophiles n'en persistent pas moins à plaider pour la conservation de l'Autriche, et à supposer que cet élément austro-allemand, qui s'est toujours considéré comme le champion du pangermanisme dans l'Europe centrale, pourra jouer le rôle d'un contrepoids contre l'Allemagne.

On commet la même erreur en recommandant une politique de bienveillance vis-à-vis des Magyars qui ont réussi à suggérer à l'Europe occidentale la légende de l'antagonisme magyaro-allemand. Comme les Allemands d'Autriche, les Magyars, eux aussi, sont et resteront les Alliés les plus fidèles de l'Allemagne tant qu'ils auront besoin de son concours contre l'irrédentisme de dix millions de Slaves et de Roumains qu'ils oppriment.

Il ne reste qu'un seul moyen d'arrêter le *Drang nach Osten* allemand et de créer un contrepoids contre la Prusse : c'est d'arracher aux Allemands et aux Magyars les 32 millions de Slaves et de Latins dont ils se sont servis dans cette guerre comme chair à canon. C'est la solution la plus juste et la plus pratique.

La Pologne libre et unifiée, la Yougoslavie et l'État Tchécoslovaque indépendant composé de la Bohême, de la Moravie, de la Silésie et de la Slovaquie, constitueraient une véritable barrière antigermanique, qui garantirait la paix de l'Europe.

II

Tel est en quelques mots notre programme : nous voulons être unifiés et indépendants. Il ne s'agit pas d'un programme improvisé. Nous avons été indépendants dans le passé et la couronne de Saint-Venceslas n'a pas encore perdu son individualité étatique. Les Habsbourg qui ont été appelés au trône de Charles IV par une libre élection continuent toujours à s'appeler rois de Bohême. François-Joseph lui-même a reconnu à plusieurs reprises que son pouvoir dans les Pays tchèques se basait exclusivement sur l'ancien droit

d'état tchèque qui n'a pas perdu sa valeur juridique et internationale.

Cependant, nous nous rendons bien compte nous-mêmes que nos chances de victoire seraient bien faibles si nous ne pouvions invoquer en faveur de notre programme que les arguments historiques et juridiques. C'est pour cela que nous nous réclamons avant tout du droit naturel, de la justice et des intérêts de l'Europe.

Mais ce n'est pas tout. On peut affirmer que le rétablissement de l'état tchécoslovaque indépendant est aussi une nécessité historique. On peut le considérer comme un aboutissement logique et inéluctable d'une longue évolution.

Aucun peuple conscient de soi-même qui a atteint un certain niveau de développement intellectuel, social et économique, ne peut être privé indéfiniment de l'indépendance politique s'il la désire ardemment, s'il est prêt à tous les sacrifices pour l'obtenir, et si ses adversaires sont impuissants à l'écraser par la force.

C'est surtout ce dernier argument sociologique qui nous inspire le plus de confiance.

Examinons un peu l'état actuel du peuple tchécoslovaque pour juger si cette confiance est justifiée.

Les Tchécoslovaques forment un bloc compact de 9 millions d'hommes occupant un territoire très riche naturellement, qui ne manque de rien de ce qui est nécessaire pour le large et libre développement d'un état indépendant.

Il suffit de consulter les statistiques officielles austro-hongroises pour se rendre compte que les Pays Tchèques sont le principal grenier, le principal fournisseur de produits industriels et aussi le principal contribuable de la monarchie des Habsbourg.

La Bohême, la Moravie et la Silésie représentent 26 p. 100 de l'étendue de toute l'Autriche, mais elles apportent à la monarchie 46 p. 100 de toute sa production agricole, 93 p. 100 de sa production de sucre, 46 p. 100 de sa production de bière, 60 p. 100 de sa production de fer, 86 p. 100 de celle de son charbon. La proportion reste la même dans presque toutes les autres branches de la production.

Les Pays Tchèques versent annuellement dans la caisse de l'état environ 518 000 000 couronnes, ce qui représente un budget supé-

rieur à celui de la Bavière, de la Belgique, de la Bulgarie et de nombreux autres états indépendants.

A cette prospérité économique correspond nécessairement un haut degré du développement social. La proportion de la population qui vit de l'industrie est plus élevée chez les Tchèques que chez les Allemands d'Autriche.

Dans les villes s'est formé peu à peu une bourgeoisie industrielle de plus en plus riche, qui a réussi à se créer tous les rouages nécessaires au fonctionnement d'un organisme moderne de l'économie politique. Les capitaux des banques tchèques se sont élevés dans les dernières vingt années de 48 à 336 millions de couronnes. Les chambres de commerce tchèques ont joué, déjà avant la guerre, un rôle très considérable dans la monarchie, et la concurrence des produits et des capitaux tchèques sur les marchés internationaux est depuis longtemps devenue gênante pour l'industrie allemande.

Aussi, le niveau intellectuel du peuple tchèque est très élevé, même plus élevé que celui des Allemands autrichiens, dont plus de 3 p. 100 ne savent ni lire ni écrire, tandis que la proportion des illettrés chez les Tchèques ne monte qu'à 2,3 p. 100.

Il faut remarquer que tout cela a été atteint malgré les obstacles les plus divers opposés au libre développement des Tchécoslovaques par les gouvernements de Vienne et de Budapest. Un étranger serait par exemple très étonné de voir qu'un pays riche et développé comme la Bohême se débattait depuis de longues années dans une grave crise financière qui ne lui permettait pas de pourvoir aux besoins les plus élémentaires des hôpitaux, des œuvres d'assistance publique et des écoles dont l'entretien avait été laissé par la fameuse constitution de 1867 à la charge des provinces. C'est que les ressources du pays étaient honteusement exploitées au profit de la ville de Vienne et des provinces allemandes pauvres favorisées par le pouvoir central, qui ne dépense pour les besoins de la Bohême que 15 p. 100 de la somme de plus de 500 millions versés annuellement par ce pays.

Dans presque tous les domaines de la vie sociale et intellectuelle, les Tchèques étaient obligés de se suffire à eux-mêmes par l'initiative privée et par l'entr'aide. Ils ont donné en effet des preuves d'un sens très marqué d'organisation et d'un grand dévouement patriotique. Ce n'est, par exemple, que grâce à un système d'écoles natio-

nales entretenues par une société privée, la Matice Skolska, que des milliers et des milliers d'enfants tchèques échappent à la germanisation et à l'ignorance en apprenant à lire et à écrire par les soins des instituteurs payés par le peuple lui-même.

Je ne citerai qu'un seul exemple, encore très typique, pour notre lutte nationale : il existe à Prague deux puissantes organisations pour secourir les minorités tchèques dans les régions frontières de la Bohême occupées par les immigrés allemands. Depuis un demi-siècle, ce sont elles qui soutiennent la lutte de défense nationale contre le *Drang nach Osten* allemand dans les Pays Tchèques. Si telle ou telle municipalité allemande ordonne aux propriétaires de chasser les locataires qui ont osé se déclarer tchèques lors du recensement officiel, si tel ou tel industriel allemand congédie les ouvriers tchèques qui, en se réclamant de la loi, osent demander une école pour leurs enfants, si telle ou telle commune allemande du nord de la Bohême place l'école de la minorité tchèque dans une étable ou dans une maison qui menace de s'écrouler puisqu'elle se trouve bâtie sur une mine de charbon abandonnée, ces organisations interviennent, achètent ou font construire des maisons pour les familles persécutées, distribuent des secours, organisent des écoles privées et soignent les enfants des ouvriers persécutés.

Les conditions de la défense nationale sont beaucoup plus difficiles chez les Slovaques de Hongrie qui sont soumis à un régime beaucoup plus brutal et barbare. Ce que les Allemands pratiquent actuellement en Belgique, les Magyars le pratiquaient depuis longtemps en Slovaquie. Ils ne reculent devant aucune ignominie pour exterminer au plus vite les Slovaques détestés. Les Magyars les détestent d'autant plus qu'ils les craignent. Ils ont peur de leur unification politique avec les Tchèques qui, sauf le nom et quelques petites nuances de dialecte, ne diffèrent en rien des Slovaques de Hongrie et sont portés, même dans les statistiques officielles, comme faisant avec eux un seul peuple. C'est cette peur de l'irrédentisme tchécoslovaque qui les pousse à des barbaries inouïes. Ils procèdent sans scrupules à la magyarisation dans les écoles par les déportations d'enfants, les massacres, les emprisonnements. Presque 3 millions de Slovaques parmi les 20 millions d'habitants de la Hongrie n'ont que deux députés à la Chambre de Budapest. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, malgré les grandes richesses naturelles de leur pays

les Slovaques n'ont aujourd'hui ni écoles, ni industrie, ni bourgeoisie nationale, et si presque un quart de leur nombre total a émigré dans l'Amérique du Nord.

Mais, malgré toutes ces horreurs, les Magyars n'ont pas réussi à anéantir ce peuple qui, au XVIIIe siècle, a donné à la race tchécoslovaque les premiers artisans de sa miraculeuse renaissance, et qui travaille aujourd'hui la main dans la main avec son frère tchèque pour le rétablissement de sa patrie libre et indépendante.

III

Il me reste encore à relever le dernier et, je crois, le plus puissant argument en faveur de l'indépendance du peuple tchécoslovaque : son attitude aux cours de la guerre actuelle.

Il serait très long de faire le récit de toutes les péripéties profondément tragiques et douloureuses de la lutte inégale que les Tchécoslovaques, quoique enrégimentés par l'ennemi, soutiennent dès le début de cette guerre aux côtés des Alliés [1].

Je pourrais me contenter de citer de nombreux documents officiels signés du gouvernement de Vienne qui racontent avec la plus grande précision les innombrables trahisons des Tchèques au cours de la guerre, à l'armée, à l'arrière du front et à l'étranger. Je pourrais citer des listes interminables de noms de personnes condamnées à mort ou à de longues années de prison pour avoir trahi l'empereur. Je pourrais raconter les révoltes des soldats, étouffées dans le sang, les redditions de régiments entiers, le supplice de toute une série d'hommes politiques, d'écrivains, de femmes, d'ouvriers. Je pourrais citer, — et cela, je crois, serait superflu — le sacrifice volontaire et enthousiaste de nos légions en France et surtout en Russie, où nos soldats, après s'être rendus à leurs frères slaves, n'ont pas hésité un seul instant à prendre de nouveau les armes — mais cette fois contre l'Autriche, contre l'assassin séculaire de leur patrie et de l'humanité.

Nous recevons chaque jour des lettres de simples soldats, prisonniers de guerre tchèques, qui brûlent du désir ardent de jeter

1. Voir la brochure de M. Edvard Beneš, *Détruisez l'Autriche-Hongrie* (Paris, Delagrave). De nombreux documents furent publiés dans la revue bimensuelle *La Nation Tchèque* (Paris, 18, rue Bonaparte).

enfin l'uniforme autrichien, ce signe honteux d'opprobre et d'esclavage, et de combattre pour leur patrie, pour la France et pour l'Europe libérée.

Mais ce n'est pas tout. Tout cela n'exprime pas encore la profondeur de la haine que le peuple tchécoslovaque ressent aujourd'hui pour ses tyrans et la force de l'amour qui l'attache à son pays natal et à la cause de la liberté dont il attend le triomphe dans la victoire des Alliés. Il faudrait être là, dans cette Bohême, dans cette Slovaquie, prisonnières de leurs bourreaux, connaître ce peuple, voir comme il est décidé à tenir jusqu'au bout, comme il résiste, comme il souffre et comme il hait.

L'Autriche reconnaît à présent elle-même que les Tchécoslovaques ont en effet réussi à désorganiser l'armée impériale. On ressent déjà à Vienne le coup terrible qu'ils ont porté à la monarchie. La meilleure preuve en est que l'Autriche s'applique dès aujourd'hui à les punir par la suppression complète de leur maigre autonomie, et à les englober dans un état complètement soumis à l'hégémonie allemande, comme les journaux de Vienne l'annoncent.

Mais les Tchèques ne perdent pas confiance. Jamais, même dans les moments les plus difficiles pour les Alliés, les partis politiques tchèques n'ont rompu le silence pour approuver la guerre et pour proclamer leur fidélité à la monarchie dualiste. C'est à cause des Tchèques que le Reichsrath n'a pu être convoqué, car ils n'auraient pas manqué de protester contre la guerre et de proclamer de nouveau leur ancien programme de l'indépendance. Le gouvernement aime mieux qu'ils se taisent; s'il a besoin de temps en temps d'une preuve de leur fidélité, il fait écrire dans ses bureaux des articles pleins d'injures contre l'Entente, il les fait insérer dans la presse tchèque sous menaces de la force armée et il les répand ensuite dans la presse étrangère.

Cependant ces procédés ne trompent plus personne. Tout le monde sait d'ailleurs que les véritables chefs de la nation, même s'ils le voulaient, ne pourraient pas rompre le silence en Bohême. Ils sont, soit en prison et condamnés à mort, soit en exil.

C'est en effet à l'étranger, dans les pays de l'Entente, que se manifeste réellement à l'heure actuelle la vraie volonté du peuple tchécoslovaque. Quelques hommes politiques tchèques et slovaques, ayant à leur tête le professeur Masaryk, ont organisé un Conseil

National des Pays tchèques représenté dans les capitales de l'Entente pour diriger l'action politique en faveur de la reconstitution de l'État tchécoslovaque. Environ deux millions d'émigrés tchèques et slovaques aux États-Unis et dans les États européens soutiennent cette action et reconnaissent désormais ces chefs comme l'unique autorité qui possède le droit de parler à l'Europe au nom de leur patrie subjuguée.

Ce Conseil National s'est adressé dès le mois de novembre 1915 aux peuples de l'Entente par un manifeste qui formulait le programme du peuple tchécoslovaque, proclamait ses sympathies à la cause des Alliés et affirmait, à un des moments les plus critiques de la guerre actuelle, la confiance inébranlable qu'il gardait en le triomphe final de la justice et de la liberté.

Aujourd'hui, après la proclamation de la Grande Charte de l'humanité nouvelle, comme on a appelé la note des Alliés du 10 janvier, ce n'est plus avec confiance, c'est déjà avec certitude que nous attendons la victoire.

Nous espérons fermement que les exilés tchèques et slovaques de 1917 et 1918 n'éprouveront plus cette tristesse mortelle qui s'était emparée, après la signature de la paix de Westphalie, du célèbre Évêque de l'Unité des Frères Tchèques, le grand pédagogue Comenius, quand il voyait dans son exil que les adversaires de la maison de Habsbourg ont terminé la Guerre de Trente ans sans délivrer la Bohême des griffes de son bourreau germanique.

Nous pouvons dire aujourd'hui avec notre poète national : « Nous ne périrons pas! Nous ne sommes plus abandonnés! Nous marchons de nouveau en avant, et cette fois-ci le monde entier marche avec nous! »

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

RÉSUMÉ DU COURS D'ANTHROPOLOGIE ANATOMIQUE (1911-1912)

La Morphologie du cerveau chez les Singes et chez l'Homme

Par R. ANTHONY, professeur.

(*Suite*[1].)

LEÇON XIV

LE NEOPALLIUM (*Suite*).
LE NEOPALLIUM CHEZ LES PRIMATES (*Suite*).

III. — *L'histoire de la description des plissements néopalléaux.*

α. Incompréhension ancienne des plissements néopalléaux. — Les premières indications données (Sylvius, Vicq d'Azyr, Rolando).

β. Les résultats des recherches de Leuret, Gratiolet, Ecker, Broca.

Le plan de description de Broca (plan de description actuellement classique) et les services qu'il a rendus. Son défaut capital et essentiel : s'il permet les comparaisons entre Primates au point de vue de la morphologie néopalléale, il ne permet en aucune manière les comparaisons entre Primates et non-Primates. La nécessité de l'adoption d'un autre plan ne présentant pas les mêmes inconvénients et rendant compte de l'évolution morphologique du neopallium dans la série des Mammifères.

γ. Les tentatives pour l'établissement d'un plan de description rationnel du neopallium des Mammifères s'appliquant tout aussi bien aux Primates qu'aux non-Primates (Sir William Turner, Marchand, G. Elliot Smith, R. Anthony et A. S. de Santa Maria, Ariens Kappers).

Principaux ouvrages à consulter.

P. Broca, Nomenclature cérébrale. Dénomination des divisions et subdivisions des hémisphères et des anfractuosités de leur surface. *Revue d'Anthrop.*, 1878.

Sir William Turner, The convolution of the Brain, a study in comparative Anatomy. *Verhandl. d. X. Intern. med. Congr.*, Berlin, 1891.

1. Voir *Revue* de mars et avril 1917.

Marchand, Die Morphologie des Stirnlappens und der Insel der Anthropomorphen. *Arb. a. d. Pathol. Institut in Marburg*, Bd. II. Iéna, 1893.
Et surtout :
G. Elliot Smith, On the morphology of the Brain in the Mammalia, with special reference to that of the Lemur recent and extinct. *Trans. of the Linnean Soc. of London*, 2e series. Vol. VIII. Zoologie, 1900-1903.
G. Elliot-Smith, On the homology of the cerebral sulci. *Journal of Anatomy and Physiology*, vol. XXXVI, 1902.
R. Anthony et A. S. de Santa Maria, Le territoire central du neopallium chez les Primates; I. Considérations sur la signification morphologique générale et l'operculisation de l'insula antérieure chez les Anthropoïdes et chez l'Homme. *Revue anthrop.*, 1912. — II. Le circulaire antérieur de Reil et la suprasylvia chez les Lémuriens, les Singes et l'Homme. *Revue anthrop.*, 1912.
R. Anthony et A. S. de Santa Maria, Le territoire périphérique du neopallium chez les Primates. I. Le système operculaire supérieur du complexe sylvien chez les Lémuriens, les Singes et l'Homme. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop. Paris*, 1912.
R. Anthony et A. S. de Santa Maria, Essai d'un plan morphologique descriptif du cerveau de l'Homme et des Singes. *Revue scientifique*, 1912.
C. U. Ariëns Kappers, La signification des fissures du cerveau en général et leurs rapports avec les localisations cérébrales intrinsèques dans la région insulaire et dans le lobe frontal. *Le Névraxe*. Livre jubilaire dédié à M. van Gehuchten, Louvain, 1913.
C. U. Ariëns Kappers, Cerebral localization and the significance of sulci *XVIIth Intern. Congr. of Médicine*, London, 1913. Anatomy and Embryology.
Voir également :
Holl, Ueber die Insel des Menschen und Anthropoïden gehirnes. *Arch. f. Anat. und Physiol.*, 1902.
Holl, Die Insel des Menschen und Affen gehirnes und ihre Beziehung zum Schläfenlappen. *Sitz. der K. Akademie der Wissensch. in Wien*. Bd. CXVII, 1908.
Holl, Zur vergleichenden Morphologie der Varderen Insel des menschlichen gehirnes. *Sitz. d. K. Akademie d. Wissensch. in Wien*. Bd. CXVII, 1908.
Holl, Die Entwicklung der Bogenwindung an der hinteren Insel des Menschen und Affengehirns. *Sitz. d. K. Akademie d. Wissensch. in Wien*. Bd. CXVIII, 1909.
Ainsi que les travaux de ce même auteur cités à la leçon XII.

LEÇON XV

Le neopallium (*Suite*).

Le neopallium chez les Primates (*Suite*).

IV. — *Les plissements archaïques de première importance chez les Primates.*

1. Suprasylvia. — Ses rapports avec les noyaux gris centraux. Sa coudure, conséquence de la flexion télencéphalique exagérée. Ses parties consécutives.

Pars anterior : Portion postérieure du circulaire supérieur de Reil.
Pars posterior : Portion directe : sillon innominé dans les classiques, en continuation du circulaire supérieur de Reil en arrière.
Portion réfléchie : sillon temporo-pariétal I.

L'évolution de la suprasylvia chez les Primates. A mesure que le cerveau augmentant de volume la flexion télencéphalique s'accentue, la cou-

dure de la suprasylvia s'accentue aussi. Constitution progressive du sillon temporo-frontal I à mesure que la flexion télencéphalique s'accentue (voir fig. 24).

2. Presylvia. — Fronto-orbitaire chez les Singes anthropoïdes (sem-

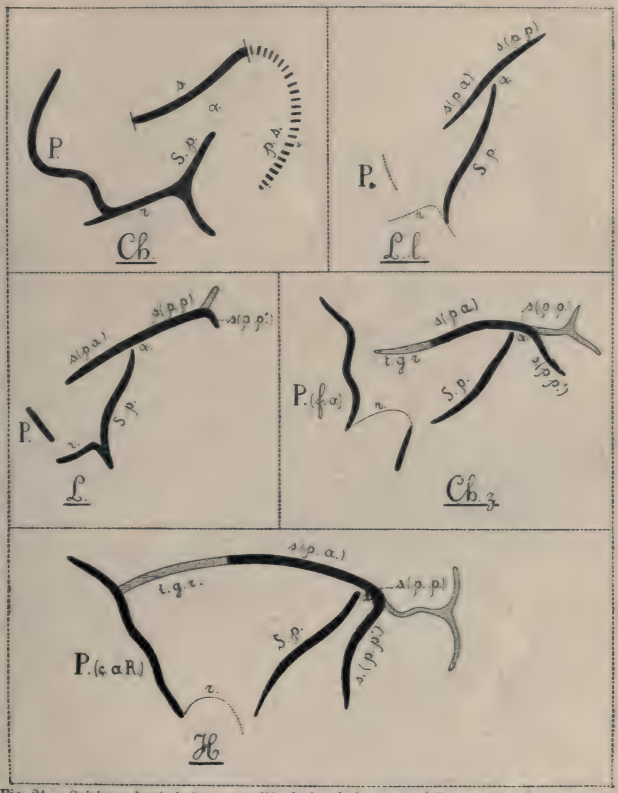

Fig. 24. — Schémas destinés à montrer l'évolution de la suprasylvia. — s. (p. a.) = pars anterior. — s.(p.p.) = pars posterior directe. — s.(p.p'.) = pars posterior réfléchie de la Presylvia. — P. (f. o.) fronto-orbitaire chez les Singes. — P. (c. a. R.) circulaire antérieur de Reil chez l'Homme, du transversus gyri reunientis (t. g. r), du transversus gyri suprasylviani, en arrière de la suprasylvia et de la pseudosylvia (S. p.). — r. rhinale. — p. s. postsylvia représentée seulement en Ch. par un trait interrompu. — α. Pli de passage insulatemporal. — Ch. Chien. — L. l. Lepilemur. — L. Lemur. — Ch. z. Chimpanzé. — H. Homme.

blant confondu avec la branche externe de l'orbitaire chez les autres Singes); circulaire antérieur de Reil chez l'Homme. Ses rapports avec

l'avant-mur (voir fig. 25, à rapprocher de la fig. 13). Discussion de l'opinion de G. Elliot Smith relative à la presylvia des Primates.

3. Calcarine. — Ses rapports avec la zone striée (*limitans anterior areæ*

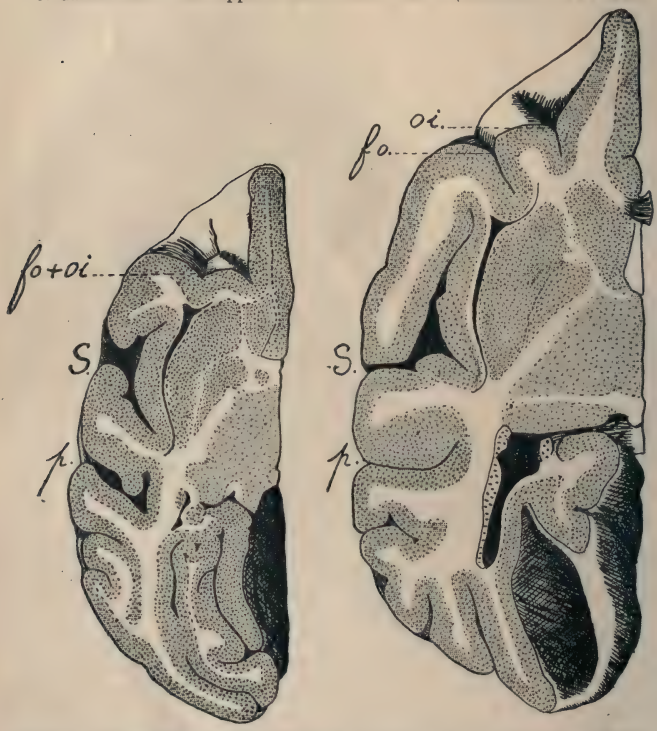

Fig. 25. — Sections horizontales de l'hémisphère droit : 1° d'un Cercopithécidé. — 2° d'un Gibbon, pour montrer les rapports de l'avant-mur avec le fronto-orbitaire, f. o. (presylvia). — o. orbitaire. — S. entrée du complexe sylvien. — p. parallèle. — La substance grise est en grisé.

striatæ). Sa définition précise et exacte par G. Elliot Smith. Sa portion surajoutée chez les Primates : rétrocalcarine, formée par la concrescence des bords de la fosse striée, ses rapports avec la zone striée (*sulcus intrastriatus mesialis* (voir fig. 26 et 27).

L'évolution de la calcarine chez les Primates : son grand développement chez les Lémuriens (voir fig. 26) et chez l'Homme (voir fig. 27). Sa régression et sa disparition presque totale chez les Singes à l'intérieur de

Fig. 26. — Face interne de l'hémisphère droit d'un *Lemur niger*. Pour montrer les rapports de la zone striée (en pointillé) avec la calcarine, c., la rétrocalcarine, r. c., la paracalcarine, p. c. — C. M. calloso marginal. — r. rostral. — Imitée de Brodmann.

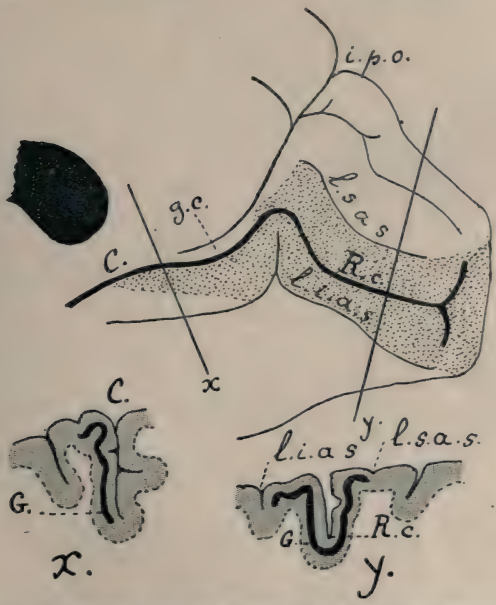

Fig. 27. — Les rapports de la zone striée (en pointillé) avec les sillons de la face interne de l'hémisphère chez l'Homme. — C. calcarine. — R. C. rétrocalcarine. — l. s. a. s. limitans superior areæ striatæ. — l. i. a. s. limitans inferior areæ striatæ. — g. c. gyrus cunei. — i. p. o. incisure pariéto-occipitale. — x. courbe suivant x. — y. centre suivant y. G. — Strie de Germari; la teinte grise indique la coupe de la substance grise. — D'après G. Elliot Smith.

la fosse striée (rétrocalcarine, voir fig. 28). Sa plus grande netteté chez les fœtus que chez les Singes adultes (voir fig. 29, comparez avec la fig. 28).

4. Olfactif.

Comme chez les non-Primates, les sillons qui viennent d'être énumérés sont, chez les Primates, à la fois ceux qui se développent les premiers au cours de l'ontogénie (voir fig. 30) et ceux dont on constate seulement

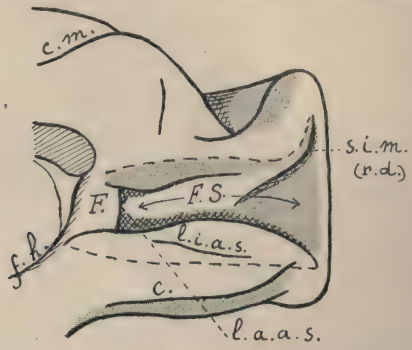

Fig. 28. — Région postérieure de la face interne de l'hémisphère droit d'un cerveau de *Cercopithecus æthiops*. — La fosse striée, F. s. (rétrocalcarine) est ouverte pour montrer la position de la calcarine (l. a. a. s. limitans anterior areæ striatæ) à l'intérieur de cette fosse. — f. h. fissura hippocampi. — F. gyrus fornicatus. — l. i. m. (r. d.) sulcus intrastriatus mesialis, ramus dorsalis (rétrocalcarine, rameau dorsal). — C. m. calloso marginal. — C. collatéral. — D'après G. Elliot Smith.

la présence quand le cerveau est d'une taille compatible avec la gyrencéphalie la moins accusée (voir fig. 31).

V. — *Les plissements archaïques de seconde importance.*

1. Postsylvia. — Parallèle ou sillon temporal I (portion antérieure). — Sa séparation de la suprasylvia chez les Primates. Apparence de réunion des deux sillons (parallèle se jetant dans la soi-disant scissure de Sylvius), fréquente chez les Cercopithécidés et les Cébidés (voir fig. 32); discussion au sujet de l'interprétation de cette disposition.

2. Pseudosylvia. — Circulaire postérieur de Reil, ses rapports avec la rhinale postérieure.

3. Ectosylvia. — Discussion de l'assimilation possible du longitudinal de l'insula et du sillon temporo-pariétal II des Primates respectivement avec les branches antérieure et postérieure de l'ectosylvia des non-Primates.

4. Latéral. — Intrapariétal.

5. Coronal. — Rostral chez les Singes. La question du coronal chez

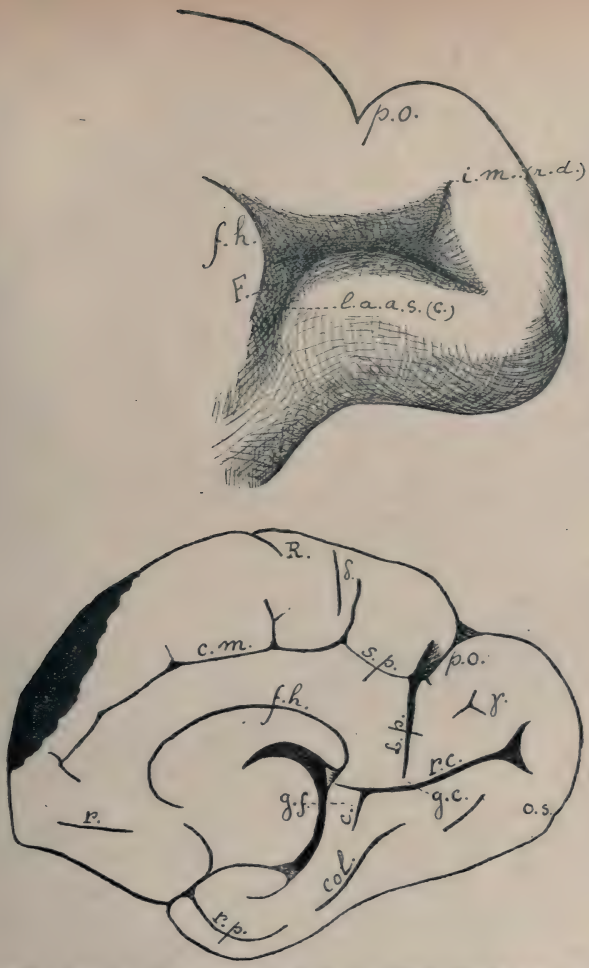

Fig. 29. — En haut, région postérieure de la face interne de l'hémisphère droit d'un cerveau de fœtus, métis de Macacus rhesus ♀ et de Macacus cynomolgus ♂ (Coll. Anat. comp. Mus., n° 1901-420). — En bas, face interne de l'hémisphère droit d'un cerveau de fœtus d'Anthropopithecus Tschego (Coll. Anat. Comp. Mus., n° 1915-74).

Pour montrer le grand développement et l'exposition de la calcarine chez les fœtus de singes.

f. h. fissura hippocampi. — g. f. et F. gyrus fornicatus. — l. a. a. s. (c) et c. calcarine (limitans anterior areæ striatæ). — c. m. (r. d.) et r. c. rétrocalcarine (intrastriatus mesialis) — p. o. incisure pariéto-occipitale — r. p. rhinale postérieure — C. m. calloso marginal. — R. Rolando. — r rostral. — s. p. subparietalis. — L. p. Limitans precunei. — G. C. Gyrus cunei. — o. s. occipital supérieur. — Col. collatéral.

l'Homme. Discussion de l'homologie du frontal inférieur (ou suivant l'opinion d'Hervé, du frontal moyen) de l'Homme avec le rostral des Singes.

6. Intercalaire. — La partie moyenne du calloso marginal, le subparietalis. La partie antérieure du calloso marginal semble devoir correspondre

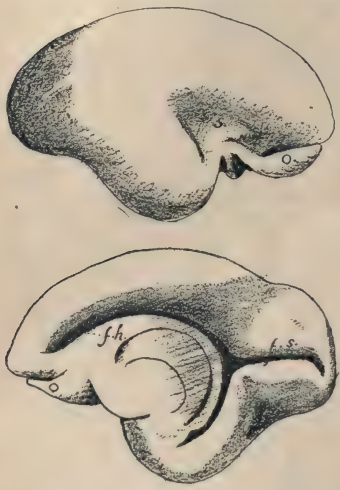

Fig. 30. — Hémisphère droit d'un cerveau de fœtus de *Cebus* sp? (Coll. Anat. comp. Mus., n° 1900-402). En haut : face externe. En bas : face interne. — O. lobe olfactif. — r. rhinale. — S. suprasylvia limitant la face sylvienne. — f. s. fosse striée (rétrocalcarine). × 3.

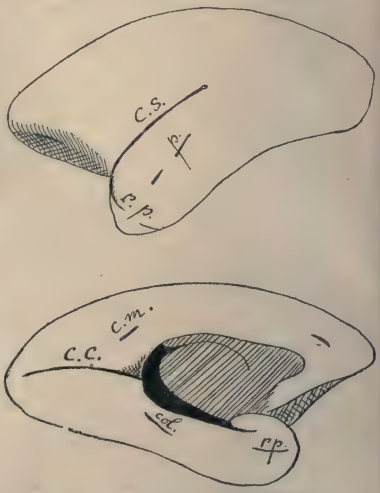

Fig. 31. — Hémisphère gauche d'*Hapale jacchus* adulte (Coll. Anat. comp. Mus., n° 1912-453). En haut : face externe. — En bas : face interne. — C. S. Complexe sylvien. — r. p. rhinale postérieure. — p. parallèle. — C. C. Complexe calcarin (réduit à la rétrocalcarine, c'est-à-dire à la fosse striée fermée). — C. m. calloso marginal. — col. collatéral. × 2.

au génual des non Primates. Le rostral (de la face interne de l'hémisphère) chez les Primates.

7. Diagonal. — Orbitaire. Discussion sur cette assimilation; l'opinion d'Elliot Smith. Les formes de l'orbitaire chez les Primates; sa confusion partielle (branche externe) avec le fronto-orbitaire (presylvia) chez les Singes dits inférieurs (voir fig. 25 et 33).

Principaux ouvrages à consulter.

Les Mémoires de G. Elliot Smith, de R. Anthony et A. S. de Santa Maria, d'Ariens Kappers cités à la leçon XIV.

Voir en outre, à propos de la calcarine en particulier :

G. Elliot Smith, The morphology of the occipital region of the cerebral hemispheres in Man and the Apes. *Anatom. Anz.*, vol. XXIV, 1904.

G. Elliot Smith, The morphology of the Retrocalcarine region of the cortex cerebri. *Proceed. of the Royal Society of London*, vol. LXXIII, 1904.

G. Elliot Smith, Studies in the Morphology of the human brain with special

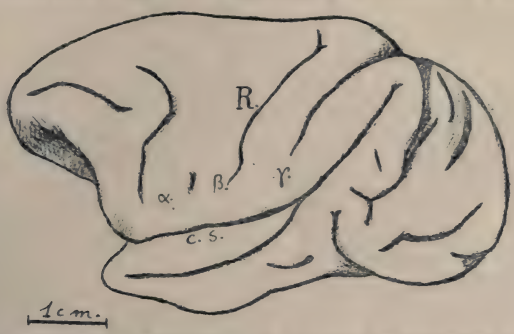

Fig. 32. — Face externe de l'hémisphère gauche d'un *Cebus* sp? ♂ (n° 1913-338. Coll. Anat. comp. Mus.). — c. s., complexe sylvien dans lequel se jette le parallèle; R., sillon de Rolando: α., opercule du gyrus reuniens (pars posterior); β., opercule suprasylvien (portion directe); γ., Opercule holopériphérique. Extrait de : R. Anthony et A. S. de Santa Maria. *Bull. et Mém. Soc. Anthropologie de Paris*, 1912.

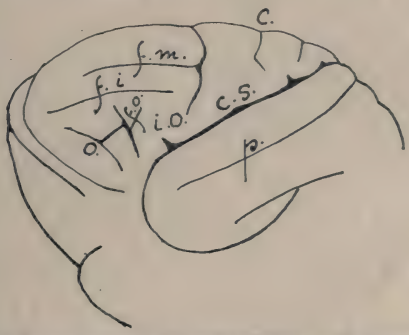

Fig. 33. — Face inférieure externe de la partie antérieure de l'hémisphère gauche d'un *Colobus guereza* (Coll. Anat. comp. Mus., n° 1910-201.) — C. s. complexe sylvien. — p. parallèle. — C. central. — f. i. frontal inférieur. — f. m. frontal moyen. — i. o. incisura opercularis. — o. orbitaire. — f. o. fronto-orbitaire partiellement confondu avec la branche externe de l'orbitaire.

reference to that of the Egyptians. n° 1, The Occipital region. *Records of the Egyptian Government School. of Médecine*, vol. II. Cairo, 1904.

G. Elliot Smith, New studies on the folding of the visual cortex and the significance of the occipital sulci in the human Brain. *Journ. of. Anatomy and Physiology*, vol. XLI, 1907.

(*A suivre.*)

Au Congo Belge

Quelques notes sur la vie des indigènes

Par H. DE LANGHE

Agent territorial de la Colonie.

(*Suite* [1].)

II. — La Pêche.

La pêche est la grande ressource du Bashilele; elle ne laisse pas d'être fructueuse, car le Kasai est fort poissonneux, et le poisson qu'on y trouve est, à de rares exceptions près, excellent à manger.

De bon matin, hommes et femmes, chaque sexe de son côté, s'en vont inventorier leurs nasses. Comme les pirogues sont peu nombreuses, il faut que plusieurs individus s'entendent pour aller en commun. La rivière, que sillonnent en tous sens les légères et gracieuses embarcations, offre alors un spectacle très animé. Mais qu'un steamer arrive, et vous verrez toutes les pirogues fuir comme des oiseaux éperdus vers les rives et s'y réfugier dans les herbes; car le remous de l'eau provoqué par le passage du bateau suffirait pour les faire chavirer.

Le pêcheur emploie deux sortes de nasses : le bilanga et l'ingombe.

Le bilanga est le plus usité; il ressemble fort à nos engins d'Europe; c'est un panier à claires-voies, fait au moyen de lattes de bambou, et de forme conique, dans lequel s'emboîte un second panier de même nature, mais beaucoup plus petit, et dont l'extrémité forme une assez large ouverture pour laisser entrer le poisson. Une fois ce passage traversé, la bête est prisonnière.

L'ingombe est beaucoup plus compliqué; imaginez un panier à couvercle et muni d'une longue baguette de bois solide et flexible qui devra faire office de ressort. Une ficelle rattache le couvercle au bout de cette tige, la cordelette est tendue et maintient l'appareil fermé. Pour amorcer le piège, on plie la baguette en forme d'arc, ce qui permet de rabattre le couvercle; pour conserver l'engin dans cette position, on a recours à une ficelle dérivée de la cordelette et terminée par un bâtonnet qu'on accroche légèrement, à l'intérieur même de la cage, entre deux autres

1. Voir *Revue* de février 1917.

petites baguettes. Une troisième petite ficelle est liée au bâtonnet et c'est au bout de celle-ci qu'on attache l'appât; dès que le poisson touche l'amorce, la ficelle décroche le bâtonnet; le ressort se déclenche et, en tendant l'arc, ferme l'appareil sur sa proie.

Ceci dit, on comprendra mieux que les bilanga soient beaucoup plus employés que les ingombe. D'abord, les premiers sont bien plus faciles à construire, et, ensuite, ils rapportent beaucoup plus puisqu'ils peuvent capturer plusieurs poissons alors que les ingombe ne peuvent jamais en prendre qu'un seul. Mais l'ingombe a cet avantage sur le bilanga de ne capturer que de gros poissons, car seuls ceux-ci sont assez forts pour faire manœuvrer le déclic. Chaque indigène met dans l'eau de dix à trente bilanga et une demi-douzaine d'ingombe. Ce sont les hommes qui confectionnent les engins de pêche.

La pêche n'est pas également productive en toute saison. C'est surtout quand les eaux sont hautes qu'elle rend bien. Les indigènes en profitent alors pour constituer des réserves qu'ils mettent soigneusement de côté dour les époques moins fructueuses. Ils boucanent leurs excédents de poisson et, de cette facon, peuvent le conserver longtemps.

On se livre aussi à la pêche collective. Par des barrages faits au moyen de pieux, entre-croisés de branchages et rendus impénétrables par de la terre tassée, on isole une petite crique de la rivière. Cette crique est mise à sec et il n'y a plus qu'à ramasser le poisson qu'on y trouve. Ce genre de pêche est réservé aux femmes.

Lors de mes pérégrinations dans le Sankuru, j'ai eu l'occasion de voir des pêcheries Bakuba dont il est intéressant, je pense, de faire mention. Des clôtures, en forme d'angle dont la base est tournée vers l'amont du courant, sont établies dans l'eau de façon à faire converger le poisson qui descend la rivière vers un endroit unique (l'extrémité de l'angle) où il se prend dans des filets. A cette place, l'indigène élève au-dessus de l'eau une espèce de petit abri d'où il aura toute facilité pour, de moment en moment, lever son filet et en retirer le poisson. Ce mode de pêche (gala) n'est pas employé par les Bashilele.

On emploie aussi une plante qu'on trouve aux abords des villages et dont le fruit, sorte de gousse plate ressemblant fort à nos petits pois, contient une graine dont on se sert pour la pêche. Avant de l'employer, l'indigène la broie de façon à rendre son effet plus immédiat; il jette cette bouillie dans l'eau, ce qui a pour résultat d'enivrer le poisson qui, alors, vient flotter à la surface et se laisse prendre aisément.

Chaque indigène retient pour lui seul le produit de sa pêche. Dans le cas de pêche collective, la prise est partagée équitablement entre toutes les femmes ayant contribué à l'opération.

L'indigène mange presque toutes les espèces de poisson qu'il prend. Je ne connais guère qu'une exception : c'est le « tula » ou poisson électrique, et encore rencontre-t-on des individus qui le consomment.

On trouve dans les rivières congolaises d'excellentes crevettes, plus grosses que celles que nous avons en Europe, et des crabes dont le noir

se montre friand; mais ceux-ci ont une chair peu savoureuse, fort amère; je ne les trouvais pas mangeables. Il paraît qu'il y a moyen de trouver aussi des moules et des huîtres; mais je ne suis jamais parvenu à m'en faire apporter.

Souvent, l'indigène relève dans ses nasses des « gandu »; ce sont des petits iguanes qui ressemblent fort à des jeunes de crocrodile. Le noir les mange.

Le Kasai contient beaucoup d'hydrosauriens. Aux heures chaudes de la journée, et surtout pendant la saison sèche, sur les bancs de sable ou sur les arbres penchés sur l'eau, vous pouvez les voir, la gueule large ouverte, dormant béatement dans le soleil. Et ce sommeil est profond. Il m'arrivait de leur tirer dessus et de ne les réveiller qu'à mon second coup de fusil. Et Dieu sait pourtant si une détonation d'Albini fait du raffût ! Le crocodile peut atteindre une taille considérable; des bêtes de plus de cinq mètres ne sont pas rares. Ils sont difficiles à tuer car leur dos et la tête se protègent d'une épaisse carapace qui peut faire ricocher même la balle. Il faut les viser à l'œil ou au défaut de l'épaule. Dès que le croco sent le danger, il se laisse tomber dans l'eau et on ne le voit plus reparaître. Sur terre il ne se meut pas si difficilement qu'on le croit d'habitude : j'en ai vu qui couraient avec une assez belle vitesse. En général, il est craintif et le bruit l'apeure; on peut l'éloigner en poussant des cris, en tirant un coup de feu. Mais quand il est dans l'eau, où sa souplesse est grande, il a beaucoup de hardiesse et ne craint pas de s'attaquer à l'homme. Souvent, des baigneurs isolés se sont fait croquer par ces effroyables mâchoires.

L'imagination des noirs, qui est fertile en extravagances, semble avoir été particulièrement impressionnée par les hideux reptiles; elle attribue au croco un pouvoir surnaturel, comme celui de construire, sous l'eau, dans les endroits les plus profonds de la rivière, des cases spacieuses qui lui servent d'habitation. Ils soutiennent que, quand l'animal saisit un homme, il ne le tue pas de suite, mais l'entraîne vers son logis; parfois même, il commet cette facétie de relâcher son prisonnier après plusieurs jours de captivité sous l'eau et de le déposer, sain et sauf, sur la terre ferme. Ces crocodiles sont vraiment de bonnes bêtes !

III. — L'Agriculture.

Je ne sais guère d'indigènes qui ne fassent de l'agriculture la principale source de leur subsistance. Il existe pourtant une race de nains, appelés Batwa, qui vivent en nomades dans la forêt et dont la chasse est l'occupation exclusive. Ces naturels sont très farouches; ils n'ont de relations avec les autres tribus que pour faire l'échange de leur viande fumée contre des fruits du sol, avant tout le manioc et le maïs. Ces Batwa ont la réputation d'être sanguinaires et féroces; ils inspirent aux autres indigènes une crainte considérable.

Les Bashilele sont d'habiles agriculteurs, mais leurs plantations ne

sont jamais fort étendues; ils ne cultivent que pour leurs besoins particuliers et trafiquent peu des produits de leurs récoltes. Ils ne voient que leurs intérêts immédiats et n'ont garde de se donner plus de peine que le juste nécessaire; c'est ainsi qu'en bornant leurs ambitions au pain quotidien, sans songer à se ménager des réserves pour les cas imprévus, ils se préparent, parfois, des jours de véritable disette. Trop souvent, leur mépris du superflu les fait manquer du nécessaire. Jamais je n'ai entendu pousser autant de cris de « n'djala » (faim) que dans ces villages qu'on croirait prospérer et qu'un défaut de sagesse rend parfois misérables au suprême degré. Pendant mes séjours chez eux, j'ai toujours eu beaucoup de peine à nourrir mon personnel.

Ils aménagent, pourtant, des sortes de greniers [1] où ils entassent le maïs et d'aucuns veulent y voir une marque de prévoyance. Mais ce n'est pas mon avis : le maïs constitue une culture spéciale, qu'il faut rentrer en une fois, et il est donc naturel qu'on l'engrange.

Ce qui est étonnant de la part de ces indigènes, c'est qu'ils cultivent si peu le manioc; voilà qui serait pourtant une culture idéale pour ces fervents de la paresse ! En effet, le rendement en est formidable, et il se prolonge sur deux ans. Et ce n'est pas qu'ils dédaignent le « tshombe » (manioc); au contraire, ils le préfèrent au maïs. « Mais, disent-ils, nous ne voulons pas travailler pour les cochons, et ce sont eux qui viennent manger tout le manioc que nous mettons en terre. » Ce raisonnement est à prendre pour ce qu'il vaut; car le porc sauvage abonde dans toute la région et ce n'est pas ce qui empêche les Bankutu de faire des plantations très étendues de manioc.

Presque toujours, les cultures tropicales s'établissent en forêt. Les Bashilele ne dérogent pas à cette règle; mais comme, dans la région kasayenne, la terre est fort fertile, ils ont l'habitude d'aménager quelques plantations en plaine, dans les alentours immédiats du village; on y trouvera toutes les variétés des produits qu'ils cultivent et, de préférence, les bananes, les fèves et les calebasses, ainsi que des plantes comme le « pilipili » (poivre rouge), le tabac et le « makay », dont la feuille, à saveur aigrelette, préparée en épinards, rappelle le goût de notre oseille et est fort recherchée de l'indigène. Ces cultures forment propriété individuelle; les installe qui veut, pour ses seuls besoins et ceux de sa famille. La terre ne manquant pas, il n'y a guère de contestations de bornage. Ces plantations font l'objet de soins particuliers; comme elles sont fort réduites pour chaque individu, le propriétaire peut s'en occuper spécialement. Aussi aura-t-il son plaisir à obtenir des fruits remarquables; il engraissera la terre et nourrira les plantes au moyen des cendres de son foyer, parfois même avec des fientes d'éléphant.

1. Entendons-nous : la hutte du Bashilele ne se prête pas du tout à l'installation de « greniers »; mais au-dessus du feu, au milieu de la cabane, on construit une espèce de cage, assez volumineuse, dans laquelle on dépose le maïs; en dessous de ces cages, on établit les claies à boucaner; quand le poisson ou la viande sont à point, on les enferme dans des cabas qu'on met au-dessus du maïs.

Au milieu du village, on rencontre presque toujours un plant de bananes douces; les fruits sont exclusivement réservés aux femmes enceintes, non comme médicament, mais comme simple douceur. Vous trouvez la même chose dans les agglomérations Bankutu, mais ces indigènes attribuent à ces sortes de bananiers — qui sont considérés comme « ekina », c'est-à-dire sacrés — le pouvoir merveilleux de faciliter les accouchements.

Donc, le gros des plantations s'établit en forêt. Comme la culture est collective, on décide, en conseil, dans quel endroit se feront les abattis nécessaires. Ce sera le travail des hommes; armés de leur couteau et de leur hachette, ils s'attaqueront tous ensemble aux fouillis de feuilles et de lianes d'abord, aux gros arbres ensuite. Toute cette besogne est faite avec un entrain remarquable, on chante, on crie, on s'interpelle; des défis s'engagent; ce sera à qui donnera les plus vigoureux coups de hache et mettra le premier son arbre par terre; d'aucuns veulent faire preuve de plus de force que leurs compagnons et s'appliquent à couper le tronc le plus en hauteur possible. Quelle ardeur, quelle fougue, quel courage! Sont-ce là ces fainéants d'hier, dont la nonchalance dépassait les bornes? Ah! quand le Bashilele s'y décide, il travaille avec conviction, et il tient à ce qu'on s'en aperçoive! Il sent si bien qu'il sort de son naturel qu'il a l'air, vraiment, de ne pas en revenir lui-même.

Quand le soleil a fait son œuvre et que cet enchevêtrement de branches et de feuilles est bien sec, on incendie le tas et, dès que le feu a nettoyé la place, la besogne des femmes commence. A elles seules incombe le soin des cultures, mais elles sont aidées dans leur travail par les esclaves mâles de l'agglomération. Une petite houe leur permettra de remuer la terre et de la rassembler en légers monticules au milieu desquels elles déposeront les grains de maïs ou piqueront les boutures de manioc. Souvent, manioc et maïs se plantent pêle-mêle, car le maïs, culture hâtive, sera récolté avant qu'il n'ait pu, par sa présence, incommoder les jeunes arbustes de manioc, dont le développement est assez lent.

L'indigène ne mettra jamais, dans le même terrain, deux plantations de suite. A chaque fois il variera les emplacements et ne reviendra au même endroit qu'après avoir laissé reposer la terre pendant plusieurs années.

A côté du maïs et du manioc, qui sont les cultures principales, on cultive assez bien la grande banane et un peu la patate douce, la grande arachide et l'igname. Le millet est inconnu. En forêt, on trouve quelques plants de canne à sucre.

On fait aussi une culture assidue du calebassier. La nature a vraiment comblé les habitants des tropiques : elle a songé à leur fournir même des bouteilles. Des calebasses pouvant contenir dix litres de liquide ne sont pas rares. Pour que le produit du calebassier puisse recevoir l'usage auquel il est destiné, il faut qu'il subisse d'abord certaines manipulations. Quand le fruit a atteint la taille voulue (et celle-ci variera suivant l'emploi

que le propriétaire voudra en faire), on l'enterre dans le marais où on le laisse séjourner pendant un certain temps. Ensuite, on le fait sécher au soleil et, ceci fait, il n'y a plus qu'à pratiquer au col une ouverture par laquelle, au moyen d'une petite baguette, il sera facile de vider le fruit des graines qu'il contient (celles-ci sont nombreuses; elles ont un goût agréable et le noir les mange avec plaisir). On obtient ainsi un récipient léger et assez solide où les liquides se tiennent frais.

Mais, outre les objets de consommation qu'il se procure par son industrie, l'indigène trouve encore dans la forêt une bonne pourvoyeuse d'objets de grande utilité, parmi lesquels ceux fournis par le palmier élaïs et le raphia vinifera tiennent la place d'honneur.

C'est l'élaïs qui produit les noix au moyen desquelles on fait l'huile de palme qui sert à la cuisson de presque tous les aliments. Le Bashilele a une façon fort primitive de fabriquer son huile : le régime coupé, on le laisse reposer jusqu'au moment où les fruits commencent à pourrir; les noix sont alors mises sous le pilon et la partie charnue qui s'en détache est placée dans des espèces de nattes faites au moyen de lianes qui, tordues avec violence, extraient du fruit l'huile qu'il contient. Ce liquide est recueilli dans des vases et, après une cuisson de quelques minutes, versé dans les calebasses. Il est, alors, propre à la consommation.

Les noyaux du fruits sont jetés; on peut pourtant en extraire une excellente huile, mais elle est difficile à faire et exige un travail pénible; aussi les Bashilele préfèrent-ils s'en passer [1].

L'élaïs pourrait fournir également du très bon vin de palme; mais comme l'arbre meurt après la saignée, l'indigène, qui a d'autres moyens de se procurer sa boisson, préfère réserver l'élaïs à la seule production de l'huile.

1. Les femmes de travailleurs et de soldats, des « civilisées », donc, mettaient bien plus de soin à la fabrication de leur huile de palme : le régime coupé, on le laissait reposer pendant trois ou quatre jours de façon à pouvoir, ce délai passé, facilement en détacher les fruits. Ceux-ci étaient cuits, alors, pendant quelques heures dans un peu d'eau et, ensuite, passés au pilon pour en arracher la partie charnue. La bouillie ainsi obtenue était placée dans de grands baquets (soit des caisses ou, le plus souvent, une pirogue) et mélangée d'eau; les fibres, après avoir été remuées, étaient fortement pressées à la main puis jetées; quand le baquet ne contenait plus que du liquide, on battait vivement celui-ci avec une petite baguette dont une extrémité avait, au préalable, été fendillée et aplatie de manière à se ramifier en quatre branches. Par ce battage, l'huile que contenait l'eau venait flotter à la surface; on n'avait plus qu'à la décanter, la faire bouillir pendant quelques instants pour la débarrasser de ses impuretés, et à l'embouteiller.

Avec les noyaux, les femmes du poste fabriquaient une huile qu'elles réservaient exclusivement à leur toilette : pour s'en frotter les cheveux. Les noyaux étaient écrasés entre deux pierres, puis trempés dans l'eau pendant deux ou trois jours; au bout de ce temps, on passait au pilon — c'était la partie pénible du travail — et la bouillie était ensuite mélangée d'eau et longuement remuée à la main, de manière à ce que les matières grasses vinssent surnager; celles-ci, après avoir été décantées, étaient exposées à feu vif pendant quelques minutes pour être purifiées, et l'opération était terminée.

Les Bashilele font du vin de palme une consommation énorme et ils ont un talent tout spécial pour le préparer; ils n'y trempent pas, comme les Bankutu, des baguettes de « botendo » qui donnent au liquide ce goût amer et nauséabond qui le rend presque imbuvable. Les hommes l'aiment un peu fermenté, mais les femmes et les enfants le préfèrent lorsqu'il est tout frais et encore sucré.

On prend le vin de deux sortes de palmiers : celui du « mapeke » (raphia vinifera), et celui du « mayanda », sorte de palmier d'eau dont la feuille, « cécé », sert à couvrir les toits. Voici comment on procède :

Au moyen d'un couteau nommé « palu », dont la forme rappelle celle d'un ciseau de menuisier, on fait au tronc de l'arbre, près de la naissance des feuilles, un trou auquel on adapte le goulot d'une calebasse; pour garder au vin sa fraîcheur, on recouvre le récipient de verdure afin de l'abriter contre les rayons du soleil. Matin et soir, on n'a plus qu'à recueillir le contenu du vase, sève blanchâtre qui y aura lentement coulé. Je ne sais pas la quantité exacte du liquide obtenu ainsi, mais elle doit être considérable.

Incisé aujourd'hui, le « mapeke » donnera du vin le quatrième jour seulement; pendant deux jours, le vin ne vaut rien; à partir du 6e, il devient bon. Un arbre produit pendant vingt jours, puis il meurt.

Le « mayanda » donne du vin pendant trente jours; les deux premiers jours qui suivent l'incision, il ne produit rien; les 3e 4e, 5e et 6e, il sécrète un liquide imbuvable; le rendement ne devient utile qu'après.

Le raphia est un arbre absolument extraordinaire qui constitue un vrai trésor pour l'indigène : outre le vin de palme, il lui fournit quantité d'objets de grande utilité; ainsi, au moyen des feuilles on couvre le toit des habitations (c'est le « malela »; enfilées les unes après les autres au moyen de lianes, les feuilles forment des sortes de grandes « tuiles » qui ont plusieurs brasses de longueur); une fibre fine, qui se prend à la partie inférieure de la feuille quand elle est encore jeune, sert au tissage de pagnes et à la fabrication des cordes; les branches — sortes d'épais bambous très solides — s'emploient également pour la construction des huttes. — Ce n'est pas tout : une fibre, ressemblant au fil de poix de nos cordonniers, et fort résistante, est prise dans l'écorce et remplace la liane pour les travaux délicats. Même mort, le raphia continue à être utile, puisque c'est dans son tronc que se développent les « basololo », grosses larves dont le noir se montre si friand.

L'indigène pourra aussi trouver dans la forêt autant d'ananas qu'il voudra. Sans en raffoler, les Bashilele apprécient ce fruit délicieux. Ils le mangent avec du sel. Car, comme tous les naturels, ils adorent le sel; ils en croquent les grains comme des bonbons. Ils s'en procurent facilement chez le commerçant, mais n'en continuent pas moins de le fabriquer eux-mêmes. Ils font des salines officielles qu'ils obtiennent en jetant, dans de petits étangs de la forêt, la cendre d'une sorte d'herbe nommée « lokoko » qu'ils ont fait sécher et brûler. C'est l'ouvrage, la

plupart du temps, des vieilles femmes d'aller chercher cette eau et d'en extraire le sel. Pour arriver à ce résultat, on verse à petites cuillerées, dans un vase mis sur un feu vif, l'eau qui, en s'évaporant, dépose un sel plein d'impuretés, d'une couleur très sombre, presque noire, mais qui n'en est pas moins fort apprécié et dont la valeur est grande.

Comme piment, ils ne connaissent que le pilipili (poivre rouge); ils le sèchent et le pilent avec du sel. On trouve l'arbuste en grande quantité aux abords de leurs villages; ce poivre est extraordinairement fort : un tout petit grain mis sur la langue vous arrache la bouche. En forêt, le poivre noir abonde et je ne sache pas qu'ils l'utilisent, alors que sa qualité est bien supérieure à celle du pilipili.

IV. — L'Élevage.

L'élevage est peu pratiqué et se borne à celui des chèvres et des poules. Même, les chèvres sont fort rares, car l'indigène appréhende les dégâts qu'elles font au manioc et surtout aux bananiers. La chèvre congolaise donne très peu de lait; le Bashilele ne le boit pas et va jusqu'à en manifester le dégoût très prononcé. L'élevage du petit bétail rend peu; les morts sont fort nombreuses et souvent provoquées par des herbes ou des plantes vénéneuses, ou encore par des piqûres de serpents. L'indigène qui possède une chèvre la laisse vagabonder et ne lui construit pas d'abri pour la nuit; la bête se loge où elle peut, souvent dans une case inoccupée.

Les poules existent en quantité et le Bashilele en fait une consommation assez considérable; mais c'est un mets de luxe qu'il ne se permettra que lorsque ce sera absolument nécessaire. On ne consomme pas les œufs; pourtant, j'en ai vu manger par des vieillards, mais pour cela, il fallait que l'œuf fût pourri. Tous les soirs, le propriétaire rentre ses poules dans son propre logement. Il arrive qu'il accroche à l'extérieur de sa case un petit panier pour la ponte des œufs. Ces poules sont fort petites; la valeur indigène en est de 100 cories, soit de 20 à 25 centimes de notre monnaie.

Variétés

La mentalité allemande.

Il n'y a pas de gouvernement qui soit mieux fait à l'image de son peuple que le gouvernement allemand. Et le peuple, au lieu d'être composé, comme en France par exemple, de races, de tempéraments, de mentalités variés, quelquefois très opposés, est au contraire d'une seule pièce, pareil dans toute son étendue, si bien qu'on peut le considérer tout entier dans quelques individus. Lorsque vous avez observé un paysan, un professeur et un officier, vous pouvez vous faire une idée à peu près exacte de la mentalité allemande, car tous les paysans, tous les professeurs et tous les officiers se ressemblent.

Dans mes nombreux voyages en Allemagne — j'y ai séjourné jusqu'à deux années de suite, avant d'en être expulsé — ce qui m'a toujours étonné, c'est l'insondable crédulité des hommes... et des femmes, c'est la bêtise de ce peuple.

Et maintenant, quand je considère les événements, je suis forcé de constater que le gouvernement est bien l'expression parfaite de son peuple et qu'il se distingue surtout, entre les gouvernements de tous les pays, par sa bêtise. Oui! Il n'y a pas d'autre mot.

Depuis le début de la guerre, les maîtres de l'Empire ont accumulé toutes les erreurs et toutes les fautes par défaut de psychologie et d'entendement. La première de toutes, c'est d'avoir déclaré la guerre. Puis, ils ont une à une soulevé contre eux toutes les forces de résistance. Ils s'étaient d'abord imaginé que l'Angleterre ne se déterminerait jamais à la guerre; que, d'ailleurs, elle s'y montrerait ridiculement impropre — rappelez-vous le mépris qu'affectait le kaiser à l'égard de la misérable petite armée anglaise —; ils se sont trompés pareillement sur les sentiments de l'Italie et se croyaient sûrs de la Roumanie. Maintenant, ils ont réussi à exaspérer les États-Unis.

Rien n'est plus sot et puéril que leur prétention à terroriser l'ennemi. Leur politique et leur tactique s'obstinent en cet espoir de « faire peur ».

Le peuple s'est exalté jusqu'au délire à l'idée de l'effroi qu'allaient éprouver les Anglais en recevant la visite des zeppelins. L'usage de ces joujoux infernaux est un des témoignages les plus curieux de cette mentalité enfantine. Aujourd'hui, on amuse et on dupe les populations avec les sous-marins, qui, à eux seuls, vont réduire à néant les escadres ennemies et empêcher le ravitaillement de la France et de l'Angleterre.

A cette idée que le peuple français et le peuple anglais vont, avant peu, manquer de nourriture, les Allemands ne se sentent pas de joie devant leur écuelle vide, et ils en oublient leur propre faim.

Qu'est-ce qu'on leur racontera, demain? Quoi qu'on invente, c'est avalé d'avance.

Cette extraordinaire crédulité s'accompagne naturellement d'aptitudes serviles. Et cette bêtise tourne vite à la bestialité.

Avec un peu d'audace ou un peu de fermeté, on peut tout obtenir d'un rustre allemand, aussi bien qu'il se fasse tuer que tuer lui-même, sans aucune espèce de souci d'honneur ou de légalité. Il y a dans leur cruauté une sorte de candeur. Ils sont assassins par discipline et par tempérament.

La politique allemande est tout imprégnée de cette puérilité bestiale. Le bluff insoutenable, le mensonge outré, en sont les attributs accoutumés. Et, tout naturellement, la diplomatie allemande est à son image. Les chefs politiques de l'Allemagne et ses diplomates traitent les affaires avec les gouvernements étrangers selon leur tempérament et selon leur habitude, comme ils font chez eux, entre eux, pour la duperie d'une nation de crédules brutes. Et cela produit des effets inattendus; car les étrangers, élevés à une autre école, restent parfaitement insensibles à leurs moulinets, destinés à faire peur, et déjouent sans peine leurs grossières tromperies.

Nulle part encore, la politique de mensonges et de menaces, de bluff et de trahison, n'avait été pratiquée avec plus de brutalité et d'innocence que par l'étonnant Bernstorff aux États-Unis.

Les Américains restent stupéfaits devant tant de perfidie alliée à tant de naïveté. Eh quoi! pendant que l'ambassadeur de l'Empire attestait l'amitié et l'admiration de son maître et de son peuple pour le peuple américain et son grand président, ses agents, recrutés dans le personnel taré des révolutions de l'Amérique centrale, négociaient pour faire attaquer les États-Unis et marchandaient leurs dépouilles! C'est aussi bête que criminel; toute la mentalité allemande éclate dans cette histoire invraisemblable.

Il n'y a pas de conversation loyale possible, pas d'arrangement sérieux avec un tel gouvernement, si complètement à l'image de sa nation et de sa race.

Le cycle d'infamie s'est ouvert au premier jour de la guerre avec les paroles de Bethmann-Hollwegg, qui appartiennent désormais à l'Histoire, traitant de « chiffon de papier » le pacte sacré sur lequel reposait la paix européenne; il se ferme aujourd'hui avec l'histoire de l'ambassadeur essayant de négocier la ruine et la défaite des États-Unis auxquels il prodiguait les protestations d'amitié.

Tous ces événements portent la même marque de sottise et d'infamie.

LOUIS LATAPIE.

(*République française*, 3 avril 1917.)

Les Zoulous en France.

... J'avais devant moi une double ligne d'indigènes du Sud-Africain, dans un de ces nombreux camps qui sont déjà occupés par les corps de travailleurs natifs de l'Afrique du Sud dans la zone de guerre. Il y avait là des Zoulous, magnifiques de force, des Basoutos trapus du Transvaal septentrional, des Poudos aux formidables épaules. Tous sont des volontaires qui ont renoncé au climat et au soleil splendides de leurs pays pour venir, ici, faire leur devoir dans la boue et dans le vent froid.

L'officier qui me les présentait a rendu son nom célèbre au cours de l'histoire sud-africaine. Il fit sortir des rangs trois hommes, l'un, neveu de Cedewango, l'autre fils de Dinibulu, et le troisième, Dwalana.

Je priai l'officier de demander à Dwalana s'il ne désirait pas faire parvenir une lettre ou un message dans son pays. L'interpellé et ses camarades répondirent qu'ils étaient fiers de servir avec la grande armée de l'Empire en France, qu'on les soignait bien, qu'ils étaient heureux et que, malgré une température telle qu'ils n'en avaient jamais rêvée, ils ne souffraient pas des intempéries, grâce à la nourriture, aux vêtements et aux baraquements bien aménagés.

Ces indigènes ont un uniforme de serge bleue, assez analogue à celui des fusiliers marins, avec capotes bleues, chapeaux de feutre avec ornements variés, souliers réglementaires et molletières. Leur ration se compose de une livre et demie de soupe de gruau, une demi-livre de pain, une livre de viande, de café et de sel. Deux fois par semaine ils reçoivent une livre de légumes par tête, du tabac et des cigarettes. Dans chaque section il y a une cantine.

Cet enrôlement des Zoulous a été imaginé par le général Botha, et exécuté avec un tel succès que le War Office a demandé qu'il fût étendu autant que possible. Il en résultera un autre avantage, la possibilité de rendre à l'arrière un grand nombre de travailleurs blancs.

Les Zoulous ont été recrutés suivant la même méthode que les travailleurs des mines sud-africaines. On veille à leur procurer tous les divertissements possibles; ils adorent le chant et donnent des concerts où il est permis de fumer. Un bon quart d'entre eux parlent l'anglais; les autres s'appliquent consciencieusement à l'apprendre.

On les emploie à toutes les besognes militaires. Très disciplinés, ils ont une police et des sentinelles indigènes, mais sans armes.

(*Daily Mail.*)

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

La Race, la Nationalité et la Mentalité[1]

Par J.-L. de LANESSAN

Président de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

I

Un naturaliste n'ayant encore étudié que des animaux et des végétaux, devant qui l'on réunirait un Français, un Anglais, un Allemand, un Suédois, un Russe, un Italien, un Grec, un Espagnol, un Turc, un Arabe, un Chinois, un Centre-Africain, un Australien, un Hottentot, un Peau-Rouge, un Esquimeau, etc., n'hésiterait pas un instant à classer tous ces organismes, ensemble, dans un genre spécial, distinct de tous ceux qu'il connaissait déjà et auquel nous pouvons supposer qu'il donnerait, avec Linné, le nom de *Homo*.

La poursuite de son examen le conduirait à constater, entre les organismes cités plus haut, des différences physiques et intellectuelles assez grandes pour qu'il dût les considérer comme appartenant soit à des espèces, soit à des races distinctes.

Une étude plus minutieuse encore de leurs qualités intellectuelles et morales, et la lecture des productions littéraires ou scientifiques des divers pays d'où on les aurait amenés, le conduirait à constater que ces hommes ne sont pas tous impressionnés de la même manière par les diverses sources de sensation qui les entourent, qu'ils ne réagissent pas tous de la même façon à la suite de ces impressions, que leurs jugements sur des objets identiques ne sont pas semblables, que leur conduite dans des circonstances analogues est très variable, qu'ils diffèrent, en un mot, par la mentalité autant que par le développement intellectuel ou les caractères physiques.

De tout cela, enfin, il déduirait que chaque homme peut se distinguer des autres hommes par sa race, sa nationalité et sa mentalité.

1. Conférence faite à l'École d'anthropologie, le 9 novembre 1916.

Si, alors, il recherche les causes des différences physiques, intellectuelles et morales présentées par les divers types d'hommes soumis à son examen, il constatera sans peine que les caractères physiques sont dus certainement à l'action du milieu cosmique (climat, sol, alimentation, etc.) dans lequel se sont développés et vivent les divers types humains, tandis que les caractères intellectuels et moraux résultent en partie de l'organisation anatomique et du fonctionnement physiologique de chaque individu, en partie du régime politique, social, économique, auquel est soumise la nation à laquelle il appartient, en partie de l'éducation qu'il a reçue dans la famille et la société.

Envisageant d'abord la source des caractères physiques, notre naturaliste s'assurera facilement de l'exactitude de cette formule de notre illustre Buffon, formule applicable à tous les êtres vivants : « Chacun est fils de la terre qu'il habite[1]. » Buffon ajoutait, précisant sa pensée : « Les végétaux qui couvrent cette terre et qui y sont attachés de plus près que l'animal qui les broute, participent aussi plus que lui à la nature du climat; chaque pays, chaque degré de température a ses plantes particulières... Ainsi la terre fait les plantes, la terre et les plantes font les animaux, la terre, les plantes et les animaux font l'homme; car les qualités des végétaux viennent immédiatement de la terre et de l'air; le tempérament et les autres relations des animaux qui paissent l'herbe tiennent de près à celles des plantes dont ils se nourrissent; enfin les qualités physiques de l'homme et des animaux qui vivent sur les autres animaux dépendent, quoique de plus loin, de ces mêmes causes, dont l'influence s'étend jusque sur leur naturel et sur leurs mœurs[2]. »

Insistant, non sans raison, sur la lenteur avec laquelle ces causes agissent, il disait : « Ces changements ne se font que lentement, imperceptiblement; le grand ouvrier de la nature est le temps; comme il marche toujours d'un pas égal, uniforme et réglé, il ne fait rien par sauts, mais par degrés, par nuances, par succession; il fait tout; et ces changements, d'abord imperceptibles, deviennent peu à peu sensibles et se marquent enfin par des résultats auxquels on ne peut se méprendre[3]. »

1. *Histoire du Lièvre.*
2. In *Discours sur les animaux sauvages.*
3. *Ibid.*

On a beaucoup discuté la question de l'unité ou de la multiplicité des espèces humaines. Les uns admettent que diverses espèces d'hommes se sont produites simultanément sur divers points du globe par transformation d'autant d'espèces distinctes d'anthropoïdes; les autres, au contraire, pensent que tous les hommes appartiennent à une seule et même espèce qui, après s'être produite sur un point déterminé du globe, se serait répandue peu à peu sur toute l'étendue de la terre. Cette discussion n'a, pratiquement, qu'un intérêt secondaire, car tous les anthropologistes sont d'accord pour admettre que les divers types humains soumis actuellement à leur examen ont été déterminés, créés, si je puis dire, par les différents milieux cosmiques dans lesquels ils se sont développés.

En s'appuyant sur les divers caractères différentiels que présentent les groupes humains (couleur de la peau, des cheveux, des yeux, forme du crâne, direction des mâchoires, etc.), on a établi soit des espèces, soit des races et des sous-races dont le nombre varie avec les anthropologistes, mais parmi lesquelles on peut admettre comme indiscutables la race noire, la race mongolique et la race blanche avec ses deux sous-races : l'indo-européenne ou aryenne et la sémitique.

A partir du jour où fut lancée par Darwin la théorie, fausse à maints égards, du *Struggle for life*, d'où semblait résulter une telle inégalité des races et une telle supériorité de la force, que les races les plus fortes auraient été autorisées à dominer et même à supprimer les autres, il se produisit une lutte singulière entre certains anthropologistes, dont chacun réclamait la supériorité pour la race à laquelle il croyait appartenir.

Les Allemands se firent particulièrement remarquer dans cette discussion. Comme les Allemands blonds du nord sont dolichocéphales, ils érigèrent en dogme que la dolichocéphalie jointe à la coloration blanche de la peau, à des cheveux blonds et à des yeux bleus, caractérisait le type humain le plus parfait, d'où il résultait que les Allemands constituaient la race supérieure par excellence, « race des seigneurs », et qu'ils étaient appelés à dominer le monde. Certains anthropologistes allèrent même jusqu'à ériger cette race, soi-disant supérieure, en une espèce spéciale, l'*Homo europæus*, qui aurait pris naissance dans la région Baltique.

Or, autant il est faux que la force joue le rôle principal dans la

concurrence vitale, autant il est faux que la dolichocéphalie et la coloration blanche de la peau soient des caractères indicatifs d'une supériorité quelconque.

L'un des anthropologistes qui ont le plus vanté la supériorité de l'*Homo europæus*, M. de Lapouge, avoue que l'absence presque totale de pigmentation présentée par les dolicho-blonds du nord est « un phénomène anormal et pour ainsi dire pathologique ». Il coïncide, en effet, avec une insuffisance habituelle de la fonction thyroïdienne, fonction qui joue un rôle considérable dans l'évolution générale de l'organisme.

M. de Lapouge note que ce caractère n'existe chez aucun anthropoïde vivant dans des conditions cosmiques normales. On ne l'a observé que chez un singe de l'Amazonie, à face vermeille, dont l'existence s'écoule dans des forêts très humides, très chaudes et très obscures, c'est-à-dire assez semblables, à part la chaleur, aux vastes forêts où vécurent pendant de longs siècles les dolicho-blonds du nord.

Chez ces derniers, à notre époque même, M. de Lapouge signale un lymphatisme général et excessif qui « entraîne, dit-il, une prédisposition à toutes sortes de maladies ». Il ajoute que chez les dolicho-blonds « la scrofule, la blennorragie sont particulièrement répandues et graves. La myopie, la hernie sont plus fréquentes que chez les autres races. La tuberculose pulmonaire cause une mortalité proportionnelle bien plus forte chez *Europæus* que chez *Alpinus*, (aryens bruns celtiques). Il note encore, chez les dolichocéphales blonds, le danger auquel ils s'exposent en changeant de climat. « Ils sont rares, dit-il, au-dessus de 100 mètres d'altitude, très rares aux altitudes élevées... Le tempérament d'*Europæus* comporte une exacte adaptation à un climat particulier. Sous ce climat, la race est remarquablement vivace et féconde... Il semble, au contraire, que sous des climats différents, sa résistance soit très diminuée, même inférieure à celle des autres races, au milieu desquelles vit l'*Europæus*. Ce phénomène n'est pas propre aux régions chaudes. On l'observe même dans le midi de la France et dans toute l'Europe méridionale. En Algérie, les dolicho-blonds ne parviennent pas à s'acclimater. La mortalité infantile y est excessive parmi eux... Les colonies allemandes de l'Amérique du sud ne résistent pas davantage. »

Je puis ajouter, d'après des observations personnelles, que dans l'Inde anglaise, par exemple, les Anglais évitent le plus qu'ils peuvent d'amener avec eux leur femme et leurs enfants. Les administrateurs de l'Inde qui sont obligés d'y vivre une grande partie de leur existence, déclarent que les enfants deviennent malades très vite et meurent rapidement; aussi, tous ou presque tous ont-ils leur femme en Angleterre. Ils sont convaincus que leur race ne peut pas résister au climat de l'Inde.

En présence de ces faits, il est évidemment impossible de considérer l'absence de pigmentation de la peau, qui caractérise les hommes du Nord, comme un indice de supériorité.

La même observation s'applique à la dolichocéphalie. Si l'on considère qu'elle est à peu près constante chez les anthropoïdes et que tous les crânes préhistoriques la présentent, il semble bien qu'on doive la considérer comme ayant précédé la brachycéphalie et les autres formes du crâne. Et cette idée est confirmée par le fait qu'elle existe exclusivement sous les climats extrêmes du nord et du sud, c'est-à-dire dans les régions les moins favorables au développement des organismes vivants.

La brachycéphalie se rencontrant, au contraire, dans les types humains qui habitent sous les climats les plus doux et sur les territoires les plus riches en matières nutritives, il est permis de supposer qu'elle représente la forme du crâne s'harmonisant le mieux avec celle de tous les autres organes. Il faut ajouter que la plus vaste capacité cranienne a été trouvée non point chez les dolicho-blonds, mais chez les brachycéphales bruns. « La capacité de la cavité cranienne atteint, dit Topinard, les chiffres les plus élevés, 1,523 centimètres cubes, dans le type celtique. »

Les vices organiques dont Lapouge notait si exactement l'existence chez les dolicho-blonds du nord ne l'empêchaient pas de les considérer comme formant une race supérieure à toutes les autres. Il constatait chez eux une taille élevée, un corps massif, une force physique supérieure, du moins en apparence, à celle des hommes de la plupart des autres races, une prédisposition à employer la force en toutes circonstances et à s'étendre aux dépens de leurs voisins moins belliqueux; cela suffisait pour qu'il leur attribuât la supériorité et leur promît la conquête du monde. En cela, du reste, il n'était que l'écho affaibli des savants de la Germanie, de ses dirigeants et de

toutes ses classes sociales. Depuis quarante ans, l'Allemagne entière n'a cessé de rêver la domination du monde.

L'histoire, pourtant, si les Allemands avaient voulu se donner la peine de l'étudier, contredit ces ambitions et ces appétits.

Il est vrai qu'à l'époque préhistorique représentée par l'introduction en Europe de la pierre polie, les dolicho-blonds étaient répandus, depuis un temps plus ou moins éloigné, dans toutes les parties de l'Europe. On trouve leurs restes dans la plupart des sépultures néolithiques avec ceux des types brachycéphales, et ils s'y présentent dans des conditions qui ont permis de supposer qu'ils étaient alors des chefs.

Mais, à partir de la fin de l'âge de la pierre polie, on constate l'introduction en Europe d'un nombre sans cesse croissant d'hommes bruns et brachycéphales, venus de l'Asie par la route du Danube et des Balkans. Leur peau est blanche mais riche en pigment brunâtre; leurs cheveux sont châtain, leurs yeux marron, leur taille est moins grande que celle des dolicho-blonds, mais elle est élégante et leurs membres jouissent d'une grande souplesse. Leur crâne est brachycéphale, mais sa capacité dépasse souvent celle des crânes dolichocéphales les plus vastes. Cette race, à laquelle on a donné le nom de *Celtes* et de *Homo alpinus*, se répand avec une extrême rapidité dans les Balkans, dans les péninsules hellénique, italique et ibérique; dans le sud, le centre et l'ouest de la France jusqu'en Bretagne; dans la Suisse, les Vosges, le Jura, l'Autriche, le centre de l'Allemagne, et une grande partie de la Russie. Par elle, les dolichoblonds sont refoulés vers le nord; il ne reste, dans les parties envahies par les Celtes, que des chefs appartenant à la race nordique.

Ce sont ces chefs qui, sous le nom de Gaulois, conduisent les Celtes dans les expéditions dirigées, avant notre ère, contre la Grèce et l'Italie. Leur grande stature, leur face vermeille, leurs cheveux roussâtres, la blancheur de leur peau, la hardiesse de leur allure, la violence de leurs actes frappèrent l'imagination des populations grecques au point que, dans la littérature hellénique, les dieux, les déesses, les grands personnages légendaires étaient décrits avec des cheveux blonds, et que les artistes coloraient en jaune ou en rouge les têtes de leurs statues. Il est fort probable aussi que, dès cette lointaine époque, les courtisanes et les mignons teignaient leurs

cheveux en blond ou en rouge, comme le firent plus tard les Vénitiennes et le font encore les enfants et les jeunes gens de certaines populations asiatiques; dois-je ajouter comme le font encore, de nos jours et dans nos pays, tant de femmes brunes?

Plus tard, aux approches de notre ère, des hordes entières de dolicho-blonds descendirent de l'extrême nord en Gaule, se dirigeant vers l'Italie; tels les Cimbres et les Teutons battus et massacrés par les généraux romains. Plus tard encore, au début de notre ère, les Goths, les Wisigoths, les Burgondes, les Francs, etc., descendent du nord-est vers la Méditerranée et s'établissent en plus ou moins grand nombre en Gaule, ainsi que dans le nord de l'Italie et de l'Espagne; mais tous semblent fondre dans ces creusets chauffés par le soleil.

Tandis que, par leur rapide disparition, tous ces envahisseurs dolicho-blonds témoignent de leur incapacité à se développer sous le climat méditerranéen, les populations brunes et brachycéphales s'y multiplient, se civilisent, produisent l'admirable floraison de littérature, d'art, de science et de philosophie de la Grèce et créent le puissant empire qui, au nom de Rome, embrasse toute la partie méridionale de l'Europe, l'Asie occidentale et l'Afrique septentrionale.

Lorsque l'empire romain, devenu trop vaste pour qu'il fût possible d'en diriger de Rome les diverses parties, commença de se désagréger, les dolicho-blonds de la Germanie, encore sauvages, s'infiltrèrent de nouveau dans les Balkans, dans les Alpes, dans la Gaule, souvent attirés par l'empire lui-même, formèrent des royaumes francs et créèrent dans les campagnes de nombreuses seigneuries. Comme cette invasion était énergiquement encouragée, provoquée même par l'Église, on aurait pu croire que la race dolicho-blonde non seulement dominerait la race alpine ou celtique, mais même se substituerait à elle. Il n'en fut rien. Les Francs disparurent petit à petit, comme avaient disparu les Cimbres, les Teutons, les Burgondes, les Goths, etc.

Au moyen âge déjà, les dolicho-blonds ne sont plus représentés que dans le nord-est de la France, et la plupart des seigneuries féodales sont passées aux mains de la race brune.

Ainsi que le notait très justement M. Mahoudeau, dans un article publié dernièrement par la *Revue anthropologique*, « malgré les très nombreuses invasions parties des régions situées au nord-est du

Rhin, le type teutonique n'a pu réussir non seulement à dominer en Gaule, mais même à y survivre, à s'y maintenir, encore moins à y prospérer. Il semblerait que la Gaule, pourtant si hospitalière, si favorable à l'évolution des brachycéphales originaires de l'Asie, ait toujours tendu à repousser, à rejeter hors de ses frontières naturelles, le type ethnique du nord de l'Europe. »

M. Mahoudeau signale justement comme cause de ce fait la différence profonde qui existe, au point de vue des conditions cosmiques, entre la Germanie et la France : « Les régions occidentales de l'Europe, baignées par les flots de l'Océan atlantique, attiédies par le courant du Gulf-Stream, ne doivent point constituer un milieu propre à la survivance et au développement de sujets aussi dépigmentés que le sont les représentants les plus purs du type dolichocéphale blond. Différentes statistiques le montrent d'une façon précise. Aux Euro-Nordiques conviennent, au contraire, les contrées froides, au pâle soleil, de la Scandinavie, du Danemark et des régions les plus septentrionales de l'Allemagne. »

Tous les anthropologistes, en somme, constatent l'impossibilité pour les dolicho-blonds du Nord de lutter, sous le climat de la France, avec la race brune, brachycéphale, celtique. Les Nordiques ont pu, à diverses époques, s'imposer par la force aux Celtes, il leur a été impossible de les absorber; c'est le contraire qui s'est produit.

Il y a là une démonstration irréfutable du principe sur lequel j'ai eu déjà l'occasion d'insister, dans cette enceinte, que la force physique ne suffit pas pour légitimer la prétention à la supériorité de race, que les Germains émettent.

Est-il, du reste, si facile que certains anthropologistes le supposent de mesurer soit la force, soit l'intelligence d'un homme? ne sait-on pas que tel individu capable d'un très grand effort de courte durée, ne peut le prolonger sans subir un affaiblissement inhibitif de son activité, tandis qu'un autre, par la prolongation d'un effort moindre, pourra exécuter, dans le même temps, un travail beaucoup plus grand? ne suffit-il pas même de régler les efforts pour en modifier considérablement les résultats? Tous les sociologues qui ont étudié comparativement les ouvriers allemands et les ouvriers français notent, d'une part la force des premiers et l'adresse des seconds, d'autre part le manque absolu d'esprit d'initiative chez les premiers

et son développement chez les seconds, et ils en déduisent, nécessairement, la supériorité de l'ouvrier français sur l'ouvrier allemand.

Quant à l'intelligence, où donc est sa mesure? qui pourrait la fournir? Peut-il exister une mesure commune au paysan, à l'ouvrier, au commerçant, à l'industriel, au marin, au militaire, au mathématicien, au naturaliste, au sculpteur ou au peintre, au poète, etc.? Si l'on veut comparer l'intelligence de deux races, n'est-on pas obligé de demander les éléments de comparaison aux œuvres qu'elles ont produites? Et quel est l'homme de bonne foi, compétent, qui, à la suite de cette comparaison entre les aryens bruns de la Grèce, de l'Italie, de la France, etc., et les dolicho-blonds de la Scandinavie ou de la Germanie, refuserait la prééminence aux premiers?

La grande taille et la force relative des dolicho-blonds sont facilement expliquées par les conditions cosmiques auxquelles les habitants du nord de l'Europe sont soumis. Sous un climat froid et humide, ils ne peuvent entretenir la chaleur nécessaire au fonctionnement de leurs divers organes qu'à la condition de manger beaucoup, surtout lorsqu'ils travaillent. Et plus ils travaillent, plus ils sont obligés de manger. Ils sont ainsi grands buveurs, parce que manger beaucoup oblige à boire beaucoup. Ils demandent à l'alcool un supplément de calorique d'autant plus grand qu'il fait plus froid ou que leur labeur est plus rude; mais comme leur boisson traditionnelle, la bière, est peu alcoolique, ils sont obligés d'en boire d'énormes quantités.

De l'abondance de la nourriture et de la boisson résulte nécessairement l'abondance des excreta, signalée par tous les physiologistes, en particulier la transpiration malodorante des pieds que leurs médecins essaient en vain de combattre.

Les vices du régime alimentaire contribuent, sans nul doute, avec le froid, l'humidité, l'obliquité des rayons solaires et l'arrêt de ces derniers par la brume, à créer le lymphatisme dont toute la race est affectée et qui, lui-même, favorise le développement des scrofules, de la phthisie, etc.

Mais, par contre, l'abondance de la nutrition détermine le développement des systèmes osseux et musculaire, d'où résultent la force matérielle et l'accroissement des dimensions de toutes les parties du corps, en hauteur et en épaisseur.

En un mot, le Germain du nord est grand et fort parce qu'il mange

beaucoup et il mange beaucoup parce que le climat l'y contraint. Ses chevaux et ses chiens sont, pour le même motif, grands et forts; ses lièvres sauvages eux-mêmes sont beaucoup plus grands que ceux des régions méditerranéennes.

Mais, chez l'homme comme chez les animaux, l'augmentation de la masse corporelle est toujours accompagnée d'une diminution plus ou moins prononcée de l'activité des divers organes, en particulier du système nerveux. Parlant de chiens français qui, transportés en Allemagne, donnèrent des descendants plus forts et plus grands que leurs ancêtres, un excellent observateur fait la remarque suivante : « Le moral ne s'est pas moins transformé. La vivacité, la nervosité ont disparu pour faire place à une sorte de lourdeur des facultés et à une indolence très marquée. »

Cette lourdeur et cette indolence existent chez les hommes au même degré que chez les animaux. Elle a été signalée par tous les physiologistes, ethnologistes et sociologues chez les Allemands du Nord et chez les Scandinaves. Elle distingue au plus haut degré les dolicho-blonds des brachycéphales bruns; elle domine la vie publique et privée de tous les peuples du Nord; elle fournit l'explication de leurs qualités en même temps que celle de leurs défauts : assiduité, ténacité, préoccupation des détails, recherche d'organisation, goût de la discipline, d'une part; absence d'initiative individuelle, lenteur de l'esprit, obscurité de l'idée et de la langue, crédulité mystique et servilisme, de l'autre.

La lourdeur de corps et d'esprit des Germains est en contradiction manifeste avec le rôle agressif, violent, brutal, barbare encore aujourd'hui, qu'ils ont joué dans l'histoire. Cette contradiction paraîtrait paradoxale si l'on ne tenait pas compte de la dureté du milieu cosmique dans lequel ils vivent et de l'éducation qui, de tout temps, leur a été donnée par leurs chefs. Tandis que le froid, l'humidité, la brume, la difficulté de la nutrition inspiraient aux populations de la Germanie le désir fort naturel d'émigrer vers des régions dont le climat fût plus doux et le sol plus généreux, leurs chefs et leurs éducateurs leur ont, à toutes les époques, enseigné le dédain de tout ce qui n'était pas la force brutale et inspiré l'appétit de tout ce qui est convoitable. Tant que leurs voisins furent faibles, ils les volèrent, pillèrent et massacrèrent; lorsqu'ils les virent assez puissants pour qu'il fût dangereux de les attaquer, ils se vendirent

à eux et combattirent à leur place, afin de pouvoir encore rapiner et tuer. Quant au sentimentalisme mystique de leurs légendes et de leurs poètes, il n'est pas sans analogie avec le sensualisme de la bête de proie qui, gorgée de viande et de sang, ronronne et s'épanouit dans son rassasiement.

Les écrivains allemands se sont toujours plu à représenter leurs compatriotes comme des gens paisibles, rêveurs plutôt qu'actifs, sentimentaux plus que batailleurs. Les tableaux qu'ils en font répondent à ce que devrait être le lourd habitant des pays brumeux du nord ; ils ne répondent pas aux réalités. Et il en est ainsi parce que deux éléments, distincts de ceux qui tiennent à la race, sont intervenus dans la formation des Germains : la nationalité et la mentalité.

II

L'examen de ces deux éléments fera l'objet de la seconde partie de cet entretien.

La *nationalité*, c'est-à-dire l'organisation politique et sociale des peuples, et la *mentalité*, c'est-à-dire la tournure d'esprit des divers groupements humains, sont très fortement influencés par le milieu cosmique.

Les Sémites offrent un exemple remarquable de ce fait. Les Assyriens et les Israélites, quoique appartenant à la même race, ne se ressemblent guère que par les caractères physiques ; sous tous les autres rapports ils apparaissent aussi différents que l'étaient les milieux cosmiques dans lesquels ils se développèrent.

Les Assyriens, fixés dans la région qu'arrosent le Tigre et l'Euphrate inférieurs, région marécageuse où les plantes herbacées et les animaux pullulent sous une forte chaleur au point de paraître engendrés par l'eau des fleuves et des marécages ou le limon terrestre, les Assyriens sont essentiellement naturistes, c'est-à-dire que toutes leurs pensées sont inspirées par l'observation de la nature. Ils croient à la génération spontanée des êtres vivants et à leur évolution par la transformation. Ils observent les astres et découvrent une grande partie de leurs mouvements, dont ils se servent pour la navigation dans le Golfe persique. Ils sont attachés à l'agriculture, au commerce, à l'industrie. Ils construisent des monuments dont les formes géométriques sont très régulières. Onze

ou douze siècles avant notre ère, ils gravent leurs découvertes, leurs lois, leur histoire sur des plaques d'argile qu'ils font durcir au soleil et conservent dans de vastes bibliothèques. Ils cultivent la science et la philosophie. Leur religion emprunte ses dieux à la nature. Le plus important d'entre eux est représenté par le poisson, c'est-à-dire par l'animal qui forme l'élément principal de leur alimentation. C'est un peuple observateur et très vite devenu savant par l'observation. Il s'enrichit par les multiples travaux auxquels les hommes sont aptes. Il ne ressemble aux Sémites de l'Égypte, avec lesquels il a des rapports incessants, que par son organisation nationale où dominent un monarque absolu et une caste religieuse puissante.

Pendant ce temps, les Israélites errent dans les déserts de l'Asie occidentale et de l'Afrique septentrionale, où l'eau manque, où la terre, surchauffée par le soleil, ne produit que des plantes rares et rabougries, où les animaux sont plus rares encore, où la vie, en un mot, fait presque entièrement défaut, où l'œil n'a rien à observer, où les bras n'ont à peu près rien à faire. Dans ce milieu stérile et désert, l'homme perd, dans le désœuvrement, le besoin d'activité que la nature lui avait donné; il rêvasse, se forge des chimères, vit par l'imagination plus que par la raison, devient, en quelque mesure, étranger à l'humanité en dehors de laquelle son existence s'écoule.

Le marais grouillant de vie a fait l'Assyrien naturiste, le désert vide et mort fait l'Israélite mystique. La divinité de l'Assyrien est un être vivant, visible et tangible, le dieu de l'Israélite est une conception de rêve, une chimère sans substance, sans forme, un être purement imaginatif.

Les nécessités de la vie désertique déterminent aussi, chez les Israélites, une organisation sociale et politique particulière. La tribu errante se trouvant isolée et les femmes étant beaucoup plus nombreuses que les hommes, chacun de ces derniers était porté naturellement à rechercher plusieurs femmes, et la polygamie devint une coutume générale, consacrée par la religion. Comme la polygamie entraîne la multiplicité des enfants et que ceux-ci appartiennent à des mères distinctes, la famille trop étendue, mal cimentée, forme plutôt une sorte de petit clan qu'une famille véritable. Tous ces petits clans sont dominés, d'ailleurs, par la tribu dont le chef ne peut être que très puissant, car il est responsable de la sécurité de tout le corps social. La famille existant à peine, il ne peut pas y

avoir, comme chez les Grecs et les Romains, de religion familiale. La religion appartient exclusivement à la tribu, les femmes n'y participent pas, et elle est placée sous la direction d'une caste sacerdotale dont l'intérêt est de donner aux pratiques cultuelles une grande importance parce qu'elle en vit et en tire son autorité. Les familles de cette caste finissent par constituer une sorte d'aristocratie qui désignera et sacrera le chef politique et militaire de la tribu. Moïse fonde son pouvoir non seulement sur l'habileté dont il fait preuve dans la conduite du peuple d'Israël à travers les solitudes désertiques, mais encore sur les familles lévitiques et sur les relations intimes qu'il prétend avoir avec la divinité.

Lorsque les Israélites furent entrés dans la Palestine, fixés au sol et organisés en nation, le chef de cette dernière ne tarda pas à concentrer entre ses mains la puissance religieuse et les pouvoirs civils, tandis que le Dieu, jusqu'alors idéal et universel des Tribus, devenait un dieu national, personnel, ennemi de tous les autres dieux et des peuples qui les adorent, ennemi même de ceux d'entre les Israélites qui s'aviseraient de ne point pratiquer son culte ou de se montrer tolérants vis-à-vis des adorateurs de quelque autre divinité. Au dehors, les Juifs devront massacrer toutes les populations qui ne connaissent pas Iahvé; au dedans, tout Juif qui ne pratiquera pas son culte dévotement devra être supprimé de la société.

La caste sacerdotale publie alors le Livre Sacré avec lequel sera faite l'éducation de tous les enfants, le Livre où Iahvé lui-même a déposé ses malédictions et ses menaces contre tous ceux, individus ou peuples, qui ne suivront pas docilement ses préceptes.

Il était impossible que les membres d'une nation volontairement soumise à un pouvoir théocratique absolu, recevant une éducation exclusivement religieuse et pratiquant avec dévotion le culte d'un dieu aussi violent qu'intolérant, ne devinssent pas eux-mêmes intolérants et violents, tout en conservant le mysticisme dont la vie désertique avait imprégné leur esprit.

Ces vices apparaissent dans toute la conduite d'Israël à l'égard des peuples qui l'avoisinent : chaque fois qu'il est vainqueur, il massacre, conformément aux ordres d'Iahvé, les adorateurs des autres dieux ou les contraint par la force à pratiquer sa propre religion. Sous le règne de Trajan, il procéda à l'une des tueries les plus abominables dont les fastes de l'humanité aient conservé le souvenir.

C'est par centaines de milliers que les païens furent égorgés, mutilés, écorchés vivants, sciés entre deux planches.

Son histoire intérieure témoigne également que l'intolérance fut le trait essentiel de sa mentalité, en tant que nation. Je dis en tant que nation, parce que cette intolérance disparaissait ou, du moins, devenait silencieuse chez les Juifs qui émigraient de la Palestine pour aller vivre parmi des populations grecques ou latines. A Rome, à Alexandrie, dans les nombreuses villes où se formèrent, avant notre ère, des colonies juives importantes, on ne vit jamais les individus qui les composaient manifester par leurs actes de l'hostilité à l'égard des religions locales. Aussi étaient-ils tolérés partout et même autorisés, grâce à l'indifférence religieuse des Grecs ou des Romains, à pratiquer leur culte et à vivre conformément aux prescriptions de leur loi religieuse.

Un autre trait de la mentalité juive était la haine des pauvres pour les riches. Cette haine était peu légitime, car les riches n'étaient guère riches et la charité figurait parmi les pratiques religieuses les mieux exécutées ; mais les pauvres étaient sans cesse excités par les prophètes contre la richesse, contre le luxe, contre les gains du commerce ou de l'industrie, contre tout ce qui fait la richesse des peuples.

Tandis que la Bible prescrivait l'intolérance religieuse et que les prophètes semaient les haines sociales, le peuple juif perdait son temps en pratiques cultuelles incessantes, ridicules, et en stériles discussions de synagogues, ne parvenait pas à former une véritable nation et passait tour à tour du servage babylonien au protectorat méprisant des Grecs et des Romains. Ignorant de l'industrie, du commerce, des sciences, il n'a laissé qu'un livre, et ce livre est un livre de haine dont l'effet sur l'humanité devait être terrible.

Pendant le même temps, les Grecs d'abord, puis les Latins, deux peuples appartenant à la race aryenne brune, évoluaient dans la région septentrionale de la Méditerranée. Après avoir mené la vie pastorale au cours de leur migration d'Asie en Europe, ils se fixaient au sol, cultivaient des plantes, élevaient des animaux, s'unissaient en familles monogames très étroites, ayant chacune sa religion particulière, et constituaient, par l'union de ces familles, des cités dont chacune représentait une petite nation. Le père, dans chaque famille, étant le prêtre de son foyer ; et le chef de la cité étant le pontife de la

religion de la cité, il n'y avait pas de place, dans ces sociétés, pour une caste sacerdotale et l'intolérance en était absente : chaque citoyen pratiquait son culte particulier sans se préoccuper de celui de ses voisins. Quant au culte de la divinité tutélaire de la cité, il était considéré plutôt comme un lien politique, un organisme d'unité sociale, que comme une religion véritable. Chaque citoyen, d'autre part, se faisant un honneur, souvent profitable, de servir la cité contre ses ennemis, il ne pouvait pas se constituer de caste militaire. Enfin, chaque chef de famille tenant à jouir dans la cité d'un pouvoir analogue à celui qu'il exerçait dans sa famille, le gouvernement ne pouvait qu'être démocratique, du moins en principe, et l'évolution de la cité devait se faire nécessairement dans la direction libérale.

L'absence de caste sacerdotale, la tolérance religieuse et le gouvernement démocratique permirent à la pensée grecque et latine de se développer librement dans toutes les directions, d'où le merveilleux épanouissement de littérature, d'art, de science et de philosophie qui se produisit en Grèce dès le VIIe siècle avant notre ère et joua, plus tard, un si grand rôle dans l'évolution intellectuelle des Romains.

Observateurs attentifs de la nature dont ne les détournait aucune conception métaphysique, les philosophes de la Grèce qui, tous, étaient des savants, puisaient dans la nature seule les éléments de leur morale, de leur sociologie, de leur politique. Ayant observé que l'association et l'entr'aide sont la source de tous les progrès et constituent la condition indispensable du bonheur, ils préconisaient la bienfaisance, l'entente, l'amour entre les individus, les familles, les classes sociales, les nations, et proclamaient que rien de ce qui touche les hommes ne doit être étranger à aucun homme.

Agissant dans une société éminemment naturiste, ils jouissaient d'une telle influence que leur philosophie pénétra jusque dans les plus hauts sommets des pouvoirs publics et finit par fournir à l'empire romain son principe dirigeant, avec les Nerva, les Trajan, les Antonin, les Marc-Aurèle, pendant près d'un siècle.

Malheureusement, tandis que grâce au gouvernement libéral, humain, naturiste, dirai-je volontiers, des empereurs philosophes, les populations aryennes brunes de l'occident évoluaient dans une direction qui, étant conforme à la nature, les aurait conduites rapidement à la conception moderne de la société et de la civilisation,

elles commençaient d'être l'objet d'une double invasion : celle de la mentalité mystique des Hébreux, représentée par le christianisme, et celle de la barbarie non moins mystique des dolicho-blonds du Nord.

Héritier direct de l'hébraïsme d'où il était né, le christianisme apportait dans le monde occidental le mysticisme religieux intolérant de la Bible avec le socialisme révolutionnaire des prophètes. Ses apôtres avaient été des Juifs, ses premiers fidèles avaient été des juifs ou des judaïsants imbus des préceptes de haine de la Bible, puis des misérables, des mécontents, des gens qui, dans leur ignorance et naïveté, croyaient à l'annonce de la fin prochaine du monde actuel et à l'avènement d'un monde nouveau, dans lequel ceux d'en bas seraient en haut et ceux d'en haut seraient en bas.

Pour tous ces pauvres d'esprit, pour tous ces révolutionnaires inconscients, Jésus était la victime des riches et des puissants, il était l'incarnation des indigents et des malheureux, en même temps que celle de Dieu. Ils se groupaient autour de la croix comme autour d'un symbole de révolte, et préparaient le triomphe du christianisme sans se douter que le jour où celui-ci serait devenu tout-puissant, il les inviterait à se résigner docilement à leur misérable sort sur la terre, en attendant une situation glorieuse dans le ciel.

Les prédications révolutionnaires des chrétiens étaient, du reste, fortement corroborées par les vices politiques, administratifs et sociaux de l'empire. Depuis qu'ils avaient renié les principes philosophiques des Antonins, les empereurs, presque tous étrangers à Rome, n'étaient plus que des despotes asiatiques. Leur conversion au christianisme n'avait eu pour résultat que de leur faire perdre la mentalité grecque et latine, sans leur inspirer aucune règle rationnelle de conduite. Ils n'étaient plus que des girouettes tournant au souffle des vents de l'armée ou de l'Église.

Pendant ce temps, les populations dolicho-blondes du Nord s'agitaient. Sauvages, barbares, traditionnellement belliqueuses en raison des luttes incessantes de leurs tribus, rendues profondément mystiques par des légendes aussi sanglantes que brumeuses, elles étaient attirées par la proie, visiblement affaiblie, qui s'étalait de l'autre côté du Rhin, sur les riches territoires ensoleillés que leurs ancêtres avaient toujours convoités. L'empire lui-même, d'ailleurs, les y attirait, ne trouvant plus dans les citoyens romains la force nécessaire à sa défense.

L'église alors intervient. Elle offre aux barbares germains son concours, s'ils acceptent sa religion. Elle sacrera rois leurs chefs, s'ils se font chrétiens. Maîtresse des villes où ses évêques ont remplacé les représentants de l'autorité impériable, elle livrera aux chefs germains les campagnes, elle en fera des seigneurs, s'ils l'aident à convertir par la force les brachycéphales bruns qui s'obstinent dans le paganisme.

L'offre était trop séduisante pour être répétée; au ve siècle l'entente est conclue. Le mysticisme que les dolicho-blonds ont puisé dans leurs forêts brumeuses et celui que le christianisme a hérité des Hébreux du désert, sont unis indissolublement pour une dizaine de siècles. Jusqu'au XIIe siècle, rien ne trouble cette union. Le prêtre est tout-puissant par la foi, tandis que le seigneur est omnipotent par la force.

Cependant, la mentalité gréco-latine persistait à travers les siècles, tandis que l'autorité de l'Église allait en s'affaiblissant et que les dolicho-blonds disparaissaient petit à petit dans toute la partie de la France située au-dessous de la zone nord-est limitrophe de la Belgique et des États rhnéans.

L'Église avait supprimé toutes les écoles créées par les empereurs philosophes; elle avait supprimé ou confisqué tous les ouvrages philosophiques grecs et latins, elle avait mis obstacle à tous les progrès scientifiques, elle était allée jusqu'à chasser les médecins des hôpitaux, mais elle n'avait pu empêcher ni ses moines, ni ses prêtres de lire les livres confiés à leur garde, et c'est par eux tout d'abord qu'elle fut trahie. Vers le XIIe siècle, les rats des bibliothèques commencent à montrer leur museau en dehors des trous où ils avaient été jusqu'alors confinés. Des moines, des évêques qui ont lu Homère, Virgile, Ovide, et surtout les auteurs grivois de la décadence grecque ou latine, commencent à publier des vers, des comédies, des drames, des satires profanes, très profanes même, si profanes que leur lecture jette le désarroi dans une foule de cervelles sacerdotales. Et tandis que le peuple, en son ignorance, continue de croire, l'incrédulité se répand parmi les hommes qui sont chargés de veiller au maintien de la foi. Au XVIe siècle, l'un des plus grands papes de l'Église, Léon X, scandalise Luther, un mystique germain, par son scepticisme religieux et son admiration pour la philosophie naturiste gréco-latine.

Effrayé de ce retour au naturisme, Luther prêche la réforme de l'Église. Il veut la faire revenir à la mentalité hébraïque. Et où trouve-t-il des adeptes? Non point en France ni en Italie, où la renaissance du naturisme antique a fait déjà d'énormes progrès, mais dans la mystique Germanie. L'aryen brun Rabelais écrit ses admirables poèmes naturistes de *Gargantua* et de *Pantagruel* sur les bords fleuris de la Loire ou du Rhône, tandis que Luther, le Germain, traduit, dans les noires forêts de la Thuringe, la Bible mystique des mystiques Hébreux dans la langue des mystiques germains.

Ce n'est point calomnier la Réforme que de l'envisager, au point de vue religieux, comme un retour au mysticisme intolérant des Hébreux et des premiers chrétiens. Il suffit, pour justifier cette appréciation philosophique, de rappeler la conduite de Luther à l'égard des anabaptistes, celle de Calvin à l'égard de Michel Servet, celle d'Henri VIII à l'égard des catholiques d'Angleterre, et les guerres religieuses qui, pendant un demi-siècle, ensanglantèrent la France.

On vit en effet, au XVIe siècle, éclater en pleine lumière les résultats de l'éducation exclusivement religieuse donnée à toutes les nations de l'Europe sous l'influence du christianisme omnipotent.

L'antiquité grecque et latine n'avait pas connu les guerres de religion, parce que, chez les Grecs et les Romains, l'absence de caste sacerdotale, de littérature sacrée et d'enseignement religieux permettait une grande indifférence en matière de religion. Rome acceptait tous les dieux des pays qu'elle conquérait, et permettait à tous les cultes de se livrer à leurs pratiques secrètes ou publiques. Ni les Romains ni les Grecs ne connurent les discussions religieuses où les Juifs perdaient leurs temps et usaient leur activité.

Après le triomphe du christianisme, les détestables habitudes hébraïques se répandirent dans l'empire romain. Toute la vie intellectuelle fut consacrée aux controverses religieuses, tandis que les pouvoirs publics, sous l'excitation des évêques, ouvraient une guerre impitoyable contre les Ariens, contre les Juifs, contre les sceptiques ou les incrédules, contre toute individualité ou collectivité qui ne s'inclinait pas devant les dogmes ou mystères de l'Église et ne pratiquait pas son culte. Puis vinrent les guerres des croisades, celles des Albigeois, celles des protestants et des catholiques.

Chacune des deux religions ne voulant, dans son intolérance,

accepter l'existence de l'autre, Henri VIII faisait brûler les catholiques, tandis que Charles IX faisait massacrer les protestants.

Dans la mystique Allemagne, ce ne fut pas seulement l'intolérance biblique qui triompha sous l'influence de Luther et de ses adeptes, ce fut aussi la doctrine théocratique des livres sacrés des Hébreux.

Tandis que la Renaissance française, s'inspirant de la philosophie grecque, tendait à introduire dans les esprits, en même temps que la tolérance religieuse, les idées libérales et démocratiques de la Grèce, et préparait, par le Concordat de 1535, la séparation du pouvoir civil et du pouvoir religieux, la Réforme allemande conduisait à une fusion des deux pouvoirs et à un absolutisme analogue à celui qui avait caractérisé le régime théocratique du peuple juif. Le souverain allemand est le chef absolu, à la fois, de l'État et de l'Église. De nos jours encore, on a vu Guillaume célébrer lui-même l'office religieux et se complaire en des sermons mystico-belliqueux, tandis que les populations germaines, à l'instar des Hébreux, nationalisaient la divinité, la prenaient à leur service et prétendaient lui faire consacrer leurs ambitions, en même temps que bénir les atrocités commises par leurs armées.

L'évolution sociale de la mystique Germanie n'a pas été moins autocratique que son évolution religieuse et politique. Tandis qu'en France les hommes les plus éminents par leur savoir et leur expérience s'efforçaient de préparer une organisation sociale fondée sur l'accord des individus, des familles et des classes, il se produisait en Allemagne, sous l'influence de la Bible et de la théorie de Darwin faussée par le cerveau germanique, un mouvement de retour vers les haines sociales des prophètes.

Karl Marx en formula l'Évangile. De même que la nation allemande avait la prétention de dominer toutes les autres nations par la force, Karl Marx inspirait à la classe laborieuse l'ambition de dominer et même de détruire les autres classes sociales. Étant le nombre, elle devait être la force; étant la force, elle devait régner. Mais, comme pour conquérir le monde il lui fallait un appui matériel, la classe laborieuse allemande se fit impérialiste. Et l'on vit les socialistes, les internationalistes de la Germanie s'attacher d'autant plus étroitement à l'Empire, se faire d'autant plus les serviteurs de son autocratie, de son ambition et de ses appétits qu'ils comptaient sur le

militarisme impérial pour réaliser leurs propres rêves de domination.

La race, la nationalité et la mentalité des populations germaniques étaient en parfait accord et avaient atteint l'apogée de leur évolution. La race avait été créée forte par le climat; la nationalité s'était constituée en vue de l'emploi de la force; la mentalité résultant des qualités et des vices physiques, de l'organisation nationale et sociale, et de l'éducation, avait pour idéal la force.

Cet ensemble harmonique ayant produit une puissance militaire inconnue jusqu'alors, Guillaume II jugea que le moment était venu de déclarer la guerre à l'Europe, en foulant aux pieds tout ce que l'humanité avait jusqu'alors respecté; et son peuple l'acclama, le proclama « empereur du monde » le soir où, du balcon de son palais, il annonça la guerre, guerre terrible, guerre distincte de toutes celles qui ensanglantèrent le globe dans le passé, non seulement par la sauvage violence avec laquelle les Germains la font, mais aussi parce qu'elle met aux prises les deux grands principes entre lesquels l'humanité fut toujours partagée : le principe de la liberté individuelle mis au cœur de tous les hommes par la nature, avec son corollaire logique, l'indépendance des nationalités, et le principe de l'absolutisme mystique, appuyé sur la force brutale.

Lorsque s'ouvrit cette affreuse guerre, on aurait pu croire que le second de ces principes en sortirait triomphant. Il semblait qu'aucune nation ne pourrait résister aux hordes scientifiquement barbares qui, après avoir préparé la guerre pendant un demi-siècle, envahissaient la Belgique, la Russie, la France, à demi endormies dans la paix, incendiaient les villages et les villes, massacraient les femmes, les enfants, les vieillards, les prêtres, volaient ce qu'elles ne brûlaient pas, brûlaient ce qu'elles ne pouvaient emporter, n'hésitaient devant aucun crime, dans la pensée que ces crimes, leur ayant procuré la victoire, seraient glorifiés par l'histoire.

Les faits ont démenti les craintes des uns, les espoirs des autres. Battues sur la Marne, en septembre 1914, grâce à la géniale initiative de Galliéni, les armées de Guillaume II apprirent que la force matérielle ne suffit pas pour gagner les victoires. Dès le premier coup frappé par la France, leur élan fut brisé, leurs illusions dissipées et leurs deux millions d'hommes n'eurent qu'une pensée : s'enterrer dans les carrières et les tranchées pour éviter de nouveaux coups.

A partir de ce jour, les esprits clairvoyants purent annoncer la défaite des barbares. La France, l'Angleterre, la Russie, que la guerre avait surprises, auraient le temps de former des armées, de forger des canons, de fabriquer des explosifs et des projectiles. La France, renonçant à ses rêves de paix, allait redevenir la grande et forte nation guerrière qu'elle fut toujours; et l'Allemagne apprendrait la profonde différence qui existe entre la « Kultur » et le génie.

Cette différence éclate, aujourd'hui, aux yeux du monde entier. Le génie de la France a fait en un an, pour la guerre, ce que la *kultur* germanique avait mis un demi-siècle à exécuter. Et comme il a galvanisé tous les défenseurs de l'indépendance des peuples, on entend gronder incessamment sur la Somme, autour de Verdun, en Russie, dans les Carpathes, en Roumanie, en Macédoine, jusqu'en Asie Mineure et en Perse, les canons qui faisaient défaut en 1914. Des millions et des millions de soldats ont été formés et instruits depuis deux ans, en Angleterre, en Russie, en France, tandis que des centaines de milliers de femmes fabriquent des projectiles et des explosifs. Les peuples de la paix sont devenus les maîtres de la guerre. La force germanique a fait surgir, par ses violences et sa barbarie, des forces si nombreuses et si puissantes que son écrasement ne fait plus l'objet d'aucun doute pour personne.

Où donc, vous demanderai-je en terminant, est la race supérieure?
Où est la nationalité la plus parfaite?
Où est la mentalité la plus géniale?

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

RÉSUMÉ DU COURS D'ANTHROPOLOGIE ANATOMIQUE (1911-1912)

La Morphologie du cerveau chez les Singes et chez l'Homme

Par R. ANTHONY, professeur.

(*Suite* [1].)

LEÇON XVI

LE NEOPALLIUM (*Suite*).

LE NEOPALLIUM CHEZ LES PRIMATES (*Suite*).

VI. — *Les plissements propres aux Primates, et dont il n'y a pas lieu de chercher l'homologation avec des plissements des non Primates.*

α. Sillons radiaires propres aux Primates; leur rapport avec la forme globuleuse particulière du télencéphale et la flexion télencéphalique exagérée de ces animaux.

1. Brevis anterior de l'insula. — Son importance chez les Singes. Il joue le même rôle que le circulaire antérieur de Reil (presylvia) chez l'Homme, c'est-à-dire celui de sillon limite antérieur de la région operculisée.

2. Central de l'insula. — Son évolution chez les Primates.

3. Longitudinal de l'insula. — Ses rapports bien visibles chez les Primates avec l'incisura olfactoria du rhinencéphale.

4. Sillon temporo-pariétal. — (Assimilation problématique de ces

1. Voir *Revue* de mars, avril et mai 1917.

deux derniers sillons respectivement avec les branches antérieure et postérieure de l'ectosylvia).

5. Précentral inférieur. — Ses connexions variables tantôt avec le coronal ou rostral (vraisemblablement frontal inférieur de l'Homme), tantôt avec le frontal moyen (l'ensemble de ces deux sillons formant ce que l'on appelle l'arcuatus ou sillon hypsiloïde chez les Singes, au-dessous duquel est le rostral).

6. Précentral supérieur.

7. Central ou Rolandique. — Son apparition précoce chez l'Homme, plus tardive chez les Singes.

8. Post-central inférieur. — Ses connexions avec le latéral ou intrapariétal dont il n'est peut-être qu'une partie.

9. Post-central supérieur.

10. Branche ζ de l'intrapariétal (latéral), ou prépariéto-occipital.

11. Occipital transverse. — Terminaison postérieure de l'intrapariétal. Sa position profonde sous l'opercule occipital chez la plupart des Singes. Sa situation superficielle chez l'homme en raison du recul et de l'atrophie de l'opercule occipital.

12. Incisure pariéto-occipitale. — Sa situation superficielle ou profonde; sa position par rapport au bord mésial de l'hémisphère : tantôt à cheval sur ce bord comme chez l'Homme, tantôt rejetée en dedans de ce bord comme chez les Cercopithecidae.

13. Lunatus. — L'extension de sa lèvre postérieure qui se transforme en opercule. Grand développement de l'opercule occipital chez les Cercopithecidae et les Anthropoïdes. Son absence chez certains Singes d'Amérique. Sa réduction, son recul vers la partie postérieure du neopallium, son absence très fréquente chez l'Homme.

14. Limitans precunei. — Son importance chez les Singes et chez l'Homme. Son absence chez les Lémuriens.

15. Paracalcarine. — Sa réduction chez les Cercopithecidae. — (Situation souvent profonde de ces deux sillons : la fosse pariéto-occipitale interne.)

β. Sillons longitudinaux.

1. Frontal supérieur.

2. Frontal moyen. — Conception de l'arcuatus de certains Singes. Branche horizontale probablement représentée par le frontal moyen de l'Homme. Branche verticale représentée par le précentral inférieur. Le fronto-marginalis de Wernicke, dépendance du frontal moyen ou du frontal inférieur. Son établissement chez les Singes anthropoïdes et chez l'Homme en rapport avec l'augmentation du diamètre transversal de la région antérieure du cerveau.

3. Portion postérieure du parallèle.

4. Temporal 2.

5. Occipital inférieur. — Limite inférieure de l'aire striée sur la face externe (*sulcus infrastriatus*).

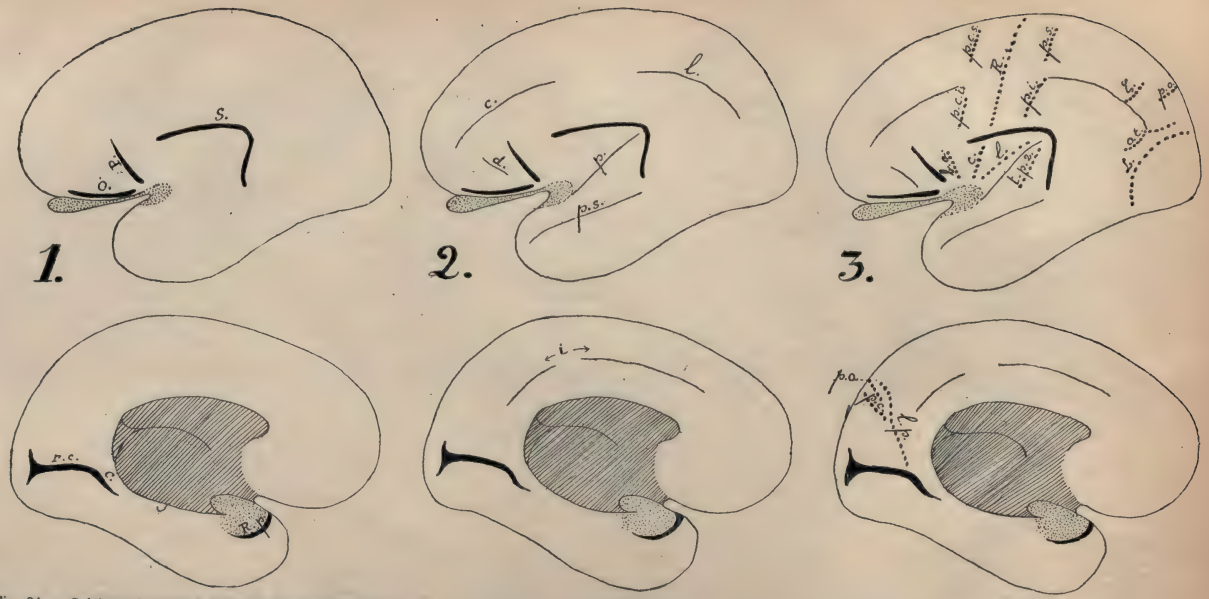

Fig. 34. — Schémas destinés à montrer chez les Primates :
1. Les plissements archaïques de première importance (gros trait plein).
2. Les plissements archaïques de première importance + les plissements archaïques de seconde importance (trait fin).
3. Les plissements archaïques de première importance + les plissements archaïques de seconde importance + les plissements radiaires propres aux Primates (trait pointillé).
En haut : face externe de l'hémisphère. En bas : face interne de l'hémisphère.
En hachure : la région du hile du cerveau. En pointillé : le rhinencéphale.
S. Suprasylvia. — P. Presylvia. — O. Olfactif. — R. p. rhinale postérieure. — C. calcarine. — r. c. rétrocalcarine. — p. pseudosylvia. — p. s. postsylvia. — C. coronal. — l. latéral. — d. diagonal. — i. intercalaire. — b. a. brevis anterior. — C. central de l'insula. — l. longitudinal. — t. p. 2. temporo-pariétal. 2. — p. c. i. précentral inférieur. — p. c. s. précentral supérieur. — p. s. postcentral supérieur. — p. i. postcentral inférieur. — ζ. branche ζ de l'intra-pariétal. — p. o. incisure pariéto-occipitale. — o t. occipital transverse. — L. Lunatus. — l. p. limitans precunei. — p. c. paracalcarine.

6. Occipital supérieur de Gratiolet et Broca (Calcarinus externus d'Elliot Smith. Triradiatus de Landau). — L'opinion de Landau sur le rattachement de ce sillon à la rétrocalcarine. Discussion de cette opinion. Sa situation en pleine aire striée (*sulcus intrastriatus lateralis*).

7. Collatéral.

8. Transversus anterior gyri reunientis, caractéristique de l'Homme.

9. Transversus posterior gyri reunientis. Sa présence chez l'Homme et les Singes; son absence chez les Lémuriens.

10. Transversus gyri suprasylviani. Son évolution en rapport avec la complication du neopallium des Lémuriens à l'Homme en passant par les Singes (Voir pour ces sillons dits *transversi*, fig. 24).

11. Limitans superior areæ striatæ.

12. Limitans inferior areæ striatæ. — Sa position généralement superficielle chez l'homme; sa position à l'intérieur de la fosse striée chez les Singes.

Principaux ouvrages à consulter.

Les ouvrages cités aux leçons XIV et XV.

Sur la question particulière de l'homologie du rostral des Singes avec le frontal moyen de l'Homme, voir :

G. Hervé, La circonvolution de Broca. A. Delahaye et E. Lecrosnier, Paris, 1888.

Sur la question particulière du rattachement de l'occipital supérieur à la calcarine :

E. Landau, Anatomie comparée du lobe occipital. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop.*, 20 avril 1916.

LEÇON XVII

Le Neopallium (*suite*).

Le Neopallium chez les Primates (*suite*).

VII. — *Les grandes divisions du Neopallium chez les Primates. Territoire central et territoire périphérique. Description du cerveau schématique des Primates.*

α. Territoire central.

1. Les sillons du territoire central (voir leçons XV et XVI) (voir fig. 35).

Insula.	Face supérieure du lobe temporal.
Circulaire postérieur de Reil (pseudosylvia).	
Brevis anterior. Central. Longitudinal.	Sillon temporo-pariétal 2.

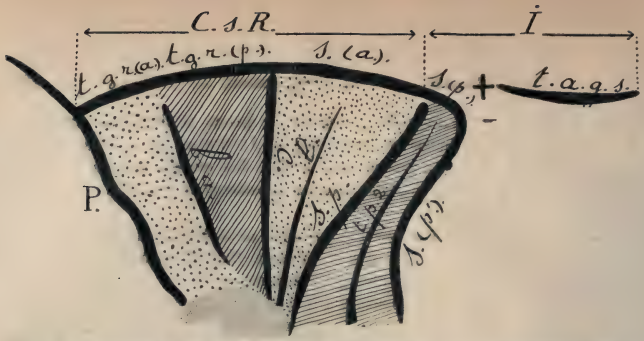

Fig. 35. — Schéma de la fosse sylvienne chez l'Homme : *t. g. r.* (*a.*), transversus gyri reunientis (pars anterior). — *t. g. r.* (*p.*), transversus gyri reunientis (pars posterior). — *s.* (*a.*), suprasylvia (portion antérieure). — *s.* (*p.*), suprasylvia (portion postérieure directe). — *s.* (*p'.*), suprasylvia (portion postérieure réfléchie) ; P, presylvia (circulaire antérieur de Reil) ; *s. p.* pseudo-sylvia (circulaire postérieur de Reil). — *c.*, central de l'insula. — *b. a.*, brevis anterior. — *l.*, longitudinal de l'insula. — *t. p.* 2., sillon temporo-pariétal 2. — *t. a. g. s.*, transversus anterior gyri suprasylviani. — C. *s.* R., circulaire supérieur de Reil. — I., sillon innominé constituant en arrière le fond de la scissure de Sylvius. — +, pli de passage Les insulas antérieure et postérieure sont en pointillé ; l'insula moyenne et les gyri de Heschl sont en hachures, le territoire périphérique en blanc, et le rhinencéphale en grisé.

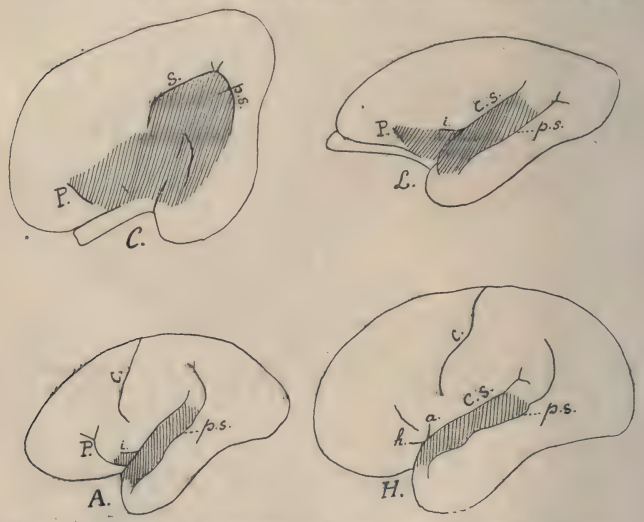

Fig. 36. — L'évolution de l'operculisation du territoire central chez les Primates. — C. Cheiromys (le territoire central est exposé tout entier). — L. Lemur (Exposition des insulas moyenne de Holl et antérieure de Marchand, ainsi que du bras postérieur de la circonvolution 2 de Leuret). — A. Chimpanzé (Exposition de l'insula antérieure de Marchand et du bras postérieur de la circonvolution 2 de Leuret). — H. Homme (Exposition du bras postérieur de la circonvolution 2 de Leuret, seule partie du territoire central qui reste superficielle). — S. suprasylvia. — p. s. post-sylvia. — P. Presylvia. — C. S. Complexe sylvien. — i. incisura opercularis. — C. Central. — A. branche présylvienne ascendante. — h. branche présylvienne horizontale.

2. Parties constitutives du territoire central (voy. fig. 35).

Gyrus reuniens	Insula antérieure de Marchand. Insula moyenne de Holl.
Circonvolutions I et II de Leuret.	Bras antérieurs = Insula postérieure. Bras postérieurs = Gyri de Heschl + partie antérieure de la première circonvolution temporale.

3. Limites du territoire central (voir fig. 35 et 37) :

* Limite antérieure : circulaire antérieur de Reil chez l'Homme, fronto-orbitaire chez les Singes = presylvia.

* Limite supérieure : circulaire supérieur de Reil et un sillon innominé le continuant en arrière du circulaire postérieur = (transversi gyri reunientis : anterior (présent chez l'Homme seul et exceptionnellement ébauché chez quelques Gorilles et Chimpanzés ; posterior (présent chez les Singes et l'Homme, absent chez les Lémuriens) + suprasylvia : pars anterior; pars posterior directe.

* Limite postéro-inférieure : sillon temporo pariétal I = suprasylvia, pars posterior, réfléchie + partie antérieure du parallèle = postsylvia.

* Limite inférieure : portion moyenne de la rhinale, effacée chez l'adulte, bien visible en avant, au début de la vie fœtale.

4. Operculisation du territoire central; la formation des transversi gyri reunientis.

L'évolution de l'operculisation des Lémuriens à l'Homme (voir fig. 36).

Territoires operculisés.

Chez le Cheiromys	Néant.
Chez les autres Lémuriens.	Insula postérieure. Gyri de Heschl.
Chez les Singes	Insula postérieure. Gyri de Heschl. Insula moyenne de Holl (formation du transversus gyri reunientis posterior). Le rôle du brevis anterior comme sillon d'operculisation antérieur chez les Singes; sa tendance à jouer le rôle que joue chez l'Homme la presylvia (circulaire antérieur de Reil).
Chez l'Homme	Insula postérieure. Gyri de Heschl. Insula moyenne de Holl. Insula antérieure de Marchand (formation du transversus gyri reunientis anterior). La partie antérieure de la première circonvolution temporale est la seule portion du territoire central qui reste superficielle chez tous les Primates.

Principaux ouvrages à consulter.

Les mémoires de G. Elliot Smith, de R. Anthony et A. S. de Santa-Maria, de C. U. Ariens Kappers cités à la leçon XIV.

LEÇON XVIII

Le Neopallium (*suite*).
Le Neopallium chez les Primates (*suite*).

VII. — *Les grandes divisions du Neopallium des Primates : Territoire central et territoire périphérique. Description du cerveau schématique des Primates* (suite et fin).

β. Territoire périphérique.

Les sillons du territoire périphérique (voir leçons XV et XVI) (voir fig. 44).

* Calcarine et rétrocalcarine. — Olfactif.

* Intrapariétal (latéral) avec ses dépendances : Postcentral inférieur, branche ζ, occipital transverse d'Ecker. — Rostral des Singes ou frontal inférieur de l'Homme (coronal). — Calloso-marginal et subparietalis (intercalaire pro parte). — Orbitaire (diagonal).

* Précentral inférieur. — Précentral supérieur. — Central. — Postcentral inférieur. — Postcentral supérieur. — Incisure pariéto-occipitale. — Lunatus. — Limitans precunei. — Paracalcarine.

* Frontal supérieur. — Frontal moyen. — Fronto-marginalis. — Portion postérieure du Parallèle. — Temporal 2. — Occipital inférieur. — Occipital supérieur. — Collatéral. — Limitantes superior et inferior areæ striatæ.

γ. Les complexes néopalléaux.

1. Complexe sylvien ou centro-périphérique. La *soi-disant* scissure de Sylvius. L'évolution de l'operculisation sylvienne chez les Primates (les opercules, leurs sillons axiaux, leurs limites, les parties néopalléales qu'ils recouvrent) (voir fig. 37).

a. Grand opercule sylvien supérieur, comprenant :

* Opercule holopériphérique.

Correspondant aux plis temporo-pariétaux profonds (région du neopallium dépendant du territoire périphérique); appelé aussi opercule postrolandique. Sillon axial : postcentral inférieur. Existant au moins à l'état d'ébauche chez tous les Primates, il prend chez l'Homme sa plus grande extension.

* Opercule centro-périphérique postérieur ou suprasylvien.

Correspondant à l'insula postérieure; appelé aussi opercule rolandique.

Sillon axial : extrémité inférieure du Central. Existant chez tous les Primates.

* Opercule centro-périphérique moyen ou postérieur du gyrus reuniens.

Correspondant à l'insula moyenne de Holl; appelé aussi opercule prérolandique. Sillon axial : précentral inférieur. Existant chez tous les Singes et chez l'Homme, absent chez les Lémuriens.

La signification de l'incisura opercularis : 1° chez les Lémuriens (située

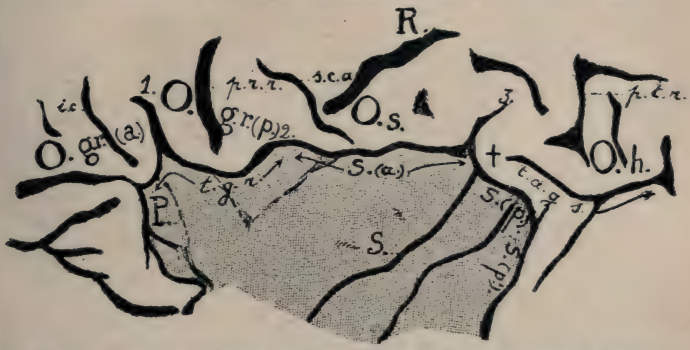

Fig. 37. — Disposition typique des parties constitutives de l'opercule supérieur du Complexe sylvien chez l'Homme d'après un moulage original portant dans les Collections d'Anatomie comparée du Museum le n° 1884-1134. O. *g. r.* (*a.*), opercule du gyrus reuniens (portion antérieure) (cap de Broca ou opercule frontal des auteurs). — O. *g. r.* (*p.*), opercule du gyrus reuniens (portion postérieure) (opercule prérolandique des auteurs). — O. *s.* opercule suprasylvien (opercule rolandique des auteurs). — O. *h.*, opercule holopériphérique (opercule postrolandique des auteurs). — P., presylvia (circulaire antérieur de Reil). — S., pseudosylvia (circulaire postérieur de Reil). — *t. g. r.*, transversus gyri reunientis. — S. (*a.*), suprasylvia (portion antérieure). — S. (*p.*) et S. (*p'.*), suprasylvia (portions postérieures directe et réfléchie). — *t. a. g. s.*, transversus anterior gyri suprasylviani. — I. *c.*, Incisure du cap. — *p. r. r.*, sillon prérolandique. — R., sillon rolandique. — *p. t. r.*, sillon post-rolandique. — *s. c. a.*, subcentralis anterior. — 1, incisure intra operculaire antérieure (branche ascendante de la scissure de Sylvius des auteurs). — 2, incisure interoperculaire (incisure frontale de l'opercule des auteurs). — 3, incisure intraoperculaire postérieure (incisure pariétale de l'opercule des auteurs). — +, pli de passage. — Le territoire central est en grisé, le territoire périphérique en blanc. — Cliché des *Bull. et Mém. Soc. Anthrop. Paris.*

entre l'opercule centro-périphérique postérieur et l'insula moyenne de Holl); 2° chez les Singes (située entre l'opercule centro-périphérique moyen et l'insula antérieure de Marchand). Son absence fréquente ou sa réduction (il faut souvent pour l'apercevoir, quand elle existe, écarter le lobe temporal) chez les Singes dits inférieurs; sa présence constante et sa netteté chez les Anthropoïdes.

* Opercule centro-périphérique antérieur ou antérieur du gyrus reuniens.

Correspondant à l'insula antérieure de Marchand; appelé aussi opercule

frontal ou Cap de Broca. Sillon axial : une branche du frontal inférieur ou coronal. Particulier à l'homme. Son ébauche chez certains Chimpanzés et Gorilles particulièrement évolués.

Les modes d'operculisation de l'insula antérieure de Marchand chez l'Homme (voir fig. 38) : operculisation en Λ (résultant d'une absence de formation du transversus anterior du gyrus reuniens d'où il résulte l'absence de formation de l'opercule frontal) par concrescence des bords

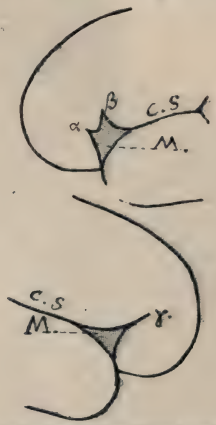

Fig. 38. — L'état de la fosse sylvienne chez un fœtus humain de sept mois. En haut, côté gauche, operculisation en π. En bas, côté droit, operculisation en Λ. — C. S. Complexe sylvien. — M. Insula antérieure de Marchand. — α. Branche présylvienne horizontale. — β. Branche présylvienne ascendante. — γ. Branche présylvienne unique. — L'insula antérieure de Marchand est en grisé.

de l'opercule orbitaire et de l'opercule centro-périphérique moyen. — Operculisation en π (résultant de la formation d'un transversus anterior du gyrus reuniens et par conséquent d'un opercule frontal); les incisures limitantes de l'opercule frontal : branche présylvienne antérieure ou horizontale (devenue horizontale du fait de l'exagération de la flexion télencéphalique), branche présylvienne postérieure ou ascendante qui ne doit point être confondue avec l'incisura opercularis des Singes (voir fig. 39). Les mêmes types d'operculisation en Λ et en π se retrouvent chez les Anthropoïdes où cette operculisation est ébauchée (voir fig. 40 et 41).

b) Opercule orbitaire ou antérieur.

Tendance déjà vue que présente l'insula antérieure de Marchand à devenir operculisante chez les Singes, le brevis anterior jouant le rôle d'un circulaire antérieur de Reil.

c) Opercule temporal ou inférieur.

Dépendant du territoire central.

En résumé, chez l'Homme, qui est le Primate où l'operculisation syl-

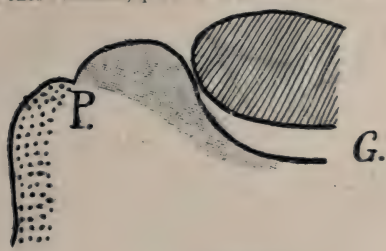

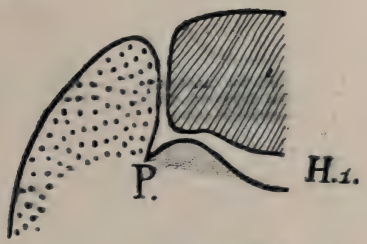

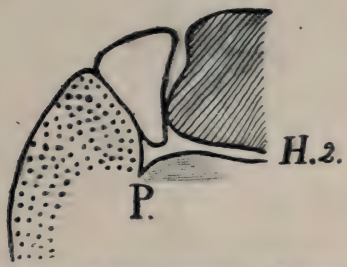

Fig. 39. — Schémas destinés à expliquer les rapports des différents opercules avec l'insula antérieure de Marchand (coupes perpendiculaires à la direction de la presylvia) : G., chez le Gibbon (type d'Anthropoïde) ; H. 1, chez l'Homme type dit à une seule branche présylvienne). — H. 2, chez l'Homme type dit à deux branches présylviennes) ; hachures : opercule du gyrus reuniens pars posterior et opercule suprasylvien confondus (opercule fronto-pariétal des auteurs ; pointillé : territoire de l'opercule orbitaire ; blanc : opercule du gyrus reuniens (pars anterior) cap de Broca des auteurs) ; grisé : pars anterior gyri reunientis (insula antérieure de Marchand). — P. Presylvia fronto-orbitaire chez les Anthropoïdes, circulaire antérieur de Reil chez l'Homme). — Cliché de *Bull. et Mém. Soc. Anthrop. Paris.*

vienne est la plus complète, les régions operculisées sont les suivantes :

Territoire central tout entier, sauf le bras postérieur de la circonvolu-

Fig. 40. — Chimpanzé (n° 1908-185. Coll. Anat. comp. Mus.). Insula antérieure de Marchand, superficielle (en grisé). Début d'operculisation en Λ, forme de passage de Λ à π (côté droit). — Cliché de la *Revue anthropologique*.

Fig. 41. — Chimpanzé (n° 1980-185. Coll. Anat. comp. Mus.). Operculisation incomplète en π de l'insula antérieure (côté gauche). — C. S., complexe sylvien. — M., insula antérieure de Marchand. — B., début d'opercule frontal ou cap de Broca. — *i. g. r. a.*, transversus anterori gyri reunientis (dans la profondeur). — *i.*, incisure du cap. — *α*, début de l'incisure qui sépare les deux parties antérieure et postérieure de l'opercule du gyrus reuniens (branche présylvienne ascendante ou postérieure chez l'Homme. — F. *o.*, fronto-orbitaire. — P., parallèle. — *t.* 2., temporal 2. — O., orbitaire. — × 1 $\frac{1}{2}$.

tion 2 de Leuret (première circonvolution temporale). (Tendance constatée dans quelques cas particuliers chez l'Homme à l'operculisation de la première circonvolution temporale.)

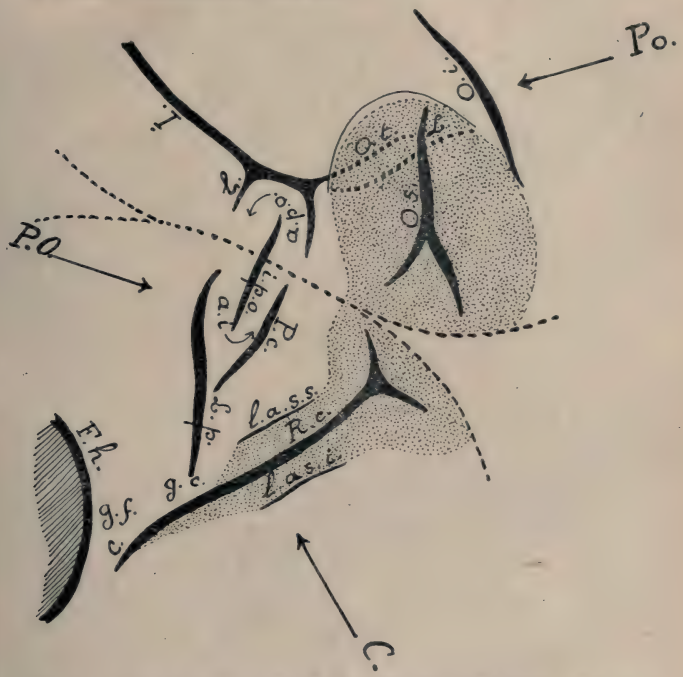

Fig. 42. — Schéma de complexes : Calcarin (C.). — Pariétooccipital (P. O.). — Préoccipital (P. o.). Les deux faces de l'hémisphère sont supposées ramenées dans le même plan (face externe en haut, face interne en bas). — F. h., fissura hippocampi. — g. f., gyrus fornicatus. — C., calcarine. — R. c., rétrocalcarine. — l. a. s. s., limitans areae striatae superior. — l. a. s. i., limitans areae striatae inferior. — L. p. limitans precunei. — i. p. o., incisura parieto-occipitalis. — I., intrapariétal et sa branche ζ. — O. t., occipital transverse. — L., lunatus. — O. s. Occipitalis superior. — O. i., occipitalis inferior. — La zone striée est indiquée par un pointillé qui s'arrête sur la face externe à peu de distance du bord antérieur de l'opercule occipital indiqué par un trait fin.

Une petite partie du territoire périphérique (plis temporo-pariétaux profonds).

2. Complexe calcarin (voir fig. 42).

3. Complexe pariéto-occipital (voir fig. 42 et 43).

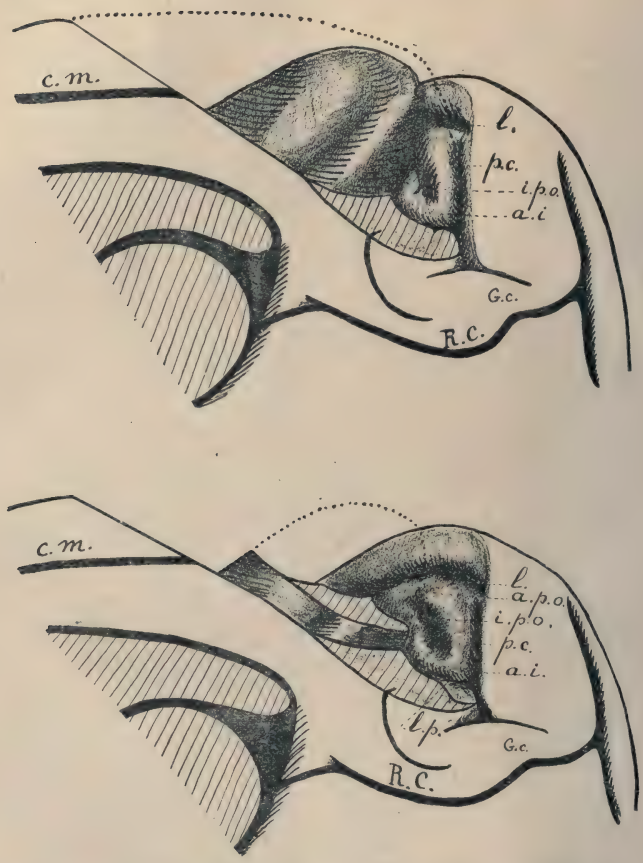

Fig. 43. — Le complexe pariéto-occipital chez un *Mormon maïmon* jeune (Coll. Anat. comp. Mus. Hist. nat. n° 1907-118). Dissection de la fosse pariéto-occipitale. — R. C., rétro-calcarine. — G. c., gyrus cunei. — l. p., limitans precunei. — p. c., paracalcarine. — a. i., arcus intercumeatus. — a. p. o., arcus parieto-occipitalis. — i. p. o., incisura parieto-occipitalis. — l., lunatus — c. m., calloso-marginal.

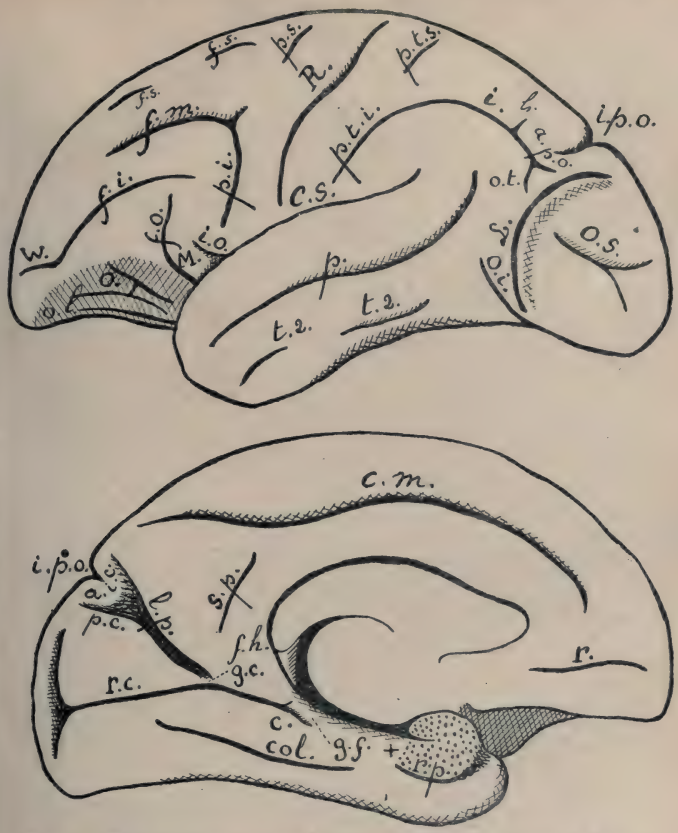

Fig. 44. — Type synthétique du neopallium chez les Anthropoïdea (Singes et Homme) : C. S., complexe sylvien. — *f. o.*, fronto-orbitaire. — *i. o.*, incisura opercularis. — *p.*, parallèle. — *f. i.*, frontal inférieur. — *w.*, fronto-marginal de Wernicke. — *p. t. i.*, post-central inférieur. — *i.*, intrapariétal avec l'occipital transverse et la branche ⅁. — R., Sillon central ou de Rolando. — *i*, *p. o.*, incisure pariéto-occipitale. — L., Lunatus. — *p. i.*, précentral inférieur. — *f. s.*, frontal supérieur. — *p. s.*, précentral supérieur. — *p. t. s.*, post-central supérieur. — *t.* 2., temporal, 2. — *o. s.*, occipital supérieur. — *o. i.*, occipital inférieur. — *o.*, orbitaire. — *e. l.*, olfactif. — M., insula antérieure de Marchand. — *a. p. o.*, arcus occipitalis. — a. i. c. arcus intercu-meatus. — l. p. limitans precunei. — p. c. paracalcarine. — c. calcarine. — r. c., rétro-calcarine. — g. c., gyrus cunei. — f. h., fissura hippocampi. — g. f., gyrus fornicatus. — col., collatéral. — r. p., rhinale postérieure. — + pli de passage néopalléo-rhinencéphalique. — c. m., calloso-marginal. — r., rostral. — s. p., subparietalis.

4. Complexe préoccipital (voir fig. 42).

VIII. — *Les plis accessoires de complication.*

Les complications du neopallium en rapport avec la taille.

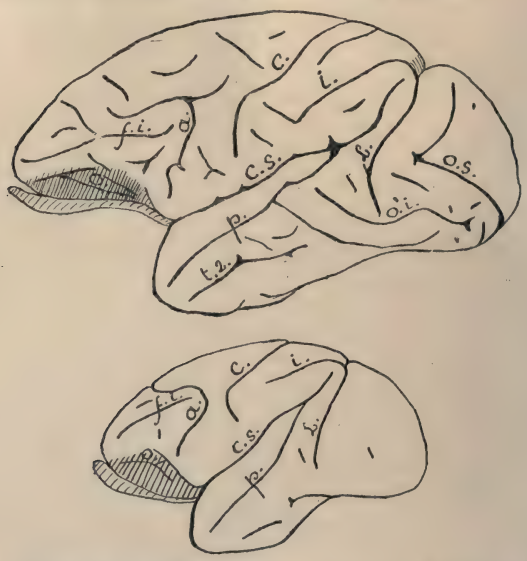

Fig. 45. — Comparaison des plissements chez un Cercopithecidé de grande taille (*Cynocephalus sphinx*. Coll. Anat. comp. Mus. Hist. nat. n° 1916-63) et un Cercopithécidé de petite taille (*Macacus cynomolgus*. Coll. Anat. comp. Mus. Hist. nat. n° 1912-97). Hémisphère gauche, face latérale externe. (G. N.) C. S., complexe sylvien. — C., central. — p., parallèle. — t. 2., temporal 2. — L., Lunatus. — O. S., occipital supérieur. — o. i., occipital inférieur. — i., intrapariétal. — a., arcuatus. — f. i., frontal inférieur. — O. orbitaire.

Comparaison d'un cerveau de Macaque et d'un cerveau de Cynocéphale (voir fig. 45).

Les différences individuelles dans les plissements néopalléaux.

Principaux ouvrages à consulter.

Les mémoires cités ou rappelés aux leçons XV et XVI.

Pour la comparaison de cerveaux de Primates de différentes tailles, examiner les photographies de l'Atlas de Retzius : *Das Affenhirn*, Stockholm, 1906.

(*A suivre.*)

Livres et Revues

GIUFFRIDA RUGGERI. — *Quattro crani preistorici dell'Italia meridionale e l'origine dei Mediterranei.* — Florence, 1916.

En avril 1914, l'Institut anthropologique de l'Université de Naples a acquis une partie de la collection Stasi connue des palethnologues, qui comprend deux crânes dont l'un appartient au squelette complet de la grotte de Romanelli (STASI e REGALIA : *Grotta Romanelli, terra d'Otranto*, 1904), l'autre provenant de Vitigliano. L'Institut napolitain possède deux autres crânes préhistoriques, l'un provenant d'Arpino, l'autre des environs du lac Fucino, de Palestini. Ce dernier, déjà décrit par Nicolucci (1882), a été trouvé à une profondeur de trois mètres, lors du desséchement du lac Fucino, dans un terrain peut-être quaternaire, mais impossible à dater.

A la grotte de *Romanelli*, on a trouvé des restes humains dans une couche qui recouvre immédiatement un dépôt quaternaire, mais qui pourrait être récente en raison de la présence d'un âne, d'un mouton, d'un chien. M. G. R. ne fixe pas d'âge archéologique au squelette dont il étudie le crâne. Il le décrit comme ovoïde large, à front étroit. Les sutures encore ouvertes sont très simples jusqu'au bregma. Latéralement il présente une belle courbe régulière, un visage orthognathe avec menton bien développé, une épine nasale forte, des os nasaux proéminents, une arcade sourcilière peu saillante. Vu de derrière, il a un aspect pentagonal. Les orbites sont peu développées et l'ouverture nasale est étroite. (Haut. du nez 50; larg. 23. — Haut. orbites 32; larg. 37.) La capacité est assez grande : 1 575 cm³; son diamètre transverse élevé (144), par rapport à sa longueur (182). D'où un indice de mésaticéphalie (79,1), un indice nasal (46) et un indice orbitaire (86,5) peu élevés.

M. G. R. ne donne aucun renseignement sur le gisement et l'âge du crâne de *Vitigliano*. C'est un crâne aux orbites et à l'ouverture nasale grandes (Or. 89,7; nas. 50,9), d'aspect cuboïde vu de profil, et dont l'occiput est à peine bombé. Incomplet, sa largeur n'a pu être prise exactement (153). Mais il appartient au type globuleux avec un indice céphalique voisin de 84. On ne peut donc pas le faire remonter au delà de l'âge du bronze ou du cuivre, ni le classer dans la population indigène de l'Italie, suivant moi.

Le crâne d'*Arpino* a des caractères d'ancienneté plus grands, mais qui ne prouvent pas qu'il soit plus ancien.

Il a, vu d'en haut, une forme ellipsoïde allongée. Sa capacité est faible (1 240 cm³), ses sutures simples. Le profil de la face est orthognathe. Les os du nez sont peu saillants; les orbites presque carrées (haut. 33; larg. 36). L'ouverture nasale n'est pas très haute (49), ni très large d'ailleurs (23). Son diamètre transverse faible (131) en fait un dolichocéphale accusé (ind. 72,4), à indice orbitaire élevé (91,3), de type sémitique.

Le crâne de *Fucino* est probablement la seule de ces pièces qui soit d'une ancienneté certaine et grande. Vu d'en haut, il a un aspect ovoïde très allongé, à front étroit. Il est malheureusement incomplet. Mais d'une capacité médiocre (1 378 cm³), allongé (185 mm.), il peut être rapporté à l'indigène ancêtre de l'Italien du sud.

M. G. R. dit fort bien que le crâne de Romanelli n'a aucun des caractères du type de Cro-Magnon. Il n'y a donc aucunement lieu de le rapprocher du crâne de *Combe-Capelle*, très dolicho, très allongé (201), à orbites basses, mais d'ailleurs à indice nasal élevé. Celui-ci est bien plus ancien sans doute; il est quaternaire. Le crâne de Romanelli n'est même pas néolithique; il est sans doute énéolithique. M. G. R. le baptise *Homo indoeuropæus*, en raison d'un système en contradiction avec une foule de faits certains. Il qualifie de même le crâne peut-être brachycéphale de Vitigliano de *brachymorphus Alpinus*. Ces classifications sommaires, d'apparence naturaliste, ne répondent nullement aux exigences complexes de l'ethnogénie et entretiennent des erreurs. Les deux crânes en question, en effet, sont ceux d'individus émigrés directement de l'Asie ou indirectement par la Sicile.

Ils sont d'un type alors étranger aux Alpes et à l'Europe ou qui n'y était émigré que tout récemment. Quant aux deux crânes d'Arpino et de Fulcino, les plus sûrement anciens, M. G. R. peut les qualifier de *dolichomorphus mediterraneus*, bien que notre terme de *méditerranéen* suffise parfaitement à caractériser l'Ibère et l'Italien du sud. Mais cependant je dois faire une réserve pour celui d'Arpino à face étroite et à orbites presque carrées (ind. 91).

Il serait utile que je replace ici l'analyse que j'ai faite, dans mes leçons, des crânes préhistoriques de la Sicile. On en trouvera un résumé *Revue de l'École d'Anthr.*, 1908, page 394. « Les plus anciens crânes siciliens que nous ayons, ai-je dit, appartiennent à une époque où le cuivre et des objets d'industrie asiatique sont introduits sur le littoral. Ils nous ont permis d'établir qu'il y avait déjà trois éléments dans la population, dont deux probablement indigènes et descendant de quaternaires. L'un de ceux-ci se rattache au type ibère (notre méditerranéen), tel que nous l'avons défini dans la péninsule ibérique. Un autre appartient à la petite race de Cro-Magnon retrouvée jusque dans la primitive Égypte (?). Le troisième est identique au primitif égyptien, au proto-sémite à face étroite. Je n'ai pourtant pas retrouvé parmi les Siciliens actuels le sous-type de Cro-Magnon. La pénétration du cuivre est en relation avec l'arrivée d'un quatrième élément qui n'est pas exclusivement préhisto-

rique dans la Méditerranée occidentale, mais dont l'importance s'accroît pendant le développement de l'industrie métallurgique. Ceux qui, de l'Orient, allaient porter le cuivre, puis du bronze et chercher du minerai de cuivre et de l'argent, en Espagne, ne pouvaient pas ignorer la Sicile. »

Ce quatrième élément est justement représenté dans la petite série étudiée par M. G. R., par le crâne de Vitigliano. Et c'est ce qui fait l'intérêt de cette étude. Elle établit qu'à une époque correspondant à l'énéolithique sicilien, la population de l'Italie du sud se composait des mêmes éléments que celle de la Sicile, exception provisoirement faite de la sous-race de Cro-Magnon.

M. G. R. recherche après cela quelle est l'origine des Méditérranéens (p. 13). Il rapproche des pièces d'âge différent ou d'âge incertain et de régions très distantes. Il n'y a rien à en conclure. Et M. G. R. ne conclut en effet que par une hypothèse, pour laquelle il n'y a aucune preuve et que des faits contredisent. Le *méditerranéen*, suivant lui, serait le produit d'un mélange d'un type nordique comparable à Cro-Magnon, avec un type « équatorial », résultat d'une « incursion de la faune africaine ». Dans ce mélange entrerait une « forte proportion du type nordique, à téguments clairs et à haute stature, et une proportion moindre du type éthiopien à peau très foncée, à cheveux noirs frisés, à taille au-dessous de la moyenne ».

Il est inutile de discuter ou de réfuter cette hypothèse, puisqu'elle ne s'appuie sur rien. M. G. R. a laissé de côté des éléments essentiels pour la solution du problème qu'il s'est posé. Les caractères négroïdes de quelques crânes quaternaires italiens sont à expliquer. Et on ne les expliquera pas tant que nous n'aurons aucun crâne quaternaire de la Sicile. Le pur type méditerranéen c'est le type ibère, qui s'est formé en Espagne. Or j'ai comparé les crânes préhistoriques ibères avec les crânes préhistoriques africains berbères, et j'ai constaté (Hamy l'a peut-être fait avant moi) une assez complète discordance de caractères entre les uns et les autres.

L'Espagne a peut-être été le centre de formation et de rayonnement du type méditerranéen. Mais une connaissance qui nous serait indispensable pour en juger est celle des crânes si anciens, de 2 à 3 000 ans avant notre ère, de la Crète. Nous n'en avons qu'une étude trop sommaire. Mais j'ai montré qu'ils ont appartenu à des individus à cheveux frisés, à figure vive, intelligente, petit nez droit, assez grands yeux plutôt ronds, bien ouverts, comme on en voit en Sicile, en Espagne. Très éloigné du nègre, ce type est différent du sémite surtout par la face, qui n'est pas allongée, par les yeux bien horizontaux.

ZABOROWSKI.

ALBERT DUBUS

Nous avons à déplorer la perte d'un de nos préhistoriens les plus distingués, M. Albert Dubus, décédé dans sa 71e année, le 7 avril dernier, à Neufchâtel-en-Bray, où il s'était retiré depuis quelques années.

Épris de tout ce qui se rattachait aux origines de l'humanité, il s'était adonné, dès sa jeunesse, à l'étude de l'industrie de nos lointains ancêtres et il avait ainsi pu réunir une collection excessivement importante, où l'on admirait tout spécialement l'outillage recueilli dans les limons quaternaires des environs du Havre et de Neufchâtel-en-Bray, les instruments néolithiques de la même région ainsi que de belles séries d'objets de la période du bronze trouvés dans la Seine-Inférieure.

Travailleur infatigable, il laisse de très nombreuses études qui se font remarquer par leur clarté et le soin apporté à leur publication. L'œuvre très appréciée de M. Dubus se trouve disséminée dans différentes revues scientifiques, en particulier dans le *Bulletin de la Société Géologique de Normandie*, dans le *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques* et dans celui de la *Société Préhistorique française*. Son dernier travail fut l'établissement d'une carte préhistorique et protohistorique de la Seine-Inférieure, accompagnée d'un mémoire et de tableaux analytiques. Cet ouvrage lui occasionna un labeur considérable, hâta même sa fin peut-être, mais il eut encore la joie d'en voir la publication; c'est une source qui devra être consultée par tous ceux qui voudront s'occuper dorénavant de la préhistoire de la Seine-Inférieure.

Quoique d'une extrême modestie, les mérites de notre regretté collègue lui avaient valu d'être nommé correspondant de l'École d'Anthropologie, vice-président de la Société Géologique de Normandie, vice-président de la Société Normande d'Études Préhistoriques et officier d'académie. Économe des Hospices du Havre pendant 35 années, titulaire de la médaille des épidémies, l'honorariat fut conféré à M. Dubus au moment où l'heure de la retraite sonna pour lui. On peut dire, sans crainte d'être contredit, qu'il mit la même conscience dans l'accomplissement de ses fonctions administratives que dans ses études scientifiques, et, comme bon Français, rappelons qu'il se vit décerner la médaille militaire pour sa belle conduite aux combats livrés autour de Paris en 1870.

D'un naturel accueillant, il se faisait un plaisir de faire profiter ses nombreux correspondants et amis de son savoir et de son expérience : aussi, tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme d'une loyauté à toute épreuve et d'un savant consciencieux et obligeant.

A. C.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp, Paul BRODARD.

Quelques mégalithes des régions envahies

I. — Département du Nord

Par Adrien DE MORTILLET

Les monuments mégalithiques n'abondent guère dans le Nord de la France, et, parmi les quelques rares dolmens et menhirs qui ont subsisté jusqu'à nos jours dans cette contrée, les plus intéressants, les mieux caractérisés se trouvent, par malheur, situés pour la plupart sur la portion de notre territoire souillée depuis de longs mois par la présence des hordes germaniques.

Nous savons trop, par expérience, ce que l'on peut attendre de la haute culture allemande, pour conserver l'ombre d'une illusion sur le sort qui leur est réservé. L'Allemagne, aux bas instincts si étrangement développés, n'a pas plus le respect des vestiges du passé que celui des œuvres d'art les plus remarquables. Lorsqu'elle ne peut pas les voler, elle les détruit. Elle l'avoue du reste elle-même, avec une inconscience peu ordinaire, ainsi qu'en témoignent les lignes qui suivent, extraites d'un de ses grands journaux, la *Deutsche Tageszeitung* du 27 mars 1917 :

« Nous n'avons pas le temps ni le désir de regretter la destruction des statues et autres souvenirs historiques dans les pays évacués, parce qu'aucun bien temporaire n'a droit à l'existence, s'il constitue un obstacle sur la route vers la victoire allemande. »

Toute la mentalité boche est contenue dans ce brutal aveu, derrière lequel se dissimule une hypocrite excuse, qui n'est en réalité qu'un impudent mensonge, car nos ennemis ne se font pas faute d'anéantir bien inutilement, pour le seul plaisir de faire le mal, des monuments qui ne peuvent en aucune façon gêner leur triomphale évacuation.

Quoi qu'il advienne, il m'a paru utile d'attirer l'attention sur les mégalithes des régions envahies, que leur rareté rend d'autant plus précieux, et de publier dès à présent des descriptions aussi détaillées et aussi précises que possible de ceux d'entre eux qui offrent le plus d'intérêt, afin d'en conserver au moins un fidèle souvenir, en cas de disparition.

Ayant eu l'occasion d'examiner, de mesurer et de photographier en 1894, pour la Commission des monuments mégalithiques, les principaux monuments de ce genre signalés dans la Flandre française et dans l'Artois, les documents que j'ai pu recueillir au cours de cette tournée vont me permettre de donner une exacte idée de l'état dans lequel ils étaient il y a vingt-trois ans.

Le présent article comprend l'étude d'un dolmen et de plusieurs menhirs faisant partie du département du Nord et classés comme monuments historiques.

I. — Dolmen de Hamel.

(*Canton d'Arleux, arrondissement de Douai.*)

Sur les quatre dolmens signalés dans le département du Nord[1], un seul, celui de Hamel, appartient incontestablement à cette classe de monuments; les trois autres sont plus ou moins douteux.

Perché au sommet du Mont-d'Hamel, à l'altitude de 68 mètres, soit à 28 mètres au-dessus des Marais de la Sensée, qu'il domine au Nord, il est situé à peu de chose près à moitié chemin entre le village de Hamel (Nord) et celui de Tortequesne (Pas-de-Calais), presque à la limite des deux départements.

En 1805, ce dolmen était encore en assez bon état de conservation. Sébastien Bottin, le créateur de l'annuaire commercial portant son nom, qui l'a vu à cette époque, en donne la description que voici :

« Dans le bois de Hamel, se voit la *Cuisine des Sorciers*, qui a servi de retraite aux *Caramaras* (on entend dans le pays par ce nom des Bohémiens nomades). Ce monument se trouve vers la partie du bois qui se précipite par une pente rapide sur le marais, à 30 pas du

1. A. de Mortillet, Les monuments mégalithiques du département du Nord (Extr. des *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Montauban, 1902).

chemin, à droite. Six pierres colossales le composent; quatre sont posées de champ, laissant entre elles un espace vide long de 5 mètres et dont la largeur varie depuis 1 mètre jusqu'à 1 m. 30. Une autre pierre plate, d'un volume plus que double et d'une forme pentagone[1], couvre une partie de cet espace et en fait une espèce de grotte profonde de 3 mètres sur 2 d'ouverture, à laquelle ce qui reste

Fig. 1. — Dolmen de Hamel, vu de l'est.

à découvert fournit une sorte de vestibule. Les six pierres sont de grès très fin et très dur, tel qu'on l'extrait dans le pays. Elles sont brutes et sans inscriptions; seulement on aperçoit sur la partie extérieure de la table de recouvrement des lignes très légèrement tracées, et qui semblent se rattacher en divers sens à une vingtaine de cavités obliques, de la capacité d'un verre à boire ordinaire, dont cette superficie est parsemée. La principale entrée de la grotte regarde le midi. C'est dans cette direction que se trouve, au bas d'un coteau très rapide, à 130 mètres environ, une fontaine renommée[2]. »

Une trentaine d'années plus tard, le dolmen de Hamel a également

1. « Son plus grand diamètre est de 3 m. 40, dans un autre sens elle a 3 mètres, son épaisseur est de 0 m. 41. »

2. S. Bottin, *Extrait d'un mémoire sur les monumens celtiques du département du Nord* (Séances publiques de la Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille, IVe cahier, 1811-1812).

reçu la visite de L. de Givenchy[1], qui en a publié une description ne différant que par quelques détails de celle de Bottin :

« Il est, dit-il, composé de six pierres plates énormes; quatre sont posées de champ et parallèlement, deux d'un côté et deux de l'autre; la cinquième, également posée de champ est en travers et ferme cette petite galerie ou grotte, qui a 15 ou 16 pieds (soit de

Fig. 2. — Dolmen de Hamel, vu du sud-ouest.

4 m. 87 à 5 m. 20) de long sur 4 pieds (1 m. 30) de large. La partie du fond est recouverte par une sixième pierre beaucoup plus grosse que les autres, d'environ 10 pieds (3 m. 25) de longueur, et pesant, à vue d'œil, au moins 15 milliers (7 342 kg.); le reste de la galerie est découvert et forme une sorte de petit vestibule en avant de cette grotte factice. La pierre supérieure ne repose que très légèrement sur trois des cinq pierres posées de champ. »

Le malheureux dolmen ne devait pas tarder à s'écrouler. Peu après la visite de L. de Givenchy, des ouvriers auraient, dit-on, déplacé quelques-unes des pierres, dans le naïf espoir de trouver un

1. Notice sur quelques monuments celtiques, romains et du moyen âge existant dans la Morinie (Lue à la séance solennelle du 15 décembre 1834 de la Société des Antiquaires de la Morinie. Extr. des *Mémoires* de cette Société, t. II, 2e partie, Saint-Omer, 1834).

trésor. Le défrichement du bois, à la lisière duquel il était élevé, acheva sa ruine.

Vers 1840, lorsque Auguste Terninck le vit pour la première fois, « il était déjà entouré de pierres renversées. La table reposait mal sur ses supports; on pouvait lui imprimer un mouvement d'oscillation assez prononcé[1]. »

Dans son *Étude sur l'Atrébatie avant le VIe siècle*[2], parue en 1866, le même auteur dit : « L'élévation des supports hors de terre n'est plus aujourd'hui que de 1 m. 30, mais elle était bien plus grande autrefois, avant le défrichement du bois qui l'environnait. La largeur de chacune des pierres de support est de 2 m. 59 sur

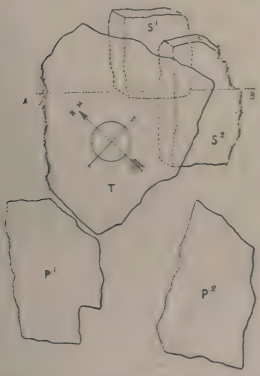

Fig. 3. — Dolmen de Hamel. Plan. Échelle : 1/100. S¹ et S², supports inclinés. P¹ et P², supports renversés. T, table.

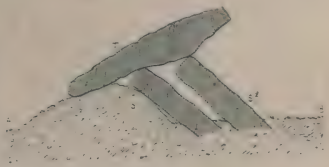

Fig. 4. — Dolmen de Hamel. Coupe verticale suivant AB du plan. Échelle : 1/100.

0 m. 32 d'épaisseur. La table a 3 m. 24 de longueur sur 2 m. 50 de largeur et 0 m. 25 d'épaisseur. Il semble que l'allée qui précède le dolmen a été plus longue autrefois, car nous y avons vu des débris de pierres brisées, aujourd'hui renversées, qui formaient le prolongement de cette allée, dit-on. »

De son côté, André Le Glay, archiviste du département du Nord, rapporte, en 1850, que ce monument « a été récemment détruit en partie par des mains inintelligentes[3] ».

1. A. Terninck, Étude sur l'époque dite préhistorique (en Artois), 1880 (Extr. des *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, t. XI, 1879).

2. Une vue du dolmen de Hamel figure sur une des planches en lithographie qui accompagnent ce mémoire. Il est également reproduit sur une planche du livre de Dubois-Druelle, *Douai Pittoresque*, 1845.

3. *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. IV, Lille, 1851.

Enfin, dans un ouvrage du président Tailliar[1], datant de 1852, il n'est plus question que de cinq pierres, « tombées et amoncelées », au lieu des six précédemment indiquées.

C'est à peu près en cet état que se trouvait encore le dolmen au moment de mon passage à Hamel, en 1894. Il y avait alors en tout cinq dalles : deux supports fortement inclinés dans la même direction l'un contre l'autre, à 15 ou 20 cm. de distance, sous une table de dimensions assez imposantes, penchant vers le nord-ouest et venant s'appuyer à terre; puis, au-devant de ce groupe, deux autres supports, bouleversés, gisant à plat sur le sol (fig. 3 et 4).

Ces blocs ont les mesures suivantes :

La table (T) : 3 m. 50 de longueur, du nord-est au sud-ouest, sur environ 3 mètres de largeur, du nord-ouest au sud-est, et de 0 m. 33 à 0 m. 56 d'épaisseur.

Le premier support (S^1) : 1 m. 60 de hauteur au-dessus du sol, 1 m. 36 de largeur, et de 0 m. 35 à 0 m. 42 d'épaisseur.

Le deuxième support (S^2) : même hauteur que le précédent, 2 m. 15 de largeur, et de 0 m. 32 à 0 m. 43 d'épaisseur.

Quant aux deux pierres couchées, elle ont : l'une (P^1), 2 m. 50 de longueur, 1 m. 50 de largeur, et de 0 m. 28 à 0 m. 40 d'épaisseur; l'autre (P^2), 2 m. 60 de longueur, 1 m. 40 de largeur, et 0 m. 45 d'épaisseur.

Les sillons et les cupules remarqués sur la face supérieure de la table par Bottin ne sont que des accidents naturels.

Le dolmen de Hamel a reçu divers noms. Il était jadis appelé la *Cuisine des Sorciers*, d'après Bottin, ou la *Pierre des Sorciers*, d'après l'abbé Dehaisnes[2]. Mais il est de nos jours plus communément nommé dans le pays : *Pierre-Chavatte*, *Pierre de Chawatte*, *Pierres-Chawattes*, ou *Pierres des Chawattes*. Suivant Bréan[3], le mot « Chawattes » serait encore usité en patois wallon pour désigner les chouettes ou chats-huants, oiseaux qui allaient peut-être chercher

1. Tailliar, Essai sur l'histoire des institutions du Nord de la France. Ère celtique. Douai, 1852 (Extr. des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord*, 2e série, t. I, 1849-1851).

2. Rapport sur les monuments historiques du département du Nord (*Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. XIII, 1877).

3. Exploration du tumulus dit les Sept-Bonnettes (*Mémoires de la Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord*, 2e série, t. XIII, 1874-1876).

un refuge dans le vieux tombeau mégalithique. C. Verly fils écrit *Charwatte*[1].

Bien que déboisé depuis plus de soixante-dix ans, le lieu où se trouvent les pierres est toujours nommé : *le Bois*. Il dépend du bassin de l'Escaut, dont la Sensée est, comme on sait, un affluent.

Il y a près de trente-cinq ans, la Commission du Musée d'archéologie et d'ethnographie de Douai et la Société des Sciences et des Arts de Douai se sont réunies dans le but d'ouvrir une souscription dont le montant devait être employé à la restauration du monument; mais, pour des raisons que nous ignorons, ce projet n'a pas été mis à exécution.

Ce dolmen était orienté nord-est-sud-ouest, l'entrée de la chambre tournée vers le sud-ouest, du côté de la déclivité du terrain.

Les matériaux qui ont servi à sa construction sont des plaques assez régulières de grès d'une grande dureté qui ont dû être prises sur place même, dans les sables éocènes du Quesnoy couronnant le Mont-d'Hamel.

II. — Menhir de l'Écluse.

(*Canton d'Arleux, arrondissement de Douai.*)

Le plus beau menhir du nord de la France est sans contredit la *Pierre du Diable*, située sur le territoire de la commune de l'Écluse, à environ 1 km. au sud-ouest du village. Elle est dressée sur le haut d'un plateau, d'où la vue s'étend au loin. On peut voir de ce point, dans la direction nord-est, au delà des Marais de la Sensée, le dolmen de Hamel, qui est distant de près de 3 kilomètres, à vol d'oiseau.

Un mégalithe de cette importance, aussi en vue dans une région très peuplée, ne pouvait passer inaperçu. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris qu'il ait été fréquemment cité. Les renseignements les plus complets et en même temps les plus exacts qui ont été fournis sur son compte remontent au commencement du XIXe siècle. Ils sont dus à Sébastien Bottin, auquel nous empruntons le passage qui suit :

« Au sommet d'un coteau, en face du dolmen de Hamel, se trouve

1. Sur les antiquités du département du Nord (*Recueil des travaux de la Société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, t. VII, 1823-1824).

un menhir connu dans le pays sous le nom d'*Épierre*. « C'est une aiguille de grès, plantée perpendiculairement sur la partie la plus élevée du coteau, au penchant duquel est assis Lécluse. Elle mesure 4 m. 75 environ d'élévation, sur une largeur de 2 m. 20 jusqu'au tiers de sa hauteur, et va en diminuant irrégulièrement jusqu'au

Fig. 5. — Menhir de l'Écluse, vu de l'ouest. Fig. 6. — Vu du sud-sud-est.

sommet, qui se termine par une échancrure oblique d'un mètre. Son épaisseur n'est que de moitié de sa largeur. De ses deux côtés longs, l'un fait face, du côté du nord, au dolmen de Hamel. Ce monument est entièrement brut, mais la sommité paraît être légèrement excavée. Les gens du pays disent qu'il y a trente ans environ le Seigneur fit fouiller au pied de cette aiguille, et il fut reconnu que la partie enterrée était égale à celle qui est au jour[1]. »

1. S. Bottin, *Extrait d'un mémoire sur les monuments celtiques du département du Nord* (Séances publiques de la Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille. IVe cahier, 1811-1812).

L. de Givenchy, secrétaire perpétuel de la Société des antiquaires de la Morinie, qui l'a mesurée vers 1834, dit : « Elle a 15 pieds (4 m. 87) de haut et près de 6 pieds (1 m. 95) de large, à sa base, sur environ 2 pieds et demi (0 m. 81) d'épaisseur.

« M. le marquis de la Ryanderie, ancien seigneur de l'Écluse, a fait creuser en 1788, au pied de cette pierre; il a reconnu que la partie enterrée est aussi longue que la partie hors de terre. Nous en avons estimé le poids à 40 000 livres (soit 19 580 kg.)[1]. »

Les mesures indiquées depuis sont parfois fortement exagérées, ce

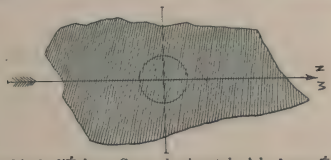

Fig. 7. — Menhir de l'Écluse. Coupe horizontale à la base. Échelle : 1/50.

qui semble provenir de fautes typographiques ayant échappé à la correction des épreuves.

C'est ainsi que le président Tailliar donne à la pierre une longueur d'environ 5 mètres, une largeur de 9 mètres (au lieu de 2 m.) à sa base et jusqu'au tiers de la hauteur, sur un peu moins de 1 mètre d'épaisseur[2].

D'après Auguste Terninck[3], elle aurait 5 m. 83 (sans doute pour 4 m. 83) de hauteur au-dessus du sol, 1 m. 94 de largeur à la base et 0 m. 60 d'épaisseur. La même erreur se retrouve dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*.

La Pierre du Diable a-t-elle, comme on le prétend, une longueur totale d'une dizaine de mètres? Cette assertion demanderait à être vérifiée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est profondément et solidement plantée dans les dépôts d'alluvions d'une ancienne vallée qui recouvrent le plateau. C'est une grande et belle dalle de grès fort dur, à ciment siliceux, venant des sables éocènes du Quesnoy, dont un lambeau est exploité à environ 2 km. au sud-est.

1. L. de Givenchy, Notice sur quelques monumens celtiques, romains et du moyen âge existant dans la Morinie (Extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, t. II, 2e partie, 1834, Saint-Omer).
2. Tailliar, Essai sur l'histoire des institutions du nord de la France, Douai, 1852 (Extr. des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord*, t. XV, 1849-1851).
3. A. Terninck, *Étude sur l'Atrébatie avant le VIe siècle*, 1866.

Sa hauteur au-dessus du sol, que je n'ai pu mesurer que d'une façon approximative, atteint à peine 5 m. Sa plus grande largeur, à 1 m. 60 de hauteur, est de 2 m. 10. Son épaisseur, assez variable, ne dépasse guère 1 mètre. La coupe horizontale au niveau du sol (fig. 7) affecte la forme d'un rhomboïde irrégulier, dont les côtés mesurent : à l'est, 1 m. 83 ; à l'ouest, 1 m. 65 ; au sud, 1 m. 10 ; au nord, 0 m. 77.

Sur une des faces plates, dit Terninck, on distingue trois rigoles creusées peu profondément, que la tradition attribue aux griffes du Diable. Ce ne sont, en réalité, que de simples éraflures, étroites et légères, qui ne paraissent pas avoir une origine très ancienne.

L'endroit où se dresse le menhir s'appelle la *Borne-Epierre*, mais le bloc lui-même est plus communément désigné, depuis nombre d'années, sous le nom de *Pierre du Diable*.

On se trouve là dans la vallée de la Sensée, qui fait partie du bassin de l'Escaut.

III. — Menhirs de Cambrai.

(*Chef-lieu d'arrondissement.*)

Au sud du faubourg Saint-Roch, à un kilomètre à peine à l'est-nord-est du centre de la ville de Cambrai, peu après avoir passé la Porte Notre-Dame, ou de Valenciennes, on rencontre à l'entrée de la vieille Chaussée Brunehaut, entre la route de Naves et celle de Solesmes, deux menhirs nommés les *Pierres-Jumelles*. Ces pierres sont à environ 200 mètres du point où bifurquent les deux routes, tout près d'un chemin de traverse qui les relie et porte le nom de *Chemin des Pierres-Jumelles*, exactement au point où se trouve la lettre *r* des mots « Notre-Dame », sur la carte de l'État-Major au 80 000e.

L'appellation de *Pierres-Jumelles* est fort ancienne ; elle se retrouve déjà sur un registre de comptes de 1396 conservé aux Archives communales de Cambrai. On a aussi employé la forme latine : *Jumelli Lapides*.

Ces menhirs ont été souvent signalés. Presque tous les historiens de Cambrai et du Cambrésis en ont parlé. Il en est notamment question dans le travail publié, il y a plus d'un siècle, par Sébas-

tien Bottin[1], qui fut à ses heures, nous l'avons déjà vu, un fervent archéologue. Mais c'est principalement Alcibiade Wilbert qui s'intéressa à leur sort et contribua à les faire connaître. Il les a décrits

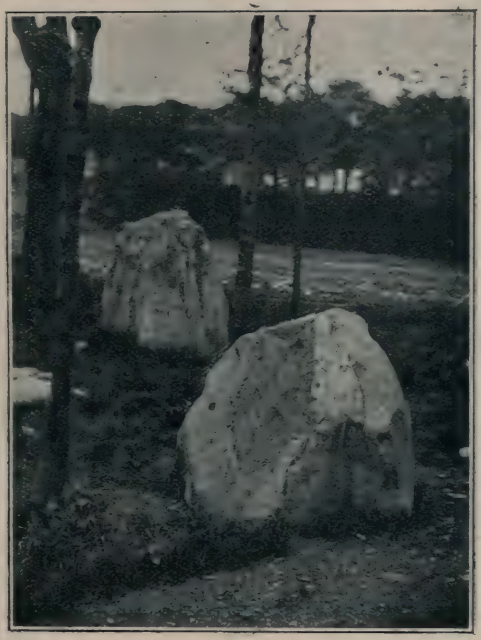

Fig. 8. — Les Pierres-Jumelles de Cambrai, vues de l'est.

dans ses ouvrages sur Cambrai et leur a consacré plusieurs notices spéciales[2].

1. *Extrait d'un mémoire sur les monuments celtiques du département du Nord* (Séances publiques de la Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille. IVe cahier, 1811-1812).

2. A. Wilbert, Rapport sur l'histoire, l'état de conservation et le caractère des anciens monuments de l'arrondissement de Cambrai (*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. XVII, 2e partie, 1841). — Acquisition des Pierres-Jumelles (*Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai*, t. XXIII, 2e partie, 1851). — Sur les Pierres-Jumelles de Cambrai (*Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. IV, Lille, 1851). — Histoire de Cambrai aux époques celtique et gallo-romaine (Extr. des *Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai*, t. XXXIII, 1re partie, 1874).

Lorsque je les ai vues, les Pierres-Jumelles de Cambrai n'avaient pas, je dois l'avouer, un aspect très monumental. J'ai constaté une différence notable entre les mesures généralement indiquées et celles que j'ai pu relever. Au lieu de 3 m. 60 de hauteur sur 0 m. 60 à 0 m. 80 de largeur et 0 m. 40 à 0 m. 50 d'épaisseur,

Fig. 9. — Les Pierres-Jumelles de Cambrai, vues du sud.

dimensions données par Wilbert et reproduites depuis par la plupart des auteurs, j'ai obtenu les chiffres qui suivent :

Pour la plus grosse des pierres (n° 1) : de 1 m. 20 à 1 m. 25 de hauteur, 1 m. 16 et 1 m. 35 de largeur à la base, 0 m. 70 et 0 m. 78 d'épaisseur, également au niveau du sol.

Pour l'autre, la plus petite (n° 2) : 0 m. 90 à 0 m. 95 de hauteur, 1 m. 33 de largeur sur chacune des grandes faces, 0 m. 60 et 0 m. 80 d'épaisseur.

D'où viennent ces différences, surtout considérables en ce qui concerne la hauteur, puisque nous nous trouvons en présence d'un écart de 2 m. 35 à 2 m. 65. Le terrain a-t-il été remblayé, les pierres ont-elles été en partie cassées, ou bien s'agit-il tout simplement d'une erreur de chiffres? Il n'est guère possible de donner à cet égard, une réponse précise, sans avoir procédé à des sondages. La première supposition me paraît pourtant de beaucoup la plus vrai-

semblable. A. Wilbert nous apprend, en effet, que les Pierres-Jumelles auraient été partiellement enterrées en 1853, en nivelant le champ où elles se trouvent. Afin de les sauver, Wilbert en fit, à cette époque, l'acquisition, avec un are de terre autour, pour le compte de la Société d'Émulation de Cambrai, moyennant la somme de 250 francs. Le terrain devait être remis dans l'état où il était avant le dernier terrassement. Mais ce travail n'a jamais dû être exécuté, à en juger d'après l'examen des lieux en 1894.

Les deux blocs, placés à peu près dans la direction de l'ouest à

Fig. 10. — Les Pierres-Jumelles de Cambrai. Coupe horizontale à la base Echelle : 1/100

l'est, le plus grand à l'ouest, sont distants l'un de l'autre de 3 m. 27. Ils portent tous les deux quelques cupules naturelles, et sont en grès éocène provenant des sables d'Ostricourt sur lesquels a été élevée la citadelle de Cambrai.

Comme les monuments précédents, ils font partie du bassin de l'Escaut. Ils ne sont éloignés que d'un peu plus de un kilomètre de la rive droite de ce fleuve.

Il existe diverses légendes touchant les menhirs de Cambrai. A. Durieux en a publié deux. Dans la première, il est question de deux frères jumeaux dont l'un a pris parti pour les oppresseurs de la Gaule et l'autre est resté fidèle à son pays. S'étant rencontrés sur un champ de bataille, ils se tuent mutuellement. Après les avoir inhumés, on élève sur leurs tombes les deux menhirs[1].

Dans la seconde, ce sont deux Gaulois jumeaux, beaux et bien faits, qui s'entretuent pour la possession d'une jeune druidesse dont ils étaient tous deux également épris. Le lendemain de leur mort, les corps avaient disparu. Deux pierres énormes avaient poussé pendant la nuit à la place où il étaient tombés[2].

1. A. Durieux, *L'Art monumental à Cambrai*, 1866.
2. Anonyme (A. Durieux), Les Pierres-Jumelles, légende traditionnelle (*Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. XXVII, 1re partie, 1860).

IV. — Menhir de Solre-le-Château.

(*Chef-lieu de canton, arrondissement d'Avesnes.*)

Dans une lettre adressée au sous-préfet d'Avesnes, le 24 novembre 1819, Delebecke, alors maire de Solre, signalait l'existence d'un mégalithe sur le territoire de cette localité. Voici en quels termes s'exprimait à son sujet ce diligent administrateur municipal, dont on ne saurait trop louer l'intelligente initiative :

« Sur la plaine, à la distance d'un kilomètre du centre de la commune est une pierre (grès dur) de forme pyramidale, de la hauteur de 10 pieds (3 m. 25) sur 6 pieds (1 m. 95) de diamètre en bas. Elle est vulgairement appelée *Pierre de Saint-Martin*. On y remarque, d'un côté, la forme empreinte du derrière d'un homme de la tête au talon.

« La tradition populaire était, il y a trente ans, que l'ancien évêque de Tours, ou plutôt le cavalier qui devint évêque, passant de Liessies à Solre-le-Château, s'est reposé contre cette pierre, et que la chaleur surnaturelle dont son corps était vivifié en a opéré la fusion dans la partie touchée. »

Quinze ans après, le 19 juin 1834, un autre maire de Solre, E. Cocquelet, parlait de deux blocs dressés : « A un kilomètre au sud de la Ville (du centre), disait-il, sur une terre appartenant au sieur Hosselet, se trouvent deux pierres de grès, qui sont distantes l'une de l'autre de 3 mètres. Elle donnent leur nom (de *Saint-Martin*) à la portion de terre sur laquelle elles sont assises. L'une a en hauteur 3 m. et en circonférence 5 m. 40; l'autre a en hauteur 1 m. 80 et en circonférence 3 m. »

Jennepin, qui rapporte dans ses *Notes archéologiques sur l'arrondissement d'Avesnes*[1] les renseignements qui précèdent, ajoute :

« Mme Hazard, propriétaire du champ où se trouvent les *Pierres-Martines*, dit que les pierres étaient autrefois au nombre de cinq. Les quatre plus petites se trouvaient à environ 3 m. de la plus grande encore debout, autour de laquelle elles formaient un cercle.

1. Lille, 1886. Extrait du *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. XVII.

Plusieurs d'entre elles portaient, dit la tradition, des empreintes de pied d'homme bien dessinées.

« Il ne reste debout que la plus grande des deux pierres encore existantes. La plus petite a été déplacée par le propriétaire en 1874 et s'est

Fig. 11. — Menhir de Solre-le-Château, vu du sud-sud-ouest. — On aperçoit à gauche le clocher de Solre.

brisée en deux énormes fragments qui gisent au pied de la première.

« Cette dernière se trouve au lieu dit *Plaine-Saint-Martin*, à gauche du chemin de grande communication n° 42, à 1 300 m. du clocher de la ville, à 30 m. de l'axe de la route et à une altitude de 120 m. Elle présente une légère inclinaison (0 m. 40) au nord. Elle est plus longue que large et sa base a sensiblement la forme d'un trapèze. Sa plus grande hauteur est de 2 m. 50, la partie

enterrée a environ 1 m. La face tournée vers Solre est plus unie que celle qui lui est opposée. Dans le côté qui regarde vers la route est creusé un large sillon, en forme de gouttière, moulant assez bien la forme du corps d'un homme.

« La petite pierre avait, lorsqu'elle était entière, 2 m. de hau-

Fig. 12. — Menhir de Solre-le-Château, vu de l'est. — Au pied de la pierre dressée sont les débris d'un second menhir.

teur y compris la partie enterrée, et présente la forme d'un trapézoïde.

« Ces pierres se composent d'un grès fort dur, gris avec quelques nuances rosées. »

D'après une variante de la légende dont il est fait mention dans

la lettre de Delebecke : « La grande pierre aurait été apportée par Saint-Martin, quand il vint évangéliser la contrée, et c'est du haut de sa plate-forme qu'il prêchait. On montre encore les empreintes laissées par ses doigts crispés lorsqu'il chargea le lourd monolithe sur ses épaules. »

Fig. 13. — Menhir de Solre-le-Château, vu de l'ouest-nord-ouest.

Ainsi que j'ai pu le vérifier en 1894, les *Pierres-Martines*, ou tout simplement les *Martines*, nom sous lequel elles sont également connues, sont situées à 1 km. au sud-sud-est de la gare de Solre et à un peu plus de 1 km. au sud-sud-ouest de l'église de Solre, à une vingtaine de mètres à gauche de la route de Solre à Liessies.

Le seul menhir encore en place à cette époque avait une hauteur de 2 m. 30 au-dessus du sol. Sa plus grande largeur, du sud-sud,

est au nord-nord-ouest, était de 2 m. 60, à la base; mais elle n'avait plus que 1 m. 70 de largeur au sommet. Son épaisseur, qui ne dépassait pas 1 m. à la base et 0 m. 70 au sommet, atteignait environ 1 m. 20 à la hauteur de 1 m. au-dessus du sol.

Deux blocs, ceux que Jennepin donne comme les fragments d'un second menhir, étaient couchés au pied de la pierre dressée, à environ 40 cm. de sa face est-nord-est. L'un d'eux (P^1) mesurait

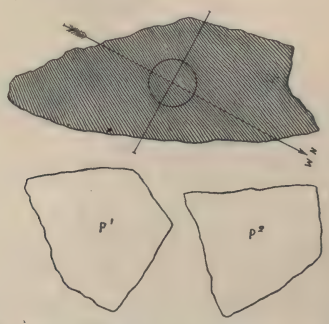

Fig. 14. — Menhir de Solre-le-Château. Coupe horizontale à la base. Échelle : 1/50. P^1 et P^2, fragments d'un deuxième menhir.

1 m. 25 sur 1 m.; l'autre (P^2), 1 m. 10 sur 1 m. Leur épaisseur était d'environ 50 à 55 cm.

Le sommet du menhir resté intact présentait une surface plane, ayant à peu près la forme d'un triangle rectangle et mesurant 1 m. 70 de longueur sur 0 m. 70 de plus grande largeur. De cette étroite plate-forme, d'accès peu commode, la croyance populaire, que rien n'embarrasse, a fait, ainsi que nous l'avons vu plus haut, une tribune évangélique.

Sur la face est-nord-est se voyaient une douzaine de stries plus ou moins profondes, larges de 2 à 4 cm. et de longueur variable, dirigées dans tous les sens. Ce sont ces rainures, très probablement naturelles, que la tradition considérait naguère comme les traces sacrées des ongles du puissant saint Martin, qui fait ici concurrence au légendaire Gargantua, dont le nom est resté attaché à tant de monuments mégalithiques.

Le petit côté tourné vers le nord-nord-ouest était profondément

creusé sur presque toute la hauteur de la pierre. Il y avait là une large cavité, absolument naturelle, dans laquelle un homme pouvait facilement se placer. On aurait, du reste, pu s'y loger plus commodément encore si le bloc avait été planté en sens inverse, car la tête aurait alors pu s'encastrer dans le creux plus profond que l'on observait à sa base, creux que l'on aurait dit fait tout exprès pour la recevoir (voir fig. 13).

Les blocs de grès dressés par l'homme dans la plaine Saint-Martin ne doivent pas avoir subi un bien lointain transport. Ils proviennent des sables éocènes qui remplissent certaines dépressions du terrain primaire, au sud de Solre.

Situés à proximité de la Solre, presque à la naissance de cette petite rivière, qui verse ses eaux dans la Sambre, ils font par conséquent partie du bassin de la Meuse.

V. — Menhir de Sars-Poteries.

(*Canton de Solre-le-Château, arrondissement d'Avesnes.*)

Ce menhir se trouve dans le village même de Sars-Poteries, à un peu plus d'une centaine de mètres au nord-nord-ouest de l'église.

Tailliar, qui l'a vu vers 1850, en donne la description suivante :

« Grès de forme conique de 1 m. 51, ayant en circonférence 2 m. 85, mais un peu plus mince vers le sommet. Placé aujourd'hui sur la place publique de cette commune, il est connu dans le pays sous la dénomination de *Pierre sousbise*. On a pratiqué dans sa partie supérieure un trou carré de 3 centimètres, où la jeunesse du pays allait planter son étendard[1]. »

Dans la *Statistique archéologique du département du Nord*[2], publiée à Lille en 1867, il est désigné sous le nom de *Pierre de Dessus-Bise*.

1. Tailliar, Essai sur l'histoire des institutions du nord de la France. Ère celtique, Douai, 1852 (Extr. des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture sciences et arts du département du Nord*, 2e série, t. I. 1849-1851). — *Notice sur quelques monuments en pierre situés dans le Pas-de-Calais et le Nord.*

2. Extr. du *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*, t. VI à IX, 1862 à 1866.

C'est également sous ce dernier nom qu'il est signalé par l'abbé Dehaisnes, dans son Rapport sur les monuments historiques du département du Nord, paru en 1877 dans le *Bulletin de la Commission historique du département du Nord* (t. XIII).

Sans doute influencé par la situation de ce bloc dressé au milieu

Fig. 15. — Menhir de Sars-Poteries, vu de l'est.

des maisons du village, Dehaisnes a émis l'idée qu'il pourrait bien n'avoir été que la pierre d'un pilori. Mais il est beaucoup plus vraisemblable qu'il s'agit d'un véritable menhir, préservé de la destruction par la vénération dont il était l'objet et auquel cette antique dévotion a valu un jour l'honneur d'être christianisé.

Il paraît, en effet, très probable qu'il a jadis servi de support à

une croix scellée dans la cavité carrée, mesurant environ 4 cm. de côté, qui se voit au sommet.

La croix disparue, le trou servit à d'autres usages, pour lesquels il n'a certainement pas été spécialement creusé. Des gens du pays

Fig. 16. — Menhir de Sars-Poteries, vu du sud-sud-est.

m'ont dit que, tout récemment encore, les jeunes conscrits venaient y planter un drapeau le jour du tirage au sort.

La *Pierre de Dessus-Bise* consiste en un bloc naturel de grès tertiaire, provenant des sables éocènes du Quesnoy, dont il existe des lambeaux dans le voisinage. De forme assez régulière, elle offre à peu près l'aspect d'un pain de sucre, plus ou moins aplati latéra-

lement. Les mesures que j'ai prises m'ont donné : 1 m. 58 de hauteur au-dessus du sol environnant, 1 m. 10 de largeur à la base, du nord-ouest au sud-est, et 0 m. 75 d'épaisseur au même niveau, du

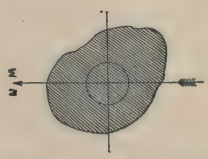

Fig. 17. — Menhir de Sars-Poteries. Coupe horizontale à la base. Échelle : 1/50.

nord-est au sud-ouest [Voir la coupe horizontale, fig. 17]. On estime que la pierre est peu profondément enterrée.

Le menhir de Sars-Poteries est situé dans le bassin de la Meuse, comme ceux de Solre-le-Château, dont il n'est distant, en ligne droite, que d'environ 4 300 mètres. Il domine un petit affluent de la Solre.

Note sur la constitution du sinus caverneux[1]

Par André HOVELACQUE et Paul REINHOLD

Langer[2], en 1885, a attiré l'attention sur la constitution du sinus caverneux ; il a montré la disposition plexiforme de cette formation. « A ce réseau, dit-il, on peut distinguer une portion superficielle et une portion profonde. La portion superficielle est formée de fines mailles vasculaires, s'étendant vers le toit du cavum jusqu'au sinus pétreux et vers le sinus intercaverneux. Cette portion superficielle du réseau contient le nerf moteur oculaire commun et le pathétique, les accompagnant jusqu'à la fente sphénoïdale. La portion profonde du réseau est formée de gros vaisseaux appliqués directement sur l'os. » C'est cette portion profonde qui constitue le sinus caverneux des auteurs; à cause de sa structure, Langer propose de l'appeler *plexus caverneux*.

La veine ophtalmique simple, double ou triple, se jette dans le plexus caverneux dès qu'elle émerge de la fente sphénoïdale, et on peut suivre ses rameaux d'épanouissement qui se portent vers le sinus coronaire, vers le sinus caverneux et vers le sinus pétreux inférieur.

Le sinus sphéno-pariétal gagne également le plexus caverneux. L'émissaire du trou ovale est formée de plusieurs racines venant, les unes de la veine ophtalmique, les autres directement du plexus caverneux.

1. Travail du laboratoire d'anatomie de la Faculté de Médecine de Paris. — (N. D. L. R. Cet article était prêt à paraitre en juillet 1914.)
2. Langer, Der sinus cavernosus der harten Hirn-haut. — *Sitz. d. Wien. Akad. d. Wiss.*, 1885.

Cette disposition du sinus caverneux en deux plans, un superficiel mince, un profond présentant une bien plus grande épaisseur, semble n'avoir pas retenu l'attention des auteurs; elle est très rare-

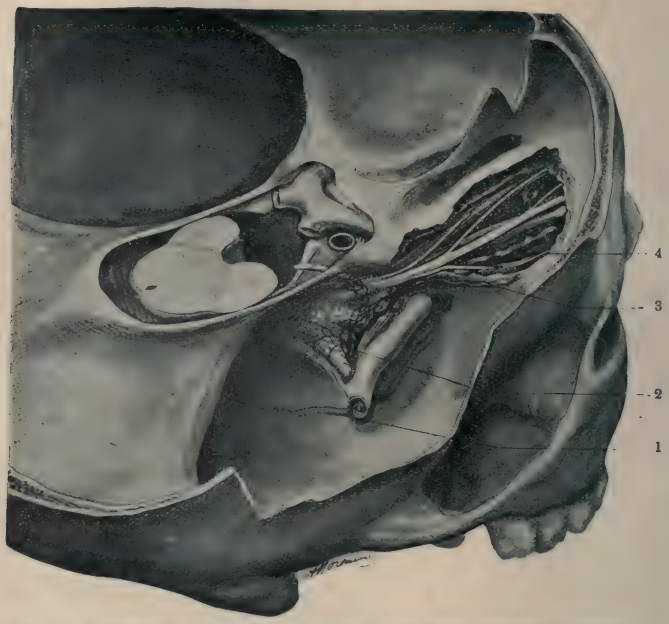

Fig. 1. — Le plan superficiel du plexus caverneux. La paroi durale a été incisée et réclinée; sous le plexus veineux superficiel, on aperçoit les nerfs masqués par une lame fibreuse. — 1. La veine grande anastomotique de Trolard. — 2. Anastomose du sinus pétreux supérieur et du plexus veineux superficiel. — 3. Le sinus sphéno-pariétal de Breschet. — 4. La veine ophtalmique; elle va passer dans la partie large de la fente sphénoïdale en dehors de l'anneau; elle reçoit le sinus de Breschet avant de se terminer en partie dans le sinus caverneux proprement dit, en partie dans le plan superficiel de ce sinus; on voit un des rameaux terminaux de la veine ophtalmique se continuer jusqu'à la veine du trou ovale.

ment citée dans les classiques. Nous avons repris l'étude du plexus superficiel, nous avons examiné sa disposition et ses connexions chez l'adulte et chez le nouveau-né. Nous avons disséqué dix-huit pièces d'adultes d'âges très différents et vingt pièces de fœtus à terme ou de nouveau-nés. Toutes nos préparations ont été faites après

injection des veines à la gélatine ou après durcissement par injection de formol et d'alcool.

Sur toutes nos pièces d'adultes (sauf sur une), nous avons vu très nettement un fin plexus veineux situé dans la paroi externe du sinus caverneux, *en dehors* des nerfs qui cheminent dans cette paroi. Pour mettre ce plexus en évidence, il suffit d'inciser longitudinalement la dure-mère au bord supérieur de la paroi externe du sinus caverneux; le volet fibreux ainsi formé est rabattu en bas, laissant apercevoir les mailles veineuses. Le plexus est limité en dedans par une lamelle fibreuse qui le sépare des nerfs; cette lame très mince en avant, laissant apercevoir les nerfs par transparence, s'épaissit de plus en plus en arrière où elle se confond avec le toit du cavum de Meckel. A la limite postérieure du toit du cavum, elle se fusionne avec la lame durale superficielle, se continuant avec la dure-mère avoisinante.

Le réseau veineux externe est continu dans la presque totalité des cas; nous n'avons trouvé ce réseau divisé en deux segments que sur une seule pièce. Son étendue ne varie que fort peu; dans tous les cas il commence, *en avant*, au niveau de la fente sphénoïdale; *en arrière*, il atteint le plus souvent le versant antérieur du rocher, dans quelques cas plus rares il s'arrête suivant un plan frontal passant par le trou ovale; *en bas*, le réseau atteint le bord interne des trous grand rond et ovale; *en haut*, il laisse libre le quart ou le tiers supérieur de la face externe du sinus caverneux. Dans un seul cas nous avons vu le réseau superficiel divisé en deux segments : un antérieur et inférieur recouvrant le quart antérieur et inférieur de la face externe du sinus, un postérieur et supérieur recouvrant le quart postérieur et supérieur de cette même face; deux ou trois veinules très grêles reliaient les deux segments.

Le plexus veineux superficiel reçoit ou émet un certain nombre de branches.

En avant : il reçoit une des branches terminales de la veine ophtalmique supérieure; rarement (3 fois sur 18) la veine ophtalmique se jette tout entière dans le plexus superficiel. Bien que ne s'appliquant pas directement à la description du plan superficiel du sinus caverneux, nous croyons qu'il est utile de rappeler ici les rapports de la veine ophtalmique avec les nerfs au moment où elle va aborder le sinus. La veine ophtalmique s'engage dans la

fente sphénoïdale *en dehors* de l'anneau de Zinn (c'est là la disposition donnée par Zinn lui-même en 1855), elle passe dans la *partie large* de la fente (Festal[1]), et reçoit dans plus de la moitié des cas le sinus de Breschet avant de se jeter dans le sinus caverneux[2]. La

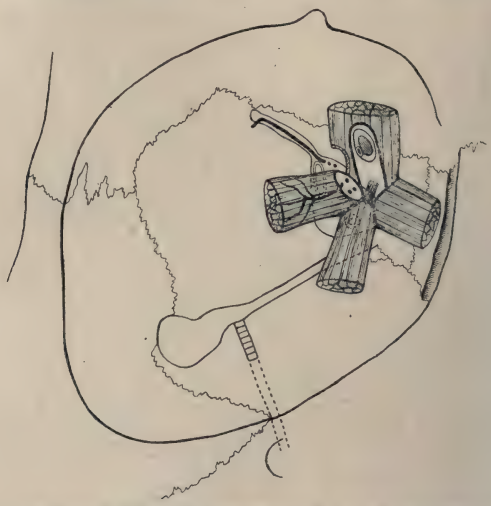

Fig. 2. — Le tendon de Zinn et l'origine des muscles droits sont représentés suivan la description de Rouvière. Le muscle droit supérieur est en partie réséqué le long de son bord externe pour permettre de voir les nerfs pathétique et frontal.

disposition des nerfs dans la paroi externe du sinus a été très exactement décrite par le professeur Testut[3].

Dans la fente sphénoïdale, les nerfs sont situés, dans la *partie large*, en dedans de la veine ophtalmique. Le pathétique et le frontal restent en dedans de la veine; quant au nerf lacrymal, il est situé juste en dedans de la veine; à peine dégagé de la fente il change de

1. Festal, Recherches anatomiques sur les veines de l'orbite. *Thèse de Paris*, 1886-87.

2. Deux fois nous avons vu le sinus de Breschet s'engager dans la partie étroite de la fente sphénoïdale et se jeter dans la veine ophtalmique à l'intérieur de la cavité orbitaire.

3. Testut, Note sur les nerfs moteurs et sensitifs de l'orbite dans leur trajet à travers le sinus caverneux et la fente sphénoïdale. *Lyon médical*, t. XCVII, n° 52, 29 décembre 1901, p. 899.

direction et se porte en dehors, en avant et légèrement en haut, surcroisant la veine ophtalmique. A l'intérieur de la cavité orbitaire, il chemine parallèlement à la partie étroite de la fente sphénoïdale; arrivé à l'extrême pointe de cette fente il change brusquement de direction et se porte en avant. Le lacrymal présente donc un véritable trajet en baïonnette. Pour trouver le nerf au cours de la dissection, il suffit, après avoir fait sauter le plafond de l'orbite jusque et y compris la petite aile du sphénoïde, d'inciser la capsule de Tenon juste en avant de la fente et parallèlement à elle. La description que nous rappelons ici se voit très nettement représentée sur les planches du professeur Farabeuf, et c'est probablement le changement de direction du nerf qui a pu induire en erreur les anatomistes qui le décrivent comme sortant « par la pointe de la fente sphénoïdale[1] ».

En arrière : Le plexus superficiel reçoit (15 fois sur 18) un rameau de sinus pétreux supérieur. Le sinus pétreux supérieur se divisant en effet en deux branches quelques millimètres avant d'atteindre la pointe du rocher, une branche interne grosse gagne directement le sinus caverneux proprement dit, une branche externe beaucoup plus grêle rampe sur le toit du cavum de Meckel pour atteindre le plexus externe.

En bas : Le plexus externe envoie des rameaux très nettement visibles aux veines du trou grand rond et du trou ovale. Comme Langer l'a déjà signalé, il est souvent facile de suivre certains rameaux terminaux de la veine ophtalmique jusqu'aux trous grand rond et ovale.

Le plexus veineux surperficiel situé en dehors des nerfs n'est pas absolument isolé du plexus caverneux; il existe d'une façon presque constante de petits troncs veineux, qui se portent en dedans et perforent la lame fibreuse qui sépare le plexus superficiel du plan nerveux; ces communications peuvent exister en tous les points; souvent il en existe deux groupes : un au niveau de la partie antérieure et inférieure et l'autre au niveau de la partie postérieure et supérieure; plus souvent encore il n'en existe qu'un groupe à la partie antérieure et inférieure.

1. Deux fois nous avons vu le nerf moteur oculaire externe passer en dehors de l'anneau de Zinn. D'abord appliqué sur la face externe du muscle droit externe, il contourne son bord supérieur pour aborder sa face interne.

Dans un cas, nous avons trouvé des rapports un peu particuliers entre le plexus externe et la veine grande anastomotique de Trolard. Sur toutes nos pièces, la veine de Trolard affectait une disposition très classique; quelquefois nous l'avons vue atteindre la fosse sphéno-temporale au niveau de la partie moyenne de la fente sphénoïdale et traverser l'étage moyen en dehors des trous grand rond et ovale pour gagner le sinus pétreux supérieur, en cheminant dans l'épaisseur de la dure-mère. Bien plus souvent, nous l'avons vue se terminer au niveau du sinus sphéno-pariétal ou dans le sinus caverneux.

Sur une de nos pièces, la portion sinusienne de la grande anastomotique, grossie de la veine de Breschet, cheminait dans la paroi externe du sinus caverneux; elle n'atteignait pas en arrière le sinus pétreux, s'arrêtant à 3 millimètres en avant de cette extrémité. Elle communiquait avec le plexus externe à sa terminaison et sur tout son trajet par de petits troncules transversaux qui perforaient le feuillet dural séparant le plexus externe de la superficie.

Chez le fœtus à terme et le nouveau-né, la constitution du plexus externe est difficile à étudier par la simple dissection, et il est malaisé de donner une description exacte de ses connexions; dans l'ensemble on retrouve la même disposition que chez l'adulte. Il faut faire remarquer que, sur nos vingt pièces de fœtus et de nouveau-né, nous avons trouvé beaucoup plus souvent que chez l'adulte la veine de Trolard allant se jeter dans le sinus pétreux supérieur; c'est là un simple hasard, mais nous avons été frappés par ce fait que la veine est beaucoup plus interne que chez l'adulte et qu'elle repose sur le sinus caverneux en dedans des trous grand rond et ovale.

Juillet 1914.

Six nouveaux Gisements préhistoriques dans l'Azaouad (Nord de Tombouctou) et dans la région du Haut-Sénégal [1]

Par le Dr CAPITAN

Les études d'ethnographie préhistorique, asiatique et africaine, malgré de nombreuses découvertes, ne sont encore qu'ébauchées. Il leur manque une systématisation analogue à celle qui, née en France, a permis de donner en Europe à ces études un développement si remarquable.

J'aurai l'honneur, dans ce court exposé, de montrer à l'Académie comment l'emploi des méthodes précises de recherches actuelles peut permettre d'arriver à des conclusions autrement nettes que jadis et de grouper ainsi des documents jusqu'ici assez peu précisés et qui, dès lors, pourront être utilisés ultérieurement pour une synthèse générale.

M. Brévié, administrateur de 1re classe des colonies, chef du cabinet du gouverneur du Haut-Sénégal-Niger, a bien voulu me demander des indications techniques précises sur le préhistorique. J'ai pu les lui fournir lors d'un de ses voyages en France il y a quelques années et le mettre au courant, pièces en main, de la technologie de l'industrie préhistorique lithique.

Grâce à l'appui de M. le président Dislère, et de M. Clozel, gouverneur du Haut-Sénégal-Niger, M. Brévié a pu lui-même faire d'intéressantes explorations et en susciter également d'autres.

Je voudrais aujourd'hui présenter le résultat de ces observations qui ont porté, d'une part, sur la région immense qui s'étend des environs de Taodénit à 550 kilomètres au nord de Tombouctou jusqu'à cette ville, et de l'autre sur le vaste territoire compris entre le Niger et le Haut-Sénégal et dans la haute vallée de ce fleuve.

Les vastes régions au nord de Tombouctou présentent un aspect tout spécial que décrit ainsi M. Brévié : « Cette région de l'Azaouad ne présente pas, comme on l'a cru longtemps, les caractères du désert absolu. Entre Tombouctou et Araouan, ville située à 250 kilomètres environ au nord de la précédente, se développe une plaine couverte de larges ondu-

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions. Séance du 27 octobre 1916.

lations sur lesquelles les pluies d'hivernage, qui tombent encore à cette latitude avec une régularité relative, font pousser en août et septembre une végétation herbacée assez fournie et entretiennent des arbustes tels que les mimosas et les gommiers. Cette zone de transition, dite présaharienne, conserve encore beaucoup des caractères de la steppe soudanaise à laquelle il paraît logique de la rattacher géographiquement. Elle est parcourue, aujourd'hui, par les Bérabiches, métis d'Arabes et de Berbères, dont la venue dans le pays remonte au XIe siècle probablement. Mais il n'est pas douteux que les populations sédentaires, d'origine soudanaise, aient occupé le pays avant eux, comme en témoignent les nombreux tumulus existant encore dans la région, et qui rappellent ceux que l'on trouve sur les bords du Niger.

Au nord d'Araouan, au contraire, commence le désert absolu sur lequel les courants atmosphériques venus de l'ouest et du sud-ouest n'apportent plus aucune humidité. Pays de grandes dunes mouvantes que les vents glacés d'hiver, soufflant du nord-est, déplacent constamment. Par endroits, le sol devient rocheux, constitué par de grandes dalles nues sur lesquelles, aux mois de forte chaleur, les hommes et les animaux ont les plus grandes peines à s'engager. C'est l'Azaouad, déjà réputé au XVIe siècle, du temps de Léon l'Africain, comme une des parties les plus dangereuses du Sahara. Ici nos connaissances historiques ne révèlent aucune trace d'occupation humaine. La préhistoire, par contre, nous montre qu'aux époques lointaines où le Sahara participait encore du climat tropical, de nombreux centres de peuplement existaient et qu'une vie intense animait cette région alors fertile et arrosée.

C'est ce qu'atteste la présence de nombreux gisements qui bordent l'itinéraire d'Araouan aux salines de Taodénit.

Déjà le Dr Lenz, qui se rendait à Tombouctou en 1886, venant du Maroc, signalait l'existence aux environs de Taodénit de couteaux en pierre d'un beau travail et d'un poli parfait, et d'instruments contondants faits d'une pierre verte très dure qui gît probablement non loin de Taodénit.

Plus tard, lorsque nos officiers se furent engagés dans le désert, de nouvelles découvertes vinrent corroborer ces premières indications du grand voyageur. »

Des récoltes de pierres taillées des formes les plus primitives ont été faites dans cette région par l'explorateur Bonnel de Mézières. J'ai eu l'honneur d'en donner la primeur à l'Académie en 1911.

1° *Gisements de Jinëiart.*

De nouvelles découvertes ont été faites dans la même région par le colonel Gadel durant ses voyages à Taodénit; elles m'ont été transmises également par M. Brévié. Il s'agit de gisements les plus anciens, correspondant au niveau chelléen supérieur de notre quaternaire inférieur. Voici d'abord dans quelles conditions ces découvertes ont été faites. A 300 kilomètres environ au nord d'Araouan, la route caravanière traverse

une région plate, caractérisée par une suite d'affleurements rocheux, de direction nord-sud, se suivant de 100 en 150 mètres, d'une largeur de 30 à 40 mètres et qui paraissent constituer les rives d'un ancien lac ou d'une mer intérieure.

C'est là, exactement au nord de l'Erg Jinéïart que se trouvent en grande abondance et par groupes nombreux, essaimés à 10 ou 20 mètres les uns des autres, ou en spécimens isolés, des pièces chelléennes nettement caractérisées. Elles reposent sur le fond rocheux de même nature.

On trouve des armes semblables au puits d'Ounan, à deux étapes au nord de Jinéïart.

2° *Habitats près Taodénit.*

Enfin, entre le Ksaïb et Taodénit, la route côtoie une série de petites dunes de forme hémisphérique mesurant 50 à 60 mètres de diamètre et 7 à 8 mètres de hauteur.

Les Arabes et les Touaregs les appellent nadala (saleté) et disent que ce sont des dépôts d'ordure constitués par les habitants de villages très anciens aujourd'hui disparus.

Les seuls vestiges d'occupation humaine sont des débris de poterie dont aucun ne nous est malheureusement parvenu et quelques outils en pierre, tels que tables à broyer légèrement incurvées et accompagnées de leurs pilons qui devaient être employés à la fois comme broyeurs et concasseurs. On y trouve encore des pierres sphériques analogues à celles recueillies au Ksaïb.

Les traces d'eau font entièrement défaut : il est vraisemblable pourtant que ces campements devaient être entourés de puits, mais ceux-ci sont aujourd'hui comblés et on en ignore l'emplacement. Quelques vieux Bérabiches, dit-on, en connaîtraient encore quelques-uns, mais ils se gardent bien de les déboucher dans la crainte qu'ils ne servent aux rezzous toujours en quête de pillage.

Si maintenant nous redescendons vers le Haut-Sénégal, nous nous trouvons dans la région du Guidimaka soudanais. La rive droite du Sénégal au nord de Kayes est une large plaine argileuse ou apparaissent par place des chaînons rocheux déterminant de petits thalwegs sinueux aboutissant au Karakoro, affluent du Sénégal.

3° *Station de Kollé.*

La première des stations découvertes par M. Brévié « se trouve, dit-il, à 110 kilomètres de Kayes, dans la direction de Kiffa, entre les villages de Boutinguissé et de Teychibé, à 6 kilomètres environ du premier village, au pied d'un soulèvement chaotique que le sentier franchit dans un dédale de blocs épars où les chevaux, même tenus en mains, ont peine à s'engager. Un thalweg sinueux enserre le pied de la montagne. Il était à sec en 1911 lorsque je le traversai. Sur la rive droite du ruisseau, au nord

par conséquent, se trouve une éminence surélevée d'une vingtaine de mètres, sur les flancs de laquelle, mais sur le revers sud principalement, j'ai trouvé en grand nombre des pierres taillées préhistoriques disséminées sous les herbes et entre de gros blocs de pierre; leur gisement s'étend même au delà du sentier jusqu'au bord du ruisseau. Jusqu'au village de Teychibé, situé à 10 kilomètres environ de ce point, le sentier traverse ainsi plusieurs petits cours d'eau et chaque fois, au point de passage, j'ai relevé des armes du même caractère.

« La plupart de ces ruisseaux portant le nom de Kollé, on peut englober sous cette désignation les divers ateliers, très proches d'ailleurs les uns des autres, où des armes ont été recueillies.

« Beaucoup de ces pièces, en forme de haches, sont enterrées par la base et n'émergent que par le sommet; toute une partie du mamelon est ainsi garnie de pointes placées souvent côte à côte, sur lesquelles on pourrait se blesser si on n'y prenait garde. »

4° *Station d'Agamami.*

« J'ai trouvé, dit également M. Brévié, un second atelier à 80 kilomètres au nord du précédent et à 50 kilomètres au delà de Sélifily, dernier village de la zone des sédentaires. Il est entre le puisard de Binorchas et le lac de Kankossa, à 9 kilomètres environ de ce dernier. Là se trouve une colline au pied de laquelle coulait une rivière venant des falaises de l'Assaba et se jetant dans le lac de Kankossa. Les indigènes maures (Ahel Sidi Mahmouds) l'appellent Agamami.

« A 3 kilomètres environ, avant de franchir la rivière, sur les flancs de la colline, il existe un grand nombre d'éclats rocheux sur une longueur de plusieurs kilomètres. Ils forment une couche qui parfois atteint 50 centimètres d'épaisseur. »

Le long de la route qui va de Kayes à Kiffa, on trouve, d'après M. Brévié, de nombreux instruments en pierre. On peut donc en conclure qu'à l'époque préhistorique c'était une région assez peuplée, ou tout au moins un lieu de passage très fréquenté par les clans de chasseurs qui, alors que le Sahara et le Soudan avaient un régime climatique identique, devaient parcourir tout le continent en de perpétuelles migrations déterminées le plus souvent par la poursuite du gibier errant sans cesse lui-même à la recherche de nouveaux pâturages, détruits eux-mêmes, au fur et à mesure, par la masse énorme des innombrables et divers herbivores vagabonds.

D'ailleurs cette route semble avoir été toujours suivie dans la période historique; c'est elle très probablement que signalent les vieux géographes arabes, Ibn Haoukal Bekri et Edrisi, et dont ils indiquent les principales étapes entre les riches cités du Figuig et les grands marchés du Soudan. Elle passait à Aoudagost, capitale de l'ancien empire berbère lemtounien, dont l'emplacement n'a pu être encore exactement déterminé. Des ruines existent dans toute cette région, à peine connues et uniquement indiquées

par les indigènes qui signalent également des grottes nombreuses ayant été habitées dans le massif de l'Affollé, à 100 kilomètres à l'est de Kiffa.

5° *Gisements de Bafoulabé.*

Au cours d'une mission entreprise en juin 1912 dans le bassin du Haut-Sénégal, M. Brévié a recueilli de nombreuses pierres taillées à Bafoulabé, sur la rive gauche du fleuve, à hauteur du confluent du Ba-fing et du Ba-Koï. Ces pierres sont taillées dans des silex roulés par le fleuve. Le gisement occupe le sommet de la berge immédiatement supérieur au niveau des plus hautes crues; il est superficiel et paraît s'étendre sur 1 kilomètre de longueur. Cette situation à elle seule indique l'existence d'un gisement fort ancien.

6° *Stations néolithiques de la région de Sikasso.*

Au cours du même voyage et durant une tournée nouvelle dans la région de Sikasso, M. Brévié a recueilli d'assez nombreux spécimens de haches polies. La plupart ont été trouvées sur le bord des cours d'eau et sur l'emplacement des villages habités de nos jours ou d'anciens villages en ruines. On ne les rencontre que très rarement dans les terrains envahis par la brousse. Il y a donc là une différence radicale avec les conditions de gisement des autres stations ci-dessus indiquées. On peut donc admettre que les villages néolithiques occupaient les mêmes emplacements que les villages actuels, c'est-à-dire qu'ils étaient installés à proximité des cours d'eau et des meilleurs terrains de culture. D'où cette conclusion, bien conforme à ce qu'on sait pour d'autres régions, que les néolithiques sénégalais étaient eux aussi des sédentaires et des agriculteurs.

Malgré les grandes difficultés résultant de la nécessité de pratiquer recherches et récoltes, au cours de missions en pays dangereux, d'organiser le transport à longue distance des nombreux objets recueillis, le colonel Gadel et M. Brévié, celui-ci se conformant scrupuleusement aux indications que je lui avais données, ont récolté de nombreux spécimens de pierres taillées qui m'ont été adressés par M. Brévié.

J'ai donc pu opérer la sélection nécessaire et identifier une série de types qui m'ont permis de faire l'analyse très différente de ce qui se faisait jadis. Mais quelques observations préjudicielles sont nécessaires.

On sait que pour étudier d'une façon complète tout gisement ou station préhistorique, il est indispensable de posséder de cette station un très grand nombre d'échantillons. En effet, tout gisement renferme en extrême quantité un très grand nombre d'éclats, de déchets de taille, de débris sans formes définies qui, au point de vue de la détermination de l'âge du gisement et de ses caractères, n'ont aucun intérêt. Il est donc indispensable de les éliminer tout d'abord. Il reste ainsi, d'une part des pièces

souvent grossières sans formes bien définies mais dont l'adaptation à un usage déterminé est nettement indiquée par les retouches qu'elles portent. Ces pièces présentent un intérêt d'étude mais ne peuvent caractériser un gisement. On peut donc les éliminer également, au moins momentanément. Il reste ensuite une série de pièces nettement retaillées et retouchées, affectant des formes voulues, toujours les mêmes, et que l'on peut ainsi grouper en séries à caractères bien définis. On constitue ainsi un certain nombre de types. Or, l'étude de l'ensemble de ces types permet de dater sans hésitation un gisement.

Chaque époque préhistorique est en effet caractérisée par une série de formes dont les unes sont spéciales à telle ou telle époque et d'autres communes à diverses époques. L'identification de ces formes typiques donne des renseignements aussi positifs que les constatations en archéologie classique d'un tesson de poterie ou en géologie d'un fossile caractéristique. Ces données classiques en préhistoire et que je m'excuse de rappeler ici — mais la chose était nécessaire — trouvent leur application certaine et univoque dans toute l'Europe. Pour l'Asie, les mêmes données paraissent applicables, au moins en ce qui a trait aux époques les plus anciennes. Pour les époques plus récentes, les découvertes sont trop imparfaitement classées et déterminées.

En Afrique, les recherches ont été beaucoup plus nombreuses et en général mieux faites, parce qu'elles ont pu être réalisées plusieurs fois par des chercheurs compétents. C'est là en effet une condition très importante et d'ailleurs rarement remplie. Le plus souvent il s'agit d'explorateurs, de fonctionnaires ou d'officiers, pleins d'ardeur et de bonne volonté, mais qui s'imaginent que la récolte de pièces préhistoriques peut se faire au juger, sans connaissances très spéciales. C'est exactement aussi erroné que de croire qu'une bonne récolte de fossiles, de plantes ou même d'objets archéologiques peut se faire sans une compétence spéciale ou au moins sans indications précises et minutieuses fournies par des techniciens.

Il ne s'agit pas en effet, dans un gisement préhistorique, de ramasser n'importe quoi et de choisir ce qui vous paraît le plus intéressant sans connaissance technique. Les récoltes dans ce cas ne donnent que d'incomplets renseignements et c'est malheureusement ce qui se passe le plus souvent. On recueille les plus belles pièces et on néglige les autres. C'est justement à cause de cela qu'un grand nombre de récoltes préhistoriques faites actuellement hors d'Europe ne peuvent permettre des conclusions fermes.

En Afrique, avons nous-dit, surtout en Égypte, en Tunisie et en Afrique, il y a eu pourtant d'excellentes récoltes; telles celles de Morgan, de Schweinfurth en Égypte, de Pallary, Gentil en Algérie, de Morgan et Boudy en Tunisie et bien d'autres, sans parler de celles de Balfour sur le Zambèze aux Victoria Falls, etc.

Sur ces documents, il a donc été possible de baser des observations

sérieuses et d'établir des déductions précises pouvant être comparées à celles résultant de l'étude synthétique des antiquités préhistoriques de l'Europe.

Mais alors une nouvelle difficulté a surgi. Voici en quoi elle consiste. Si telle ou telle forme ou l'association de telles ou telles formes d'instruments ou armes en pierre permet de caractériser en Europe une époque, ces mêmes objets se rencontrant dans le préhistorique extra-européen vont-ils avoir la même valeur documentaire qu'en Europe? Nombre d'ethnographes ont répondu par la négative, mais à cette objection il a été et il sera toujours possible de répondre par l'insuffisance des matériaux d'étude d'une part, et de l'autre, il faut bien le dire, peut-être aussi par l'insuffisance technique des dits ethnographes.

Dans les cas rares, il est vrai, où nature de la récolte et compétence des observateurs étaient réunies, on a pu constituer pour la Tunisie, par exemple, et l'Algérie un ensemble de types caractéristiques certainement comparables à ceux de l'Europe, et correspondant à une série d'époques successives, rappelant l'évolution européenne.

Reste la question de savoir si la morphologie peut permettre de rapprocher, voire même d'identifier des pièces, les unes européennes, les autres asiatiques ou africaines, et d'en déduire une identité dans leur âge relatif.

Un exemple fera mieux comprendre ce point assez délicat. Dans toute l'Europe centrale et méridionale, on trouve aux époques les plus anciennes de l'âge de la pierre correspondant au quaternaire inférieur, des armes ou outils en pierre : plats, de forme ovale plus ou moins allongée, taillés sur les deux faces, à bords assez régulièrement rectilignes.

Ces types sont caractéristiques de cette époque et ont cessé d'être en usage à la fin du quaternaire moyen; jamais plus l'homme primitif n'en a fabriqué de semblables.

Par conséquent, lorsque dans un gisement on trouve ces pièces en abondance, nettement caractérisées et presque exclusives, on est en droit d'affirmer que ce gisement est bien d'âge paléolithique ancien ou quaternaire inférieur ou moyen.

Mais si, en Afrique ou en Asie, on trouve un gisement semblable, est-on en droit de le considérer également comme étant de même âge? Ce point est encore discuté, mais en bonne logique, il ne paraît pas possible d'attribuer à ces gisements un âge tout autre que ceux d'Europe sous prétexte qu'ils se trouvent en Asie ou en Afrique. Tout au plus pourrait-on admettre qu'ils sont un peu plus ou un peu moins anciens qu'en Europe, mais il serait absolument irrationnel de leur attribuer un tout autre âge. En effet, les communications entre l'Europe et l'Asie étaient aisées à l'époque quaternaire et entre l'Europe et l'Afrique, bien plus faciles et plus larges qu'elles ne le sont de nos jours.

Les spécialistes sont donc d'accord sur ce point : les stations contenant en Asie comme en Afrique des silex taillés des types dit chelléens, correspondent sensiblement comme âge, à ceux d'Europe et, comme

eux, sont quaternaires inférieurs. Ils sont d'ailleurs nombreux en Afrique, depuis ceux du cap de Bonne-Espérance jusqu'à ceux du Zambèze, des Somalis, d'Égypte et de Tunisie, sans parler de ceux au nord de Tombouctou que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie.

Mais d'autres civilisations préhistoriques ont laissé leurs traces sur le sol africain. Elles se différencient par leur morphologie des civilisations quaternaires, mais en général elles restent indéterminées comme âge ; telles sont les nombreuses séries recueillies par Setton Karr dans le désert à l'est de Thèbes, les séries de Mauritanie. Tout autres sont les récoltes dont nous nous occupons ici.

Les deux gisements de l'Azaouad où le colonel Gadel a recueilli des séries de pièces, puis les quatre gisements du Haut-Sénégal dont nous avons à nous occuper aujourd'hui, ont été très soigneusement explorés par M. Brévié, ainsi qu'on a pu le voir au début de cette note. Sur nos indications très précises, il y a recueilli de nombreuses et systématiques séries qui, après sélection, nous ont permis très facilement de constituer une morphologie complète de l'outillage de ces gisements. C'est l'étude analytique des types industriels caractéristiques de ces stations que nous voudrions soumettre à l'Académie. Elle nous permettra, par la comparaison avec des types d'autres provenances, d'établir, avec assez de vraisemblance, l'âge de ces gisements.

*
* *

Tout d'abord il y a lieu de faire remarquer qu'il s'agit de formes définies, nettement caractéristiques et que la technologie nous permet de considérer comme étant l'expression, voulue par les primitifs, de la création d'un type industriel.

Examinons donc, au point de vue technologique, les séries systématiques que nous avons constituées des diverses récoltes du colonel Gadel et de M. Brévié.

1° *Station de l'Erg Jinëïart.*

Les belles pièces sont du type classique des haches plates ovales et lancéolées, caractéristiques du quaternaire inférieur, correspondant au chelléen supérieur de l'Europe (fig. 1).

Ces pièces sont identiques à celles que j'ai présentées en 1911 à l'Académie. Leurs caractères, leur patine, leur usure par les sables, leur aspect ne permettent pas d'autre interprétation. Elles démontrent l'existence en ces lieux, au début des temps quaternaires, d'une population nombreuse vivant d'ailleurs dans des conditions météorologiques tout autres qu'aujourd'hui : eaux abondantes, climat à humidité assez grande, végétation luxuriante, faune variée et riche.

2° *Habitats près de Taodénit.*

Très au nord de l'Azaouad, nous avons vu qu'il existait entre le Ksaïb et Taodénit des sortes de petites dunes semblant être des vestiges d'habitats antiques d'un tout autre âge que les gisements de Jinéïart; on y trouve, en effet, des fragments de poteries et des broyeurs, des percuteurs

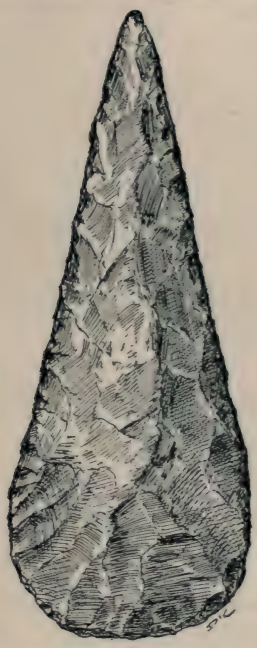

Fig. 1. — Hache chelléenne de l'Erg Jinéïart (15 cm. de hauteur).

et de grandes meules plates à broyer en forme de cuvette en pierre, avec leur pilon de pierre ayant dû servir à la fois de broyeurs et d'écrasoirs.

M. Brévié nous a envoyé une de ces meules mesurant 0 m. 50 (fig. 2). Celle que je présente à l'Académie est de plus petite dimension (0 m. 30) mais très typique avec son pilon. Ces objets permettent des conclusions fermes basées sur d'innombrables observations mondiales. Ce sont des moulins peu transportables : ils devaient donc appartenir à des populations sédentaires. D'autre part, pour moudre des grains il faut en avoir

et pour en avoir il faut les cultiver. Il paraît donc légitime d'admettre que, en ces lieux, des populations préhistoriques, se comportant à ce point de vue comme nos néolithiques d'Europe, s'étaient installées et avaient vécu avec une culture analogue à la leur. Donc les conditions désertiques actuelles, rendant toute vie impossible en ces lieux, n'existaient pas encore vers une période qui doit correspondre sensiblement à notre néolithique, mais probablement plus reculée dans le temps, ainsi que les

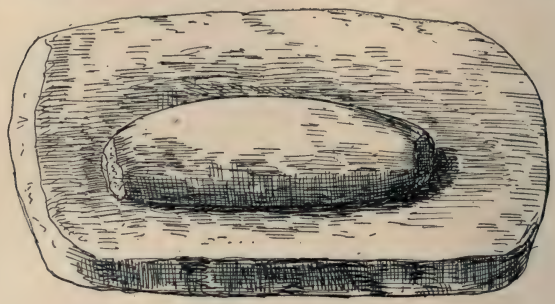

Fig. 2. — Meule avec son broyeur (50 cm. long.) Taodénit.

observations faites en Égypte permettent de le penser. Là, en effet, il semble que l'on doive faire remonter au delà du IVe ou Ve millénaire avant l'ère l'évolution du néolithique. Peut-être ces habitats voisins de Taodénit correspondent-ils à cette période.

3° *Atelier de Kollé.*

Les pièces de cette station ont été taillées dans une roche noire à l'intérieur qui a pris en surface une patine ocre d'aspect rugueux résultant de l'altération assez profonde de la surface des pierres. Par comparaison avec des pièces déjà signalées dans le Bas-Sénégal, il est vraisemblable qu'il s'agit d'une roche éruptive, sorte de lave, dénommée *labradorite.*

L'outillage des stations de Kollé comprend d'abord d'innombrables éclats, résidus de taille ou pièces d'usage, de larges éclats, puis de grandes lames mesurant jusqu'à 20 centimètres de longueur et formant des sortes de couteaux.

Ensuite une série de types caractéristiques d'une réelle valeur documentaire. Ce sont :

1° Des pièces irrégulièrement cylindriques taillées à grands coups, terminées à une extrémité en pointe et à l'autre par une surface élargie formant un vrai tranchant constitué par le bord naturel du silex ou

façonné par quelques coups seulement. C'est là le type ciseau ou tranchet, si caractéristique du début du néolithique en Europe, qui apparaît seulement à ce moment (fig. 3 et 4).

2° Des pièces, se rapprochant de celles-ci par leur aspect général, se présentent aussi sous la forme d'un instrument cylindrique aplati, taillé à petits coups, terminé en pointe à une extrémité tandis que l'autre s'élargit et forme un tranchant déterminé par une série de retouches

Fig. 3. — Tranchet (12 cm. long.). Atelier de Kollé.

Fig. 4. — Tranchet (13 cm. long.). Atelier de Kollé.

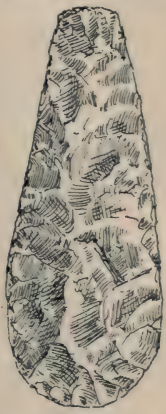

Fig. 5. — Hache, type néolithique, taillée (14 cm. long.). Atelier de Kollé.

assez fines. Il y a là une différence très nette avec les pièces précédentes. En Europe on désigne ce type très caractéristique par la dénomination, d'ailleurs erronée, de hache préparée pour le polissage (fig. 5). On le rencontre en abondance accompagné d'ailleurs du tranchet, par exemple en France dans les grandes stations-ateliers de l'Yonne, ou de l'Indre-et-Loire ou encore dans les limons tout à fait supérieurs de la Somme, et en Belgique, à Spiennes.

L'identité morphologique entre ces pièces européennes et celles que nous décrivons ici est absolue. Tranchets comme haches étaient certainement des outils destinés aux divers usages auxquels peut être employée la hache ou l'herminette (couper, entailler, creuser, racler, voire même piocher). Ces pièces sont très spéciales. Elles caractérisent en Europe un facies du néolithique primitif et, chose singulière, elles apparaissent à ce niveau archéologique en ne s'étant jamais rencontrées dans l'industrie des époques antérieures. Plus tard elles continuèrent à être en usage dans le courant du néolithique, associées à des haches polies de plus en plus fréquentes.

3° Avec ces haches ou herminettes, comme dans l'Yonne, comme dans les limons tout à fait supérieurs de la Somme, comme à Spiennes en Belgique, on trouve des pièces allongées, irrégulièrement cylindriques, taillées

Fig. 6. — Pic (13 cm. long.). Atelier de Kollé.

Fig. 7. — Pic à base élargie (20 cm. long.(. Atelier d'Agamami.

Fig. 8. — Disque avec large éclat enlevé sur une des faces (10 cm. large). Atelier d'Agamami.

à grands coups, pointues à une extrémité ou aux deux, ou arrondies d'un côté seulement, auxquelles on a donné en Europe le nom de pic (fig. 6). Lui aussi apparaît tout à fait au début du néolithique sans jamais s'être manifesté antérieurement; il accompagne constamment en Europe le ciseau et la hache taillée.

4° Enfin, fort rares sont des pièces circulaires, discoïdes, à facettes, et que nous allons au contraire trouver en abondance dans le gisement suivant (fig. 8).

Comme on le voit, la constatation nette, dans ce gisement, du tranchet, de la hache néolithique taillée et du pic permet de les dater certainement et de les attribuer à une période qui, dans l'évolution préhistorique africaine, correspondrait tout à fait au début de notre néolithique.

4° *Atelier d'Agamami.*

Les pièces sont fabriquées en même matière que dans les ateliers de Kollé. On y retrouve également de larges éclats et de grandes lames, quelques pics et ébauches de haches néolithiques et des pièces ressemblant

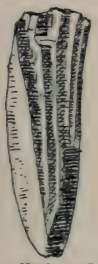

Fig. 9. — Nucleus (5 cm. long.).

Fig. 10. — Grattoir sur extrémité de lame (4 cm. long.

Fig. 11. — Ébauche de pointe de flèche (3 cm. 1/2 long.).

Ces trois pièces proviennent de Bafoulabé.

à de gros perçoirs ou à des pics plats et fort larges vers la base (fig. 7). Mais ce qui caractérise surtout cet atelier, ce sont de multiples pièces discoïdes, taillées à grands coups, généralement sur les deux faces. Or, cet aspect et cette taille sont en Europe très caractéristiques du moustérien. On ne les trouve qu'assez exceptionnellement dans les milieux néolithiques. Quelques-uns de nos disques africains montrent sur une de leur face un large éclat enlevé d'un seul coup et occupant presque toute la surface de la pièce. Ce type, qui se rencontre rarement en Europe et dans les gisements moustériens, est au contraire très abondant et très typique dans les gisements paléolithiques égyptiens, qui semblent correspondre à notre moustérien (fig. 8). Il y a donc pour cet atelier d'Agamami un petit problème résultant de l'association de pièces qui sembleraient, d'après ce que nous savons, ne pas devoir se trouver réunies. Il serait possible que là, comme dans beaucoup de gisements de France, il y eût un mélange d'industries d'époques très diverses (la couche archéologique n'a en effet que 20 à 30 centimètres d'épaisseur). Ou bien encore ce serait là une particularité nouvelle et intéressante de la persistance jusque dans le néolithique d'un instrument qui paraît bien être originairement au moins, moustérien.

Ces deux stations-ateliers présentent un réel intérêt; c'est la première fois qu'on signale en Afrique un pareil outillage.

5° *Station de Bafoulabé.*

Toute différente est l'industrie recueillie par M. Brévié sur la rive gauche du haut Sénégal.

La matière première est constituée par des cailloux roulés, d'un silex argileux blanc ou grisâtre à l'intérieur et brun fort usé à l'extérieur. La matière première a nécessairement fait diminuer considérablement les dimensions des objets exécutés qui sont tous assez petits. On trouve dans

Fig. 12. — Hache en diorite à coupe presque cylindrique (12 cm. long.). Badrant.

Fig. 13. — Hache en hématite (5 cm. long.). Aité.

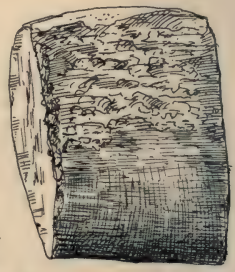

Fig. 14. — Herminette faite dans une plaque d'hématite (6 cm. haut.). Aité.

Ces trois pièces proviennent de la région de Sikasso (Haut-Sénégal).

cette série : d'abord des nuclei ou blocs *matrices* sur lesquels ont été enlevées de petites lames fines, minces, allongées (fig. 9). Celles-ci sont assez nombreuses dans le gisement. Quelques-unes de ces lames sont retouchées sur le bord, constituant des sortes de petits couteaux-racloirs, d'autres sont retaillées à une extrémité, formant l'instrument dit grattoir sur lame (fig. 10). Enfin deux pièces paraissent être des sortes d'ébauches de pointes de flèches (fig. 11).

Comme on le voit, il s'agit donc là d'une industrie complètement différente de celle des autres gisements, où la finesse de la taille et la petite dimension des pièces, l'emploi d'une matière tout autre, indiquent nettement l'œuvre de populations très différentes. Pour ce qui est de l'âge à attribuer à ces silex, il paraît vraisemblable de les considérer comme beaucoup moins anciens et probablement du néolithique avancé.

6° *Trouvailles erratiques et emplacements de villages de la région de Sikasso (Haut-Sénégal).*

Les observations très précises de M. Brévié sus-indiquées ont montré que les haches polies se rencontrent ou bien d'une façon erratique et en n'importe quel point du Sahara, ou sur des emplacements de villages anciens ayant souvent occupé ceux de villages beaucoup plus récents. C'est d'ailleurs là une règle mondiale. Quand un emplacement était favorable, et surtout en Afrique lorsqu'il était voisin de l'eau (point d'eau, puits, source ou cours d'eau) et voisin aussi de terres cultivables, il fut choisi et habité par les premiers sédentaires qui s'y installèrent dès le néolithique et y restèrent tant que les conditions météorologiques le leur permirent. Rien d'étonnant donc à ce que l'on rencontre la pièce caractéristique de leur industrie : la hache polie, surtout sur ces emplacements de sédentaires, agriculteurs, à état social probablement déjà relativement assez avancé. Ces pièces, au contraire, manquent ou sont exceptionnelles dans les lieux tels que la brousse où ces populations sédentaires ne séjournaient pas, les conditions de vie y étant pour eux défavorables.

Ces haches sont variées de forme et de matière. Les unes sont presque cylindriques, d'autres à tranchants plus évasés, d'autres courtes à larges tranchants. Ce sont là des variétés qui n'ont rien de typique, pouvant se rapporter, soit à des haches (outils à tranchant vertical), soit à des herminettes (outils à tranchant horizontal).

Quant à la matière, c'est tantôt de la diorite, tantôt une sorte de labradorite, quelquefois du minerai de fer très compact (hématite) (fig. 12, 13, 14). Il est probable que d'autres pièces accompagnent les haches polies. Dans les séries que nous avons reçues, on n'a recueilli que la hache, qui constituait l'objet le plus typique et le plus frappant. Les populations actuelles ont à l'égard de ces haches les mêmes superstitions que les anciens et le plus grand nombre des primitifs actuels civilisés ou non : ils les considèrent comme des pierres de foudre douées de puissance magique.

Telles sont les quelques observations que l'on peut faire sur la série d'objets préhistoriques des régions au nord de Tombouctou et du Haut-Sénégal recueillis par M. Brévié. On voit que leur étude systématique permet de reconnaître dans ces régions de l'Afrique Centrale l'existence de populations très différentes, ayant occupé à diverses périodes de la préhistoire des emplacements variés, en rapport avec leur mode d'existence. Il y a là une méthode qui peut, en ethnographie préhistorique, fournir d'intéressants résultats; c'est pour cela que je me suis permis d'attirer l'attention de l'Académie sur cet ensemble de faits et de documents nouveaux.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

RÉSUMÉ DU COURS D'ANTHROPOLOGIE ANATOMIQUE (1911-1912)

La Morphologie du cerveau chez les Singes et chez l'Homme

Par R. ANTHONY, professeur.

(*Suite et fin*[1].)

LEÇON XIX

LE NEOPALLIUM (*Suite et fin*).
LE NEOPALLIUM CHEZ LES PRIMATES (*Suite et fin*).

IX. — *Examen de quelques exemples concrets.*

1. Le neopallium du Tarsius spectrum (voy. fig. 46).

Les conclusions que l'on peut tirer de son étude au point de vue des relations phylétiques et de la position systématique de cet animal.

2. Le neopallium du Lemur mongoz (voy. fig. 47).
3. Le neopallium du Cebus (voy. fig. 32, deuxième article).
4. Le neopallium du Macacus cynomolgus (voy. fig. 43 et 45).
5. Le neopallium de l'Hylobates (voy. fig. 49).
6. Le neopallium de l'Anthropopithecus tschego (voy. fig. 50).
7. Le neopallium de l'Homme.

Principaux ouvrages à consulter.

A propos du neopallium du Tarsier :

G. Elliot Smith : On the morphology of the Brain in the Mammalia with special reference to that of the Lemurs recent and extinct. *Trans. of the Linn. Society*, Séries II, Zoology, 1900-1903.

1. Voir *Revue* de mars, avril, mai et juin 1917.

Fig. 46. — Faces latérale externe et latérale interne du cerveau du Tarsius spectrum. P., présylvia. — c., calcarine. — r., rétrocalcarine. — p., paracalcarine (?). Les commissures sont marquées de hachures. D'après G. Elliot-Smith. *Trans. Linn. Soc.*

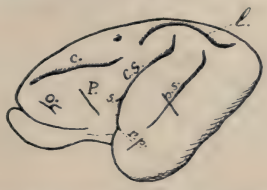

Fig. 47. — Face latérale externe gauche d'un cerveau de *Lemur mongoz* (Coll. Anat. comp. Mus. Hist. nat., n° 1913-201). — r. p., rhinale postérieure à peu près effacée. — c. s., complexe sylvien présentant sur sa lèvre antérieure l'extrémité de la suprasylvia s. — p. s., post-sylvia (parallèle). — P., présylvia. — O., orbitaire. — C., coronal (frontal inférieur). — l., latéral (intrapariétal): entre ces deux sillons on distingue une ébauche probable du central. — G. N.

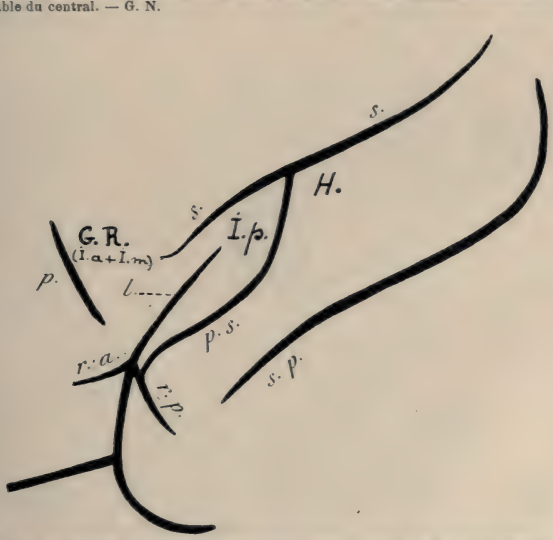

Fig. 48. — Schéma de l'intérieur du complexe sylvien gauche d'un *Lemur mongoz* (Coll. Anat. comp. Mus. Hist. nat., n° 1911-93). — r. a., rhinale antérieure. — r. p., rhinale postérieure. — l., longitudinal. — p., présylvia. — s., suprasylvia. — p. s., pseudosylvia. — p. s., post-sylvia. — GR (I. a + I. m.) = Gyrus reuniens. — I. p. = Insula postérieure. — H. = Gyri de Heschl. D'après R. Anthony et A. S. de Santa-Maria. — *Nouvelles Archives du Muséum.*

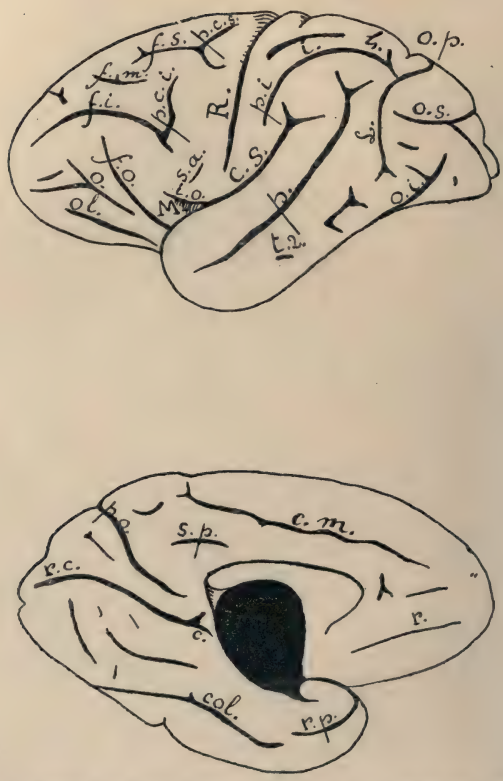

Fig. 49. — Cerveau d'un Gibbon (Hylobates sp? 1911-24. Coll. Anat. comp. Mus. Hist. nat). — CS., complexe sylvien. — R., central. — *p. c. s.*, précentral supérieur. — *p. c. i.*, précentral inférieur. — *f. i.*, frontral inférieur. — *f. m.*, frontal moyen. — *f. o.*, fronto-orbitaire. — *o.*, orbitaire. — Ol., olfactif. — M., insula antérieure de Marchand. — *i.*, intrapariétal avec sa branche ζ. — *p. i.*, post-central inférieur. — *p.*, parallèle. — *t.* 2., temporal 2. — L., lunatus. — *o. p.*, incisura pariéto-occipitalis. — O. *s.*, occipitalis superior. — O. *i.*, occipitalis inferior. — *s. a.*, subcentralis anterior. — p. o., fosse pariéto-occipitale. — C., calcarine. — r. c., rétrocalcarine. — s. p., subpariétal. — c. m., calloso-marginal. — col., collatéral. — r. p., rhinale postérieure. — r., rostral. En haut, face externe gauche; en bas, face interne gauche. G. N.

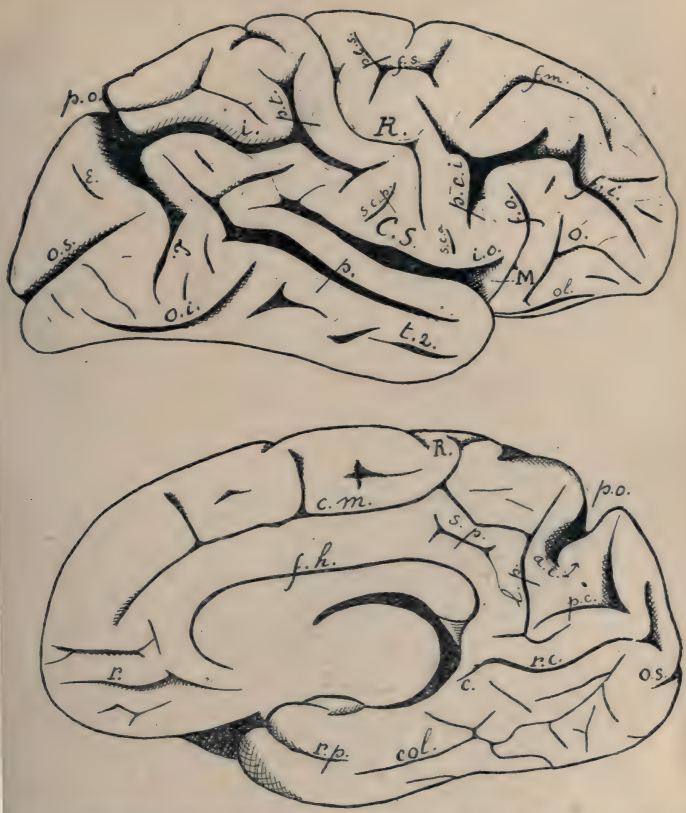

Fig. 50. — Hémisphère droit d'*Anthropopithecus tschego* Duv. ♀ — En haut, face externe ; en bas, face interne. (Coll. Anat. Comp. Mus. Hist. nat., nº 1913-99). — C. S., complexe sylvien. — f. c. fronto-orbitaire. — i, o., incisura opercularis. — M., insula antérieure de Marchand. — o... orbitaire. — ol., olfactif. — p. c. i., précentral inférieur. — f. i., frontal inférieur. — f. m., frontal moyen. — f. s., frontal supérieur. — p. c. s., précentral supérieur. — R., central. — s. c. a., subcentralis anterior. — s. c. p., subcentralis posterior. — i., intrapariétal. — p. t., post-central. — p., parallèle. — L., lunatus. — p. o., fosse pariéto-occipitale. — o. i., occipital inférieur. — o. s., occipital supérieur. — t. 2., temporal. — f. h., fissura hippocampi. — r. p., rhinale postérieure. — c., calcarine. — r. c., rétrocalcarine. — col., collatéral. — l. p., limitans precunei. — p. c., paracalcarine. — a. i., arcus intercuncatus. — s. p., subparietalis. — c. m., calloso-marginalis. — r., rostral. En haut, face externe droite ; en bas, face interne droite. G. N.

A propos du neopallium des Singes et de l'Homme :
G. Elliot Smith : *Catalogue of Royal College of Surgeons*, déjà cité.
G. Retzius : *Das Affenhirn*, Stockholm, 1906.
G. Retzius : *Das Menschenhirn*, Stockholm, 1896.

LEÇON XX

Le cerveau des Primates fossiles (*Appendice*).

I. — *La nature des résultats que peut fournir l'étude du moulage de l'endocrâne au point de vue :*

1° De la forme générale du cerveau.

2° De la topographie néopalléale, chez les Lémuriens, les Singes dits inférieurs, le Gibbon (où les plissements s'impriment nettement à toute la surface du moulage endocranien) (voy. fig. 51 et 52), les grands Anthropoïdes (où les plissements ne s'impriment nulle part avec netteté) (voy. fig. 53) et l'Homme (où, en raison probablement de l'attitude verticale, les plissements s'impriment nettement à la base seulement).

La zone d'impression nette est plus étendue chez les Hommes fossiles du groupe des Néanderthaliens que chez les Hommes actuels (voy. fig. 54). Essai d'explication de cette différence.

Les résultats susceptibles d'être fournis relativement à la topographie néopalléale par l'étude du moulage endocranien dans les différents groupes de Mammifères.

II. — *Les résultats des études sur les moulages endocraniens des Lémuriens disparus de Madagascar* (G. Elliot Smith).

III. — *Les résultats des études sur les moulages endocraniens des Hommes fossiles.*

1. Néanderthaliens.
   L'Homme de la Chapelle-aux-Saints (M. Boule et R. Anthony).
   L'Homme de la Quina (R. Anthony) (voy. fig. 55).
   L'Homme de Neanderthal (R. Anthony).
2. L'Homme de Piltdown (G. Elliot Smith).

Principaux ouvrages à consulter.

Sur la nature des résultats que peut fournir l'étude des moulages endocraniens :
M. Boule and R. Anthony, Neopalleal morphology of fossil men as studied from endocranial casts. *Journal of Anatomy and Physiology*, 1917.

Sur le cerveau des Lémuriens fossiles :
G. Elliot Smith : les ouvrages cités à la leçon XIX et en outre : On the form of the Brain in the Extinct Lemurs of Madagascar with some remarks on the Indrisinae. *Trans. of the zool. Soc.* Vol. XVIII, May 1908.

G. Elliot Smith : Further notes on the Lemurs with special reference to the Brain. *Linnean's Society's Journal.* Zoology. Vol. XXIX.

A propos du neopallium des Lemuridæ :

Fig. 51. — Moulage endocranien [d'un *Indris brevicaudatus* E. Geoffr (Coll. Anat. comp. Mus. Hist. nat.. n° 10595]. Norma verticalis montrant la netteté et la précision des impressions néopalléales. — Extrait de M. Boule et R. Anthony. *Journal of Anatomy and Physiology.* 1917.

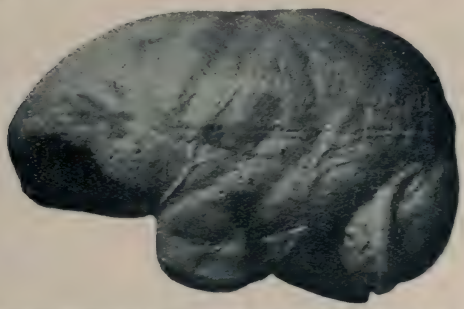

Fig. 52. — Moulage endocranien d'un *Hylobates leuciscus* Schreb (Coll. Anat. comp. Mus. Hist. nat.. n° 8102 . Norma lateralis gauche montrant la netteté et la précision des impressions néopalléales aussi bien sur la face latérale qu'à la voûte. — Extrait de M. Boule et R. Anthony, *Journal of Anatomy and Physiology*, 1917.

G. Elliot Smith, les deux mémoires sus-cités et en outre : Descriptive and illustrated Catalogue of the Physiological Series of Comparative Anatomy contained in the Museum of the Royal College of Surgeons of England. Vol. II, 2e éd., London, 1902.

R. Anthony et A. S. de Santa-Maria : Recherches sur la morphologie télencéphalique du Lepilemur à l'état adulte et au cours du développement ontogénique. *Nouvelles Archives du Mus. d'Hist. naturelle.* V, 1913.

Fig. 53. — Moulage endocranien d'un Gorille (Coll. Anat. comp. Mus. Hist. nat., n° 8026). Norma lateralis gauche. Les impressions néopalléales ne sont ni nettes, ni précises. Extrait de M. Boule et R. Anthony, *Journal of Anatomy and Physiology*, 1917.

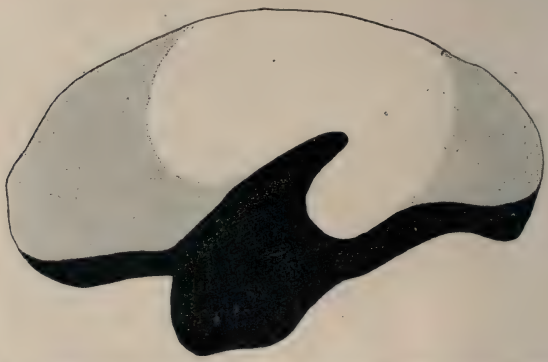

Fig. 54. — Schéma montrant, chez les Primates supérieurs, les régions où les impression néopalléales sont d'habitude suffisamment nettes et distinctes.
Noir : Homme actuel.
Noir et grisé : Neanderthalien.
Norma lateralis dans sa totalité : Gibbon.
Extrait de M. Boule et R Anthony, *Journal of Anatomy and Physiology*, 1917.

Sur le cerveau des Néanderthaliens :

M. Boule et R. Anthony : L'Encéphale de l'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints. *L. Anthropologie*, mars-avril 1911.

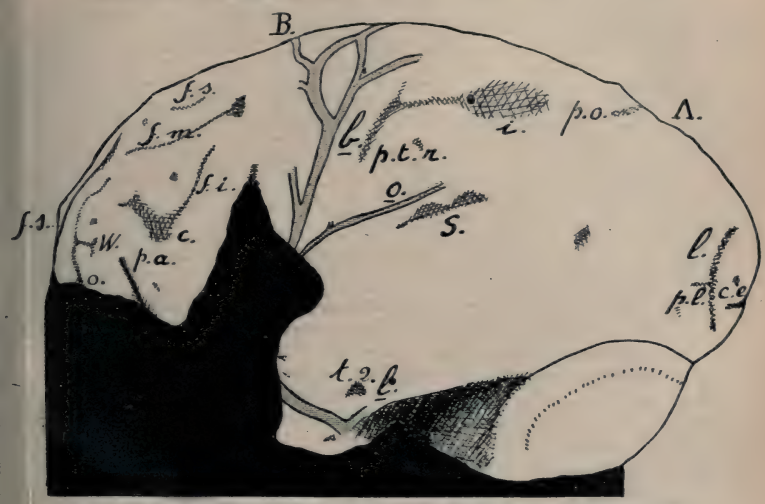

Fig. 55. — Les empreintes du moulage endocranien de la Quina (vue latérale gauche). Dessin d'après une photographie (réduction d'un tiers). En grisé, les vaisseaux méningés : b., rameau bregmatique. — o., rameau obélique. — l., rameau lambdatique. — B., Bregma. — Λ., Lambda. — f. s., sulcus frontalis superior. — f. m., frontalis medius. — f. i., frontalis inferior. — o., orbitalis. — c., incisure du cap. — W., fronto-marginalis de Wernicke. — p. a., branche présylvienne antérieure. — p. t. r., postrolandique. — i., intraparietalis. — S., complexe sylvien. — p o., fissura parieto-occipitalis, — t. 2., temporalis 2, — l., sulcus lunatus. — p. l., praelunatus. — c. e., calcarinus externus (occipitalis superior). — (Cliché de la *Revue Anthropologique*.)

R. Anthony : L'Encéphale de l'Homme fossile de la Quina. *Bull. et Mém. Soc. Anthrop. Paris*, 6 mars 1913.

Sur le cerveau de l'Homme de Piltdown :

G. Elliot Smith : Preliminary report on the cranial cast. *Quarterly Journal of the geological Society*, March 1913.

Les Balafres ethniques chez les Tirailleurs de l'Afrique Occidentale française

Par Mlle Gilberte ZABOROWSKA

Voilà six ou sept ans, le général Mangin, alors lieutenant-colonel, faisait la plus active propagande en vue de la création d'une armée noire dans nos possessions de l'Afrique Occidentale[1]. Sa parole fut écoutée et l'on constitua, suivant ses plans, plusieurs bataillons de tirailleurs indigènes. Ces troupes de couleur, envoyées sur la frontière orientale du Maroc, y rendirent les plus grands services, sans que leur état sanitaire y subît de fâcheuses influences et sans qu'eux-mêmes eussent introduit aucune des maladies particulières à leur pays d'origine[2].

L'expérience était décisive; elle mettait hors de doute que les troupes noires pourraient être de la plus grande utilité dans une guerre européenne. Aussi, quand éclata la conflagration actuelle, se préoccupa-t-on de procéder à un très large recrutement de ces précieux auxiliaires. On fit la levée des hommes dans nos possessions de l'Afrique Occidentale, particulièrement dans les bassins du Sénégal et du Niger. Ainsi furent rassemblés des milliers de soldats, qui furent incorporés dans des unités désignées sous le nom de « bataillons de Tirailleurs sénégalais », bien que tous les hommes qui en font partie ne fussent pas de provenance sénégalaise. A l'arrivée en France, ces bataillons ont été concentrés tout d'abord dans les camps de Fréjus et du Courneau, spécialement organisés pour eux, afin d'y subir une sorte d'acclimatement et d'y compléter leur instruction militaire.

1. Colonel Mangin, De l'emploi des troupes noires. *Revue anthropologique*, XXI, n° 4, avril 1911. — Les troupes noires, documents divers extraits de l'*Armée coloniale*, mai 1911. — P. Cloarec, Rapport sur l'armée noire. *Association professionnelle des écrivains et publicistes militaires, maritimes, coloniaux*. Paris, 1911.

2. R. Blanchard, Les troupes noires en Algérie et la filariose. *Gazette des hôpitaux*, p. 180 et 261, février 1911. *Revue française de méd. et de chir.*, VIII, p. 73, 1911. — Les troupes noires en Algérie et la santé publique. *Bull. et mém. de la Soc. d'Anthropol. de Paris* (6), II, p. 242-258, 1911. *Archives de Parasitologie*, XV, p. 161-181, 1912.

Le Courneau est une vaste clairière, située dans la grande forêt de pins qui s'étend du bassin d'Arcachon jusqu'au département des Landes et même au delà. Ce large espace découvert est desservi par la petite ligne de chemin de fer qui va de la Teste de Buch à l'étang de Cazeaux; il est à une faible distance de ce dernier. Dans le but d'y faire cantonner les tirailleurs sénégalais, on y a construit des baraquements sans nombre, qui constituent toute une vaste ville. Les conditions sanitaires y sont favorables pendant la saison d'été; néanmoins, on conçoit qu'une population noire aussi considérable, ignorante des conditions de notre climat et non habituée à se mettre en garde contre le froid et les intempéries, aît présenté, malgré la sollicitude des médecins et la surveillance des gradés, un certain nombre de malades. Ces hommes se montrent indifférents aux variations que la température peut subir dans le cours d'une même journée, notamment à la vague de froid qui, dans tout le midi de la France, se manifeste une ou deux heures avant le coucher du soleil; aussi n'est-il pas surprenant qu'on ait observé chez eux des affections des voies respiratoires, en particulier de la pneumonie, dans une notable proportion.

En attendant que fussent organisées les ambulances du camp, les malades étaient évacués sur deux hôpitaux temporaires d'Arcachon, l'hôpital Saint-Elme et l'hôpital Saint-Dominique; ils y étaient confiés aux soins de médecins de complément, c'est-à-dire de médecins civils mobilisés. J'ai été témoin des soins attentifs, vraiment fraternels, dont ces médecins distingués entouraient les soldats noirs, de l'admirable sollicitude qu'ils leur témoignaient et de l'affection naïve dont leurs malades faisaient preuve à leur égard.

Pendant mon séjour habituel à la Station biologique d'Arcachon, au cours des grandes vacances, pour y étudier et peindre les animaux marins, j'ai été mise en relation avec ces médecins aussi savants que dévoués. Dans l'espoir d'y trouver quelques occasions de dessins ou de croquis pittoresques, je leur demandai de bien vouloir me laisser visiter leurs hôpitaux. Mon attente fut largement satisfaite; je trouvai là une grande variétés de grigris, d'amulettes, de bijoux et d'ornements divers, ainsi que des jeux et des intruments de musique.

Je pouvais faire là une ample moisson, mais ce qui frappa surtout mon attention, ce furent les cicatrices qu'un grand nombre de soldats noirs portaient sur le visage. Rien de tout cela n'était nouveau pour moi; il m'apparut cependant que, si l'étude des objets ne devait pas me donner de grandes nouveautés ethnographiques, celle des balafres présenterait, au contraire, un réel intérêt. J'avais là sous la main, en quelque sorte, des représentants des races les plus variées, provenant de toutes les régions de cette très vaste étendue de territoires compris entre les bassins du Sénégal et du Niger. Le voyageur peut sans doute constater la diversité de ces marques anthropologiques dans les villages qu'il visite successivement, mais je crois que bien peu ont eu l'occasion de trouver

réunis un aussi grand nombre de types différents. J'exprimai le désir d'en faire une série de croquis; on m'en donna très gracieusement l'autorisation.

Pourtant, ce n'est pas sans une certaine appréhension qu'on me permit d'aller et venir dans les hôpitaux : on redoutait quelque incartade de la part de l'un ou l'autre de ces grands enfants, peu au courant de la courtoisie qui se doit observer à l'égard d'une femme. Mais cette crainte fut de courte durée : ils ne manquèrent jamais de me manifester la plus grande confiance, en même temps que la déférence la plus touchante et la plus spontanée. Et pourtant, les croquis que je voulais prendre m'obligeaient à les soumettre à un véritable supplice, tout au moins à des attitudes insolites qui pouvaient leur causer quelque inquiétude. Je m'efforçais de leur faire comprendre qu'ils eussent à garder la position donnée : c'était la consigne, ils s'y conformaient donc, sans en dévier d'un millimètre, mais le crayon et l'album étaient pour eux quelque chose d'énigmatique, et les traits que j'y traçais tenaient du sortilège.

Cette impression était très évidente chez les plus primitifs d'entre eux : leur silhouette achevée, ils ne la comprenaient pas et ne se rendaient pas compte de ce qu'elle représentait, même en la leur expliquant. C'est seulement en leur montrant les balafres sur la joue du modèle et les traits correspondants sur le dessin, qu'un petit nombre d'entre eux finissaient par comprendre. Un tirailleur, qui portait à la jambe quelques Filaires de Médine en voie d'extraction et un certain nombre d'ulcérations causées par le même parasite, ne comprit absolument rien à mon dessin, pourtant fait de grandeur naturelle; il ne sut l'interpréter qu'une fois l'aquarelle achevée et placée à côté de la jambe : il reconnut alors, non la silhouette du membre, mais le noir de la peau, le rouge des ulcérations, le cordon blanc correspondant au corps du Ver et l'allumette en bois sur laquelle ce dernier était enroulé en partie.

A cet égard, les Noirs adultes se comportent exactement de la même manière que les enfants des Blancs. Le défaut d'interprétation d'un dessin, d'une peinture ou d'une photographie s'observe toujours chez ces derniers, mais s'efface plus ou moins vite, pour faire place à une juste appréciation des choses. Chez les Noirs, ce défaut initial s'observe également et, en général, persiste toute la vie.

Dans une de ses chroniques, où il disserte de la façon la plus attachante sur les phénomènes psychologiques, Pierre Mille donne de ces faits curieux une explication très intéressante[1] :

« Les enfants demeurent assez longtemps, et même jusqu'à un âge relativement avancé, sans reconnaître les traits d'une photographie, sans attribuer ces traits à une personne déterminée; mais c'est que la photographie est trop petite : l'effigie n'a pas les dimensions de la personne, donc ce n'est pas elle. »

Cette observation est très exacte, mais je la crois incomplète. L'une

1. Pierre Mille, L'intrus. *Le Temps* du 23 janvier 1917.

Fig. 1. — *Alississé*, Ouoloff de Louga.

Fig. 2. — *Kesani-Tamboura*, Toucouleur du cercle de Serféré.

Fig. 3. — *Silatigui-Sidibé*, Toucouleur du cercle de Bamako.

Fig. 4. — *Niatré-Boaré*, Bambara du cercle de Ségou.

Fig. 5. — *Noumouké-Diara*, Bambara du cercle de Kayes.

Fig 6. - *Souley-Mausin-Kamara*, Bambara du cercle de Kayes.

G. Zaborowska, *ad nat. del.*

des raisons majeures pour lesquelles un dessin n'est pas compris par les enfants, *c'est l'absence de relief*. Le fait était de toute évidence en ce qui concerne les Noirs, attendu que mes croquis sont de simples silhouettes sans aucune ombre.

Je dois dire cependant que certains Noirs, qui avaient vécu sur la côte ou s'étaient trouvés fréquemment en contact avec les Blancs, comprenaient fort bien mes dessins, en suivaient l'exécution avec intérêt et faisaient des réflexions souvent judicieuses.

J'ai dit plus haut que je faisais des recommandations aux tirailleurs dont je voulais prendre le croquis. En m'exprimant ainsi, je m'aventure un peu trop, car j'ignore aussi complètement leur langage qu'eux-mêmes ignorent le mien. Quelques gradés connaissant le français me servaient d'interprètes et encore se trouvèrent-ils plus d'une fois dans l'impossibilité de se faire comprendre de leurs hommes. C'est que, fréquemment, les langues africaines ne sont parlées que dans un petit groupe de villages et les idiomes voisins peuvent n'avoir aucun rapport avec elles. Cette situation singulière rend particulièrement difficile l'instruction militaire des troupes africaines, qui ont d'ailleurs à cet égard l'aptitude la plus marquée. C'est pourquoi les commandements doivent se faire en français. Un caporal indigène, qui m'a servi d'interprète au Courneau, connaissait douze langues ou dialectes du Soudan et pourtant il y avait au camp un certain nombre de Noirs qu'il ne comprenait pas. L'un d'eux, originaire du Haut-Oubangui, parlait une langue inconnue de tous les autres tirailleurs, pourtant au nombre de plusieurs milliers et de provenances très diverses. Ses dents limées dénotaient qu'il appartenait à une tribu encore anthropophage par occasion et sans doute est-ce pour cette raison que les autres peuplades n'avaient aucune relation avec celle-ci. Un incident survenu à l'hôpital Saint-Elme en donne la preuve. Un malade à dents limées, amené du camp, fut introduit dans le dortoir commun. Ses voisins manifestèrent aussitôt la plus vive agitation, qui gagna bientôt toute la salle. Les médecins, mis au courant de la terreur inspirée par le nouveau venu, ne purent ramener un calme relatif qu'en isolant celui-ci et en laissant plusieurs lits inoccupés entre lui et les autres malades; plusieurs de ces derniers veillèrent toute la nuit et c'est seulement au bout de quelques jours qu'on oublia l'incident.

*
* *

Peu de coutumes ethniques sont aussi répandues et semblent remonter à une aussi haute antiquité que celle qui consiste à orner la peau de signes et de dessins dont l'étendue et la configuration présentent les plus grandes variations. Le plus souvent, il s'agit de tatouages, consistant en l'introduction dans l'épaisseur du derme de poudres diversement colorées, que l'on enfonce par le moyen de piqûres d'aiguilles et qui restent en place indéfiniment, sans subir aucune destruction. Ces corpuscules

Fig. 7. — *Baraka-Coulibaly*, Bambara du cercle de Sokolo.

Fig. 8. — *Toubane-Coulibaly*. Bambara du cercle de Ségou.

Fig. 9. — *Baba-Coulibaly*, habitant de Djenné (rameau Bambara).

Fig. 10. — *Gandiougou-Doumlia*, Bambara du cercle de Bougouni.

Fig. 11. — *Alakagny-Counari*, Bambara de provenance incertaine.

Fig. 12. — *Cougo-Soro*, Bambara de Kaorogho.

G. Zaborowska, *ad nat. del.*

inertes, vus par transparence à travers les couches cutanées superficielles, forment des dessins, des figures et des ornements qui peuvent varier à l'infini, suivant le caprice de l'opérateur, ou selon les coutumes des tribus ou peuplades. Les voyageurs, les anthropologistes et même les médecins légistes, ont fait du tatouage une étude très complète et d'ailleurs fort intéressante, qui nous dispense d'y insister davantage. Entre autres, on pourra consulter avec profit, relativement à ces questions, les ouvrages bien connus de Lombroso, en Italie, et de Lacassagne, en France[1].

Moins fréquemment, les signes ou dessins siégeant sur le tégument consistent en incisions superficielles, pratiquées avec un instrument tranchant et laissant une trace indélébile. Il s'agit ici de scarifications véritables, s'accompagnant d'une perte de sang plus ou moins abondante et aboutissant à la production de balafres ou cicatrices que rien ne peut plus enlever. De telles marques ethniques rentrent véritablement dans la catégorie des mutilations volontaires à siège fixe, en nombre et en étendue également déterminés, ce qui n'exclut pas d'ailleurs certaines variations.

C'est uniquement de cette seconde catégorie que nous allons nous occuper ici. Beaucoup m'ont précédée dans cette voie et je n'ai pas la prétention d'apporter des notions nouvelles à l'étude générale de telles mutilations; mais je crois en avoir observé un assez grand nombre pour qu'il soit intéressant de les comparer entre elles au moyen de dessins qui en reproduisent fidèlement la disposition, tout en conservant les caractères anthropologiques des individus observés.

Les auteurs, du moins ceux que j'ai consultés (et j'ai conscience d'en avoir négligé beaucoup), s'accordent à reconnaître que les mutilations par scarification se pratiquent surtout en Afrique sus-équatoriale. Elles sont très fréquentes chez l'homme et siègent presque exclusivement au visage; elles sont rares chez la femme et y occupent des positions diverses, déterminées apparemment par le seul caprice : « Pour elle, dit Adams, le génie de la mode met de la variété dans les dessins[2]. »

Il résulte de cette constatation que l'étude des balafres portées par les hommes est d'une grande importance au point de vue ethnographique, tandis que celle des cicatrices présentées par les femmes n'a qu'une importance très secondaire. Cela étant, on ne saurait donc me faire un grief de n'étudier ici que des hommes et de ne rien dire des mutilations chez les femmes. Il m'a d'ailleurs été impossible de faire autrement, car nos tirailleurs africains sont venus seuls en Europe, contrairement à leur coutume : les bataillons noirs recrutés par le colonel (maintenant général) Mangin et amenés dans le Sud-Oranais, au début de l'expédition du Maroc, étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants.

1. A. Lacassagne, *Les tatouages; étude anthropologique et médico-légale*. Paris, in-8 de 116 p., 1881.

2. R. Adams, *Nouveau voyage dans l'intérieur de l'Afrique*. Paris, 1817; cf. p. 65.

Fig. 13. — *Konrouzara-Ziri*, Samoro, habitant de Diédougou (rameau Bambara).

Fig. 14. — *Hamani-Sékou*, Guerma, rameau soudanais des Bambaras.

Fig. 15. — *Abou-Moussi*, Guerma, village de Dozo, rameau soudanais des Bambaras.

Fig. 16. — *Baka-Moné*, Dafi, rameau Bambara.

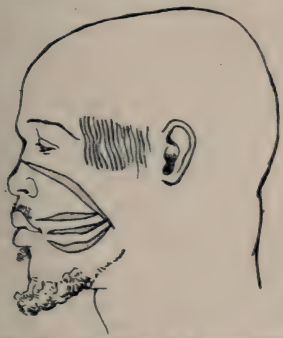

Fig. 17. — *Adama-Koro*, Dafi, rameau Bambara.

Fig. 18. — *Kienkienga-Ouahigouya*, Mossi.

G. Zaborowska, *ad nat. del.*

Les incisions sont généralement pratiquées pendant l'enfance. Adams dit que les parents découpent la figure de leurs enfants lorsque ceux-ci sont à peine âgés d'un an, mais l'opération est ordinairement pratiquée à un âge un peu plus avancé, souvent même vers cinq ou six ans[1].

Le Dr Ch. Joyeux, préparateur au Laboratoire de Parasitologie de la Faculté de médecine de Paris, m'a donné quelques renseignements à cet égard. Il a passé cinq années à Kankan, vers les sources du Niger, au milieu de populations Malinkés et Bambaras dont il connaît bien les mœurs. D'après lui, le cordonnier ou *garonké*[2] est l'opérateur habituel. A son défaut on a recours au forgeron, *noukouké* ou *noumoukké*[3], ou à sa femme la *noumoumousso*[4]. Les incisions sont pratiquées au moyen d'un simple couteau, non exclusivement consacré à cet usage. Les opérateurs sont évidemment doués d'une certaine dextérité : les entailles qu'ils pratiquent sont égales entre elles et laissent des traces identiques et régulières. En examinant, comme j'ai pu le faire, un grand nombre de Noirs ornés de telles balafres, on est frappé de ce qu'aucune d'elles ne porte la trace de phénomènes inflammatoires et de cicatrisations vicieuses. Et pourtant les scarifications sont faites sans aucun souci de l'antisepsie. Les surfaces saignantes sont lavées avec le latex de certaines Euphorbiacées, liquide auquel il est permis d'attribuer ces heureux résultats, en raison des qualités microbicides que lui confèrent sans doute ses propriétés irritantes et caustiques.

Parmi les nombreux tirailleurs que j'ai vus, beaucoup portaient des signes identiques et se déclaraient membres d'une même tribu. Il est évident, d'après cela, comme on pouvait le penser *a priori* et comme d'ailleurs cela résulte des récits des voyageurs, qu'une même disposition des balafres est le caractère distinctif d'un même groupement anthropologique. Par exemple, les Bambaras se reconnaissent toujours à ce qu'ils portent sur les joues trois lignes parallèles plus ou moins verticales. Leur nation, peut-on dire, est formée d'un grand nombre de groupes disséminés dans toute la région du Sénégal et du Niger; de quelque endroit qu'ils soient originaires, on les reconnaît toujours aux trois balafres susdites, bien que celles-ci puissent présenter d'appréciables variations dans leur étendue et leur direction et se compliquer même par l'adjonction de lignes secondaires, caractéristiques de leur région d'origine ou bien purement ornementales.

En raison des guerres incessantes qui ont ravagé l'Afrique sus-équatoriale avant l'arrivée des Européens, les mutilations de la face avaient le grand avantage de faciliter le groupement des peuplades; elles permettaient de discerner à la guerre ceux d'une même race, alors même qu'ils faisaient partie d'armées différentes; elles permettaient aussi au vain-

1. Vers l'âge de six à sept ans chez les Yébous, d'après Hovelacque (*Les Nègres de l'Afrique sus-équatoriale*, p. 122).
2. *Garon*, cuir; *ké*, homme; homme du cuir.
3. Homme de la fonte.
4. Femme de la fonte.

Fig. 19. — *Dazenega*, Mossi de Boursa.

Fig. 20. — *Bila-Lenga-Fad'an*, Mossi de Fada N'Gourma.

Fig. 21. — *Timbila-Tiendouoko*, Mossi.

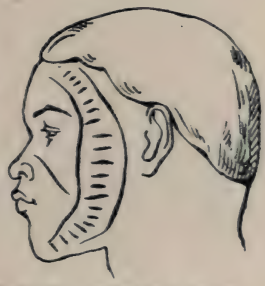

Fig. 22. — *Oussou-Mana*, Mossi.

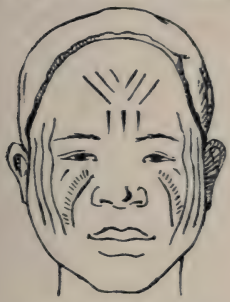

Fig. 23. — Mossi de Ouagadoukou.

Fig. 24. — *Banimpo-fada*, Gourma.

G. Zaborowska, *ad nat. del*

queur de reconnaître ses captifs. Certains auteurs prétendent que ces marques sont purement fantaisistes. J'accorde volontiers que cette pratique, dans les tribus auxquelles le voisinage des blancs a donné la sécurité, a perdu sa signification première et n'est plus que la survivance d'une ancienne tradition, mais il est bien certain qu'elle a eu et que, dans l'intérieur du pays, elle a encore la signification indiquée plus haut. Elle présente, à cet égard, la même valeur que certains tatouages, dont l'importance ethnique ne fait aucun doute; elle a sur ceux-ci l'avantage d'être indélébile, alors qu'on peut faire disparaître les tatouages.

Maintenant que l'Afrique est pacifiée, les populations sont devenues sédentaires, les terribles guerres des Samory et autres chasseurs d'esclaves ont cessé définitivement : les cicatrices du visage n'ont donc plus la même importance que jadis. Nous sommes à l'heure où, le besoin ne s'en faisant plus sentir, elles vont tomber en désuétude. C'est pourquoi j'ai cru qu'il était utile de noter sur mon album la silhouette des diverses variétés que j'ai rencontrées.

Le commandant Huart, chef du 72e bataillon de tirailleurs, qui a fait en Afrique une grande partie de sa brillante carrière et qui connaît admirablement toutes les races de ce pays, a beaucoup approuvé mon projet, en m'assurant qu'il avait déjà constaté lui-même que ces coutumes tendaient à disparaître. Je dois à sa complaisance d'utiles indications qui m'ont servi à tracer la carte jointe à ce travail (fig. 42).

Parmi les centaines de Noirs que j'ai examinés, je n'en ai rencontré qu'un seul qui présentât une cicatrice en relief, sous forme de cordon cutané occupant la ligne médiane, de la racine du nez à celle des cheveux, sur toute la hauteur du front. Cet individu (fig. 35), de race Bété, avait toutes les incisives limées en pointe; sa chevelure, rasée sur les côtés et en arrière, était réduite à une étroite calotte. Ces trois signes réunis : le bourrelet frontal, les dents limées et la calotte de cheveux, sont caractéristiques d'une race anthropophage. Je n'ai pu savoir d'une façon certaine comment on obtient ces cicatrices en relief, d'ailleurs de forme très régulière, comme si un cordon était tendu sous la peau. On m'a dit que cela s'obtenait en irritant la scarification par le suc de certaines plantes, mais on n'a pu me donner aucun renseignement positif à l'égard de ces dernières.

*
* *

J'aborde à présent la description sommaire des divers types de scarifications que j'ai observés chez les Noirs et que mes croquis représentent aussi fidèlement que possible.

Les populations de l'Afrique sus-équatoriale appartiennent à différentes races constituées en tribus, qui se distinguent les unes des autres autant par la diversité des langues que par les caractères anthropologiques. Certaines de ces tribus ou grandes familles ethniques sont fractionnées en un certain nombre de groupements disséminés sur de vastes étendues, restés longtemps sans communications suivies les uns avec les autres.

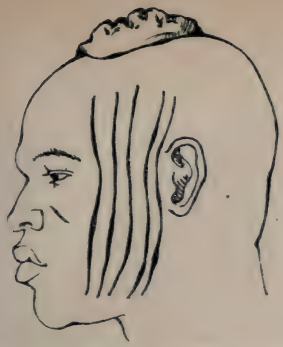

Fig. 25. — *Soncoupare*, Gourma du cercle de Fada N'Gourma.

Fig. 26. — *Assibidi*, Gourma.

Fig. 27. — *Ountéri-Conté*, Gourma du cercle de Fada N'Gourma.

Fig. 28. — Sergent *Amidou-Farama*, Djerma du cercle de Gnamé.

Fig. 29. — *Gaba-Zinder*, Haoussa.

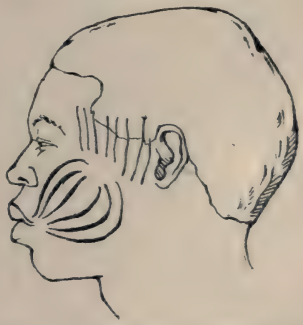

Fig. 30. — *Dan-Djimo*, Haoussa du cercle de Zinder.

G. Zaborowska, *ad nat. del.*

Ainsi peut-on expliquer que le nombre et la disposition des balafres puissent varier considérablement chez des individus de même race, suivant les régions dont ils proviennent. Transplantés en terre étrangère, certains de ces groupes ont pu être amenés à modifier les dispositions caractéristiques de leur race, par l'obligation de se reconnaître au milieu de voisins qui pouvaient posséder eux-mêmes des marques plus ou moins similaires. La diversité des cicatrices, chez des gens parlant la même langue et se réclamant de la même nationalité, pour ainsi dire, peut tenir à cette première cause. Elle résulte encore de ce que, à la suite de razzias ou de guerres, les individus emmenés en esclavage se sont vu infliger par leurs vainqueurs les marques de la tribu à laquelle ceux-ci appartiennent, dans le but d'établir que désormais ils font partie de cette même tribu. D'ailleurs ces marques si différentes, qui nous déconcertent, sont bien connues des Noirs, qui rapportent très exactement à leur tribu véritable les individus qui les présentent, ainsi que j'en ai fait plusieurs fois l'expérience.

1° Ouoloffs (fig. 1). — Ils occupent la région littorale de notre colonie sénégalaise, depuis le fleuve Sénégal jusqu'à la Gambie. Ils ne sont jamais marqués de cicatrices sur le visage et en tirent une certaine vanité, se considérant comme très supérieurs aux autres populations africaines. On s'accorde à reconnaître en eux les plus beaux et les plus noirs de tous les indigènes africains.

2° Toucouleurs (fig. 2 et 3). — Race métisse, provenant du mélange des Peulhs avec diverses tribus noires. Ils habitent la rive droite du Sénégal (Kaarta), s'avancent jusqu'à Bamako, sur le haut Niger, puis remontent vers le nord-est, jusque dans la boucle de ce fleuve (Macina). Les figures 2 et 3 représentent deux types fort différents l'un de l'autre, mais reconnus sans hésitation par d'autres tirailleurs, notamment par le caporal interprète, comme appartenant à la race Toucouleur, sur la simple présentation de mes croquis.

3° Bambaras (fig. 4-17). — Ils constituent la tribu la plus nombreuse, celle aussi qui occupe le plus vaste territoire et qui se présente à l'état de plus grande dissémination. On les trouve au Kaarta, au Bélédougou, au Fouta-Dialon, au Macina, puis encore entre le Niger et la Volta, dans la région de Djenné, Ségou et Bougouni.

Le signe caractéristique des Bambaras consiste en trois grandes incisions verticales qui occupent toute la hauteur de la joue, de chaque côté. Élisée Reclus [1] dit que ces entailles s'étendent du coin de l'œil à la commissure des lèvres; en réalité, elles sont beaucoup plus longues et reportées plus en arrière. Elles rappellent ainsi la disposition qui s'observe chez les Baghirmis, peuplade habitant la région située au sud-est du Tchad. Chez ceux-ci, dit Hovelacque[2], « le tatouage consiste en trois cicatrices allant des tempes aux joues ».

1. Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, XII, p. 543.
2. Hovelacque, *Loco cit.*, p. 203.

Fig. 31. — *Nyang-bao-yéo*. Nanfara de la région de Man (Soudan).

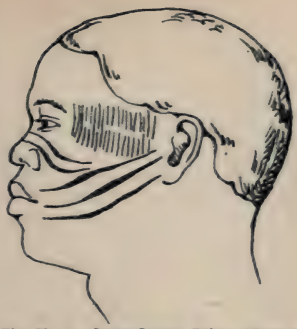

Fig. 32. — *Canoa-Cassoa*, Bobo, village de Déiougou.

Fig. 33. — *Ouahiraa-Saranro*, Sénoufo.

Fig. 34. — *Okou-Ysan*, Baoulé de Sakajou, Côte d'Ivoire.

Fig. 35. — *Gaoua-Baïba*, Bété. Côte d'Ivoire.

Fig. 36. — *Dossou*, Dahoméen.

G. Zaborowska, *ad nat. del.*

La figure 4 représente le type normal. On l'observe ici sur un Bambara du cercle de Ségou, mais il est également en usage dans d'autres régions; c'est celui que les Bambaras présentent le plus ordinairement. De cette disposition sont dérivées plusieurs autres, soit par l'adjonction de signes secondaires diversement placés (fig. 5, 7, 9, 10 et 16), les trois lignes essentielles conservant leur importance et leur direction, soit par la déviation des trois lignes fondamentales, auxquelles peuvent venir s'ajoindre des lignes secondaires (fig. 6 et 17), soit par l'interruption des trois lignes essentielles, sur le trajet desquelles s'interposent des lignes de moindre importance, accompagnées ou non d'autres cicatrices (fig. 13 et 14), soit par un raccourcissement notable des lignes primitives, accompagnées d'autres lignes à siège variable (fig. 8, 11 et 12), soit enfin par la substitution de hachures multiples aux lignes pleines et continues (fig. 15).

4° Mossis (fig. 18-23). — Peuple soudanais, occupant la rive gauche de la haute Volta. On estime sa population à 2 500 000 individus. C'est une des races les plus belliqueuses de l'Afrique. Quand le recrutement des bataillons de tirailleurs fut décidé, un administrateur de la région, accablé de demandes d'engagement, eut la curieuse idée de faire dresser un mât de cocagne abondamment graissé : ceux-là seuls furent admis à contracter l'engagement, qui avaient pu grimper jusqu'au sommet [1].

La marque des Mossis consiste en une courte balafre, qui part de la partie moyenne du nez et va obliquement de haut en bas. Elle est, suivant les individus, unilatérale ou bilatérale; dans ce dernier cas, les deux cicatrices se réunissent parfois sur la ligne médiane. A cette marque fondamentale viennent s'ajouter ordinairement d'autres lignes, disposées de façon très diverse et dans lesquelles on reconnaît fréquemment trois grandes lignes orientées comme chez les Bambaras.

5° Gourmas (fig. 24-27). — Ils paraissent appartenir à la même race que les précédents et sont situés un peu plus à l'est, au nord du Dahomey. Ils ont toujours, comme signe fondamental, une balafre s'étendant du nez à la joue. Cette marque est accompagnée d'autres lignes de type très variable, rappelant souvent les grandes lignes des Bambaras, mais en nombre supérieur.

6° Djermas (fig. 28). — Peuplade habitant la rive droite du Niger, au nord du Dahomey. Les hommes se reconnaissent à une courte cicatrice placée au-dessous de l'œil droit et dirigée obliquement de haut en bas et de dedans en dehors.

7° Haoussas (fig. 29 et 30). — Peuple occupant les deux rives du Niger, un peu plus au sud que le précédent. La marque caractéristique consiste en une série de lignes plus ou moins parallèles, partant de la commissure des lèvres et remontant vers l'oreille (fig. 29). Des lignes secondaires peuvent être surajoutées (fig. 30).

8° Nanfaras (fig. 31). — Ils habitent la région de la haute Volta. Trois

1. Lieutenant-colonel Mangin, *La Force noire*. Paris, 1910; cf. p. 287.

Fig. 37. — *Couvide*, Dahoméen.

Fig. 38. — *Doua*, Haut-Oubangui, Diacoba.

Fig. 39. — Mâchoires du tirailleur fig. 38.

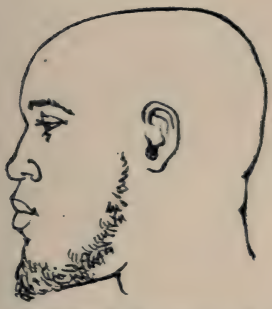

Fig. 40. — *Mamadou-Bouyia*, type de Tombouctou.

Fig. 41. — *Moussa-Tofana*, Bambara du cercle de Ladiné.

G. Zaborowska, *ad nat. del.*

lignes vont de la commissure des lèvres vers l'oreille, accompagnées ou non de tatouages de fantaisie.

9° Bobos (fig. 32). — Ils habitent également la boucle du Niger, un peu plus au sud que les précédents, sur le cours moyen de la Volta. En plus des trois grandes lignes s'étendant de la bouche à l'oreille, on remarque deux lignes transversales, allant du nez à la joue. On voit aussi, dans la région temporale, une série de petites lignes verticales, qui sont purement ornementales.

10° Sénoufos (fig. 33). — Ils habitent les anciens états de Tiéba, au sud du Soudan et au nord de la Côte d'Ivoire, sur la rive droite de la Volta, dans la région de la ville de Kong. On trouve chez eux une disposition rappelant celle des Nanfaras : quatre lignes transversales sur chaque joue.

11° Baoulés (fig. 34). — Habitants de la moyenne Côte d'Ivoire, sur le cours inférieur de la Camoé. Les incisions sont de petite dimension, mais nombreuses et disposées en un dessin assez complexe : cinq groupes de trois petites balafres verticales dans le haut du front, deux croix sur chaque pommette et une série de petites incisions verticales, disposées sur deux rangs, entre les croix susdites et les yeux. La plupart de ces scarifications sont combinées avec des tatouages bleus.

12° Bétés (fig. 35). — Population du littoral de la partie occidentale de la Côte d'Ivoire. L'individu que j'ai examiné présentait un aspect étrange et bestial. Sa chevelure était réduite à une simple calotte polygonale, occupant le sommet de la tête; tout le reste était rasé. Pas de balafres sur la figure, mais un bourrelet vertical et médian, descendant de la calotte à la racine du nez. Les dents étaient limées. L'ensemble de ces caractères est celui des races anthropophages.

13° Dahoméens (fig. 36 et 37). — « Chez les deux sexes, écrit Hovelacque [1], on trouve, à la tempe, trois petites incisions perpendiculaires. » Mais cette disposition appartient plutôt à des peuplades établies plus à l'ouest et notamment aux Fantis, qui occupent la Côte de l'Or, au sud du pays des Achantis [2].

En réalité, la disposition la plus fréquente, ainsi que me l'ont déclaré les Dahoméens eux-mêmes, consiste en deux groupes de trois petites entailles disposés indifféremment dans le sens vertical ou horizontal. Les figures 36 et 37 rendent compte de cette disposition.

J'arrête ici ma modeste étude sur les balafres ethniques des tirailleurs recrutés en Afrique Occidentale française. En examinant ces vaillantes troupes, dont la provenance est si variée, il est possible de noter encore bien d'autres particularités. Voici, par exemple, un habitant du Haut-Oubangui (fig. 38), totalement dépourvu de scarifications, mais dont les dents limées aux deux mâchoires (fig. 39) indiquent qu'il appartient à une tribu anthropophage. Soit dit en passant, cet individu était le seul de sa

1. Hovelacque, *Loco cit.*, p. 109.
2. Hovelacque, *Loco cit.*, p. 85.

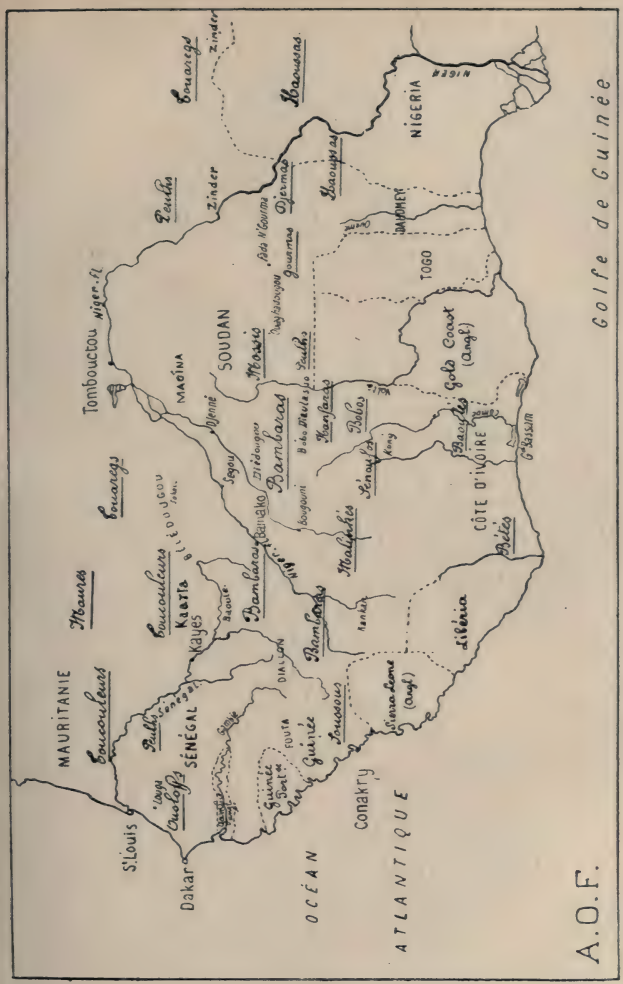
A.O.F.
Golfe de Guinée
ATLANTIQUE
OCÉAN
MAURITANIE
Maures
Bouscouleurs
Peuls
SÉNÉGAL
Kaarta
Kayes
Bouscouleurs
Bouraïgs
Tombouctou
Niger-R.
MACINA
SOUDAN
Mossis
Bambaras
Malinkés
Sénoufos
Bobos
Peuls
Zinder
Haoussas
Haoussas
Haoussas
Djermas
Haoussas
Haoussas
Haouss

race, parmi les milliers de Noirs africains concentrés au camp du Courneau; aucun de ceux-ci ne comprenait sa langue.

Voici d'autre part (fig. 40) un indigène de Tombouctou, né d'un père Toucouleur et d'une mère Djerma. De l'aveu des officiers qui ont la pratique du Soudan, c'est le type parfait des gens de Tombouctou; sa physionomie est pleine de noblesse et d'expression. Il ne porte aucune balafre, contrairement aux récits du voyageur américain Adams[1], qui, voilà exactement un siècle, s'exprimait en ces termes, à l'égard des naturels de Tombouctou, décrits par Hovelacque sous le nom de Sonraïs : « Tous les hommes ont la marque d'une incision sur leur visage, depuis le haut du front jusque sur le nez : ils en ont deux autres, qui, partant de la racine du nez, s'étendent de droite et de gauche sur les sourcils. Les marques sont rendues plus apparentes par l'accompagnement d'une couleur bleue indélébile, produit d'un minéral qui se trouve au pied des montagnes. »

Voici enfin un Bambara du cercle de Ladiné, remarquable par l'absence des balafres caractéristiques de sa race et présentant une curieuse disposition de sa chevelure (fig. 41). Tous les auteurs s'accordent à reconnaître les très grandes variations de la coiffure, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, dans les différentes races africaines, dispositions ayant parfois une signification ethnique, mais le plus souvent inspirées par la seule fantaisie.

J'ai rassemblé déjà quelques croquis touchant ces coutumes.

Je me propose de poursuivre cette étude, qui fera peut-être l'objet d'un nouveau travail.

1. Adams, *Loco cit.*, p. 65.

La chasse à l'arc à l'époque gallo-romaine en Auvergne

Usage probable de pointes de flèches en pierre

Par A. AYMAR et Dr G. CHARVILHAT (Clermont-Ferrand).

Les produits des ateliers des potiers gallo-romains de Ledosus (Lezoux, Puy-de-Dôme) sont trop connus pour que nous ayons besoin de fournir sur eux des explications détaillées.

J. Déchelette, dans son remarquable ouvrage sur *Les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*[1] a montré les diverses phases de vie et d'évolution de ce centre industriel, dont la fabrication a été intense et prospère pendant plus de deux cents ans (de l'an 40 de notre ère à la deuxième moitié du IIIe siècle).

Nous avons découvert à Clermont-Ferrand, parmi des tessons de poterie samienne provenant de Lezoux, un fragment, de couleur rouge corail, orné d'un sujet en relief du plus haut intérêt (n° 5 de la planche annexée).

Il s'agit d'un chasseur ayant un genou à terre, tenant un arc armé de sa flèche et prêt à tirer sur un oiseau. Par suite de la défectuosité du modelé et de la perspective, ce dernier est presque en contact avec l'extrémité de la pointe de la flèche. Devant le chasseur, dont la position d'attente et de surveillance est nettement indiquée, se trouve un arbuste vers lequel se dirige l'oiseau pour se reposer. On devine sans peine que le chasseur attend ce moment pour tirer.

En somme, nous avons sous les yeux une véritable scène de chasse et c'est la première fois que nous l'observons dans ces conditions sur des produits céramiques gallo-romains de la région de Clermont.

L'ornementation des vases sigillés de cette époque est d'habitude plus soignée au point de vue de la perspective. Les reliefs s'obtenaient, soit avec le moule, soit par applique. Il est bien difficile, étant donnée la petite dimension du fragment, d'apprécier le système employé en l'espèce, mais

1. Paris, Picard, 1904.

un examen approfondi, dont il serait trop long de détailler tous les éléments d'appréciation, nous fait pencher pour le relief d'applique. Le

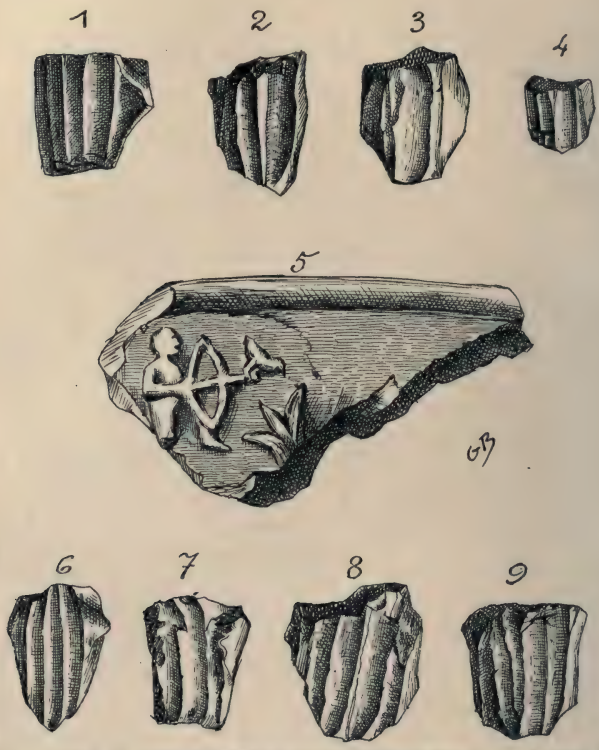

Fig. 1. — 1-3 et 6-9 : Nuclei en résinite (g. n.); 4, nucleus en silex (g. n.); 5, tesson de poterie samienne, orné d'un sujet de chasse.

Le résinite ou pechstein est une roche locale qui présente de nombreuses variétés comme nuances et dont le gisement principal est à Gergovia; les densités vont de 2,053 à 2,329 (Gonnard, *Minéralogie du département du Puy-de-Dôme*. Paris, Savy, 1876).

Poids des nuclei : n° 1, 8 grammes; — n° 2, 9 grammes; — n° 3, 6 grammes; — n° 4, 3 grammes; — n° 6, 3 grammes; — n° 7, 11 grammes; — n° 8. 14 grammes; — n° 9, 8 grammes.

développement restreint du groupe aurait ainsi son explication.

La scène observée, appuyée de documents qui avaient déjà frappé notre

attention, suggère une hypothèse dont la vraisemblance, confinant aux limites du vrai, a motivé la rédaction de cette note.

En dehors des pièges et des filets, les Romains n'avaient à leur disposition, pour la chasse aux oiseaux, que l'arc, la fronde, ou un projectile lancé directement à la main. L'arc était l'arme qui leur permettait d'atteindre le plus sûrement aux distances éloignées et, dès lors, son usage devait être fréquent.

Comment était formée la pointe de la flèche et quelle était sa matière? Pouvons-nous admettre que le fer était seul employé?

Certes, on pouvait retrouver une flèche après le tir, mais, dans les haies et les taillis, cette trouvaille devenait déjà bien difficile et exigeait beaucoup de temps. D'autre part, une flèche armée de fer représentait une certaine valeur et sa perte n'était pas négligeable. Dans ces conditions, n'avait-on pas recours à une matière première plus commune, abondante, d'utilisation facile? Et cette matière n'était-elle pas la pierre?

En se substituant à l'outillage néolithique, les instruments de bronze et de fer n'ont pas entraîné une disparition soudaine et complète de cet outillage. Nous en avons des preuves remontant à des époques qui ne sont pas encore très éloignées.

Par exemple, on a recueilli des flèches en silex dans la nécropole gallo-romaine de Varennes-sur-Allier [1].

Dans les fossés d'Alise, on a trouvé des flèches de pierre à côté des flèches de bronze et de fer [2].

Au XIe siècle, à la bataille de Hastings, les Anglais, d'après Guillaume de Poitiers, se servirent d'armes de pierre [3].

L'usage de la pointe de flèche en os ou en pierre s'est continué longtemps chez certains peuples. Hérodote, Pline, Tacite en font mention.... Il parait qu'il est encore usité au Japon comme procédé économique [4].

Nous renvoyons, d'autre part, pour l'étude de cette question, aux discussions qui ont eu lieu en 1875 à la Société d'Anthropologie de Paris [5].

On découvre, aussi bien dans la plaine que sur les hauteurs de Clermont et sur les plateaux de Gergovia et de Corent, tous lieux où les Gallo-Romains ont laissé d'abondantes traces de leur occupation, de nombreux petits nuclei, habituellement en résinite et en silex, qui ont conservé leur couleur primitive et ne sont revêtus d'aucune patine. Seul, l'inévitable frottement subi dans la terre ou à la surface du sol, leur a donné du lustre, *du luisant*.

Une semblable fraîcheur n'est-elle pas déjà faite pour surprendre? L'étonnement ne saurait être moindre, si l'on considère l'extrême peti-

1. A. Bertrand, *Assises scientifiques du Bourbonnais*, 1866.
2. Desor, *Palafittes du lac de Neufchâtel*, 1865.
3. De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. III, 1833.
4. Ponthieux, *Le Camp de Catenoy (Oise)*, Beauvais, 1872.
5. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. X, 2e série. Année 1875.

tesse de *ces blocs-matrices*. Il ne semble pas douteux que les éclats n'aient été détachés à l'aide d'un percuteur, plutôt rond que pointu, car la surface de percussion devait offrir une prise suffisante. Le plan de frappe est nettement indiqué; souvent, le creux correspondant au bulbe est très apparent. Certes, il fallait une grande habileté pour enlever des éclats sur des nuclei de dimensions aussi réduites et l'on ne comptait pas, sans doute, les coups donnés sur les doigts. L'hypothèse de deux coins en bois ou en pierre, formant étau, ne paraît pas devoir être envisagée en l'espèce.

Ces éclats, très minces, à pointe aiguë et bords tranchants, convenaient parfaitement pour armer l'extrémité des flèches, en bois, jonc ou roseau, destinées à la chasse du menu gibier, des oiseaux surtout.

En rapprochant, d'un côté, la scène de chasse figurée sur le fragment de céramique, l'abondance des nuclei, leur fraîcheur, leur petitesse et la facilité d'adaptation aux hampes de flèches; en songeant, d'autre part, aux constatations qui ont été enregistrées sur l'utilisation de la pierre à différentes époques historiques, nous nous sommes demandé si les Gallo-Romains n'en faisaient pas un usage fréquent dans leurs chasses à l'arc.

Serait-il téméraire de répondre affirmativement?

Les flèches empoisonnées

Analyses de poisons

Par le Dr REUTTER
Professeur agrégé à l'Université de Genève.

IV. — Flèches de Colombie.

Les premiers Européens, qui conquirent la Colombie, nous racontent que les indigènes enduisaient leurs flèches de guerre d'un poison singulier nommé *Kurasi*, *uraré*, *uvari*, *avara*, etc., dont l'action était presque foudroyante, et dont Perrot[1] dit : « Pendant très longtemps on ignora la nature de ce produit; jusqu'ici personne n'est parvenu à en définir la composition exacte, car les Indiens gardent avec un soin jaloux la formule de sa préparation, héritage de leurs ancêtres. »

Gomara[2] prétendait toutefois que les sauvages de l'Amérique du Sud utilisaient à cet effet du sang de serpents, une herbe toxique, une pomme vénéneuse dite de Sainte-Marthe, et des têtes de certaines fourmis venimeuses, et qu'ils faisaient cuire ce mélange pendant trois jours avec de l'eau.

Gumilla[3] admet par contre qu'ils utilisent pour cette préparation une racine grisâtre qui, lavée et découpée en menus fragments, est cuite avec de l'eau dans de grandes marmites dont la garde est confiée à la plus vieille — donc la plus inutile — des femmes de la peuplade; cette malheureuse, tuée par la violence des vapeurs dégagées, est remplacée alors par une autre; car c'est la destinée des femmes de leur âge et personne n'oserait s'en formaliser.

Lorsque le liquide est ainsi concentré aux deux tiers de son volume, le cacique en imbibe la pointe d'un bâton, qu'il tient au-dessus d'une blessure fraîche; si le sang se retire, le curare est à point; en cas contraire, il doit encore être concentré.

Ces racines, dénommées *Rougegris* par Herrera, sont souvent additionnées de fourmis noires très venimeuses, d'ailes de chauve-souris, de têtes et de queues de poissons, de crapauds, de serpents; tandis que Barrère prétend que les naturels emploient du suc de cururu. Van Swieten[4] nous

1. Perrot, *Poisons de flèches et poisons d'épreuve*, Paris, 1913.
2. *Hist. génér. des Indes occidentales*, Paris, 1569, p. 91.
3. Perrot.
4. *An essay on the nat. hist. of Guiana*, Londres, 1769.

donne des indications plus précises, car, dit-il, le poison des Ticunas est un extrait végétal préparé à l'aide du suc d'une trentaine de plantes, particulièrement de lianes dénommées *niblees* par Bancroft[1] et *bejuco* par Humboldt.

Le « maître du poison », c'est le nom du préparateur, envoie à une certaine époque de l'année les Indiens de sa tribu cueillir les fruits des *Juvias* (*Bertholletia*) et les lianes donnant le curare; au retour, a lieu une grande fête, *la festa de las Juvias*, pendant laquelle tous sont ivres. Ce « maître du poison » dispose d'un laboratoire installé dans une cabane très propre, contenant des grandes chaudières d'argile destinées à la cuisson des végétaux, des vaisseaux moins profonds favorisant l'évaporation, des entonnoirs formés par des feuilles de bananier roulées en cornet pour filtrer le liquide; tous ces instruments sont tenus avec un ordre extrême.

Humboldt et Bonfland eurent l'occasion d'étudier de près une partie des divers ingrédients entrant dans la préparation de ce poison sagittaire. Ils le déterminèrent comme constitué en majeure partie par l'écorce et l'aubier d'une liane de la famille des Strychnées, détachées à l'aide de couteaux et réduits en poudre au moyen d'une pierre; ces parties végétales, extraites avec de l'eau bouillante, donnent un liquide auquel, après filtrage, on ajoute un autre suc végétal très gluant provenant des feuilles du *Kiracaguero*; ce suc, versé dans le premier liquide, y provoque un changement de coloration et une coagulation le rendant épais et goudronneux. Ils reconnurent en outre que les indigènes de l'Orénoque utilisaient deux variétés de curare, provenant soit de racines, soit de lianes, qu'on leur vendait à raison de 6 à 7 francs la demi-livre.

De son côté, Orflla[1] différenciait les poisons américains en woorara, en ticunas, en curare, etc.

Martius et Spix[2] rapportent que les plantes suivantes entraient dans la préparation de l'*ourari uva* : racines de *Piper geniculatum*, racines de *Tariara-uroira* (Caryocar?), écorce de *Strychnos guyanensis*; bouillies avec de l'eau, elles donnent un liquide auquel, après une première évaporation, on ajoute des fruits de *Capscium annum*, du latex d'*Euphorbia cotonifolia*, des fruits de *Cocculus grandifolius*, de grosses fourmis noires, des dents de serpents venimeux, etc., et la tête de la première grenouille qu'on a entendu coasser.

Richard Schomburgk nous indique les plantes composant le curare : écorce, aubier et jeunes pousses de différents *Strychnos* (*toxifera*, *Schomburghii*, *cognens*), puis racines du *Tarireng* et du *Tararemon*, que l'on cuit avec de l'eau pendant quarante-huit heures. Le liquide ainsi obtenu, filtré, versé dans de petits vases en terre, est exposé au soleil aux fins d'évaporation, puis additionné de suc mucilagineux d'oignon, etc.

Effets physiologiques et analyses diverses. — Quant aux effets physiolo-

1. *Traité des poisons*, 1826, p. 386.
2. *Reise in Bræsilien*, Munchen, 1831, III, p. 1131.

giques du curare, Martius nous apprend que les animaux blessés meurent sans tétanos et sans convulsions, tandis que Duchambon écrit : « Ce poison engourdit et paralyse les animaux en quelques minutes; ils s'accroupissent, tombent sur le côté et meurent sans convulsions, mais le sel de cuisine leur est un antidote assuré. »

Cl. Bernard constate en outre que ce poison ingéré n'est nullement altéré par le suc gastrique; injecté, il abolit les manifestations du système nerveux et laisse intact le système musculaire ; il est sans action sur les organes actifs de la circulation. Ses effets ne se manifestent donc que sur le système nerveux périphérique.

Conty et de Lacerda[1] admettent que le curare n'est pas seulement un poison paralysant, mais un léger convulsivant; en conséquence, il ne serait pas exclusivement un poison périphérique, mais en une certaine mesure un poison des centres nerveux. Lacerda[2] admet que le curare, renfermant principalement du suc végétal d'une Ménispermacée du genre *Anomospermum*, possède deux actions physiologiques : l'une provoquant des secousses convulsives, l'autre paralysant les muscles de la volonté.

Il existe aussi des divergences entre les analyses chimiques entreprises par de nombreux savants. Quelques-uns ne parvinrent pas à déceler des alcaloïdes dans le curare, tandis qu'Oberdorffer[3] démontra qu'il contient de la strychnine et de la brucine, Palm de la brucine mais non de la strychnine, Preyer de la curarine, Villiers ni curine ni curarine, Bœhm de la tubocurine et de la protocurarine (ces deux curares se différenciant par la présence de quercite cristallisée dans le tubocurare).

Jobert admet qu'il doit y avoir un mélange de suc végétal provenant de divers Strychnos et, en majeure partie, de plantes appartenant à la grande famille des Ménispermacées.

En tous cas, Planchon indique, pour la préparation du curare de la Guyane anglaise, les diverses parties des *Strychnos Castelnaei*, *St. Gubleri*, *St. toxifera*, *St. Crevauxii*; puis des *Piper lætum*, *Piper Hostmannianum*, etc.

Toutes ces différences n'ont rien d'étonnant, car plusieurs tribus indiennes fabriquaient des poisons spéciaux destinés à être vendus aux étrangers, conservant pour elles celui préparé par leurs prêtres, chimistes ou magiciens. Il est, en outre, actuellement établi que les indigènes du Haut-Orénoque utilisent deux sortes de curare : un faible, pour la chasse, et un fort, à base de Strychnos, utilisé en cas de guerre; ce chapitre a déjà été traité par M. le professeur Perrot, de Paris.

Analyse.

Ces flèches, mesurant de 25 à 30 centimètres de long, sont constituées par un long morceau de bois très pointu à leur extrémité supérieure, qui

1. Sur l'action convulsivante du curare, *C. R. Acad. des Sc.*, Paris, 1882.
2. Perrot.
3. *Uber das Urari*, München, 1859, p. 568.

est recouverte d'une couche gris brunâtre, et à leur extrémité inférieure par un petit bourrelet de fibres végétales entremêlées à des poils d'animaux. Elles me furent remises par mon ami M. Reber, privat-docent à l'Université de Genève, afin que je puisse faire l'analyse de leur poison, qui est en majeure partie soluble dans l'eau; celle-ci ne dissolvant pas leurs matières résineuses solubles dans l'éther.

1. Les parties solubles dans l'*eau* donnent une solution moussant très fortement lorsqu'on l'agite, et se précipitant en un dépôt blanc par addition d'alcool, preuve qu'elle renferme du mucilage. Elle renferme en outre des traces de glucose réduisant la solution de Fehling et des alcaloïdes se précipitant par addition des réactifs généraux à ces bases. Cette solution agitée avec du benzène lui abandonne des traces de geiospermine donnant, avec l'acide sulfurique additionné d'un petit cristal de bichromate de potasse, les mêmes réactions que la strychnine; mais, additionnée d'ammoniaque puis agitée avec de l'éther, cette solution aqueuse lui abandonne de la strychnine. Il reste dans cette solution aqueuse de la curarine? insoluble dans l'éther, car évaporée, après avoir été additionnée d'acide chlorhydrique, son résidu se colore en rouge par addition d'acide sulfurique concentré, en rouge pourpre par celle d'acide nitrique, en violet par celle du réactif d'Erdmann, ou par celle du réactif de Froehde, en jaune par celle de chlorure de platine, etc.

2. La partie de ce poison sagittaire insoluble dans l'eau, mais très soluble dans l'*éther*, donne une solution renfermant de nombreux corps résineux non définissables.

Conclusions.

Nous pouvons donc admettre que ce poison sagittaire est constitué par un extrait de plantes appartenant à la famille des Logonidées (Strychnine Curarine), des Ménispermacées (Saponine qui fait mousser l'eau) et d'autres plantes aromatiques et résineuses qui servaient, soit à rendre cet extrait plus consistant, soit à le faire adhérer sur le bois des flèches; il en est de même du sucre décelé, qui pourrait provenir, soit d'un glucoside, soit de la canne à sucre.

Réception à l'Institut de Paléontologie humaine.

Le *Journal de Monaco* a publié, dans son numéro du 22 mai dernier, le compte rendu suivant que nous sommes heureux de reproduire :

« L'Institut de Paléontologie humaine de Paris, fondé par S. A. S. le Prince, allait être officiellement inauguré au moment de l'ouverture des hostilités.

« En raison des circonstances, cette cérémonie ne pourra avoir lieu qu'à une date indéterminée et lorsque le fonctionnement normal de l'Institut aura pu être repris.

« Néanmoins, certains édiles de la Ville de Paris ayant manifesté le désir de connaître cette fondation bâtie sur des terrains de la Ville dont elle est un nouvel ornement, S. A. S. le Prince a convié le Conseil Municipal à une réception de caractère tout à fait intime qui a eu lieu le 10 mai, à trois heures de l'après-midi.

« Dès que les visiteurs furent arrivés, S. A. S. le Prince leur fit parcourir les laboratoires, la salle de conférences, la salle de moulages, les bureaux des professeurs, etc., etc., en leur fournissant des explications sur la nature des travaux et des recherches pour lesquels tous ces locaux ont été aménagés.

« La dernière salle visitée fut la bibliothèque, où S. A. S. le Prince fit voir les importants volumes de Sa grande publication dans lesquels sont déjà consignés les premiers résultats des travaux importants entrepris par Ses collaborateurs.

« Avant de prendre congé de Ses hôtes, S. A. S. le Prince souligna en quelques mots le caractère intime de la réunion. Il fit remarquer que les études poursuivies par l'Institut de Paléontologie humaine se rapportant aux temps où l'homme était encore plongé dans la barbarie, la réception à laquelle l'assistance avait été conviée était presque de circonstance eu égard aux événements qui se déroulent dans le monde à l'heure actuelle pour la plus grande honte de la civilisation.

« S. A. S. le Prince adressa ensuite un souvenir ému aux savants et aux collaborateurs tombés au champ d'honneur, puis Il termina en disant combien Il était heureux de recevoir les éminents dirigeants de cette ville de Paris dont le calme, la dignité et le travail en des périodes si difficiles restent au-dessus de tout éloge.

« M. A. Mithouard, Président du Conseil Municipal, remercia S. A. S. le Prince d'avoir fait connaître l'Institut de Paléontologie humaine aux représentants de la Ville. Après avoir loué l'œuvre du Prince et rappelé Ses importants travaux scientifiques, l'orateur fit l'éloge du nouveau monument et du talent de l'architecte qui en a assuré l'exécution. Il conclut en assurant S. A. S. le Prince de la reconnaissance de la Ville de Paris

tant pour le nouvel embellissement qui vient de lui être apporté que pour la nouvelle branche scientifique ouverte aux laborieux qui viennent dans la grande ville pour s'y instruire.

« Parmi les personnalités présentes, mentionnons : S. A. I. le Prince Roland Bonaparte; M. A. Mithouard, Président du Conseil Municipal, et de nombreux Conseillers; M. Mesureur, Directeur de l'Assistance publique; M. Rousselle, Président du Conseil Général; M. Laurent, Préfet de Police; M. Bonnier, Architecte en chef de la Ville; M. Yves Guyot, ancien Ministre, Directeur, Weisgerber, Sous-Directeur, MM. Schrader, Hervé, Capitan, Professeurs à l'École d'Anthropologie; Manouvrier, Secrétaire Général de la Société d'Anthropologie; Anthony, Secrétaire Général adjoint; Perrier, Directeur du Muséum; Boule, Professeur au Muséum, Directeur de l'Institut de Paléontologie humaine; Pontrémoli, architecte du monument; Roux, sculpteur, chargé de la décoration; Devambez, artiste peintre; MM. S. Reinach, Louis Mayer, Dislère, Meyer, membres du Conseil d'administration; le Comte Balny d'Avricourt, Ministre plénipotentiaire; le Général de Pélacot et le Lieutenant de Vaisseau Bourée, aides de camp de Son Altesse Sérénissime, etc., etc. »

Pour nos grands blessés.

Tout le monde, en France, reconnaît l'esprit inlassable de charité des Suisses, qui ont fait et font encore tant pour nos internés et nos évacués. Un chimiste distingué de l'Université de Genève, dont nos lecteurs ont souvent apprécié les savants travaux, M. le Docteur Reutter, a eu la délicate pensée d'affecter le produit de la vente de son dernier ouvrage, *Comment nos pères se soignaient, se parfumaient et conservaient leurs corps* (Genève, Georg, 1917), à un fonds spécial destiné à subvenir aux besoins de nos héros, les grands blessés indigents.

L'auteur a non seulement cherché à faire une œuvre d'humanité, mais aussi une œuvre utile; il expose les différentes méthodes d'embaumement pratiquées par nos pères et nos contemporains, et surtout les préparations des parfums et l'art de prescrire les remèdes chez les anciens. Nous recommandons donc doublement à l'attention de nos lecteurs son travail, vendu sous les auspices de l'Association des Dames françaises.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE LINGUISTIQUE

Les Linguistes français

ANQUETIL DU PERRON, Eugène BURNOUF, Abel RÉMUSAT, CHÉZY, CHAMPOLLION, Honoré CHAVÉE, Abel HOVELACQUE

Par Julien VINSON

La linguistique peut être considérée comme une science française, car elle date du jour où a été reconnue la parenté du sanskrit avec le grec et le latin, et cette indication a été donnée de 1763 à 1767 dans des lettres du père Cœurdoux, supérieur des Jésuites de Pondichéry, à Anquetil du Perron, en réponse à une question de l'abbé Barthélemy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Abraham Hyacinthe Anquetil, né à Paris le 7 décembre 1731, était le plus jeune de trois frères dont l'aîné, un peu oublié aujourd'hui, a écrit plusieurs livres d'histoire qui ont eu une certaine vogue au XVIIIe siècle; le second, employé de la compagnie française des Indes, devint chef de la loge de Surate. Le jeune Anquetil avait fait de bonnes études classiques; il avait appris l'hébreu et s'intéressait aux religions orientales. Il eut l'occasion de voir quatre feuillets calqués sur un des quatre manuscrits que deux voyageurs anglais avaient apportés à Oxford et qui contenaient des textes religieux parsis, mais que personne en Europe ne pouvait lire. La curiosité d'Anquetil s'éveille, l'ambition le prend de pénétrer les secrets de cette religion si peu connue et il lui vient l'idée d'aller dans l'Inde, où elle est encore pratiquée, l'étudier sur place et en rechercher les livres sacrés. Mais à cette époque les voyages étaient longs, coûteux et difficiles; dans son impatience, le jeune savant, apprenant que la Compagnie des Indes recrute des volontaires pour son armée de Pondichéry, s'engage comme simple soldat et part à pied pour Lorient, avec ses camarades, le 7 novembre 1754; il emportait pour tout bagage deux

chemises, deux mouchoirs, une paire de bas, une bible hébraïque et la *Sagesse* de Charron; mais des amis de sa famille intervinrent, lui firent obtenir de la compagnie un passage gratuit, et du Roi une pension annuelle de cinq cents livres. Le vaisseau où il fut embarqué quitta Port-Louis le 7 février suivant et, après un arrêt à l'Ile de France et à Bourbon, mouilla devant Pondichéry le 9 août 1755.

Ce fut le lendemain à dix heures du matin que l'intrépide voyageur mit le pied sur la terre de l'Inde; il s'occupa immédiatement de réaliser son dessein et il commença par étudier les deux langues dont la connaissance lui parut la plus nécessaire, le tamoul ou malabar parlé dans toute la pointe méridionale, et le persan qui était l'idiome officiel de l'empire mogol; il y ajouta plus tard le portugais, l'anglais et le maure ou hindoustani. Mais Pondichéry était alors une sorte de petit Versailles, une ville de plaisirs, et le jeune homme s'oublia quelque temps dans les délices de cette Capoue moderne; par un effort d'énergie, il s'en détacha et partit pour le Bengale, d'où il revint après toutes sortes de mésaventures au bout d'un an. Il passa alors par mer à Mahé, d'où il se rendit à Surate par Cochin et Goa; à Cochin, il vit les fameux privilèges accordés aux Juifs, au XIIe siècle, par un Roi de ce pays et qui sont écrits en tamoul sur deux plaques de cuivre dont il fut le premier à publier une copie exacte.

Arrivé à Surate le 30 avril 1758, il lui fallut beaucoup de temps pour se mettre en rapport avec les Parsis, pour gagner leur confiance, pour être admis dans leurs temples et vaincre leur méfiance, car ils se tenaient sur leurs gardes depuis le jour où l'empereur Akbar, fort sceptique en matière de religions, avait craché sur le feu sacré. Anquetil put enfin obtenir communication des livres religieux attribués à Zoroastre, écrits en langue zend; il prit un professeur, le Dastour Darab : les leçons commencèrent le 24 mars 1759; le Dastour dictait à son élève la prononciation de chacun des mots du texte et lui en donnait la traduction en persan, pour ne pas être compris des gens de service et des visiteurs; Anquetil mettait ensuite cette traduction en français. Il consacrait tout son temps à ce labeur ingrat et pénible qui dura quinze mois; il fit alors quelques excursions, notamment à Bombay. Mais la guerre de sept ans s'était développée, les Anglais s'emparèrent successivement de tous nos établissements de l'Inde; Pondichéry capitula le 15 janvier 1761 : cette date marque la fin de notre prépondérance dans l'Inde. La

loge de Surate fut prise aussi et Anquetil dut rentrer en Europe à ses frais, sur un navire de commerce anglais.

Au moment de son départ, les Parsis inquiets et soupçonneux vinrent à bord lui réclamer les manuscrits qu'il leur avait achetés et qu'ils prétendirent lui avoir seulement prêtés. (La même aventure m'est arrivée à Karikal, le jour de notre départ, le 1er avril 1861 : un savant indien qui m'avait envoyé quelques mois auparavant une copie sur feuilles de palmier d'un abrégé tamoul du Mahâbhârata me le fit réclamer au dernier moment; un sacrifice d'argent fut nécessaire!). Anquetil s'en tira à meilleur compte. Il quitta l'Inde le 15 mars 1761; après avoir relâché à Sainte-Hélène, il arriva à Portsmouth le 17 novembre 1761. Autorisé à se rendre en France, il alla voir les manuscrits d'Oxford et vint à Londres s'embarquer pour Ostende d'où, par Dunkerque et Calais, il gagna Paris. Au sortir de Saint-Denis, il faillit perdre tout le fruit de son voyage : le coffre qui enfermait les précieux manuscrits, attaché derrière sa voiture se rompit dans les cahots du chemin; le mal put heureusement être conjuré. Anquetil arriva à Paris le 14 mars 1762; le lendemain, il alla déposer ses manuscrits à la Bibliothèque du Roi, aujourd'hui la Bibliothèque Nationale : il y en avait 180.

Anquetil ne quitta plus Paris; il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions en 1765 et nommé interprète pour les langues orientales, ce qui ne lui donnait qu'un très modeste revenu; aussi, vivait-il fort pauvrement : il se nourrissait presque exclusivement de riz et de lait et sa toilette était très négligée. Instruit de son dénûment, Louis XVI lui envoya un jour une somme assez importante, mais le messager fut fort mal reçu et l'argent dédaigneusement rejeté dans l'escalier. Malgré sa vie retirée, Anquetil était en relations avec la plupart des savants et des érudits de son temps, notamment avec Mgr Le Coz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, promu au Concordat archevêque de Besançon. Anquetil mourut à Paris le 7 janvier 1805; il légua tous ses papiers à la Bibliothèque Impériale.

Ce fut seulement en 1771 que parut, en trois volumes grand in-4°, son *Zend-Avesta* qui contient, avec le récit de ses voyages, la traduction des principaux textes mazdéens.

Le livre fut traduit en allemand et fort apprécié d'un grand nombre de lecteurs; il rencontra cependant des critiques très sévères,

entre autres l'indianiste William Jones, qui allèrent jusqu'à accuser l'auteur d'imposture; mais en apportant les textes mêmes des livres sacrés parsis, Anquetil fournissait les moyens de contrôler et de vérifier l'exactitude de son travail; c'est ce que fit, une cinquantaine d'années après, Eugène Burnouf qui reprit les études d'Anquetil, dont Hovelacque devait aussi s'occuper plus tard. Si les transcriptions d'Anquetil étaient incorrectes, si les traductions de beaucoup de mots étaient souvent approximatives, le sens général était exact. L'ouvrage dans lequel Eugène Burnouf établit le caractère et la nature de la langue zend est son *Commentaire sur le Yaçna*, un fort volume in-4° aujourd'hui très rare et très recherché; les librairies en demandent un prix élevé. Par une de ces bonnes fortunes qui arrivent quelquefois aux bibliophiles, j'ai pu en acquérir un bel exemplaire pour un prix modique. Je l'avais vu indiqué dans un catalogue de vente publique et j'allai à la salle Sylvestre, plutôt par curiosité que dans l'espoir d'acheter le livre; mais il était le troisième de la vente et, lorsqu'on le mit sur table, il n'y avait encore que peu de monde dans la salle : l'enchère ne fut pas couverte; la mise à prix fut abaissée jusqu'à 5 francs et c'est à ce prix que l'ouvrage me fut adjugé. Le mot décisif venait à peine d'être prononcé qu'arrivèrent des libraires qui avaient des commissions pour cet ouvrage; fort dépités, ils vinrent me faire des offres que je déclinai, comme on pense.

Eugène Burnouf, né à Paris le 8 avril 1801, était le fils de Jean-Louis Burnouf dont les grammaires, surtout celle de la langue grecque, ont été presque seules en usage dans nos lycées pendant plus de cinquante ans; il était Inspecteur général de l'Instruction publique et Membre de l'académie des inscriptions. Eugène Burnouf avait commencé des études de droit qu'il abandonna pour la linguistique orientale; il suivit les cours de Rémusat et de Chézy, il s'occupa des idiomes modernes de l'Inde, notamment du tamoul, mais spécialement du sanskrit, du pâli, du zend et du vieux perse.

Avec quelques amis, il fonda en 1822 la Société Asiatique, dont il fut le secrétaire pendant plus de trente ans; il publia de nombreux ouvrages dont les principaux outre le *yaçna*, sont l'*Essai sur le Pâli*, le *Vendidad Tzadé* et une belle édition du *Bhagavata purâna* qui raconte la vie de Krichna, la neuvième incarnation de Vichnou; cette

édition fut fort admirée des Hindous : j'ai vu des brahmanes venir la consulter à la Bibliothèque de Pondichéry et s'extasier à la fois sur l'élégance de l'impression et la parfaite correction du texte.

Eugène Burnouf fut élu membre de l'Académie des Inscriptions, dont son père faisait déjà partie, et il en devint en 1852 le secrétaire perpétuel, mais il mourut quinze jours après, le 26 mai 1852, laissant une fille qui devint Mme Léopold Delisle. En 1832, il avait remplacé Chézy dans la chaire de sanskrit du Collège de France; sa succession fut sollicitée par plusieurs de ses anciens élèves, entre autres par M. Ed. Ariel, commissaire de marine à Pondichéry. Le Collège de France et l'Académie présentèrent en première ligne M. Adolphe Régnier, qui avait fait de remarquables travaux sur le langage des Védas; mais il avait été le précepteur du comte de Paris; le ministre ne voulut pas ratifier ce choix et demanda aux deux corps savants une nouvelle présentation. Comme ils persistèrent dans leurs propositions, le gouvernement passa outre et nomma M. Ph. Foucaux, un modeste indianiste qui occupa la chaire honnêtement mais sans éclat. On sait que la chaire d'hébreu fut à peu près dans le même cas : Ernest Renan, qui y avait été nommé en 1862, vit son cours suspendu après sa leçon d'ouverture ; il ne put jamais le rouvrir et fut révoqué quelques années après par V. Duruy, qui était pourtant un ministre libéral. Renan fut présenté de nouveau mais la chaire fut attribuée à un hébraïsant distingué, M. Munk. Renan reprit sa place en 1872.

Antoine-Léopold de Chézy, né à Neuilly le 15 janvier 1773, élève du collège de Navarre, s'adonna à la poésie, voulut connaître les poètes orientaux et se mit en rapport avec Langlès et Sylvestre de Sacy : il apprit à dix-sept ans le persan et l'arabe. Entré au ministère des Affaires étrangères en 1792, il devait prendre part à l'expédition d'Égypte mais il tomba malade à Toulon et ne put partir. Il étudia l'hébreu, le syriaque, le turc et travailla particulièrement le sanskrit sur les manuscrits de la Bibliothèque Royale; il publia en 1812 une traduction de l'*Hitopadêça* et de plusieurs autres ouvrages indiens; en 1815, une chaire de sanskrit fut créée pour lui au Collège de France; en 1824, il pensait être nommé Conservateur des manuscrits orientaux à la bibliothèque Royale, mais il vit se dresser contre lui celui de ses élèves auquel il s'était le plus intéressé, qui le supplanta

ainsi qu'à la Société Asiatique et à l'Institut; il en éprouva un profond chagrin, d'autant plus qu'il avait d'autres préoccupations. Doué d'une grande sensibilité, il avait beaucoup aimé sa mère et s'attacha profondément à sa femme, une Allemande de Berlin, Wilhelmine Christine de Kleucke, qui était parente de Schlegel et descendait du philosophe Mendelssohn; mariée à seize ans, divorcée à dix-huit, elle épousa Chézy en 1803, elle le quitta en 1811. Elle faisait de la littérature et acquit une certaine réputation, sous le nom de Helmina von Chézy. Son mari ne se consola jamais de cet abandon; son principal ouvrage, *La reconnaissance de Sacountalâ*, drame indien de Kâlidâça, dont il publia, en 1830, le texte et la traduction et que Gœthe a tant admiré, en donnerait la preuve à l'occasion. Un détail bibliographique peu connu montre en effet quel était à cette époque l'état d'esprit de Chézy : sur les exemplaires brochés de *Sakountalâ*, on peut lire, à la quatrième page de la couverture, une note inattendue qui est l'expression de ses regrets et de son désespoir. Chézy, qui avait été professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes, mourut du choléra le 3 septembre 1832.

Abel Rémusat, beaucoup plus jeune, était né à Paris le 5 septembre 1788; fils d'un médecin, il fut lui-même reçu docteur en médecine à l'âge de vingt-cinq ans. Il ne pouvait se servir que d'un œil. Il étudia l'hébreu, l'arabe et d'autres langues pour savoir les noms étrangers d'un certain nombre de plantes; il s'appliqua surtout au chinois dont s'étaient occupés avant lui d'autres Français, notamment le P. Duhalde, jésuite, et M. de Guignes auquel on doit un grand dictionnaire chinois-français, imprimé en 1807 à l'Imprimerie Impériale; c'est un énorme in-folio, qui mesure 48 cm. de haut sur 32 de large et 13 d'épaisseur. Un amateur audacieux réussit, paraît-il, un soir, à l'emporter de la Bibliothèque Sainte Geneviève où il avait été mis à la disposition du public.

Abel Rémusat fut en 1815 le premier professeur de chinois du Collège de France; il fit paraître un certain nombre d'ouvrages dont les plus connus sont : une *Grammaire chinoise* et des *Recherches sur les langues tartares*. On a prétendu qu'il avait plus de savoir-faire que de savoir et qu'il s'était inspiré, pour ne pas dire plus, d'ouvrages anglais; mais cette assertion paraît bien invraisemblable à ceux qui lisent sa grammaire où la précision, la clarté, l'esprit

méthodique indiquent une connaissance profonde de la langue. Nous venons de parler de l'ingratitude d'Abel Rémusat envers Chézy; tant il est vrai, que de tout temps, dans le monde scientifique et dans l'enseignement supérieur, les ambitions excessives, les jalousies, les intrigues et les calomnies ont exercé une influence déplorable; mais au moins, au XIXe siècle, ceux qui en profitaient avaient-ils quelque mérite tandis que, de nos jours, elles portent aux premiers rangs des hommes sans valeur et qui ne travaillent pas. Abel Rémusat, président de la Société Asiatique, comblé d'honneurs et de dignités, mourut d'un cancer le 3 mai 1832. Sa chaire fut donnée à Stanislas Julien qui a été le premier des sinologues européens, mais qui fut trop dur et trop sévère pour ceux qui ne partageaient pas ses opinions.

Plus pure et plus incontestée fut la gloire de Champollion qui déchiffra les hiéroglyphes égyptiens; né à Figeac le 19 décembre 1791, il entra dans l'enseignement et devint professeur d'histoire au collège de Grenoble. Pour retrouver la forme originale des noms géographiques de l'Égypte, il étudia le copte qui était parlé dans le pays concurremment avec le grec sous les Ptolémées et qui avait disparu devant l'arabe après la conquête musulmane; c'était évidemment le représentant de l'égyptien antique. La fameuse pierre de Rosette fit voir à Champollion que les anciens Égyptiens avaient trois systèmes d'écriture : les *hiéroglyphes* pour les inscriptions publiques, le *hiératique* réservé aux prêtres, et le *démotique* qui était l'écriture courante. Les deux derniers alphabets n'étaient que des simplifications du premier. Une inscription bilingue où le texte égyptien était accompagné de sa traduction grecque permit au jeune savant de reconstituer les mots de l'antique idiome. Nommé en 1830 professeur au collège de Tonnerre, il mourut à Figeac le 30 mai 1831. Ses travaux furent continués et développés par plusieurs Français et entre autres par MM. Chabas, Mariette et Gaston Maspéro.

Pour être complet, il faudrait ajouter beaucoup de noms à ceux que je viens de citer : Langlès, le fondateur de l'École des langues orientales, Sylvestre de Sacy, Venture de Paradis, Le Vaillant de Florival, Garcin de Tassy, Reinaud, le comte Jaubert, Quatremère,

Dulaurier, Eichhoff, Pavet de Courteille, Barbier de Ménard, Ém. Sénart, et bien d'autres encore parmi lesquels on peut nommer Guerrier de Dumast qui forma avec Émile Burnouf, cousin d'Eugène, et Leupol, ce qu'on a appelé l'École de Nancy; ils demandaient que le sanskrit fût enseigné dans les collèges au même titre que le grec et le latin. On doit mentionner également deux Allemands naturalisés : Jules Mohl, l'aimable secrétaire de la Société Asiatique, et Jules Oppert, auquel on doit la découverte de l'assyrien. Mentionnons encore MM. Abel Bergaigne, Victor Henry et Paul Regnaud auquel son indépendance d'idées attira de nombreux ennemis.

Deux noms méritent plus spécialement l'attention des anthropologistes, Chavée et A. Hovelacque.

Honoré-Joseph Chavée, né à Namur le 3 juin 1815, perdit son père de bonne heure et fut élevé par sa mère; à l'âge de six ans, il tomba d'un arbre et se cassa la jambe droite, ce qui lui occasionna une claudication qu'il savait d'ailleurs habilement dissimuler. Confiné dans sa chambre pendant quatre ans, il commença à s'instruire en lisant et relisant une traduction de Tacite, un grand Dioscoride illustré et les histoires de la Bible de Royaumont. Malgré son infirmité, il entra au petit séminaire puis au grand, fut ordonné prêtre, nommé desservant aux environs de Bruxelles, envoyé comme professeur à Louvain et à Bruxelles où il fit des cours publics qui commencèrent sa réputation. Il savait, outre les langues classiques et le français, le wallon et le flamand, ce qui lui facilita l'étude de l'allemand et de l'anglais, ainsi que de l'italien et des autres langues indo-européennes, du sanskrit particulièrement; il apprit aussi, comme il convenait à un jeune prêtre intelligent et instruit, l'hébreu et même l'arabe.

En 1845, il vint à Paris où, selon ce qui m'a été dit, il fut attaché à l'église Notre-Dame-de-Lorette et eut à s'occuper des nombreux Belges qui habitaient la paroisse. Il avait assez de loisirs pour continuer les études qu'il avait commencées en prenant pour guides la *Grammaire* de Bopp et le *Parallèle* d'Eichhoff; il suivit assidûment le cours d'Eugène Burnouf au Collège de France.

Il remarqua que les grammairiens hébreux et arabes d'une part, et les grammairiens indiens de l'autre, avaient fait des études plus

méthodiques que ceux d'Europe; ils avaient ramené le vocabulaire à un petit nombre d'expressions types, les *racines*; celles de l'hébreu étaient formées de trois consonnes séparées par des voyelles variables; les racines sanskrites, monosyllabiques, étaient terminées par des consonnes muettes. Un examen plus attentif permit à Chavée de réduire encore ces racines : celles de l'hébreu pouvaient être simplifiées et constituées par des monosyllabes comprenant une voyelle entre deux consonnes; dans celles du sanskrit, il lui parut que les consonnes finales étaient des éléments secondaires de dérivations. Il put également, en dehors des onomatopées, qui sont l'imitation spontanée des bruits de la nature, classer ces racines en deux grandes catégories exprimant les idées de presser sur, et de tendre. J'ai montré depuis que cette classification était encore trop compliquée et trop artificielle et que, probablement dans toutes les langues, les racines forment deux catégories distinctes indiquant l'une l'état, l'inertie, l'arrêt, le repos et l'autre le mouvement, l'activité, le travail; en d'autres termes les unes sont subjectives et les autres objectives. Ainsi, en dravidien, le pronom de première personne se rattache au démonstratif éloigné qui est la constatation d'un fait un peu imprécis malgré le proverbe grec, et celui de seconde personne au démonstratif prochain qu'on voit, qu'on touche, auquel on parle et qui implique un mouvement. Dans le verbe, le passé marque un état assuré ou un fait accompli; le présent un état encore indéterminé ou une action en train de s'accomplir. Je pourrais citer bien d'autres exemples de cette dualité.

Sans l'avoir jamais dit expressément, Chavée avait recours à la méthode expérimentale des sciences naturelles. Ce fut A. Schleicher qui, en 1860, fit voir le véritable caractère de la linguistique et la distingua de la philologie.

La linguistique est une science naturelle qui s'occupe du langage en lui-même, de ses éléments matériels et de son développement spontané; la philologie est une science historique qui étudie le langage dans son emploi et dans sa fonction sociale. Un philologue peut ne connaître qu'une seule langue, un linguiste doit en savoir et en pratiquer plusieurs. La plupart des savants que j'ai nommés ci-dessus n'ont fait que de la philologie.

Chavée publia son premier ouvrage en 1843 : *Essai d'étymologie philosophique* (Bruxelles, in-8°); le titre porte : par l'abbé Chavée,

bachelier en théologie. Mais sa *Lexiologie indo-européenne* parut à Paris en 1849; c'est là qu'il exposa sa théorie. Ces travaux eurent pour lui une conséquence plus grave : la comparaison du sanskrit et de l'hébreu lui montra l'incompatibilité absolue de leurs vocabulaires et de leurs grammaires; il n'était pas possible de leur attribuer une origine commune. L'unité de l'espèce humaine était donc au moins douteuse; c'est ainsi que Chavée se détacha peu à peu de l'enseignement de ses maîtres, renonça aux fonctions ecclésiastiques et rentra dans la vie civile. Il démontra cette situation dans une brochure, *Moïse et les langues*, qui fut publiée en 1855 et qui eut une seconde édition en 1862 sous le titre de *La langue et les races*; fit paraître en 1857 une monographie très intéressante, *Français et Wallon* et, en 1859, un remarquable guide méthodique : *La part des femmes dans l'enseignement de la langue maternelle*. Son œuvre comprend encore une plaquette *Du souffle à la parole par la flamme et la lumière* (1872), une brochure sous le pseudonyme de K. de Feld sur les verbes irréguliers de la langue allemande (1855) et un ouvrage posthume inachevé, imprimé sous la direction d'Abel Hovelacque en 1878 : *Idéologie lexiologique*.

En 1867, il avait fondé la *Revue de Linguistique* avec le concours de ses élèves, Abel Hovelacque, Gustave Millescamps, J. Girard de Rialle, Amédée de Caix et Maurice d'Irisson. Hovelacque prit la direction de la Revue en 1869 et la garda jusqu'en 1874; mais, débordé de travail et d'occupations, il la transmit à cette époque à notre ami regretté Girard de Rialle qui me demanda de l'aider et m'abandonna en 1879 la direction de la Revue; je n'ai pas cessé de la rédiger depuis.

Chavée était un excellent maître et un conférencier de premier ordre; sa parole était chaude, élégante et éloquente, mais il avait gardé l'onction et le ton d'autorité qu'on trouve souvent chez ceux qui ont été prêtres; il employait aussi certaines formules qui faisaient image mais qui choquent un peu nos habitudes de science positive : les couleurs des voyelles, leurs attraits physiques pour les consonnes, etc. Il était extrêmement aimable et accueillant, mais il avait en horreur ce qu'il appelait l'esprit bourgeois qu'il caractérisait notamment par l'arrangement des livres dans des bibliothèques; il traitait d'ailleurs les livres sans aucun ménagement; les siens traînaient en désordre sur les meubles; il les surchargeait de traits, de

croix, de signes divers et remplissait leurs marges et leurs feuillets de garde de notes aux crayons multicolores, quelquefois variés dans le même mot; aussi reconnaît-on aisément les livres qui ont passé entre ses mains; j'en ai recueilli plusieurs sur les quais. J'ai trouvé un jour le second volume de l'édition romanisée allemande du *Rig-Veda* dont Mme Chavée m'avait donné le premier, l'autre ayant été perdu par un élève insouciant. Il était arrivé à mon père une aventure plus extraordinaire encore; il y a dans sa bibliothèque un Cazin — tout le monde connaît ces petis livres dorés sur tranches, reliés en veau, qui furent publiés à la fin du XVIIIe siècle, avec la firme à *Londres* et les dates en chiffres romains; — ce Cazin se compose de deux volumes dont l'un fut acheté à Paris et l'autre à Bordeaux à quelques mois d'intervalle; ils avaient appartenu à la même personne et formaient un seul et même exemplaire.

Chavée avait au surplus une grande expérience de la vie et une profonde connaissance du cœur humain. Je fus très touché de ce qu'il m' écrivit en 1868 après avoir reçu la visite de mon père : « J'ai eu l'honneur et le plaisir de voir Monsieur votre père : comme il vous aime, cet homme de bien! »

Chavée avait fait paraître en 1872 une méthode de lecture qui fut enseignée dans plusieurs pensions particulières, mais qui ne pouvaient convenir aux écoles publiques; elle était trop individuelle et aussi trop scientifique et trop raisonnée. S'il est mauvais, pour l'éducation des enfants, de s'adresser uniquement à leur mémoire, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont capables seulement d'observations rapides et de raisonnements très simples; il faut exciter leur curiosité et les distraire en les amusant : c'est ce qui explique le succès de la phonomimie. Chavée voyagea en Angleterre, en Allemagne et en Italie, il y fit, ainsi qu'à Paris et en province, des conférences publiques qui furent toujours très applaudies. Deux ans après la fondation de la Société d'Anthropologie, il en devint un des membres les plus assidus et il prit une part importante aux belles discussions, vives mais courtoises, qui rendaient les séances si intéressantes. La société comptait à cette époque beaucoup d'hommes de valeur qui se partageaient en deux groupes à peu près égaux, dont l'un était dirigé par M. de Quatrefages et dont l'autre suivait les inspirations de Broca. Les séances étaient très suivies et très animées; il faut y avoir assisté pour comprendre les progrès qu'elles ont fait

faire à la science. Chavée fut admis dans la franc-maçonnerie en 1875, le même jour que Littré et Jules Ferry; les discours fort remarquables des trois récipiendaires ont été réunis en une brochure rare aujourd'hui.

Chavée mourut le 16 juillet 1877; il avait épousé en 1871, aussitôt après la guerre, une Américaine, miss H. Harrisson, qui l'entoura des soins les plus dévoués et conserva pieusement sa mémoire. Du reste son souvenir sera toujours cher à ceux qui l'ont connu et qui ont pu s'entretenir avec lui; je n'oublierai jamais pour ma part son accueil aimable et la bienveillance qu'il m'a toujours témoignée : la dernière fois que je le vis, il me rappela ce mot d'un savant d'outre-Rhin, qui, sous une forme un peu barbare, résume le principe de la méthode positive; *das werden zu verstehen, sollen wir das gewordene kennen*, « pour comprendre le devenir, nous devons connaître le devenu ».

L'un des meilleurs élèves de Chavée fut Alexandre-Abel Hovelacque, qui était né à Paris le 14 novembre 1843; il tenait de sa mère cette finesse de sentiments, cette impressionnabilité délicate qui est le propre des Parisiens; par son père, il se rattachait à cette vaillante race du Nord où l'amour du travail, la ténacité, l'énergie, le sens pratique, sont de tradition constante. Il fit d'excellentes études et passa. avant d'avoir atteint sa dix-septième année, l'examen du baccalauréat ès lettres; il aimait à montrer le discours qu'il composa à cette occasion : c'est vraiment un beau morceau de latinité classique. Nous savions alors le latin et même le grec; les classes de seconde et de rhétorique étaient encore désignées sous l'appellation gracieuse d'humanités, quoique la bifurcation, inventée au début de l'Empire, eût sensiblement affaibli les études classiques; j'ai pu échapper à la bifurcation parce que le collège de Pondichéry où j'ai été élevé continuait à suivre les anciens programmes. Hovelacque fit son droit, sans enthousiasme, pour plaire à ses parents et, après six années d'études régulières, il fut reçu licencié; il y attachait si peu d'importance qu'il ne conserva pas d'exemplaires de sa thèse. Je voulus, il y a une trentaine d'années, en prendre connaissance; après l'avoir vainement recherchée à la Bibliothèque Nationale, j'allai la demander à l'École de Droit; on me fit attendre assez

longtemps, puis on vint me dire qu'on ne pouvait me la communiquer parce qu'elle se trouvait dans un placard devant lequel on avait appliqué une bibliothèque; je signale le fait sans commentaire.

Hovelacque voulut voyager, mais, pour le faire utilement, il lui fallait connaître la langue du pays qu'il se proposait de visiter.

L'enseignement des langues vivantes était fort négligé dans nos établissements scolaires, car, par tradition, nous professons pour les étrangers le plus grand dédain. C'est sous le second Empire que les langues vivantes furent admises dans les programmes du baccalauréat, du baccalauréat ès sciences seulement. Il en résultait cette anomalie que ceux qui passaient les deux examens, et commençaient par celui des lettres, se trouvaient dispensés de toute connaissance d'un idiome étranger. Je me trouvais dans ce cas et j'en fus très contrarié. Au collège de Pondichéry, le cours d'anglais était obligatoire dans toutes les classes. Il y avait aussi un cours de tamoul facultatif; mon père voulut que je le suivisse; je ne saurais trop lui en être reconnaissant : en apprenant ainsi en même temps, pratiquement et théoriquement, cinq ou six langues mortes ou vivantes, j'ai fait comme une gymnastique intellectuelle qui m'a préparé à l'étude des divers idiomes dont j'ai eu l'occasion de m'occuper plus tard. Hovelacque chercha un professeur d'allemand et on lui indiqua Chavée. Le grand linguiste trouva dans son nouvel élève de si heureuses dispositions qu'il lui enseigna, non seulement la langue allemande, mais encore la linguistique, les langues indo-européennes, le sanskrit et même l'harmonie. Il l'engagea à reprende l'étude du zend trop négligée en France depuis Eugène Burnouf; Hovelacque s'y appliqua avec ardeur et, dès 1869, il publia une *Grammaire zende*. qui eut une seconde édition remaniée en 1878; en 1878 aussi il fit paraître un important ouvrage, *L'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme*, qui est un résumé complet de l'histoire et des doctrines de la religion des anciens Perses.

Outre de nombreux articles dans la *Revue de Linguistique*, il publia plusieurs petites brochures : *Racines et éléments simples*, *La théorie spécieuse de Lautverschiebung*, *Instructions pour l'étude des Langues indo-européennes* et enfin un ouvrage magistral, *La Linguistique*, qui est un exposé complet du but et de la méthode de la science du langage, avec une description sommaire de la plupart des langues parlées sur la surface de la terre. Ce volume, qui est le second

de la *Bibliothèque des sciences contemporaines* éditée par la librairie Reinwald, sous la direction de Broca, eut un succès d'autant plus grand qu'il n'existait pas et qu'il n'existe encore aucun ouvrage de ce genre et de cette valeur; quatre éditions se succédèrent rapidement en 1876, 1877, 1881 et 1887; chacune différait de la précédente par des corrections, des améliorations, des additions considérables; Hovelacque se tenait au courant des progrès de la science et avait pris de nombreuses notes pour une cinquième édition, mais, quand les éditeurs réimprimèrent l'ouvrage, douze ans après la mort de l'auteur, ils négligèrent d'en prévenir la famille, de sorte que les notes ne purent être utilisées et la cinquième édition ne fut que la reproduction pure et simple de la quatrième. Dès la première, *La Linguistique* avait été traduite en Anglais, avec l'autorisation d'Hovelacque qui n'avait pas songé à s'informer comment et par qui la traduction serait faite; et lorsqu'il en reçut un exemplaire, il eut la très vive contrariété d'y trouver une note tout à fait contraire à ses idées et à ses sentiments. A la page où il démontre qu'il n'est pas possible d'apparenter les langues indo-européennes et les langues sémitiques, le traducteur faisait observer en note que cette opinion était trop absolue et il essayait de prouver le contraire par des rapprochements de mots hasardeux et des étymologies aventureuses. C'est le cas de rappeler le vieux mot *traduttore traditore* « tout traducteur est un traître ».

Hovelacque associa bientôt l'anthropologie à la linguistique, Chavée l'avait fait entrer en 1867 à la Société d'Anthropologie, où il se lia tout de suite avec Broca qui lui fit voir les rapports de ces deux sciences entre elles, ce qui amena Hovelacque à faire de l'anthropologie théorique et pratique; il donna un certain nombre d'articles aux *Bulletins de la Société*, aux *Comptes rendus de l'Association pour l'avancement des sciences*, à l'*Homme* et à la *Revue de l'École d'Anthropologie*. Au cours de ses voyages et de ses excursions en Serbie, en Hongrie, en Savoie, dans le Dauphiné et le Morvan, il recueillit des renseignements, des documents et des crânes qu'il étudia soigneusement. Il a publié plusieurs volumes pleins d'indications précieuses : en 1881, *Les Débuts de l'Humanité*, l'homme primitif contemporain; en 1882, dans la collection Cerf, *Les Races humaines*; dans la Bibliothèque anthropologique, *Les Nègres de l'Afrique sus-équatoriale* en 1889, et avec le Dr G. Hervé, en 1894, *Recherches*

ethnologiques sur le Morvan. Il fut aussi l'un des principaux rédacteurs du *Dictionnaire des sciences anthropologiques* (1889),

Mais il était surtout et avant tout linguiste et il l'a été jusqu'à la fin de sa vie : en 1895, il me donna pour la *Revue de linguistique* un article sur le langage des contes de Perrault, où il signalait particulièrement le phénomène que M. le Dr R. Blanchard appelle *mimophonie* et dont un exemple caractéristique est la pantoufle de *verre* de Cendrillon : elle était proprement de *vair*, fourrure nommée ordinairement petit gris, seule avec l'hermine admise dans le blason. Pour Broca, Hovelacque a toujours été un linguiste, faisant d'une façon pour ainsi dire accessoire de l'anthropologie ; aussi lorsqu'il fonda en 1876 l'École d'Anthropologie, lui confia-t-il la chaire de linguistique. Les quatre autres chaires étaient celle d'anthropologie générale qu'il se réserva et celles d'anthropologie descriptive, d'ethnographie et de paléontologie qui furent occupées par le Dr P. Topinard, le Dr E. Dally et Gabriel de Mortillet : l'année suivante il y ajouta un cours de démographie pour le Dr Bertillon. Les leçons d'Hovelacque eurent un très grand succès et furent suivies par un public très nombreux : c'était le seul cours public de France où la science du langage était envisagée dans son ensemble.

Au Collège de France et aux Hautes Études, on n'a jamais enseigné que la grammaire comparée et les professeurs ne se sont occupés que des anciennes langues indo-européennes : ils se sont du reste trop inspirés des néo-grammairiens allemands contemporains, qui confondent la linguistique et la philologie et ne connaissent pas la méthode expérimentale.

Hovelacque préparait ses leçons avec le plus grand soin, il ne les lisait point : je le vois encore dessinant ces belles cartes linguistiques dont Mme Hovelacque a bien voulu récemment nous faire don. Mais en 1889, déjà souffrant et fatigué, il cessa son cours pour prendre la direction de l'École, et fut remplacé par André Lefèvre, élève distingué de l'École des Chartes, mais qui n'était pas linguiste et qui fit surtout de la littérature et de l'histoire. Ce qui eut une conséquence fâcheuse : Mme Chavée, fidèle aux instructions de son mari, avait témoigné l'intention de léguer à l'École le capital nécessaire pour l'entretien de la chaire de linguistique ; quand elle vit qu'en réalité le cours ne se faisait plus, elle modifia ses dispositions testamentaires et légua à l'Académie des Inscriptions une rente

destinée à fonder un prix de linguistique sous le nom d'Honoré Chavée

Depuis 1870, sans cesser de travailler, Hovelacque donna une grande partie de son temps à la politique. Acquis de bonne heure aux idées libérales, il vota toujours sous l'Empire pour les candidats de l'opposition. Quand, après le désastre de Reichshoffen, les gardes nationales furent réorganisées, il en fit partie et fut de ceux qui, le 4 septembre, envahirent le Palais-Bourbon et dispersèrent les députés officiels de l'Empire. Il resta à Paris pendant le siège et prit part à plusieurs sorties, notamment à celle du 19 janvier 1871; comme la plupart des Parisiens, il s'indignait de l'inertie du Gouvernement de la défense nationale, qui ne sut pas ou ne voulut pas utiliser les 180 000 gardes nationaux de la capitale. On sait que ce fut une des causes de l'insurrection communaliste; Hovelacque n'y prit pas part; il était allé rejoindre sa famille en Suisse, et d'ailleurs les chefs du mouvement étaient pour la plupart des hommes médiocres.

Il ne revint à Paris qu'au mois de juin, pour les élections du 2 juillet où la France affirma résolument sa volonté républicaine. Il partit alors pour la campagne et quand il rentra définitivement à Paris à la fin de l'automne, ce fut pour préparer le voyage aux pays Slaves qu'il projetait depuis 1869 : il voulait étudier un groupe de langues peu connues en France. Son ami Emile Picot, vice-consul de France à Temesvar, aujourd'hui membre de l'Institut, bien connu pour ses beaux travaux bibliographiques, l'engagea à venir auprès de lui : Temesvar est le point de rencontre de quatre idiomes différents, d'importances presque égales : l'allemand, le roumain, le hongrois et le serbe, la plus intéressante peut-être des langues slaves, qu'Hovelacque étudia dès son arrivée.

Par ses maîtres, par Emile Picot, par des correspondances, il entra en relations avec les savants et les lettrés du pays et notamment avec M. Stojan Novakovitch, qui fut depuis ministre à Belgrade, et Mgr Strossmayer, le vaillant évêque patriote d'Agram. Il alla les voir et connut par eux les principales personnalités de la région. Il avait fait précédemment deux voyages en Allemagne et en Autriche et il remarqua tout d'abord le changement qui s'était produit depuis deux ans. L'Allemagne, enivrée de sa victoire, aspirait à la domination universelle et rêvait la conquête du monde.

L'Autriche, oubliant Sadowa, se faisait sa complice, surtout par

horreur de la France, le pays des idées libérales et des initiatives généreuses; composée d'un groupement factice de nationalités diverses, elle avait toujours cherché à les maintenir les unes par les autres. En 1849, François-Joseph avait opposé les Hongrois aux Slaves et les Slaves aux Hongrois : les noms de Radetski et de Jellachich ont été longtemps en exécration parmi tous les libéraux. Après la guerre d'Italie, l'Autriche mit la Hongrie dans son jeu par l'institution du dualisme et les Hongrois devinrent les oppresseurs les plus ardents des Roumains et des Slaves. Ces derniers, qui soupiraient après leur indépendance, comptaient sur leur grande sœur, la Russie, mais ils craignaient un peu d'être absorbés par elle et ils espéraient que l'intervention de la France républicaine assurerait leur autonomie. Dans ces conditions, l'idée de l'alliance russe, formant contrepoids aux ambitions germaniques, se présentait tout naturellement à l'esprit. M. Thiers y avait pensé, comme le prouvent ses lettres de juillet 1871 ; Hovelacque le comprit sur place et c'est lui qui insista auprès de Gambetta pour qu'il préparât cette alliance.

On a dit qu'Hovelacque était allé en Serbie, sinon avec une mission du grand patriote, du moins sous son inspiration et sur ses indications; il y a là une erreur capitale qu'il ne faudrait pas laisser s'accréditer; Hovelacque n'a connu Gambetta qu'à son retour, à la fin de mai 1872; il lui fut présenté par Antonin Proust auquel Picot l'avait adressé. Gambetta apprécia sa haute valeur, s'intéressa à ses récits et comprit l'importance de la question; il en fit son collaborateur à la *République Française*, mais le fait suivant suffit à prouver que cette collaboration ne fut pas immédiate et que par conséquent ces deux hommes politiques ne se connaissaient pas antérieurement :

Les deux premiers articles politiques qu'écrivit Hovelacque ne parurent point dans la *République française*, mais ils furent imprimés par mes soins dans *L'Impartial* des Pyrénées et des Landes, journal républicain indépendant, que nous avions fondé à Bayonne en février 1872. Le premier fut publié dans le numéro du 26 juin, sans signature, sous le titre de *La France et les Slaves du sud ;* il fut tiré à part, sans titre spécial et sans couverture, à 2 000 exemplaires qui furent presque tous envoyés dans les pays slaves. Le second, intitulé *Le mouvement croate*, parut le 30 juillet suivant; il n'en fut pas fait de tirage à part. Hovelacque m'envoya encore pour le même journal un travail plutôt scientifique, *Races, Langues, Nationalités* (numéros

des 13, 15 et 17-18 mars 1873), dont on fit une brochure in-12, avec une couverture servant de titre, où le mot *langues* passait avant celui de *races;* elle fut tirée à 600 exemplaires et formait 15 pages. Deux ans plus tard, Hovelacque la fit réimprimer à Paris, avec beaucoup de développements et d'additions, en une brochure de 49 p. in-8, éditée par la librairie Ernest Leroux.

Je crois intéressant de reproduire ici l'extrait suivant de la lettre qu'Hovelacque m'écrivit de Temesvàr le 30 mars 1872, au sujet de la question étrangère : « Vous savez assez que les manœuvres monarchistes ont pour premier résultat de nous isoler complètement dans le concert européen. Vous savez également que notre représentation diplomatique n'est fournie que de scélérats de la première espèce et de petits crevés idiots. Notre but à l'étranger se trouve donc compliqué, en ce sens que nous n'avons pas seulement à nous créer par nous-mêmes des amitiés, mais qu'il nous faut encore parer aux coups de nos officiels. Je vous prie de bien prendre en note ceci : c'est que la *Rép.* travaille ferme au dehors. J'en ai PLUS que la preuve ; inutile d'en dire davantage pour l'instant. Suivez attentivement les correspondances allemandes que publie le journal en question, ainsi que ses correspondances slaves (tchèques, croates et serbes).

« Vous vous convaincrez rapidement que notre but est triple : accélérer autant que possible l'union latine, rechercher sincèrement l'alliance russe, faire sauter en l'air l'Austro-Hongrie le jour où elle marchera contre nous sous le commandement de Guillaume. L'important est de désabuser entièrement nos ignorants concitoyens sur le rôle que joue et jouera l'Austro-Hongrie ; ces deux fractions ne font que rivaliser à qui mieux mieux, à qui exploitera le plus indignement, la première les Tchèques, la seconde les Croates et les Roumains du Banat. C'est sur ces éléments martyrs que nous devons nous fonder : nous pouvons heureusement compter sur eux, sur les Tchèques surtout, mais encore faut-il les aider. »

A partir de 1872, sans interrompre ses études et ses recherches, Hovelacque donna une grande partie de son temps à la politique, surtout après son mariage. En janvier 1875, il avait épousé Mlle Beaujean, fille d'un membre distingué de l'Université, qui avait aidé Littré dans la préparation de son Dictionnaire et qui en avait fait deux abrégés qu'on peut compter parmi les meilleurs livres classiques.

Dans ce mariage, Hovelacque trouvait réuni tout ce qu'il pouvait désirer : élégance, beauté, distinction, intelligence, milieu sympathique, communion parfaite d'idées ; il devenait le neveu par alliance de Laurent-Pichat, ce fin poëte, cet esprit délicat, qui avait été l'un des chefs de l'opposition sous l'empire et qui était à la tête des républicains du VIIe arrondissement. Sur sa recommandation et celle de Gambetta, Hovelacque devint en 1878 membre du conseil municipal, pour le quartier de l'École militaire ; réélu en 1881, il fut battu trois ans plus tard par l'effort commun de toutes les réactions coalisées et par suite de maladresses de ses partisans ; mais en janvier 1886, les électeurs de la Salpêtrière le renvoyèrent au Conseil ; ses collègues, heureux de le revoir, l'appelèrent à la Présidence deux années de suite. Hovelacque apporta à l'exécution de son mandat la conscience qu'il mettait dans tout ce qu'il entreprenait : la manière dont il comprit ses fonctions est on ne peut mieux exposée dans une petite brochure que publia en 1880 un de ses collègues M. Henricy, *Quatrains municipaux*, avec cette épigraphe ingénieuse, empruntée aux *Orientales* : « Dans la galère capitane, — nous étions quatre-vingts rameurs. » La strophe relative à Hovelacque est une des meilleures :

> Hovelacque est exact au travail, à l'étude,
> D'arriver des premiers il a pris l'habitude ;
> Ses rapports sont précis, courts, lumineux, corrects,
> Et, s'il porte des coups, ils sont toujours directs.

Partisan résolu de l'autonomie communale, il s'occupa surtout des questions d'enseignement : réorganisation des écoles primaires, supérieures et professionnelles ; établissement des cantines scolaires, installation d'un lycée dans la partie ouest de la rive gauche, reprise des immeubles municipaux attribués par la monarchie à des congrégations religieuses ; création de bibliothèques municipales ; il fonda l'École du livre où il eut l'excellente pensée de réunir l'enseignement de tout ce qui concerne la fabrication du livre : papier, gravure, lithographie, reliure, imprimerie ; cette École a reçu le nom des Estienne, les deux grands imprimeurs du XVIe siècle, Robert et Henri, qui étaient aussi des savants. L'école n'a pas donné tout ce qu'on en attendait, mais le mal est réparable.

Hovelacque ne se laissa pas abuser comme un trop grand nombre de républicains par l'aventure boulangiste ; dès le premier moment

il se montra l'adversaire déterminé du Saint-Arnaud de café-concert, comme l'appela Ch. Floquet; lorsque le général se présenta à la députation dans le département de la Seine, le nom d'Hovelacque se trouvait naturellement désigné pour lui être opposé, mais des susceptibilités personnelles, des jalousies mesquines, des considérations étrangères à la politique, firent écarter sa candidature et on lui préféra celle de M. Jacques, un fort honnête républicain, mais qui n'avait ni le talent, ni l'envergure, ni l'autorité d'Hovelacque. Il obtint une minorité respectable; Hovelacque aurait réuni un bien plus grand nombre de suffrages; il entra du reste à la Chambre des députés aux élections générales de 1889 et il fut réélu en 1893, dans le XIIIe arrondissement.

Déjà atteint du mal qui devait l'emporter, il donna sa démission à la fin de 1894 et, pendant toute l'année suivante, reprit ses travaux scientifiques dans une retraite studieuse ; malgré les soins dévoués, la sollicitude vigilante, l'affection profonde dont il était entouré par sa femme et ses enfants, il s'éteignit le 22 février 1896.

Si la douleur de sa famille fut immense, ses amis restèrent inconsolables, surtout ceux qui, comme moi, l'avaient connu pendant près de trente ans. Nous étions entrés en relations par la *Revue de linguistique* : à l'automne de 1867, les journaux annoncèrent l'apparition de cette Revue; j'eus l'idée de lui offrir une étude d'ensemble que je venais de faire sur la langue basque; je l'envoyais à Chavée par l'intermédiaire du libraire-éditeur, il l'accepta et je lui envoyai d'autres articles. En mai 1869, je reçus une lettre d'Hovelacque où il me disait qu'il prenait la direction de la *Revue* à partir du mois de juillet; il me demandait de lui continuer ma collaboration et il ajoutait que mes articles lui avaient beaucoup plu et qu'il y trouvait une grande conformité d'opinions entre lui et moi ; cet accord ne s'est jamais démenti. Nous n'avons jamais travaillé ensemble : pas plus que moi Hovelacque n'aimait ces collaborations où la personnalité des auteurs est effacée, souvent au profit de celui qui a le moins de valeur ; il a paru cependant deux volumes sur les titres desquels nos deux noms sont réunis ; *Études de linguistique et d'ethnographie* en 1878, *Mélanges de linguistique et d'anthropologie* en 1880, mais ce sont des recueils d'articles distincts et séparés. Lorsque la Société d'éducation laïque me demanda de préparer deux choix de lectures pour les écoles, en prose et en vers, Hovelacque

m'indiqua des morceaux à y insérer et je lui rendis le même service quand il publia peu après (1883) des *Extraits* de Voltaire, J.-J. Rousseau et Diderot : ce volume dédié à ses filles ne fut pas mis dans le commerce.

Hovelacque savait travailler et travaillait bien; il n'écrivait jamais un volume, un chapitre, un article, sans en avoir arrêté dans sa tête le plan, l'arrangement, et même la rédaction. Il écrivait correctement, avec une élégance naturelle, sans recherche, de même que sa parole était toujours claire et précise, un peu lente parfois, sans ces effets oratoires qui cachent souvent la pauvreté des sentiments et la banalité des idées. Sous une apparence de froideur qui tenait beaucoup de la timidité, il avait une âme ardente, bonne et généreuse, dont beaucoup de gens ont abusé : il en souffrait, mais ne s'en plaignait pas, car il savait que les ennemis les plus implacables sont ceux auxquels on a fait le plus de bien. Il n'était pas ambitieux et ne recherchait ni les titres, ni les honneurs, ni les fonctions publiques; il aurait pu entrer dans l'enseignement supérieur, au Collège de France où sa place était marquée, et à l'Institut, mais il était extrêmement jaloux de son indépendance et il n'aurait jamais voulu s'abaisser aux intrigues, aux démarches, aux compromissions qu'on exige trop souvent des candidats.

J'ai donné dans le numéro de janvier 1897 de la *Revue de linguistique* une notice biographique sur Hovelacque avec la liste complète de ses œuvres. Nous avons de lui un beau portrait gravé par Waldtner, qu'on peut voir dans la salle des cours de l'École d'Anthropologie, et un magnifique buste en marbre de Dalou, dont une réplique en bronze a été placée à l'école Estienne; devant ce buste, on comprend la puissance du talent et l'inspiration du génie : sur un moulage imparfait, sur des photographies, sur des indications verbales, le grand artiste, qui n'avait vu Hovelacque qu'une ou deux fois, a fait un chef-d'œuvre, plein de vie et d'une ressemblance frappante.

Outre ses deux filles, Hovelacque laisse un fils, digne héritier de son nom et de sa science, qui est un de nos plus habiles chirurgiens et qui fait vaillamment son devoir, depuis le premier jour, dans les armées de la République, avec un dévoûment et une charité inlassables.

L'oubli commence à se faire autour du nom d'Hovelacque; c'est le sort qui nous attend tous. Les anciens disaient que les hommes qui meurent jeunes sont aimés des dieux. Si celui qui survit à ses

contemporains, à ses amis, à ses compagnons de travail et de luttes, a la satisfaction d'être en quelque sorte le trait d'union entre deux sociétés, le lien entre deux générations, et de pouvoir dire : j'étais là, j'ai assisté à tels événements, j'ai connu telles personnes, il a aussi parfois le chagrin de constater qu'on l'écoute avec un certain scepticisme : il se sent isolé et dépaysé parmi des figures inconnues, au milieu de mœurs et d'habitudes nouvelles, et il se prend à répéter le *nunc dimittis* du vieux Siméon de l'Évangile. Le nom d'Hovelacque a pourtant été donné à une rue de Paris, mais la plupart de ceux qui y passent ne savent pas exactement qui il était : quelques-uns ont entendu parler de son rôle politique, mais presque tous ignorent que c'était avant tout un homme de science et de devoir.

Victor Hugo termine ses *Misérables* par cette réflexion attristante à propos de la tombe de Jean Valjean : « L'herbe croît et la pluie efface »; mais nous, du moins, nous ne mourrons pas tout entiers. Quand la pluie aura effacé nos noms sur la pierre tumulaire autour de laquelle l'herbe aura crû en abondance; quand le soc de la charrue passera librement à l'endroit où reposaient nos restes; il arrivera qu'un jeune savant, au cours de patientes recherches, découvrira un jour, au fond de quelque bibliothèque poudreuse, un de nos ouvrages oublié là depuis des siècles. Il l'ouvrira par une curiosité instinctive et il y trouvera, à côté d'affirmations naïves qui le feront sourire, des pensées qui attireront son attention. Après avoir lu quelques pages, il remettra respectueusement le livre à sa place, en murmurant : « c'était un précurseur ».

Oui, nous aurons été des précurseurs; nous aurons contribué, pour une part si minime qu'elle soit, au mouvement général qui emporte l'humanité; nous aurons apporté notre pierre à l'édifice qui s'élève depuis tant de siècles et qui ne sera jamais achevé sans doute, et nous nous serons endormis avec la satisfaction du devoir accompli, avec l'espérance d'une société améliorée, avec la certitude que le progrès accomplira son œuvre en dépit de tous les obstacles, par la paix féconde, par le travail réparateur, par la fraternité indissoluble de toutes les énergies et de toutes les volontés, pour le développement indéfini de la science et pour le bonheur définitif des générations futures.

L'origine latine des Roumains

Par G. POISSON

Membre correspondant de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

S'il est un fait historique généralement admis, et invoqué à chaque instant dans l'étude des questions balkaniques, c'est l'origine latine du peuple roumain.

Lui-même la revendique hautement comme un titre de noblesse, et se vante d'en porter l'attestation dans son nom. Il s'attribue en conséquence la glorieuse mission d'être l'avant-garde des nations latines dans l'Orient de l'Europe, et d'en maintenir les traditions, la langue et l'esprit au milieu des civilisations rivales. Cette conviction retentit forcément sur ses sentiments nationaux à l'égard des autres peuples, et par suite sur l'orientation générale de la politique étrangère de son gouvernement. Alors que l'isolement de la Roumanie, sa faiblesse relative, les entraves encore imposées à son développement normal, l'obligeraient souvent à tenir plutôt compte des nécessités du moment que d'affinités ethniques sans conséquences pratiques, on l'a vue cependant courir sans hésiter où l'appelait la conscience de sa solidarité avec les nations occidentales, dût-elle payer cette initiative du meilleur de son sang. C'est donc avec une conviction agissante qu'elle croit à son origine latine, et cette idée est assez vivante chez elle pour qu'elle accepte délibérément les devoirs qui en sont la conséquence logique.

Et pourtant il faut prendre garde que la latinité du peuple roumain est en somme une idée de savants, qui n'a pas encore pénétré complètement la masse de la nation, parce qu'elle ne répond pas à une véritable tradition populaire, et ne représente rien à l'ignorant. Les Roumains ont été trop longtemps séparés du groupe des nations latines, trop absorbés au milieu du monde oriental, pour avoir conservé la tradition continue et consciente d'une parenté aussi lointaine. C'est à l'époque de son *resorgimento*, de son accession parmi les nations libres de l'Europe, qu'elle a retrouvé ses papiers de famille, ses titres de noblesse ; mais seules ses classes instruites sont en mesure de les comprendre et d'y attacher leur véritable prix.

Aussi bien les nations occidentales, si instruites qu'elles fussent des origines européennes, ignorèrent longtemps le caractère ethnique des Roumains. Les grands peuples latins eux-mêmes méconnaissaient ces

parents pauvres. A *fortiori*, les Germains ne se seraient pas avisés de reconnaître des affinités susceptibles d'amener à leurs adversaires latins de nouvelles recrues dans les Balkans.

Il ne faut pas remonter bien loin dans le passé pour constater qu'on ignorait, en France comme dans le restant de l'Europe, ce qu'était le peuple roumain. Au commencement du siècle dernier ce nom même n'existait pas pour nous, et la diplomatie ne connaissait que ceux de Moldavie et de Valachie. On n'attribuait pas à ces pays une nationalité distincte, et M. Rambaud[1] a rappelé qu'une géographie peu ancienne, celle de Cortambert, donnait les deux principautés comme slaves. D'autres les ont pris pour des Grecs plus ou moins mélangés.

C'est seulement peu à peu qu'on apprit que ce peuple se donnait un nom national presque identique à celui des Romains, et qu'il parlait une langue aussi rapprochée du latin que les autres langues romanes. Ce fut toute une révélation qui, pour nous Latins, prit le caractère d'une reconnaissance de famille.

Il n'y avait pas d'ailleurs de doute possible, et la latinité de la langue roumaine n'a pu être contestée même par les adversaires les plus partiaux du nouveau peuple. Les savants allemands, si prompts à mettre la science au service de leurs haines de race, si enclins à contester par intérêt les faits les plus clairs, n'ont jamais songé à exclure la langue roumaine de la famille romane, ni même à réduire sa parenté à un degré trop éloigné. Le roumain est pour tous un vrai fils de la langue latine; il en descend en ligne directe, et il accuse franchement sa parenté avec elle. Si les emprunts qu'il a dû faire aux langues voisines, au milieu desquelles il a été si longtemps isolé, sont un peu plus lourds que dans les autres langues romanes, ce sont néanmoins des éléments adventices qui n'enlèvent pas à la langue son caractère intrinsèque, ni son rang philologique.

Si la question philologique n'est pas douteuse, il n'en est pas de même des explications qu'on en a données et des conséquences qu'on en a tirées. Sur ce terrain, la politique internationale a souvent aveuglé les esprits et s'est donné libre jeu pour interpréter les faits suivant les goûts et les besoins de chacun.

Les intéressés eux-mêmes ont souvent exagéré la valeur de leurs nouveaux titres par orgueil national. Ils ont estimé leur sang au moins aussi latin que leur langage, et se sont même enorgueillis d'avoir mieux conservé le nom national que leurs frères d'Occident. Les Français, les Espagnols reconnaissent qu'ils sont plus latins de langage et de mœurs que de sang. Les Roumains, au contraire, se sont parfois donnés comme les descendants directs de colonies romaines importantes, les restes d'une population compacte de sang romain, ou tout au moins italien. D'après

1. Rambaud, Préface de l'*Histoire des Roumains de la Dacie Trajane*, par A.-D. Xénopol, p. II.

eux, de nombreux colons de Trajan seraient demeurés au delà du Danube quand l'empereur Aurélien, en 274, abandonna la rive nord de ce fleuve. Ils y auraient résisté aux invasions barbares successives, s'y seraient même développés en gardant obstinément leur langue et leurs usages nationaux, avec un minimum d'emprunts aux maîtres et voisins étrangers.

Cette thèse a été exagérée par certains historiens roumains du commencement du XIXe siècle[1]. Pour établir la pureté de leur race, ils allaient jusqu'à soutenir que la Dacie, où Trajan avait transporté ses colons, aurait eu sa population indigène presque entièrement exterminée par la conquête romaine. Xénopol[2] est plus modéré ; il admet qu'une population préexistante a subsisté sous la domination romaine, et a laissé beaucoup de son sang dans la population actuelle. Mais il déclare néanmoins que « nulle part l'élément romain ne s'était précipité en une masse aussi compacte sur un coin de pays, et que pour aucune autre province on n'avait pris des mesures de colonisation aussi puissantes[3] ».

A ces prétentions, les ennemis des Roumains ont opposé une théorie non moins radicale[4]. Ils se sont appuyés sur une phrase de l'historien d'Aurélien, Vopiscus, d'après laquelle l'empereur aurait transporté du nord du Danube dans la Mœsie les habitants de la province. Ce seraient, disent-ils, ces Roumains de la Mœsie qui, plusieurs siècles plus tard, auraient repassé le Danube, et introduit au nord de ce fleuve les ancêtres des futurs Roumains. Cette interprétation permet aux historiens allemands et hongrois de déclarer que les populations roumaines sont des intruses dans leur domaine actuel, notamment dans la Hongrie, où elles seraient dès lors mal venues à se plaindre de l'oppression des maîtres légitimes du sol.

Les savants roumains ont cherché à discuter le texte de Vopiscus, mais sans en tirer rien de bien concluant dans un sens comme dans l'autre. Ils ont heureusement trouvé des arguments plus positifs et plus topiques dans les chroniques et dans les chartes des Hongrois eux-mêmes. Celles-ci nous montrent les descendants des colons de Trajan occupant encore la Transylvanie et une partie de la Hongrie antérieurement à l'invasion magyare, s'y perpétuant même après celle-ci, et y maintenant énergiquement leur nationalité. Chose curieuse, c'est dans ces pays du nord où les Hongrois voudraient nous faire croire que les Roumains sont venus tardivement leur disputer le sol, que s'est maintenu le véritable noyau des Valaques, et c'est là seulement qu'on constate sa continuité. La Valachie actuelle et la Moldavie n'en seraient que des colonies dont on peut dater la fondation, l'une de 1290, l'autre de 1348.

1. Shincaï, Petru Major, Densoushanou, Urèche. Cf. Xénopol, *loc. cit.*, p. 64.
2. A.-D. Xénopol, *Istoria Rominilor*, 1895. — *Histoire des Roumains de la Dacie Trajane*, 1896, p. 84.
3. Xénopol, *loc. cit.*, p. 109. Il dit également, p. 69, que l'élément romain fut bien plus puissant en Dacie qu'en Gaule et en Ibérie.
4. R. Roesler, *Romaenische Studien*, 1871 ; P. Hunfalvy, *Die Rumanen und ihre Ansprueche*; Benedek, *A roman nemzetiségi*, etc., 1896.

Ainsi, le peuple roumain, pour résister aux terribles invasions du moyen âge, se serait réfugié dans les montagnes et dans les forêts, et il en serait descendu par des temps plus calmes pour occuper les plaines.

N'oublions pas d'ailleurs que la vraie Dacie, du temps de l'empire romain, n'était pas limitée à la plaine du Danube, et qu'elle s'étendait surtout dans les montagnes de la Transylvanie.

En définitive, si nous examinons la question au point de vue purement scientifique, sans tenir compte des préjugés nationaux qui l'ont souvent obscurcie, nous devons reconnaître que la thèse de la continuité est fondée, mais qu'il ne faut pas lui demander plus qu'elle ne contient. Il n'est pas sûr que la colonisation romaine ait été assez importante pour infuser un nouveau sang à la population indigène de la Dacie, et il n'est pas douteux que l'abandon de cette province par Aurélien a dû en retirer la plus grande partie des éléments romains. Il est fort probable qu'en Dacie, comme en Gaule et en Espagne, il n'est resté après la chute de l'empire que des populations indigènes romanisées, avec quelques infiltrations de sang latin.

Comment expliquer cependant que les Daces, qui n'ont été soumis en somme à l'empire que peu de temps, de 107 à 274, aient été si profondément imprégnés de la civilisation romaine que leur langue, leurs mœurs, leur caractère national, aient conservé si nettement l'empreinte latine malgré les forces contraires liguées pour l'effacer?

Il y a là un problème qui demande une explication, si l'on ne veut pas accepter celle des historiens roumains.

Je vais essayer d'en indiquer une qui s'appuie sur les découvertes les plus récentes de la science préhistorique, et qui nous donnera, aux Roumains et à nous, de nouveaux liens de parenté, à défaut de ceux qu'on leur a contestés.

Pour cela, recherchons d'abord ce qu'étaient les Daces qui occupaient à l'époque historique la plus grande partie des régions où domine aujourd'hui le peuple roumain.

*
* *

Les Daces sont précisément une des nations anciennes qu'il est le plus difficile de classer au point de vue ethnologique.

Ils apparaissent dans l'histoire assez tardivement. C'est Strabon qui les mentionne pour la première fois d'une façon précise. Il les place dans les pays qui avoisinent le Danube supérieur jusqu'aux cataractes ou défilés de ce fleuve, par conséquent dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Banat et la Transylvanie[1].

Dion Cassius[2] dit de son côté que les peuplades établies au nord du Danube se nomment Daces.

1. Strabon, VII, 305.
2. Dion Cassius, 41, 22.

Pline[1] les place également au nord du Danube jusqu'à la rivière Patissus, la Theiss actuelle.

Les Daces venaient de se révéler au monde gréco-romain comme une nation guerrière avec laquelle on allait avoir à compter. Leur roi Décébale avait vaincu Domitien et fait payer tribut aux Romains.

Les savants de l'époque, cités ci-dessus, se demandèrent d'où sortait cette nation nouvelle, apparue tout à coup dans une région où l'on ne connaissait auparavant que les Gètes. Hérodote ne plaçait que ce dernier peuple sur les rives du Danube. On l'y retrouvait encore du temps de Strabon et de Dion Cassius, mais plus en aval, en dessous des Daces.

En réponse à cette question, Strabon fait remarquer que les Daces et les Gètes sont homoglottes et se ressemblent par bien des côtés. Aussi les regarde-t-il comme les deux branches d'un même tronc. Le nom de Gètes aurait été seul connu des premiers historiens parce que ces tribus étaient alors les plus puissantes et aussi les plus rapprochées des Grecs. Plus tard, les Daces se seraient distingués de leurs frères et auraient pris une existence indépendante, mais le fond ethnique serait le même.

Du reste, le nom des Daces n'était pas inconnu antérieurement, si leur existence nationale était ignorée. Les Grecs avaient depuis longtemps des esclaves qu'ils appelaient de leur nom national *Geta* et *Daos*[2], et qu'ils recevaient du Nord sans connaître exactement leur origine. Strabon affirme que ce nom de *Daos* est identique à celui des Daces, et qu'il est le même que celui des Dii que Thucydide place dans le Rhodope[3]. Sans insister sur ces Dii peu connus, et sur le séjour que les Daces auraient ainsi fait dans la péninsule balkanique avant de passer au nord du Danube, je retiendrai seulement l'identité qu'établit Strabon entre le nom des Daces à l'époque romaine, et celui de *Daos* des comédies grecques, passé en latin sous la forme *Davus*.

En somme, les Daces paraissent être des parents très rapprochés des Gètes, ou peut-être même un aspect nouveau d'une partie de ce peuple.

Or, les Gètes sont donnés par les anciens, notamment par Hérodote[4], comme des Thraces. Le peu que l'on sait de leur langue et de celle des Thraces semble en effet les rapprocher de cette nation[5].

On voit toutefois dans Hérodote qu'ils ont une existence à part du gros de la nation thrace. Ils lui sont assez étroitement apparentés, mais ils conservent néanmoins une individualité propre. Ils ont des mœurs, une religion bien personnelles.

Que sont-ils en réalité?

Les Allemands, notamment Jacob Grimm, ont bien essayé de leur attribuer une origine germanique, d'après Jornandès, qui s'était laissé

1. Plinius, *Historia naturalis*, IV, 12.
2. Ces noms sont fréquents dans les comédies grecques.
3. Thucydide, VII, 27.
4. Hérodote, IV, 93.
5. P. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der Griechischen Sprache*, p. 213.

abuser par la ressemblance du nom des Gètes avec celui des Goths, et qui les regardait comme la souche de la race gothique. Cette théorie n'a jamais été prise au sérieux, et il n'y a que quelques pangermanistes impénitents pour expliquer par le germanique les noms des rois daces.

Certains slavistes, d'autre part, ont voulu y voir des Slaves, en raison d'un assez grand nombre de mots slaves existant dans la langue roumaine. Mais il n'y a pas de doute que ce soit là des emprunts bien postérieurs à l'ère chrétienne.

On a dit aussi que les Daces appartenaient au rameau celtique de la race aryenne. C'est l'opinion de Jean Maiorescu et du Dr Obedenare, et elle a été reprise par de Rosny[1]. Elle s'expliquerait par les migrations des Celtes vers l'orient quelques siècles avant l'ère chrétienne, et serait justifiée par l'étymologie de certains noms de lieux du pays roumain. C'est encore une illusion, car les Gètes étaient constitués en corps de nation bien avant l'émigration des Gaulois vers l'Orient, qui date du IIIe siècle avant Jésus-Christ.

Le Dr Obedenare avait été amené à cette opinion par ses études sur le type anthropologique des Roumains. Il y avait reconnu cette race brachycéphale brune que Broca a appelée les Celtes de l'anthropologie, parce qu'ils occupent en majorité de nos jours les contrées celtiques. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui plus justement la race Alpine, Cévénole ou Occidentale. Contrairement à ce que semble indiquer cette dernière dénomination, Broca lui-même, et bien d'autres savants, notamment MM. Georges Hervé[2] et Zaborowski, ont montré que ce type était très répandu dans le bassin oriental du Danube et dans la péninsule Balkanique.

M. Pittard, après avoir étudié sur place les populations balkaniques, a donné récemment des renseignements très précis sur l'anthropologie des Roumains[3]. D'après lui, ils comptent très peu d'éléments dolichocéphales. L'indice céphalique moyen est de 82 environ et marque la sous-brachycéphalie, mais les vrais brachycéphales sont les plus nombreux.

Les Roumains sont en majorité leptorrhiniens et ont généralement le nez droit, mais les nez relevés à leur extrémité sont assez fréquents. Dans la très grande majorité des cas, les Roumains ont les cheveux bruns, ou même noirs. Les cheveux blonds sont exceptionnels. La coloration de l'iris est généralement assez foncée, bien que les yeux gris ne soient pas rares.

Les mêmes caractères se retrouvent chez d'autres peuples des Balkans, chez les Bulgares et même chez les Serbes, mais ils sont partout moins fréquents. Les Roumains se distinguent donc des autres peuples envi-

1. Xénopol, *loc. cit.*, p. 23.
2. G. Hervé, De l'indice céphalique en France pendant la période néolithique, *Revue de l'Ecole d'Anthr.*, 1892. — Les brachycéphales néolithiques, *même rev.*, 1894.
3. E. Pittard, *Les peuples des Balkans*, 1916.

ronnants par une prédominance très marquée de la race brachycéphale brune, répandue dans toute la péninsule balkanique. Il semble bien que ce soit cette race qui ait donné au peuple roumain ses caractères nationaux, et qui ait contribué au maintien de son individualité à travers les nombreuses péripéties de son histoire.

Ce n'est malheureusement pas une preuve de parenté avec les Romains ni même avec les Italiens. Le type anthropologique des Romains est un des plus difficiles à définir à cause des nombreux éléments étrangers qui ont afflué à toute époque dans la Ville Éternelle. Mais, d'une façon générale, les Italiens, sauf dans certaines parties du nord de la péninsule, ont une tendance vers la dolichocéphalie, et vers ce type brun que l'on a appelé *méditerranéen*. Ils ne s'avèrent donc pas, à première vue, comme les proches parents des Roumains.

En résumé, ni l'histoire ni l'anthropologie ne nous éclairent bien nettement sur les affinités ethniques du peuple dace et de ses descendants actuels. Les quelques renseignements que ces sciences nous fournissent semblent même contredire toute parenté avec les Latins.

∴

L'archéologie préhistorique va nous donner au contraire des renseignements très importants et très instructifs sur les populations les plus anciennes des régions occupées aujourd'hui par les Roumains. Ces renseignements, comme tous ceux que l'on tire du résultat des fouilles, comportent à la fois des détails matériels très précis, et une indétermination très grande sur les époques, les nationalités et les langues. On est obligé naturellement, pour en déduire des conclusions historiques, de les interpréter par comparaison avec tout ce que l'on connaît d'analogue dans les autres pays. Cette incertitude n'empêche pas de reconnaître certains grands faits très probables qui donnent un fil conducteur dans la multitude des petites notions résultant des fouilles et permettent de les grouper.

Un de ces faits, qui ressort de plus en plus des études d'ensemble effectuées sur l'époque protohistorique, consiste en ce qu'il y a eu, à cette époque, un foyer important de civilisation dans la partie orientale du bassin du Danube. C'est là, en effet, que l'on est arrivé, après de nombreux tâtonnements, à localiser avec le plus de vraisemblance ce qu'on appelle le berceau de la civilisation aryenne, considérée comme identique à la première civilisation du bronze[1].

On sait que ce berceau, après avoir été placé en Asie par les historiens traditionalistes et par les linguistes du commencement du XIXe siècle, a été reporté dans le nord de l'Europe par l'école germaniste des Pœsche,

1. Cette identité a été établie par M. Much, *Die Kupferzeit in Europa und ihr Verhaeltnis zur Kultur des Indogermanen*, 1893 : de Michelis, *L'origine degli Indo-Europei*, 1903, et Zaborowski, *Les peuples aryens d'Asie et d'Europe*.

Penka, Wilser, Much et Kossinna. Pour des raisons linguistiques, Schrader et quelques autres[1] l'ont placé dans le sud de la Russie, ou dans les régions intermédiaires entre l'Europe et l'Asie. Une école plus récente, dont la thèse a été surtout développée par M. de Michelis, soutient maintenant que les Aryens se sont constitués dans le bassin inférieur du Danube[2].

Malgré l'appui récent de Feist[3], et la découverte d'une très vieille civilisation dans les steppes du Turkestan, à Anau, la théorie de l'origine asiatique n'a plus guère d'adhérents. La théorie intermédiaire, qui préfère les steppes de la Russie, se heurte à bien des difficultés telles que l'aridité de ces régions, et la rareté des vestiges qu'on y découvre. La théorie nordique conservera toujours des défenseurs parmi ceux qui identifient *a priori* les Aryens avec les peuples du nord, mais cette tendance la rend suspecte à beaucoup d'autres.

L'hypothèse du berceau danubien se prête au contraire à une conception plus large et plus impartiale du caractère ethnique des Aryens. Elle permet en effet de considérer ceux-ci comme le produit du mélange des trois grandes races européennes primitives, qui auraient ainsi contribué dans des proportions sensiblement égales à l'élaboration du type physique, moral et intellectuel qui caractérise le groupe des peuples aryens.

On sait qu'on tend de plus en plus à reconnaître en Europe, à partir de l'époque néolithique, l'existence de trois races principales qui sont les suivantes[4] :

Une race dolichocéphale, grande et blonde; c'est la race *Nordique*, ou *Homo Europæus*.

Une race dolichocéphale, petite et brune; c'est la race *Méditerranéenne*, ou *Homo Meridionalis*.

Une race brachycéphale, petite et moyennement brune; c'est la race *Occidentale*, ou *Homo Alpinus*.

Cette classification était déjà admise par Penka dans ses *Origines aryacæ*, mais ce pangermaniste convaincu n'attribuait qu'à la race Nordique le titre d'aryenne, et considérait les deux autres races comme inférieures, les brachycéphales étant pour lui des Touraniens, et les méridionaux des Chamites.

D'autres savants ont voulu, par réaction, faire des brachycéphales les véritables Aryens, soit comme introducteurs en Europe de la civilisation asiatique[5], soit comme créateurs d'une civilisation européenne[6].

1. Parmi lesquels on compte en France M. Salomon Reinach, *L'origine des Aryens*, 1892.

2. Cette thèse est soutenue en France par M. Zaborowski, Patries protogermanique et protoaryenne, *Bull. et Mém. Soc. Anthrop.*, 1906.

3. S. Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, 1913.

4. Ripley, *The racial geography of Europe*, 1898; *The races of Europe*, 1900. — P. Chalmers Mitchell, *Le darwinisme et la guerre*, 1916.

5. G. de Mortillet, *Formation de la nation française*; G. Sergi, *Arii e Italici*, 1898

6. B. Taylor, *Origine des Aryens*, tr. de Varigny, 1895.

Je ne sache pas qu'on ait cherché à attribuer le même rôle aux Méditerranéens, bien qu'une pareille hypothèse puisse se justifier par les caractères physiques et intellectuels de cette race, et par la civilisation à laquelle elle était arrivée de bonne heure dans le bassin de la Méditerranée[1].

Ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs[2], le parti le plus sage à l'heure actuelle consiste à ne pas agiter cette question encore insoluble de la supériorité de l'une des trois races sur les autres. Elles sont entrées certainement toutes trois dans la composition du groupe aryen. Qu'elles se soient fusionnées par conquête, alliance ou infiltration lente, il est certain que l'union s'est faite finalement entre elles, et qu'il n'existait plus de souvenirs bien nets, à l'époque historique, du mélange primitif, et des subordinations sociales qui avaient pu en résulter au début. Les peuples aryens apparaissent dans l'histoire comme très homogènes et très apparentés par les mœurs, la religion et le langage. Il semble bien au contraire, autant qu'on peut s'en rendre compte à distance, qu'ils avaient un type physique peu homogène, ainsi qu'on le constate encore chez leurs descendants actuels. C'est pourquoi les savants qui les ont étudiés ne cessent de répéter depuis quelques années qu'il n'y a pas de race aryenne, mais des peuples aryens, et qu'il n'existe sous ce nom qu'une unité sociale et linguistique.

Mais, si le groupe des peuples aryens résulte de la fusion des trois races européennes primitives, n'est-il pas vraisemblable qu'il a dû prendre naissance au point de contact des trois races, dans la zone où elles se sont rencontrées? Or, si l'on fait descendre la première du nord, monter la seconde du sud, et venir la troisième de l'Asie[3], le point de rencontre de ces trois migrations a dû se trouver vers le centre de l'Europe, et comme la plaine est plus favorable à la mêlée des peuples qu'un pays de montagnes, c'est dans la plaine danubienne qu'a dû s'élaborer cette grande évolution.

Aussi bien cette hypothèse est-elle confirmée par les découvertes qui ont montré la Hongrie et ses alentours comme un centre de civilisation des plus actifs à la fin de l'époque néolithique et au commencement de l'âge du bronze, c'est-à-dire à l'époque où se serait formée la civilisation

1. Dans une étude sur les Migrations néolithiques, *Revue d'Auvergne*, 1915, j'ai essayé, à la suite de MM. Sergi et Ripley, de mettre en lumière le rôle que la race méditerranéenne a joué dans le peuplement de l'Europe; mais, si j'estime qu'elle a contribué pour une part importante dans la formation du groupe aryen, je ne saurais, dans l'état actuel de la science, distinguer son apport dans la civilisation aryenne.

2. G. Poisson, La race germanique et sa prétendue supériorité. *Revue anthropologique*, 1916, p. 36.

3. Les points de départ des deux premières migrations résultent de la définition même de celles-ci; celui de la troisième est la conséquence de l'opinion généralement admise que le berceau des brachycéphales est en Asie. Voir plus loin.

aryenne primitive, d'après l'étude qu'on en a faite par la méthode linguistique[1].

C'est en effet dans cette région qu'apparaissent à la fin de l'époque néolithique les premiers indices d'une nouvelle civilisation.

Jusqu'alors il régnait dans presque toute l'Europe une civilisation assez homogène caractérisée par l'emploi de la pierre polie, la décoration géométrique des vases par incision ou gravure, et l'inhumation des cadavres[2].

A l'époque de transition, dite *énéolithique*, apparaît le métal à l'état de cuivre plus ou moins impur, et sous des formes simples et grossières, imitées de celles des objets en pierre, telle que la hache plate, et la lame de poignard triangulaire.

En même temps que ces armes, se montre une poterie dont la décoration procède d'une tout autre technique que celle de la poterie néolithique. C'est la céramique peinte, qui implique de la part de ses décorateurs des connaissances minéralogiques et une pratique plus étendue de l'emploi du feu.

Enfin, une coutume funéraire nouvelle, celle de l'incinération, dont l'existence au néolithique n'est pas certaine, et en tout cas très sporadique, prend désormais un grand développement.

Ces trois innovations dénotent le rôle que joue le feu dans la nouvelle civilisation. L'homme, qui jouissait depuis des millénaires des avantages immédiats que présente cet élément pour le chauffage, l'éclairage et la cuisson des aliments, semble être parvenu à asservir davantage cette force naturelle et à lui faire produire, d'une part le métal qui va créer l'industrie, d'autre part les couleurs minérales qui vont susciter le développement de l'art. En même temps, les vertus miraculeuses de cet élément lui donne un caractère religieux et sacré. L'homme aspire après sa mort à se dissoudre en lui, et il ne conçoit pas de plus belle fin pour ses défunts que d'être consumés par la flamme magique; de là sans doute est né le rite de la crémation. Les trois usages dont il s'agit semblent donc bien sortis d'une même évolution technique et sociale.

L'emploi du cuivre et de la poterie peinte remonte à une date ancienne dans le bassin de la Méditerranée, et, pour de nombreux préhistoriens, c'est de cette région qu'il s'est propagé vers le nord. En réalité, on constate dans l'Europe continentale l'existence d'un autre centre d'expansion de ces deux usages, situé approximativement dans la partie orientale du bassin du Danube, et autour des Carpathes. C'est là, en effet, qu'ils apparaissent pour la première fois en dehors du bassin méditerranéen, qu'ils

1. La méthode créée par A. Pictet pour restituer au moyen des mots communs aux langues indoeuropéennes la civilisation des Aryens primitifs a permis à M. Much (*Die Kupferzeit in Europa und ihr Verhœltnis zur kultur der Indogermanen*, 1893) de l'assimiler à celle de l'âge du cuivre. Cette conclusion est généralement admise aujourd'hui.

2. C'est ce que j'ai essayé de montrer dans mon étude sur les *Migrations néolithiques*, déjà citée.

se développent avec le plus de vigueur, et qu'ils se maintiennent le plus longtemps.

Il suffit de rappeler le développement si remarquable de l'industrie du cuivre pur en Hongrie, où l'on a fait les premières trouvailles de cette nature, et où elles ont fourni le plus riche butin[1]. Cette industrie ne dérive pas de celle de la Méditerranée, mais elle présente au contraire des rapports curieux avec l'Asie. Bien qu'on ait prétendu qu'en raison précisément de ce caractère personnel, elle ne s'est pas propagée dans l'ouest ni dans le nord de l'Europe, où régneraient seules des influences méditerranéennes, on a dû reconnaître par la suite que le cuivre des objets trouvés dans le nord provenait le plus souvent du minerai transylvanien[2], que les lames de poignards allemandes ressemblaient plus à celles de la Hongrie qu'à celles de la Méditerranée[3], et que l'on trouvait dans le matériel de l'époque du cuivre des Cévennes des influences venues de la Bohême[4], c'est-à-dire de l'est et non du sud. Il faut reconnaître néanmoins que cette influence de l'industrie hongroise a été vite limitée dans le reste de l'Europe par une évolution locale qui y a fait prédominer des formes nouvelles[5], et qui a même rapidement substitué le bronze au cuivre. Au contraire, en Hongrie, l'industrie du cuivre pur avec son facies local s'est maintenue tardivement pendant les périodes I et II du bronze, manifestant ainsi sa vitalité dans cette région.

La poterie peinte apparaît pour la première fois à l'intérieur du continent européen dans ces stations du bassin du Danube que M. H. Schmidt a étudiées sous le nom de *stations à céramique peinte de la fin du néolithique*[6], ainsi que dans ces stations de la Galicie, de l'Ukraine et de la Moldavie pour lesquelles M. Chwoïko a créé le nom de *civilisation de Tripolje*[7]. On constate dans cette zone un développement merveilleux de la peinture céramique, avec un style et une technique qui ne paraissent pas empruntés à la civilisation méditerranéenne, mais dont on a cherché l'origine dans la poterie asiatique, notamment dans celle qui a été découverte à Suse par la mission de Morgan[8].

L'apparition de la céramique peinte dans l'est de l'Europe, bien qu'un peu antérieure à celle du cuivre, s'y rattache évidemment, car l'on voit

1. J. Hampel, *Neuere Studien ueber die Kupferzeit in Ungarn*, 1896; F. von Pulkky, *Die Kupferzeit in Ungarn*, 1884. — M. Much, *Die Kupferzeit in Europa*, 1893. — H. Schmidt, *Troja-Mycene-Ungarn*, 1904.

2. Montelius, *Y a-t-il des traces de l'âge de cuivre en Suède?* — Otto Helm, Analyse de bronzes de la Prusse occidentale et de la Transylvanie, *C. R.* dans *l'Anthropologie*, 1896.

3. Schuchhardt, Westeuropa als alter Kulturkreis, *K.-Preussische Akad. der Wissensch.*, 1913.

4. Déchelette, *Manuel*, II, p. 140.

5. M. Much, *Die Trugspiegelung orient. kultur in der Zeitaltern N. und Mitteleuropas.* — H. Schmidt, Der Bronzesichelfund von Oberthau, *Z. f. Ethn.*, 1904.

6. H. Schmidt, *Die spœtneolithische Ansiedlungen mit bemalter Ceramik.*

7. G. Kossinna, *Der Ursprung der Urfinnen und der Urindogermanen*, p. 240.

8. J. de Morgan, *Les premières civilisations*, p. 197 et 202.

son développement dans les stations où l'on trouve le cuivre un peu plus tard. Elle concorde également avec l'introduction de l'incinération, et l'on reconnaît déjà parmi les types de cette poterie l'urne cinéraire avec son couvercle, bien connue aux époques ultérieures[1]. Cet usage de l'incinération, lié étroitement aux deux autres dans l'Europe orientale, alors qu'il ne les accompagne pas dans le domaine de la civilisation méditerranéenne où il n'apparaît que beaucoup plus tard, exclut tout rapport avec ce domaine. Les deux civilisations du sud et de l'est de l'Europe ont dû emprunter leurs éléments communs à un centre unique que tout conduit à placer en Asie.

Or, dans l'est de l'Europe, avec la civilisation que nous y avons reconnue, nous voyons se multiplier les brachycéphales. On n'admet plus guère aujourd'hui que ce type humain ait existé en Europe à l'époque paléolithique. M. G. Hervé[2] a établi que les premiers brachycéphales ont dû pénétrer en France à l'époque néolithique, par deux voies principales, d'un côté par la Belgique, et de l'autre par les cols alpins. Ce dernier courant se rattache à l'apparition des palafittes, et provient, avec ce genre de constructions, de l'est de l'Europe. De même que les palafittes du bronze forment la suite naturelle des palafittes néolithiques, de même on a rattaché les brachycéphales du bronze à ceux de l'âge précédent. « Pour moi, dit M. Hervé, les brachycéphales clairsemés en Europe au néolithique se sont simplement renforcés à l'âge du bronze. Reliés ethniquement aux anciens brachycéphales, les néobrachycéphales viennent de l'est de la Suisse, du Rhin et de l'Inn. » L'opinion de G. de Mortillet qui supposait deux invasions distinctes est peut-être plus près de la vérité, car en outre de la différence légère, mais appréciable, du type physique[3], les nouveaux brachycéphales ont une civilisation d'un caractère différent, si, comme tout porte à le croire, il faut leur attribuer celle qui apparaît dans l'est de l'Europe à l'époque énéolithique. En plus du cuivre qui la caractérise avant tout, elle innove dans le domaine de la céramique par l'emploi de la peinture, du décor à spirales, et du décor naturaliste, éléments dont on ne voit nullement l'origine dans la céramique des palafittes, toute différente[4]. L'incinération, dont l'emploi par les brachycéphales néolithiques reste encore douteux, devient certaine et prédominante. C'est un monde nouveau qui apparaît. Il se relie néanmoins au précédent courant d'immigration par certains côtés, notamment par l'usage des bourgs et palafittes. Dans ces dernières constructions, notamment, on a signalé depuis longtemps la transition régulière qui se constate entre les stations néolithiques et celles du bronze.

1. G. Kossinna, *loc. cit.*, p. 236.
2. G. Hervé, Les brachycéphales néolithiques, *Revue de l'Ecole d'Anthr.*, 1895.
3. Le type des premiers brachycéphales est celui dit de « Grenelle », et celui des seconds le type de « Disentis », ou *alpin*.
4. La céramique des palafittes a des formes arrondies et des surfaces lisses à peu près sans décoration, et en tout cas sans peinture. Voir Schuchhard, *Westeuropa als alter Kulturkreis*, *loc. cit.*

Admettons donc que les deux immigrations de brachycéphales qu'il convient de distinguer étaient apparentées; que chacune a pu s'opérer lentement et par afflux successifs reliant en partie la première à la seconde. Il n'en reste pas moins qu'on peut distinguer à la fin du néolithique un groupe d'immigrants plus nombreux et doués de connaissances nouvelles qui lui donnent une originalité évidente. Ce que j'ai exposé ci-dessus montre que ce groupe a dû se fixer en majeure partie de chaque côté des Carpathes, où sa civilisation s'est particulièrement développée et a persisté plus longtemps qu'ailleurs, tandis qu'il n'a eu sur le reste de l'Europe que des influences indirectes et partielles, et cela même sur les populations des palafittes qui lui étaient apparentées, chez lesquelles apparaît le cuivre, mais non la céramique peinte.

On peut d'autre part reconnaître le lien qui rattache cette civilisation énéolithique de l'est de l'Europe directement à l'Asie. Cette observation est confirmée par le fait que bien des auteurs regardent l'Asie comme le berceau des brachycéphales. M. Zaborowski, notamment, à la suite de Topinard, s'est efforcé de rattacher la race alpine aux populations qui ont occupé avant les Sémites et les Aryens la Mésopotamie, le plateau de l'Iran, et les steppes du Turkestan[1]; il a spécialement assimilé les Savoyards des vallées alpines aux Tadjicks modernes et aux Galtchas des vallées prépamiriennes. Dans son dernier ouvrage[2], il a montré que deux mouvements de peuples se sont produits entre l'Asie et l'Europe aux premiers âges; l'un, amenant en Asie l'élément dolichoblond qui n'y a jamais été indigène, et qui correspond aux Aryens de l'histoire: l'autre, portant en Europe les brachycéphales alpins. Il ne précise pas exactement l'ordre de priorité de ces deux mouvements contraires, et il considère les brachycéphales comme un élément anaryen qui n'a pas pu par conséquent introduire en Europe la véritable civilisation indo-européenne, mais qui a dû, au contraire, s'y aryaniser.

Ce que nous venons de voir concernant l'importance de l'établissement des brachycéphales dans l'est de l'Europe, et la valeur de la civilisation qu'ils apportaient avec eux, tend en réalité à leur donner un autre rôle. M. Zaborowski reconnaît qu'ils ont été « les civilisateurs des Aryens d'Europe », mais il ajoute qu'ils ont « rompu l'homogénéité des Proto-aryens et entraîné la dispersion définitive de leurs groupes ». Je crois, au contraire, qu'ils ont contribué à la formation du groupe aryen, dont ils ont été un élément constitutif des plus importants. Je crois aussi qu'il faut, pour le moment, se contenter de cette constatation, et ne pas discuter encore le rôle respectif des deux races dolichocéphale et brachycéphale dans la fusion qui s'est opérée entre elles. Retenons seulement que, d'après toutes les considérations développées ci-dessus, cette fusion a dû se produire dans l'est de l'Europe centrale, en grande partie dans ces

1. Zaborowski, Galtchas, Savoyards, Sartes et Uzbègues, *Bull. Soc. Anthr.*, 1899.
2. Zaborowski, *Les peuples aryens d'Asie et d'Europe.*

contrées que nous voyons occupées aujourd'hui par le peuple roumain[1].

*
* *

Plusieurs siècles après l'âge du cuivre, la région voisine des Carpathes apparaît de nouveau comme un centre actif de civilisation. C'est là que tout conduit à chercher le berceau de cette civilisation si particulière de la IIIe époque du bronze à laquelle on a donné le nom de *lusacienne*, du nom de la province dans laquelle elle a été constatée pour la première fois. On a reconnu ensuite son existence dans d'autres pays. M. A. Voss, qui l'a étudiée en 1903[2], étend son domaine dans toute l'Allemagne du sud, de la Vistule au Rhin, en la faisant remonter au nord jusqu'au Mecklembourg et au Brunswick.

Cette civilisation se distingue surtout par une poterie d'un type spécial qui n'emprunte pas sa décoration à la gravure ni à la peinture, comme aux âges antérieurs, mais à la plastique, par l'emploi de gorges, cannelures, godrons, cordons ou bourrelets en relief, mamelons et cornes. On l'appelle souvent la poterie *mamelonnée*, et on l'a considérée comme une imitation des vases de bronze.

M. H. Hubert, dans une étude sur cette céramique[3], en a cherché l'origine dans « la céramique énéolithique de la région qui s'étend entre la mer Egée et la plaine de Hongrie », et plus spécialement dans « celle qui s'est développée à l'âge du bronze en Transylvanie et dans l'est et le nord de la Hongrie... C'est de là, dit-il, que le type lusacien est vraisemblablement issu. La Lusace et la Silésie sont les marches de la brillante civilisation qui a fleuri en Hongrie à l'âge du bronze. Il tient en partie par ses formes aux céramiques du Nord, et par sa décoration aux céramiques du Sud. »

M. Hubert retrouve des poteries de ce type, d'une part à Troie, où il suppose qu'elles ont été portées par des émigrants européens, et d'autre part à l'ouest jusqu'en France et jusque dans les terramares de l'Italie. « La diffusion du type de Lusace, dit-il, est un des meilleurs documents que nous ayons sur les mouvements dont, à partir de l'âge de bronze, les populations de l'Europe centrale ont été animées. »

D'autres caractéristiques de cette civilisation sont :

1° L'usage prépondérant de l'incinération, et le dépôt des urnes conte-

1. Cette fusion est symbolisée dans les traditions mythiques de la Grèce, par le mariage de Deucalion, fils de Prométhée, veau du Caucase en Europe, avec Pyrrha, la *rousse*, personnification de la race blonde nordique. C'est de cette union que naquit, après le déluge dit de Deucalion, une nouvelle race d'hommes, ancêtres des Grecs.

2. A. Voss, Keramische Stilarten der Provinz Brandeburg, *Zeitsch. f. Ethn.*, 1903.

3. H. Hubert, La poterie de l'âge de bronze et de l'époque de Hallstatt dans la collection de Baye, *Rev. préhist.*, 1910.

nant les cendres des morts dans des cimetières constituant ce qu'on a appelé des « champs d'urnes ».

2° L'habitation dans des camps fortifiés ou burgs.

3° On remarque enfin que l'introduction de cette civilisation dans une région coïncide avec l'apparition de nombreux brachycéphales. On ne saisit pas toujours nettement le rapport de cet élément brachycéphale avec les porteurs de la nouvelle civilisation parce que l'incinération laisse inconnu le type somatique de ceux-ci, mais la coïncidence constatée autorise à admettre l'identité.

Ces trois caractéristiques rapprochent évidemment les peuples lusaciens de l'âge du bronze de ceux qui occupaient les mêmes régions voisines des Carpathes à l'âge du cuivre; ils doivent en être présumés. pour ce motif, les descendants directs plus ou moins mélangés d'éléments adventices.

Seule, l'évolution considérable qui sépare les céramiques des deux époques, dont la décoration répond à deux principes tout différents, ferait croire à un renouvellement de population, si M. Hubert n'avait montré la filiation qui rattache la céramique mamelonnée à la céramique énéolithique. Une évolution aussi prononcée doit toutefois résulter de circonstances spéciales qui me paraissent être les suivantes :

En premier lieu, la céramique a dû obéir à une influence technique nouvelle due à l'emploi des vases en bronze. On a remarqué depuis longtemps que la poterie mamelonnée rappelait les vases métalliques par ses surfaces nues et ses bossettes si faciles à obtenir en chaudronnerie. Si le cuivre était trop rare et sa technique trop imparfaite pendant les deux premières périodes de l'âge de bronze pour qu'on en fabriquât des vases, cet usage apparaît dans toute l'Europe à la troisième période. c'est-à-dire à la même époque que la civilisation lusacienne, et il n'est pas étonnant que celle-ci ait reproduit dans sa céramique le type des vases métalliques, très recherchés par tous, mais accessibles seulement aux plus riches.

En second lieu, si la population de la région carpathique n'a pas été entièrement renouvelée, ainsi que le prouve la persistance de ses principaux caractères, elle a dû cependant recevoir des éléments étrangers. On sait qu'après avoir conservé plus longtemps que dans le reste de l'Europe l'usage du cuivre pur et de la céramique peinte, elle y a renoncé brusquement, ce qui ne s'explique bien que par une transformation sociale. Or, nous constatons précisément un événement de cette nature dans la formation du groupe aryen qui, d'après l'hypothèse développée précédemment. s'est opérée dans la même région, au début de l'âge du bronze, par la fusion des brachycéphales venus de l'Asie et des dolichocéphales du Nord. L'achèvement de cette fusion est marqué, à mon avis, par la substitution définitive d'une nouvelle civilisation à celle qui avait été importée d'Asie. Dans le groupe ainsi constitué, les brachycéphales ont dû conserver la prédominance, car les populations lusaciennes ont encore un indice céphalique élevé, et elles pratiquent toujours l'inciné-

ration; mais, sur des points moins importants, elles ont emprunté aux peuples du Nord. L'usage du bronze au lieu du cuivre, et la décoration de la céramique sur le type des vases métalliques, seraient deux emprunts de ce genre. C'est ce que confirme d'une façon curieuse une hypothèse récemment émise par M. Piroutet sur l'origine du bronze[1]. Ce préhistorien a fait remarquer que le véritable bronze apparaît d'abord dans une région comprenant la Bohême et l'Allemagne du sud-ouest, alors que les pays environnants en sont encore à l'âge du cuivre; il en conclut que cette apparition ne peut être attribuée à une importation de l'extérieur, mais à une invention locale, qu'explique l'existence sur ce point de gisements miniers très anciennement exploités. Or, j'estime d'après différents indices que les populations nordiques qui sont venues se mêler dans l'est aux brachycéphales émigrés de l'Asie provenaient précisément de la Bohême et du sud-ouest de l'Allemagne. M. Schliz[2] a montré que, dans ce domaine, il existe dès le début du bronze une céramique qui présente déjà quelques caractères de la poterie mamelonnée, et il en a conclu que la civilisation lusacienne était originaire de cette région. M. Kossinna[3] a vivement combattu cette opinion et il maintient que le véritable berceau de la civilisation lusacienne se trouve en Hongrie. Il admet seulement qu'un courant d'émigration venu de la Bohême et du sud-ouest de l'Allemagne a pu introduire en Hongrie certaines influences et y modifier légèrement le type ethnique. Ces émigrés appartenaient d'après lui à la civilisation d'Auniétitz et avaient le type nordique. Cette opinion s'accorde pleinement avec ma théorie; elle montre d'où viennent les populations nordiques qui se sont mêlées aux brachycéphales dans l'est de l'Europe, et elle limite en outre leur rôle dans le groupement ainsi formé. Ce seraient elles qui auraient introduit en Hongrie l'usage du bronze d'étain, et la décoration de la céramique mamelonnée.

En résumé, la civilisation lusacienne serait née dans les plaines de la Hongrie, de l'ancienne civilisation importée d'Asie à l'époque énéolithique, et modifiée pendant les premières périodes de l'âge du bronze par des influences nordiques. Les peuples qui l'ont élaborée seraient les anciens brachycéphales venus d'Asie, imprégnés de nombreux éléments dolichocéphales venus du nord-ouest. Ce serait, à mon avis, le premier groupement humain qui ait droit au nom d'aryen, et il justifie ce titre par sa puissance, sa vitalité, et son expansion ultérieure sur une grande partie de l'Europe. « Tous les préhistoriens, dit M. Feist[4], sont d'accord sur ce point que les porteurs de la civilisation lusacienne ont dû former une puissante confédération politique, ce que démontre aussi l'abondance des burgs construits dans leur domaine. »

1. Piroutet, Fouille d'un tumulus de l'âge du bronze, *Anthr.*, 1914.
2. Schliz, *Mannus*, III, p. 313.
3. Kossinna, Sur le plus ancien âge du bronze du milieu de l'Europe, *Mannus*, III.
4. S. Feist, *Indogermanen und Germanen*, 1914, p. 36.

Quelques auteurs ont voulu préciser davantage la nature de ce peuple. M. Kossinna les a appelés *Karpo-daces*[1] pour insister sur leur centre d'expansion, et peut-être sur leurs affinités ethniques.

J'ai dit récemment[2] qu'à mon avis ce sont eux qui ont introduit parmi les populations germaniques les nombreux éléments brachycéphales qu'on y relève : qu'ils ont également fourni l'élément brachycéphale des Slaves de la Pologne et de la Petite Russie, et qu'ils paraissent subsister à l'état indépendant dans ces vieilles populations lettonnes qui présentent sur bien des points des caractères si archaïques.

Ce serait là l'évolution du rameau septentrional de la confédération lusacienne. Mais nous savons que la civilisation de ce nom s'est étendue aussi vers l'ouest par la Moravie, la Bohême, la Bavière, le Wurtemberg, la Suisse, jusque dans la France orientale.

Déchelette constate qu'à la période IV de l'âge du bronze, il se produit dans ce qu'il appelle le domaine celtique (Allemagne du Sud, Suisse, France orientale, Belgique) une modification passagère des rites funéraires[3]; l'incinération et les tombes plates tendent à remplacer les tumulus à inhumation. C'est à cette période qu'appartiennent les curieux champs d'urnes que l'on a trouvés depuis peu en France, à Pougues-les-Eaux, à Arthel (Nièvre) et à Dompierre (Allier). Déchelette n'explique pas cette modification, d'autant plus curieuse qu'elle cesse à l'époque hallstattienne, où les tumulus redeviennent la règle dans la région celtique. A cette époque, c'est en Aquitaine que l'on retrouve la poterie mamelonnée, au plateau de Ger, peut-être aussi en Bretagne.

Je compte exposer dans un autre travail les raisons qui me font voir dans cette apparition occidentale de la civilisation lusacienne la trace des populations brachycéphales qui, en se mêlant à des éléments nordiques, ont constitué les premiers peuples celtes. Pour le moment, je vais étudier un troisième courant de civilisation parti du même centre d'expansion que les précédents, et qui nous ramènera à l'objet du présent mémoire.

*
* *

Ce troisième courant s'est propagé en remontant la vallée du Danube vers les Alpes et a pénétré finalement en Italie. M. Hubert[4] nous montre en effet le type lusacien descendant vers le sud jusqu'au Danube et s'étendant jusqu'en Italie. « La céramique des terramares italiens, dit-il, en montre les descendants dégénérés », et il invoque à ce sujet l'opinion de M. Montélius.

1. Kossinna, Die Herkunft der Germanen, *Mannus-Bibliothek*, 1911.
2. G. Poisson, La race germanique et sa prétendue supériorité, *Revue anthr.*, 1916.
3. Déchelette, *Manuel*, II, p. 154 et 607. — M. Schumacher (*Tongefasse der Bronze- und Hallstattzeit*, Alterthuemer, V, VII) explique cette modification par l'invasion de tribus nouvelles.
4. H. Hubert, *loc. cit.*

Cette question se rattache à la théorie du savant russe Modestov sur le peuplement de l'Italie. Dans ses recherches sur l'origine des Latins[1], il a le premier distingué deux flots successifs dans l'invasion italiote, telle qu'on la décrivait depuis la découverte des terramares et de la civilisation villanovienne. Divers savants et notamment Helbig[2] avaient dépeint la migration des Italiotes, depuis leur arrivée par les Alpes du nord-est dans la plaine du Pô jusqu'à leur établissement définitif dans la plus grande partie de la péninsule, comme un mouvement continu commencé à l'âge du bronze et terminé à celui du fer. Modestov a montré que, contrairement à l'opinion reçue avant lui, cette migration s'était opérée en deux fois, à des époques bien distinctes caractérisées, la première par la civilisation des terramares, la seconde par celle de Villanova. Le premier ban constituerait le groupe latin, tandis que le second répondrait au groupe ombro-sabellique qui aurait peu à peu refoulé le premier depuis la région des terramares jusque dans le Latium.

La théorie de Modestov explique certains faits qui impliquent une différence entre les Latins et les autres Italiotes. C'est ainsi qu'au point de vue philologique la langue latine se sépare des autres langues italiotes par des caractères plus anciens, notamment par le traitement de la vélaire gutturale indo-européenne qu'elle représente par *qu* et non par *p* comme le font l'ombrien et l'osque. D'autre part, l'usage des terramares donne l'origine du camp romain, et explique certains usages religieux, comme Helbig l'a montré pour le nom des pontifes. Ces prêtres tireraient leur appellation de ce qu'ils dirigeaient la construction non pas de ponts quelconques, mais des plates-formes des terramares qui devaient porter le même nom, comme il arrive encore chez nous pour le pont des navires. On peut également supposer que la *Roma quadrata* primitive n'était qu'une terramare[3].

Au point de vue archéologique, Modestov a fait ressortir de nombreux rapprochements entre la civilisation la plus ancienne du Latium et celle des terramares, notamment l'usage de poteries portant des anses en forme de croissants, dites *anses lunulées*. Or, cette anse lunulée, on ne la retrouve en Europe qu'en Basse-Autriche, Istrie et Bosnie, en Bohême et en Thuringe, et finalement en Hongrie. D'autre part la poterie du Latium, comme celle des terramares, se signale, en outre de ses anses lunulées, par sa décoration mamelonnée; elle se rattache ainsi très nettement à cette poterie lusacienne dont nous avons placé l'origine en Hongrie. De

1. B. Modestov, *Introduction à l'histoire romaine*, trad. par Delines, 1907.
2. Helbig, *Die Italiker in der Poebene*.
3. Cette hypothèse a été émise par M. Piganiol.

Il y avait un autre mont Palatin à Reate, ville d'où les traditions anciennes faisaient partir les *Sacrani* qui fondèrent Rome. Le mot *palatium* était peut-être originairement le nom latin des palafittes, de *pala*, pieu. La première syllabe de *palatium* n'est pas longue comme dans *pala*, mais elle a varié dans la suite des temps, et l'allemand *Pfalz* qui en dérive tend à prouver qu'elle pouvait être longue.

même la hache de bronze à ailerons des terramares se retrouve dans la vallée du Danube, mais est inconnue dans l'ouest de l'Europe. Enfin l'incinération et l'emploi des champs d'urnes cinéraires, qui commencent dans les terramares et se développent avec l'urne villanovienne, reproduisent les mêmes usages de la région des Carpathes.

Aussi, quand Modestov recherche l'origine des constructeurs de terramares, est-il conduit par les palafittes des lacs des Alpes occidentales dans la vallée du Danube. « Déjà, dit-il, dès l'époque néolithique on a des palafittes en Hongrie. » Mais il semble ignorer qu'on a découvert dans ce pays de véritables terramares. Il ignore également la civilisation lusacienne, et n'a pu pour ce motif pousser plus loin ses recherches, et retrouver nettement, comme nous le faisons aujourd'hui, le point de départ de la migration qu'il étudie.

⁂

Il résulte des considérations développées ci-dessus qu'il y a eu dans l'est du bassin du Danube et dans la région des Carpathes, dès la fin de l'époque néolithique, un centre de civilisation important qui a étendu à plusieurs reprises son influence sur une grande partie de l'Europe. A l'époque énéolithique, il a propagé l'usage du cuivre, de la poterie peinte, de l'incinération et des camps fortifiés. Vers le milieu de l'âge du bronze, il a donné naissance à la civilisation qu'on a appelée lusacienne dans le nord de l'Europe, mais qu'on retrouve avec peu de différence dans le centre de l'Europe, en Italie et en France.

Ces deux expansions civilisatrices paraissent dues au même groupe de peuples, composés surtout de brachycéphales, et elles correspondent à deux périodes d'épanouissement de leur évolution. Or, elles se sont produites à l'époque et dans la région où de nombreux savants admettent aujourd'hui que s'est constitué le groupe des peuples aryens, à savoir aux premiers temps de l'emploi du métal, et dans le bassin inférieur du Danube. Il est donc très vraisemblable que les découvertes archéologiques ne font que traduire le fait historique de la formation du groupe aryen.

Il faut remarquer que l'expansion des Aryens s'est opérée en plusieurs flots successifs. Le plus ancien flot prête à discussion, car on n'est pas sûr que les peuples qui l'ont formé fussent déjà réellement de purs Aryens; on peut en effet y rattacher l'arrivée des Ligures en Gaule, des Sicules en Italie, des Pélasges en Grèce, peuples à caractères indécis que l'on tend cependant à regarder comme aryens sans en être bien sûr. Ces migrations correspondraient à la diffusion de la civilisation énéolithique.

Les deux flots suivants, franchement aryens, correspondraient, l'un au milieu de l'âge du bronze, au moment où rayonne la civilisation lusacienne, et l'autre au premier âge du fer, à l'époque hallstattienne. On constate cette succession de deux bans d'immigrants en Grèce avec les

Achéens et les Doriens; en Italie avec les Latins et les Ombro-Sabelliens; en Gaule avec les Celtes et les Gaulois.

Le dernier flot n'a pas dû venir du même point de départ que les deux premiers, mais de l'ouest du bassin du Danube et de la partie orientale des Alpes, régions qui sont le centre de la civilisation hallstattienne. Il contenait une plus forte proportion d'éléments nordiques que les précédents, et il est à supposer que ceux-ci, un moment submergés par des immigrants plus civilisés, avaient fini par reprendre la prépondérance politique. Ils ont donné un nouvel aspect physique à ce dernier ban aryen. Ils ont également modifié les anciennes langues, mais dans une mesure très faible consistant en simples différences dialectales. L'une des plus connues de ces différences, à savoir le changement de *qu* en *p* se retrouve à la fois dans les langues italiques et les langues celtiques, où elle permet de distinguer les tribus des deux bans.

Si nous laissons de côté la dernière expansion, celle de l'époque hallstattienne, et si nous considérons les deux premières, sorties toutes deux des régions voisines des Carpathes, nous devons présumer qu'il est resté dans ces régions une forte couche des populations qui les occupaient jusque-là, vu que rien n'indique qu'elles en aient été chassées par l'arrivée d'un peuple nouveau. Ce serait, à mon avis, ces vieilles populations qui reparurent plus tard dans l'histoire sous le nom de Gètes et de Daces. Ceux-ci seraient donc les descendants directs des premières tribus qui ont élaboré la civilisation aryenne et qui l'ont portée en divers points de l'Europe, notamment dans le Latium. Ils devaient donc avoir bien des points communs avec leurs vainqueurs romains.

Nous connaissons trop peu les mœurs des Daces pour tenter une comparaison entre elles et celles des Romains. Jé signalerai néanmoins quelques faits intéressants à ce point de vue.

Les Daces connaissaient les habitations sur pilotis; on en voit de figurées sur la colonne de Trajan. Cet usage les rapproche des Péoniens leurs voisins qui, d'après Hérodote, habitaient des constructions de ce genre. Il atteste également leur parenté avec les constructeurs de palafittes, et notamment avec les habitants des terramares qui sont, d'après Modestov, les ancêtres directs des Latins.

Le peuple dace ou gète se divisait en deux classes sociales; la première comprenait les nobles et les prêtres, qui portaient le nom de *tarabostesei*[1], ce qui se traduisait en latin par *pileati*; ils se distinguaient en effet par le port du *pileus*, bonnet analogue à celui des Phrygiens, leurs parents. Le reste du peuple n'avait pas droit à ce bonnet, et gardait la tête découverte, avec une chevelure flottante, d'où le nom de *capillati* qui le distinguait des *pileati*. Cette division sociale se retrouve à Rome entre les patriciens et les plébéiens, mais, comme elle existe chez d'autres peuples, elle

1. Jornandès, *De origine actuque Getarum*, III.

ne constituerait pas un élément de comparaison valable, si l'on ne retrouvait pas à Rome le souvenir du rôle emblématique du *pileus*, devenu l'insigne de l'affranchi, ce qui prouve qu'à une époque ancienne il avait dû être le privilège de l'homme libre,

On remarquera que la classe des nobles comprenait à la fois des guerriers et des prêtres; les historiens nous apprennent en effet que les Gètes avaient des prêtres nombreux et influents, ce qui s'accorde bien avec ce qu'ils nous disent du « zèle religieux qui a été de tout temps le trait déterminant du caractère de ce peuple ». Ces idées religieuses leur avaient été enseignées par un législateur mythique, Zalmoxis, qu'ils révéraient comme un dieu. Hérodote et Strabon racontent que Zalmoxis avait été esclave de Pythagore et avait recueilli son enseignement qu'il avait rapporté chez ses compatriotes; et qu'il avait acquis ainsi, par sa doctrine et ses prédictions, une très grande influence. Elle fut conservée par les grands prêtres ses successeurs; l'un d'eux, Dicœnus, aurait, du temps du roi Byrobistas, contemporain de César, et connu par les Romains comme roi des Daces, donné à ce peuple de nouveaux enseignements philosophiques et scientifiques[1]. Il aurait institué un véritable clergé, recruté parmi les nobles et portant comme eux le pileus. Ces prêtres devaient exister avant lui, car Jornandès, qui nous donne ce renseignement, raconte lui-même qu'à l'époque où Philippe de Macédoine assiégeait une ville gète « quelques prêtres de ceux que les Gètes appellent *pii* firent tout à coup ouvrir les portes, et vêtus de robes blanches, les harpes à la main, s'avancèrent au-devant de l'ennemi en chantant des hymnes ».

Le clergé dace nous est représenté comme s'occupant du culte[2], de l'enseignement et même de la justice; il exerce en outre une très grosse influence politique, au point de commander même aux rois. C'est une organisation sociale qui n'existait pas chez la plupart des peuples anciens, notamment chez les Grecs. On ne peut lui comparer chez les barbares que l'institution des druides, ce qui crée un lien intéressant entre les Daces et les Celtes, et confirme ce que j'ai dit précédemment des rapports ethniques de ces deux peuples. D'autre part, si le sacerdoce n'était pas constitué chez les Romains sur des bases aussi puissantes, il jouait encore dans la république un rôle social et politique important, et certains indices permettent de remonter à une époque où les pontifes étaient rois, et imposaient leur autorité par les connaissances qu'ils possédaient exclusivement. L'importance qui s'attachait pour le Romain à l'exercice du culte national, et à l'observation d'un rituel étroit, implique l'existence d'un sacerdoce ancien et bien organisé, et témoigne

1. Jornandès, *loc. cit.*

2. La religion des Gètes et des Daces n'est pas connue, mais le dieu Mars devait y tenir le premier rang comme chez les autres Thraces. Jornandès rappelle que les poètes firent naître ce dieu chez les Gètes. C'est un rapprochement de plus avec les Latins, dans le culte primitif desquels Mars joue un si grand rôle. Cf. Virgile, *Enéide*, III, 35.

d'idées analogues à celles que l'on vient de constater chez les Gètes et les Daces. La croyance et le recours fréquent des Romains aux présages les rapprochent également des Gètes auxquels on nous dit que Zalmoxis s'imposa par les prédictions qu'il savait tirer des signes et phénomènes célestes.

Si l'on objecte à ce rapprochement que les Gètes n'ont reçu les enseignements de Zalmoxis que longtemps après l'installation des Latins en Italie, je rappellerai qu'Hérodote ne croit pas à l'histoire qu'il raconte sur la vie de ce prophète, et déclare qu'il a dû vivre longtemps avant Pythagore. La critique moderne doit à plus forte raison y voir le représentant mythique des premiers prêtres qui organisèrent le culte des ancêtres du peuple dace.

Un dernier point de ressemblance entre les Romains et les Daces nous est fourni par le nom même de ce peuple qui est *Daoi* en grec. M. Kretschmer[1] en rapproche un mot phrygien *daos*, qui signifie loup, sans d'ailleurs rien en conclure. Ce rapprochement est justifié par les rapports étroits que la plupart des philologues admettent entre les langues des Daces, des Thraces et des Phrygiens. S'il y a bien identité entre les deux mots, il faut admettre que les Daces se donnaient le nom de *loups*, ce qu'on regarde aujourd'hui comme prouvant qu'ils ont eu primitivement le loup comme totem. On ne s'étonnera pas de cette appellation, si l'on se rappelle qu'Hérodote signale au nord de la Scythie un peuple de Neures qui se changeaient en loups une fois par an. Or, on a reconnu dans leur nom le mot norse *narfi* qui signifie loup. On peut même se demander si, du temps d'Hérodote qui ne connaît pas les Daces, ceux-ci ne seraient pas représentés par ces Neures dont les voisins auraient traduit le nom dans une autre langue. Quoi qu'il en soit, si les Daces ont eu le loup pour totem, ils ressemblent par là aux Romains, fils de la louve, et peuvent revendiquer une parenté lointaine avec eux.

C'est cette parenté que j'ai essayé d'établir par tous les moyens que l'état actuel de la science nous fournit pour l'étude de ces questions d'origines, toujours si obscures et si délicates. Si j'ai réussi à donner de la vraisemblance à cette thèse, ce serait un nouveau motif pour rendre plus chers aux Latins d'Occident leurs frères d'Orient, et pour resserrer les liens qui les unissent tous aujourd'hui dans une lutte commune.

1. P. Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der Griechischen Sprache*, 1896, p. 214.

NOTE ADDITIONNELLE

Pendant l'impression du présent mémoire, il s'est produit un fait qui apporte une confirmation indirecte à l'hypothèse émise au sujet de la parenté des Daces et des Latins. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 20 avril 1917, a reçu communication d'une note de M. Fr. Cumont sur le déchiffrement des tablettes hittites trouvées en Cappadoce par Winckler en 1906 et publiées après la mort de ce savant par M. Hrosny, de Vienne. Le mémoire de M. Hrosny tend à établir par des preuves convaincantes que le hittite d'Asie mineure est une langue aryenne, apparentée de fort près au latin.

Cette importante découverte rend vraisemblable l'existence d'une langue voisine du latin dans le bassin inférieur du Danube, cette région paraissant être le point de départ des deux migrations aryennes qui ont amené d'une part les Latins en Italie, et d'autre part les Hittites en Asie Mineure. On a rappelé ci-dessus l'opinion de M. Hubert qui retrouve le type des poteries de Transylvanie d'une part en Italie, et d'autre part à Troie. La potterie hittite semble se rattacher au même type à surface lisse et monochrome, ainsi qu'il résulte des fouilles de M. Grothe à Boghaz-Keui. Les Hittites ont généralement le type brachycéphale auquel appartiennent les Roumains. Enfin, on a déjà signalé la ressemblance des noms des Gètes et des Hittites ou Héthéens. Sans insister davantage sur ces rapprochements, je tiens seulement à constater la probabilité qui en résulte pour la thèse développée dans le présent mémoire.

La science et les savants allemands[1]

Par J. LEFORT

Ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation,
Membre de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

I

L'Allemagne se vante d'avoir, par ses disciplines, créé, avec l'art de l'étude, la science de la démonstration. Elle oublie, à la vérité, que la science existait avant les savants allemands, que les découvertes de l'antiquité permettent de conclure à l'antiquité des bonnes méthodes[2]; elle méconnaît que, de l'aveu des historiens de la philosophie allemande antérieurs à la kultur, c'est au doute méthodique de Descartes que se rattache toute la pensée moderne, que la vue la plus large a été ouverte par Pascal, les encyclopédistes, et, à notre époque, par Auguste Comte; elle omet ce qu'ont été jadis les *princes* de l'érudition. Elle prétend à une supériorité nationale, presque à un monopole dans la recherche de la vérité. Elle veut bien reconnaître aux travailleurs français la pénétration de l'analyse, l'esprit de finesse, le sentiment des nuances, l'ordonnance des ensembles et la clarté de l'expression, mais elle leur dénie le don de l'invention[3].

A entendre les savants allemands, l'avenir intellectuel de l'Europe serait lié à l'avenir de la science teutonne, parce que la Science en soi, la Science impersonnelle, supérieure en étendue et en profondeur aux vues des plus grands hommes, était l'apanage de l'Allemagne, la race germanique l'emportant de beaucoup. Cette idée avait fini par être trop facilement acceptée dans le reste du globe; nombre de travailleurs, en France, avaient une tendance à croire que notre pays ne tenait que le second

1. G. Petit et H. Leudet, *Les Allemands et la science*, Paris, F. Alcan, 1916. — Cruchet, *Les Universités allemandes au XXe siècle*, Paris, Arm. Colin, 1914. — Delbet, *L'emprise allemande*, Paris, F. Alcan, 1915. — Em. Picard, *L'histoire des sciences et les prétentions de la science allemande*, Paris, Perrin et Cie, 1916. — Dumur, *Culture française et culture allemande*, Lausanne, 1915. — *Un demi-siècle de civilisation française (1870-1915)*, Paris, Hachette et Cie.

2. Étienne Lamy, *L'Institut et la guerre*, Paris, 1916, p. 16.

3. Liard, *La guerre et les Universités françaises* (*La guerre et la vie de demain*, Paris, 1916, p. 317).

rang[1]; une véritable épidémie de *philogermanisme* s'était manifestée : à la science française claire, positive, originale, on était porté, dans bien des milieux, à préférer la science allemande, lourde, confuse, incapable d'envolée, dépourvue de l'esprit d'invention, mais servie par un admirable outillage. Nous ne voulons, certes pas mépriser les travaux effectués de l'autre côté du Rhin, ils ont une valeur réelle; à s'en tenir au domaine de l'érudition, il serait aussi injuste que ridicule de méconnaître la grande valeur des écrits de Niebuhr, de Schwegler, de Savigny (d'origine française), de Bœkh, de Mommsen, de Ihering, de Rudorff, de Bruns, de Ranke, de Droysen, de Curtius, pour parler de ceux qui ne sont plus; il serait puéril de refuser l'estime aux Recueils d'inscriptions publiés par l'Académie de Berlin, ainsi qu'à la collection des textes et documents relatifs à l'histoire de l'Allemagne (d'autant que l'idée de ces entreprises vient certainement des érudits français), comme de contester l'intérêt des éditions critiques, des recherches d'érudition, travaux en rapport avec l'esprit de minutie qui caractérise l'Allemand; il serait excessif de réputer sans importance les grands traités généraux dus à la collaboration de nombreux spécialistes, rédigeant, chacun, la partie ressortissant à sa compétence, les recueils présentant l'analyse des travaux effectués chaque année dans les diverses branches des sciences. Seulement, si important qu'il soit, tout ce labeur ne permet pas d'établir que dans la science, comme partout ailleurs, l'Allemagne a acquis la primauté; il ne justifie, en aucune façon, cette maxime qui peint la vanité teutonique : *Deutschland über alles*. Il importe de faire un départ, non point entre la science allemande et la science française (la science n'est ni allemande, ni française, ni européenne, ni américaine comme il y a une poésie allemande, une comédie italienne, une prose française), car la science est une, sans épithète, la vérité étant indépendante des lieux comme elle l'est des temps ; il convient de distinguer entre le génie scientifique allemand et le génie scientifique des autres peuples, entre les travaux effectués et les résultats obtenus en Allemagne et dans les différentes contrées.

C'est ce que permet de faire le volume dans lequel, sous les auspices de M. Paul Deschanel (ce qui suffirait à attester la valeur de la publication), MM. Gabriel Petit et Maurice Leudet ont réuni les résultats d'une enquête entreprise auprès des maîtres les plus qualifiés de la philosophie, de l'histoire et des sciences, la plupart appartenant à l'Institut, à l'Académie de médecine, au haut enseignement, et qui ont été consultés sur

1. On en était arrivé presque à oublier que, dans tous les ordres de la science, les hommes de génie, les chefs et aussi les travailleurs modestes, avaient déployé les plus rares qualités et que de grands progrès avaient été réalisés, beaucoup de résultats acquis, un nombre d'hypothèses fécondes formulées, de méthodes perfectionnées, comme l'attestent les deux volumes publiés pour l'Exposition de San Francisco, sous ce titre : *La Science française*, et qui constituent la meilleure réponse aux vantardises des Allemands, à l'arrogance de leur *Kultur*.

la question de savoir si, dans les sciences, l'Allemagne pouvait revendiquer l'hégémonie. Les différentes branches des connaissances humaines sont passées en revue, depuis la géologie, la chimie, la physique, les mathématiques, jusqu'à la médecine, la chirurgie, les sciences biologiques et naturelles; une place a même été faite à l'art et à l'érudition[1].

Par une dérogation qui ne se justifie guère et que nous ne pouvons que déplorer, les sciences juridiques ont été laissées de côté comme les sciences économiques. Il eût été pourtant rationnel, du moment que l'on s'arrêtait au mouvement intellectuel allemand, de relever que la science juridique germanique a abouti à une déformation du droit; que, sous l'action délétère des philosophes, des historiens, des savants de tout genre, plus ou moins professionnels du pangermanisme, les juristes teutons ont nié la Notion du droit, considérant qu'elle devait être absorbée par l'État avec les buts politiques poursuivis par lui, ce qui lui confère l'omnipotence et fait dire à Ihering que l'État est la seule source du droit. Il y avait à noter que, si les professeurs français ont donné pour fondement et pour but au droit la personnalité humaine, s'ils ont déterminé les droits de l'homme, s'attachant fortement, en dépit de quelques dérogations, au droit de liberté individuelle, au droit de propriété, au droit d'association dans ses applications aux fins que la raison fait regarder comme légitimes et désirables, s'ils ont reconnu que pour l'État le droit est obligatoire, les professeurs allemands subissent l'influence des doctrines hégéliennes; non seulement les Fichte jadis et maintenant les Treitschke, les Nietzsche, les Lamprecht, mais tous les autres, ont enseigné que l'individu n'est rien ; pour eux, l'État est tout; à ce titre, il est en mesure de réclamer tous les sacrifices, toutes les abdications; pour le sauvegarder, rien ne doit être négligé, tous les moyens sont bons, le résultat justifiant tout, même l'atteinte à des intérêts privés,

1. A. Alexandre, *Dans la région de l'art*; Babelon, *Hermann le libérateur*; Maurice Barrès, *L'indignité des savants allemands*; Boule, *La guerre et la paléontologie*; Em. Boutroux, *La science allemande*; Chauffard, *L'enseignement de la clinique médicale en France et en Allemagne*; Chauveau, *La science vit de liberté*; Dastre, *Du rôle restreint de l'Allemagne dans le progrès des sciences*; Yves Delage, *Histoire naturelle du Doctus Bochensis*; P. Delbet, *Sur la chirurgie allemande*; P. Duhem, *Science allemande et vertus allemandes*; Gaucher, *La thérapeutique commerciale des Allemands*; Arm. Gautier, *La science et l'esprit allemands*; Gley, *Science et savants*; Grasset, *Lettre au professeur G. Petit*; Henneguy, *L'Allemagne et les sciences biologiques*; Cam. Jullian, *L'érudition allemande*; Landouzy, *Médecins allemands et médecins français*; Le Dantec, *Le bluff de la science allemande*; R. Lote, *Rôle de la science allemande, L'Université dans l'Etat*; St-Meunier, *La géologie à la prussienne*; Edm. Perrier, *L'Allemagne savante*; Em. Picard, *L'histoire des sciences et les prétentions allemandes;* Pinard, *Puériculture, obstétricie française, obstétricie allemande*; W. Ramsay, *La part médiocre des Germains dans la découverte scientifique*; S. Reinach, *La science caporalisée*; Ch. Richet, *Science française et science allemande*; H. Roger, *L'évolution des sciences médicales en France et en Allemagne.*

même des méfaits[1]; plaçant l'État sur un piédestal, les professeurs allemands ont pour idéal, non pas la liberté, non pas l'égalité, mais un État discipliné, hiérarchisé, fort, ce qui amène à mettre l'État au-dessus de l'ordre moral, au-dessus des règles du droit puisqu'il le crée, ce qui conduit aussi à reconnaître l'essentiel de la puissance étatique au souverain seul et sans partage avec le Parlement[2]. En somme, loin de veiller à la sauvegarde de la justice, de préserver de toute atteinte sa notion la plus haute, les juristes se sont mis au service de la force dominatrice et conquérante au dehors, à l'intérieur absolutiste et oppressive[3].

Il eût été important de noter que les tendances affirmées récemment encore dans le trop fameux manifeste des intellectuels, accepté si facilement par trois maîtres de valeur, Laband, von Mayr et von Liszt, sont, en réalité, le développement de l'idée mise en avant en 1815 par Savigny pour détourner d'une codification, et qui conduisait à cette conception que l'existence d'un droit supérieur et immanent était une pure illusion, le droit ayant pour origine « cet esprit général qui anime tous les membres d'une nation »; en d'autres termes, que le droit n'est plus pour l'Allemagne qu'un produit du génie de la race allemande au même titre que la langue et les mœurs[4]. Il eût été instructif de voir comment, s'assimilant la doctrine qui considère la société ou les sociétés comme des

1. Voir les remarques de M. G. Blondel, *Les idées des professeurs de droit et d'écon. polit. des Univ. d'Allemagne* (*Bull. Soc. Législ. comp.*, 1916, p. 68, etc.). Cf. Maxwell, *La philosophie sociale et la guerre actuelle*, Paris, 1916, p. 66.

2. Barthelemy, *La responsab. des professeurs allem. de dr. public* (*Bull. Soc. Législ. comp.*, 1916, p. 125, etc.).

3. Flach, *Le droit de la force et la force du droit*, p. 35.

4. Bonnecase, *La responsabilité des juristes allemands dans la guerre actuelle* (*Journal des Débats*, 3 juin 1916, et *Journ. du dr. intern. privé*, 1916, p. 14). Dans son remarquable article, ce jurisconsulte de talent montre fort bien que Savigny a été fidèle à sa doctrine en déniant en fait toute force au droit international *à cause de l'indétermination de son contenu et ensuite parce qu'il lui manque cette base réelle sur laquelle repose le droit positif de chaque peuple, la puissance de l'Etat*, et que Jellinek (*L'Etat moderne et son droit*) n'a pas moins refusé toute valeur au droit international. Il est certain, et l'observation a été faite par M. G. Blondel (*loc. cit.*, p. 78), que le *Manuel* publié par le grand état-major allemand, et dans lequel les décisions prises par la Conférence de la Haye ont été écartées avec soin, ne parle pas des *lois* de la guerre, mais bien des *usages* de la guerre, *Kriegsbrauch im Landkrieger*. Comment en serait-il autrement dans un pays où la *nécessité* a été donnée comme base au droit, non seulement par un homme politique bon à tout faire, le chancelier Bethmann-Hollweg, mais, au cours de la guerre actuelle, par le professeur Kohler qui, enseignant le droit à Berlin, a cru qu'il lui appartenait, pour justifier ses maîtres, de publier une brochure dont le titre est un programme : *Not kennt kein Geboth* (*Nécessité ne connaît pas de loi*). C'est parce que l'Allemagne considère que dans les rapports d'États à États la force est le juge du dernier ressort, que la victoire absout la force, que la diplomatie germanique, dit M. l'avocat général Maxwell (*La philosophie sociale et la guerre actuelle*, p. 67), considère les traités internationaux comme des chiffons de papier, les obligations internationales comme des engagements sans valeur durable. Cf. J. Flach, *Le droit de la force et la force du droit*, *passim*.

entités ayant une sorte d'*existence propre* en dehors des individus qui les composent, la législation a assimilé des groupements de genre très divers à l'État lui-même, à des personnes pour les actes de la vie civile[1]. Il n'eût pas été sans intérêt de préciser l'infiltration des doctrines allemandes, de montrer que l'on ne s'en était pas tenu au travail d'adaptation effectué par les professeurs teutons, à leurs qualités de méthode matérielle, à leurs constructions de répertoires et de tables de matières par l'œuvre de praticiens patients et sans envolée, mais que les doctrines, les tendances trouvaient plus ou moins de créance, même dans des pays où elles auraient dû être proscrites, par exemple aux États-Unis. Il y avait à relever que la France avait résisté à l'action des doctrines allemandes n'accordant de valeur qu'au droit de la force, au droit du poing (*Faustrecht*).

Pareillement, l'analyse des principes que les économistes allemands affirment et tendent à faire prévaloir eût été un complément heureux. En présence des monographies importantes résumant des recherches étendues et une érudition profonde, attestant, à la vérité, le désir de distinguer entre la science pure et ses applications, entre l'économie générale et particulière, il y avait à mettre en lumière ce qu'a été l'école historique constituée avec le but de substituer aux lois sociologiques de l'économie sociale les lois du développement des faits économiques relevés par les études historiques, géographiques, sur les différents stades de la civilisation chez les divers peuples[2], mais en faussant les idées, en produisant des effets fâcheux dans l'ordre politique et social, puisque le socialisme a pu entrer en scène et la réaction économique se réveiller[3], comme les Allemands eux-mêmes ont dû le reconnaître[4]. Il y avait surtout à indiquer le mouvement qui a porté nombre de savants à affirmer qu'il n'y a point de lois économiques ou naturelles, que la science peut passer directement à l'application pratique des théories, que, d'après Fréd. List, la subordination de l'individu à la nation étant une nécessité primordiale, la sphère d'action de l'État doit être augmentée en vue d'une réforme sociale, qu'une transaction est possible entre les doctrines libérales et les prétentions socialistes, qu'à côté du socialisme révolutionnaire peut s'élever le socialisme de la chaire, capable non seulement de constituer un rempart contre les agitations, mais de faire apporter des réformes progressives par l'État à la nation, même au détriment de la liberté[5]. On aurait pu apprécier comment ces enseignements ont

1. Colson, *La valeur scientif. et prat. de l'économ. polit.* (*Revue des sciences polit.*, 15 février 1916).

2. Cossa, *Hist. des doctrines économ.*, trad. fr., Paris, 1899, p. 405, 407, etc.

3. Maurice Block, *Les progrès de la science économ.*, Paris, 1890, I, p. 26.

4. Menger, *Untersuch. über die method. der Socialwiss. und. d. polit. Œkonom. im besond.*, et l'analyse donnée par M. Block, *loc. cit.*

5. Le professeur Ad. Wagner, un des économistes les plus réputés de l'Allemagne, n'a-t-il pas réclamé l'expropriation des maisons des grandes villes pour empêcher la cherté des loyers? N'a-t-il pas nié, pour l'individu, le droit d'aller

contribué à faire accepter les réformes imaginées par la politique et forgées par la bureaucratie, mais aussi comment, alors qu'en Allemagne la substitution de plus en plus accentuée de la contrainte à l'initiative individuelle a fini par amener un revirement au point de faire entrevoir la faillite du socialisme impérial[1], ces théories décevantes ont pu séduire hors de l'Allemagne, dans des pays où l'idée de liberté est jalousement conservée, sous une autre forme, à vrai dire, non pas sous la forme coercitive, administrative et bureaucratique du *Katheder Socialismus*, mais sous celle de l'aide mutuelle par la solidarité, solidarité pratiquée moins peut-être par l'association que par l'intervention de l'État[2].

L'œuvre entreprise par MM. G. Petit et Leudet n'en est pas moins fort intéressante. Si chacun des auteurs appelés à concourir à l'enquête, judicieusement menée par les personnes qui ont publié le volume, s'est, bien entendu, renfermé dans sa spécialité, tous ont montré combien les Allemands se trompent impudemment quand ils affirment qu'ils sont *moralement supérieurs à tous, hors de pair* en tant que *peuple élu*.

Ce serait entreprendre une trop longue tâche que d'analyser en détail les différents fragments relatifs essentiellement aux sciences physiques ou naturelles, prises dans un sens étendu. Mais de ces diverses études, il se dégage des idées générales qu'il n'est pas sans intérêt de relever ici; elles montrent, en effet, que si l'Allemagne a contribué au progrès, que si sa part ne peut être réduite, ce ne peut être au détriment de la France, et que cette dernière a son génie propre qui s'oppose à ce que son ennemie puisse se dire destinée à la direction du mouvement.

II

Le trait caractéristique de la science allemande, c'est l'organisation (on s'en vante, et un chimiste, dont le nom restera tristement célèbre, Ostwald, l'inventeur des pastilles incendiaires, fait un mérite à l'Allemagne d'avoir découvert le principe d'organisation[3]. On part de cette

et de venir, de changer de résidence d'une commune dans une autre? N'a-t-il pas, avec MM. Marlo et Schœffler, considéré que la société avait le devoir et le droit de régler la population, de fixer le nombre des mariages et sans doute celui des enfants? Yves Guyot, *Causes et conséq. de la guerre*, p. 142. — Voir aussi Maurice Block, *Les Progrès de la science économ.*, II, p. 193, d'après le *Grundlegung*, 2e éd., 1879, p. 165.

1. Cf. Raffalovich, *La faillite de la politique sociale allemande* (*Journal des Economistes*, juillet 1912); Yves Guyot, *La banqueroute du socialisme de la chaire* (*ibid.*, mai 1907); *Causes et conséq. de la guerre*, p. 250.

2. Ch. Gide, *Les sciences économiques* (*La science française*, t. II, p. 394).

3. Ostwald, *Les fondem. énergétiques de la science et de la civilis.*, tr. fr., 1910, et *Monist. Sonntagspr.* du *Mon. Jahrb.* de Leipzig.

Il faut noter, du reste, avec M. Dumur (p. 50), que l'Allemagne n'a pas créé la faculté organisatrice, elle l'a empruntée; ce sont les Anglo-Saxons qui en ont, les premiers, compris l'importance: c'est en Angleterre et aux États-Unis que l'éternelle application allemande a pu copieusement s'approvisionner de ce nouvel élément de succès.

idée que toute recherche est sans valeur effective, qui ne réunit pas ces deux qualités : *Vollständigkeit* et *Gründlichkeit*, c'est-à-dire qui n'est pas absolument complète et approfondie. Or, une telle recherche, par la variété et la puissance des aptitudes qu'elle suppose, dépasse le plus souvent les forces de l'individu. C'est pourquoi la forme normale du travail scientifique, comme du travail industriel, est la répartition de la tâche entre les travailleurs multiples et divers, adaptés, chacun, à la fonction spéciale qui lui est dévolue[1].

Dans ce pays essentiellement discipliné, de laboratoires et d'usines, de bibliothèques, tout ce qui peut avoir quelque application ou quelque intérêt retient l'attention (car les Allemands sont tenaces et curieux, ils aiment la science et ses profits), est distribué, soumis à l'examen d'une foule de modestes expérimentateurs guidés par des maîtres plus ou moins éminents dont la direction est acceptée passivement ; de telle sorte qu'à ce travail poursuivi patiemment, méthodiquement, tout problème posé finit par trouver sa solution, du moins sa solution pratique[2].

Cette organisation, en rapport du reste avec l'esprit de soumission et de subordination qui caractérise les Allemands de toutes les classes, offre des avantages qui ne sauraient être niés ni dépréciés; elle procure, autant qu'il est possible, cette documentation complète, cet examen critique de tous les éléments, de toutes les faces du problème, dont une science qui veut être solide, vaste et pratique ne saurait se passer; aidée par le caractère laborieux et minutieux qui personnifie l'Allemand, elle permet de ne laisser de côté aucun détail, de se livrer à des observations et à des recherches multiples, elle fournit le moyen d'entreprendre les ouvrages collectifs dont la science de tous pays a tiré grand profit. Pour citer un exemple : si l'historien Lamprecht a pu entreprendre des travaux de longue haleine, c'est grâce à l'*Institut pour l'histoire de la civilisation et l'histoire universelle*, ouvert en 1909 à Leipzig, qui a permis d'avoir à portée les documents éparpillés.

Seulement, si la justice exige que ces résultats soient relevés, la vérité force à reconnaître les inconvénients non moins réels de cette organisation.

Outre qu'elle vient en aide au mouvement de spécialisation excessive et dangereuse pour l'esprit qu'elle rapetisse, elle caporalise l'intelligence jusqu'à la réduire à n'être plus qu'un instrument assez vain, une culture d'orgueil sans bornes, un véhicule de contre-vérités[3]; en subordonnant

1. Émile Boutroux, *La science allemande*. L'Allemand ne pense qu'en groupe, dit fort bien M. Barthélemy (*loc. cit.*, p. 118).

2. Arm. Gautier, *La science et l'esprit allemand*.

3. Guillaud, *Karl Lamprecht* (*Revue historique*, 1916).

N'est-ce pas, comme le relevait un romancier allemand, Stilgebauer (cité par *Le Temps* du 6 avril 1916), Frédéric Schiller qui écrivait : « L'organisation a condamné à ramper comme l'escargot ce qui devait voler comme l'aigle. L'organisation n'a pas encore produit un seul grand homme; la liberté couve des colosses et des êtres extraordinaires »? Il est vrai que les professeurs teutons

les esprits créateurs aux esprits organisateurs, elle laisse entrevoir, dans le monde même de la science, la constitution presque invincible de résistances à toutes les nouveautés scientifiques[1]. Fidèle à cette docilité (*Gehorsam*) qui fait accepter avec un empressement parfois excessif, au profit d'un *patron*, l'abdication de la volonté propre, le disciple allemand renonce volontiers à son avantage particulier, à son ambition personnelle, pour servir le profit et la renommée du maître auquel il s'est donné. Aussi, bien plus souvent et bien plus complètement en Allemagne que partout ailleurs, voit-on quelque savant diriger et coordonner le travail d'assistants nombreux et dévoués; de leur pénible et consciencieuse collaboration, ceux-ci n'attendent rien, sinon l'achèvement de l'œuvre que leur maître a conçue et la gloire qui en doit rejaillir sur l'école et sur son chef.

S'il a pu être entrepris de la sorte de très remarquables ouvrages collectifs, l'élève est si bien accoutumé à ne voir que par les yeux du maître qu'il n'est plus apte à saisir directement la vérité; les preuves les plus certaines auront beau conférer à quelque assertion la plus manifeste évidence, il ne recevra pas cette assertion si elle contredit à l'enseignement qu'il a reçu, au système qui a ravi sa foi. L'adage : *Magister ipse dixit*, si gravement et parfois si injustement reproché aux universités du moyen âge, jouira en Allemagne d'un impérieux pouvoir[2].

Mais il peut être fait une remarque bien plus grave et plus générale.

La science, note fort bien M. Boutroux, se forme de deux éléments, de matériaux et d'idées, transformant ces matériaux en expression des lois de la nature. Le travail collectif des spécialistes est excellemment propre à fournir les matériaux. Mais suffira-t-il à engendrer l'idée? La thèse impliquée dans la méthode allemande, c'est que l'idée sort, par génération spontanée, des matériaux eux-mêmes, quand une fois ceux-ci ont été convenablement rassemblés et coordonnés. L'histoire des sciences ne

estiment que l'Allemagne n'a pas besoin d'hommes de génie et que, grâce à sa merveilleuse organisation, des hommes ordinaires, pourvu qu'ils soient à leur place et travaillent avec discipline, suffiront à maintenir l'Allemagne au-dessus de tout. Barthélemy, *La responsab. des professeurs allemands de droit public* (*Bull. Soc. Législ. comp.*, 1916, p. 112).

1. Delbos, *Une théorie allemande de la culture, W. Ostwald et sa philosophie*, Paris, 1916, p. 24. Il est assez curieux de noter avec M. Delbos que Ostwald a été le premier à signaler les barrières qu'oppose à toute marche en avant la routine consolidée et officielle.

2. Pierre Duhem, *Science allemande et vertus allemandes*. Mais aussi l'erreur se propage. Après avoir relevé que chez nos voisins le professeur est et reste véritablement un maître, qu'étant donnés, en outre, la discipline et le néo-romantisme habituels aux Allemands, sa parole devient vite la parole par laquelle on jure, M. Jullian (*L'érudition des Allemands*) reconnaît que Fichte et les frères Grimm ont eu beau, en matière de philologie et d'histoire, émettre d'invraisemblables contre-vérités, caressant étonnamment, il est vrai, les passions germaniques, elles ont gagné les plus ignorants des Allemands et s'imposent à tel point qu'on les retrouve dans les plus extravagantes des affirmations de ceux qui brûlent Louvain et qui détruisent nos cathédrales.

vérifie pas ce postulat. L'idée jaillit, en réalité, de l'intelligence humaine, de l'homme même, en tant que celui-ci est capable, non seulement d'emmagasiner des documents, mais de réagir, d'une façon originale, au contact des documents. Car l'idée, comme l'a dit Claude Bernard, est, tout d'abord, une hypothèse, c'est-à-dire une vue qui dépasse la signification intrinsèque des données brutes. Or, quelle est la condition la plus propre, non, sans doute, à créer, mais à favoriser la fécondité intellectuelle? Cette condition, c'est une éducation de l'esprit qui développe en lui le sens du réel, la faculté de généraliser sans s'écarter du réel. Et cette éducation, le savant se la donne en méditant, en se recueillant, librement et solitairement, et, encore, en franchissant les bornes de sa spécialisation, pour converser avec les esprits adonnés à des spécialités différentes, mais disposés, comme lui, à dominer leurs études et à penser en hommes, tandis qu'ils travaillent en spécialistes. Le point critique de la science allemande, c'est le passage du fait à l'idée. D'après les maîtres de la méthode et du raisonnement, ce passage se fait par un mouvement continu de l'intelligence, dégageant progressivement le général du particulier. Déjà, dans la détermination scientifique du fait, intervient l'activité de l'esprit; et, d'autre part, c'est en s'appuyant constamment sur les faits que celui-ci s'élève aux idées plus hautes. Contact incessant de l'intelligence avec les faits, en même temps qu'activité incessante de l'intelligence. Pour les Allemands, c'est beaucoup trop objectif et trop humain. Après avoir commencé par chercher les idées dans un monde transcendant, sans lien avec le monde des faits, la science allemande a remplacé cette méthode par l'identification pure et simple de l'idée avec la totalité des faits rentrant dans une catégorie donnée. L'idée directrice de l'histoire, par exemple, c'est celle qui, d'elle-même, objectivement, se dégage de la totalité des faits historiques. Or, on le sait, cette idée n'est autre, selon les savants allemands, que la mission assignée à la Prusse, par l'esprit universel, de subjuguer le monde et de l'organiser à sa façon.

Dans la pratique, le savant allemand possédant seul, déclare-t-il, la totalité des faits, est seul aussi capable de déterminer les idées directrices de la science. Et comme, en réalité, la totalité des faits, dans un ordre de choses quelconque, est une chimère, le savant teuton dispose des faits comme bon lui semble; puis, partant de ses généralisations comme d'axiomes incontestables, il révèle au monde le sens des événements particuliers, en se réglant uniquement sur les besoins de sa cause.

La science allemande se distingue par des traits caractéristiques que l'on retrouve dans les différentes branches des connaissances.

L'esprit germain, lourd, méthodique, patient, apte surtout au travail d'analyse que gâte souvent le défaut d'esprit critique qui le fait accumuler parfois les opinions contraires et confondre ce qui est accessoire et ce qui est essentiel, pousse à recueillir les matériaux avec une conscience que rien ne lasse; mais il est dépourvu la plupart du temps de toute finesse, et par là il lui manque la tendance à la généralisation, l'origi-

nalité[1]. Aussi, si l'on a compté en Allemagne beaucoup d'hommes distingués, illustres même, qui ont fait faire à la science des progrès réels, il n'a pas existé des savants qui ont ouvert dans tous les domaines des voies nouvelles; il faut reconnaître qu'ils ont pu faire des découvertes, mais, somme toute, des découvertes de détail[2]. Sans même aller jusque-là, on peut dire que si les traités classiques publiés de l'autre côté du Rhin sont bons, parfois très bons, ce qui se conçoit d'autant mieux que les travaux de ce genre se reproduisent souvent les uns les autres avec l'addition des changements survenus, les mémoires originaux (dont le nombre n'est pas toujours l'indice de la valeur scientifique) laissent, pour la plupart, à désirer; ils sont en général corrects, exacts, minutieux, mais fréquemment dépourvus de toute originalité.

Sans tenir compte que des faits particuliers, même en très grand nombre, ne constituent pas une science s'ils ne sont pas reliés les uns aux autres, — un amas ne constituant pas une maison[3] —, le travailleur allemand excelle à faire une énumération méthodique des faits catalogués[4], quand il ne sacrifie pas à l'hypothèse, à la différence du savant français qui s'en tient surtout à la réalité[5], ou à perfectionner ce qui a été entrevu

1. M. Armand Gautier (*La science et l'esprit allemands*) se demande non sans raison si ce n'est pas de cette incapacité, d'ailleurs relative, à produire des idées créatrices que naît chez l'intellectuel d'outre-Rhin ce sentiment de malaise — peut-être d'infériorité —, en tout cas de jalousie et pour le moment de haine, qu'il semble éprouver en face de l'esprit clair, inductif, rapide, primesautier du Celto-latin.

2. Arm. Gautier, *loc. cit.*

3. Gley, *Science et savants.*

4. Les Allemands ont érigé en méthode un moyen de travail très banal, les fiches. Tous les chercheurs de toutes les époques ont certainement pris des notes pour suppléer à l'insuffisance de leur mémoire. Il ne suffit pas de les appeler des fiches pour transformer un artifice, d'ailleurs indispensable, en méthode scientifique. Le vrai savant utilise les fiches; pour en tirer une œuvre scientifique, il applique son intelligence, qui choisit, qui classe, coordonne et synthétise. Au faux savant les fiches suffiront. En les mettant les unes au bout des autres, il produit de gros ouvrages qu'il croit scientifiques mais qui n'ont de la science que l'apparence. De là ces innombrables et lourds travaux remplis de documents mais vides d'idées. Cet artifice érigé en méthode satisfait l'esprit de minutieuse analyse qui est bien plus fréquent chez les Allemands que la puissance de synthèse. C'est une sorte de discipline mécanique, qui nécessite fort peu d'intelligence. Il permet au premier venu de faire figure de savant aux yeux des ignorants. De là, sans doute, son succès. Mais il conduit à un résultat très fâcheux, qui est de confondre les sciences avec l'érudition. — Delbet, *L'emprise allemande*, p. 20.

Il faut noter, d'ailleurs, que les fiches ne mettent pas les Allemands à l'abri des erreurs, des omissions. On peut rappeler ici le cas singulier de Preuss, historiographe officiel du royaume de Prusse, qui, publiant en trente-trois volumes, après vingt ans d'enquêtes et de recherches, les écrits de Frédéric le Grand, n'oublia rien... si ce n'est de consulter les fonds manuscrits de notre Bibliothèque Nationale, laissant ainsi échapper quarante-six lettres de son héros. — G. Lenôtre, dans *Le Temps* du 10 août 1916.

5. Chez les naturalistes français, écrit M. Edmond Perrier (*Un demi-siècle de civilisation française*, p. 295), la recherche et l'exacte observation des faits a

par un devancier. Laborieux, il rassemble les faits avec ténacité, mais il est hors d'état d'en déduire un principe ; sauf quelques rares exceptions, le caractère germanique reste presque toujours essentiellement déductif, plus propre à poursuivre les suites rationnelles d'une idée nouvelle qu'à la trouver. Un illustre savant anglais, que les Allemands eux-mêmes admirent, Sir William Ramsay[1], l'a dit avec autorité : « Si la race germanique a contribué honorablement aux progrès de la science, ce que nul ne songe à contester, son influence est loin d'avoir été prépondérante, comme d'aucuns se l'imaginent. Sauf quelques exceptions, leurs savants n'ont guère fait qu'*amplifier dans le détail* l'œuvre des inventeurs des autres pays[2]. » Certes, un tel labeur n'est point méprisable, mais il n'en est pas moins vrai que les principales conquêtes de la science, dans tous les ordres, ont été obtenues par d'autres que les Allemands. Et, passant en revue les grandes découvertes ou inventions qui ont marqué des étapes nouvelles dans l'histoire des sciences mathématiques, physico-chimiques et naturelles, on a pu établir facilement que les hautes idées directrices qui, depuis trois siècles, ont contribué à la formation de la science moderne, sont dues, pour la plupart, à des représentants de la civilisation latine et anglo-saxonne, et que l'Allemagne n'en peut revendiquer qu'un petit nombre[3].

Les idées fécondes sont sorties à foison des cerveaux français : dans la physique, le principe de Pascal, le tube de Mariotte, la marmite de Papin, les lois de Coulomb, de Berthollet, de Gay-Lussac, la théorie analytique de la chaleur de Fourier, la polarisation de la lumière par Malus, la théorie de la lumière de Fresnel, l'action des courants d'Ampère, la radio-activité de Becquerel et Curie; dans les sciences naturelles, l'unité de composition par Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, la corrélation des formes, par Georges Cuvier ; la physiologie a pour ancêtres Bichat, Magendie, Claude Bernard ; en médecine, l'auscultation est due à Laennec; Pasteur a déterminé, dans les sciences médicales, une révolution sans précédent en mettant au jour la vie des microbes et en déterminant leur rôle dans les fermentations et les maladies[4]; l'Allemagne revendique

toujours marché de pair avec la préoccupation de les enchaîner par des relations de cause à effet. Les Allemands se contentent, au contraire, de les faire cadrer avec de prétendues lois générales relevant de plans mystérieux de la nature.

1. W. Ramsay, *La part médiocre des Germains dans la découverte scientifique.* Le savant anglais donne une statistique particulièrement saisissante.

2. La chimie, dit M. Edm. Perrier, peut devenir la source de gros profits. C'est là que s'est porté surtout l'effort allemand, et il faut reconnaître que si les Français ont découvert les premiers le mode de fabrication d'une foule de substances colorantes et de médicaments, c'est l'Allemagne qui, grâce à l'organisation connexe de ses laboratoires et de ses usines, en a tiré le plus grand profit.

3. Comp. Em. Picard, *L'hist. des sciences et les prétentions de la science allem.*, p. 8 et suiv. — Voir aussi *Un demi-siècle de civilisation française (1870-1915).*

4. Liard, *La guerre et les sciences françaises*, p. 318. Il est vrai que Pasteur

avec fierté la théorie cellulaire formulée par Schwann en 1833, et la théorie de la pathologie cellulaire indiquée par Virchow en 1847; mais bien auparavant, dès 1827 et 1843, Raspail avait exposé ces principes[1].

Les Allemands n'ont créé ni le calcul intégral, puisque Newton en a revendiqué la priorité contre Leibniz; ni la géologie, elle est l'œuvre de Buffon qui, dans son *Histoire de la terre* et dans ses *Époques de la nature*, a fondé cette science à laquelle nous avons donné son nom, et il a formulé la méthode avec laquelle on travaille aujourd'hui[2]; la transformation de la géologie, qui a mis en lumière l'étude des mouvements du sol et fait réaliser des synthèses dont l'amplitude surprend l'imagination, est due à des géologues latins. En dépit de leur valeur, les savants allemands n'ont pas renouvelé la botanique; c'est le Français Sébastien Vaillant qui a permis à Linné d'édifier son système sexuel des plantes, et la méthode qui s'est imposée est due aux de Jussieu perfectionnant le système de Tournefort; la cristallographie a été créée par un Français de génie, Haüy, de même que Etienne Geoffroy Saint-Hilaire a donné à l'embryogénie le principe fondamental sur lequel elle vit aujourd'hui, en même temps qu'il fondait une science nouvelle, la tératologie ou science des monstres; la doctrine de l'évolution est française : bien avant Darwin, vers 1810, Lamarck la formulait; l'Allemagne n'a pas apporté de développements nouveaux de quelque importance aux doctrines de Darwin, et des travaux de ses naturalistes il ne se dégage que des généralisations, sans aucune explication. La chimie-physique, ou mécanique-physique, cette branche nouvelle de la chimie, est due à la découverte de la dissociation, dont l'honneur remonte à H. Sainte-Claire Deville; l'Allemand Mayer a bien revendiqué la découverte de la thermodynamique, mais cette idée de l'équivalence du travail et de la chaleur avait été posée bien avant lui par Marc Seguin, l'inventeur des chaudières tubulaires, sinon par un fils de l'organisateur de la victoire, le physicien Carnot. L'Allemagne ne saurait non plus revendiquer l'électro-dynamique, cette découverte qui a pu être comparée à celle de l'attraction universelle établie par Newton, car c'est l'œuvre d'Ampère. C'est un Français qui a trouvé le radium et permis d'obtenir d'autres corps simples. Balard a isolé le brome, dont l'utilité est si grande; avant lui, l'Allemand Liebig (qui du reste a reconnu la découverte du Français, a dit un chimiste dont la sympathie pour ce dernier était grande[3] à raison de la communauté de travaux) n'avait fait qu'entrevoir les phénomènes qui devaient amener la découverte, mais il passait à côté de ceux-ci sans en soupçonner l'importance; en 1827, Wœhler, à Gœttingue, avait rencontré un

n'a pas eu l'idée d'obus contenant des microbes, comme l'ont suggéré les savants allemands au cours de la campagne contre la Roumanie.

1. R. Blanchard, *Fr.-V. Raspail* (extr. des *Archives de parasitologie*, VIII, 1903); Ch. Robin, *Anatomie et physiologie cellulaires*, Paris, 1893, p. 365.

2. Edm. Perrier, *Le rôle du Jardin des Plantes dans l'évolution de la science et de la philosophie* (*Revue hebdomad.*, 21 nov. 1908, p. 303).

3. J.-B. Dumas, *Eloge de Balard* (*Eloges académ.*, II, p. 92).

produit, l'aluminium, mais il avait omis de le faire connaître d'une manière suffisante, et surtout il ne s'était inquiété ni d'une production à bon marché, ni de l'indication des propriétés; ce rôle était réservé à H. Sainte-Claire Deville, continuateur de Lavoisier, car ce dernier avait, au XVIIIe siècle, prévu la découverte de l'aluminium dans l'argile[1]. Si Wœhler, à Gœttingue, a, en 1829, obtenu artificiellement l'urée, ce fait capital n'en était pas moins isolé, et il a fallu arriver à Berthelot pour avoir des synthèses méthodiques et totales des corps organiques. A s'en tenir à des découvertes plus récentes, il est permis de noter que l'Allemagne, qui n'a créé ni la vapeur, ni l'électricité, ni le télégraphe, ne peut soutenir qu'on lui doit le téléphone, le phonographe, les explosifs, les sous-marins, la voiture automobile, la navigation aérienne. La supériorité germanique n'est donc qu'un vain mot.

Il en est de même pour d'autres études. Si les érudits allemands ont pu avoir une certaine supériorité d'information, s'ils ont pu se servir des procédés philologiques et logiques de la critique aiguisés et pratiqués avec soin, il leur est impossible d'affirmer qu'ils ont eu l'initiative de la méthode moderne et que leurs savants l'emportent sur un Burnouf, sur un Léopold Delisle; si, de l'autre côté du Rhin, l'on a travaillé avec ardeur, on ne saurait oublier qu'en France, au XVIIe et au XVIIIe siècle, à côté de Ducange, Baluze, Mabillon, une foule d'érudits, dont les Bénédictins réguliers et les *Bénédictins laïques* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sont les plus célèbres, commençant et poussant fort avant, par des labeurs conduits avec une persévérance exemplaire, l'exploitation des immenses ressources qu'offraient les archives et les bibliothèques, ont renouvelé, sinon reconstitué, l'histoire du moyen âge. En bien des points, la science teutonne a profité des travaux dus à des Français. Le point ne saurait être contesté. On a remarqué, par exemple, que les idées émises par Niebuhr pour les vicissitudes de Rome ne sont guère que le développement de ce qu'avait écrit au début du siècle, Levesque, et, avant lui, notre Beaufort; que les grands recueils dont l'érudition allemande a doté la science ont été la réalisation de plans élaborés par Jean-François Séguier, par les moines de Saint-Benoît ou les conseillers au Parlement. Lorsqu'il a exposé l'histoire générale de l'Allemagne en prenant pour base d'études les divers territoires et les ressources économiques de ce pays, Lamprecht n'a fait qu'appliquer le principe posé par Taine, que la psychologie des peuples tient beaucoup aux conditions de sol, de milieu, de climat dans lequel ils ont vécu.

En économie politique, la fameuse école historique procède des économistes du XVIIIe siècle, d'Adam Smith, de Quesnay, de Turgot[2], avec cette différence que les Allemands ont, en revendiquant la prépondérance pour l'histoire, faussé les idées, amené des effets fâcheux dans l'ordre

1. J.-B. Dumas, *Eloge de Sainte-Claire Deville* (*op. cit.*, II, p. 311).
2. Voir ce qu'écrivait M. Wolowski en tête de sa traduction des *Principes d'économie politique* de Roscher.

politique social, facilité l'entrée en scène du socialisme, favorisé le réveil de la réaction économique[1], au point que le socialisme a pu justement être réputé le *prolongement* de l'école historique[2]. Quoi qu'en pensent les intellectuels casqués, les disciples du socialisme de la chaire ont eu pour précurseur, bien modéré à vrai dire, en Angleterre, Stuart Mill[3], et en dépit des affirmations des laquais galonnés de la *Social Demokratie*, le socialisme *scientifique* allemand a été inspiré par les socialistes français: l'idée maîtresse de Karl Marx, le « matérialisme économique », le mode d'organisation des forces économiques donné comme le ressort le plus intime et le plus profond de l'histoire, appartenant en propre à Saint-Simon et à Proudhon, l'idée de la « lutte des classes » dont Engels a attribué la propriété unique et exclusive à Marx se trouvant chez Babeuf dès 1789, et la démonstration des effets du machinisme ayant été faite bien avant Karl Marx par Fourier, Sismondi et Buret[4].

L'Allemand, selon une ingénieuse distinction[5], peut faire des *trouvailles*,

1. Maurice Block, *Progrès de la science économ.*, Paris, 1890, I. p. 25.

2. Espinas, *Hist. des doctrines économiques*, p. 336.

3. L. Bamberger, art. *Socialisme d'Etat*, dans le *Nouv. Dict. d'écon. polit.* de Léon Say et Chailley.

4. Cf. Zevaës dans *La Revue*, sep. 1916, et Eug. d'Eichthal, *L'idéologie du socialisme néo-marxiste, la lutte des classes* (*Séances et Trav. de l'Acad. des Sc. mor. et pol.*, 1er sem., p. 785) et notre résumé, *Journ. des Économ.*, déc. 1910, p. 326, etc., etc.

Malgré les affirmations des Allemands, le romantisme ne nous vient nullement de l'autre côté du Rhin. Le romantisme sort tout entier du XVIIIe siècle français et, par son intermédiaire, de Shakespeare. Comme dit fort bien le critique allemand Hillebrand dans une étude sur la Société de Berlin de 1789 à 1815, « tout le XVIIIe siècle fut à genoux devant l'esprit de la France. A toutes les Cours de l'Europe, elle envoie ses idées et jusqu'aux hommes qui doivent réaliser ses idées. Le mouvement littéraire de l'Allemagne doit en grande partie sa naissance et surtout la direction qu'il a prise à cette impulsion française. Il est difficile de dire ce que Wieland eût été sans Voltaire, Lessing sans Diderot, Herder sans Rousseau. » — « Sans l'influence de Rousseau, dit un autre critique allemand (Hermann Hettner, *Litteraturgeschichte des XVIII Jahrh.*), *Werther* et peut-être *Faust* n'eussent point été possibles. » — Dumur, *Culture franç. et culture allem.*, p. 47.

Bien mieux, le pangermanisme n'est même pas une découverte allemande. L'idée de fonder la supériorité de la race germanique sur l'ethnologie remonte au comte Arthur de Gobineau qui la soutint dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*, paru en 1855, comme l'a établi dernièrement M. Seillière (*Le comte de Gobineau et l'aryanisme historique*), montrant ce qu'était ce caractère aigri, pouvant rivaliser dans ses jugements sur la France avec un cuistre de professeur allemand (Seillière, *A. de Tocqueville et A. de Gobineau. Séances et Trav. de l'Acad. des Sc. mor. et pol.*, 1916, 1er sem., p. 213); et la thèse a été reprise il y a plusieurs années, en 1899, par M. Vacher de Lapouge dans son livre sur *L'aryen et son rôle social*, ainsi que l'a noté M. Seillière (*Les mystiques du néo-romantisme*). — P. Gaultier, *La mentalité allemande et la guerre*, Paris, 1916, p. 53, etc.

5. Em. Picard, *L'hist. des sciences et les prétentions de la science allemande*, p. 27.

Après avoir constaté que l'esprit d'invention a été chichement mesuré aux

il est hors d'état de faire des *découvertes*. C'est un ouvrier laborieux qui s'assimile, qui perfectionne, ce n'est pas un créateur.

II

D'autre part, et ceci ramène à de singulières limites le rôle de nos ennemis dans le développement intellectuel, l'Allemagne savante suit une formule, sinon, selon une expression plus caractéristique[1], un *mot d'ordre* ; en dépit du précepte donné par un homme dont on prône la haute valeur et qui recommandait de ne pas s'isoler[2], il n'existe qu'une civilisation, la civilisation allemande[3], une organisation scientifique, la *kulture germanique*[4], une science, la science allemande, alors pourtant que depuis 1870

populations germaniques, M. Papillault a expliqué les causes psycho-sociales de cette infériorité (*Science fr.*, *Scolastique allem.*, *Revue anthropologique*, 1916).

1. Dastre, *L'Allemagne dans le progrès des sciences*. — Cf. Cruchet, p. 155.

2. Celui qui veut du bien aux Allemands, écrivait Nietzsche (*Opinions et sentences mêlées*, p. 323), devra veiller pour sa part à s'élever toujours davantage au-dessus de ce qui est allemand; c'est pourquoi l'*orientation* vers ce qui *n'est pas allemand* fut toujours la marque des hommes distingués de notre pays.

3. Sans s'arrêter à Frédéric List qui, dans son *Système national de l'économie politique*, a soutenu que l'économie politique doit, comme l'État, reposer sur la nationalité et peut se développer seulement dans les frontières de l'État, n'a-t-on pas vu l'école historico-économique blâmer le caractère cosmopolite, théorique, des combinaisons élevées antérieurement et se placer au point de vue exclusivement allemand? La meilleure réfutation est celle donnée par un économiste allemand, Menger (*Untersuch. ub. d. Method der Socialwis.*, etc., Leipzig, 1883); elle a été résumée par M. Maurice Block (I, p. 26).

4. Au cours de son voyage d'études, qu'il fit en Allemagne bien avant la guerre, pour se rendre compte de ce qu'étaient les Universités, M. Cruchet a recueilli des faits très significatifs; il a constaté que s'il était souvent question de la France et de ses savants dans le cours d'une conversation, dans l'enseignement il régnait un silence obstiné sur les œuvres et les livres des Français (p. 155); il a relevé le propos d'un professeur berlinois à un jeune médecin désireux de visiter les hôpitaux français : « Allez à Paris; vous apprendrez ce qu'il ne faut pas faire; c'est très instructif » (p. 138); il a cité le fait d'un professeur de Munich considérant comme invraisemblable l'institution d'un hôpital d'enfants à Bordeaux et persistant à dire que s'il en existait un il ne devait contenir que 50 lits, alors que M. Cruchet, appartenant à la Faculté de Bordeaux, lui affirmait que le service comprenait 500 lits (p. 371). « Causez avec la plupart des professeurs, continue l'auteur résumant ses impressions (p. 412); non seulement, à les entendre, leurs installations cliniques et leurs laboratoires sont les premiers du monde, mais leur marine n'en craint aucune, pas même celle de l'Angleterre; leur armée est la plus expérimentée; leur commerce, leur industrie marchent en tête du progrès général; leurs musiciens sont tous des chefs d'école; Zeppelin est le plus grand aviateur des temps modernes, et ainsi du reste. »

La vanité allemande, on le sait, n'a pas de bornes. Un exemple nous semble absolument typique. En 1837, l'Académie des Sciences morales et politiques avait mis au concours la question de savoir quels faits devaient être pris en considération par une nation se proposant d'établir la liberté du commerce ou de modifier sa législation douanière. Frédéric List, le futur auteur du célèbre *Système national d'économie politique*, concourut. C'était une étude théorique

il n'y a à l'actif de nos envieux adversaires aucune de ces grandes découvertes qui ont renouvelé toute une science, comme celles de Pasteur, de Berthelot, de Becquerel, ou quelqu'une de ces grandes théories qui demeurent comme de glorieux et impérissables témoignages de la puissance de l'esprit humain aux prises, non pas avec ses propres imaginations, mais avec les faits dont il arrive à pénétrer le mystère et l'enchaînement, bien qu'ils soient en dehors de lui[1].

Tout est subordonné à ce but (on devrait dire une *consigne*), surtout depuis la prussification de l'Allemagne[2]; dans les universités allemandes, si bien qualifiées d'*officines du nationalisme*[3], les assertions les plus audacieuses (sinon les plus ridicules[4]) sont formulées. Ainsi, par exemple,

que l'Académie demandait: List, dont le mémoire inédit est conservé aux Archives de l'Institut, se méprit sur la position de la question: en dépit des éloges qui furent adressés à ce manuscrit, aucune récompense ne lui fut accordée, pas plus, du reste, qu'à ses compétiteurs. Au lieu de reconnaître loyalement son erreur, List invectiva l'Académie, traitée de *caverne de voleurs*, et il s'en prit même à un économiste, Adolphe Blanqui, qui n'entra à l'Académie qu'après le concours. — V. Eug. d'Eichthal, *L'econom. Fréd. List, candidat à l'un des concours ouverts par l'Acad. des Sc. mor. et polit. en 1837* (*Séances et Trav. de l'Acad.*, 1913, 1er sem., p. 545 et suiv.), et notre analyse dans *Journ. des Econom.*, juin 1913, p. 447.

1. Edm. Perrier, *L'Allemagne savante.*

2. Lamprecht a fait servir les études historiques *ad majorem gloriam* de la dynastie des Hohenzollern. Il convient d'ajouter que dans toutes les Universités-casernes de l'Allemagne prussifiée l'érudition n'est plus que la servante de la politique, et de la politique prussienne. On veut avoir une histoire allemande, comme une géographie, une ethnographie, une linguistique, une archéologie germaniques. Au surplus, la règle de l'asservissement de la science à l'Etat a été proclamée par l'économiste Schmoller (*Polit. sociale et écon. polit.*, p. 323), disant qu'un « professeur doit plier sa science aux exigences de la politique sociale du gouvernement ou renoncer à sa chaire ». C'est le même auteur qui, sans doute pour mériter le titre d'*Excellence* figurant après son nom au Manifeste des *Kulturkrieger*, enseignait sérieusement que la science allemande ne doit pas faire autre chose que de donner « le commentaire apologétique des Messages impériaux de 1881 et de 1890 » (Yves Guyot, *op. cit.*, p. 142). Il n'est pas étonnant que les étudiants aient été amenés à se détourner des recherches théoriques pour se complaire dans l'étude des questions d'ordre politique.

3. Liard, *loc. cit.*, p. 314.

4. Un seul fait : dans son *Histoire d'Allemagne*, Lamprecht ne craint pas d'attribuer à sa race toutes les vertus, l'idéalisme, le sentiment de la dignité humaine, la fidélité à la parole donnée, l'amour de la liberté, l'esprit d'indépendance (Guillaud, *K. Lamprecht*, dans la *Rev. hist.* de 1916). De même, dans un autre ordre d'idées, à la suite du directeur-fondateur de la *Revue d'anthropologie politique*, Woltmann, des Allemands ont revendiqué pour leur pays les hommes illustres dans tous les genres, alors que par leurs origines ils n'ont rien d'allemand, affirmant avec un entêtement risible que Giotto, Alighieri, Vinci, Tasse, Arouet, Diderot, par exemple, sont allemands parce que leurs noms donnent en germanique *Jotte, Aigler, Dass, Arwid, Tietroh.*

On sait enfin que des universitaires allemands ont imaginé une religion de l'Empire, une sorte de *Reichskirche*, tranformant le christianisme et le mettant au service de la religion allemande; dès 1899, le *herr professor* Gallwitz parlait

pour combattre les affirmations de César qui contredisent leurs allégations, des savants n'ont pas hésité à soutenir que les *Commentaires* ont un caractère purement littéraire sans aucune importance historique, que les renseignements ethnographiques et géographiques que renferme ce texte ne sont que des interpolations sans valeur documentaire, empruntées par César à des écrivains plus anciens qui ne connaissaient la Gaule que par ouï-dire ou par des racontars de marchands venus à Marseille[1]. N'a-t-on pas vu Mommsen affirmer que la Gaule n'avait plus sa raison d'être dans le monde et que les temps étaient venus d'une organisation impériale, tant le grand érudit songeait à préparer la France à la défaite et la Germanie à l'empire? N'a-t-on pas vu un autre écrire sans sourciller qu'Arminius était le précurseur des Hohenzollern[2]? Des professeurs allemands n'ont-ils pas déclaré que *La Chanson de Roland* est une œuvre germanique, que la cathédrale de Reims est une œuvre allemande[3]?

Certes, quand il n'y a pas en jeu un intérêt allemand, une prétention allemande, les savants font preuve de la plus grande conscience; mais qu'une question touchant plus ou moins à l'Allemagne se présente, et ces mêmes hommes perdront l'indépendance essentielle pour la science.

Ce qui est plus grave, c'est que, lorsqu'ils lancent une affirmation pour justifier leur thèse, les érudits savent fort bien qu'ils altèrent la vérité historique, mais peu leur importe[4] : tels des caporaux, ils sont mobilisés dès qu'ils ont été chargés d'étayer une opinion utile aux manœuvres

avec un sérieux imperturbable d'un *Dieu allemand*, non pas d'un Dieu spirituel, produit de la Foi, mais d'un *véritable chef* devant conduire le peuple allemand à la bataille et à la victoire. — J. Finot, *La Religion allemande et ses fidèles* (*La Revue*, 1-15 nov. 1916).

Il est vrai que les Teutons n'ont ni le sens de la mesure, ni le sentiment du ridicule.

1. Barrès, *L'indignité des savants allemands*.
2. Jullian, *L'érudition allemande*.
3. Jullian, *ibid.*
4. Du reste, de tout temps les Allemands ont eu une tendance à reconstruire l'histoire du passé d'après leurs idées personnelles, à faire intervenir les sentiments de leur temps. C'est ainsi que, pour établir le passé de Rome, Niebuhr, loin de s'en tenir au témoignage des auteurs anciens, n'a pas craint de piller tous les textes démembrés de Tite-Live, tous les renseignements épars sur l'antiquité.

Les Allemands sont prompts à émettre des allégations téméraires. Un seul fait est à citer. Lorsque, après la découverte en Espagne des Tables de Malaga et Salpenza, l'authenticité de ces documents fut constatée, un privat-docent de Heidelberg, M. Asher, déclara que ces textes étaient l'œuvre d'un faussaire; quand il fut invité à préciser, il se borna à avancer que c'était le travail d'un faussaire qui avait vécu au XVIe siècle; invité à se justifier, il dut reconnaître sa grossière erreur et demander grâce à M. Ch. Giraud qui l'avait contredit. Nous avons recueilli toutes ces indications de M. Charles Giraud. Il est fait, du reste, allusion à cet incident, soit dans la brochure de notre vénéré maître sur *La Lex Malacitana*, soit dans la Notice de M. Esmein (*Nouv. Rev. Histor. de dr. fr.*, 1883), ou dans la Notice lue par M. Glasson à l'Institut en 1890.

politiques des pangermanistes[1]. Ils ont fini par se laisser duper eux-mêmes; ils en sont arrivés, dans leur vanité, à croire qu'eux seuls sont les dépositaires de la vérité, eux seuls ont fait les travaux les plus remarquables: avant eux, personne n'avait rien compris aux questions qu'ils abordent[2]. Il faut bien justifier cette pensée qu'*aucun peuple du monde n'ayant jamais rien fait de semblable, le peuple allemand a conquis le droit de prétendre à la plus haute mission civilisatrice*[3].

La science allemande a beau être des plus imposantes par son étendue, par sa masse, par la façon dont elle est organisée, elle n'accuse pas seulement un rare pédantisme[4] aussi vain qu'orgueilleux, elle est dépourvue de toute délicatesse. On a relevé déjà de chiches citations dans les riches bibliographies dressées avec un soin méticuleux, la dépréciation systématique des grands savants qui n'appartiennent pas à la *kultur* germanique au profit des savants qui la pratiquent[5], même quand il ne s'agit que de médiocrités, l'impression de collusion et de mot d'ordre que donnait l'attitude des Allemands dans les Congrès internationaux. On considérait que c'était le résultat du manque de goût, du défaut de tact, de la négligence. Seulement on n'a point tenu suffisamment compte de ce fait qu'en Allemagne il n'y a pas de négligence, qu'il ne s'y commet rien d'involontaire: selon une judicieuse remarque[6], c'est un peuple dont le ressort est toujours tendu, l'uniforme toujours boutonné, la taille toujours raide. La tension (*Spannung*) est sa qualité maîtresse et le secret de sa force. On a prétendu parfois que, s'ils accordent peu de place aux initiateurs, c'est parce qu'ils se montrent inaptes à les apprécier; pour prendre des exemples, qu'ils n'ont pas compris l'importance des découvertes qui ont fait de Lavoisier le créateur de la chimie moderne, ni l'intérêt de la voie ouverte par Pasteur, le grand initiateur de la microbio-

1. On a vu un exemple du parti pris systématique dans l'*Appel* adressé *aux Nations civilisées*, émané des intellectuels casqués, s'arrogeant avec impudence le titre de représentants du monde scientifique allemand. Oubliant qu'ils ont revendiqué pour les savants de leur pays le privilège de l'observation réfléchie, de la logique impeccable, n'ont-ils pas déclaré faux l'accusation de violer le droit international et les récits absolument véridiques des atrocités imputées aux troupes du Kaiser, sans avoir procédé à un examen, abdiquant ainsi leur indépendance pour se mettre à la remorque de ceux qui avaient poursuivi la guerre par tous les moyens après l'avoir entamée à la suite de mensonges, et qui la faisaient sans pitié et sans humanité?

2. C'est ainsi que, dans ses travaux sur l'histoire de l'Allemagne, Karl Lamprecht donne imperturbablement pour siennes des théories appartenant en propre à des écrivains étrangers, antérieurs ou contemporains. — Guillaud, *op. cit.*

3. Von Bernhardi, *Notre avenir*, p. 19.

4. L'Allemagne, écrivait Renan (*Essais de morale et de critique*), a le bonheur de posséder une variété infinie de types d'illustres pédants.

5. C'est ainsi que, si Ostwald personnifie dans le chimiste Charles Gerhardt la science française, c'est parce que ce dernier avait fait ses premières études à Karlsruhe et à Leipzig. — Delbos, *op. cit.*, p. 26.

6. Dastre, *L'Allemagne dans le progrès des sciences*.

logie; mais il est plus exact de dire que c'était le résultat d'un désir d'affirmer la supériorité teutonique, de dépouiller Lavoisier au profit du médecin chimiste allemand Stahl, d'attester que Robert Koch a, non pas *continué*, mais *corrigé* Pasteur.

Ce qui est certain, c'est que les Allemands n'hésitent pas à constituer l'histoire des sciences à leur manière; ils s'emparent de nos découvertes, démarquent nos doctrines, s'approprient nos procédés; leurs encyclopédies sont pleines de ces déprédations. Et c'est par là qu'ils prétendent établir l'hégémonie de la science allemande, fausse hégémonie, car elle est le résultat de mensonges. Ces agissements sont le propre de leur nature : n'est-il pas fréquent de voir une maison allemande apposer une fausse étiquette sur ses produits pour essayer d'écouler sa camelote? l'impudente tromperie sur l'origine d'un objet fabriqué n'est-elle pas à la base même de la méthode commerciale des Teutons?

Durant de longues années, on s'est extasié en France sur la passion des Allemands pour la science pure, sur leur culte désintéressé. Là encore il s'est produit une erreur grossière. La réclame, sous ses différentes formes, a toujours été le moyen employé par les marchands de camelote pour vendre les produits qui ne se recommandaient pas d'eux-mêmes. En réalité, la science allemande se transforme en une colossale entreprise de publicité[1]. Non seulement les savants d'outre-Rhin n'ont rien négligé pour attirer les étudiants dans leurs laboratoires et profiter ainsi des subsides recueillis, mais il a été reconnu que pour réaliser des bénéfices pécuniaires par l'exploitation de certains médicaments dont l'effet médical était désastreux pour la santé, après avoir, avec le charlatanisme inouï et la mauvaise foi propres aux Allemands, prôné des produits (dont parfois ils n'étaient même pas les inventeurs), des médecins, désireux d'obtenir un débouché commercial, se sont associés à des industriels et ont participé aux bénéfices réalisés par ces derniers[2]. Et le plus triste, c'est que par un engouement ridicule, il se trouvait, en France, des

1. Achalme, dans *La Revue*, 15 mai-1er août 1915. M. Cruchet (p. 264) parle de la réclame tapageuse dont le professeur Behring (à qui rien n'était ménagé pourtant) a entouré la vente de ses produits dont l'efficacité n'a jamais été confirmée.

2. Gaucher, *La thérapeutique commerciale allemande*. Comme exemple de dissimulation d'une entreprise commerciale sous un aspect scientifique, on peut citer l'hôpital construit à Heidelberg pour les recherches sur le cancer, où l'on attire, par d'habiles annonces, les incurables émus par les espérances chimériques que l'on fait miroiter à leurs yeux (Delbet, *L'emprise allemande*, p. 17).

Du reste, on l'a constaté (Cruchet, p. 154), parfois la clinique n'est pas instituée pour les malades mais, bien au contraire, les malades ne sont hospitalisés que pour les seuls besoins de la clinique. De là, souvent, une dureté inconnue en France dans nos services; on ne verrait pas chez nous un médecin frapper un enfant pour arrêter ses plaintes, un autre se vanter d'enfoncer des compresses dans la bouche du malade afin d'empêcher ses cris (Cruchet, p. 178).

médecins qui recommandaient ces substances, au grand préjudice de la santé de leurs malades[1].

L'esprit de cupidité se manifeste sous d'autres façons, parfois naïves.

Les productions allemandes sont certainement très méritoires; néanmoins, et sans s'arrêter à rechercher si elles ne constituent pas des études de détail faites bien souvent avec des travaux d'autrui habilement démarqués, elles ont, en général, le grand défaut d'être non seulement obscures, indigestes, bourrées de choses inutiles, ce qui leur donne une longueur immodérée; cette prolixité peut sans doute être attribuée aussi bien à l'absence de mesure constatée chez tout Allemand qu'à la lourdeur de l'esprit germanique, au génie de la langue qui permet de longues périodes accrues par un grand nombre de phrases incidentes. Mais de bons juges[2] ont signalé une autres raison : les auteurs allemands sont d'habitude payés à tant la page; or, chez tout Teuton, savant, artiste, littérateur, comme industriel ou marchand, l'instinct du lucre ne perd jamais ses droits; si le besoin d'étonner le monde par une production « kolossale » se manifeste à tout propos, si en écrivant un mémoire de cent pages qui, raisonnablement, n'en comporterait pas plus de dix, le Germain pense donner plus de poids à son travail, il n'oublie pas le gain pécuniaire appréciable qu'il est à même d'en retirer.

Il ne faut pas être dupe du désintéressement des savants teutons. C'est encore là une fable. Nos chimistes, par exemple, ont fait leurs découvertes par pur amour de la science, sans chercher à en tirer parti par les applications pratiques. Tels ont été J.-B. Dumas, Wurtz, Friedel, H. Sainte-Claire Deville, Berthelot, Moissan. On ne saurait en dire autant de la plupart des maîtres de la chimie allemande depuis cinquante ans[3]. Ils ont su tirer un bénéfice personnel. On peut se demander si les Allemands auraient eu le désintéressement, par exemple, d'un Pasteur, dont les recherches sur les maladies des vers à soie ont fait la prospérité de la sériciculture; — d'un Chevreul qui, par ses travaux sur les corps gras, a ouvert à l'industrie une voie féconde; — d'un Courtois mort presque dans le besoin après avoir découvert l'iode, dont les applications ont été si grandes; — d'un Pelletier ou d'un Caventou qui, au lieu de garder dans le secret la préparation du sulfate de quinine, se sont empressés de divulguer leur découverte pour le grand bien de l'humanité[4]. Il y aurait à citer nombre de faits analogues; en les constatant, les disciples de la *kultur* ont dû évidemment hausser les épaules; il est vrai que pour eux la délicatesse est chose inconnue.

1. Delbet, *op. cit.*; Foveau de Courmeilles, dans *La Revue*, 15 oct. 1915.
2. Henneguy, *L'Allemagne et les sciences biologiques.*
3. G. Lemoine, *Les sciences chimiques* (dans *Un demi-siècle de civil. fr.*, p. 208).
4. Bergeron, *Éloge de M. Caventou à l'Acad. de Méd.*, Paris, 1897.

III

En dépit des différences, du caractère propre des peuples, l'Allemagne scientifique avait étendu son emprise hors de son territoire, même sur notre pays. Alors qu'avant 1870 les Français croyaient qu'il ne se faisait rien de bien que sur les bords de la Seine, selon les expressions de Charcot en 1867, à notre époque on accordait aux travaux venus de l'autre côté du Rhin une place très large, souvent même trop grande[1]; on hésitait parfois à publier le résultat de certaines recherches quand elles ne concordaient pas avec ce qu'avaient avancé des Allemands, tant la science germanique passait pour infaillible; à bien des reprises on l'a constaté, dès qu'une publication venait de l'autre côté du Rhin, elle était béatement, de parti pris, l'objet de l'admiration; c'était flatteur pour l'Allemagne, et l'on comprend qu'elle ait pu s'efforcer d'enfler son rôle et de prendre notre place[2]. Bien mieux, à force de lire des ouvrages allemands, de jeunes travailleurs français avaient perdu les qualités françaises, la clarté, la simplicité, la grâce, le bon sens, et avaient pris la manière d'écrire des Teutons, copiant ces derniers dans ce qu'ils ont de moins bon, dans leur prolixité, leur manque d'ordre, substituant leurs néologismes aux mots français plus clairs et plus précis[3].

1. Il fut un moment où l'on se serait bien gardé, dans l'enseignement supérieur, d'expliquer un texte classique sans l'avoir étudié à l'aide d'une édition germanique, où l'on reprochait aux auteurs de thèses la rareté des citations allemandes.

L'avis de M. Doumic est à recueillir : La Sorbonne a banni de ses travaux tout ce qui pouvait offrir une apparence de littérature et s'est condamnée aux seuls labeurs de l'érudition. Elle a proscrit de ses cours les idées générales pour se limiter à d'étroites et sèches besognes. Aussi, tandis que les cours d'autrefois étaient un des plus importants facteurs du mouvement intellectuel dans le pays et continuaient d'y répandre le goût des idées, les cours d'aujourd'hui groupent beaucoup d'étudiants étrangers, mais rebutent les auditeurs français. Quant aux thèses de doctorat qui nous arrivent de la Sorbonne, jadis c'étaient des livres, maintenant ce sont des monstres. Les notes y sont innombrables et la bibliographie en est sans prix, mais le texte en est sans valeur. Le *La Fontaine et ses fables* de Taine, la *Némésis* de Tournier, la *Contingence des lois de la nature* de Boutroux furent des thèses de doctorat. Aujourd'hui elles seraient impitoyablement retournées à leurs auteurs, coupables d'y avoir mis des idées et de les avoir exprimées en français. — *La défense de l'esprit francais*, Paris, 1916, p. 34.

2. Paul Deschanel, *Nos devoirs*, lecture à l'assemblée des cinq Académies de l'Institut, le 25 oct. 1916.

3. Henneguy, *L'Allemagne et les sciences biologiques*.

Beaucoup avaient pris le style si lourd qui avait effrayé Leibniz au point de lui faire préférer la langue française pour ses admirables travaux. Les maîtres de la science historique en étaient réduits à recommander aux jeunes érudits de respecter un peu plus la forme (Prou, *L'École des Chartes et l'histoire*, Paris, 1910).

Cette emprise s'est exercée moins peut-être par la méthode[1] que par l'organisation matérielle de l'enseignement allemand, malheureusement supérieur à la nôtre; elle s'est produite par l'influence des Congrès scientifiques envahis par l'élément germanique, parfois de valeur médiocre, mais assez nombreux pour s'imposer souvent, d'autant qu'il a le verbe haut et l'éloquence envahissante, mais surtout par le bluff et la réclame que les Allemands savent pratiquer avec un talent *kolossal*[2]. Le moyen le plus efficace peut-être a été avec le journal, organe précieux de vulgarisation des hauts faits — plus ou moins exacts ou sincères — de la science allemande et de ses illustres adeptes, le livre. On l'a écrit avec raison[3], ce qui a été réalisé par l'affiche pour l'emprise commerciale a été obtenu par le livre pour l'emprise intellectuelle. C'est le même système de réclame et il a eu le même succès. Il n'y a point à parler des livres vraiment scientifiques. Ce ne sont pas les plus nombreux. Leur puissance d'emprise est, d'ailleurs, directement proportionnelle à leur valeur : c'est une emprise légitime[4]. Ils n'ont pas joué un grand rôle, d'autant que très souvent ils manquent d'originalité[5] et pèchent contre les règles de

1. Il faut avouer toutefois qu'à cet égard l'Allemagne a exercé une action. C'est à elle qu'il faut attribuer ce mirifique procédé de l'enseignement littéraire avec l'application des méthodes scientifiques. Enseigner scientifiquement la littérature, tel a été le mot d'ordre, dit M. Doumic (*Op. cit.*, p. 42). Exemple : La grammaire est la science du langage: le brillant rhétoricien a vécu, fabriquons de bons grammairiens. Depuis 1870, un mot circula : c'est l'instituteur allemand qui nous a battus. La *Realschule* fut à la mode. On exalta l'Université allemande et ses séminaires, aux dépens de nos classes et de nos cours. Nous fûmes envahis par l'érudition allemande, soumis par le gymnase allemand.

2. Quand les Allemands tiennent des Congrès chez eux, leurs journaux et leurs brochures en répandent les comptes rendus par l'univers entier, à des millions d'exemplaires, pour le plus grand bien et la meilleure popularité de la science germanique. De même chaque jubilé, chaque centenaire d'une Université, ou même une simple fête de corporation d'étudiants, est l'occasion de brochures, d'opuscules destinés à retenir l'attention. — Cruchet, p. 438.

3. Delbet, *L'emprise allemande*, p. 18.

4. Pour le droit civil, l'Allemagne ne saurait se prévaloir de l'ouvrage de Zachariæ qui a servi de point de départ à la magistrale publication d'Aubry et Rau. Récemment encore, M. Bonnecase l'a péremptoirement fait voir (*La Faculté de droit de Strasbourg*, Toulouse, 1916, p. 249): ce qui a été emprunté au professeur d'Heidelberg, c'est le plan, plan, du reste, qui a dû être remanié et que l'auteur lui-même a dû corriger, tant il laissait prise à la critique.

5. On a relevé que les volumes publiés en si grand nombre de l'autre côté du Rhin, sous le titre d'*Essais*, de *Recherches*, d'*Essais critiques* ou *analytiques*, ne sont bien souvent qu'une copie d'ouvrages français et n'ont aucune valeur originale.

Un seul fait à citer. Au moment de faire imprimer pour la Sorbonne sa thèse sur Mathurin Régnier, M. Vianey, aujourd'hui doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, apprit que ce sujet avait été abordé dans sept ou huit ouvrages allemands: il les fit venir et ne rencontra dans aucun une idée originale, un fait nouveau: c'était composé avec des matériaux ramassés dans l'ouvrage de M. Lenient (*La satire au XVIe siècle*) et les diverses éditions françaises de Régnier. En réalité, c'était un *démarquage*. A la soutenance, lorsque le candidat eut apprécié sévèrement les travaux allemands sur Régnier, l'un des membres

la composition. Si l'Allemand a des connaissances étendues, il a rarement des qualités généralisatrices; c'est dans le détail que son travail est intéressant. Et encore fait-il une place par trop grande aux questions secondaires, qu'il ne distingue pas de ce qui est essentiel. Dans les travaux de M. Lamprecht, sur l'histoire du moyen âge, par exemple, on trouve des renseignements accessoires fort importants, mais on cherche en vain une vue d'ensemble. Trop souvent on s'attache à de véritables subtilités et même à des recherches inutiles[1].

C'est le Manuel[2] qui a été le gros moyen d'action de la science germanique, parce qu'il façonne l'esprit du débutant qui est sans défense. Les idées ou les faits les plus connus sont exposés sans références bibliographiques, et le jeune étudiant s'imagine aisément que l'auteur du livre est l'auteur des découvertes. Par ces Manuels teutons dont la rédaction est parfois plus habile que loyale, bien des élèves arrivent à croire que la science a été faite en Allemagne.

Cette emprise doit cesser le plus tôt possible. Il est essentiel qu'éclairés par la dure leçon des choses, nous nous débarrassions des brumes de la pensée germanique et de l'esprit systématique allemand qui tourne si souvent le dos au sens commun, pour conserver notre caractère propre, notre génie national, et de n'accepter, dorénavant, qu'à correction les conclusions venues d'outre-Rhin. Certes, il ne faut pas faire preuve d'une méfiance aveugle, d'une xénophobie ridicule qui ne serait ni de notre

du jury, M. le professeur Dejob, osa l'en féliciter : « Vous avez fort bien vu que sur ce sujet, comme sur d'autres, les dissertations d'outre-Rhin qu'on vante quelquefois au hasard sont inspirées d'ouvrages français et n'ont pas de valeur originale, que ce sont enfin, comme vous l'avez justement dit, des *travaux d'écoliers.* » (Bertrin, *A propos de critique allemande et d'apologétique, souvenirs et confidences.*)

Il est à noter que l'attitude de M. Dejob était une exception. Trop souvent, nos maîtres de la Sorbonne subissaient l'influence étriquée des paperasseries d'outre-Rhin et sacrifiaient les larges méthodes du génie français aux médiocres recettes de l'érudition allemande.

1. Nous avons raillé dans les œuvres des professeurs allemands, dit M. Barthélemy (*loc. cit.*, p. 155), ce que nous considérions comme des jeux inutiles et d'ailleurs ennuyeux de l'esprit. Nous avons critiqué leurs tendances à couper les cheveux en quatre; et il nous a semblé très souvent que leur travail consistait à chercher dans une chambre noire un chapeau noir qui n'y est pas.

2. Et encore n'est-il pas toujours exempt d'erreurs. On a cité le livre dans lequel certain professeur de Gœttingue classe les *Scènes de la vie de bohême* d'Henry Murger parmi les publications relatives à l'empire d'Autriche, et présente les *Mémoires d'un garde du corps*, roman de X. de Montépin, comme une autobiographie de l'auteur du *Médecin des folles*. On a parlé du *Handbuch des geograph. Wiss.* de Hummel définissant Chambord un « château gothique », traitant Cuvier de « naturaliste wurtembergeois », etc. — G. Lenôtre, dans *Le Temps* du 10 août 1916.

Sans nier le génie de Cuvier, des naturalistes se sont demandé si la résistance de l'illustre naturaliste à toutes les idées nouvelles n'est pas due à ce fait qu'il avait été élevé dans le traditionalisme allemand, dans le respect de toutes les hiérarchies. — Edm. Perrier, dans *La Revue hebdom.*, 21 nov. 1908, p. 306.

temps, ni de notre pays; il convient de ne pas ignorer les publications élaborées ailleurs, parce que ce serait risquer de rétrécir notre labeur, s'exposer à de graves mécomptes que de ne pas profiter des découvertes, comme des travaux dus à des Allemands. Pour prendre un exemple, que demain on trouve dans un laboratoire allemand un sérum contre ces affections qui font tant de victimes, la tuberculose, le cancer, la France serait coupable si elle refusait de l'appliquer à cause de sa provenance. Le patriotisme n'exige pas à la frontière un écran imperméable aux regards et commande, au contraire, de se tenir exactement, complètement au courant des faits, gestes, dispositions et préparatifs de l'étranger, surtout quand cet étranger peut, d'un jour à l'autre, devenir l'ennemi et qu'il importe de se tenir prêt contre toutes ses surprises[1]. Seulement, connaître est une chose, subir une emprise en est une autre. Ce qui est vrai, c'est que les savants français ne sauraient plus être dupes comme ils l'ont été trop longtemps.

(Extrait de la *Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence, 1917.*)

1. Liard, *La guerre et les Universités francaises* (*loc. cit.*, p. 324).

Pierre à Cupules de destination spéciale

Par A. de MORTILLET

Au cours du voyage que j'ai fait en 1903 dans l'Amérique du Sud, j'ai quitté le 30 mai Pulacayo, bourgade importante de mineurs située sur les hauts plateaux de la Cordillère des Andes, à 4 153 mètres au-dessus du niveau de la mer, pour me rendre dans le sud-est de la Bolivie, à Tarija, qui n'est plus qu'à l'altitude de 1 770 mètres. Il m'a fallu parcourir environ 500 kilomètres à travers une région montagneuse extrêmement compliquée, succession ininterrompue de cimes élevées et de vallées tortueuses.

Le 1er juin, vers onze heures du matin, je suis arrivé au haut du *Portillo Grande* ou de la *Cuesta de Portillo*, imposante échancrure au fond de laquelle coule, quand il n'est pas à sec, un petit et lointain affluent de l'immense bassin du Rio de la Plata. Après une descente assez périlleuse, particulièrement pour les mules de charge, au milieu des terres éboulées des pentes, et un certain nombre de détours, j'ai atteint dans la soirée, à quatre heures, Palca Atocha où j'ai passé la nuit. Le lendemain, levé de bonne heure, je me suis hâté d'abandonner cette hospitalière mais peu séduisante localité, dont l'air vif et glacé séchait quelques lambeaux de viande étendus sur des cordes comme du linge[1].

De là, en se dirigeant vers le sud-est, on traverse un territoire de plus en plus accidenté, on escalade plusieurs cols, qui portent tous des *apachetas*, curieux monceaux artificiels de pierres parfois apportées de loin et pieusement déposées par les Indiens de passage. Ces sortes de galgals, auprès desquels les indigènes ne manquent jamais de s'arrêter pour renouveler leur chique de coca, ont aussi une utilité pratique : ils servent à guider les voyageurs dans ce pays sans routes.

1. La viande de mouton découpée en lanières et ainsi desséchée constitue ce que l'on appelle le *charqui*. Ce mode de préparation et de conservation de la viande est employé depuis fort longtemps par les Indiens du Pérou et de la Bolivie. On a retrouvé, dans des tombes antérieures à la conquête européenne, des rubans de *charqui* de lamas n'ayant subi aucune altération. J'en ai fait bouillir pendant plusieurs heures quelques morceaux et ils m'ont donné un excellent bouillon.

Un peu plus loin, on s'engage dans une gorge profonde et resserrée, en suivant un étroit sentier taillé, à une respectable hauteur, dans la paroi rocheuse presque à pic. Il ne ferait pas bon de s'y rencontrer nez à nez avec des gens ou des bêtes venant en sens inverse, car il n'y a pas place pour deux. Une fois engagés dans ce couloir, les animaux et même les hommes se trouvant dans l'impossibilité de se retourner afin de rebrousser chemin, il ne leur reste qu'une ressource, c'est d'avoir recours au système employé par les Indiens en pareil cas : les bêtes et les gens allant dans un sens se couchent et les autres passent par-dessus. Mais, l'expérience n'est guère tentante. Mieux vaut écouter attentivement si l'on n'entend aucun bruit, avant de s'aventurer, et crier aussi fort que possible de manière à être entendu à l'autre bout du défilé. Ce signal est compris des animaux aussi bien que des hommes. Malgré toutes ces précautions, les accidents sont cependant fréquents, ainsi que l'attestent les nombreuses carcasses de mules et de lamas qui gisent au fond du précipice.

Mais tout a une fin. Le dangereux sentier ne tarde pas à s'incliner, il se rapproche progressivement du ruisseau qui occupe le fond du ravin, où il court de cascatelle en cascatelle, faisant de nombreux détours à travers la montagne.

Petit à petit la gorge sauvage se transforme et s'anime. Il semble que l'on renaît à la vie, après la morne solitude des hauteurs nues et silencieuses des Andes. Au bruissement de l'eau vient bientôt se joindre la voix de quelques oiseaux chanteurs, dont le plumage revêt des nuances de plus en plus vives. Il n'est jusqu'aux insectes que l'on revoit avec plaisir. Bien que quelques chutes d'eau soient couvertes de stalactites de glace, à la faveur de l'humidité et de la situation abritée, la végétation commence à se montrer. Ce sont d'abord des cactus à tige verticale, ou *cierges*, de belles dimensions, puis les espèces végétales se multiplient. Plus bas, une odeur tsérébinthacée annonce des plantes nouvelles, quelques arbustes apparaissent. Des lamas paissent sur des pentes parfois absolument abruptes, où les moindres coins fertiles sont cultivés, en retenant les terres au moyen de murets de soutènement, qui sur certains points prennent par leur superposition l'aspect d'escaliers.

La vallée s'élargit insensiblement et devient heureusement plus praticable, car la nuit est venue et l'on ne voit guère où l'on va. Le meilleur parti à prendre est de se fier à l'intelligence des mules, qui, bien que butant à chaque pas contre les pierres dont la piste est semée, ne s'écartent pas du bon chemin. De distance en distance on aperçoit au loin des feux, vers lesquels on se dirige, espérant arriver au *tambo*[1] où doit se terminer cette longue étape. Mais, hélas! ce ne sont que des haltes d'Indiens, conducteurs de convois d'ânes ou de lamas, ayant sui-

1. Les *tambos* sont, comme on le sait, des refuges pour les voyageurs, sortes de caravansérails assez peu confortables mais néanmoins fort utiles. Il en existait déjà dans la Cordillère bien avant l'arrivée des Européens.

vant leur coutume mis le feu à une touffe d'herbe pour préparer leur maigre pitance et se chauffer un peu avant de s'endormir au milieu de leurs bêtes, abrités du vent par un rempart formé des marchandises qu'elles transportent.

Au bout de deux heures de marche en pleine obscurité, ma caravane atteint enfin Oro Injenio.

Le 3 juin, à mon réveil, pendant que les *arrieros* sellaient et arrimaient les mules pour le départ, je suis allé visiter ce misérable village, actuellement presque entièrement dépeuplé. Oro Injenio a connu jadis des temps plus prospères, mais lors de notre passage il ne comprenait pour

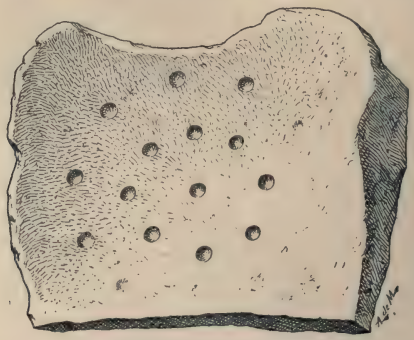

Fig. 1. — Pierre à cupules. Oro Injenio (Bolivie). — 1/10 gr.

ainsi dire plus que des huttes et une église en ruines. Devant le tambo, ce lieu de repos qui s'était si longtemps fait désirer la veille, étaient entassées des provisions inutilisées de briques crues, faites avec de la terre et des débris de pierres schisteuses.

Au retour de ma tournée, mon attention fut attirée par une curieuse pierre gisant auprès du dit tambo. Elle consiste en un bloc assez épais, mesurant 0 m. 65 de longueur sur 0 m. 54 de largeur. Sa face supérieure est légèrement concave et l'on remarque dans cette dépression un certain nombre de cupules, disposées suivant un ordre voulu (fig. 1). Autour d'une cupule qui occupe à peu près le milieu de la pierre, huit cupules dessinent un premier cercle de 22 à 25 cm. de diamètre. Ce petit cercle devait très probablement être entouré d'un autre plus grand, dont une partie seulement est nettement visible. Sur les 10 ou 11 cupules qui devaient composer ce deuxième cercle, dont le diamètre pouvait avoir environ 40 cm., il n'y en a plus que cinq de bien apparentes.

Les autres, si toutefois elles ont existé, ont sans doute été effacées par l'usure de la surface concave du bloc. Il devait donc y avoir, au total, 19

à 20 cupules, dont 14 sont encore parfaitement reconnaissables. Ces cupules sont toutes à peu près égales tant comme forme que comme dimension. Elles ont environ de 20 à 25 mm. de diamètre et leur fond est arrondi.

Intrigué par cette intéressante pierre, j'ai cherché à obtenir quelques indications sur son origine et sa destination. J'ai interrogé les hommes du pays que j'ai pu rencontrer, mais tous m'ont répondu qu'ils ne savaient absolument rien à son sujet. Poursuivant cependant mon enquête, malgré les résultats négatifs qu'elle m'avait d'abord donné, je fus plus heureux avec une vieille Indienne qui habitait depuis fort longtemps la localité. Moins indifférente et mieux renseignée que ses compagnons, elle me dit sans aucune hésitation : « C'est pour l'or! C'est une *batea*! » L'exactitude de son dire, que confirment d'ailleurs l'examen de la pierre et le nom même du lieu, ne saurait être mise en doute. Comme la brave femme n'avait pas l'air fortuné bien que vivant au voisinage de l'or, je la récompensai de sa complaisance par quelques *reales*, qui ont très vraisemblablement servi à ajouter quelques piments à son ordinaire.

Oro Injenio, qui fait partie du canton de Tupiza, province de Sud-Chichas (département de Potosi), est, en effet, situé dans une région particulièrement riche en gîtes métallifères de toutes sortes. On y rencontre de l'or, de l'argent, du plomb, de l'étain, du fer, du bismuth, du manganèse, et divers autres métaux. Les hauteurs environnantes sont en grande partie composées de schistes primaires traversés par des filons de quartz contenant de l'or, que l'on s'est jusqu'à ce jour contenté de recueillir sous forme de pépites et de paillettes disséminées dans les dépôts alluvionnaires provenant de l'érosion de ces roches. Tous les ravins de la région contiennent de l'or en plus ou moins grande abondance. Placé en aval de la quebrada de Vetillas, juste en face du débouché de celle de Chilco, qui possèdent toutes les deux de nombreux gisements aurifères, Oro Injenio occupe à cet égard une excellente situation.

Beaucoup de placers ont été exploités par les Indiens à une époque antérieure à la conquête espagnole. Des traces de leurs anciens travaux ont été retrouvées en différents endroits, et notamment aux environs de Chilco. Puis les conquérants se sont, à leur tour, livrés avec ardeur à la recherche du précieux métal. Mais, depuis les guerres de l'Indépendance, à partir des premières années du XIXe siècle, les exploitations ont commencé à être abandonnées, et, quoique le nombre des demandes de concessions augmente sans cesse, le travail est actuellement presque partout arrêté, faute de bras et de capitaux.

Les procédés employés pour séparer les parcelles d'or des éléments sableux au milieu desquels elles se trouvent sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les décrire longuement. Rappelons seulement que cette séparation s'opère au moyen de l'eau. Le système le plus simple et probablement le plus ancien, du reste encore employé de nos jours par les orpailleurs isolés, est le lavage à la sébille, ou à la *batée*, mot français

tiré de l'espagnol *batea*, qui signifie: corbeille, auge ou terrine. Voici en quoi il consiste : on met dans la batée, qui est ordinairement une portion de calebasse ou une écuelle en bois, une certaine quantité de sable aurifère, que l'on lave à grande eau, en agitant constamment l'écuelle afin que les matières les plus lourdes descendent peu à peu au fond, et en l'inclinant de temps en temps afin que l'eau entraîne les plus légères.

Finalement, il ne reste dans la sébille que de l'or.

La pierre à cupules de Oro Injenio remplit toutes les conditions requises pour servir à ce genre de travail. La vieille Indienne avait raison. C'est incontestablement une batée, mais une batée d'un type spécial. Il

Fig. 2. — Vase en terre cuite. Oro Injenio (Bolivie). — 1/10 gr.

ne s'agit plus ici d'une petite cuvette légère et mobile. Nous sommes en présence d'un appareil plus stable, plus perfectionné, que l'on peut appeler une batée fixe, et qui n'est pas sans rapport avec le *berceau*, ou *cradle* des Anglais, sorte d'auge ou de caisse reposant à terre, en usage dans certains *lavaderos*.

Sur cette pierre, l'opération devait s'effectuer à peu près comme dans le lavage au berceau, c'est-à-dire de la manière suivante : après avoir déposé du sable dans la grande concavité du bloc, on l'arrosait d'une main pendant qu'on le remuait de l'autre, jusqu'à ce que toutes les matières légères aient été chassées par l'eau. Les pépites, que leur poids avait fait tomber au fond de la dépression, se trouvaient alors concentrées dans les cupules.

A proximité de la pierre à cupules reposait une énorme jarre en terre cuite de fabrication indigène (fig. 2), semblable à celles dans lesquelles on conserve en Bolivie la *chicha*, ou bière de maïs. De forme sphérique, avec large col, elle rappelle un peu le *dolium* romain. Au-dessous de sa panse sont deux anses solides, qui devaient permettre de la transporter

plus facilement. Sa hauteur est de 58 cm., sa largeur de 52 cm., et son ouverture a 26 cm., de diamètre. Ce grand vase a peut-être servi de réservoir et contenu une provision d'eau destinée au lavage du sable.

Continuant mon chemin, de Oro Injenio, qui est à 3 505 mètres d'altitude au milieu de sommets élevés, dont quelques-uns atteignent jusqu'à 5 000 mètres, j'ai gagné Tupiza, capitale de la province de Sud-Chichas, en descendant pendant une quarantaine de kilomètres le Rio de Tupiza, rivière au débit très variable qui reçoit les eaux des ruisseaux sillonnant le territoire minier dont il a été question plus haut.

Tupiza, qui est encore à l'altitude de 3 000 mètres, est néanmoins une riante et agréable petite ville. Elle n'a pour l'instant guère plus de 4 000 habitants, mais elle prendra certainement de l'extension lorsqu'elle possédera des moyens de communication moins primitifs.

De Tupiza à Tarija il y a quatre bonnes journées de mule, durant lesquelles on gravit les flancs escarpés de la Cordillère de Liqui et de la Serrania de Tarija, où l'on n'a plus que quelques mauvais passages à franchir : la *Pampa* glaciale *de Tacsara*, le sol herbeux mouvant de l'*Abra de la Calderilla* et la *Cuesta del Ingo*, véritable escalier de géants, dont la terrible descente, par une belle nuit étoilée comme on n'en voit que dans l'hémisphère sud, fut pour mes courageuses mules déjà éreintées une dernière et rude épreuve.

Livres et Revues

S. Ferarès. *Les lois malgaches et le Pentateuque* (Extr. de *la Revue de linguistique*, 1914).

Il s'agit d'un point de l'histoire la plus reculée de Madagascar, de l'ethnologie malgache et en même temps de l'histoire ancienne du Judaïsme.

L'intervention d'une migration juive ayant colonisé l'île de Sainte-Marie et la côte voisine a été admise par Flacourt et par François Martin qui, en 1657 et 1668, trouvèrent dans ces parages « une population qu'ils ont considérée avec vraisemblance, dit Grandidier[1], comme descendant d'une colonie juive ; il n'est pas impossible ni même improbable que les ancêtres de ces colons fussent des Juifs du Yémen : ce seraient eux qui, venus avant les Arabes et les Malais, auraient formé la première colonie, plus ou moins volontaire, dont les Européens ont trouvé des traces. »

« Aujourd'hui, ajoute Grandidier, ces descendants de juifs sont tellement mêlés aux autres habitants de cette côte orientale qu'il est impossible de les reconnaître au point de vue physique ; ils ne s'en différencient même plus par leurs mœurs qui ne sont plus celles qui ont frappé Flacourt et F. Martin. Il y a lieu toutefois de remarquer que, sans les métis européens qui ont pullulé par suite de la grande affluence des pirates dans cette région à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècles, on retrouverait encore leurs traces, car sans eux ils eussent conservé sur les indigènes la suprématie que leur avaient donnée leur intelligence et leur civilisation. Mais les « Zama Malata » ou fils de forbans qui leur étaient supérieurs à tous égards les en ont dépossédés et les ont rejetés dans la masse des Malgaches. »

Nous aurons à revenir plus loin sur cette magistrale opinion.

D'autre part Saint-Ferrand[2], cité par M. Ferarès, s'exprimait ainsi :

« Pour établir sinon avec certitude, du moins avec vraisemblance, qu'une migration juive a colonisé l'île de Sainte-Marie et la côte voisine, il faudrait pouvoir retrouver des traces non pas d'influence sémitique, mais d'influence juive. »

Or, ce sont précisément des traces d'influence proprement juive que pense avoir trouvées M. Ferarès en se rapportant à des passages des livres

1. *Histoire de Madagascar*, vol. IV, *Ethnographie*, par A. et G. Grandidier, t. I, p. 405.
2. *Les migrations musulmanes et juives à Madagascar*, Paris, 1905.

de Flacourt, de Drury, de Gustave Julien, etc., concernant les mœurs, la religion, les lois, les cérémonies, la langue des *Zafé-Ihabrim*, nom des habitants de l'île de Sainte-Marie et des terres voisines, nom qui signifie d'après Flacourt « descendants d'Abraham ».

Voici, par exemple, quelques passages de Flacourt :

« Cette nation croit en un seul Dieu créateur de toutes choses.... Elle n'a aucune idole ni aucun temple et quoiqu'elle fasse des sacrifices, elle les adresse tous à Dieu.

« ... Ils n'ont aucune tache de Mahométanisme ne connaissant ni Mahomet ni Caliphes.... Ils célèbrent et chôment le samedi et non le vendredi comme les Maures et n'ont aucun nom semblable à ceux qu'ils portent, ce qui nous fait croire que leurs ancêtres sont passés en cette isle dès les premières transmigrations des Juifs ou qu'ils sont descendus des plus anciennes familles des Ismaélites, dès avant la captivité de Babylone....

« ... Ils ont retenu le nom de Moïse, d'Isaac, de Joseph, de Jacob et de Noë.

« ... Il n'y a que ceux qui savent une certaine prière, qu'ils nomment *Meroreche*, qui ont la faculté de couper la gorge aux bêtes, en quoi ils sont si scrupuleux qu'ils mourraient plutôt de faim que de manger de la viande d'une bête qu'un chrétien ou un homme du côté du sud aurait tuée....

« ... Ils sont *circonsis*.

« ... Ils ne châtrent point les taureaux ni les autres animaux.... »

Entre autres remarques de Drury, l'auteur cite celle-ci : « *their abstaining from their women at certain times as Jews do* ».

Il cite ensuite un certain nombre de *lois* mentionnées par Drury en mettant en regard le rapport qu'il saisit ou croit saisir avec des passages du Pentateuque.

Ce rapport peut, à la vérité, paraître réel pour certains cas, mais la certitude à ce sujet nous paraît être le plus souvent nulle, comme par exemple dans le cas suivant :

Zafé-Ibrahim.	*Exod., 21, 37.*
Si quelqu'un dérobe à son voisin un bœuf ou une vache il est forcé de restituer.	Si quelqu'un dérobe un bœuf ou un agneau il restituera 5 bœufs ou 4 agneaux.

Si les chiffres 5 et 4 se trouvaient dans les deux textes, l'existence d'une relation s'imposerait. Mais à défaut de cette ressemblance, nous n'en pouvons voir d'autre que celle qui concerne l'obligation de restituer, et c'est là une ressemblance banale, tandis que l'importance de la restitution selon la loi juive constitue au contraire une assez forte dissemblance. Certains actes sont interdits, d'autres loués à peu près partout par la force des choses. Les ressemblances de cette espèce n'ont donc pas grande valeur ethnologique.

Aussi est-ce dans certains menus détails de lois, de mœurs, de cérémonies que plusieurs des ressemblances relevées par M. F. dans divers auteurs peuvent paraître frappantes.

En ce qui concerne la langue, l'auteur fait des rapprochements entre certains mots malgaches et leurs équivalents en hébreu dont plusieurs nous paraissent pouvoir entraîner la conviction. Par exemple :

Ammonouques, tombeaux.	*Menoukha*, repos.
Dean-Andean, Seigneur.	*Adon*, Seigneur.
Mevcreche, qui dit la prière.	*Mebarehh*, qui loue.
Samaï, livre du ciel.	*Shamaïn*, ciel.
Zoma-Yoma, jour.	*Yom*, jour.
Saboutsi, samedi.	*Sjabat*, sabbat.

A l'ouvrage de Gustave Julien sont empruntés les mots suivants :

Tahura, purifié.	*Tahara*, purification.
Usi, chèvre.	*Iz*, chèvre.
Kafara, expiation, sacrifice.	*Kapara*, expiation.
Manti, mort.	*Môt*, mort.

M. Grandidier avait fait remarquer que les mots malgaches *abili*, malheureux, *eva*, beauté, *adana*, majestueux, *kahana*, menaçant, *sata*, mauvais, etc. rappellent les noms d'Abel, d'Ève, d'Adam, de Caïn, de Satan. — M. Ferarès modifie l'origine de ces mots : *abili* viendrait de *abil*, affligé — *eva* de *yafa*, beau — *adana* de *adon*, seigneur — *kahana* de *cohen*, prêtre. Cela s'infirme par l'interprétation plus directe de Grandidier.

M. F., d'ailleurs, n'a fait en somme qu'appuyer par l'ensemble des rapprochements groupés par lui d'une façon intéressante l'opinion de Grandidier que nous avons rappelée plus haut.

L. M.

Dr L. Fiaux, ancien membre du Conseil municipal de Paris. — *L'Armée et la Police des Mœurs*. — Paris, Alcan, 1916.

L'auteur, continuant ses études sur la police des mœurs, publie sous ce titre un essai moral et statistique concernant la biologie sexuelle du soldat. Cet ouvrage est d'un intérêt d'autant plus grand que la guerre a vu les maladies vénériennes prendre un développement considérable.

Étudiant l'influence des lois de recrutement sur les mœurs, il faut constater que l'introduction du service à court terme a amené une amélioration sérieuse de l'état sanitaire, au point de vue des maladies intersexuelles; amélioration qui serait due, en grande partie, à la rénovation de l'esprit et de la pratique du commandement militaire et du service de santé, à la prophylaxie morale qui se traduit par des conférences faites aux soldats, par l'instruction individuelle, par des tracts mis entre les mains des jeunes soldats, à la prophylaxie pratique, comprenant le traitement et surtout le traitement préventif.

L'auteur, adversaire résolu des maisons de tolérance et de la police qui les régit, se base sur les nombreuses statistiques établies surtout par des médecins militaires pour démontrer, non seulement leur insuffisance au point de vue de la prophylaxie, mais leur action nocive. Il démontre ainsi l'inanité de la valeur de la réglementation de la prostitution sous le rapport de ses effets sur l'armée. Il constate qu'à l'époque où la police des mœurs était indiscutée, toute-puissante, en plein fonctionnement, la santé sexuelle des troupes était détestable. Aujourd'hui que cette même police est contestée, attaquée, réduite souvent à l'impuissance, peut-on rationnellement faire remonter à son influence l'amélioration actuelle? Il faudrait pouvoir comparer la santé de la jeunesse militaire à celle des civils, mais les éléments font défaut.

Il conclut en demandant le respect de la liberté individuelle, avec prophylaxie en corrélation avec le processus initial de la contamination, applicable aux deux sexes, constituant un instrument autrement effectif que l'arbitraire, le pourchassement des femmes, et les maladroites pratiques de la médecine militaire qui réclame généralement la police des mœurs.

L'ouvrage du Dr Fiaux pullule de documents précieux, concernant non seulement le service de santé, mais aussi le recrutement en France et à l'étranger, et se termine par le projet de loi présenté au gouvernement par la commission extraparlementaire du régime des mœurs, concernant la prostitution et la prophylaxie des maladies.

Parmi les moyens les plus efficaces de protection de nos jeunes soldats, M. le Dr Fiaux, citant l'exemple de M. Champon, maire de Salins, préconise tout spécialement la création de foyers du soldat, qui, partout où ils ont été créés, ont donné d'excellents résultats.

H. W.

F. Frassetto. *Lezioni di Antropologia*, vol. III. Gli Arti. Bologna, 1917.

Je ne puis que signaler le 3e volume de la belle publication entreprise par notre collègue Frassetto, car il nous serait impossible d'analyser une œuvre aussi considérable. Ce volume contient douze leçons qui ne font pas moins de 418 pages. Deux leçons sont consacrées à la philogénèse des ceintures thoracique et abdominale et des membres correspondants; trois autres portent sur leur ontogénèse; les suivantes traitent longuement et avec les plus grands détails de chaque os en particulier, de sa morphologie, de son anthropométrie, et de ses anomalies. Ces quelques indications suffisent pour montrer que nous ne pouvons suivre l'auteur et apprécier comme il conviendrait chaque point de son exposé. Nous en conseillons vivement la lecture à tous les spécialistes.

Dr G. P.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

42me ANNÉE — 1917-1918

OUVERTURE DES COURS LE SAMEDI 3 NOVEMBRE 1917

15, Rue de l'École de Médecine, 15, Paris.

Cours.

Anthropologie anatomique. — M. R. Anthony, professeur. — Le lundi à 4 heures. — *Le développement du cerveau chez l'homme et chez les singes.* — *Exposé des résultats de recherches originales (suite).*

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi à 5 heures. — *L'art et l'architecture aux époques Néolithique et Protohistorique.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *L'Ethnologie et l'Ethnographie en France, à la fin du XVIIIe siècle.*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *Les précurseurs et les auteurs du transformisme.* — *Buffon, Lamarck, Darwin.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Psychologie ethnique (suite).*

Ethnographie comparée. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *Le mobilier et la sépulture chez les peuples primitifs anciens et modernes.*

Sociologie. — M. G. Papillault. — Le samedi, à 4 heures. — *Valeurs et sophismes psycho-sociaux.*

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures. — *Causes géographiques de rapprochement ou de différenciation des groupes humains.* — *L'évolution de l'Ancien Continent.*

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur.

Linguistique. — M. J. Vinson, professeur hors cadre. — Le mercredi, à 3 heures. — *Notions générales.* — *Les langues inférieures.* — *Le langage populaire. Le folk-lore.*

Conférences.

M. Daniel Bellet. — *La survivance des industries primitives.* — Huit conférences, le samedi, à 5 heures, en novembre et décembre 1917.

M. le Dr Paul-Boncour. — *Le mensonge au point de vue anthropologique et criminologique.* — Huit conférences, le mardi, à 4 heures, en novembre et décembre 1917.

Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs incrits à la bibliothèque de l'école dès l'ouverture des Cours.

Le Directeur : YVES GUYOT.
Le Sous-Directeur : Dr H. WEISGERBER.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

COURS DE SOCIOLOGIE

Le Principe des Nationalités
(Étude bio-sociologique)

Par le Dr G. PAPILLAULT

J'ai consacré tous mes cours de l'hiver dernier à l'examen du principe des nationalités. Plusieurs de mes auditeurs me l'avaient demandé, et il m'a semblé que c'était une œuvre utile et même nécessaire. L'Anthropologie a été souvent invoquée à ce propos et presque toujours mal comprise. On a confondu ses observations et ses inductions les plus légitimes avec les mensonges intéressés de l'Allemagne, et on a, de la sorte, accru encore l'obscurité inhérente à la question. Depuis lors, les proclamations vaguement humanitaires du président Wilson, puis les manifestes verbeux, sentimentaux et confus des révolutionnaires russes ont encore embrouillé le problème.

Jamais la science ne fut aussi nécessaire au monde pour mettre à son service la précision de ses analyses. N'est-ce pas un devoir urgent pour tout homme qui se trouve en contact avec cette source de lumière, d'en distraire un rayon, tout mince qu'il puisse être, pour le projeter sur cette immense mêlée de peuples, sur ce terrible cyclone qui s'étend chaque jour, multipliant ses victimes et ses ruines, entraînant irrésistiblement toutes les nations de la terre dans son tourbillon mortel, vers un horizon effroyablement sombre?

I. — Sophismes et contradictions du Principe des nationalités.

Le principe des nationalités a été posé, discuté, affirmé, repoussé et contredit dans une foule d'études dont le nombre s'accroît sans cesse. Lazare Carnot en a donné une formule à laquelle les *Soviets*

russes eux-mêmes n'ont rien pu ajouter; je la transcris en soulignant les passages les plus significatifs :

« Les *nations* sont entre elles dans l'ordre politique ce que sont les *individus* dans l'ordre social; elles ont comme eux leurs droits respectifs; or la *loi naturelle veut qu'on respecte les droits.* Pas d'annexions, si les communes ne l'ont demandée par l'émission d'un vœu libre et formel. Puisque la souveraineté appartient à tous les peuples, il ne peut y avoir de communauté ou de réunion qu'en vertu d'une *transaction formelle et libre* : aucun d'eux n'a le droit *d'assujettir l'autre à des lois communes sans son exprès consentement.* »

Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps sur cette suite de thèses pour en découvrir le caractère essentiel et les contradictions.

On prête à toute nation une individualité aussi marquée, aussi précise que celle d'un citoyen dans un état libre, *et à toutes ces individualités collectives on attache une valeur égale* et absolue. Il est évident que c'est là un jugement de valeur, un *jugement estimatif*, qui ne repose et ne peut reposer sur aucune observation objective; on n'y pense même pas : aucune tentative de comparer les nations diverses, leur valeur respective; aucun essai de rationaliser ce jugement. *C'est un acte de foi.*

Une seconde affirmation, aussi arbitraire que la première, confie cette valeur idéale, dépassant toute réalité, aux décisions du groupe lui-même, quels que soient les mobiles qui le poussent et les motifs qui le dirigent. Voici, par exemple, tous les peuples de la rive gauche du Rhin; la Prusse les a d'abord annexés violemment; puis, pendant plusieurs générations, elle a imposé à tous les enfants une éducation savamment tendancieuse pour déformer leur jugement et troubler leur conscience. Peu importe! leur décision n'en aura pas moins une valeur absolue.

Enfin le principe des nationalités aboutit à une contradiction dont ne se troublent pas davantage ses fidèles croyants : nous avons vu que, pour eux, toutes les nations ont une valeur égale, complètement indépendante, par conséquent, de l'importance numérique des groupes en présence. Quarante millions de Français peuvent être arrêtés dans leurs aspirations les plus légitimes par une principauté minuscule qui refuse son consentement; mais à *l'intérieur de cette dernière, la majorité fait loi. Le nombre, qui n'était rien auparavant, prend tout à coup une valeur absolue!*

Il est inutile de pousser plus loin; ces remarques suffisent à nous éclairer sur la portée d'un principe qui prétend modestement représenter le plus haut idéal de justice, de paix et de progrès!

Le président Wilson lui a imposé une correction extrêmement grave.

Il prévoyait sans doute les difficultés d'application; peut-être aussi se souvenait-il des conquêtes assez récentes des États-Unis; peut-être encore songeait-il à des projets d'avenir.... Il admet[1] « qu'un peuple ne peut être forcé d'accepter la souveraineté qu'il repousse, qu'aucun territoire ne pourra changer de mains, *excepté dans le but de procurer au peuple qui l'habite des chances de développement et de liberté.* »

C'est très bien, mais qui jugera de ces « chances »? Le peuple envahi? nous revenons alors au principe de Carnot et à ses sophismes. — Le peuple envahisseur? Les choses se passent ainsi depuis qu'il y a des nations, depuis qu'il y a des hommes; mais on peut mettre en doute l'impartialité du jugement! — Un tribunal qui se portera garant de la valeur civilisatrice du peuple envahisseur? Je le veux bien; mais il aura une tâche bien redoutable, et il n'aura pas de trop de toutes les sciences sociales pour éclairer ses jugements et appuyer ses considérations!

Le *sophisme initial*, qui engendre tous les autres, est facile à dégager. Le concept de nation est extrêmement confus. Il s'étend à des groupements humains si variés dans leurs caractères qu'ils ne présentent entre eux que de très vagues analogies. Frappés de ces imperfections, une foule d'auteurs ont essayé de l'amender, comme M. Belot le faisait encore dernièrement, en distinguant avec soin les concepts de peuple, de nation et d'État. Mais ces tentatives, faites *in abstracto*, ont eu fatalement peu de succès. Le concept de nation échappe encore à toute définition précise, et les groupes auxquels il s'applique restent très mal fixés. Et cependant, à tous ces groupes si différents, à tous ces objets si hétéroclites on impose un même nom, et on raisonne sur eux comme s'ils étaient tous intégralement connus et classés, et formaient un concept aussi parfait qu'en science mathématique! Tout ce qu'on pourra dire d'une nation unifiée et centralisée comme la France, s'appliquera *également et*

1. Message à la Russie, 12 juin 1917.

absolument à toutes les autres nations, comme on applique à tous les cercles ou à tous les triangles les qualités générales qui constituent leur définition[1]. Une pareille assimilation représente le sophisme capital, pourrait-on dire, celui dont presque tous les autres découlent. On ne peut nullement l'éviter en suivant la vieille méthode scolastique, qui compare simplement le concept de nationalité avec les groupes les plus voisins, pour marquer leurs limites respectives, et arriver à une définition qui n'apporte qu'une clarté artificielle et verbale. Encore plus oiseux serait-il de discuter sur un principe des nationalités, qui implique, dans sa forme actuelle, un sophisme aussi grossier.

Il faut suivre modestement une voie empirique, remonter aux sources mêmes de notre représentation, approfondir la *genèse des nationalités et dégager les principaux facteurs* de leur formation.

C'est la seule voie qui, poussée assez loin, puisse nous permettre de reconnaître, parmi les nationalités, des *espèces bien différenciées*, chacune d'elles ayant sa *définition causale*, *génétique*, la seule qui soit scientifique et efficace dans les phénomènes sociaux.

Toute *tentative d'égalitarisme* entre ces espèces différentes devient dès lors impossible. *Leur valeur respective* se précise du même coup au contraire, et permet d'entrevoir entre elles une hiérarchie d'influences s'exerçant inégalement au profit de la civilisation.

II. — Les facteurs essentiels d'une nation :

1° L'hérédité des Instincts, et leur persistance indéfectible dans les groupes locaux.

Le genre humain est divisé en une foule de groupements de nature très variée. Si nous laissons de côté la Famille et toutes les Associations fonctionnelles, religieuses, etc., qui n'intéressent pas notre étude, nous rencontrons d'abord des groupements dont l'existence même échappe presque toujours aux individus qui les composent : leur ensemble n'est aperçu que par des hommes instruits ou par des spécialistes; tels sont les grands cercles de civilisations, les familles linguistiques, et surtout les espèces naturelles, biologiques,

1. Voir à ce sujet « les principaux sophismes de l'Instinct rationnel » dans mon livre : *Science française, Scolastique allemande*. Paris, Alcan, 1917.

et toutes les sous-espèces innombrables qu'elles forment, et que l'anthropologiste le plus documenté peut seul distinguer, non sans peine.

D'autres groupements, au contraire, sont plus ou moins bien connus de leurs membres. Ils satisfont d'une façon plus consciente leurs tendances grégaires et leurs sentiments sociaux, et exigent même souvent un tel développement de ces derniers qu'ils absorbent une grande partie de l'activité mentale et dominent même les instincts de conservation les plus puissants chez ces individus.

Nous touchons là à l'organisation qui nous intéresse; mais ses variétés sont infinies, depuis la peuplade la plus anarchique jusqu'à l'état le plus centralisé, depuis la tribu composée de quelques familles jusqu'aux masses immenses comptant des centaines de millions de membres. Toutes ne méritent pas le nom de *Nation*, et c'est précisément leur étude évolutionniste, leur examen attentif dans la suite de leur durée, qui va nous révéler les caractères distinctifs que nous cherchons.

Bien des groupements sont transitoires; une tribu peut se fusionner avec une autre, ou se disperser, s'évanouir; un village, une cité même peuvent disparaître, sans laisser de ruines révélatrices derrière eux; une province, un État même sont parfois des créations politiques artificielles qui s'écroulent avec les circonstances accidentelles qui les ont fait naître.

Il en est d'autres, au contraire, qui semblent être construits avec un ciment meilleur; ils résistent dans leurs fondements aux plus terribles cyclones sociaux; on les croit submergés, assimilés, vaincus, anéantis, et après des siècles ils reparaissent, plus robustes, plus résistants que jamais.

C'est *sur cette persistance* que je veux d'abord insister, comme constituant le caractère le plus essentiel des groupes nationaux. Quelle en est la nature? C'est un des problèmes les plus difficiles de la Sociologie. Est-elle due seulement à cette éducation des générations les unes par les autres qu'on appelle la tradition, ou bien prend-elle racine avant tout dans cette masse d'*instincts héréditaires* qui constituent, bien plus que la morphologie extérieure trop exclusivement étudiée, les caractères distinctifs et persistants d'une espèce particulière?

La réponse entraine des conséquences dont la gravité saute aux

yeux et que nous envisagerons plus loin; il nous faut d'abord examiner les faits.

Observons d'abord certains groupes nationaux possédant une individualité et une résistance qui tiennent presque sûrement à des caractères d'espèce.

Par exemple, de nombreuses espèces nègres forment des groupes qui résistent aux croisements avec les Blancs en même temps qu'ils sont inassimilables à leur civilisation; à l'*amixie physiologique vient s'ajouter une amixie psycho-sociale.*

Le Professeur G. Hervé a consacré à ces observations deux articles très étudiés auxquels je renvoie[1]. Il y conclut que les deux espèces en présence « ne se fondront pas l'une dans l'autre; elles ne s'absorberont pas l'une l'autre; elles coexisteront, nous ne disons pas sans mélange, mais en dépit des mélanges », et il signale, en terminant, la même attitude de la nation Aïno devant les Japonais, des Lapons devant les Scandinaves, des Slaves du sud devant les Magyars, des nations noires de l'Inde devant les envahisseurs Aryens.

Bien d'autres auteurs ont signalé des faits analogues. W. Odum[2] insiste sur les caractères psycho-physiologiques qui empêchent toute assimilation des noirs aux blancs dans l'Amérique et il conclut que le nègre « will achieve his place entirely as a separate race ». On trouve une conclusion analogue dans l'*American Journal of Sociology*, novembre 1913. Paul Rœckel[3], après avoir vécu parmi les populations africaines, affirme que « en prétendant s'identifier à nous, le noir risquerait de perdre ses qualités affectives sans acquérir les nôtres ». S. Evans fait les mêmes remarques sur le Sud-Est africain[4]; le mélange des blancs et des noirs est néfaste aux uns comme aux autres; il faut la *ségrégation* et le *développement de chaque race* dans le sens qui lui est propre.

J'ai pu constater le même phénomène chez la nation Hova, qui conserve indéfiniment ses aptitudes de Jaune au milieu des Nègres malgaches qui les entourent.

Nous pourrions multiplier les observations; partout les auteurs, mieux renseignés, arrivent à des conclusions identiques. Aucune

1. Noirs et Blancs, *Rev. de l'École d'Anthr.*, oct. 1906; Enquête sur les croisements ethniques, *id.* 1912.
2. *Social and mental Traits of the Negro.* Columbia university, New-York, 1910.
3. *Éducation sociale des races noires*, Girard et Brière.
4. *Black and White in South East Africa.* London, Longmans Green, 1911.

d'elles, notons le bien, ne révèle de tendance agressive, ni d'impérialisme conquérant. Loin de là, on respecte les tendances profondes des peuples en présence; on se préoccupe de leur développement, on *demande leur autonomie.* J'y verrais plutôt une réhabilitation intéressante des grandes Castes de l'Inde. Elles avaient été condamnées, repoussées avec horreur par toutes les démagogies égalitaires, soit d'origine religieuse comme tant de sectes bouddhistes et chrétiennes, soit de nature politique; et elles se retrouvent rétablies en fait dans la démocratie des États-Unis, comme dans la république des Boers, comme dans l'Inde actuelle. L'expérience rétorque les rêveries chimériques d'égalitarisme, du moins chez les peuples qui ne sont pas entrés dans une irrémédiable décadence.

Dans les exemples que nous venons de citer, les influences héréditaires jouent sûrement un rôle prépondérant; *les civilisations semblent amplifier démesurément des différences d'aptitudes organiques que nos moyens d'investigation ne peuvent encore nous révéler.* C'est un phénomène analogue à celui du développement individuel. Deux ovules fécondés nous paraissent indiscernables, mais les organismes qui vont en sortir grossiront des millions de fois ces différences minuscules, et nous pourrons dès lors les saisir avec la plus grande facilité chez les adultes, dans l'ensemble de leurs organes complètement développés, dans *leurs phénotypes* respectifs, comme on les a très heureusement appelés. On pourrait dire, de même, que les civilisations nationales que nous venons de comparer et de reconnaître inassimilables, séparées qu'elles sont par des différences de développement énormes, sont aussi des *phénotypes psycho-sociaux* qui manifestent à nos yeux, dans le grossissement énorme de leurs agencements, les instincts et les tendances héréditaires, spécifiques, infiniment plus délicats à discerner directement dans l'intimité des individus.

Mais peut-on étendre cette conception à tous les cas? *Toute nation, individualisée par une civilisation particulière, est-elle toujours le phénotype psycho-social d'une espèce d'hommes bien déterminée,* ou, si l'on veut éviter tout de suite l'objection que les races pures[1] ne se

1. Le lecteur remarquera que j'emploie assez indifféremment les mots races et espèces. Le transformisme enlève toute importance à ces distinctions. En général, je préfère le mot espèce et sous-espèce.

rencontrent jamais, *toute nation est-elle le phénotype d'une espèce dominante dans un groupe donné?*

La persistance indéfectible, pendant une longue suite de siècles, des véritables nations, semble bien plaider en faveur de cette thèse, et rappelle, traits pour traits, les races inassimilables que nous venons de passer en revue; leurs tendances, leurs caractères ne se modifient pas à travers les siècles. Le Bulgare actuel diffère-t-il des brutes sanguinaires qui ont épouvanté le monde à leur arrivée dans l'empire de Byzance? Le Turc, issu des peuples nomades et pillards du centre asiatique, s'est-il modifié depuis qu'il a envahi un des pays les plus civilisés et les plus enchanteurs du globe? Malgré les pillages et les exterminations qui constituent, depuis des siècles, toute sa politique a-t-il pu modifier les nations qu'il a si durement opprimées? Les Syriens, les Arabes, les Arméniens sont encore tels qu'ils étaient, il y a deux mille ans. L'invasion arabe, malgré la puissance de sa pénétration, n'a assimilé ni les anciens Égyptiens, ni les Berbères[1] qui restent de nos jours avec les caractères qu'on leur a toujours connus. L'unification romaine elle-même est restée impuissante devant les fortes individualités nationales de son empire. La Gaule, l'Ibérie, l'Italie ont parlé une même langue sans se ressembler beaucoup plus qu'auparavant. On a rappelé partout dans ces derniers temps les caractères des vieux Gaulois tels que les ont décrits César et les géographes grecs ou romains, et le Français a changé de nom et de religion sans changer de caractère[2]. Aux portes mêmes de Rome l'Étrusque mystique, commerçant et artiste, n'a-t-il pas réapparu dans la Florence du Moyen âge et de la Renaissance?

La série des exemples pourrait s'allonger indéfiniment, sans omettre le barbare Germain, rusé et cruel, que César a si magistralement dépeint et que nous retrouvons devant nous, immuable, au XXe siècle.

On peut même faire la contre-épreuve. Une nation ne se modifie que si sa composition ethnique vient à changer. On a souvent

1. J'ai pu constater moi-même dans un voyage au Maroc cette différence profonde de caractère entre le Berbère et l'Arabe. Les Français qui y sont établis et emploient les indigènes savent bien les discerner : le Berbère seul travaille.

2. Le grand latiniste Boissier avait justement noté que « quoique Rome ait été maîtresse de la Gaule pendant cinq siècles, elle n'y a pas détruit l'esprit national ».

cherché en vain dans l'Athènes moderne les descendants des vainqueurs de Salamine, ou les successeurs de Platon et d'Aristote. Mais il ne faut pas oublier la foule d'esclaves qui, aux époques de démagogie, se sont élevés au niveau des citoyens; et quant à la nationalité de ces esclaves, on est éclairé sur elle par un passage curieux d'Aristote dans sa *Politique*; il ne faut pas prendre les esclaves, dit-il, parmi les peuples du nord, car leur esprit combatif, leur amour de la liberté rendrait toujours les révoltes menaçantes; il faut s'adresser aux populations lâches et industrieuses de l'Asie.... Tout porte à croire que le conseil a été suivi.

On peut trouver également que le Romain ancien s'est bien modifié au cours des âges; mais il ne faut pas oublier qu'après les pertes dues aux guerres, aux luttes intestines, aux proscriptions, le sang romain devait être rare déjà dans la Rome impériale, rendez-vous de l'univers. Après sa destruction par les Barbares, l'immense capitale fut réduite à quelques milliers d'habitants, parmi lesquels devaient être encore plus rares les descendants des sénateurs républicains, ce fameux conseil de rois.

Tous ces faits, dans un sens comme dans l'autre, semblent bien prouver la permanence du caractère national au milieu de tous les cataclysmes, et on ne peut guère l'expliquer par une simple tradition, par une éducation des générations successives les unes par les autres et qui serait restée identique à elle-même, malgré les changements de langue, de religion, de gouvernement politique, etc. Tout esprit sans parti pris attribuera cette permanence, pour sa plus grande part, à l'hérédité des tendances instinctives qui constitue le caractère mental distinctif des espèces humaines aussi bien qu'animales.

Nous venons de passer en revue les nations les plus célèbres de l'histoire: méritent-elles seules notre examen? Le *particularisme permanent* ne s'observe-t-il que dans ces groupes humains importants? Une foule de sociologues pensent que la fusion des groupes va toujours s'accentuant. Un des plus célèbres, H. Spencer, qui savait si bien plier les faits aux exigences de ses vastes systèmes, n'hésite pas à le proclamer[1]. Dans les temps féodaux, dit-il, les com-

1. *Problèmes de Morale et de Sociologie*, p. 165.

munautés n'existent que grâce à leurs chefs (?). Peu à peu, « leurs organisations séparées sont absorbées dans l'organisation générale. On *voit* cela sur une plus grande échelle dans la *fusion* de l'Angleterre, du Pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande. »

H. Spencer est mort au bon moment pour s'éviter de profondes déceptions philosophiques. Je laisse de côté sa fameuse opposition entre les sociétés guerrières et les sociétés industrielles, antithèse de nature hégelienne, dont l'Allemagne moderne s'est chargée de faire la synthèse à nos dépens; mais la politique anglaise contemporaine a montré également que la *fusion*, qu'il voyait si bien, a abouti, quelques années plus tard, à l'autonomie du Pays de Galles réclamée par tous ses représentants; quant à l'Irlande, on sait comment ses Sinn Feiner se « fusionnent », avec les autres pays voisins; c'est en ramassant tous les éléments épars de leur passé pour se barricader contre l'invasion anglaise!

Comment d'ailleurs se fier à des observateurs qui se laissent à ce point impressionner par des mots, croyant le système féodal disparu parce qu'on n'emploie plus dans les traités les vieux termes de chevalerie! Les plus grands Empires modernes, avec leur état souverain au centre, et leurs satellites d'alliés attachés par des liens économiques ou politiques, complétés par leurs protectorats et leurs colonies, ne forment-ils pas un de ces royaumes, aux limites mouvantes, où le suzerain entraîné dans une grande guerre, appelait le ban et l'arrière-ban, et sommait ses grands, moyens et petits vassaux de se grouper autour de lui? France, Angleterre, États-Unis, Prusse, ont ainsi une échelle de vassaux, de satellites, qui subissent leur puissance d'attraction.

Laissons de côté maintenant le verbiage politique et ses formules creuses ou hypocrites et recherchons quels sont les *actes réels* qui manifestent, dans le courant des événements internationaux, une *égalité* quelconque entre ces diverses individualités nationales placées par la force des choses à des niveaux si différents ; nous n'en trouverons pas.

Mais ce que nous trouverons toujours et partout, c'est l'*extraordinaire vitalité de ces individualités*, petites ou grandes. Elles peuvent disparaître, pendant un temps plus ou moins long, aux yeux d'un observateur superficiel, dissimulées sous une couche uniforme de civilisation, assimilées dans une certaine mesure à un de ces cen-

tres puissants que nous allons étudier bientôt; mais elles *persistent à l'état potentiel*. Et même dans les parties les plus centralisées et les plus unifiées des grands empires modernes, on sent palpiter, à une profondeur variable, la vie de ces nationalités de second ordre, de ces provinces même, que Spencer croyait enterrées à jamais avec leur chef féodal! La persistance de leur individualité avec ses caractères essentiels et distinctifs plonge ses racines bien plus loin; une vague tradition transmise de génération en génération n'aurait pas davantage une sève suffisante pour lui assurer une vie aussi résistante; il faut atteindre le caractère héréditaire des individus, leurs instincts ethniques si difficilement modifiables.

Chacun des petits groupes locaux que nous venons d'étudier n'a pas seulement ses caractères propres; il a ses *tendances particularistes*; il *désire son autonomie* d'une façon plus ou moins vive et qui varie énormément au cours de son histoire. Comment a-t-il subi son union en de grandes nationalités? Comment sembla-t-il oublier passagèrement son individualité? Comment a-t-il consenti à une assimilation partielle? Qu'a-t-il précisément sacrifié de sa personnalité pour entrer dans une plus grande communauté? Autant de questions qu'on doit résoudre d'abord si l'on veut faire entrer le principe des nationalités dans une voie scientifique.

Déjà on sent que le problème se précise, en même temps que la solution s'entrevoit. *Ce qui s'assimile entre groupes, c'est toute cette partie, considérable sans aucun doute, qui constitue l'éducation dans son sens le plus large; ce qui organise, au contraire, la force répulsive, la tendance à l'autonomie, l'individualité indissoluble sous les grands courants civilisateurs, c'est la partie héréditaire des mentalités, c'est les qualités de l'espèce.*

Une question se pose d'abord devant nous avant de suivre les processus de cette assimilation et d'analyser les conditions de ce particularisme; est-il possible qu'il y ait un rapport quelconque entre les espèces humaines et cette foule de nationalités et de sous-groupes. Ce serait difficile à comprendre, en effet, si l'on admettait seulement, comme certains anthropologistes, l'existence de quelques grandes races. Mais ma conception se rapproche beaucoup plus des idées qui prédominent de plus en plus dans les sciences naturelles, et en particulier en Botanique avec de Vries et en Zoologie avec

Cuénot. Par suite des croisements et des mutations qui en résultent et aussi, me semble-t-il, par l'influence directe ou indirecte du milieu environnant, il se forme constamment une *foule de sous-espèces locales* qui s'étendent ou périclitent suivant leur valeur particulière.

Chimiquement parlant, on pourrait même dire qu'il y a autant d'espèces humaines que de familles, puisque les greffes d'organes ne réussissent complètement qu'entre parents immédiats. Mais, sans pousser aussi loin la division, il est facile de reconnaître que ces unités tout à fait élémentaires forment, dans chaque coin de province, je dirais presque dans chaque village, des *groupes locaux spécifiques* qui ont leur physionomie caractéristique. Pour qui traverse la France à petites journées et se donne la peine d'observer, cette constatation saute aux yeux. Or les variétés spécifiques ne se distinguent pas seulement par leur aspect extérieur, leurs caractères morphologiques; c'est de ceux-là dont on parle le plus, parce qu'ils frappent les yeux; mais cette forme extérieure n'est que la manifestation des forces organiques internes. Un *individu est, avant tout, un faisceau d'instincts en nombre considérable.*

W. Mac Dougall[1] a tenté dernièrement d'énumérer et de décrire les *Instincts primitifs* de l'homme, et sa liste en est longue. Mais on doit pousser bien plus loin cette analyse, si l'on veut comprendre leurs variétés, leur complexité et leurs interactions. Chacun des réflexes psychiques si bien étudiés par les écoles de Pawlov et de Bechtérew n'est au fond que la *manifestation extérieure, moto-visuelle, d'un instinct élémentaire* que nous percevons par le dedans, d'une façon confuse ou distincte suivant les cas, sous forme d'émotion ou de tendance active.

Ces instincts élémentaires sont loin d'avoir la rigidité mécanique qu'on leur a prêtée; plus ils se cérébralisent, plus ils s'adaptent aux variétés des circonstances, à l'éducation, aux habitudes, pour former, en dernier ressort, la volonté rationnelle la plus réfléchie. Mais toutes ces modifications acquises, imposées par le milieu physique ou le milieu social, n'empêchent pas que ces instincts soient, avant tout, héréditaires. Les immenses enquêtes de Galton et de ses élèves, à l'Université de Londres, ont prouvé que cette hérédité est la même

1. *An introduction to Social Psychology*. Tenth edition, London, Methuen, 1914.

pour les caractères morphologiques et pour les sentiments les plus complexes, et qu'elle est au moins cinq fois plus puissante que l'action modificatrice du milieu.

Cette masse d'instincts héréditaires constitue les fondements de notre *moi individuel*; c'est encore eux qui constituent le *tempérament particulier de chacune de ces innombrables sous-espèces locales* dont les infinies diversités se révèlent par un particularisme local, par la formation d'une petite unité nationale, si humble soit-elle, enfin et surtout par ces **phénotypes psycho-sociaux** dont nous parlions plus haut, constitués par quelques particularités de civilisation, d'organisation ou de tendances sociales, si limitées, si modestes soient-elles encore.

Rien n'est plus respectable que ces manifestations divergentes que l'on rencontre toujours et partout dans les groupes d'êtres vivants. Ce sont ces variations qui donnent à la vie son infinie souplesse, sa capacité intarissable d'adaptation à toutes les circonstances extérieures; c'est de leur diversité que jaillit çà et là une variété nouvelle plus importante, qui se fixe, grandit et constitue une nouvelle espèce dont l'aire d'extension ira sans cesse s'élargissant.

La même loi de développement s'applique aux variations humaines, à leurs groupes locaux, à leurs nationalités embryonnaires, dont les plus heureusement douées deviendront peut-être un jour des cités, des provinces, des empires. Toutes ces potentialités forment le trésor le plus précieux de l'humanité; leur destruction à la mode allemande est une des plus graves atteintes qu'on puisse porter à la civilisation ; c'est arracher les germes les plus précieux des futures moissons.

Mais, comme le disait Aristote, la Vérité et la Vertu sont dans le juste milieu. L'excès contraire est aussi pernicieux. Si, par un artifice, on arrivait à *favoriser également toutes les variétés animales ou végétales*, les bonnes comme les mauvaises, les monstruosités comme les réussites, on arrêterait aussi sûrement le progrès que par la voie destructive. Chacun de nos petits groupes locaux tend naturellement à vivre, à s'individualiser, à s'affirmer, à désirer son autonomie. Si vous les proclamez tous égaux, comme dans le principe de Lazare Carnot, vous arrêtez toute sélection, *vous luttez contre les élites, contre les variations heureuses de civilisation, à l'extension*

légitime desquelles vous faites obstacle; vous vous dressez contre les lois les plus générales et les plus légitimes de la vie, sans l'action desquelles vous ne seriez encore qu'un protozoaire. Le principe de Carnot, appliqué à la lettre est, dans le sens le plus politicien du mot, un principe « réactionnaire »; c'est une lutte contre le Progrès, un arrêt dans l'Évolution. Le milieu dans lequel nous vivons, ses conditions générales, ses circonstances, sont en perpétuelle transformation, et exigent des adaptations toujours nouvelles. Affirmer que toutes les adaptations sont également heureuses, que toutes les nouvelles espèces ont une valeur égale, que tous les groupes nationaux ont des droits égaux, c'est faire autant d'affirmations stupides, contraires aux observations les plus évidentes.

La vérité n'est dans aucune de ces solutions extrêmes, ni dans la destruction brutale ou l'oppression asphyxiante qui appauvrit la vie, *ni dans un égalitarisme* qui l'immobilise et constitue, dans tous les domaines biologiques ou sociaux où il peut s'exercer, *le plus pernicieux favoritisme* au profit des inférieurs, des déchets. La sagesse ne s'insurge pas contre le cours naturel de choses; elle s'en imprègne au contraire, et s'efforce d'en saisir le sens profond pour s'y soumettre de bonne grâce et s'épargner ainsi des heurts infiniment douloureux. Imitons donc la vie, qui, malgré son gaspillage apparent, conserve si souvent pendant des centaines de générations, les espèces les moins favorisées. L'espèce est là, diminuée, il est vrai, et réduite à de rares exemplaires, mais comme mise en réserve dans un coin du monde, attendant son heure. Celle-ci ne viendra peut-être jamais, et alors tout s'efface définitivement. Mais il arrive aussi que les circonstances changent, deviennent plus favorables; alors les potentialités, redevenues utiles, se réveillent de leur léthargie, et reprennent un large développement en rapport avec leur valeur nouvelle.

La civilisation, dans ses grandes lignes, a progressé en suivant les mêmes voies. Quoi qu'en pense un orgueil mal placé, les lois profondes de la vie végétale et animale s'imposent aussi à nous; mais nos ignorances, nos erreurs, dissimulées sous les rêveries mystiques grandiloquentes, nous conduisent infailliblement à des catastrophes tragiques, comme celle qui nous écrase en ce moment. Certes, rien ne pourra renverser le cours naturel des choses; un obstacle ne fait pas remonter les fleuves vers leur source, mais il

cause des inondations dévastatrices. Nos errements sont fatalement corrigés, nos écarts sont sûrement redressés, mais c'est dans le sang des générations. Essayons donc de mieux comprendre ce qui doit être, en observant avec plus de conscience ce qui est.

2° Puissance expansive des Centres Civilisateurs, des Élites nationales.

Pour bien nous représenter comment se concilient le particularisme très légitime de chaque petit groupe local et l'extension tout aussi nécessaire et légitime des groupes les mieux adaptés, nous allons demander d'abord de précieuses indications aux *phénomènes linguistiques*. Leur importance dans la vie nationale n'a pas besoin d'être soulignée après les réclamations si souvent répétées des Pangermanistes, des Panslavistes, des Panceltiques, etc. Tous diffèrent dans les applications, mais tombent d'accord sur un même principe, à savoir que les grands aires linguistiques coïncident avec les aires d'extension des grandes espèces humaines, et que les limites de nationalités doivent s'accorder exactement avec les deux.

Observons d'abord à l'encontre de ces exigences hyper-nationalistes que les groupes linguistiques présentent exactement les mêmes phénomènes que les groupes ethniques. Il n'y a pas plus d'homogénéité chez les uns que chez les autres. Un pays aussi unifié que la France comprend une foule de dialectes et de patois qui résistent opiniâtrement à toutes les tentatives de fusion. Meillet, Rousselot, Gilliéron, Dauzat, etc., dans les patientes études qu'ils en ont faites, arrivent à distinguer trente mille patois en France, presque autant que de villages. Leur résistance est considérable. Ils s'opposent le plus possible à tout échange entre eux, particulièrement dans les sons et les formes grammaticales.

Devant cette multiplicité et cette persistance, on ne peut s'empêcher de songer à toutes nos *sous-espèces locales*, en nombre également considérable. Je n'entends pas par là que le patois, ou, d'une façon encore plus générale, que la langue soit l'expression immuable, le phénotype adéquat, direct et total des instincts spéciaux à une espèce donnée. Un groupe ethnique peut changer de langue, on le voit tous les jours ; mais le nouvel idiome qu'il adopte subira toujours dans ses formes grammaticales et dans sa phonétique des modifications profondes. Peu à peu, l'on verra apparaître, de nouveau, au

sein de la nouvelle unité linguistique, des formes locales de dialectes et de patois. Celles-ci existent dans la langue française comme elles existaient bien certainement dans la langue celte qui la précédait, tout comme auparavant dans la langue ligure, qui couvrait notre sol aux temps préhistoriques. De même, une région peut changer de flore; des plantes nouvelles peuvent s'introduire et éliminer les anciennes; mais les veines profondes des terrains n'en manifesteront pas moins, dans l'aspect des végétations changeantes qui les recouvrent, les différences chimiques de leur constitution.

Patois et dialectes sont les accidents extérieurs par lesquels s'affirment les caractères intimes, distinctifs et persistants des variétés humaines. Nous avons vu plus haut qu'aucune force ne peut les comprimer complètement. Si, par quelque éducation intensive et tyrannique, on parvenait à inhiber leurs manifestations linguistiques, on verrait leurs énergies prendre une autre voie et s'extérioriser dans des manifestations artistiques, dans des aptitudes industrielles ou commerciales, dans des hérésies philosophiques ou religieuses, dans des révoltes politiques, dans une forme quelconque, la plus imprévue parfois, de l'activité humaine. Les historiens en cherchent les causes dans les archives, dans les papiers officiels, dans un accident individuel; ils méconnaissent les tendances d'un petit groupe ethnique, linguistique et national qui veut vivre et agir, et que les pires oppressions ne peuvent étouffer. Car, on ne saurait trop le proclamer, il est souverainement vain de vouloir ligoter l'esprit d'une race, à l'exemple des sauvages qui attachent farouchement leurs morts pour retenir plus sûrement leurs esprits liés avec le cadavre au fond de la tombe!

Tout de même, malgré cette force vivace, tous les patois n'ont pas la même importance, et ne parviennent pas à jouer un rôle identique avec des droits égaux. A un moment donné, l'un d'entre eux prend une prééminence, que les autres sont obligés de subir. Quelle force produit cette expansion d'un dialecte victorieux, réduit à une juste mesure les particularismes locaux, et forme ces grandes langues nationales si nécessaires aux créations supérieures de la pensée humaine?

Pour bien saisir sur le fait ce processus, prenons la langue française comme exemple. MM. Rousselot et Laclotte admettent bien

que le français est originairement la langue de Paris, mais ils affirment qu'elle s'est imposée parce que ce fut « la langue du roi portée par l'administration dans les provinces ». Il me semble que la question ainsi posée se trouve singulièrement rétrécie. L'administration royale fut peut-être un moyen utile de propagation, mais la royauté elle-même a tiré sa force d'une cause plus profonde.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur la civilisation française aux xe et xie siècles, il est difficile de distinguer encore dans quel centre elle va jeter son plus grand éclat. On sent bien qu'on est à l'aurore d'une renaissance, mais des lueurs seulement apparaissent çà et là, encore incertaines. L'art roman semble naître en Aquitaine; il a ses écoles originales en Auvergne, en Poitou, en Bourgogne, aussi bien et même plus que dans le Nord. La philosophie renaît, mais ses écoles luttent pour la prééminence, sans qu'elle s'affirme nettement encore chez aucune d'elles. Depuis Lyon jusqu'à Tournai, on voit des centres provinciaux se former, car l'École palatine avait devancé l'heure et était restée sans lendemain. Reims avec Gerbert, Auxerre, Laon avec Anselme, Raoul et Adélard de Bath, sont des écoles florissantes; Tours a sa célébrité. Orléans est renommée pour l'enseignement des classiques latins, Chartres enfin, avec Fulbert et ses élèves, lutte d'éclat avec Paris où l'enseignement reste dispersé en plusieurs centres et sans grande force.

Mais bientôt l'Ile-de-France montre une extraordinaire activité. Une formule d'art originale, la seule qu'aient inventée les nations modernes, se crée et se développe en cette région favorisée : le gothique avec tous ses arts accessoires, peinture sur verre, émaux, sculpture, menuiserie, ferronnerie, y reçoit sa formule définitive, la plus rationnelle et la plus abstraite que le Génie humain ait inventée. Paris absorbe du même coup toutes les écoles philosophiques rivales, pendant qu'Abélard, le Descartes scolastique, pose des principes philosophiques, des vues psychologiques, qui constitueront la forme essentielle et originale de la pensée française jusqu'à nos jours.

On devine maintenant où gît la valeur d'un dialecte et sa force d'expansion. Elle ne dépend pas de ses qualités phonétiques, car le latin et les dialectes du Midi l'auraient emporté. Elle ne repose même pas dans cette simplicité grammaticale que nous montrent les langues analytiques modernes; car le grec, avec ses déclinaisons si variées, a eu une force qui ne sera jamais surpassée, et nul n'a su

rendre comme lui toutes les nuances de la pensée. J'estime d'ailleurs que la *forme analytique est un accident de conquête.* Quand deux groupes ethniques vivent longtemps sur un même sol, sont obligés de communiquer, et se comprennent difficilement, ils abandonnent les suffixes et les nuances trop délicates à saisir des langues synthétiques, et ils les remplacent par des particules bien isolées, individualisées, plus capables d'attirer l'attention, et se complétant au besoin par un geste approprié et expressif. C'est ce qui est arrivé pour l'ancien perse, pour l'anglo-saxon, pour les langues romanes.

La *vraie valeur d'une langue repose dans le trésor de pensée et de civilisation dont elle est le véhicule.* Quel dialecte aurait pu lutter de richesse avec le parler du Parisis? Comment aurait-il pu résister au large courant civilisateur, né dans l'Ile-de-France, et charriant avec lui les plus magnifiques créations du génie humain? Meillet a fort justement observé que les groupes linguistiques empruntent le plus facilement les noms des objets dont ils ont besoin dans la vie courante. C'est ainsi que nous voyons l'Anglais incorporer tous les mots français qui représentent le luxe qui lui manquait alors : luxe de la vie aristocratique et, plus encore, luxe de la pensée abstraite, avec l'immense série de ses concepts savants.

Quant à l'Allemand, ne pouvant plus piller chez nous à cette heureuse époque, il prenait du moins un large butin dans notre langue : cinq cents mots environ[1] qui manquaient à sa barbarie et touchaient à la féodalité, à la navigation, au commerce, aux métiers, aux arts, à la littérature, aux sentiments élevés. Le français reste langue officielle ou savante pendant des siècles en Angleterre, en Italie, en Sicile, en Portugal, en Morée, etc. On fait partout d'innombrables traductions des œuvres de notre pays.

Qui aurait pu contester les droits du français à cette suprématie? *Ces droits n'étaient que l'expression exacte, adéquate, de sa valeur civilisatrice et de sa puissance d'expansion.*

Quels profits d'ailleurs, aussi bien matériels qu'intellectuels et moraux, n'aurait pas refusés une population en se renfermant dans une résistance farouche! Qu'aurait-elle gagné à repousser cette action fécondante, et à en priver les champs moins fertiles de son étroit domaine?

1. Reynaud, *Influence française*, p. 85. Paris, Hachette, 1914.

Et cependant, soyons-en sûrs, aucune n'aurait sacrifié son intégrité dialectale et son autonomie par un vote délibéré, explicite. C'est *que nationalité, religion, langue, civilisation générale, n'ont jamais été acceptées à la suite d'un examen impartial dans un acte rationnel de choix motivé.* Quand ces grands phénomènes abordent un groupe donné, ils ont *une valeur trop complexe* pour pouvoir être saisis par l'immense majorité de ses membres. Et ceux-ci la devineraient-ils, que leurs instincts de combativité aussi bien que la passivité de leurs habitudes les en écarteraient invinciblement.

L'homme subit d'abord ce qu'il ne comprend pas; puis longtemps après il donne enfin son assentiment réfléchi aux influences qui l'ont pénétré et sont devenues progressivement une partie de sa pensée, un élément de sa personnalité.

III. — Les luttes entre les nationalités. — Les Frontières. Les Précautions en faveur des Élites.

Dans l'exemple que nous avons choisi précédemment, la métropole française n'était pas seule au monde : sa puissance expansive devait rencontrer d'autres centres de forces qui se formaient autour d'elle et allaient également organiser des influences nationales opposées. En Castille, Madrid commençait sa lutte contre le régionalisme si puissant des provinces ibériques; en Toscane, Florence créait en même temps que ses chefs-d'œuvre une langue littéraire qui devait prendre la suprématie sur les centres dialectiques les plus brillants de la péninsule; Londres fusionnait plusieurs patois avec le normand, et préparait l'instrument d'une des plus riches littératures modernes.

Comment vont agir ces grands centres nationaux les uns vis-à-vis des autres? Une première indication nous sera encore fournie par la Linguistique. Si l'on observe tous les patois qu'on peut rencontrer en voyageant, par exemple, de Paris à Florence, on pourra leur appliquer dans une certaine mesure les lois de l'attraction. Chacun d'eux a été comparé par Gaston Paris à des points de tapisseries aux nuances progressivement dégradées, mais ils montrent aussi, dans leur ensemble, une dégradation progressive à mesure qu'on s'éloigne du centre national dont ils subissent l'influence, et l'on

finit par arriver à une *zone intermédiaire* où les deux influences rivales se pénètrent et se neutralisent; c'est leur *frontière*.

Mais entendons-nous bien sur ce mot qui s'est prêté à tant d'interprétations aux conséquences tragiques. Cette frontière n'est presque jamais une ligne, c'est bien une large zone; et elle coïncide exceptionnellement avec ces limites, ces barrières, « ouvrages de la nature », comme le prétendait J.-J. Rousseau, qui ne les avait jamais étudiées.

Dans l'exemple précédent, les Alpes n'ont apporté aucun obstacle à l'influence française; on parle roman sur leurs deux versants, comme autrefois on y parlait ligure, et les dialectes piémontais eux-mêmes sont encore tout pénétrés par la phonétique celtique. Le même phénomène se retrouverait dans les Pyrénées, dans le domaine basque comme dans le domaine Catalan; et à l'est, le cours du Rhin ne limite pas plus les races que les langues.

La largeur des zones frontières est particulièrement bien démontrée par les cartes de Gilliéron et de nos autres linguistes. Il est, par exemple, impossible de tracer une limite linéaire entre les patois provençaux et les patois français proprement dits. Étudie-t-on séparément quelques-uns de leurs caractères phonétiques les plus expressifs, on s'aperçoit que chacun a sa frontière particulière, avec des écarts entre eux qui atteignent parfois plusieurs centaines de kilomètres! Cette zone où les deux dialectes se pénètrent ainsi suivant les modes les plus divers, s'élargirait encore bien davantage si l'on observait les frontières de quelques autres caractères distinctifs des deux civilisations en présence, tels que les habitudes juridiques, les influences artistiques, la forme des habitations, etc. Quel expert génial viendrait prendre une moyenne juste entre ces énormes oscillations, où l'influence nordique pénètre parfois jusqu'à l'ancienne Province romaine, pendant que telle habitude gallo-romaine remonte vers le nord jusqu'en Lorraine! Et si l'on obligeait ces populations à choisir elles-mêmes et à se rattacher à l'un des deux groupes en présence, pense-t-on que la difficulté serait levée en la divisant entre quelques millions d'électeurs? Qui les éclairerait, suivant la justice impartiale, sur des affinités dont ils ignorent le premier mot? L'homme, disions-nous plus haut, subit d'abord avant de comprendre. C'est peut-être regrettable, mais c'est ainsi.

De Greef avait déjà insisté sur cette indétermination des limites

nationales : « Les frontières intersociales, dit-il[1], ne sont jamais ni purement physiques, ni purement ethniques, ni exclusivement économiques, ou artistiques, ou idéologiques, ou morales, ou juridiques, ou politiques : elles sont tout cela à la fois. » Et elles forment, expose-t-il longuement, de larges zones, qui n'appartiennent réellement ni à une nation, ni à une autre, qui n'ont pas de limites naturelles, et que les puissances se disputent continuellement. On connaît, à la suite, la théorie du sociologue belge, qui avait une bonne âme et voulait établir la paix universelle : il imposait la neutralité à toutes ces zones intermédiaires qui seraient devenues ce qu'elles sont déjà un peu, les lieux d'échange, les marchés des grandes nations !

Je n'ai rappelé ces rêveries, que pour signaler les observations justes qui en étaient le point de départ. De Greef a mis en parfaite évidence l'indétermination fatale, inévitable des frontières, et je viens de montrer qu'elle est encore plus grande qu'il ne pensait. Il a bien vu ainsi que ces zones sont le lieu où des influences multiples entrent en lutte ; mais nous différons du tout au tout sur le rôle civilisateur de cette lutte, et l'avenir des zones frontières où elle s'exerce. On devine facilement que nous touchons là au problème capital de notre étude ; avant de l'aborder, récapitulons les faits principaux que nous avons déjà pu mettre en lumière.

Tout groupe local, avec les caractères multiples que nous avons analysés, forme une petite individualité qui a pour fondement les Instincts héréditaires, spécifiques, des individus qui le composent, et il tend tout naturellement vers le particularisme et l'autonomie.

Certains groupes, favorisés par la constitution de leurs membres, la proportion heureuse des races en présence, et par des circonstances historiques et mésologiques, trouvent une formule de civilisation plus heureuse que les autres, et ils en tirent un ascendant, une force d'expansion dont ils vont user ou abuser suivant les cas.

Ces centres de forces, ces *élites nationales*, s'assimilent, dans une certaine mesure et avec les réserves que j'ai indiquées, les autres groupes locaux qui subissent leur influence. Mais on comprend bien que cette assimilation ne s'opère pas sans rencontrer des résistances acharnées. Ces *luttes exaspèrent la personnalité nationale*,

1. De Greef, *La Structure générale des Sociétés*. Paris, Alcan, 1908. Vol. III, p. 127.

qui manifestera de plus en plus fortement les instincts individuels de ses membres dans une civilisation, dans une construction sociale, dans un *phénotype national* dont l'originalité ira sans cesse en s'accentuant.

Il se forme ainsi des centres nationaux très individualisés, qui finissent par se rencontrer, en opposant brutalement leurs caractères distinctifs, dont nous avons constaté non seulement l'invincible persistance, mais l'accentuation progressive.

Est-ce un mal qu'il en soit ainsi? Doit-on tendre à uniformiser toutes ces individualités nationales suivant un patron commun? Qui oserait prétendre avoir en sa possession la forme idéale qu'il faudrait imposer à toutes, et qui ne voit qu'un pareil égalitarisme serait aussi pernicieux, aussi rétrograde, quand il s'appliquerait aux groupes que lorsqu'il écrase les individus sous une tutelle politique ou sous un dogme théologique? Qui possède une balance pour peser la valeur de ces personnalités individuelles ou collectives?

Nous avons vu que le lieu de rencontre de ces forces antagonistes forme une large zone qui varie non seulement avec chaque forme d'activité de la vie nationale, mais présente dans la suite des temps des oscillations perpétuelles.

De Greef rêvait de les internationaliser pour arrêter les luttes dont elles sont le théâtre. Mais qui marquerait des limites en ce monde mouvant et perpétuellement changeant? Qui ferait une moyenne, demandions-nous plus haut entre les écarts énormes que présentent entre eux chaque élément de civilisation, chaque force expansive d'une nationalité? On ne peut les fixer ni par des frontières conventionnelles impuissantes, et qui vivent ce que vivent les traités, ni par des remparts naturels derrière lesquels on tente en vain d'emprisonner la vie.

Rappelons encore une dernière fois, avant de demander une direction aux observations scientifiques, que le vote populaire ne peut nous apporter de solution. Les populations des zones intermédiaires, prises entre des centres d'action puissants, reçoivent, comme nous l'avons vu, leur éducation tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, suivant les époques ou les modes d'activité qu'on envisage. Que déciderait une conscience travaillée par des sentiments aussi contradictoires? Ne s'irrite-t-on pas actuellement de leurs attitudes incertaines, changeantes, et ne devrait-on pas reconnaître qu'elles sont

l'expression exacte, véridique, de leurs inclinations mêmes tiraillées en sens contraire? Le *Principe des nationalités, et le vote majoritaire qui en constitue la base, sont une rêverie mystique inapplicable; nous avions d'ailleurs constaté plus haut que leur application eût été la plus monstrueuse des injustices.*

Reconnaissons que toutes ces théories de frontières naturelles, de limites à jamais fixées, de droits absolus au profit des groupes les plus médiocres à tous les points de vue, répondent simplement à des rêves d'immobilité paresseuse, à des désirs de jouissance tranquille et assurée dans sa médiocrité. Seulement on masque ces sentiments de conservatisme inquiet, propre aux démagogies, sous des termes trompeurs de Justice et de Progrès.

A ces rêves de béatitude torpide et paradisiaque que se plaisent à faire, en tout temps, les démagogies paresseuses, on doit opposer l'enseignement de toutes les sciences de la vie, depuis la zoologie jusqu'à la Politique : tout Progrès n'a pu s'effectuer que par les Élites et grâce aux luttes d'influence qui s'élèvent entre elles, et il est souverainement juste qu'il en soit ainsi, *si la Justice est la récompense méritée par les individualités, en proportion de leur valeur intrinsèque.*

Même en acceptant les luttes avec toutes leurs conséquences, il y aurait *plus de justice dans les frontières perpétuellement changeantes que nous avons observées*, car elles rentrent ou sortent suivant la puissance nationale dont elles sont l'expression; car elles traduisent par leurs oscillations les périodes d'éclat ou les éclipses momentanées des centres de civilisation; car elles sont, en un mot, les palpitations de la vie nationale, aussi indispensables à son activité créatrice que le sont les pulsations du cœur à notre vie individuelle. Et cette lutte d'influence est plus efficace en faveur du progrès et des élites créatrices que ces rêveries mystiques d'immobilité, ou ces désirs de jouissance tranquille assurée derrière des frontières infranchissables!

Mais, allons-nous conclure qu'il faut, suivant la formule célèbre, laisser faire, laisser passer, et attendre que la Justice se dégage douloureusement des luttes internationales les plus atroces?

Si la guerre a pu offrir quelques avantages, qui ont été souvent signalés ; si elle secoue les apathies, réveille les énergies, trempe les caractères, il faut, par contre, reconnaître qu'avec ses moyens

actuels de destruction la guerre moderne constitue la plus effroyable des sélections à rebours. Je laisse de côté les ruines matérielles qui vont frapper surtout les nations les plus civilisées du globe; je ne vise que le matériel humain; ne va-t-il pas subir le plus criminel attentat par le fait de cette boucherie sans nom, qui humilie la raison humaine encore plus qu'elle ne répugne. Ce sont nos enfants les plus vigoureux, les plus braves, les plus soucieux de leur devoir qui sont le plus frappés: c'est toute notre chère et précieuse élite qu'on sacrifie au Moloch carnassier!

La pensée doit-elle rester à jamais impuissante contre de telles catastrophes? L'homme doit-il continuer à détruire, tous les demi-siècles, les trésors de civilisation que son ingéniosité avait su créer? N'est-il pas possible d'atténuer ces pertes incalculables, tout en réservant aux élites l'influence qu'elles doivent exercer?

Il serait très facile d'imaginer un Tribunal suprême, dont les sanctions auraient force de loi et qui établirait une sorte de hiérarchie des nations, après avoir calculé, en une échelle savamment graduée, la valeur de chacune d'elles. Mais qui ne voit qu'un pareil tribunal est une chimère décevante? Quel savant transcendant pourrait oser une pareille estimation?

Toute individualité, même la plus modeste; échappe par quelque côté à notre emprise; elle contient, dans son intimité, des énergies potentielles qu'aucune technique scientifique ne permet d'analyser. Je n'affirme pas ainsi, avec certains positivistes, l'existence d'un inconnaissable; mais je marque scrupuleusement les limites d'un inconnu qui nous échappe actuellement, et qu'il serait malhonnête d'escamoter. Et combien notre ignorance doit s'estimer encore plus incapable devant les potentialités mystérieuses d'un groupe national! Qui oserait de bonne foi peser une personnalité aussi complexe, aussi profonde, pour lui fixer l'aire d'extension à laquelle elle a droit?

L'esprit vraiment scientifique est trop conscient de ses incertitudes présentes, trop critique de ses moyens d'investigation, pour s'abandonner à des prétentions aussi dogmatiques; il se défie, à bon droit, de ces formules magiques avec lesquelles nos sorciers politiques doivent arrêter le mal tout d'un coup et établir la paix universelle; ils vendaient déjà cet orviétan au bon peuple en 1914! Mais la Science peut nous indiquer les principales causes du mal; et nous suggérer quelques moyens pour le combattre.

La Bactériologie n'a pas apporté une panacée universelle pour anéantir d'un seul coup toutes les maladies épidémiques; elle a étudié le microbe spécifique de chacune d'elles, puis elle a trouvé les moyens particuliers pour lutter contre sa virulence. C'est en suivant avec prudence la même méthode que les Sciences Sociales peuvent combattre et limiter le terrible fléau qui menace perpétuellement la civilisation. Elles ne peuvent conseiller un égalitarisme qui est contredit par toute l'évolution bio-sociale; elles ne peuvent pas davantage envisager l'anéantissement ou la dispersion d'un groupe national qui peut avoir en lui des germes précieux que l'avenir seul révélera, mais elles peuvent mettre en évidence *des propriétés nocives* contre lesquelles on peut, on doit se garantir.

Les très nombreux faits que nous avons précédemment passés en revue nous ont, en effet, démontré que les nationalités ont *certains caractères dominants* dont la persistante tenacité à travers les siècles est à peu près invincible. Des peuples tels que les Bulgares, les Turcs, les Allemands, les Hongrois, etc., sont instinctivement guerriers et déprédateurs et se sont toujours montrés tels, depuis qu'il y a des penseurs pour les observer. *Ce serait folie de ne pas prendre contre eux des précautions aussi solides, aussi persistantes, aussi inébranlables que les instincts héréditaires dont elles doivent atténuer la virulence.* Et qui oserait confier cette mission à une vague Entente internationale qui sera travaillée infailliblement par des jalousies de toute nature et surtout par les ruses diplomatiques des peuples dont elle gênerait les instincts pillards?

Nous savons, de plus, que ces caractères dominants sont loin d'être également développés dans tout le groupe national; ils appartiennnent surtout à la race qui a exercé sa prééminence. Tous les groupes ethniques ne sont pas des hordes de bandits dans l'Empire turc; tous les peuples conquis de l'ancien Empire arabe n'étaient pas des Bédouins pillards! L'organisation d'une nation, la connaissance exacte de sa formation, peuvent ainsi nous révéler le point le plus dangereux, sur lequel devront se concentrer les efforts des nationalités menacées. Examinons donc, avec cet esprit positif, la constitution des nationalités les plus éminentes actuellement en conflit, et recherchons quels sont les *caractères dominants des centres d'expansions qui les ont formés.*

La Toscane avec Florence, l'Ile-de-France avec Paris, la vallée

de la Tamise avec Londres, sont avant tout des centres de civilisation intensive. Langue, beaux-arts, philosophie, science, commerce, industrie y ont trouvé un pays d'élection, une population d'élite, toutes les circonstances nécessaires à de magnifiques éclosions. La force politique et guerrière a été secondaire et l'est restée; et pendant tout le cours de leur histoire ils n'ont cessé d'exporter dans le monde les produits bienfaisants de leur activité industrieuse.

L'Allemagne est tout autre. *La puissance n'a jamais coïncidé chez elle avec les centres les plus civilisés.* Centres littéraires, philosophiques, universitaires, industriels sont d'un côté, centres politiques de l'autre. Même la langue officielle, le haut allemand actuel, est inférieur à plusieurs dialectes qui étaient plus riches que lui, et qu'il prétend maintenant dominer par la force; on sait qu'il s'est constitué dans la bourgeoisie des villes de colonisation [1] sur les confins de l'Allemagne Orientale, en Haute-Saxe. Les nationalités qui ont dominé chez elle, telles que la Prusse et l'Autriche, sont nées, comme la langue, en dehors de l'ancien domaine germanique; ce sont des colonies militaires, constituées par les éléments les plus guerriers d'une population naturellement guerrière, et Berlin comme Vienne sont avant tout des casernes, des camps, surveillant des marches frontières. *Leur grande industrie a été toujours la guerre; il est naturel que leur principal objet d'exportation soit la guerre.* Les métropoles, Vienne et Berlin, sont donc, de par leur origine, leur nature, leur croissance, leur évolution entière, les centres pestifères dont nous parlions plus haut, et les nations civilisatrices ont le devoir de prendre contre eux des mesures d'assainissement indispensables à leur propre sécurité aussi bien qu'à la prospérité du type humain.

Parmi ces précautions d'hygiène internationale, il en est qui s'imposent à l'action commune des nations liguées pour le Bien : il faut frapper directement les centres d'organisation guerrière, disperser les castes qui les maintiennent, relever les peuples qu'elles ont écrasés. Un traité de paix qui les négligerait serait une trahison envers la civilisation; mais suffira-t-il à lui seul, pour empêcher dans l'avenir la caste prussienne de se reformer et de reprendre l'hégémonie d'un peuple naturellement disposé à la subir?

1. Gutjahr, *Mém. Soc. linguist.* Paris, 1910.

D'autres précautions doivent être confiées à la vigilance intéressée de chaque nation. Ce sont des assurances spéciales réclamées par la nature et la position de chaque pays. Elles ont pour base, avant tout, la *nature essentielle des frontières* que j'ai mise, plus haut, en évidence.

On trouvera naturel que je ne m'occupe que de la France, et que j'insiste sur la plus indispensable de ces assurances, qui se trouve être, heureusement, la plus sûrement démontrée par toutes les observations des Sciences Anthropologiques.

Résumons les faits en quelques mots, avant d'en tirer nos conclusions pratiques, conséquences immédiates des inductions les mieux contrôlées.

Si nous demandons à l'Ethnologie de nous tracer les routes les plus habituelles aux migrations humaines depuis les plus anciennes jusqu'aux dernières invasions; si nous demandons à l'Archéologie préhistorique de nous indiquer les voies d'échanges les plus constantes en recherchant dans les terrains superposés les traces des industries, de leurs origines et de leurs importations; si nous les comparons avec les données économiques modernes, il sera facile de reconnaître que les courants sont les mêmes, entraînant les races comme les industries.

Si maintenant nous nous tournons vers la Linguistique[1], et si nous lui demandons dans quelles régions s'intensifient les échanges de mots entre les patois voisins, véhiculant ainsi les idées et les parties les plus subtiles des civilisations, nous constatons encore une fois que toutes ces grandes voies coïncident : guerres, lieux de batailles, migrations, mariages entre étrangers, échanges commerciaux, échanges d'arts marqués par des monuments, échanges de mots et d'idées, ont des chemins communs, largement battus par les générations, et où chaque science vient relever les traces spéciales qu'elle a appris à repérer.

La civilisation exige pour se développer que ces chemins restent ouverts à tous.

C'est ainsi que la France possède par ses grandes plaines de l'ouest un courant d'échange avec le sud et l'Espagne. Un autre

1. La géographie linguistique et la géologie du langage. Dauzat. *Rev. du mois*, 1913. C. Bruneau, *Les limites des dialectes Wallons, Champenois et Lorrains en Ardennes*. Paris, 1913. Voir aussi les *Atlas linguistiques* déjà mentionnés.

courant, plus actif encore, suit les vallées du Rhône et de la Saône, et l'ouvre largement aux influences de la civilisation méditerranéenne; un troisième la met en relation avec la Manche et les Iles britanniques. Enfin *un grand courant vers l'Est devient nettement international et la relie* avec le continent européen. Il se bifurque, envoyant une branche vers les pays wallons et flamands qui sont toujours restés largement ouverts à notre influence, comme nous avons reçu la leur. L'autre branche suit la Champagne et la Lorraine et aboutit directement dans l'immense vallée du Rhin. Tout le monde connaît l'importance primordiale de ce débouché. La vallée du Rhin ouvre d'un côté sur la mer du Nord, qui est actuellement un des centres les plus actifs de l'humanité, de l'autre elle se prolonge soit avec la grande voie transversale du Danube qui lui apporte les produits d'Orient, soit par la Saône et le Rhône avec la Méditerranée.

L'Allemagne a toujours tenté, depuis qu'elle a constitué le Saint-Empire, d'accaparer cette voie d'échanges intensifs et multiples. On sait l'usage qu'elle en a toujours fait et qu'elle en fera toujours si on la laisse agir suivant ses instincts : elle en fera des avancées pour ses armées et ses pillages organisés. Le monde entier, au contraire, a un intérêt immense à ouvrir largement ces voies de pénétration à l'influence française, pacifique et civilisatrice.

Le *Rhin n'est donc pas une frontière naturelle*, comme on l'a tant répété. Est-ce que les Romains s'en sont occupés pour défendre l'Empire? Est-ce que les tribus germaniques ont respecté cette frontière dans leurs invasions répétées? A-t-il arrêté les armées de la Révolution et de l'Empire?

Les frontières, répétons-le une dernière fois, *ne sont jamais fixées*; leur situation dépend avant tout de la force expansive des centres nationaux en présence. *Leur valeur positive, leur fonction primordiale est d'être des voies d'échange.* Mer Méditerranée, Atlantique, mer de la Manche ne sont pas les limites de la France; elle étoufferait bientôt si on les fermait à son activité. Ce sont, au contraire, comme les prolongements de sa substance même.

Et c'est pourquoi *la France, et le monde avec elle, doit exiger son débouché sur le Rhin*; *c'est une porte largement ouverte sur l'Europe, c'est le grand port intérieur* indispensable à son activité commerciale, industrielle et civilisatrice.

Dans le travail que j'ai cité plus haut, M. Bruneau remarque que les patois wallons et champenois n'ont pu se pénétrer, leurs échanges étant arrêtés par la forêt des Ardennes; cet énorme massif montagneux est pire qu'un obstacle; c'est un bastion avancé de l'Allemagne qu'elle a pris et dirigé contre nous; il faut supprimer cette menace.

Si les frontières sont des voies d'échange, comme je crois l'avoir surabondamment prouvé, il est nécessaire d'en assurer la liberté par des protections efficaces. Or un *simple débouché sur le Rhin, une plaine étroite comme l'Alsace ne seront jamais sûrs si les montagnes qui les bordent appartiennent à l'ennemi*, s'il a tout loisir d'y établir des canons portant à 40 kilomètres, s'il fait de ce massif montagneux et forestier des Ardennes un repaire de bandits toujours prêts à descendre rapiner dans les plaines. Qu'on n'oublie pas qu'en août 1914, un demi-million d'hommes se sont dissimulés sous ce rideau de forêts pour foncer à l'improviste sur Nancy et la vallée de la Meuse!

Je dis plus : non seulement ce débouché n'est pas sûr, mais *il reste sans utilité, si l'Allemagne se maintient puissamment installée sur les deux rives du Rhin* dont elle peut surveiller le cours en maîtresse absolue. La civilisation exige que ce monopole soit arraché à une nation essentiellement guerrière et déprédatrice, et qui restera telle, car nous savons que le tempérament d'une nation est immuable. *La plus puissante voie d'échange de l'Europe doit être ouverte à tous les peuples; et elle ne pourra rester libre que si on assure son caractère international. Les traités n'y feront rien, si on n'en confie pas la garde à la France, si on ne lui donne pas la maîtrise absolue de la rive gauche du Rhin.*

A tout esprit impartial il paraîtra souverainement juste que la France prenne des assurances pour défendre, maintenir, développer et répandre la magnifique civilisation qu'elle a créée. Il est juste qu'elle exerce ce droit parce qu'elle est, entre toutes, une nation d'élite et parce que *la Justice ne peut être autre chose que la récompense des élites et l'assurance de leur triomphe.*

Je n'ai pu découvrir dans les faits scientifiques aucun autre principe des nationalités.

Les Origines du Peuple Japonais[1]

Par RIUZO TORII

Chargé du Cours d'Anthropologie à l'Université Impériale de Tokyo,
Membre Correspondant de l'Association pour l'Enseignement des Sciences Anthropologiques.

Le *Japan Times*, dans son numéro du 23 mars 1917, nous donne le résumé d'un discours prononcé le 21 du même mois, à l'Université de Keio, par le Dr Gordon Munro, sur les origines des Japonais. Dans ce discours, il dit en substance : « Les dolmens sont nombreux au Japon. La construction de ces dolmens est identique à celle des dolmens d'Europe, d'Afrique et des Indes. Les objets que l'on trouve dans ces primitifs monuments, tant en Europe qu'en Afrique, aux Indes et au Japon, sont tous, eux aussi, identiques entre eux. Il n'y a pas jusqu'aux motifs de décoration des poteries et autres articles ramassés dans ces dolmens, qui ne se ressemblent. Cependant les dolmens japonais sont de date plus récente que les dolmens européens, africains et indiens; car ils renferment « toujours » de nombreux objets en métal, miroirs, sabres, etc., ainsi que divers articles chinois et coréens; tandis qu'on ne rencontre aucun de ces objets dans les dolmens de l'Europe, de l'Afrique et des Indes. » Et le Dr Munro arrive à la conclusion que l'humanité est « d'une seule origine et que la culture préhistorique du Japon est venue d'Europe par l'Inde, l'Asie Centrale, la Mongolie, la Corée. Les Aïno préhistoriques étaient de souche européenne ainsi que les Yamato du Kyoushou. »

Si on nous le permet, nous ferons, ici, deux ou trois observations, à propos des idées émises par M. Munro. Le raisonnement du docteur est ingénieux, mais, il manque, croyons-nous, d'un peu de clarté, et ses conclusions sont un peu trop absolues et trop définitives, alors que la thèse qu'il émet est encore loin d'être généralement admise par les savants anthropologistes et archéologues du monde entier. C'est ainsi qu'il fait du dolmen proprement dit, et de la chambre funéraire des tumuli, une seule et même chose. Bien que plusieurs très savants anthropologistes

1. Ce travail est extrait, ainsi que les figures qui l'accompagnent, de l'*Information d'Extrême-Orient*, publiée à Tokyo (Japon), n° du 23 mai 1917.

pensent comme M. Munro, nous croyons que ce n'est pas tout à fait exact. Un dolmen proprement dit (celtique, tolmen : table en pierre, stone-table) se définit, d'après tous les dictionnaires : « Un monument formé d'une « grande » pierre plate posée sur deux ou quatre autres pierres verticales. » C'est, comme son nom l'indique, une table et non pas une chambre. De pareils monuments, on en trouve en Corée, et les Coréens les appellent « Ko-in-tol », et disent que ce ne sont pas des tombeaux; mais au Japon, il n'y en a pas trace. Ce que le Dr Munro appelle dolmen n'est rien autre chose que des « tumuli » avec chambres funéraires, ou tombeaux de l'âge des métaux, protohistoriques, voire même historiques, purement japonais, point du tout aino, et par conséquent de date relativement très récente. Ce qui fait que, tout naturellement, on trouve toujours dans ces monuments, comme mobilier, à peu près uniquement, de nombreux objets en métal d'origines très diverses, chinoise, coréenne, japonaise, etc., et véritablement perfectionnés. Dans les plus anciens de ces tumuli funéraires, on trouve *toujours* tous les objets dont s'est servi le défunt lui-même pendant sa vie, sabres, miroirs, colliers, poignards, vases, etc. Tous, ou à peu près tous, sont en métal. Dans les tombeaux plus récents et surtout très récents, on ramasse bien encore quelques objets dont le défunt s'était servi pendant qu'il était en vie, mais la plupart des articles déposés ne sont plus que de très minuscules symboles, de même forme que ce qu'ils représentent, et presque tous en stéatite ou pierre tendre. Ils ressemblent à des jouets d'enfants.

Un tumulus, en général, est un sépulcre en pierres agencées avec plus ou moins de soin, selon les temps et les circonstances, de construction ou façons très diverses aussi, selon les lieux et les pays, à parois en pierres recouvertes d'autres pierres plates, de manière à former une ou plusieurs chambres funéraires, avec ou sans galeries couvertes qui y donnent accès. Le tout est toujours recouvert de terre. Ceux que le docteur a vu découverts, et qu'il appelle toujours dolmens, sont certainement des tumuli dont les terres ont été ravinées par le ruissellement des eaux pluviales, ou qui ont été fouillés par la main des hommes. Des tumuli, on en rencontre partout au Japon qui, comme ceux d'Europe et d'ailleurs, malgré un certain air de famille, sont loin de toujours se ressembler. C'est ainsi que nous avons le tumulus-circulus, circulaire et rond (*marou-dzouka*) : le tumulus carré et plat (*kakou-dzouka*); le tumulus à galerie ou à vestibule (*ekagami-dzouka*); le tumulus à gradins et plat (*dan-dzouka*) : le tumulus géminé (*hiyo-dzouka*), etc., etc. Les tumuli géminés étaient réservés à la sépulture des Empereurs et des Princes. Les objets que ces diverses sortes de tumuli renferment, sont, eux aussi, loin d'être toujours homogènes; et si quelques-uns de ces objets ont un air de parenté avec ceux des tumuli ou dolmens européens et d'ailleurs, le plus grand nombre ne leur ressemblent en rien.

Au Japon, nous avons eu l'âge des tombeaux, âge récent, bien japonais, historique ou tout au moins protohistorique, et jamais d'âge des dolmens mégalithiques purs, comme en Europe, en Afrique et ailleurs.

Comme le Dr Gordon Munro, nous croyons à l'unité de l'espèce humaine, mais, de là, à toujours conclure de la similitude de certains instruments ou dessins décoratifs, et de certaines coutumes communes chez telles et telles races humaines, à la communauté d'origine de ces races, il y a loin! Le plus souvent, ces similitudes de constructions, d'instruments, d'habitudes, etc., sont le fait de l'identité de l'intelligence humaine en face des mêmes besoins, dans les mêmes circonstances. Prenez, par exemple, un petit enfant, remettez-lui des pierres plates, et commandez-lui de faire une maison ou une table; cet enfant vous élèvera de suite un... dolmen. Ordonnez-lui d'agrandir sa maison : il vous fera .. une ou des chambres funéraires. Renouvelez votre expérience chez des enfants, dans nombre d'autres pays, vous arriverez partout au même résultat. Pourquoi alors, ce que ces enfants feraient certainement, nos primitifs ancêtres ne l'auraient-ils pas fait chacun de son côté et sans se concerter entre eux? Nous ne pouvons pas croire à l'origine européenne de nos tumuli japonais. Le type de ces tumuli, comme nous allons le dire, vient de la Corée et de la Mandchourie où de tout temps, ils abondent. Et puis, entre l'Europe occidentale et le Japon, en passant par l'Afrique, l'Inde et l'Asie Centrale, il y a trop de solutions de continuité!

Le Dr Munro dit encore : « ... on ne peut pas considérer les Japonais comme une race totalement différente des Européens ». Sur ce point, nous sommes complètement de son avis, parce qu'un grand nombre de nos ancêtres, les Aïno, venus, croyons-nous, du sud de la Perse, de la Susiane ou d'Elam, sont de race caucasique. Nous nous réservons d'essayer de prouver cette origine, un peu plus tard, par des raisons physiologiques, linguistiques, voire même sociales. Mais les Yamato sont aussi nos ancêtres, et ce sont eux qui, quoique moins nombreux sans doute que les Aïno, sont les véritables fondateurs du Japon actuel, un peu, dirons-nous, à la manière des Franks en France, et des Visigoths en Espagne. Avec cette différence capitale que les Yamato conservèrent leur religion propre, le Shintoïsme ou Chamanisme animiste pur, qui finit par admettre dans son sein les Djindjo, les génies, les Kamis géants, les fantômes divins, etc., des Aïno et des Indonésiens. Primitivement, ces diverses superstitions ne faisaient pas partie de leur dogme; ils en avaient d'autres, mais pas celles-là. Ce que ne firent ni les Franks ni les Visigoths, qui tous embrassèrent le Christianisme, la religion des vaincus. Bien plus, depuis leur arrivée au Japon, les Yamato ont conservé non seulement leur religion chamaniste, mais aussi leurs légendes, leurs rites et leurs danses religieuses, par exemple les *Kagoura*, encore en usage à la cour; leurs armes, les flèches empennées entre autres, bien spéciales aux Mongoloïdes; leur costume, dont l'usage s'est prolongé jusqu'au xe et xie siècle si bien qu'à voir les anciennes peintures représentant les guerriers japonais, on ne distingue pas ces vieux guerriers des guerriers *Hiong-nhou Tokoue* (turcs), *Tongousses*, *Man*, *Ouei* et autres mongoloïdes; leur langue aussi.

Sans doute, dans la suite des âges, et au contact d'autres races, la

Chambre funéraire des Tumuli avec cercueil en Japon. Tumulus-géminé Hiyo-dzuka.

Dolmen Corée. Tumulus rond-Maron-dzuka. (*Croquis de M. R. Torii*)

langue japonaise a admis dans son sein une foule de mots, de locutions, de tournures étrangers, mais plus on remonte vers l'origine, plus la ressemblance avec les diverses langues mongoloïdes s'accentue; presque jusqu'à l'identité, dirons-nous. Du reste, la grammaire est demeurée la même, de part et d'autre. Les Yamato sont des Mongoloïdes, vraisemblablement des tribus Tongousses, Ouei et Man. Enfin, viennent les Indonésiens, arrivés des mers du sud, dans le Kioushiou principalement. De ces trois races, sont sortis les Japonais de nos jours, qui ne ressemblent à aucun autre groupe d'hommes. Ils forment un type à part, le type japonais, où l'on rencontre fréquemment des individus du type caucasien pur, d'autres du type mongol, d'autres du type malais, et enfin, quelques négroloïdes venus des Indonésiens, par atavisme.

Le Japonais est bien Japonais, et rien que Japonais. Un étranger, même peu familiarisé avec nos populations extrêmes-orientales, distinguera de suite un naturel du Nippon d'un habitant de la Chine, de la Corée, de la Mandchourie ou de la Mongolie. Il ne s'y trompera pas, pas plus qu'il ne confondrait un Français avec un Allemand, un Russe ou un Anglais. Les Japonais, comme les Français du reste, sont sortis du mélange de races très diverses; c'est pourquoi, croyons-nous, on trouve naturellement chez eux, comme chez les Français, quelque chose de plus fier, de plus sociable, de moins étroit, de moins exclusif, en un mot, de plus humain, que chez les races dites pures. Ils se disent, il est vrai, de la race des dieux; mais pratiquement cela ne signifie absolument rien. Ils n'oseraient pas, par exemple, comme les Chinois, se croire ou se dire des « surhommes ».

Enfin, le Dr Munro ajoute : ... « la culture préhistorique du Japon est venue d'Europe par l'Inde, l'Asie Centrale, la Mongolie, la Corée ». Aujourd'hui, les Européens sont riches, très riches même, dans les arts, les sciences, etc., ils peuvent donner largement, et ils donnent en effet, sans compter: mais à l'origine, ils étaient comme nous, des hommes venus d'ailleurs, qui ont plus reçu qu'ils n'ont donné. Notre ancienne civilisation ne vient pas d'eux; elle est la résultante des civilisations primitives aïno, yamato, indonésienne, et surtout, de la civilisation chinoise. Dans cette antique civilisation japonaise, nous trouvons de tout cela. Développons un peu, oh! très peu, notre pensée.

*
* *

Contrairement à ce que disent ou ont dit certains savants étrangers, il n'y a jamais eu de Négritos, au Japon. Les premiers habitants de l'Archipel Nippon sont ceux qu'on appelle vulgairement Aïno. Eux-mêmes se sont toujours donné le nom de « Koushi » et sont les « Kaï » des vieux auteurs chinois, les « Kougi » des Giliaks, et les « Koui ou Konshi » des Yamato ou Japonais proprement dits, qui les appelaient aussi « Tsoutchi-Koumo », mots que les étrangers traduisent à tort, par « Araignées de

terre ». Le vrai sens primitif de ces mots est « Hommes des huttes sous terre », le même que les mots Aïno « Koro-pok-Kourou » ou « Toi tchisé-Kourou ». Le mot « Aïno » signifie homme. Ce n'est pas un nom, tous les hommes sont Aïno. La venue de ces Kouski Aïno au Japon remonte au moins à trois ou quatre mille ans avant J.-C. A leur arrivée, ils étaient en plein âge de pierre, et y demeurèrent longtemps encore.

Après les Aïno, et d'assez bonne heure, croyons-nous, des tribus mongoloïdes passèrent à leur tour successivement, et par groupes, de Corée et de Mandchourie, d'abord au Kioushiou, puis en Idzumo et dans le Japon Central. Éparpillées au milieu des Aïno, ces tribus ou groupes, sans cohésion les unes avec les autres, formèrent ici et là, des îlots de populations Toungousses, elles aussi en plein âge néolithique. Il y eut alors, au Japon, deux civilisations ou âges néolithiques, simultanés et complètement distincts l'un de l'autre. Les fouilles pratiquées dans les stations néolithiques aïno, un peu partout où l'on ramasse tant d'instruments en silex, haches, couteaux, racloirs, etc., etc.: et celles opérées dans les campements, également néolithiques mais mongoloïdes (elles aussi très bien fournies en fait d'instruments en pierre, à Okayama, au Kioushiou, sur les côtes de la mer du Japon, au Sagami et ailleurs), ne laissent aucun doute sur ce point. Ce qui caractérise nettement l'âge néolithique aïno, ce sont, en particulier, les motifs de décoration des poteries, tous constamment tourbillonnaires, la fabrication de figurines ou statuettes humaines, etc., etc., tandis que la caractéristique de l'âge néolithique tongousse, ce sont les dessins des poteries uniquement et invariablement géométriques, la présence de hauts plateaux, l'absence complète de toutes figures ou statuettes humaines, etc., etc.

Dans ces deux âges néolithiques japonais, il n'y a pas trace de monuments mégalithiques, dolmens, menhirs, etc., d'aucune sorte, ni même de tumuli funéraires.

Très peu après les Mongoloïdes néolithiques, les pirates indonésiens abordèrent au Kioushiou, s'y établirent côte à côte avec les Aïno et les Tongousses, et y devinrent bientôt relativement puissants. Malgré ce que nous avons dit ailleurs, leur civilisation semble avoir été supérieure à celles de leurs voisins. Ils étaient très probablement alors, déjà à l'âge des métaux. Chez eux non plus, on ne trouve pas trace de monuments mégalithiques, dolmens et autres, ni de tumuli funéraires. Les braves Hayato qui résistèrent d'abord aux empereurs japonais, et finirent par se soumettre à eux si fidèlement, étaient certainement des Indonésiens. Quant aux Koumaso, étaient-ils Aïno, Tongousses réfractaires ou Indonésiens? Cette question est encore controversée au Japon.

Enfin, aux environs du VIIIe siècle av. J.-C., arrivèrent à leur tour d'autres Mongoloïdes ou Tongousses. Ils étaient frères des premiers Tongousses néolithiques, mais parvenus, eux, à l'âge des métaux. Sous la conduite de Ninigi, qui (d'après le « Kojiki » et le « Nihon-gi » histoire ancienne du vieux Japon), aurait épousé Konohana-Sakouya-Hime, fille de Oyama-dzoumino-Mikoto, prince ou roi, des Kouni-tsou-Kami, Ton-

gousses depuis longtemps fixés dans le Kioushiou serait le premier empereur du Japon en possession des trois trésors sacrés, symboles de la puissance impériale; et plus tard aussi, et surtout, sous le commandement de l'arrière-petit-fils de Ninigi, l'habile empereur-soldat que nous appelons maintenant Jimmou-Tenno, sorte de Gengis-Khan, merveilleux organisateur et assimilateur des anciennes tribus mongoloïdes néolithiques, ces nouveaux venus, disons-nous, unis aux Kouni-tsu-Kami du Kioushiou, et aux autres Tongousses du Hondo, de même race qu'eux et qu'ils s'assimilèrent promptement, devenus ainsi nombreux et puissants, devinrent aussi peu à peu les véritables fondateurs de la monarchie japonaise. Ce sont les Yamato.

Nous venons de dire que les compagnons de Ninigi et surtout ceux de Jimmou-Tenno s'étaient assimilés leurs compatriotes plus anciennement établis qu'eux au Japon. L'entretien qu'eurent ensemble Jimmou-Tenno et son adversaire Nagasoune-Hiko, au sujet de leurs droits, et l'exhibition de leurs flèches ou armes respectives, comme preuves des prétentions de Jimmou-Tenno, outre de très nombreuses raisons que nous ne pouvons rapporter ici, semble l'établir. Sans doute, d'une manière générale, les récits du Kojiki et du Nihon-gi qui mentionnent ce fameux entretien ne doivent être acceptés souvent que sous bénéfice d'inventaire, mais souvent aussi, dans les grandes lignes, ils disent vrai.

Les Yamato, eux aussi, n'ont jamais élevé de monuments mégalithiques, dolmens, menhirs ou autres. Mais avec les Empereurs, et en raison du culte qu'on leur rendait, a commencé l'ère des tombeaux ou tumuli, qui s'est prolongée jusqu'à nos jours. Tout récemment, le tombeau élevé à la mémoire du grand Empereur Meidji, à Momoyama, près de Kyoto, le prouve suffisamment. Sans doute, parmi les matériaux qui entrent dans la construction de tous ces tumuli, on trouve, ici et là, des blocs de pierre assez volumineux; mais le plus ou moins de grosseur des matériaux ne fait rien à la chose. C'est une question de plus ou moins d'opulence, ou... de vanité, et c'est tout; au Japon du moins.

Les tumuli du Japon, de constructions très diverses, sont des sépulcres plus ou moins modernes, et rien autre. Qu'ils aient des airs de parenté avec ceux des autres peuples, cela n'empêche pas qu'ils ne soient bien d'origine yamato et de leurs lointains ancêtres du moyen nord ou nord-est de l'Asie, qui, eux, les tenaient d'eux-mêmes... ou de qui?? *Deus solus sei.* Les hommes sont partout les mêmes, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'ils produisent ou fabriquent simultanément et naturellement, ici et là, dans divers lieux de la terre, des choses ou des objets qui se ressemblent plus ou moins. Ce qui est bien certain, c'est que les nombreux tumuli funéraires qui couvrent le sol du moyen nord et nord-est de l'Asie, depuis les temps les plus reculés, sont bien les mêmes que les tumuli des Yamato au Japon. Et ce qui est non moins certain, c'est que la civilisation de ces mêmes Yamato, depuis les temps néolithiques jusqu'aux temps modernes, dans le développement de ses diverses étapes, a toujours été concomi-

tante et identique, quant au temps, quant au mode, et quant aux effets, à celles de la Corée et de la Mandchourie.

Le « Nihon-gi » ou « Nihon-shoki », qui va des origines du Japon au temps de l'Empereur Jito (696 ap. J.-C.), est le recueil ou compilation des anciennes traditions de notre pays. Il a été rédigé en 720, par le prince Toneri shinnō et autres. Sinon toujours avec de grandes garanties d'exactitude, au moins avec une réelle authenticité, le Nihon-gi réuni au Kojiki est une sorte d'épopée, un peu dans le genre du Ramayana indien, du Nibelungen germanique et surtout du Kalévala finnois, avec le culte animiste, des saules, des montagnes, des forêts, des lacs, des sorciers, des esprits, des amulettes; avec aussi nombre de légendes où le vrai est toujours mêlé au fabuleux le plus... naïf.

Donc, le Nihon-shoki, entre autres choses, nous dit que Susano-ō, frère d'Amatérasou, fut envoyé par son père, de Shiragi (Corée), en Idzoumo au Japon. Là, après diverses prouesses, par exemple, le transport du cap Kidzouki de Corée en Idzoumo où on le voit aujourd'hui, il épousa Koushi-Inadahimé, et en eut un fils, Itakerou-no-Kami, qu'il ramena à Shiragi (Corée), où il devint roi, sous le nom de Oyabiko-no-Kami. Longtemps après, le petit-fils de Ninigi, Inahi-no-Mikoto, frère aîné de Jimmou-Tenno, retournant aussi en Shiragi, au milieu de ses compatriotes, dit encore le Nihon-shoki, y devint roi, à son tour.... Quoi qu'il en soit de ces deux personnages, ce qui ressort clairement du récit du Nihon-shoki, c'est que les Japonais—Yamato, pendant plus de mille ans, c'est à-dire de l'origine de leur nation comme nation japonaise jusqu'au moins en 720, se crurent et se dirent originairement venus de Corée. C'est pourquoi, quand il parle de ce dernier pays, le Nihon-shoki dit toujours : « Notre Mère Patrie », « Haha no Kouni ».

Il semble donc, d'après tout ce qui précède, que la nation japonaise est bien réellement, pensons-nous, un mélange d'Aïno, d'Indonésiens, de Tongousses et aussi un peu de Chinois. — Le fameux Sakanoe Tamuramaro était d'origine chinoise, et combien d'autres comme lui. — De la fusion de toutes ces races est sorti un des peuples les plus homogènes de la terre, le peuple japonais. Ce peuple portait primitivement le nom de « Ouo »; ce n'est que sous l'empereur Tenchi-tenno (662-671) qu'il échangea ce nom contre celui de Nihon. *Ouo* a bien une consonance mongole. Mais l'origine des Aïno, des Indonésiens, des Tongousses, des Chinois même, où la trouver? Espérons qu'un jour ou l'autre les savants nous renseigneront sur ce point.

Les hommes-panthères du Cameroun [1]

Par le lieutenant DIMPAULT

De la réserve de l'infanterie coloniale, Administrateur adjoint des colonies.

Dès le commencement de notre occupation du Cameroun, nous avons été surpris de constater comment des populations d'un extérieur parfois brillant avaient en réalité conservé leurs anciennes coutumes dans ce qu'elles ont de plus absurde et aussi de plus dangereux.

Les populations, à Douala, vivent au milieu du surnaturel. L'influence des missions protestantes ou catholiques n'a réussi que très peu à modifier les anciennes croyances, et les féticheurs jouissent d'une confiance absolue de la part de la population. On s'adresse à eux en toutes circonstances comme chez les peuples les plus primitifs. Parmi les croyances les plus répandues, la plus dangereuse est celle que des hommes peuvent se transformer en animaux nuisibles : serpents, caïmans, et surtout panthères.

Dans les premiers jours de notre administration, un indigène habitant un des quartiers de la ville de Douala fut accusé par ses voisins d'avoir fait périr toute sa famille en se transformant en serpent. Il fut contraint de se rendre chez le féticheur qui le déclara coupable, mais se chargea de l'exorciser ; il réclamait 500 francs pour prix de ses services. L'accusé ne put les payer et se pendit.

Au mois d'août 1916, une première série de crimes fut commise dans la banlieue de Douala, à quelques kilomètres seulement de la ville. Les indigènes, en venant se plaindre, déclarèrent que les individus, dont ils nous apportèrent les cadavres, avaient été tués par des panthères. L'examen médical des blessures fit que l'hypothèse de l'attaque par des fauves fut absolument écartée. C'est alors que nous fut révélée l'existence des hommes-panthères, à laquelle nous ne pouvions croire aussi près du chef-lieu de la colonie.

Trois mois plus tard, à trente kilomètres de Douala, une série d'une douzaine d'assassinats fut constatée. Les coupables étaient toujours des « hommes-panthères ». Les victimes étaient principalement des enfants

1. Extrait du *Bulletin* du Comité de l'Afrique française, mai-juin 1917, p. 198-199.

des deux sexes, mais des adultes furent aussi assassinés. La façon de procéder des meurtriers est toujours la même : la victime est attaquée par derrière à la tombée de la nuit par des hommes cachés sur son passage. Quelques-uns de ces crimes ont été commis avec une violence inouïe. Les victimes ont été enlevées à quelques pas de leur case et égorgées à l'endroit même où elles avaient été saisies. Chaque fois qu'ils en ont eu le temps, les hommes-panthères se sont livrés à l'anthropophagie.

Il est difficile de comprendre le but de ces crimes. Ce n'est certainement pas un goût particulier de la chair humaine, les cadavres étant le plus souvent retrouvés presque intacts. Ce n'est pas non plus le besoin de viande, les régions où les crimes ont été commis étant suffisamment pourvues d'animaux domestiques. Peut-être sont-ce les rites d'une religion primitive qui nous est inconnue.

Les « hommes-panthères » forment des sociétés. Ces sociétés sont souvent très anciennes et l'on s'y succède de père en fils. Dans leurs interrogatoires, les accusés ont souvent déclaré qu'ils avaient commencé par tuer des poules ou des chèvres en suivant certains rites et en se servant d'instruments spéciaux. Ce n'est que plus tard qu'ils se sont livrés à l'assassinat et à l'anthropophagie.

Des aveux des individus arrêtés, il résulte que, très souvent, ce sont les pères qui livrent leurs propres enfants à leurs coassociés. Un inculpé a déclaré, au cours de son interrogatoire, qu'il n'avait pas pris part au crime auquel il était convié, car, dans ce cas, il aurait dû fournir à son tour une victime et qu'il n'avait pas d'enfant; il s'abstint donc de participer au festin, faute de pouvoir rendre la politesse qu'on lui faisait.

Les « hommes-panthères » sont persuadés eux-mêmes que leur qualité leur confère une force ou une habileté supérieure. L'un de ces hommes déclara que, quand il devenait panthère, il pouvait sauter à la hauteur d'un arbre qu'il désignait, et qui avait bien 25 mètres de haut. Un autre déclara que la panthère qu'il avait « dans le ventre » le rendait plus fort que quatre éléphants!

Les rites observés dans les sociétés ne sont pas identiques. Dans certaines sociétés, les assassins se couvrent de peaux de panthères pour commettre leurs crimes. Les instruments de meurtre ressemblent aux griffes des fauves; beaucoup de cadavres portent des blessures parallèles, et des séries de petites blessures circulaires comme celles qui seraient produites par des coups de griffes. D'autres sociétés ne pratiquent pas le déguisement en panthère : c'est sous l'action de certains « médicaments » absorbés en commun et suivant certains rites que les hommes-panthères commettent leurs méfaits. Ils se sentent devenir panthères et agissent comme tels.

Les enquêtes sur les crimes de cette nature sont rendues difficiles par l'intervention des féticheurs. Aussitôt qu'un assassinat a été commis, le féticheur, requis par les chefs, assemble les gens du village et désigne les coupables. Les procédés d'investigation sont variables : tantôt on recourt au poison d'épreuve, tantôt le sorcier reconnaît les coupables

dans les flammes d'un feu allumé par lui, ou dans un miroir. Les renseignements obtenus de cette manière ne sont pas négligeables; convaincus de l'efficacité des moyens mis en œuvre pour les découvrir, les coupables se trahissent fréquemment par leur attitude et font des aveux. D'autre part, les féticheurs sont bien renseignés sur les sociétés secrètes. Mais il peut arriver aussi que le crime ait été commis par des individus qui n'assistaient pas à la réunion prescrite par le féticheur; et celui-ci, qui tient à montrer que sa science n'est jamais prise en défaut, désigne des individus quelconques. Les alibis que pourraient fournir les coupables supposés sont sans valeur aux yeux des indigènes, car un homme peut parfaitement se trouver fort éloigné du lieu du crime ou dormir paisiblement dans sa case, pendant que « sa panthère » se livre à des méfaits dont il est responsable. L'auteur, désigné par le féticheur, du dernier assassinat commis était détenu à la prison de Douala au moment où « sa panthère » aurait tué un homme!

L'administration allemande, dans le début de son occupation du Cameroun, avait eu à réprimer des crimes commis par des « hommes-caïmans » dans la province du Wouri. Il semble que les douze exécutions capitales qui furent ordonnées, et dont les indigènes conservent encore le souvenir, aient réussi à empêcher de pareilles pratiques.

Mais il a suffi de deux années de surveillance ralentie, à des indigènes cependant depuis bien longtemps en contact avec des Européens, pour retourner à leurs vieilles coutumes.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS DE GÉOGRAPHIE ANTHROPOLOGIQUE

Essai de classification des phénomènes terrestres et de leurs influences sur la vie humaine

Par F. SCHRADER

Après avoir exposé à grands traits, dans une leçon précédente, le parallélisme de l'évolution planétaire et de l'évolution vitale[1], nous essaierons de donner à cette étude une base plus large, en nous efforçant maintenant de classer les phénomènes cosmiques et terrestres par lesquels se manifeste aux êtres vivants, et particulièrement à l'homme, l'activité de l'Univers, condition nécessaire de leur existence.

Nous partirons du fait d'évidence qui a servi à Descartes de pierre fondamentale pour l'édifice de la pensée moderne, mais nous le prendrons tel qu'il est formulé en latin et non sous sa forme vulgaire. Descartes n'a pas seulement dit : « Je *pense*, donc, je suis ». Il a dit aussi : « *Cogito*, ergo sum ». *Cogitare*, ce n'est pas seulement penser, c'est *réfléchir*. Le « bon sens » cartésien nous l'indique dès l'abord. La cogitation, explique nettement Littré, n'est pas seulement la pensée, c'est *l'action de fixer la pensée sur un objet*. C'est ce qu'a fait Descartes ; c'est ce que nous allons essayer de faire après lui.

L'*objet* qui va occuper notre pensée, c'est l'ensemble des choses qui forment les antécédents et les conditions de notre être, et qui aboutissent à notre conscience du milieu. Nous nous efforcerons, après avoir dans la leçon précédente indiqué un petit nombre de

1. Fascicule de février 1917.

relations typiques entre le milieu et l'être, de rechercher la marche suivant laquelle les forces de ce milieu modèlent et imprègnent l'être auquel elles ont préparé ses conditions d'existence, afin de voir comment, à travers cette imprégnation graduelle, commençant par la vague sensation de la souffrance ou de la jouissance vitale, se développent graduellement, dans un ordre de plus en plus élevé, le sentiment, la comparaison, et finalement la pensée.

Nous entreprenons cet essai avec un profond sentiment d'insuffisance, mais aussi avec la conviction d'un pas important à faire dans l'étude des rapports qui unissent le monde cosmique et planétaire avec l'humanité.

Au cours de cette étude, nous envisagerons en premier lieu les phénomènes, tels qu'ils nous apparaissent; puis, les rapprochant des êtres doués de « vie » (c'est-à-dire doués d'une organisation propre à réagir, plus ou moins consciemment, à l'égard du milieu), nous nous efforcerons de suivre les impulsions de ce milieu dans leur transformation en sensations initiales chez l'être vivant; puis d'en dégager les manifestations graduelles qui aboutissent à la conscience et à la connaissance de soi et de l'Univers : conscience encore bien vacillante, connaissance encore bien incomplète.

Parmi ces phénomènes, certains, les plus vastes et les plus élémentaires, sont par leur nature même universels et primordiaux. Beaucoup nous sont probablement inconnus et encore inaccessibles; peut-être le resteront-ils toujours. Les plus étendus même ne nous apparaissent pas sous la forme phénoménale, mais sous la forme permanente et enveloppante. Tels, la durée et l'étendue, TEMPS et ESPACE, qui s'imposent à nous avec leurs deux antinomies fondamentales de l'éternel et de l'infini.

Ces deux modes de répartition des phénomènes comprennent déjà une réalité mathématique, puisque nous savons qu'une même force ayant à déplacer un poids sur un certain espace, ou à transporter tout ou partie de ce poids à travers un espace double, ne pourra dans ces conditions en transporter que la moitié dans la même durée, ou mettra le double de temps à effectuer ce mouvement. Nous devons donc les considérer dès l'abord comme mesure des phénomènes, en même temps que comme mode de perception intellectuelle.

Ainsi s'établit un premier rapport entre le monde extérieur et la conscience de la vie, puisque temps et espace mesurent les limites de possibilité ou d'activité de cette vie, et de ses relations avec les phénomènes extérieurs.

Parmi ceux-ci, certains se manifestent de façon continue et constante, comme L'ATTRACTION UNIVERSELLE, ou les RADIATIONS calorifiques, lumineuses, électriques; ou encore celles qui nous demeurent jusqu'ici inconnues tout en agissant sur les êtres vivants, comme le faisait déjà l'électricité avant que le premier morceau d'ambre ait été frotté par une main humaine.

Leurs effets se traduisent immédiatement dans le fonctionnement de la vie : l'attraction agit par la fatigue de la pesanteur ou par les manifestations de l'équilibre; les diverses radiations par les impressions de chaleur, de lumière, par les excitations électriques, etc. A partir d'un certain degré elles éveillent, puis intensifient la vie; arrivées à un degré trop puissant, elles la détruisent, et la possibilité de cette vie est impérieusement contenue dans leurs limites.

Après ces phénomènes continus et constants apparaissent, dans une classe moins générale, la série des PHÉNOMÈNES également CONTINUS, mais RYTHMÉS ou VARIÉS par leur subordination aux premiers. Énumérons-en quelques-uns, avec leurs conséquences sur la vie végétale ou animale et sur l'humanité.

1. ROTATION DE LA TERRE, créant le rythme *jour-nuit*, qui règle les alternances *veille* et *sommeil*, *travail* et *repos*, *dépense vitale* et *récupération*.

2. RÉVOLUTION AUTOUR DU SOLEIL[1] = *Année*.

3. INCLINAISON SUR L'ÉCLIPTIQUE = *Saisons*.

4. ÉCHAUFFEMENT EXTERNE = *Fluidités*.

5. REFROIDISSEMENT INTERNE = *Croûte solide du globe*.

6. RETRAIT ET CONCENTRATION = *Relief émergé*.

De cet ensemble de phénomènes résultent les divers rythmes ou les variations de vie liés aux milieux et climats, chez les végétaux et les animaux : la triple constitution (solide, liquide, gazeuse) de la géosphère, hydrosphère et atmosphère, avec les possibilités de vie marine, terrestre ou atmosphérique, préparées par le jeu combiné

1. Afin d'abréger, nous employons le signe = pour indiquer le passage d'un phénomène à ses conséquences sensibles.

des incandescences, volatilisations, évaporations, liquéfactions, solidifications, etc.

Ainsi, des divers phénomènes rythmés, à travers leurs interférences irrégulières, résultent les PHÉNOMÈNES VARIABLES, dont le nombre et la répartition vont se multipliant au delà de toute énumération possible, et dont chacun conditionne nécessairement plusieurs séries de manifestations vitales.

Citons, comme exemples, l'*échauffement* qui maintient la matière à l'état *fluide* et qui permet les possibilités d'*échanges*; l'*évaporation*, la *circulation* générale de l'atmosphère et des eaux dans les astres comme dans les êtres vivants, les variations de *températures* et de *densités*; l'*électrisation*, agissant à la fois sur l'espace interastral, l'atmosphère, les eaux, le sol, le sous-sol, les végétaux, les êtres animés, suivant des modes dont la majeure partie nous échappe encore.

Il nous semble absolument inutile d'entrer dans plus de détails sur ces rapports d'évidence. Chacun des exemples cités aux lignes précédentes fournirait aisément des centaines ou des milliers de pages, qui ont été ou qui seront écrites. Mais ce que nous cherchons simplement à fixer ici, c'est la sériation allant des faits cosmiques ou géographiques aux manifestations vitales. Pour cela, un mot de rappel, s'il est mis en sa place, suffit à remplacer des volumes.

Cependant, par le seul fait de la variabilité des phénomènes que nous venons de mentionner, toutes les relations existantes ou possibles entre eux deviennent à leur tour indéfiniment variables; et, pour ne considérer cette variabilité des relations que sous son aspect le plus élémentaire, disons qu'elles pourront être à leur tour, comme les phénomènes eux-mêmes, ou continues ou périodiques; ou régulières ou irrégulières; que leurs intervalles ou leurs groupements pourront varier de conditions dans le temps, ou dans l'espace, ou dans les deux à la fois.

Et si nous entreprenons de suivre ces RELATIONS CONDITIONNELLES dans leurs influences vitales, il nous apparaîtra que leur *continuité* favorisera surtout dans la vie les impressions ou les actions continues et conservatrices, tandis que leur *périodicité* excitera plutôt l'être vivant à des modifications d'impressions, de désirs et d'actions, et l'incitera par conséquent à l'activité et au changement. Nous verrons en outre qu'entre la *régularité* ou l'*irrégularité* des

périodes, l'une agira, toutes choses égales d'ailleurs, avec plus de force efficiente, par la répétition rythmée des mêmes impulsions alternantes ; l'autre avec moins de force, l'irrégularité des impulsions successives détruisant en partie leurs effets au lieu de les additionner intégralement. Et ici nous pouvons commencer à prendre des exemples géographiques ou historiques, en invoquant celui du Nil comme moteur efficient d'une civilisation humaine dirigée par ses caractères planétaires ; celui du Congo comme propre à laisser subsister des coutumes toujours uniformes ; celui des ruissellements désordonnés et indigents d'Australie comme tendant à détruire, dès le lendemain, l'évolution humaine qu'ils avaient préparée ou favorisée la veille.

Voulons-nous maintenant nous rendre compte de l'immense richesse des variations vitales simplement contenues dans le fait de l'activité ou *surabondante*, ou *normale*, ou *insuffisante*, de quelques influences mésologiques, transportant sur l'animal ou l'être humain l'activité des phénomènes planétaires? Choisissons arbitrairement, par exemple, le besoin de *lumière*, le besoin de *chaleur*, le besoin d'*humidité* atmosphérique, le besoin de végétation *nutritive*, les effets d'influences *électriques*; nous n'avons qu'à dénombrer le chiffre possible de combinaisons amenées par la multiplication successive de ces cinq ordres d'actions vitales considérés dans les trois positions quantitatives mentionnées : en excès, en suffisance moyenne, en déficit. Nous trouverons environ un trillion deux cent milliards de possibilités hypothétiques, sans faire intervenir autre chose que nos trois variations quantitatives, c'est-à-dire en limitant infiniment, presque jusqu'à l'absurde, la variété des manifestations que la nature nous présente à chaque instant dans les circonstances les plus ordinaires.

Comment établirons-nous maintenant la réalité du fait de transmission des influences planétaires que nous venons d'invoquer? Des partisans de la mysticité fondamentale de l'être humain, persuadés de son indépendance à l'égard des lois contingentes de la nature, ne pourraient-ils pas nous soutenir, comme l'ont fait avec éclat d'éminents penseurs, que l'étude de l'Esprit nous montre l'homme dominant la nature terrestre, ou même la nature universelle?

Ici, nous demandons à répondre sans plus tarder à l'objection par des faits d'expérience. Ceux qui refuseront d'en admettre la réalité

montreront, soit leur ignorance, soit leur dédain des vérités scientifiques; et cela nous suffira pour établir qu'ils suivent une méthode différente de la nôtre, chacun restant libre de décider celle qu'il préfère.

Formulons donc quelques exemples, choisis parmi les plus simples, de milieux où nous ne ferons intervenir que les cinq éléments phénoménaux énumérés à la page précédente, Lumière, Chaleur, Humidité, Végétation, Électricité, dosés suivant les trois proportions relatives, Excès[1], Moyenne, Déficit. Puis observons le résultat qui se présentera dans notre esprit pour chaque cas particulier, si peu que nous sachions de géographie physique ou humaine.

Pour éviter toute apparence de formule abstraite et garder l'absolue simplicité qui doit caractériser notre démonstration, nous nous efforcerons d'exprimer nos données et nos résultats dans les termes même où nous venons de les exposer. La page suivante contiendra notre tableau, qui partira des phénomènes terrestres, pour aboutir aux conséquences humaines, en passant par la définition très résumée des milieux géographiques considérés. Les remarques relatives à la continuité ou à la périodicité variable des phénomènes seront mentionnées entre parenthèses, pour ne pas multiplier les colonnes d'observations dans un tableau volontairement très élémentaire.

*
* *

Si les indications qui précèdent ont paru suffisamment claires, nous pouvons maintenant nous préoccuper de l'ordre suivant lequel les impulsions de la nature extérieure pénètrent dans la nature vivante et s'y assimilent graduellement. Par quelle sorte d'endosmose mésologique l'inondation du Nil a-t-elle lentement imprégné l'homme égyptien et créé la civilisation égyptienne? Comment la périodicité du phénomène fondamental a-t-elle abouti à l'agriculture, à l'architecture, aux mœurs, à la cosmogonie, à la religion? Voilà ce que nous devons nous efforcer de discerner et d'éclaircir maintenant,

1. Bacon recommande des tables comparatives de *présence*, *absence*, *degré*, comme un des moyens d'investigation les plus féconds pour l'étude des relations entre les phénomènes.

PHÉNOMÈNES.					CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES	LOCALISATION
Lumière.	Chaleur.	Humidité atmosphérique.	Électricité.	Végétation, nutrition.		
Exc. Moy.	Moy.	Moy.	Moy.	Moy.	Équilibre des fonctions, normalité des conditions, peuplement abondant, vie sédentaire, progrès intellectuel et social.	EUROPE.
Exc.	Déf. (altitude).	Déf.	Déf.	Déf.	Altitude, air rare et sec, indigence générale, froid, pauvreté, nomadisme.	TIBET.
Exc.	Exc.	Déf.	Déf.	Déf.	Stérilité, désertisme et nomadisme.	SAHARA.
Exc.	Exc.	Exc. (périodique).	Moy.	Exc.	Cultures d'irrigation (dues surtout à l'admirable *périodicité* des crues du fleuve). Ciel toujours pur, chaud et frais alternant, eau abondante (aidée par le travail humain), stabilité des périodes des conditions de vie. Haute civilisation fluviale.	EGYPTE.
Moy. (vapeurs).	Exc.	Exc.	Exc.	Exc.	Ciel pluvieux. Chaleur continue, fertilité naturelle, médiocrité humaine (par absence de variété et de périodicité).	CONGO.
Déf.	Moy.	Exc. (continu).	Moy.	Moy.	Nébulosité, excès *constant* d'humidité, verdure épaisse, monotonie, continuité des conditions médiocres, stagnation, peu de propension au changement, sol tourbeux, climat à corriger par moyens artificiels, sans quoi, pauvreté déprimante.	IRLANDE.
Exc.	Exc.	Moy. (hiver).	Moy.	Moy.	Équilibre, régularité, sérénité, pluies d'hiver, tiédeur d'été, atmosphère claire, normalité avec contrastes suffisants, progrès, travail, joie de vivre.	MÉDITERRANÉE.
Exc. (périodique).	Exc.	Exc. (d'*été*).	Exc.	Exc.	Soleil (d'hiver), grandes pluies (d'été), moussons et grands orages (d'été), fertilité débordante, grands fleuves inégaux, contrastes violents, intellectualité intense, inquiète, insécurité, accablement.	INDE.

Exc. = Excès ou abondance.
Moy. = Moyenne ou normalité.
Déf. = Déficit ou insuffisance.

Les brèves mentions que nous présentons entre parenthèses dans les colonnes phénomènes ou conditions suffisent à indiquer l'importance des variations de ces caractéristiques dans les deux ordres *Espace* et *Temps*, et l'influence primordiale de la situation de ces fluctuations phénoménales suivant leur répartition annuelle ou suivant leur localisation topographique. Nous n'y insistons pas plus longuement, ne cherchant à donner ici que des notes indicatrices et non une analyse complète du fonctionnement de la nature terrestre.

à l'aide des principes que nous avons essayé d'établir jusqu'ici.

Comment donc classer les phases successives de la transmission qui va de la nature à la pensée, rattachant finalement l'évolution planétaire à l'évolution humaine?

En partant des notions qui précèdent, et en observant leur disposition dans le tableau ci-après, il nous semble que le problème de cette transmission s'élucide, s'il ne se résout pas complètement encore (voir p. 463).

La rencontre de la vie humaine, même rudimentaire, avec chaque phénomène extérieur, tend à éveiller dans les organes de l'être vivant des sensations d'abord confuses, puis de plus en plus conscientes. Les deux principales, même pour l'homme civilisé actuel, sont la souffrance et la jouissance : l'une suggère le mouvement de fuite, l'autre la tendance au rapprochement vers l'objet, cause de la sensation.

Par la répétition de phénomènes identiques ou similaires, la mémoire s'éveille, l'approvisionnement des sensations se transforme en une impression de continuité; ainsi la sensation se développe graduellement en un sentiment, l'inconscience en subconscience. L'œuvre de la comparaison mnémonique, qui doit finalement aboutir à l'induction et à l'éveil conscient de la pensée, est le résultat de la répétition des phénomènes et de la superposition de leurs images mnémoniques. Mais entre ces images, et comparables aux disques de drap mouillé de la *pile* primitive de Volta, subsistent et se logent les vestiges des émotions qu'elles ont éveillées par leur apparition; de là, sans doute, le sentiment d'animisme qui se retrouve au fond de toutes les impressions naturelles primitives.

Enfin, si graduellement l'activité croissante et l'enrichissement comparatif de cet approvisionnement cérébral arrive à lui donner à la fois plus de puissance et plus de précision, nous verrons surgir, par l'induction, l'hypothèse, première manifestation du besoin de science et de réalisation qui constitue le fruit de la pensée [1].

Nous pouvons maintenant, reprenant ces notions sous la forme

1. Une communication de M. le Dr Pitre, de Bordeaux, présentée au congrès français de médecine de Nancy (1896), contient sur le fonctionnement des cellules sensitives et des cellules motrices du cerveau des considérations qui ne sont pas sans rapport avec celles que nous présentons ici, bien que leurs origines soient profondément différentes.

de tableau synoptique employée plus haut, entreprendre de les figurer brièvement en une formule simplifiée. Nous serons amenés de la sorte à les représenter par le diagramme suivant, où le premier terme s'applique au fait extérieur, et le second à l'opération mentale.

Rencontre. → Souffrance ou jouissance matérielle.
↓
Sensation. → Mémoire, par la répétition des phénomènes analogues.
↓
Sentiment. → Subconscience (comparaison mnémonique).
↓
Pensée. → Conscience (hypothèse, préparant la science).
↓
Réalisation. → Effort vers le mieux.

Ce qui précède peut nous aider, semble-t-il, à nous expliquer de façon plus saisissante ce que nous disions plus haut des effets différents produits sur les facultés humaines par les actions extérieures, suivant qu'elles se manifestent avec continuité, ou bien par rythmes périodiques, ou encore par oscillations désordonnées. Il devient en effet inutile d'expliquer, au point où nous sommes parvenus, comment la continuité engendre naturellement l'habitude ou l'atonie cérébrale, comment la périodicité provoque la réflexion, puis l'action évolutive; comment enfin le trouble et le désordre engendrent la fatigue et l'incohérence des sensations, des habitudes, de la pensée et de l'action.

*
* *

Il nous reste à appliquer les règles que nous venons de formuler aux rapports des activités naturelles avec les besoins élémentaires de l'humanité.

Au nombre de ces besoins, et parmi les plus impérieux, citons entre autres le besoin de respiration atmosphérique; puis, directement lié à celui-ci, le besoin de conservation de la température interne, objet d'efforts perpétuels, avec les + 37° de chaleur à la périphérie du corps humain. En troisième lieu nous apparait le besoin de nutrition, qui doit trouver dans le milieu la réparation des énergies dépensées par l'être vivant; celui-ci, né et entouré d'êtres semblables à lui, doit également puiser ou dégager dans ce milieu les éléments de la vie collective, qui comprend la perpétuation de l'espèce, suivant l'impulsion irrésistible de la nature. Enfin, mentionnons, comme

point culminant de cette échelle ascendante, l'activité cérébrale, dans laquelle nous inclurons toutes les manifestations supérieures de l'existence.

Nous ne saurions mieux faire sentir combien se sont enrichis, de paragraphe en paragraphe, les possibilités et les rapports étudiés dans cet essai bien sommaire, qu'en rassemblant ici, dans un dernier tableau, autour de chacun des grands besoins primordiaux créés par l'évolution naturelle de l'espèce, les principales divisions de l'activité humaine qui rattachent l'un à l'autre le milieu terrestre et la société.

Ici encore, chaque mot devra représenter non seulement des phrases entières, mais des pages ou des volumes. A vouloir tout dire, on ne dirait rien. Si donc nous notons des suggestions et si nous cherchons une méthode, il est bien entendu que nous ne cherchons pas à englober l'ensemble des possibilités.

Groupons simplement autour de quelques nécessités primordiales un certain nombre d'impulsions reliant la planète à l'humanité, et les conséquences devront nous apparaître.

1. Respiration. — Ce besoin, le plus urgent de tous, trouvant partout sa pleine satisfaction sans effort de recherche, ne développe que fort peu les facultés intellectuelles de l'homme[1].

2. Chaleur animale. — L'insuffisante prévision de la nature, le défaut de pelage, incitent à l'effort vers la correction du climat terrestre, généralement plus froid que le corps humain. De là, emprunts aux pelages des animaux, abris artificiels, migrations, invasions violentes, choix de nourriture, ameublement, mouvement, commerce, industrie, etc. Trop peu satisfait (pays froids) ce besoin absorbe presque toute la possibilité humaine. Trop uniformément satisfait (pays tropicaux) il ne l'excite qu'insuffisamment et la laisse en torpeur. Sous les climats extrêmes, l'effort et l'urgence de la

1. C'est à ce titre que nous le mentionnons, avec cette remarque spéciale, que, dans leurs rapports avec l'air, les plantes aériennes, les animaux et l'homme se trouvent encore dans la situation de la primitive faune marine à l'égard du milieu général des océans. (Voir leçon citée, p. 67.) En sera-t-il toujours ainsi? L'emploi des gaz asphyxiants, l'extraction des composés azotés tirés directement de l'atmosphère, la consommation croissante de l'oxygène dans l'industrie pourraient conduire à admettre, comme terme possible de la période fiévreuse où est entrée l'humanité, soit des luttes et des efforts interhumains pour la captation de l'atmosphère, graduellement raréfiée ou viciée, soit peut-être la transformation ou l'extinction de l'humanité, ainsi que l'a plus d'une fois laissé entendre lord Kelvin par certaines allusions troublantes (entre autres dans plusieurs communications aux congrès de la British Association).

rectification climatique établit des différences profondes entre les classes sociales, etc.

3. NUTRITION (faim-soif). — Insuffisance des offres de la nature; inquiétude; prévision; cueillette, chasse, pêche, capture d'animaux, élevage, apprivoisement, acclimatation, cultures, guerre, commerce, industrie, science, etc.

4. SOCIABILITÉ et REPRODUCTION. — Rassemblements, solidarité, rivalités, luttes, massacres, coutumes matrimoniales, exogamie, endogamie, lois familiales, interdictions, parures, ornements sexuels, moyens de communications, fusions de races, moralité, entr'aide, coopération, etc.

5. ACTIVITÉ CÉRÉBRALE. — Langage articulé, musique, danse, magie, sorcellerie, rites, guérisons, lois sociales, arts, industries, religions, philosophies, sciences, etc., etc.

Il suffit, pensons-nous, de parcourir cette liste volontairement rudimentaire, pour sentir qu'elle touche en substance à tout ce qui constitue la vie physiologique et intellectuelle, individuelle et sociale.

Ici encore, à peine est-il besoin de le redire, interviendrait, pour enrichir la puissance et la variété des échanges ou des manifestations entre le monde et les êtres, l'échelle des *plus* et des *moins*, des *abondances*, des *suffisances* ou des *lacunes*, que nous avons fait figurer sur notre premier tableau (p. 461).

La mention de l'abri, par exemple, recevrait des significations indéfiniment variées, dans son rôle correcteur du climat ou préservateur du groupe familial, de l'écart plus ou moins sensible ou constant entre ce climat et la température interne de l'homme. Ainsi, on rencontrerait d'une part la maison méditerranéenne, avec son rôle plutôt nocturne, sa diminution de valeur sociale pendant le jour, aux heures où le généreux soleil invite à la vie extérieure et à la sociabilité du plein air; d'autre part le *home* britannique, refuge de nuit et de jour, précieux et inviolable, gardien des libertés de chacun, et, par cela même, source première des libertés de tous. Mais on rencontrerait aussi comme conséquences les développements différents, l'infinie variété des ustensiles privés ou des installations collectives de l'art domestique ou de l'art public, avec leurs matériaux divers, leurs formes appropriées et leur création d'esprits si différents, qui sortent du foyer ou du lit conjugal, qui vont de

l'Agora et du Parthénon au Parlement, à la Cathédrale, à l'École ou à l'Usine. Ainsi, de proche en proche, par la force initiale et le jeu varié d'un simple rapport de température ou de sécurité, la vie entière apparaitrait ébranlée et transformée jusque dans le tréfond des sentiments et des activités.

De tout ce qui précède, nous devons conclure que l'enveloppement de l'être par le milieu est universel et inéluctable. On peut le nier, mais non lui échapper; la science véritable peut conduire à le mieux comprendre, mais non à le détruire, à moins de détruire l'humanité même. Les périodes d'activité destructive, comme celle qui caractérise particulièrement notre époque, ne sont que des survivances de périodes antérieures, dont on entrevoit déjà la correction dans l'avenir, par le jeu d'une activité saine. Suivant la parole définitive de Bacon, on ne triomphe des obstacles naturels qu'en commençant par leur obéir, c'est-à-dire par les étudier et les respecter.

C'est uniquement dans l'accord conscient, respectueux, filial, philosophique, religieux, oserons-nous dire en finissant, de l'activité intelligente avec les lois naturelles, que l'humanité pourra enfin rencontrer, d'abord la vérité dans la mesure où elle est accessible à notre nature, puis l'ordre véritable, matériel et moral, résultat de la pénétration des lois conscientes de la Société humaine par les règles fondamentales de l'Univers.

Notes sur le Pays Pahouin

Par M. Alfred LARSONNEUR

Administrateur des colonies.

D'APRÈS LES CARNETS DE ROUTE DU LIEUTENANT MAIGNAN, DE L'INFANTERIE COLONIALE[1].

Généralités. — La race pahouine se rattache à la grande famille bantoue. On a beaucoup discuté sur son pays d'origine. On a prétendu qu'elle venait de la Haute Ethiopie. Il est même un auteur (le docteur Gunther Tessmann) qui a dit que la forme de certaine coiffure et des couteaux indigènes de la haute région, formes visiblement inspirées de celles du casque et du glaive du légionnaire romain, étaient l'indice du contact possible dans un passé lointain des Pahouins et des troupes de l'ancienne Rome.

Il est moins douteux d'admettre qu'ils viennent de la Haute Sangha, et rien dans leurs coutumes et leur caractère ne permet de supposer qu'ils aient à une époque, même très lointaine, habité un pays non forestier. La forêt a marqué ces races d'une empreinte telle qu'il a très certainement fallu des siècles pour créer une si parfaite harmonie entre cette terre ingrate et le caractère de ceux qui l'habitent.

Migrations. — Le phénomène des migrations pahouines est bien connu. Les villages, après une étape de plusieurs années en un point, se déplacent vers le sud-ouest. La cause originelle est peut-être les invasions qui ont chassé les Pahouins de leur pays d'origine. Mais la cause actuelle semble plus simple : c'est la poussée vers la mer de gens âpres au gain qui subissent l'attraction des lieux privilégiés, ou les factoreries nombreuses vendant à bon marché les marchandises (*bioum*) variées, objet de convoitises de tous les cerveaux pahouins.

Il n'est pas douteux que l'occupation ne ralentisse ce mouvement, car le voisinage d'un poste est généralement considéré comme un avantage précieux. Au reste, il semble que ces déplacements soient plus fréquents

1. Le lieutenant Maignan a été tué, comme capitaine, au Tchad, quelque temps avant la guerre de 1914.

dans le sud du pays Pahouin qu'au nord, et il est dans la région du Woleu des villages qui, depuis plus d'un siècle, occupent la même terre.

Organisation de la société pahouine. — La race pahouine est divisée en un nombre presque illimité de tribus. Il est possible qu'à l'origine les « M'fang » n'aient constitué qu'un groupement humain assez restreint. Quand les individus de ce groupement se sont multipliés, l'homme qui avait beaucoup d'enfants a fondé avec sa descendance une vaste famille dont les membres ont soigneusement évité les alliances entre eux. Cette famille est devenue une tribu (ayong). Beaucoup de noms de tribus commencent par « essa » (Essabikan, Essakource, Essamekoss, Essatona, Essambira), qui signifie : « descendance de ». La tribu pahouine est donc l'ensemble des individus qui descendent d'un même ancêtre. Et c'est là qu'apparaît la loi fondamentale de la société « *M'fang* » : *entre membres d'une même tribu, toute alliance est rigoureusement interdite; tout individu mâle ou femelle ne peut contracter mariage ni dans sa tribu* (tribu de son père) *ni dans celle de sa mère.* Ces tribus morcelées à l'extrême, au hasard des migrations, ont des représentants à des centaines de kilomètres les uns des autres, représentants qui s'ignorent et n'ont plus de commun que le souvenir d'une même origine que perpétue le nom de la tribu. C'est donc une utopie de croire qu'il est possible de grouper les villages d'une même tribu sur une même terre et de leur donner un Chef commun. Dans la tribu, la famille (mvog) existe et comprend : père, mère, frère, sœur, cousin, etc., et il est possible que la transformation d'une famille (mvog) en tribu (ayong) se produise encore de nos jours; on trouve en effet des villages qui ont deux noms de tribu; ce double nom est peut-être l'indice d'une tribu qui se scinde.

De ce qui précède, il résulte que *le Chef de tribu n'existe pas.* Et j'insiste sur ce point.

Sur une même terre, il arrive presque toujours que les villages d'une même tribu aient entre eux des liens de parenté encore très récents, et dans ce groupe de villages il y a, comme dans toutes les agglomérations humaines, des individus que leurs qualités personnelles désignent à l'attention de tous et dont la parole est respectueusement écoutée. Mais ces influences sont toutes momentanées. Le soi-disant Chef de tribu mort, les villages du groupe se dispersent et le groupement humain, où nous avions cru trouver un embryon d'organisation, redevient une poussière de villages sans cohésion.

L'esclavage n'existe pas en terre pahouine. — Il faut pourtant signaler, bien que la coutume semble en être disparue, ce qu'étaient les « M'veul », à cause des conflits qu'ils ont créés et qui sont, en certaines régions, une source de difficultés pour nous. C'étaient des associations de villages qui se formaient pour opérer une razzia. Obéissant à la loi des migrations pahouines, les « M'veul » descendaient toujours du nord-est au sud-ouest,

brûlant les villages, volant les cabris, emmenant femmes et enfants en captivité. Il n'est guère, dans la haute région, de villages qui n'aient ainsi des individus ramenés par des « M'veul ». Mais ce ne sont pas des esclaves. Enlevés tout jeunes, ils ont fini par être adoptés par les villages qui se les étaient adjugés comme part de butin; pourtant ils ne jouissent pas dans les délibérations d'une situation égale à celle des gens du village.

Pareille condition est réservée aux derniers représentants des races naines qui vivent dispersés dans les villages pahouins et ont pris coutumes, mœurs et langage de leurs conquérants. On les appelle « Bekui » dans le sud du pays Pahouin.

Avant de passer à l'étude du village et de la famille, véritable base de la société pahouine, je dirai un mot d'une autre division moins nette et plus conventionnelle que les « M'fang » ont imaginée. La langue pahouine n'en est pas une, les dialectes sont nombreux, différences de prononciations, voire même différences d'appellations des mêmes objets et différence de syntaxe. Pourtant les indigènes de régions différentes se comprennent entre eux, mais ces dialectes variés ont motivé la division en terres. Chaque division comprend donc dans l'ensemble des gens vivant sur une même terre et parlant le même dialecte. Citons les Betsi, région d'Omwane, les Makai (Chinchoua), les N'toum, au nord du Woleu, les Boulai, au sud du Cameroun; mais, je le répète, cette division est fictive, puisqu'on trouve des villages d'une même tribu (les Békoué par exemple) chez les Betsi et chez les N'Toum, et que l'un des villages Békoué établi chez les N'Toum deviendrait Betsi, si, obéissant à la loi des migrations, il venait habiter en terre Betsi.

Le village. — Le village se compose de deux rangées de cases accolées laissant entre elles une rue de largeur variable. Dans cette rue sont construites, de distance en distance, des cases isolées ayant *généralement* (au moins celles des deux extrémités) un caractère défensif que nous appelons corps de garde (abeng) et qui sont le lieu de réunion *des hommes*, la place où l'on discute les palabres, où se négocient les mariages, où l'on accueille les étrangers (hommes ou femmes). Le village est habité par les gens d'une même tribu (ayong) et d'une même famille (mvog). Chaque corps de garde marque lui-même une subdivision de la famille qui occupe le village, et appartient à son Chef de famille, le mot famille étant pris ici dans un sens restreint (père, mère, enfants). Un homme fonde un village 1-1-1, avec ses femmes et ses enfants. Les enfants grandissent, se marient, l'aîné, à son tour, a plusieurs femmes et enfants. Il crée le village 3-3-3. Il n'est pas de règle absolue que l'enfant, devenu grand, construise son village tout à côté de celui de son père. Quelquefois, *souvent* même, il préfère s'éloigner de celui de son père. Le père meurt, le fils aîné devient le Chef du village. Au bout de quelques années, le village n'a plus la constitution théorique du début, les corps de garde appartiennent à des frères ou des cousins, mais à coup sûr à

ceux qui détiennent l'influence. Aussi, en ce pays individualiste, un recensement bien fait doit-il descendre jusqu'à l'unité qu'est le corps de garde et donner les noms des Chefs de ces corps de garde.

Le Chef de village est donc celui qui, par son âge, son expérience, son éloquence, sa richesse, est le plus apte à défendre les intérêts de tous. Ses droits, toujours précaires, dépendent de l'influence qu'il a sur les siens. Il est à peu près le maître, jusqu'au jour où un individu du village, lassé d'une autorité qui lui pèse, va fonder loin de toute contrainte un nouveau hameau.

La famille. — La connaissance de l'organisation familiale est primordiale pour l'Administrateur puisque tous les palabres, ou presque, sont des querelles de familles. Le Pahouin est polygame, la possession de nombreuses femmes est le signe tangible de la richesse.

Le jeune homme qui se marie verse au possesseur de la femme qu'il épouse (père, frère, oncle) une dot qui lui assure la possession définitive de cette femme. Les dots varient beaucoup suivant les régions et l'âge de la jeune fille :

30 fusils.	800 biki.	100 pagnes.
300 ahmedzon (fer).	100 matchettes.	2 ou 3 barils de poudre.
4 sacs de sel.	40 coffres.	3 chapeaux.
3 cabris.	30 touques.	100 mekon (sagaie).
2 chiens.	30 marmites.	30 assiettes.

Il n'arrive jamais qu'un individu se décide à effectuer en une seule fois le paiement. Après avoir fait un gros versement de marchandises, il prend possession de la femme et met ensuite des années à s'acquitter des versements qui restent.

Du jour où une fillette peut vivre sans sa mère (4 ou 5 ans), elle peut être fiancée et mariée, par suite de l'impossibilité où se trouve son père de rembourser les marchandises qu'il doit. L'âge auquel sont mariés les garçons dépend de leur père, détenteur des marchandises (en général de 25 à 30 ans). Il est assez rare que tous les jeunes gens soient mariés. Il faut y voir le désir commun à tous les jeunes de toutes les races de jeter leur gourme, et aussi l'égoïsme bien humain des pères, qui, tant qu'ils se sentent vigoureux, ne songent à employer leurs marchandises qu'à la négociation de leurs propres mariages. Le caractère indépendant de la race garantit la liberté complète du choix du jeune homme.

C'est le père du jeune homme qui doit lui donner les marchandises nécessaires à son établissement. A défaut de père, c'est celui de ses parents qui en tient lieu : frère aîné, oncle paternel. Enfin, si le père naturel ou adoptif n'a pas de marchandises, le jeune homme s'adresse à ses oncles maternels.

Disons un mot de la situation de la jeune fille.

La fille non mariée est à peu près libre de disposer de sa personne. Elle se donne à l'âge qu'elle veut (de 10 à 15 ans). L'idée de prostitution

n'existe dans les cerveaux pahouins qu'à l'état embryonnaire. Il arrive fréquemment qu'un père limite le nombre des amants de sa fille, mais je crois que l'idée ne viendrait pas à un père pahouin d'exiger qu'elle n'en eût aucun.

Un jeune homme a obtenu de sa famille, les marchandises d'une dot. Il a remarqué dans un village une fille qui lui plaît, mais il a des rivaux. La jeune fille accorde ses faveurs à chacun de ses galants moyennant de menus cadeaux (perles, sel, pagne). Les jeunes gens rivalisent d'adresse pour s'attirer non seulement ses bonnes grâces, mais celle de son père, de sa mère, de ses frères. On discute, dans le corps de garde, le montant de la dot. Le plus généreux est généralement celui qui est choisi pour époux. Mais il est incontestable que très souvent le choix de la principale intéressée, la jeune fille, est respecté. Bien entendu le père devra rembourser aux candidats évincés les marchandises qu'il a reçues d'eux avant la conclusion du mariage.

Il arrive fréquemment qu'un père pressé par le besoin de trouver des marchandises pour s'acquitter des obligations contractées par de nouvelles alliances, soit dans la nécessité de marier aussitôt l'une de ses filles, même contre le gré de celle-ci.

Le rôle des époux dans la vie sociale. — L'homme est seul possesseur des marchandises. Il construit les cases, défriche les plantations, chasse. La femme assure la nourriture de son mari. Il n'y a pas d'heures de repas fixes. Le Pahouin mange quand il y a à manger ; la base de sa nourriture est le manioc macéré dans l'eau, écrasé, roulé en bâtons dans des feuilles, préparation réservée aux femmes. Viandes et légumes sont préparés par petits paquets (dzon) enveloppés de feuilles que les femmes apportent à leur mari dans le corps de garde, car elles ne prennent pas leur nourriture avec lui.

Gardienne de la case, la femme pahouine a le soin d'élever des animaux domestiques : poulets, canards, cabris, moutons. La plantation défrichée, son mari lui alloue un lopin de terre sur lequel elle doit planter, entretenir les cultures, récolter. Mais ces responsabilités ne lui confèrent aucun droit. Cultures, volailles, bétail, sont la propriété de l'homme à qui elle appartient et elle ne saurait en disposer à son gré. Les marchandises qu'elle peut acquérir pour rémunération de son travail, n'appartiennent qu'à son possesseur, mari ou Chef de famille qui, généralement, prélève sur l'ensemble une faible part dont il la laissera disposer (sel, perles, pagnes).

C'est la femme qui va à la pêche (tous les jours en saison sèche). Elle n'a pas voix dans les délibérations, au moins théoriquement. Le séjour dans les corps de garde lui est interdit dans son village. La première femme, la plus ancienne épouse, dirige les autres pour la préparation de la nourriture, les travaux de plantation, la pêche, etc. Mais à cette restriction près, elles sont sur le même pied d'égalité. Les filles, quelle

que soit leur mère, sont traitées de même façon; les garçons, fils de la première femme, ont une autorité qu'ils tiennent de leur âge seulement.

Il arrive que le mari choisisse parmi ses épouses celle qui lui plaît le moins et la mette dans l'obligation de lui rapporter des revenus en se prostituant aux étrangers. Il n'a d'ailleurs pas besoin d'employer la violence, la femme pahouine s'accommodant mal de la situation de délaissée et ne manifestant de répugnance qu'à l'égard du blanc.

Il arrive aussi que deux amis se manifestent leurs bonnes intentions réciproques en se prêtant l'une de leurs femmes. Ils choisissent parmi elles, celle qui, à la fois, fait plaisir à leur ami et ne manifeste aucune répugnance.

Les palabres. — Un individu mâle ou femelle représente un capital qui a une valeur déterminée. Tous les conflits sont des conflits d'intérêt, et toute discussion d'intérêt prend ici un caractère aigu et l'affection n'y résiste guère.

1° *Palabres de femmes.* — Examinons d'abord les conflits les plus graves, les palabres de femmes.

C'est toujours un individu qui réclame à un autre individu, qui refuse, la valeur d'une femme échappée ou d'un guerrier tué à l'occasion d'un palabre de femmes. Le règlement du conflit comporte obligatoirement, soit le remboursement de la valeur de la femme, soit le paiement d'une femme elle-même.

Nous avons vu que, souvent, la femme donnée à l'occasion d'un palabre est une fillette de quatre à cinq ans.

La femme pahouine, mariée souvent contre son gré, est souvent infidèle. Si son désaccord avec son mari devient trop grave, elle n'hésite pas à partir avec un galant, déchaînant ainsi une guerre de villages. L'insulte faite au premier mari ne peut se venger qu'en volant une femme du village du galant qui, gardée en otage, garantira la restitution de l'infidèle, ou en tuant un guerrier de ce même village. A vrai dire, les choses ne se passsent pas toujours ainsi et, dans le voisinage des postes obéis, le litige est soumis à notre juridiction. D'après le droit coutumier, le mari qui a payé la dot est propriétaire sans conteste. Il y a donc lieu de lui faire rendre la femme, mais si celle-ci manifeste une trop grande répugnance, on peut conseiller au mari d'accepter le remboursement de la dot. Souvent c'est lui qui, las des fugues de sa femme, préfère rentrer dans ses débours.

Les enfants appartiennent au mari.

Les versements de marchandises que le mari doit encore effectuer, après avoir pris possession de sa femme, sont une cause fréquente de conflit. Comme l'échange de cadeaux est une des formes de l'amitié, il est difficile de savoir où s'arrête le paiement de la dot, où commence l'échange de cadeaux. Disons en passant que le beau-père a, lui aussi, des

obligations vis-à-vis de son gendre. Il doit lui donner des cabris, en tuer quand il vient le voir, l'approvisionner d'ornements en cuivre (bracelets, colliers).

Le père reprend souvent sa fille pour mettre le mari dans l'obligation d'effectuer un versement de marchandises. C'est d'ailleurs une coutume locale qui n'est pas considérée comme un abus.

Autre cas : une fille mariée revient dans son village voir son père ; celui-ci songe qu'il a arraché à son gendre à peu près toutes les marchandises qu'il pouvait réclamer, que lui-même a cependant besoin de « bioum » pour négocier un nouveau mariage ou pour s'acquitter de paiements qu'on lui réclame, que sa fille est encore personne désirable, d'un placement avantageux. Et tout naturellement il est amené à remarier sa fille. Il sait bien pourtant que ce n'est qu'une solution provisoire ne le sortant que momentanément d'embarras et qui lui créera de nouveaux ennuis.

La femme reprise par son mari peut recevoir un châtiment corporel. Exposée nue dans un village, elle reçoit la chicotte ; parfois on lui introduit un fer rouge ou du piment dans le vagin.

Ces pratiques tendent à disparaître au moins dans les régions voisines de nos postes.

2° *Discussions d'intérêt.* — Entre gens aussi intransigeants sur le chapitre de la propriété, d'âpres contestations peuvent s'élever pour des causes futiles. Tous ceux qui ont séjourné quelques temps en pays Pahouin ont eu à juger des différends entre gens d'un même village. Par suite, des parents, quelquefois des frères, s'accusant réciproquement de mauvaise foi, dans une discussion dont le sujet nous paraît enfantin (échange consenti de perles contre un pagne, par exemple) en viennent aux mains et se font des blessures graves (généralement avec des matchettes ou des couteaux).

Si les terrains de chasse, les biefs réservés à la pêche sont toujours suffisamment étendus pour qu'il soit impossible de les considérer comme une propriété collective, chaque fois que faire se peut, le souci de la propriété individuelle reparaît : les pièges, les fosses de chasse sont personnels, les arbres utiles par leurs fruits (palmier à huile, kolatiers) ou employés dans la construction des cases (deux essences seulement donnent des écorces suffisamment malléables et résistantes pour servir à la confection des parois des cases), ont tous des propriétaires jaloux et hargneux.

Plus souvent que pour les palabres de femmes, il arrive que les différends moins graves qui s'élèvent au sujet de la propriété se règlent à l'amiable : mais ce n'est pas la règle absolue, car il suffit de bien peu de chose pour que, aux portes mêmes de nos postes, les gens les plus habitués à notre contact, ceux qui semblent gagnés à la cause du droit remplaçant la force, oublient, sous l'effet de la colère, les sages promesses qu'ils nous ont faites et, pour des raisons futiles, frappent leur contradicteur avec la violence de l'individu qui veut tuer.

Pour en finir avec ces discussions d'intérêt, disons un mot des règles

de successions qui ne semblent pas trop précises. On sait que la fortune est représentée par les femmes et les marchandises de dot. A la mort d'un individu ses enfants, s'ils sont déjà grands, se partagent les femmes et les biens. Celles des femmes qui ont déjà de grands fils sont recueillies par eux. Mais celles qui n'ont pas d'enfants, ou dont les enfants sont en bas âge, représentent un capital dont le partage ne comporte aucune question de sentiments. Si tous les enfants du défunt sont trop jeunes pour hériter, ce sont ses frères qui divisent entre eux la succession, à charge pour eux de marier les enfants mâles quand ils deviendront grands. Il est à peine besoin d'ajouter que nombreux sont les différends qui naissent de ces questions d'héritage.

Le fétichisme. — Dans une étude sur le pays Pahouin, on ne saurait omettre de parler du fétichisme. Mais comme ce n'est qu'avec une extrême répugnance que le Pahouin cause de ses croyances, que les interprètes eux-mêmes se dérobent aux questions précises à ce sujet, on conçoit qu'il ne soit guère possible de relater que des pratiques connues, sans échafauder de système sur de contestables hypothèses.

Le bieri. — Parlons d'abord du bieri. Le bieri se compose du crâne d'un ancêtre (généralement du sexe mâle) caché dans un cylindre d'écorce surmonté d'une statuette en bois (enfant mâle ou femelle grossièrement sculpté et coloré en rouge). Il y a un bieri par famille, que les vieux consultent dans les cas graves pour conjurer le sort ou amener un événement favorable. Le culte du bieri, auquel ne participent pas les femmes (généralement) parce que les conditions de leur vie font qu'elles ne restent pas dans la même tribu, est réservé aux hommes adultes gardiens des traditions. Il demande une initiation ; les hommes objets de la cérémonie (chants et danses) sont au préalable mis en état d'ivresse par l'absorption d'une herbe amère nommée « alane ». C'est devant le bieri que sont consacrées les amulettes sur lesquelles on prête serment. On invoque le bieri pour avoir des bioum, pour la chasse, la guerre. Avant de le prier, on lui donne à manger.

Les éki. — L'éki est l'interdiction imposée par les coutumes ou les sorciers de faire telle ou telle chose, de manger tel ou tel aliment. Et c'est ainsi que le Pahouin, dont rien ne semblait devoir gêner l'amour de l'indépendance, est enserré dans ses éki et prisonnier d'eux.

L'étude des éki serait fort longue ; au reste cette étude a été faite avec une rare compétence par le Père Chartrou, à l'opuscule duquel il est intéressant de se reporter. Disons seulement que les éki sont innombrables : éki de sexes (interdiction pour les femmes de manger certains poissons, des œufs), éki qu'imposent les circonstances (par exemple, interdiction des rapports sexuels avant la chasse ou la guerre), éki que prescrivent les

Le mot sorcier doit être précisé. Il n'est pas dans ce pays de sorcier connu de toute une région, que l'on vienne consulter de plusieurs jours

de marche à la ronde, capable de se faire suivre d'un peuple. Les pratiques de sorcellerie sont l'apanage des vieillards dans chaque village. C'est peut-être, à leur insu, le moyen ingénieux trouvé par un ancêtre plein d'astuce, de rendre leur autorité moins précaire par l'adjonction d'un peu de surnaturel, de suppléer à la force disparue par une arme redoutée. Mais leur influence est toute locale. Rarement dépasse-t-elle les corps de garde de leur village. On les consulte en toutes circonstances. Ils donnent des médicaments pour être heureux à la guerre, à la chasse, en amour, pour devenir riche. Mais pour assurer l'efficacité du médicament, il faut respecter l'éki qui est imposé (par exemple interdiction des bananes).

La mort naturelle n'existe pas pour les Fang. Tout décès, sauf bien entendu ceux par mort violente, donne donc lieu à une investigation pour en rechercher la cause. Les vieux font l'autopsie du défunt, on recherche dans les viscères le poison qui l'a tué. L'examen dira si c'est le mort lui-même qui s'est empoisonné ou si l'on *a mangé son âme*. Et j'arrive ici à l'une des pratiques de sorcelleries les plus courantes.

Les mangeurs d'âme. — Il semble que le fait de manger l'âme des gens soit le résultat d'une fatalité. Celui (ou celle) qui mange les âmes (ngoeul) est irrésistiblement poussé par l'action d'un animal (évouss) qu'il a dans le ventre. Un individu à l'évouss, dans un village, est un homme riche qui a de nombreux enfants et excite les jalousies du village. C'est généralement dans cette famille enviée que seront choisies les victimes. L'un de ses membres tombera malade et mourra. On fera l'autopsie qui révélera que quelqu'un avait mangé l'âme du défunt. Celui qui a mangé l'âme tombera malade à son tour un peu plus tard, et avouera son acte. Pour le sauver, on lui donnera du sang de cabri. Quelquefois, dès que, par l'examen d'un cadavre, on sait que dans le village quelqu'un mange les âmes, on a recours à la cérémonie du N'Guil pour le découvrir. Le cadavre est brûlé dans un endroit proche du dit village. Les femmes restent confinées dans les cases fermées. Les hommes seuls voient le N'Guil. Deux hommes tenant en main l'un le crâne, l'autre un fémur du mort, chantent et dansent, puis les cendres du cadavre sont répandues par eux au seuil de chaque case dans le village. Le coupable, en passant sur les cendres, tombera malade et mourra.

Il est possible, mais ce n'est qu'une hypothèse encore que très vraisemblable, que l'usage de certains poisons végétaux soit l'un des secrets transmis de génération en génération par les vieux et explique bien des morts attribuées aux mangeurs d'âme, le décès de ceux-ci n'étant causé que par une vengeance toute humaine.

Les danses. — Le Pahouin aime la danse, les chants, la musique. Il se sert de deux instruments, une sorte de balafon (medzang) et une guitare primitive à quatre cordes (mveul). Bien entendu toute danse est accompagnée de chants et de roulements de tambour (mbey). Le nombre des

danses est très grand : danse de mariage, danse de funérailles, danses d'hommes que les femmes ne peuvent voir, danses de femmes que les hommes ne peuvent voir (quand une femme est morte), danse de cérémonie, danses fétichistes, etc. Les noms varient d'une région à l'autre.

La coutume des luttes (luttes d'hommes et luttes de femmes), encore pratiquées dans le Haut-Pays, après la récolte du maïs, semble ne plus exister dans le sud du pays Pahouin.

Les saisons. — Le Pahouin distingue trois saisons qui ne paraissent pas très nettement limitées.

Essep, environ du 15 décembre au 15 juin. C'est la saison des grandes plantations, des abattis, du débroussaillement. L'on partage la terre entre les hommes du village et ceux-ci désignent à chacune de leurs femmes le lot qu'elle aura à cultiver. De grosses averses surviennent après deux ou trois jours sans pluie. Pourtant les deux premiers mois sont nettement moins pluvieux (petite saison sèche).

Oyon, saison sèche du 15 juin au 15 septembre. Les journées pluvieuses sont rares. Il se passe quelquefois un mois sans une goutte d'eau (juillet ou août). Le temps est généralement couvert. C'est l'époque de la construction des cases, du nettoyage des plantations, de la récolte des arachides, de la pêche. C'était à ce moment qu'avant notre arrivée, les Pahouins extrayaient le sel des cendres des raphias.

Souguen, du 15 septembre au 15 décembre, saison des pluies continues. C'est l'époque de la chasse.

Telles sont, sous une forme très résumée, les connaissances qu'il est, je crois, indispensable à un chef de poste d'avoir, pour exercer, sans commettre d'erreur grave, un commandement administratif.

Recherche d'une méthode d'administration militaire en pays pahouin.

Généralités. — Il est intéressant, pour donner une conclusion à cette étude, de rechercher si cette pauvre humanité peut évoluer sans disparaître et de pressentir comment elle évoluera.

Comment se fait-il que cette race si intéressée, toujours avide d'acquérir des bioum, soit en définitive un si piètre outil pour l'œuvre de colonisation ? Pourquoi, alors que le taux de l'impôt est si faible (5 journées de travail par an) et que l'indigène est si féru d'individualisme, rencontrons-nous de telles difficultés pour percevoir la taxe de capitation ?

On a cru, parce que l'organisation sociale du pays n'avait jamais nécessité d'expédition de conquête, qu'il suffirait d'une prise de possession pacifique pour obtenir des résultats. Et pendant de longues années, le personnel s'est usé à l'ingrate besogne d'essayer de percevoir l'impôt par la seule persuasion; de malheureux agents, chefs d'un poste de 10 à 15 hommes, recevaient affronts sur affronts, se voyaient interdire l'entrée

des villages et percevaient un impôt dérisoire en marchandises de dot usagées (pagnes ou matchettes). Ce rôle ingrat de conquérants, ridiculement débonnaires et lamentablement miséreux, implorant les indigènes pour obtenir le passage, puis pour recevoir un versement (bioum), ne pouvait en vérité rehausser le prestige de l'Européen, ni affermir notre autorité.

Je suppose qu'on s'aperçut vite des difficultés qu'on se préparait en inondant le pays de fusils, de poudre et de marchandises de traite. Mais la lutte contre les toutes-puissantes sociétés concessionnaires était impossible. Et l'on armait les populations que nous aurions à combattre, on émettait la prétention de tirer du numéraire d'un pays où nous n'en mettions pas. On établissait des rôles d'impôt sans se soucier de la façon dont les populations pourraient trouver l'argent nécessaire à sa perception. L'hostilité du commerce à la diffusion du numéraire s'explique par le désir de tirer un double profit de l'achat des produits : acquisition d'un produit de vente avantageuse et bénéfice réalisé en donnant aux marchandises d'échange des prix que fixe la seule fantaisie.

Quand l'histoire établira les responsabilités, ce sera la honte des commerçants d'avoir voulu, pour réaliser un bénéfice tout momentané, retarder coûte que coûte l'évolution du pays, de n'avoir pas su prévoir que la diffusion du numéraire finirait par s'imposer et d'avoir eu la naïveté de supposer que leur seule hostilité suffirait à arrêter la marche vers le progrès.

Ne voit-on pas encore un peu partout nos commerçants discréditer la valeur de l'argent quand ils offrent aux indigènes une somme d'argent qui ne permet pas d'acquérir les bioums qu'ils donnent pour rémunération du même travail ou paiement du même produit?

Et pourtant, ce problème de la diffusion du numéraire est d'un intérêt bien supérieur à la seule question de la rentrée des impôts. Il ne s'agit de rien moins que de faire évoluer une race à son insu. Le jour où le Pahouin apportera, à l'acquisition de l'argent, la même âpreté qu'à celle des marchandises de dot, le jour où il aura compris toutes les facilités de transactions que donne l'emploi du numéraire, les mœurs se transformeront avec une rapidité qui étonnera. Plus de dots compliquées, plus de marchandises entassées dans les cases et représentant le capital disponible et de détérioration combien facile. Les dots deviendront une somme d'argent déterminée dont le paiement, facilement contrôlé, ne pourra plus donner lieu à palabre. Les importations diminueront peut-être un peu, l'indigène n'achetant plus que pour ses besoins et non pour réunir le stock si diversement composé de marchandises nécessaires à l'achat des femmes. Tout prendra une valeur déterminée par les cours, au lieu qu'à présent l'acheteur doit avoir la marchandise précise que convoite l'indigène et celle-là seule. Quant aux exportations, elles augmenteront sûrement, l'avidité au gain du Pahouin n'étant plus balancée par la crainte de perdre ses marchandises ou l'impossibilité d'emmagasiner une quan-

tité trop grande. L'impôt et sa perception cesseront d'être le cauchemar des chefs de poste.

On ne saurait croire les difficultés que peuvent rencontrer, à un jour de nos stations, les gens riches dont les cases regorgent de bioum, pour transformer une part de ces marchandises en l'argent nécessaire au paiement de leur impôt et de celui de leurs femmes, de sorte qu'il se produit de curieux phénomènes : que les contribuables les moins volontiers solvables sont peut-être les plus riches, parce qu'ils n'arrivent point à comprendre que l'argent ait tant de valeur quand les commerçants le donnent en paiement, que cette valeur, déjà si forte, se quintuple quand il faut acheter du numéraire avec des marchandises et que le gouvernement compte pour si peu le paiement d'une piastre. Ceci ne veut point dire qu'actuellement les gens pauvres, tous les jeunes gens non mariés, acquittent volontiers leurs taxes; et pourquoi paieraient-ils, quand leurs pères détenteurs de toute la richesse, ne paient pas? Mais si eux payaient, et ils le feraient si la chose était facile, il n'est pas illogique d'espérer qu'ils exerceraient une pression sur leurs enfants afin de les contraindre à travailler pour se libérer de l'impôt, ne voulant plus, à cause d'eux, avoir d'ennuis avec nous.

La diffusion du numéraire suppose, bien entendu, pour une réalisation complète, la présence un peu partout de commerçants ayant des factoreries bien achalandées, se contentant dans la vente au comptant d'un bénéfice raisonnable et sans cesse à l'affût de nouveaux produits d'exportation, c'est-à-dire préparant l'avenir en ménageant le présent.

Plus de palabre, l'impôt qui rentre et l'indigène demandant à travailler!.., lequel d'entre nous reconnaîtra, à cette bienheureuse époque, le pays Pahouin?

Mais laissons-là les spéculations incertaines d'un avenir lointain et voyons si, dès maintenant, il est possible de préconiser une méthode pour l'administrateur. L'administrateur militaire s'entend, puisque tout ou presque tout le pays Pahouin est à présent tenu par nos troupes. Ce pays est celui des cotes mal taillées, il n'est jamais possible de prendre les mesures radicales qui s'imposeraient pour assurer à la colonie une progression rapide. Les fautes du passé, les engagements pris, la modicité des ressources budgétaires, les procédés routiniers du commerce forment un ensemble de difficultés auxquelles il n'est guère possible de remédier sur-le-champ. Si l'on y joint la nature ingrate du pays, l'absence absolue de toute satisfaction pour le personnel européen ou indigène qui y sert, la disproportion décevante entre les efforts fournis, les fatigues endurées et les résultats obtenus, il est équitable de reconnaître que la tâche obscure du chef de poste est presque un apostolat et que, seuls, peuvent s'en acquitter honorablement ceux qui ont une très haute notion de leurs devoirs.

Les qualités du chef de poste. — Au premier rang des qualités que doit avoir un administrateur en ce pays, tous les vieux Gabonais seront

d'accord pour placer la *patience*, et pour donner à la *durée* le premier rang des conditions que doit remplir son commandement. Le succès est ici réservé aux gens patients et tenaces. Toute mutation est une faute si elle n'est une nécessité. Il faut beaucoup de temps à un chef de subdivision pour visiter son territoire, car *les distances n'ont ici aucune signification et seul doit être considéré le temps qu'il faut pour les parcourir :* il lui faut beaucoup de temps pour être connu de ses administrés et leur inspirer confiance, et c'est seulement quand ce résultat est atteint que son commandement porte ses fruits. Est-il nécessaire d'ajouter que *le respect de la parole donnée* doit être érigé ici comme partout ailleurs en règle formelle de politique indigène.

Ce n'est pas dire quelque chose de très nouveau que d'affirmer l'impossibilité d'administrer un pays si l'on n'a pas les deux documents primordiaux : une carte et un cahier de recensement tenu à jour. Que reste-t-il pour l'avenir d'une tournée en pays inconnu quand on n'en rapporte pas un itinéraire et un recensement? Sait-on qu'il n'est sans doute pas une subdivision en pays Pahouin où ne se trouvent de vastes espaces peuplés sur lesquels n'existe pas le moindre renseignement, pas un seul poste où la carte mentionne la position repérée par un itinéraire de tous les villages. Et je parle des postes qui sont commandés, car hélas! nombreuses sont les stations d'occupation déjà anciennes où n'existent ni la carte au 1/100 000e, ni le cahier de recensement que des prescriptions du gouverneur général avaient donné l'ordre d'établir. Comment commander un pays sans connaître l'emplacement des villages ni l'importance de la population?

Itinéraires et cartes. — L'itinéraire dans ce pays doit donner pour chaque rivière la série de cours d'eau dont elle dépend, qui l'amènent à une rivière connue, de façon à pouvoir, par la juxtaposition des itinéraires, découvrir l'énigme du système hydrographique. Il doit noter chaque embranchement de sentier et la suite des villages que l'on rencontre jusqu'à ce qu'on retrouve un village connu et placé. Chaque nom de village doit être accompagné de celui de la tribu (cette prescription est d'ailleurs d'un caractère général; jamais dans un rapport, pas plus que dans un croquis, un nom de village ne doit être employé seul, nombre de villages portant en pays Pahouin le même nom). Il est indispensable que la topographie s'efforce de représenter le nivellement, sans quoi il est impossible d'évaluer approximativement le temps, plus intéressant que la distance, qu'il faut pour aller d'un point à un autre. Les itinéraires doivent être reportés sur une carte au 1/100 000e.

Le recensement. — Le cahier de recensement doit donner les noms de chaque chef de corps de garde, et dans chaque corps de garde, le nombre d'hommes, femmes, enfants, vieillards, infirmes qui en dépendent. Il est commode d'établir une fiche par village et de classer les fiches dans l'ordre

alphabétique des tribus, et chaque tribu dans l'ordre alphabétique des villages. Ces deux documents : cartes et recensement, sont la résultante du travail continu du chef de subdivision. Ce sont les pièces qui restent; celles qui permettront à son successeur de poursuivre sa tâche, les seules qui rendent possible d'étayer le travail présent sur les efforts du passé.

Les palabres. — Si, de toute évidence, on doit toujours écouter l'exposé des palabres, et les noter succinctement sur un registre spécial, il est sage, l'expérience l'a prouvé, de ne plus prendre l'engagement de les régler tous. Le nombre de palabres qu'un poste peut régler est fonction de l'action politique que son chef a su prendre sur ses administrés. C'est l'erreur des débutants de se lancer à corps perdu dans le règlement des palabres et de croire naïvement qu'ils arriveront à les régler tous et de façon définitive. Il n'est pas possible de donner de règle fixe sur l'attitude à tenir par les chefs de poste vis-à-vis d'indigènes qui lui apportent une plainte. La question du droit est presque toujours facile à déterminer, au moins dans les palabres simples, ceux que l'on prend à l'origine, mais la difficulté est d'imposer sa volonté. Le coupable refuse généralement de comparaître.

On conçoit aisément que le règlement des palabres soit en principe contre-indiqué dans une région que l'on parcourt pour la première fois, pour, qu'à la peur des indigènes d'entrer en contact avec un blanc, ne se joigne pas celle d'être emprisonné pour un palabre.

Il ne faut jamais refuser de façon catégorique de s'occuper d'un palabre, puisqu'en définitive c'est presque partout, et pour longtemps encore, le seul bénéfice immédiat que l'indigène retire de notre occupation. Mais la politique du chef de poste ne saurait dépendre uniquement des plaintes qu'il reçoit. Dans bien des cas, les palabres que nous croyons avoir réglés seront représentés à notre successeur; la sentence imposée par le chef de poste, quand il peut l'imposer, n'est souvent qu'un incident dans l'histoire du palabre, vieux depuis plusieurs années et qui durera plusieurs années encore.

Il est d'autre part maladroit de faire du différend de deux individus un cas de conflit avec le poste; *disons-nous bien que tout village a des palabres et que nous recevons au poste les seules plaintes que les indigènes voisins de la station veulent bien laisser arriver à nos oreilles.*

C'est donc, en plus des nécessités du travail de cartographie et de recensement, une nouvelle raison de faire des déplacements fréquents pour détruire la légende qui s'établit aussitôt dans les subdivisions dont le chef est inactif, que le poste appartient aux villages près desquels il est établi. On conçoit donc qu'il faut éviter d'entrer en relations, à l'occasion d'un palabre, avec un village dont les habitants n'entrent pas au poste, mais qu'il ne faut « causer ce palabre » qu'une fois le village visité, repéré, recensé et mis en confiance par un premier versement d'impôt qui le classe dans la catégorie des amis du poste. Je m'empresse

d'ajouter que des directives politiques ne peuvent être considérées comme des ordres absolus et qu'il est des circonstances où l'obligation de protéger des villages soumis, qui tiennent une route contre des groupements plus forts qui échappent à notre autorité, s'impose à nous immédiatement. Donc, *toujours écouter et noter les plaintes que nous recevons, mais rester les maîtres de l'heure à laquelle nous règlerons le différend.*

Les tournées. — Les trois paragraphes précédents suffisent à établir la nécessité de tournées fréquentes. Le chef de poste se réservera les plus délicates et s'imposera l'obligation de sortir de dix à quinze jours par mois. Il laissera à ses sous-officiers le soin des tournées moins importantes, par exemple celles de recensement sur un itinéraire connu. Dans un poste de trois Européens, la règle doit être que la rentrée au poste de l'un d'eux marque le départ d'un autre. Si des règlements de palabres sont à prévoir, des arrestations s'imposeront et dans ce cas, il faudra prendre une forte escorte (quinze hommes au minimum). C'est une très grosse imprudence de songer à arrêter un individu, même dans un village voisin du poste, avec trois ou quatre hommes, et il faut se rappeler qu'on ne peut parler en chef à ces primitifs que s'il n'y a pas disproportion trop flagrante entre les moyens dont on dispose et le nombre de guerriers du village.

L'impôt. — Si l'on veut sortir de l'impasse où s'épuise sans résultat l'énergie des chefs de poste, il faut enfin faire, du paiement de l'impôt, une condition *sine qua non* de soumission et d'entente avec le poste. Ceci n'infère nullement qu'il faille apporter à la perception des taxes un esprit d'intransigeance rigoureuse, une manière brutale et vexatoire, mais dès l'instant où l'on entre en relations avec un village, le principe de l'impôt doit lui être imposé. Évidemment, nos exigences en matière fiscale doivent tenir compte des circonstances. Et c'est là qu'il convient de répéter qu'un rôle n'est point un cahier de recensement. Les villages tout proches du poste doivent payer pour tous leurs imposables, mais c'est tenter l'impossible que de vouloir que tous les contribuables d'un village visité pour la première fois paient. Il y a une double impossibilité :

1° Le temps et les moyens manqueront au chef de poste pour amener à sa volonté tous les villages de sa subdivision;

2° L'esprit d'indépendance d'indigènes non habitués à nous ne peut se plier immédiatement et entièrement à la contrainte de l'impôt. Le résultat à atteindre c'est d'obtenir, puisque notre recensement se fait par corps de garde, que dans chaque village il n'en soit pas un où l'on n'achète un certain nombre de jetons d'impôt répartis moitié entre les hommes, moitié entre les femmes. C'est alors, et alors seulement, que l'on pourra dire que le principe de l'impôt est admis. Ce paiement d'un impôt partiel doit être immédiat parce que tout indigène sait qu'il doit payer,

que le blanc vient pour l'impôt, parce que la visite d'un village éloigné ne peut être faite qu'une fois dans l'année et que, si nous n'exigeons pas un versement instanstané quand le Pahouin est impressionné par la présence de chéchias dans son village, nous n'aurons rien de lui une fois rentrés au poste.

Au reste, c'est l'affaire d'un mois pour que, dans toute une subdivision, la méthode soit connue et que nul ne puisse protester de son ignorance. Dans toutes nos conversations avec les indigènes, nous avons déclaré que nous voulions que tous les villages paient, que nous n'entendions plus limiter notre commandement aux groupes voisins du poste, mais l'étendre à tout le pays. Ces propos colportés de village en village sont commentés dans les corps de garde et, de ce jour, l'attitude des gens se précise. Ceux qui veulent payer se procurent produits ou argent; ceux qui ne veulent pas mettent leurs marchandises dans la brousse, assurent à leurs femmes des abris dès la première alerte. Quand nous arriverons chez les premiers, nous trouverons des gens paisibles, vivant une vie normale, leurs femmes aux plantations, leurs enfants dans le village, les bioum dans les cases. On recense et on perçoit dans chaque corps de garde. On explique que ce versement ne libère pas tous les individus du village, mais que, satisfaits de la bonne volonté montrée, nous laissons aux retardataires un délai pour venir s'acquitter au poste. Je crois qu'il est sans inconvénient, dans ces villages éloignés du poste avec lesquels nous entrons en relations, de donner toute facilité d'acquitter l'impôt en acceptant non seulement l'argent, le caoutchouc et l'ivoire, mais aussi le petit bétail. Comme, dans ce cas, ce sont les seuls gens riches qui paient, que l'indigène imprévoyant escomptera toujours la possibilité pour son village d'échapper à la visite du blanc, il ne faut pas décourager les bonnes volontés par un rigorisme trop sévère et une interprétation trop étroite des textes. Ce qui doit être interdit dans les villages fréquemment visités par nous, peut ne plus l'être dans les agglomérations qui nous voient une ou deux fois l'an, et c'est *au reste le seul procédé pratique que nous ayons de donner de temps à autre à nos tirailleurs de la viande fraîche.*

Mais nous approchons d'une agglomération qui ne veut pas payer. Les chemins débroussés aux abords du village ont permis de connaître de loin notre venue, et nous trouvons les cases vides de gens et de marchandises. Souvent les hommes les plus braves attendent pour disparaître avec leurs fusils, par une extrémité du village, que nous entrions par l'autre. Quelle sera notre attitude? Nous voulons des résultats, la question du temps est précieuse, nous ne pouvons nous attarder et réaliser une occupation du groupement suffisamment longue pour l'amener à composition; les gens sont insaisissables, il faut une sanction et les cases seules demeurent à notre portée. Leur destruction s'impose et notre langage sera : « Nous ne voulons pas, sur la terre que nous commandons, des gens qui ne nous connaissent que pour aller chercher des bioum, tirent

des bénéfices de notre occupation et refusent de se soumettre à ses charges ».

Il me paraît probable que le nombre d'exécutions de ce genre sera limité, le Pahouin, choisissant entre deux effets le moindre, et le travail nécessité pour le paiement de l'impôt étant très inférieur à celui de la construction d'une case.

Ces exécutions, cela n'est pas douteux, peuvent entraîner à des conflits armés. Mais c'est une nécessité de la prise de possession d'un pays et toute autre méthode ne nous réserve que déboires et échecs. Au reste il n'est pas douteux *que le Pahouin ne s'accommode que d'une autorité ferme*, ce qui n'exclut ni la bienveillance, ni la patience.

Quelques principes de politique générale.

Il est quelques remarques qu'il est bon de faire au sujet de la conduite spéciale à tenir dans des cas spéciaux.

La politique des routes. — Nous voulons, de poste à poste, des routes débroussées par le seul travail des prestations. Nous voulons des communications libres où circulent sans escorte courriers et caravanes, car, dans toute région commandée, ce résultat si intéressant doit en ce pays pouvoir être immédiatement obtenu. On ne peut imposer à un village qu'un travail de prestation équitablement proportionné à l'importance de sa population,

Une conséquence évidente est que nos efforts doivent tendre à amener les villages sur les routes, tout au moins à conserver ceux qui s'y trouvent. Par suite les inconvénients que représente l'entretien de la piste, le passage des caravanes et le personnel qu'il faut loger, doivent être compensés par des avantages : interdire aux Européens, sur les routes fréquentées, la réquisition de poulets ou cabris, réserver aux villages des routes le bénéfice du portage qui permet aux populations de se libérer de l'impôt rapidement et par un travail *qui leur plaît*. Je persiste à croire que c'est une faute grave de tirer des coups de fusil sur nos chemins de communication chaque fois que s'offre à nous un autre moyen de régler un conflit. Les coups de fusil ferment plus souvent les routes qu'ils ne les ouvrent : si des coups de fusil ont été tirés, il faut prendre des dispositions pour passer *quand même*, et l'on peut formuler cet axiome : *les routes se ferment quand on n'y passe plus*. L'occupation immédiate du village hostile s'impose donc jusqu'au règlement du conflit.

Il est un principe sur lequel nous ne pouvons transiger, c'est celui de l'immunité de l'homme du blanc, porteur ou courrier; presque toujours c'est à l'occasion d'un palabre que les difficultés surviennent : des porteurs traversent un village avec lequel ils sont en conflit d'intérêt, l'occasion est trop tentante pour ne pas faire oublier le danger qu'il y a à se faire justice soi-même. Mais toute faute de ce genre mérite une sanction : après quoi s'impose le règlement du conflit, cause originelle de l'incident.

Politique des villages voisins du poste. — Les mêmes raisons de réserver des avantages à nos voisins se présentent à nous : éviter les réquisitions incessantes de volaille ou petit bétail, limiter les exigences à ce qui n'appauvrit pas les individus (fournitures de manioc, de poisson) ; leur laisser les avantages du portage, montrer plus de patience dans la perception des taxes puisque les indigènes demeurent en tout temps à notre portée. De façon incontestable, l'opinion doit être acceptée dans le pays que le voisinage d'un poste confère des avantages non négligeables.

Les opérations. — Il faut déclarer que la guerre, au Gabon, n'est pas glorieuse, et plus particulièrement en pays Pahouin où l'indigène ne tient jamais sur une position qu'il défende désespérément. Sauf le cas de conflits imprévus, dégénérant en bagarre, et en fusillades, on peut poser le principe que *si l'on voit l'indigène, c'est qu'il n'a pas l'intention d'attaquer.*

L'état social du pays permet, avec un peu d'adresse, de n'avoir jamais en face de soi qu'un village. Le Pahouin n'attaque pas les postes qui n'ont jamais besoin d'avoir un caractère défensif et dont la garde, quand la nécessité se présente d'employer un détachement mobile important, peut très bien être laissée à cinq ou six hommes.

Le seul cas où des coups de fusils puissent être tirés sur une station est celui d'un conflit armé avec les villages immédiatement voisins. Mais si, dans chaque direction, le village le plus proche nous est acquis — et ce résultat doit être facilement obtenu, même dans un poste d'occupation récente, au bout de très peu de temps — *la sécurité du poste est absolue.*

Je suppose donc que, par une politique appropriée, le chef de poste commande sans conteste dans un rayon de dix kilomètres. Il peut s'absenter sans appréhension et employer la presque totalité de son effectif, si besoin est, à imposer notre autorité dans les parties éloignées de la subdivision.

Il y a lieu de distinguer deux cas :

1° L'indigène prend l'offensive, refuse d'entrer en relations avec nous et cherche à nous interdire l'entrée de son village ; mais, bien que renseignés sur l'attitude douteuse de ce groupement, jusqu'au dernier moment nous ignorons si une panique de la dernière heure ne modifiera pas les sentiments hostiles du village ; nous ignorons s'il y aura combat ou non, nous n'attaquons pas, mais nous pouvons être attaqués ;

2° Le conflit existe : c'est l'état de guerre de part et d'autre, nous avons décidé d'agir, nous attaquons.

Premier cas. — Les indigènes ont pris leurs dispositions aux abords immédiats des villages dont toutes les cases sont vides ; ils ont choisi un emplacement d'embuscade, généralement dans un terrain d'ancienne plantation où une brousse inextricable rend impossible tout déplacement en dehors du sentier. Derrière un rideau de végétation assez dense pour arrêter l'élan de nos hommes, et parfois renforcé d'une palenque, ils ont

préparé un chemin de retraite. Nous avançons prudemment. Un guide, recruté avec peine, précède, puis viennent quelques tirailleurs, puis le chef du détachement. Il ne saurait être question de manœuvres; en forêt, on marche un par un : il est rigoureusement impossible de se couvrir sur les flancs. Les mesures que l'on peut prendre sont empiriques : deux Européens ne doivent pas marcher l'un derrière l'autre pour ne pas être mis hors de combat ensemble; les hommes doivent, dans toute tournée en région douteuse, avoir leurs cent vingt cartouches, le dressage du tireur doit lui apprendre à tirer bas.

Au moment où le détachement défile devant l'embuscade, sur un signal de l'un des agresseurs, il reçoit une bordée de coups de fusil; leurs armes déchargées, les indigènes se couchent. Il ne sera presque jamais possible de se jeter sur eux pour les débusquer. Le feu appelle le feu et la rispote est : feu à volonté, qui doit dans le minimum de temps, balayer le sol au ras de terre. Les hommes doivent au premier coup de feu et sans commandement tomber à genoux et tirer, le rôle du chef se bornant à limiter la consommation de munitions. On tire beaucoup de cartouches en forêt pour atteindre un bien minime résultat. Là encore il y a disproportion entre le résultat et l'effort fait pour l'obtenir. C'est une conséquence de la nature du pays qu'il faut constater, signaler et... subir.

Deuxième cas. — On attaque. Exceptionnellement, dans un pays peu habitué à nous, si la distance à parcourir n'est que de 10 à 12 km., sur un chemin de difficultés moyennes, si l'on a pu donner le change sur nos intentions, la surprise de nuit peut être tentée avec chance de succès. Le Pahouin ne se garde pas la nuit. Deux hommes couchent bien dans chaque corps de garde mais invariablement ils dorment au matin. Mais les quelques surprises de nuit que nos détachements ont pu réussir dans ces dernières années ont instruit les indigènes. Et dès que la situation se tend, le village est mis en état de protection contre une attaque nocturne. Aux extrémités, de longues palenques obligent à un détour très long pour cerner le village; en avant de ces palenques, des trous garnis de pointes de bambous sont dissimulés dans l'herbe. Et sachant l'imprudence de ne confier qu'à leur seule vigilance le soin de les avertir du danger, les rebelles ont disposé des avertisseurs sur toutes les routes. Une liane posée en travers du sentier actionne une sonnette placée dans le village à l'extrémité d'une perche. Qu'un tintement se fasse entendre et tous les habitants se jettent dans la brousse. L'obligation d'éteindre aux abords du village les torches qui ont permis la marche en forêt rend inévitable le heurt de la liane. On conçoit, dans ces conditions, combien sont faibles les chances de réussite d'une surprise.

Le plus généralement, il faudra donc se porter de jour sur le village rebelle et le combat aura lieu dans des conditions identiques à celle du premier cas avec la seule différence que l'attaque est certaine.

Le village occupé, il n'y aura qu'exceptionnellement (s'il garde une

route par exemple) intérêt à s'y maintenir. Le temps qu'il faudrait pour arriver à amener à composition ses habitants immobiliserait pour une durée trop longue tout l'effort de la subdivision. Plus indiquée, et aussi féconde en résultat, sera la destruction des cases. Le Pahouin supporte mal la contrainte d'une inquiétude qui se prolonge et, presque toujours, si on lui offre un terrain d'entente acceptable, il fera amende honorable. La victoire dans un conflit appartient ici à celui qui tue le plus de monde. *Tuer un homme, si l'on n'a pas de perte, c'est être victorieux et ce sera souvent très suffisant pour pouvoir parler en maître.*

En cas d'occupation du village, on pourra essayer de tendre des embuscades dans les plantations où les gens sont obligés de venir s'approvisionner en vivres; mais ceci n'est possible qu'avec des tirailleurs très habitués au pays et plus particulièrement avec des hommes du recrutement local.

Nous avons tous essayé d'utiliser des partisans. Il est très facile, à l'occasion d'un conflit, de découvrir les villages qui sont en palabres avec notre adversaire du moment. Tous les hommes se présenteront pour marcher avec nous, mais ce zèle disparaîtra graduellement à mesure que l'on approchera du village; à quoi bon s'exposer aux coups quand les tirailleurs sont là? et puis, marcher sur un sentier où l'on a la certitude d'être attaqué, leur semble folie. Leur conception de la guerre et de la bravoure est différente. Confiant dans son adresse, ne reconnaissant pas l'autorité d'un chef de guerre (car même dans les embuscades, le signal de la surprise donné, chacun devient libre de ses actes et ne doit compter que sur lui pour se tirer d'affaire), le Pahouin ne sait pas marcher au feu la poitrine découverte. Nous aurons donc toutes les peines du monde à conserver un seul guide et nos partisans n'arriveront que quand le village sera occupé, pour chercher s'il reste encore quelque chose à piller.

Les partisans ne sont donc pas en ce pays une force; c'est un moyen d'assurer la plus complète destruction d'un village.

Recrutement local. — Malgré les restrictions qui précèdent sur la valeur militaire des Pahouins, je juge indispensable d'en recruter et d'en avoir dans nos unités une proportion qui, sans inconvénient, peut atteindre le 1/5e. J'y vois les avantages suivants : multiplier le contact avec les indigènes par la formation de nombreux détachements pourvus d'interprètes; les utiliser en temps d'opérations de la façon spéciale qu'ils connaissent, l'embuscade, c'est-à-dire combattre l'indigène avec ses moyens; créer avec les tirailleurs libérés un noyau d'agents de renseignements et, éventuellement, de participants habitués à nos méthodes et confiants en notre loyauté.

Il ne me semble pas possible au reste que l'éducation militaire ne modifie leur mentalité et ne leur façonne un courage suffisant. Le résultat obtenu à Madagascar avec les Betsiléos, qui n'ont point les qualités

individuelles du Pahouin, ne nous permet pas de condamner sans appel le recrutement local du Gabon.

Il sera suffisant de changer de subdivision les engagés, et avantageux de laisser au chef de circonscription le soin de recruter les hommes qu'il emploiera et de déterminer le poste où ils seront affectés.

∴

Prescrire la patience, la ténacité et la loyauté aux chefs de subdivision;

Exiger un travail incessant et consciencieux de topographie et de recensement;

Subordonner le règlement des palabres au but que l'on poursuit;

Arriver par des tournées incessantes à faire sentir partout et à tous notre autorité;

Faire du paiement de l'impôt la condition éventuelle d'entente avec le poste et apporter à la perception des taxes la fermeté, mais aussi les tempéraments nécessaires;

Attirer et retenir, par une politique adroite, les indigènes sur nos routes et dans le voisinage de nos postes;

Ne pas s'attarder à des opérations ou des répressions dont la longueur n'augmentera guère les résultats dans la zone rebelle, frapper vite et savoir attendre l'effet du coup de force;

Augmenter le contingent local pour multiplier dans le présent et l'avenir le contact avec les indigènes.

Telles me paraissent être, pour longtemps encore, les seules bases d'une action féconde et durable dans les circonscriptions militaires du pays Pahouin.

Les Mutilations dentaires chez les anciens Mayas[1]

Par G. ENGERRAND

Membre correspondant de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques.

Les mutilations dentaires des anciens Américains sont d'autant plus intéressantes qu'elles semblent assez rares et qu'elles ont été assez peu étudiées jusqu'ici. Cependant, on a déjà décrit divers cas observés au Pérou, au Brésil, dans l'isthme de Panama et, récemment, en Argentine et en Bolivie. D'un autre côté, on a fait des observations assez nombreuses de mutilations anciennes ou simplement historiques dans toute l'Amérique du Nord mais spécialement dans le Canada occidental.

Ces mutilations sont variées; beaucoup d'entre elles ont été obtenues en limant les dents et en en laissant un fragment plus ou moins important. Tels sont les cas cités par E. T. Hamy[2], N. León[3], H. Strebel[4] et Chervin[5].

1. Cette note a été lue lors de la première session du *Congreso Cientifico mexicano*, mais n'a pas encore été publiée à cause des circonstances tragiques par lesquelles passe le Mexique. Un travail remarquable de M. Saville, sur le même sujet, ayant paru dans *The American Anthropologist* de 1914, je ne crois pas devoir différer la publication de ma note, mais je la donne à l'impression sans la modifier en quoi que ce soit. Elle est restée telle qu'elle était en 1912, et, comme on le verra, elle contient des faits qui n'ont pas été cités par M. Saville dont la note, par contre, est plus complète que la mienne, à d'autres points de vue.

2. Hamy (E. T.), Les mutilations dentaires au Mexique et dans le Yucatan, *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 3me Sie, t. V, 1882, p. 879-888.

3. León (N.), Anomalías y mutilaciones étnicas del sistema dentario entre los Tarascos pre-Colombianos, *Anales del Museo Michoacano*, Año tercero, Morelia 1890, p. 168-173, 2 pl. Cette revue est à peu près introuvable et je n'ai pu la consulter que grâce à la bienveillance de l'auteur du travail cité.

4. Strebel (H.), *Alt Mexiko, archaologische Beitrag zur Kulturgeschichte seiner Bewohner*, Hamburg und Leipzig, 1885. Le crâne n° 753, représenté sur la planche VIII, figures 4 et 5, et décrit à la page 50, présente trois incisives supérieures coupées de telle manière qu'elles ont trois pointes. L'auteur croit que ces ornements correspondent à une catégorie sociale plus élevée que les autres, mais il faut bien avouer que c'est là une pure supposition.

5. Chervin (Dr. A.), Mutilations dentaires, *L'Homme Préhistorique*, 1906, p. 33-38.

Le journal mexicain *El Tiempo* a publié, il y a quelques années, plusieurs lettres[1] intéressantes, au point de vue des mutilations dentaires chez les anciens Mexicains. Dans l'une d'elles, J. Cervera parle de certains restes qui ont été extraits de la ferme de Nueva Granada, près de Mamantel (Etat de Campêche), parmi lesquels il y avait des canines supérieures perforées, dans le trou desquelles on avait placé un fragment de silex foncé, collé avec un certain ciment, ce qui confirme les dires des anciens auteurs. Ces perforations avaient seulement un millimètre et demi de diamètre et avaient une forme lenticulaire. La même personne dit aussi que l'on a trouvé à Tecolpah (Etat de Tabasco), sur la rive gauche de l'Usumacinta, des incisives inférieures couvertes (comment?) de fragments de pierre d'une couleur bleu verdâtre, mais il ne nous dit pas si elles étaient perforées.

Dans une autre lettre, G. Martinez, de Campêche, rappelle que, d'après Orozco y Berra, les Olives du Pánuco (Huastecas) avaient des dents perforées artificiellement, finissant en pointes, et teintes en noir. Les fouilles et les observations que j'ai pu faire en 1915 et en 1916, dans cette partie du Mexique, et dont je publierai le matériel plus tard, ne m'ont rien fourni à ce sujet. G. Martinez rappelle que à Copán (Honduras)[2], on a trouvé des incisives perforées dont le trou était rempli de fragment de quartz cristallin.

Parmi les collections de la *Sociedad cientifica Antonio Alzate* se trouvent une canine et une incisive perforées qui ont été rapportées de Montecristo (État de Tabasco)[3] par J. Mendizabal Tamborrel, mathématicien bien connu à Paris. Elles avaient été trouvées sur la route de Palenque, juste à la limite des deux États de Tabasco et de Chiapas, dans une urne renfermant des ossements qui furent dispersés. La tombe qui la contenait avait d'ailleurs été fouillée par des chercheurs de trésors qui n'avaient gardé que les deux dents à cause de leur aspect. L'une, une canine, porte, enchâssée dans le trou, une petite lentille d'hématite et l'autre, une incisive, est pourvue d'un fragment de *chalchihuitl*[4]. Ces deux déterminations sont dues au minéralogiste E. Ordóñez.

1. Je dois la connaissance de ces lettres au professeur N. León, auquel le monde savant est redevable de nombreux travaux sur le Mexique.

2. Contrairement à ce que dit cet auteur, Copán est dans le Honduras, vallée du Motagua, et non dans le Guatemala, comme il le croit, confondant, comme on le fait souvent, Copán avec Cobán.

3. Montecristo est un petit port fluvial sur l'Usumacinta où l'on doit débarquer quand on veut visiter les ruines de Palenque (Etat de Chiapas). Elles sont à une dizaine d'heures à cheval de là, tandis qu'il faut naviguer encore pendant au moins une semaine, en remontant le fleuve, pour arriver aux grandes ruines de Yaxchilán (Lorillard), découvertes par D. Charnay, et qui se trouvent sur la rive mexicaine du même cours d'eau.

4. On sait qu'il n'y a pas accord sur ce qu'est exactement la *Chalchihuitl*, qui semble comprendre plusieurs variétés minéralogiques de pierres vertes et, en particulier, la smaragdite et une turquoise verte. On ne connaît pas de gisements très importants de ces pierres vertes, sauf peut-être dans une localité, dont le

Un article récent relatif aux turquoises de l'Amérique du Nord[1] traite, d'une manière accessoire, des perforations dentaires au Mexique. D'après l'auteur, le *Catalogue of the Bishop Collection of Jade* donne les figures de trois dents avec incrustations de jadéite verte et rappelle que Vukub Cakix a été décrit comme possédant des dents incrustées de pierres bleues (p. 451 et 452).

Ce dernier auteur décrit un crâne de Sayate (Argentine) dans lequel les incisives sont découpées en forme de petites fourches, mais qui diffèrent de celles figurées par Strebel en ce qu'elles n'ont que deux pointes au lieu de trois. Il cite aussi un cas analogue observé à Tocarji, département

Fig. 1. — Fragment de maxillaire avec dents perforées et perles enchâssées, provenant de l'état de Campèche. — D'après E. T. Hamy.

du Potosi, Bolivie. Ces mutilations qui, à son avis et contrairement à celui de E. T. Hamy, ont pu s'effectuer pendant la vie, ont peut-être été faites avec un fragment de silex ainsi qu'il semble résulter des observations de M. Muller.

D'autres mutilations très intéressantes sont les perforations, dont on ne connaît que peu de cas. Je rappellerai cependant les observations faites chez les Dayaks de Bornéo et les Battaks de Sumatra.

Au Mexique, nous savons par les observations de Sahagún, Diego de Landa et Mota Padilla que les anciens Huastecas[2], apparentés par la langue et par la race aux Mayas, perforaient leurs dents et bouchaient le trou ainsi formé avec une espèce de mastic.

E. T. Hamy mentionne, dans le travail cité dans la présente note, un

nom n'est pas précisé, du département de Guanacaste, Costa Rica, d'après E. Reclus. Dans le cas présent, il s'agit de smaragdite.

1. Pogue (Joseph E.), The aboriginal Use of Turquoise in North America, *The American Anthropologist.*, N. S. Vol. 14, n° 3, p. 437-466, 4 pl.

2. Les Huastecas habitent actuellement la région huastèque qui comprend une partie des trois États de Vera Cruz, Hidalgo et San Luis Potosi. Un observateur, même non prévenu, les distingue immédiatement des Otomites, leurs voisins, en dehors de tout caractère scientifique, par leur très grande propreté corporelle, qui se retrouve chez leurs frères de race, les Mayas du Yucatán.

fragment de frontal auquel était encore attachée une grande partie de la face, extrait d'une tombe de l'état de Campèche et, dans la figure qu'il donne (fig. 1), où d'ailleurs on ne voit plus que le maxillaire, on peut observer que trois incisives et les deux canines supérieures présentent une perforation ronde et, dans deux incisives et une canine, on voit, encore enchâssé un fragment de turquoise. Il est probable que l'autre incisive était également perforée et que, tant les canines que les incisives, étaient pourvues de fragments de turquoise.

Le même savant fait connaître, dans son travail, une figurine de terre

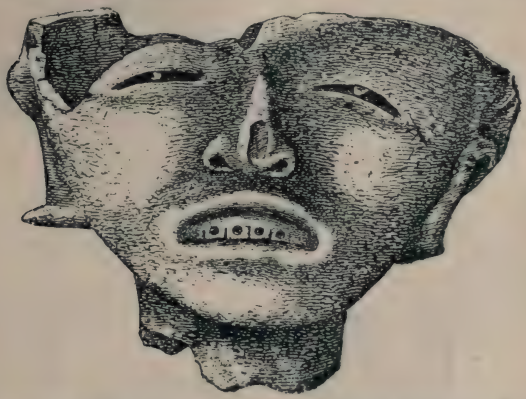

Fig. 2. — Figurine en terre cuite avec dents perforées et perles enchâssées, provenant de Tejar, état de Vera-Cruz. — D'après E. T. Hamy.

cuite provenant de Tejar, près de Medellin (État de Vera Cruz), sur laquelle on voit les quatre incisives supérieures pourvues d'une perforation semblable (fig. 2). Sans constituer une preuve absolue, on peut admettre que cette figure de terre cuite fournit une forte présomption en faveur de la perforation des dents pendant la vie du patient, dans certains cas.

Aux cas déjà décrits de perforations dentaires et à ceux cités par M. Saville, dans le travail signalé au début, je dois ajouter deux crânes que j'ai pu voir au *Museo Yucateco* de Mérida (Yucatán), en 1908, et qui, je crois, n'ont pas été publiés. Je n'en suis pas sûr car il y a des œuvres que je n'ai pas pu réussir à trouver à Mexico comme, par exemple, les dernières *Décades américaines* de E. T. Hamy.

Ces deux crânes (fig. 3-4), dépourvus de mandibules mais qui sont dans un très bon état de conservation, proviennent d'une tombe des environs de Ticul (Yucatán). Les deux présentent, d'une façon notable, la défor-

mation que P. Topinard[1] a appelée *fronto-occipitale médiane* et qui est la *symétrique allongée* de Gosse.

Un des deux crânes n'a conservé que les dents du côté gauche et on peut remarquer qu'une canine et la première prémolaire sont perforées.

Fig. 3 et 4. — Crânes avec dents perforées et perles enchâssées, de Ticul (Yucatan).

L'autre a encore quelques dents du côté droit parmi lesquelles il y a la seconde prémolaire, une canine et l'incisive voisine qui sont perforées et dont le trou, de même que celui des deux dents du premier crâne, est

1. Topinard (P.), *Éléments d'Anthropologie générale*, 1885, p. 743, fig. 107.

rempli par une pierre. Cette pierre est évidemment la *chalchihuitl* sans qu'il m'ait été possible d'en déterminer la variété.

Il est évident que, dans le cas présent, toutes les incisives, toutes les canines et même toutes les prémolaires étaient perforées mais que, par suite du peu de soin avec lequel l'exhumation a été faite, plusieurs des pierres se sont perdues. Remarquons aussi que ces perforations ressemblent beaucoup à celles de l'État de Campèche signalées par E. T. Hamy, quoiqu'elles soient plus irrégulières. Il me serait tout à fait impossible de dire si l'opération qui a donné lieu à cette étrange décoration a été faite durant le vivant ou après la mort, et je ne sais pas non plus si elle avait une signification rituelle, ou de caste, ou simplement un but ornementaire.

Tous les cas décrits ici appartiennent à la civilisation maya, ou huastèque qui en est une dépendance, sauf celui de Medellin qui pourrait être d'origine totonaque.

Je suis convaincu qu'au Yucatán, comme dans d'autres parties du Mexique, on a dû trouver dans les tombes, assez souvent, des dents perforées; malheureusement, ici comme ailleurs, on attache peu d'importance aux ossements et on recherche la belle pièce quand on ne poursuit pas simplement le « trésor ».

ALFRED WEISGERBER

Le Dr Henri Weisgerber, sous-directeur de l'École d'Anthropologie, a eu la douleur de perdre, le mois dernier, son frère aîné, le Dr Alfred Weisgerber. Nous adressons ici à notre excellent collègue et ami, nous adressons à la famille du défunt, à ses quatre fils sous les drapeaux, l'expression de nos plus vives condoléances.

Alfred Weisgerber, né à Ribeauvillé (Haut-Rhin) en 1850, était de ces Alsaciens que l'annexion de 1871 chassa de leur pays, et qui n'auront pas eu le bonheur de voir se lever le jour si longtemps attendu, mais maintenant certain, de la délivrance. Il avait continué et terminé à Paris, où il fut reçu docteur en 1877, avec une thèse sur *les polypes de l'urèthre chez la femme*, ses études médicales commencées à Strasbourg.

Praticien instruit et consciencieux qui, s'inspirant des traditions paternelles, apportait le plus absolu désintéressement dans les soins qu'il donnait à ses malades, le Dr Alfred Weisgerber possédait l'estime générale et toute l'affection de ses amis, que sa mort subite a profondément peinés.

G. H.

TABLE DES MATIÈRES

LEÇONS

L. Capitan. — Origine et mode de fabrication des principaux types d'armes et d'outils en pierre 1
F. Schrader. — Parallèle entre l'évolution planétaire et l'évolution vitale. 55
R. Anthony. — La morphologie du cerveau chez l'homme et chez les singes 95, 159, 195, 236, 298
G. Papillault. — Le principe des nationalités 415
J. Vinson. — Les linguistes français : Anquetil du Perron, Eugène Burnouf, Abel Rémusat, Chézy, Champollion, Honoré Chavée, Abel Hovelacque. . 335
F. Schrader. — Essai de classification des phénomènes terrestres et de leurs influences sur la vie humaine 455

ARTICLES DIVERS

H. de Langhe. — Au Congo belge Quelques notes sur la vie des indigènes 72, 204
G. Engerrand. — Étude préliminaire sur les ornements de coquilles des anciens Mexicains. 81
A. de Mortillet. — Une hache en bronze de la collection Tellot 86
P. G. Mahoudeau. — Les mœurs du Pongo, d'après André Battell. 113
B. Tarride. — La main-d'œuvre nord-africaine, indo-chinoise et chinoise (valeur, danger et avantages). 123
O. de Waele. — Flamands et Wallons (conférence à l'École d'anthropologie) 135
L. Sychrava. — La question tchécoslovaque (conférence à l'École d'anthropologie) 175
J.-L. de Lanessan. — La race, la nationalité et la mentalité (conférence à l'École d'anthropologie). 215
A. de Mortillet. — Quelques mégalithes des régions envahies. — I. Département du Nord 255
A. Hovelacque et **P. Reinhold.** — Note sur la constitution du sinus caverneux. 277
L. Capitan. — Six nouveaux gisements préhistoriques dans l'Azaouad et dans la région du Haut-Sénégal 283
G. Zaborowska. — Les balafres ethniques chez les tirailleurs de l'Afrique Occidentale française 306
A. Aymar et **G. Charvilhat.** — La chasse à l'arc à l'époque gallo-romaine en Auvergne; usage probable de pointes de flèches en pierre. 325
L. Reutter. — Les flèches empoisonnées; analyses de poisons. — IV. Colombie 329
G. Poisson — L'origine latine des Roumains. 357
J. Lefort. — La science et les savants allemands. 380
A. de Mortillet. — Pierre à cupules de destination spéciale 404

R. Torii. — Les origines du peuple japonais 444
Lt Dimpault. — Les hommes-panthères du Cameroun 452
A. Larsonneur. — Notes sur le pays Pahouin 467
G. Engerrand. — Les mutilations dentaires chez les anciens Mayas . . . 488
Superstitions de guerre : folk-lore suisse 52, 129, 168
La mentalité allemande 212
Les Zoulous en France. 214
Réception à l'Institut de paléontologie humaine 333

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques. — Statuts. — Liste des membres. 1
Programme des cours de l'Ecole pour 1917-18. 414

NÉCROLOGIE

E.-B. Tylor 91
L. Chiron. 94
A. Dubus 254
A. Weisgerber 493

LIVRES ET REVUES

GUFFRIDA RUGGIERI : Quatro crani preistorici dell'Italia meridionale e l'origine dei Mediterranei. 251
S. FERARÈS. — Les lois malgaches et le Pentateuque 410
Dr FIAUX. — L'armée et la police des mœurs 412
FRASSETTO. — Lezioni di antropologia 413

FIGURES

Polyèdre en silex obtenu par les actions naturelles. 19
Rognon naturel de silex (pierre-figure). 19
Rognon calcaire (pierre-figure), la Ferrassie 19
Plaquette en calcaire (pierre-figure), Teyjat 19
Pierres-figures à silhouette anthropomorphe 20
Stalactites des grottes d'Espagne et de Dordogne (animaux). 21
Quatre pièces chelléennes, Somme et Dordogne 22
Deux haches acheuléennes, Tunisie 23
Trois haches acheuléennes types. 24
Hache, pointe et couteau moustériens, Tunisie. 25
Divers types d'outils moustériens, La Ferrassie. 26
Disques moustériens, Tunisie. 27
Eclat Levallois et enclume moustérienne. 28
Nucléus aurignaciens. 29
Série de burins, Grotte Lacoste 30
Nucléi-grattoirs aurignaciens, Coumba del Bouitou 31
Grattoirs aurignaciens, Coumba del Bouitou 32
Burin-pic, Cap Blanc 32
Grattoirs et perçoir-burin aurignaciens. 33
Lames aurignaciennes, Tunisie. 34
Galets-compresseurs, La Ferrassie 35
Lames aurignaciennes, Le Ruth. 35
Petites lames aurignaciennes, La Ferrassie. 36
Pointes solutréennes, Le Ruth 37
Pointes solutréennes, Dordogne 38

Projecteur australien 38
Becs de perroquet et petits burins magdaléniens, Teyjat 39
Petits instruments magdaléniens. 40
Galets à cupules et grattoir double 41
Outils triangulaires magdaléniens 42
Pics, ciseau et tranchets campigniens. 43
Grands pics campigniens, Somme 44
Tranchet, éclat et lames, Campigny 45
Haches néolithiques taillées, Yonne et Somme 46
Haches néolithiques polies, archipel Kadiak et Somme 47
Grattoirs néolithiques, Somme 48
Pointes de flèches du type néolithique, Tunisie. 48
Pointes de flèches égyptiennes, Abydos. 49
Pointes de lance et poignard néolithiques. 50
Couteaux égyptiens du type solutréen 51
Anneaux de coquille des anciens Mexicains 83-85
Hache en bronze à talon, Chateauneuf-sur-Loire 88
Portrait de E.-B. Tylor 93
Schéma d'un circuit nerveux. 97
Passage de la cellule neuro-musculaire au circuit nerveux 99
Dérivation des vésicules encéphaliques. 101
Formation des courbures encéphaliques 102
Accentuation de la flexion télencéphalique 104
Rhinencéphale du Hérisson 104
Rhinencéphale d'un *Cheiromys madagascariensis* 107
Rhinencéphale d'un *Lepilemur* 108
Rhinencéphale de l'Homme. 108
Lobe frontal d'un homme acrocéphale 109
Coupe coronale de l'hémisphère droit d'un *Lemur mongoz*. 110
Face externe de l'hémisphère gauche d'un Ouistiti. 112
Hémisphère gauche du Chien 112
Rapports de la zone striée avec la calcarine. 112
Sillons d'un cerveau de fœtus de Chacal. 160
Sillons d'un cerveau de Pangolin. 161
Cerveau schématique du Chien. 162
Comparaison des plissements chez le Tigre et le Chat 163
Cerveau d'Ours noir, face externe gauche. 163
Profils comparés d'encéphales, Gorille et Homme. 165
Cerveau de *Cheyromis*, norma latéralis gauche 166
— face interne gauche 167
Plissements radiaires chez un *Grampus griseus*. 167
Carte ethnique de l'Autriche-Hongrie et des pays balkaniques 182-183
Évolution de la suprasylvia 197
Sections horizontales de l'hémisphère droit d'un Cercopithécidé et d'un Gibbon. 198
Hémisphère droit d'un *Lemur niger* 199
Rapports de la zone striée avec les sillons de la face interne de l'hémisphère chez l'Homme. 199
Hémisphère droit d'un cerveau de *Cercopithecus* 200
Hémisphères droits *de Macacus* et *d'Anthrop. tschego* 201
Hémisphères droit de *Cebus* 202
Hémisphère gauche d'*Hapale jacchus* 202
Hémisphère gauche de *Cebus* 203
Hémisphère gauche de *Colobus guereza*. 203
Plissements archaïques chez les Primates. 238
Schéma de la fosse sylvienne chez l'Homme 240
Evolution de l'operculisation du territoire central 240

Disposition typique des parties constitutives de l'opercule supérieur du complexe sylvien chez l'Homme 243
Fosse sylvienne d'un fœtus humain de sept mois 244
Rapports des différents opercules avec l'insula antérieure de Marchand, Gibbon et Homme 245
Insula antérieure de Marchand, Chimpanzé 246
Schema des complexes calcarin, pariétooccipital et préoccipital 247
Complexe pariétooccipital d'un *Mormon maimon* 248
Type synthétique du néopallium chez les Anthropoïdes 249
Comparaison des plissements chez le Cynocéphale et le Macaque 250
Dolmen de Hamel (Nord) 257-259
Menhir de l'Ecluse (Nord) 262-263
Pierres-Jumelles de Cambrai (Nord) 265-267
Menhir de Solre-le-Château (Nord) 269-272
Menhir de Sars-Poteries (Nord) 274-276
Le plan superficiel du plexus caverneux 278
Le tendon de Zinn et l'origine des muscles droits 280
Hache chelléenne de l'Erg Jineïart 291
Meule avec son broyeur, Taodénit 292
Silex taillés, atelier de Kollé 293
— d'Agamami 294
— de Bafoulabé 295
— région de Sikasso 296
Cerveau du *Tarsius sp.*, face latérale 299
Cerveau de *Lemur mongoz*, face latérale 299
Complexe sylvien gauche d'un *Lemur mongoz* 299
Cerveau du Gibbon 300
Hémisphère droit d'*Anthropopithecus tschego* 301
Moulage endocranien d'un *Indris brevicaudatus* 303
— *Hylobates leuciscus* 303
— Gorille 304
Régions des impressions néopalléales 304
Empreintes du moulage endocranien de la Quina 305
Balafres ethniques des tirailleurs de l'Afrique occidentale française . . 309-321
Carte des peuples de l'Afrique occidentale française 323
Tesson de poterie samienne et petits nucléi, Auvergne 326
Pierre à cupules, Bolivie 406
Vase en terre cuite, Bolivie 408
Tombeaux néolithiques, Japon 447
Mutilations dentaires des anciens Mayas 490-492

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

GN
1
R48
année
27

Revue anthropologique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY